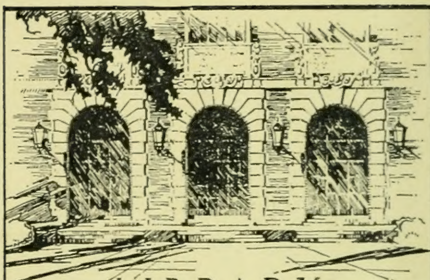


COMPLÉMENT

DES ŒUVRES

DE BUFFON,

OU

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX RARES

DÉCOUVERTS PAR LES NATURALISTES

ET LES VOYAGEURS DEPUIS LA MORT DE BUFFON.

TOME VII.

OISEAUX.

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX.

LIVRE PREMIER.

LES OISEAUX NON VOLATILES.

Il est des animaux quadrupèdes organisés pour vivre dans les divers fluides qui enveloppent ou qui occupent les déclivités de notre planète. Les uns, quadrumanes et polyphages, habitent plus exclusivement les forêts, et même dans l'état de liberté affectent un redressement vertical de leur tronc. D'autres sont plus exclusivement propres au vol, puisque la nature les a munis dans ce but de membranes alaires : quelques-uns enfin ont reçu jusqu'aux attributs des poissons, car ils doivent séjourner exclusivement dans les eaux. Des carnassiers par essence ont vu reproduire leur type chez les amphibies ; de manière que la série des mammifères ne nous présente, au lieu d'une ligne droite descendante, qu'un cercle dont les renflements sont occupés par des types, rayonnant plus ou moins entre eux.

Il en est de même des oiseaux : quelques-uns tiennent de près aux mammifères, car ils ne volent point, et possèdent une sorte d'organisation mixte : d'autres peu propres à vivre sur le sol sont façonnés presque exclusivement pour la natation. Certains enfin, puissants et robustes, semblent planer sans cesse dans la couche de l'atmosphère, et n'avoir que de courts instants de repos sur la terre !.. Entre ces limites extrêmes existent une foule de nuances qui viennent remplir l'intervalle.

Les oiseaux qui ne volent pas, suivant la distinction de Buffon, et que nous avons appelés *oiseaux anomaux*, ont le sternum aplati et sans bréchet des mammifères, terminé de plus par un appendice xiphoïde. Leurs ailes sont réduites à de simples rudiments, et terminées par des ongles que recouvrent des plumes impropres à l'action de voler. Leur langue charnue est presque libre à sa pointe, et leur estomac s'éloigne de la forme du gésier chez les autres oiseaux. Ils ont un appareil simulant une vessie, qui manque chez tous ces derniers, et leurs paupières enfin semblent être bordées de cils.

Les types de cette classe sont : l'AUTRUCHE d'Afrique (*struthio*, L.) dont l'histoire laisse peu à désirer dans Buffon, et les NANDUS (*rhea*, Briss.) qui n'ont qu'une espèce, long-temps connue sous le nom d'autruche d'Amérique et de *touiouiou*. C'est sous cette dernière dénomination qu'elle est décrite par Buffon, bien qu'elle lui ait été appliquée par erreur, puisque ce mot appartient au Jabiru de

Cayenne; ses véritables noms sont *churi* dans les Pampas de la Plata, et *Nandu* dans les relations des anciens voyageurs. Les CASOARS (*casuarius*, Briss.) sont de l'Asie. La seule espèce connue, l'émeu ou casoar à casque, est figurée pl. 113 des enluminures de Buffon. C'est un grand oiseau des forêts des Moluques et de la Nouvelle-Guinée, que les Hollandois apportèrent en Europe en 1597.

Les ÉMOUS (*dromaius*, Vieill.) ont été inconnus à Buffon. Ils se distinguent des casoars par la dépression assez remarquable de leur bec, légèrement carené en dessus et arrondi à la pointe. Puis les narines sont médianes et orbiculaires; leur tête, emplumée sur le vertex, a les joues et les côtés du cou nus. La langue, charnue et triangulaire, est frangée sur ses bords; leurs jambes, longues et robustes, ont des tarses réticulés et comme dentelés en arrière; les trois doigts antérieurs sont égaux, armés d'ongles obtus. Quant aux plumes des ailes, nommées remiges, et à celles de la queue, dites rectrices, elles manquent complétement. L'émou parembang (*Dromaius ater*, Vieill.[1]) a le plumage brun, des plumes décomposées. Les jeunes ont une livrée marquée de quatre bandes roux-vif. Cet oiseau, autrefois très commun dans les plaines de la Nouvelle-Galles du sud, diminue à mesure que les colons étendent leurs défrichements. Sa chair est estimée et comparée à celle du bœuf Ses mœurs sont farouches,

[1] Gal. pl. 226; Shaw, Misc., pl. 99; Péron, Voyage aux terres aust., pl. 36.

et sa prestesse à la course est telle, que les plus agiles levriers ne peuvent l'atteindre.

Les APTÉRYX (*apteryx*, Shaw) semblent encore appartenir à cet ordre d'oiseaux. L'aptéryx austral, la seule espèce connue de ce genre, se trouve décrite avec détails, t. VI, p. 525 et suivantes de ce complément. Depuis la publication de notre article, M. Yarrell[1] en a fait l'objet de quelques recherches, et ce singulier oiseau rappelle, par ses tarses puissants et robustes, ceux des gallinacées, et a des ailes réduites à un moignon onguiculé. M. Sykes a rencontré dans l'estomac d'un ibis indien des escarbots, des sauterelles, des semences, des matières végétales, et il suppose que l'aptéryx a le même genre de nourriture. Enfin M. Yarrell n'hésite pas à partager la manière de voir émise dans notre Traité d'ornithologie, en le plaçant à côté des autruches et des casoars. On sait que les aptéryx n'ont encore été rencontrés que sur le mont *Ikou-Rangui*, vers le cap oriental de la Nouvelle-Zélande.

M. Mac-Leay a envoyé de Sydney (Nouv.-Galles du sud) à la société zoologique de Londres une peau d'*aptéryx*, qui provenait de la Nouvelle-Zélande, en y joignant quelques renseignements curieux. C'est ainsi qu'on lui a rapporté que cet oiseau se nourrissoit de longs vers de terre qu'il saisissoit en enfonçant son bec dans le sol et qu'il avaloit tout vivants : on ajoute qu'il frappe la terre

[1] Proceed., part. I, 1833, p. 25 et 80.

pour s'assurer de la présence des vers, soit par rap port au degré de sécheresse de celle-ci, soit par rapport au son qui se fait entendre. On dit encore qu'il se sert de ses pattes robustes pour se défendre.

Les DRONTES (*didus*), objet de discussions nombreuses, et dont on ne connoît que quelques débris, paroissent former une race depuis long-temps éteinte. Buffon s'est étendu sur l'histoire du *dronte* ou *dodo* [1], qu'il distingue de deux espèces également inconnues de nos jours, autrement que par les récits des anciens voyageurs, qui les appellent *solitaire* et *oiseau de Nazare*. Or, la plupart des auteurs qui ont écrit sur ce dronte, l'ont placé les uns à côté des autruches, d'autres parmi les gallinacées, certains avec les manchots. Enfin M. de Blainville [2] n'hésite pas à le regarder comme un vautour, voisin des cathartes. Les preuves nombreuses qu'il accumule méritent en effet d'être prises en considération, bien qu'elles ne nous paroissent pas hors de toute objection sérieuse.

Les drontes, nommés *didus* par Linné et Latham, *raphus* par Mehring et Brisson, furent rangés à côté des autruches par Niéremberg, Willugby, Ray, Linné, et les deux auteurs que nous venons de citer; dans l'ordre des *struthionées* par Latham, Duméril, Vieillot, tandis que MM. Temminck et Cuvier opinèrent à les classer non loin

[1] *Didus ineptus*, Less.

[2] Nouv. Ann. du Muséum, t. IV, p. 1 à 36, pl. I à IV.

des manchots ; et que M. Vigors en fait un gallinacée de transition voisin du genre *tetrax*. Or, nous venons de dire que M. de Blainville les regarde comme des vautours privés d'ailes et destinés à vivre sur le sol.

Le professeur d'anatomie comparée, et le successeur de Cuvier dans cette chaire, trace un historique fort intéressant des auteurs qui ont décrit ou mentionné le dronte, dont on ne possède, dans les collections publiques, qu'un portrait à l'huile, appartenant au muséum britannique, et une tête et un pied desséchés conservés dans le musée Ashmoléon de l'université d'Oxford.

Le dronte vivoit sur les îles de France et de Bourbon. Il y étoit commun lorsque les premiers explorateurs abordèrent ces deux îles des mers d'Afrique ; mais privé, de moyens de défense, incapable de se soustraire aux chasses dont il devint l'objet, sa race s'éteignit bientôt, et disparut en moins d'un quart de siècle de la surface de ces terres volcaniques. Comment se fait-il que ces deux îles, d'origine toute récente dans la création, à en juger par leur nature ignée, aient seules reçu ce type d'organisation incomplète, et qui ne s'est représenté nulle part depuis, pas même sur la vaste surface de Madagascar, peuplée d'animaux qui lui appartiennent en propre ? Le dronte n'a pu aborder sur ces îles, jetées à une grande distance des continents d'Afrique et d'Asie, par le vol ; privé qu'il est de rames aériennes ? ni par la natation, puisqu'il

n'a pas de palmures entre les doigts? Comment a-t-il pu naître, se développer, et puis disparoître de ces îles, filles de l'action des volcans?

Tel est le catalogue d'après MM. Dumont [1], de Blainville et Duncan [2], des sources historiques relatives au *dodo*, *dodar* ou *dronte*.

En 1497, lorsque Vasco de Gama doubla le Cap des Tourmentes pour parvenir aux Indes orientales, la relation portugaise dit, qu'à 60 lieues du Cap de Bonne-Espérance, on rencontra dans une baie qu'on appella *Angra de san Blaz*, dans l'île qui s'offrit sur la route, un grand nombre d'oiseaux, ayant les formes des oies, avec des ailes de chauves-souris, et que les matelots désignèrent entre eux par le nom de *solitaires*. En 1499, les Portugais, au retour, prirent beaucoup de ces animaux, qu'ils appelèrent *cygnes*, en donnant à l'île sur laquelle ils se reposoint le nom d'île des Cygnes ou *Ilha do Cerne*. Cornelitz Van-Neck, amiral hollandois, décrit, en 1598, le dronte en ces termes : C'est un oiseau gros comme un cygne, portant un capuchon de peau sur la tête, n'ayant que quatre à cinq plumes noires à la place des aîles, et quatre à cinq petites plumes grisâtres et frisées au lieu de queue [3]. Les gens de son équipage le nommèrent *Walgh-vogel*, ou oiseau de dégoût, et aussi *dot-aers*, qui veut dire *dormeur*, dont on a fait *dodo* (qui dort), puis *dronte*.

[1] Dict. sc. nat., art. Dronte, t. XIII, p. 519 (1819).

[2] *A summary review of the dodo*; Zool. journ., t. III, p. 554.

[3] Recueil de voyages aux Indes, Rouen, 1725, t. II, p. 160.

Ce même Van-Neck, au lieu de désigner l'Ile-de-France par le nom d'île des Cygnes, que lui avoient donné les Portugais, y jeta les fondements d'une colonie, en l'appelant île Maurice, en l'honneur du stathouder régnant. Dans ce laps de temps, le dronte, chassé par les Portugais qui relâchaient sur cette terre placée sur la route de l'Inde, vit bientôt le nombre de ses individus diminuer, puis sa race s'éteindre faute d'une protection suffisante. La figure si célèbre de Clusius, publiée en 1605, ne repose en effet que sur un dessin extrait du journal du capitaine hollandois Bentekoé [1], qui avoit séjourné à l'Ile-de-France, et sur une patte que cet auteur trouva conservée dans la collection d'un professeur d'anatomie, nommé Paw. La description de Clusius [2] est celle-ci : Cet oiseau égale ou surpasse le cygne en grandeur, mais sa forme est complétement différente. Sa tête est grande, et comme recouverte d'une membrane imitant une sorte de capuchon. Le bec n'est pas aplati, mais épais et oblong, de couleur jaunâtre dans les parties voisines de la tête, bleuâtre au milieu de la mandibule inférieure, et noir à son extrémité. La mandibule supérieure est recourbée en crochet en dessous. Le corps est recouvert de plumes rares et courtes. Il manque d'ailes, mais à la place de celles-ci il est pourvu de quatre à cinq plumes noires un peu longues. Le corps, dans sa partie postérieure

[1] Voyage de Purchass et d'Acluyt, Paris, 1663.

[2] Exot., p. 100.

est très épais et fort gras. Au lieu de queue on remarque quatre à cinq plumes courtes, crépues, enroulées, et de couleur cendrée. Les jambes, plus épaisses que hautes, sont couvertes dans leurs parties supérieures de petites plumes noires; le reste, ainsi que les pieds, est jaune; ces derniers ont quatre doigts, trois plus longs dirigés en avant, et un plus court placé en arrière. Tous sont munis d'ongles noirs.

Quant au pied, qui venoit d'être tout récemment apporté de l'île Maurice, Clusius fait observer qu'il n'étoit pas très long, puisqu'il n'avoit qu'un peu plus de 4 pouces du genou aux phalanges, tandis qu'il étoit fort gros, puisque sa circonférence étoit de près de 4 pouces (probablement aux tarses). Ce membre étoit couvert de nombreuses écailles jaunâtres, et plus larges en devant, brunâtres et plus petites en arrière. D'autres écailles fort larges recouvroient également la face supérieure des doigts, tandis que ceux-ci en dessous étoient calleux. Les doigts avoient peu de longueur relative, et étoient proportionnellement assez courts pour la grosseur du tarse, puisqu'en effet celui du milieu ou le plus grand n'avoit pas plus de 2 pouces de longueur, que les latéraux les avoient à peine, et que le pouce n'avoit que 18 lignes. Tous ces doigts étoient terminés par des ongles épais, durs, noirs, n'ayant pas 12 lignes, celui du pouce excepté.

Les navigateurs portugais et hollandois, bien que peu difficiles en fait de nourriture, essayèrent

en vain de manger la chair du dronte, après même l'avoir fait macérer. De là l'épithète d'oiseau de dégoût ou portant à vomir, *noseam movens avis*, qu'ils lui appliquèrent. Cette chair coriace, difficile à cuire, n'étoit pas propre à la table, celle de la poitrine et du ventre exceptée, dont la saveur n'étoit pas trop désagréable. Clusius tenoit encore, des navigateurs qui avoient tué des drontes, qu'on avoit trouvé deux pierres dans l'estomac d'un individu, pierres probablement avalées par l'oiseau sur les rivages, et lui trouvant quelques caractères des gallinacées, il le nomme *gallinaceus gallus peregrinus*.

Thomas Herbert, qui publia en 1634 la relation de ses voyages [1], décrit sous le nom de *dodo* l'oiseau qui nous occupe, en s'exprimant ainsi : « Le *dodo*, dénomination dont je ne connais ni l'origine ni l'étymologie, mais qui paroît être portugaise, et lui avoir été donnée à cause de sa simplicité, est un oiseau qui, par sa forme et sa rareté, peut être considéré comme une sorte de phénix. Son corps est arrondi et extrêmement gras; la lenteur de sa marche est en rapport avec sa corpulence. Quelques individus pèsent plus de cinquante livres. Il est meilleur à voir qu'à manger; son air est mélancolique, sa tête, différemment revêtue, est couverte en arrière par une sorte de capuchon de plumes d'un duvet noirâtre, et entièrement nue dans le reste, qui est d'une couleur blanchâtre, comme s'il étoit enve-

[1] Travels in Africa, Asia; 1626 and 1627. Mag. pittoresq., t. II, pl. XXV.

loppé dans une toile transparente. Son bec très crochu et recourbé en dessous, depuis les narines, qui sont au milieu, jusqu'à son origine, et d'un vert clair mêlé d'un jaune-pâle. Les yeux sont ronds, petits et brillants comme des diamants. Les plumes sont du plus fin duvet, comme cela a lieu chez les jeunes oies. Les ailes sont, comme dans l'oiseau de la Chine (le casoar des Indes), fournies de trois à quatre plumes courtes. Les jambes sont également courtes, fortes et noires. Le doigt de derrière est aigu; l'estomac jouit d'une grande activité, et il digère aisément les pierres et du fer. Sous ce rapport, et sous celui de la forme, il ressemble à l'autruche d'Afrique; on le trouve aussi dans l'île de Diégo Ramirès, une des Seychelles. »

Cette figure d'Herbert, copiée à la page 556 du tome 3 du Zoological journal, diffère beaucoup de celles de Clusius et de Willughby.

Niéremberg, dans sa compilation, copia en 1655 la description de Clusius. Il en fut de même de Jonston en 1657, de Bontius et de Pison [1], et enfin de Marcgrave. Charleton, dans son *Onomasticon*, publié en 1668, en parle sous les noms de *dodo lusitanicorum seu cygnus cucullatus*. On trouve dans un catalogue de Grew, en 1681, les restes de ces oiseaux indiqués par les mots *legs of the dodo* dans la célèbre collection de Tradescant. Or, on sait que cette collection en a possédé également un individu

[1] Hist. nat. et méd. des Indes-Orientales.

entier, rapporté de l'île de France, et ayant pour étiquette, suivant M. de Blainville, *dodar from the Island of Mauritius : it is notabl to fly being so big.* Cet individu passa de la ville de Lambeth, où vivoit Tradescant, à Oxford, dans la collection du docteur Ashmole, et y existait encore en 1700, au dire de Hyde [1], qui ajoute que le dodo est une poule indienne [2], qu'on trouve principalement dans l'île de Madagascar, à Bigarrops, et qui pond un grand nombre d'œufs. Il paroît que c'est en 1755 que la dépouille du dronte fut rejetée avec beaucoup d'autres de la collection à cause de sa dégradation, et qu'on se borna à conserver la tête et les pieds; ces parties ont été figurées par Shaw, pl. 113 et 166. Quant à la peinture à l'huile qui représente le dronte, on ignore son auteur : on sait seulement que, faite en Hollande sur un oiseau amené vivant, elle a été copiée par Pison en 1658, et qu'elle passa en Angleterre dans le cabinet de Hans Sloane, puis dans celui du peintre Edwards, qui en donna une gravure coloriée dans ses Glanures (pl. 294), que Blumenback a reproduite (Man., t. 1, p. 256).

[1] Hyde, de veterum Persarum, Parthorum, etc. religionis historia, cap. 24, p. 312.

[2] M. le baron de Freycinet, ancien gouverneur de l'île de Bourbon, s'est vivement occupé à recueillir des renseignements parmi les habitants de Bourbon, sur l'existence du dronte. Il nous a dit avoir interrogé un nègre fort âgé du quartier de Saint-Joseph, sur les bords de la rivière du Rempart, qui seul lui assura avoir beaucoup entendu parler de cet oiseau dans son enfance, et qu'il se trouvoit encore dans ce quartier dans les premières années de l'existence de son père.

En résumé, le dronte auroit été un oiseau massif, arrondi, ramassé dans ses formes sans élégance, et qu'auroient supporté des pattes courtes et grosses. Son cou, fort épais, auroit été contourné en S, et terminé par une tête volumineuse, et par un bec plus volumineux encore proportionnellement. Nul doute que les figures du dronte ne soient véritablement erronées. A l'époque où elles furent faites, on étoit loin de se piquer d'exactitude en histoire naturelle, et la plupart des ouvrages du temps en offrent la preuve. La peinture hollandoise, si souvent citée, semble représenter un oiseau fabriqué de diverses pièces, avec une tête d'albatros, un corps de casoar, une queue d'autruche, des pattes de manchots privées de leur membrane natatrice. Quant aux débris du musée d'Oxford, seuls ils attestent une espèce d'oiseau évidemment éteinte, et son bec se rapproche en effet par sa forme de celui de certains vautours, des sarcoramphes par la coupe, des rancancas par les narines; mais c'est plus particulièrement des casoars, des émous, des nandus, qu'il tient par la disposition des bandes écailleuses qui recouvrent les phalanges, et par la forme et la longueur des doigts, le pouce excepté. Il y a donc tout autant de raison à admettre le dronte parmi les oiseaux struthionides que parmi les gallinacées et les vautours.

LIVRE DEUXIÈME.

LES OISEAUX DE PROIE OU ACCIPITRES DIURNES.

Les volatiles, connus par les noms caractéristiques empruntés à leurs mœurs, *d'oiseaux de proie*, *d'accipitres* ou de *rapaces*, répondent dans l'ordre des oiseaux aux animaux carnassiers dans la classe des mammifères, et forment une famille naturelle dont toutes les espèces se nuancent en des types génériques peu distincts, et se groupent par des analogies de formes, d'habitudes, et même de coloration dans le plumage. Chez ces oiseaux tout annonce la puissance de leurs moyens de destruction; bec robuste et coupant pour déchirer leur proie; ongles acérés et fortement trempés pour la saisir; muscles et tendons énergiques pour mouvoir leurs serres; vue perçante pour la reconnoître; odorat subtil pour la deviner; ailes douées de la plus grande énergie pour se précipiter sur elle, l'atteindre et l'emporter. Quant à leurs caractères zoologiques, on peut les résumer ainsi : le bec est court, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, et très crochu. Les narines sont percées dans une membrane ou *cire*, qui sert de gaîne à la base du bec. Leurs doigts, au nombre de quatre, sont armés d'ongles ou *serres*,

rétractiles, arqués, aussi robustes qu'acérés, et les doigts à leur attache sont liés par un court repli membraneux. Leurs ailes, munies de pennes roides et fortes, sont façonnées pour un vol de longue haleine.

Les accipitres, distingués en diurnes ou en nocturnes, suivant que les yeux peuvent supporter ou sont forcés de fuir la lumière du jour, atteignent assez communément une grande taille, bien que celle des femelles soit toujours plus grande que celle des mâles, nommés par cette raison *tiercelets*. Ils vivent de proie qu'ils chassent sur terre comme sur le bord des eaux, et plus rarement de charognes et d'immondices; on les rencontre peu en troupes. Comme de véritables maraudeurs, ils aiment s'isoler de leurs semblables, et se partager une certaine surface de pays, sans souffrir que des étrangers viennent diminuer leur butin. Leur nids se composent de buchettes assez négligemment assemblées, jetées sur les branches d'arbres ou placées avec insouciance sur la roche nue, dans les lieux les plus inaccessibles des montagnes; de là le nom d'*aires*, qu'ils portent généralement. Les gens du monde n'ont sur ces oiseaux que des idées exagérées; ainsi la voracité lâche et dégoûtante des vautours, le courage et la magnanimité de l'aigle, la stupidité ignoble des buses, la férocité du milan, figurent depuis des siècles dans la langue des poëtes, sans que les images qui en résultent soient vraies dans le sens philosophique et naturel.

Nous allons successivement passer en revue les genres et les espèces qui appartiennent à cette grande famille, divisée aujourd'hui en un grand nombre de races par les nomenclateurs.

Dans les accipitres gallinacées, nous plaçons au premier rang les MESSAGERS (*serpentarius*) [1], qui semblent former le passage des oiseaux anomaux aux vrais accipitres. Ils ne renferment qu'une espèce décrite par Buffon, et figurée dans ses Enluminures, n° 721, sous le nom de messager du cap de Bonne-Espérance.

C'est près de ces derniers que doivent prendre place les CARIAMAS ou mieux *sariamas* [2], que la plupart des auteurs rangent parmi les échassiers. La seule espèce connue est le *saria* des Guaranis [3], le *seriema* des Brésiliens [4], décrit avec de nombreux détails par Marcgrave [5], mais dont l'histoire n'a été bien connue que dans ces derniers temps, par les descriptions de d'Azara et de M. Geoffroy Saint-Hilaire [6]. Le sariama huppé a trente pouces environ de longueur; il est supporté par des jambes grêles; son plumage est grisâtre-roux, finement ver-

1 La Cép., Cuv.; *ophiotheres*, Vieillot; *gypogeranus*, Illig. : Proc. III, 118.

2 Brisson ; *dicholophus*, Illig.; *palamedea*, L.; *microdactylus*, Geoff.; *lophorhynchus*, Vieillot.

3 Appunt. para la hist. nat. de los pax. del Paraguay y Rio de la Plata; Madrid, 1802, t. III, p. 101.

4 Wied Neuwied, act. Leop. cur. nat., t. II, p. 323, avec fig.

5 Hist. rer. nat. Brasiliæ, lib. V, p. 203.

6 Ann. du Mus., t. XIII, pl. 26; Temm., pl. 237; Vieillot, Gal., pl. 259.

miculé de brun; les ailes sont assez courtes, la queue est médiocre, arrondie, terminée de blanc sur les rectrices les plus extérieures; quant aux tarses, ils sont jaunes, ainsi que l'iris, et le tour des yeux est nu et bleuâtre; une huppe de petites plumes molles part du front et de la base du bec, qu'elle recouvre.

Celui-ci est long, crochu, fendu jusque sous les yeux, et a la plus grande ressemblance avec celui des oiseaux de proie, ainsi que le dit Cuvier dans son Règne animal. Les jambes sont écussonnées, très élevées, minces et terminées par des doigts très courts, ayant entre eux un léger repli membraneux. Le Cariama vole très mal, et se tient de préférence sur la lisière des forêts claires et sur les collines pierreuses, où il se nourrit de lézards et d'insectes; on le voit aussi parcourir les savannes, où ses longues jambes lui permettent de voyager pour y chercher des grenouilles et autres animaux. Il vit par paires ou en petites troupes; son naturel est très défiant. Toutefois, il ne prend son vol qu'à la dernière extrémité, et encore est-ce pour aller se percher sur un arbre, et faut-il, pour le décider à cette action, qu'il soit fortement pressé. Les jeunes, nourris en domesticité, mangent parfois de la viande; mais jamais les graines de maïs, et on peut les priver de telle sorte, qu'ils vont dans les villages et dans les champs, puis reviennent à la basse-cour à la manière des autres oiseaux domestiques. Leur voix ressemble à celle des jeunes dindons, et leur chair est, au goût des habitants du Paraguay, très savoureuse, et par suite recher-

chée. La femelle pond deux œufs qu'elle dépose sur le sol sans faire de nid.

Les accipitres diurnes forment une riche et très nombreuse famille, divisée aujourd'hui en un grand nombre de groupes secondaires, sous-divisés eux-mêmes en tribus, que nous passerons successivement en revue.

Les VRAIS VAUTOURS (*vultur*)[1] ont été l'objet d'un article étendu dans notre tome VI[2]; mais cet article, par suite de nouveaux travaux, a besoin d'une rectification dans les noms. Tous les vrais vautours sont de l'ancien monde, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie; Buffon n'a connu que l'arrian ou vautour noir, et le griffon[3], tandis qu'on admet aujourd'hui: l'oricou d'Afrique (*V. auricularis*[4] et *ægipius*), le vautour royal[5], le chincou[6], le chasse-fiente[7], le vautour à calotte[8], le cathartoïde[9], et le CHAUGOUN, sur lequel plane des doutes nombreux, et que nous décrirons avec détail d'après des individus bien conservés, quoique jeunes.

Ce vautour, dont l'âge moyen a été figuré par Levaillant, pl. 11 de ses oiseaux d'Afrique, et dont

1 Illig., Prod.; Cuv.
2 Page 1 à 34.
3 *Vultur fulvus.*
4 Daudin, Levaill., Af. pl. 9.
5 *V. pondicerianus*, Temm., pl. 2.
6 *V. monachus.*
7 *V. kolbii.*
8 *V. occipitalis*, Ruppell; chincou, Temm, pl. 13. Des bords du Zaïre; Proceed., t. I, 13, 69 et 169.
9 *V. angolensis*, Lath.

l'adulte est représenté dans les planches coloriées de M. Temminck, pl. 26, est le *vultur indicus* de Latham, que Forster mentionna le premier sous le nom de *vultur indus*.

Le chaugoun [1] a souvent été confondu avec le grand vautour des Indes de Sonnerat (*V.* aux Indes, t. 4, pl. 95, qui serait le *vultur galericulatus* des planches coloriées n° 13), ou le *vultur Occipitalis* de Cretzmar, dans l'atlas de Ruppell (pl. 22); le vautour de Kolbe de Daudin, si l'on s'en rapporte à M. Temminck. Mais la figure de Sonnerat est trop mauvaise pour qu'on puisse affirmer cette identité : pour nous cette figure est celle du chaugoun.

Le bec du chaugoun est très robuste, convexe à partir d'un renflement frontal assez saillant, et terminé en pointe crochue et très recourbée. Les bords de la mandibule supérieure sont minces, aiguisés et rebordés vers leur partie moyenne. La mandibule inférieure est convexe en dessous, canaliculée, et à bords très coupants. La commissure est membraneuse, ainsi que l'intervalle qui existe entre les deux branches. Les narines sont percées en scissure verticale et étroite dans la partie étranglée du bec; la teinte du rostre entier est noirâtre.

Les paupières sont nues, peu fendues, et entourées sur leurs cartilages tarses de plumes simples, rigides, imitant des cils; l'orifice extérieur du méat auditif est arrondi, entièrement nu.

[1] Lesson, Voy. de Bélanger, p. 211.

Les tarses du chaugoun sont très gros, très robustes, très puissants. Les tendons qui en occupent la partie interne sont enveloppés de gaînes assez larges, et l'épiderme, bien que dense, n'adhère point intimement aux tissus sous-jacents; les plumes des jambes s'étendent jusqu'aux genoux; les écailles de l'épiderme ne sont point lamelleuses ou rangées par squamelles, mais elles sont disposées en aréoles séparées, petites et ovalaires sur la surface de l'épiderme; le tarse, du talon à la naissance du pouce, a près de 4 pouces; le doigt du milieu est long à lui seul, l'ongle compris, de plus de 4 pouces 1/2; les doigts interne et externe sont au contraire à peu près d'égale longueur, et l'interne est libre à sa base, tandis que l'externe est largement soudé au médian par un fort repli membraneux. La plante des pieds du vautour qui nous occupe est très charnue, très rugueuse, et renflée au milieu de chaque phalange; le dessus des doigts est protégé par des squamelles qui sont au nombre de sept sur le doigt externe, de onze sur le médian, et de cinq sur le doigt interne; le pouce n'en offre que quatre. Les ongles sont épais, très forts, très crochus, parfaitement lisses et convexes en dessus, et creusés en gouttières en dessous; ils sont bruns, couleur également propre aux écailles des pieds, dont l'épiderme est grisâtre.

Les ailes de ce vautour sont presque aussi longues que la queue; elles sont très amples et très puissantes, et d'une force proportionnée à celle de l'oiseau.

Les rémiges surtout sont d'une rare solidité; leur tige, forte et vernissée, n'est garnie sur le bord externe que de barbes serrées, mais très courtes, tandis que celles du côté opposé sont cinq fois plus longues. L'extrémité des rémiges est pointue. La première, bien que longue, est plus courte que les 2e, 3e, 4e et 5e, qui sont les plus longues. Les rémiges secondaires sont larges, nombreuses, roides et arrondies à l'extrémité; les couvertures surtout sont d'une ampleur remarquable : elles ont chacune jusqu'à trois pouces de largeur. La queue est ample, longue de sept pouces; les rectrices sont très rigides, un peu usées à leur sommet ce qui est dû sans doute aux habitudes de ce vautour, de se poser fréquemment sur le sol; leur rachis est roide, noir et lustré en dessus, creusé en gouttière en dessous. Nous n'en avons compté que dix, bien qu'il soit certain qu'il devoit en avoir douze.

Le plumage de ce vautour est sec, cassant; la tête et le cou sont garnis d'un duvet rare, court et grêle sur la peau noirâtre et nue qui enveloppe ces parties. Sous la gorge et sur les joues on n'aperçoit que quelques poils légers, roussâtres, assez régulièrement implantés; sous le cou ces poils se décomposent en légères barbules soyeuses d'un blanc satiné, qui s'épaississent sur le devant et au bas du cou; un duvet floconneux, serré, mais court, occupe l'occiput et règne sur le cou en dessus.

A la partie inférieure du cou, entre les deux épaules, des plumes allongées, serrées en touffe

épaisse, forment un demi-collier, beaucoup moins fourni cependant que chez plusieurs autres vautours; ces plumes, un peu recourbées, ne sont ni arrondies ni distinctement lancéolées, elles sont étroites et à barbes lâches. Leur couleur est un blanc sale ou légèrement roussâtre.

Une couche de très petites plumes, pressées, comme agglutinées, tapisse toute la surface extérieure du jabot; elles sont d'un brun-fauve, les plumes du thorax, du ventre, des flancs et des couvertures inférieures sont longues, à barbules allongées et lâches, d'un roux-brunâtre-clair, que rend plus remarquable une flammèche blanchâtre allongée qui en occupe la partie moyenne.

La couleur dominante des plumes du corps et des ailes est un brun-roux mélangé de roux-clair, et parfois de brun décidé; toute la partie supérieure du dos tire sur le noirâtre ou brunâtre, tandis que sur les ailes c'est le roux-blond qui domine; quant aux rémiges et aux rectrices, elles sont d'un noir franc; un épais duvet blanc et cotonneux garnit le corps.

L'individu que nous décrivons avoit 3 pieds moins 2 pouces de longueur totale, le bec seul, à partir du front avoit 20 lignes.

Levaillant (Af., t. 1, p. 32) est le premier auteur qui ait appliqué comme diagnose au *chaugoun* le nom qu'il a reçu des habitants du Bengale, et dont on ignore l'étymologie. C'est en effet de cette partie de l'Inde que provient ce vautour, nulle part plus

commun qu'aux environs de Pondichéry et de Calcutta. Ses mœurs et ses habitudes sont analogues à celles des autres espèces; mais son bec et ses membres robustes portent à croire qu'il ne vit point exclusivement de charognes ou de bêtes mortes, ainsi que le font les percnoptères et les cathartes du nouveau continent.

Les SARCORAMPHES [1] se trouvent décrits dans le t. VI de ce complément [2]; dans le t. X (p. 197), nous avons cru devoir consigner les documents les plus authentiques, et les seules sources où l'on puisse recourir, pour l'histoire du CONDOR [3], si surchargée d'erreurs dans Buffon; il en est de même des CATHARTES [4], des PERCNOPTÈRES [5] et des GYPAETES [6], pour lesquels nous n'avons aucuns faits nouveaux à citer.

Après la famille des vautours vient celle des faucons; les IRIBINS [7] semblent conduire de l'une à l'autre, et l'iribin noir, seule espèce connue, a été décrite précédemment (t. VI, p. 63), et a les plus grands traits de ressemblance avec les RANCANCAS [8] dont l'unique espèce, signalée par Buffon, se

1 *Sarcoramphus*, Dum.

2 Page 34 à 43.

3 *Sarcoramphus gryphus*, Dum.; Proceed., t. III, p. 78. Le *cóndor*, t. VI, p. 36.

4 *Cathartes*, Illig.

5 Proceed., t. II, p. 78; *neophron*, Sav.

6 *Gypaetos*, Storr; *phene*, Sav.

7 *Daptrius*, Vieill.

8 *Ibycter*, Vieill.

trouve figurée pl. 417 des Enluminures, sous le nom de *petit aigle à gorge nue*.

Les CARACARAS [1], ainsi nommés par analogie avec leur cri, sont des accipitres à face nue, à cire poilue, à tarses réticulés; leurs ongles sont médiocres et peu crochus, les ailes sont longues et pointues. Le vrai *caracara* [2] a sur la tête une calotte noire, et son plumage est barriolé de rayures blanches et brunes, transversalement disposées. Cet oiseau, excessivement multiplié au Brésil et au Paraguay, est nommé *carancho*, sur les bords de la Plata. Il vit par paires, son vol est rapide, sa démarche aisée et légère, et il cherche surtout les charognes, les insectes, les reptiles et même les mollusques. Il niche indifféremment dans les arbres ou dans les halliers, et la femelle pose une sorte de nid, fait négligemment avec des buchettes, sur les fourches que lui présentent les cimes des arbres dans les pays boisés, ou le dépose à terre, sous les touffes d'herbes, dans les plaines rases nommées *pampas*. On regarde comme variété les individus [3] à plumage ferrugineux, à cire rosée, à vertex marron et comme huppé, et on n'en distingue point le rapace du Brésil [4] à face nue et à plumage rayé, décrit par le docteur Spix.

[1] *Polyborus*, Vieill.; *gymnops*, Spix.

[2] *Polyborus vulgaris*, Vieill., pl. 7; Spix, pl. 1.

[3] *Falco cheriway*, Jacq.; *vultur cheriway*, Lath.

[4] *Gymnops fasciatus*, Spix; *G. stigilatus*, ibid., jeune âge, Avium bras., pl. 4.

Les AIGLES[1] forment une tribu des plus remarquables dans la famille des rapaces, par leur courage, leur audace et par l'énergie de leurs appétits, comme par la grandeur de leur taille. Leur bec est puissant, fortement recourbé au sommet; leurs ailes sont pointues et aussi longues que la queue. Celle-ci est carrée, égale ou étagée. Mais ce qui les distingue des *aigles-pêcheurs*, sont leurs tarses, complétement emplumés jusqu'à la naissance des doigts. Les aigles recherchent une proie vivante, qu'ils emportent dans leurs *aires*, qu'ils placent sur les pointes des rochers les plus inaccessibles; mais, pressés par la faim, ils se rejettent volontiers sur les charognes.

Leur vision a cela de particulier, qu'une membrane dite *clignotante*, peut se tirer sur le globe de l'œil et affoiblir les rayons lumineux : de là l'opinion vulgaire que les oiseaux de ce genre savent impunément fixer le soleil. Les aigles vivent donc sur les plus hautes montagnes, et ne descendent qu'accidentellement dans les plaines; ils sont répandus sur toute la surface du globe, et une espèce habite la Nouvelle-Hollande, et se fait distinguer des autres par sa queue étagée.

Buffon n'a bien connu que : 1° L'AIGLE COMMUN[2] répandu sur toutes les montagnes de l'Europe et de l'Amérique, et qui varie par les nuances de son plumage, de manière à avoir été décrit sous plu-

[1] *Aquila*, Briss., Cuv.

[2] *Falco fulvus*, Gm.; enl. 609.

sieurs noms [1]; car on n'en distingue point l'aigle royal [2], bien que quelques auteurs, Buffon à leur tête, en aient fait une race séparée. Ce dernier seroit l'aigle commun dans son plumage parfait [3]. Les autres espèces sont :

2° L'aigle impérial [4] plus petit que le précédent; sa tête est dorée, son plumage brun-fauve uniforme, les scapulaires exceptés, où l'on remarque une large tache d'un blanc-pur; la queue est noire, ondée de gris à la partie supérieure. Le jeune est roux brunâtre en dessus, roux-doré sur la tête et le cou, et fauve-clair sur le ventre. L'histoire de cette espèce se confond avec celle de l'aigle royal dans la plupart des anciens auteurs, et cependant de nombreuses différences les distinguent. Le port de l'aigle impérial, lorsqu'il se perche ou lorsqu'il est à terre, est caractéristique, car il préfère une direction horizontale du corps; une marche lente et saccadée comme celle d'un dindon. L'aigle royal, au contraire, a la mine fière : car il lève orgueilleusement la tête, et affecte une position verticale du torse. Cet oiseau que M. Vieillot appelle *aigle de Thèbes* [5], habite les vastes forêts des hautes montagnes du midi et de l'est de l'Europe, et il ne descend

1 *Falco fulvus canadensis*, Edw.; *falco niger*, Brown, pl. 2 : Instit., p. 125, et Proceed., t. III, p. 15.

2 *Falco chrysaëtos*, Gm.; enl. 410 ; Proceed., t. II, p. 79.

3 Temm., Man., t. I, p. 39.

4 *Aquila heliaca*, Sav., Egypte, pl. 12; Temm., 151 et 152 ; *falco mogelnik*, Gm.

5 Gal., pl. 9.

que très rarement dans celle des plaines. Il est commun sur toute la côte septentrionale d'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'à la Gambie. Il chasse aux lièvres, biches, marcassins, renards, chats, etc., qui sont sa proie ordinaire, bien qu'il ne craigne pas d'attaquer les veaux, les brebis et les chevreuils qu'il parvient à tuer, et qu'il dépèce pour emporter les lambeaux dans son aire.

3° L'AIGLE CRIARD[1], aussi nommé *petit aigle* ou *aigle tacheté*, est encore une espèce qu'on a confondue avec l'aigle commun, bien que sa taille soit d'un tiers moindre. Le mâle a le plumage uniformément brun, la queue noirâtre, rayée de brun-clair, des taches fauve-pâle, disposées par bandes sur les petites couvertures, et des taches fauves sur les épaules. Les jeunes ont l'extrémité de leur queue blanche, et les vieux individus sont entièrement bruns. L'aigle criard, ainsi nommé à cause de sa poltronnerie, puisqu'on assure qu'il se laisse vaincre par l'épervier, habite les Apennins et quelques autres petites chaînes du midi de l'Europe, car il se montre rarement dans le Nord. Sa mince taille et ses serres peu robustes ne lui permettent que de chasser de foibles animaux; on peut le dresser à la fauconnerie tant sa docilité est grande, et en ce sens, il s'éloigne beaucoup des mœurs du reste de la famille.

4° L'AIGLE BOTTÉ[2], autre espèce de l'Europe orien-

[1] *Falco nævius* et *maculatus*, Gm.; *aquila nœvia*, Sav., Egypte, pl. 1 et 2.

[2] *Falco pennatus*, Brisson; suppl., pl. 1; Temm, 33; Proceed., t. IV, p. 50.

tale, et qui s'est propagée dans les contrées voisines en Asie et en Afrique, apparoît parfois aux environs de Paris et sur quelques autres points de la France. Sa taille est un diminutif de celle des aigles commun et impérial, et ses tarses cessent d'être empennés un peu au-dessus des doigts. C'est plus particulièrement en Saxe, en Hongrie, en Autriche, que vit cet aigle, dont les mœurs sont peu connues. Son plumage est roux-brun, avec flammèches noires sur le dos, roux-clair-blanchâtre, avec des stries brunâtres sur le ventre; le mâle a 17 pouces 6 lignes de longueur et la femelle 18. Les jeunes ont plus de brun-roussâtre sur la tête et sur le cou, et plus de roux-clair sur les parties inférieures; on remarque chez tous les sujets huit à dix plumes d'un blanc-pur placées à l'insertion des ailes.

M. Cuvier, a décrit dans une note de son Règne animal une espèce d'aigle, qui pourroit bien faire double emploi avec la précédente. Son *petit aigle du Sénégal*[1] est semblable à l'aigle commun, excepté qu'il a les narines moins rondes; et le jeune a sous la queue un grand nombre de petites bandes grises.

5° L'Aigle bonelli[2], que M. Vieillot a décrit le premier dans les Mémoires de l'Académie de Turin, est encore une espèce européenne des montagnes de la Sardaigne, bien qu'on en ait vu des individus aux environs de Paris. Sa taille est intermédiaire entre celle de l'aigle commun et de l'im-

1 *Falco senegalensis*, Cuv., t. I, p. 326.

2 *Aquila Bonelli*, Vieill.; Temm., pl. 288.

périal. Son plumage est brun-noirâtre, tandis que les plumes du cou et des parties inférieures sont couleur de rouille et flammées de blanchâtre et de brun. Sur la poitrine se dessine une tache blanche. Les tarses sont velus jusqu'aux doigts, qui sont olivâtres. La queue est légèrement étagée.

6° L'Aigle ravisseur [1], que M. Cuvier a mentionné sous le nom de *petit aigle du Cap* [2], varié de brun, de fauve et de noirâtre, provient effectivement du cap de Bonne-Espérance. Il a de grands rapports avec les aigles criard et bonelli, mais son bec est à peu près de la force de celui de l'aigle commun; ses serres robustes terminent des doigts courts, et la jambe se trouve recouverte de longues plumes qui forment de larges bottes. Le mâle a le plumage isabelle café-au-lait, brunâtre sur le ventre et sur le corps. La femelle a des flammèches brunes, la queue barrée en travers de blanchâtre, et des stries blanches sur les plumes du manteau.

7° L'Aigle vautour [3], aussi nommé *choka* [4], *aigle de Verreaux* [5] et *caffre* [6], habite les pics les plus abruptes des montagnes du cap de Bonne-Espérance, où il vit principalement de damans et même de charognes, à la manière des vautours; il va par paires, et n'a pas les mœurs des autres aigles.

[1] *Falco rapax*, Temm., 455.
[2] *Falco nœvioides*, Cuv., t. I, p. 326.
[3] *Falco vulturina*, Daudin, t. II, p. 53.
[4] *Aquila choka*, Smith, Proceed., t. VII, p. 45.
[5] *Aquila verreauxii*, Cent. zool., pl. 38.
[6] Afriq., pl. 6; *falco vulturinus*, Shaw.; Vieill., Encycl., t. III, p. 1197.

Le bec est bleuâtre-plombé ; la cire et les doigts sont jaunes et les ongles bruns. Les plumes de la tête sont étroites, légèrement rigides, et le tour des yeux est nu ; un noir lustré et foncé colore la tête, le cou, le haut du corps et toutes les parties inférieures ; en un mot, cette espèce est d'un noir intense que relève un blanc neigeux qui règne sur le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue ; les ailes, dont les rémiges sont puissantes et recourbées, sont noires, mais les plumes scapulaires supérieures sont blanches, et les pennes primaires et bâtardes sont d'un gris-roussâtre que raient en travers des stries de cette dernière couleur, à teinte beaucoup plus foncée ; les rectrices rigides et amples donnent à la queue une forme un peu arrondie, que l'extrémité des ailes n'atteint pas tout-à-fait : elles sont noires, et rayées transversalement en dessous. Les plumes duveteuses qui recouvrent les tarses jusqu'aux doigts sont également brunes.

Nous regardons le caffre comme identique avec notre aigle Verreaux, d'après les observations faites au Cap par M. Smith ; cependant nous devons dire que Levaillant, ce descripteur aussi exact que bon et minutieux observateur, ne parle nullement du dos blanc du caffre, car il dit catégoriquement (pag. 18) : « Tout son plumage est d'un noir mat. » De plus, tout ce qu'il rapporte des habitudes de ce caffre ne peut s'accorder avec les formes de l'aigle Verreaux.

8°. L'AIGLE GRIFFARD[1] est une espèce dont on est

[1] *Aquila armigera*, Lev., Af. pl. 1. *Falco armiger*, Shaw.

redevable aux courses aventureuses de Levaillant, dans le pays des grands namaquois. C'est dans la Cafrerie que vit presque exclusivement le griffard, remarquable par la blancheur de son plumage sous le corps, tandis que le dessus semble tigré, par le mélange de blanc et de brun. Toutefois le dos et les couvertures de la queue sont bruns. Il n'y a pas d'autre différence entre le mâle et la femelle, si ce n'est que cette dernière est d'un tiers plus grosse que le mâle. Cette race vit par couples, qui perchent sur la cime des plus grands arbres, où ils bâtissent leur aire en lui donnant une forme de plancher. La femelle pond deux œufs, entièrement blancs, qu'elle couve avec sollicitude.

Pendant quelle remplit ces fonctions, le mâle veille à ses besoins et à ceux de la progéniture. Les griffards perchés poussent fréquemment des cris aigus et perçants, entremêlés de cris rauques et lugubres.

9° L'aigle malais [1], adulte, a son plumage entièrement brun, couleur de suie, plus ou moins noirâtre, suivant l'âge des individus. Les pennes de la queue seules sont marquées de quelques grandes lunules blanchâtres, et les rémiges sont rayées de blanchâtre. Cet aigle chasse aux oiseaux, aux reptiles, et même aux insectes. Il habite les îles de la Sonde, Sumatra, et Java notamment.

10° L'aigle australien [2] semble faire le pas-

[1] *Falco malayensis*, Reinw., Temm. 117.

[2] *Falco fucosus*, Cuv., t. III, p. 1. Temm. 32; Trans. linn. soc., t XV, p. 188.

sage des aigles aux Pygargues, car ses tarses ne sont pas complétement vêtus. Sa queue assez longue, de couleur fauve, très étagée, dessine une sorte de cône. Son plumage est d'un brun-noirâtre, varié de roux-doré assez clair, ou de jaunâtre. La gorge et le devant du cou sont d'un brun-noirâtre, la tête et la nuque d'un beau roux-doré. Sa taille est de 2 pieds 6 pouces. Cet aigle habite la Nouvelle-Hollande.

11° L'AIGLE INDIEN [1] a été observé dans les montagnes de Vindhyian, situées entre Bénarès et Gurrah Mundela, dans l'Inde continentale. Son plumage est varié de brunâtre, tandis que la tête, la poitrine, les rémiges secondaires et la queue sont d'un brun plus foncé. Celle-ci se trouve être bordée d'un liseré blanc à son extrémité. Les pennes primaires sont noires, et les plumes de la tête et du cou, légèrement lancéolées, sont d'un roux-pâle.

12° L'AIGLE A DEUX RAIES [2] est encore une espèce de l'Inde qu'on trouve figurée dans la *Zoologie indienne* du général Hardwicke. L'iris est d'une couleur d'ocre-jaunâtre, teintée de brun. Les jeunes ont une coloration plus claire que les adultes. Le colonel Sykes a trouvé le corps d'un rat avalé tout entier dans l'estomac de ce rapace, qui a 28 pouces de longueur, sans y comprendre la queue qui en a 10.

Les PYGARGUES OU AIGLES PÊCHEURS [3], ont été

[1] *Aquila vindhiana*, Franklin, Proceed., t. I, p. 114.

[2] *Aquila bifasciata*, Hardw. et Gray, zool. ind.

[3] *Haliœtus*, Sav., ois. de l'Egypte et de la Syrie, p. 8.

distingués des véritables aigles par un naturaliste d'une sagacité rare et incontestable, M. Jules-César Savigny, qui leur assigne pour caractères d'avoir: une cire lisse, des narines lunulées et transverses, des tarses épais, nus, et garnis d'écailles. Ils se nourrissent d'animaux vivants ou morts, de charognes. Quelques-uns fréquentent les rivages pour y vivre de poissons. Les espèces les plus anciennement connues sont celles qu'a décrites Buffon sous les noms d'*orfraie* ou de *grand aigle de mer* [1], que les auteurs systématiques ont mentionné par trois synonymes [2], et son *aigle à tête blanche* [3], si abondamment répandu dans tout le nord du globe. Le petit *aigle des grandes Indes* de Buffon [4], ou le *garruda* vénéré des Hindous [5], appartient encore à cette tribu, qui s'est enrichie des espèces suivantes :

1° Le BLAGRE [6], le même, sans contredit, que M. Temminck a figuré sous le nom d'*aigle océanique* [7], paroît habiter l'extrémité australe de l'Afrique, les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande et quelques îles de l'Océanie. Le manteau, les ailes et la première moitié de la queue sont d'un cendré-noirâtre, tandis que tout le reste est

1 Enl. 415 et 112.
2 *Falco ossifragus*, *albicilla* et *albicaudus*, Gm.
3 Enl. 411; *falco leucocephalus*, Gm.; Wils. 36.
4 Enl. 416.
5 *Haliætus girrenera*, Vieill., pl. 10; Proceed., t. II, p. 78.
6 *Haliætus blagrus*; Lev. Af., pl. 5.
7 Pl. col. 49.

blanc. Le blagre se nourrit presque exclusivement de poissons, qu'il aperçoit du haut des airs, et qu'il saisit en plongeant sous l'onde. Souvent il reste des matinées entières perché sur un rocher, et les yeux fixés sur l'eau. Il vole à une prodigieuse hauteur, d'où on l'entend pousser des cris aigus. Sa vue est tellement perçante, que Levaillant affirme en avoir vu descendre presque des nues, et tomber en ligne droite sur des poissons qui nageoient à la surface de l'eau, et s'envoler avec les plus gros pour les manger à leur aise. Ces rapaces sont abondamment couverts d'une graisse huileuse qui donne à leur chair une saveur détestable.

2° Le Pygargue de Macé [1] habite le Bengale et les Moluques. Son plumage est remarquable par le blanc pur qui recouvre le front, les joues, le menton et le devant du cou, tandis que les plumes étroites de l'occiput, celles du thorax, sont blond-doré. Le dos, les ailes et le ventre sont d'un brun qui tire au marron-foncé sur ces dernières parties. La queue est ardoisée en dessous et terminée par une bande brune. Les jeunes sont variés de brun-roussâtre et ont la queue bordée de blanc.

3° Le pygargue vocifer [2] a les parties antérieures du corps et de la queue d'un blanc pur, et le reste brun-roux, mêlé de noir. Les plumes de la tête, du cou et les scapulaires blanches ont des côtes d'un noir luisant. La femelle a moins de noir

[1] *Haliætus Macei*, Temm., col. 8 et 223.

[2] *Haliætus vocifer*; Lev., Afriq., pl. 4.

que le mâle. Son blanc est moins pur et le roux moins vif. Les jeunes ont du gris-cendré au lieu de blanc. Le vocifer se tient sur les bords de la mer, mais plus particulièrement aux embouchures des rivières sur les côtes orientales et occidentales d'Afrique. Il vit de poissons qu'il saisit en plongeant avec vélocité. Son nom lui a été donné de l'habitude qu'il a de pousser des cris fortement accentués et sur divers tons. Quelquefois il articule les syllabes *ca-hou-cou-cou*, et c'est alors un signe de satisfaction. Ce rapace est monogame, et la femelle construit son nid sur le sommet des arbres.

4° L'AGUIA [1], ou l'*aigle noir et blanc* de d'Azara [2], est un pygargue fort répandu au Brésil et au Paraguay : son plumage est, sur le corps, d'un brun plus ou moins cendré, tandis que les côtés de la poitrine sont d'un brun-ardoisé, et que le dessous est blanc.

5° Le PYGARGUE LEUCOPTÈRE [3] habite les contrées les plus reculées de l'Asie, et notamment le Japon; ses tarses sont à demi vêtus, et il est brun-noirâtre, le front, la moitié supérieure des ailes, les cuisses, l'abdomen et la queue exceptés, qui sont d'un blanc pur. Sa longueur totale est de 3 pieds 2 pouces. On ignore ses habitudes.

6° Le PYGARGUE ICHTHYOPHAGE [4], ou le *jokowuru*

[1] Temm., pl. 302 ; Ois. parag. I, 43, esp. 8.

[2] *Spizaetus menaloleucus*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1256.

[3] *Falco leucopterus*, Temm. 489.

[4] *Falco ichthyætus*, Horsf. Zool. res. in Java, avec fig.

des Javanois, paroît habiter la grande île de Java et même le Bengale. Sa tête est d'un gris-cendré, passant au gris-brun-roussâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ailes sont brunes et plus courtes qu'à quelques autres espèces. Le bas-ventre, les cuisses et les couvertures inférieures sont d'un blanc-neigeux. La queue, légèrement échancrée et blanche, est terminée par un ruban noir. Il fréquente les bords des rivières, la Kediri notamment.

7° Le PYGARGUE DE CALEY [1] habite la Nouvelle-Galles du sud. Il est brun-roux, varié de noir. Ses rémiges sont fauves, et les rectrices sont cendrées et rayées de noir. Sa longueur totale est de 22 pouces.

Les CARACARAS [2] tiennent des aigles, des pygargues et des buses; ils vivent dans le Sud, soit de l'Amérique, au Brésil, au Paraguay, aux îles Malouines, soit à la Nouvelle-Zélande et à la Tasmanie. Leurs caractères sont assez faciles à saisir; leur tête est plus bombée que celle des aigles et des buses, et ils n'ont pas la saillie de l'orbite aussi prononcée que les premiers; le bec est moins recourbé, moins gros et moins pointu que celui de tous les autres accipitres. Les tarses sont à peu près nus, c'est-à-dire peu vêtus au-dessous de l'articulation, et recouverts d'écailles hexagonales; leur cire a des poils rares et les narines sont rondes; les ailes atteignent le milieu de la queue, et celle-ci, assez allongée, a les plumes latérales plus courtes que les moyennes; la

[1] *Haliœtus Calei*, Vig. et Horsf., Trans Soc. linn., t. XV, p. 186.
[2] *Polyborus*, Vieillot.

tête et le cou sont revêtus de plumes étroites et lancéolées qui peuvent se redresser. Les caracaras ont des mœurs distinctes, suivant d'Azara; ils volent horizontalement, plus bas que les aigles, plus haut que les buses; leur démarche est aisée, leur caractère peu craintif; ils perchent sur les arbres, sur la terre et sur les toits des maisons; ils se nourrissent de charognes, de grenouilles, de mollusques marins, de chenilles, etc.

Le type de ce petit genre, le *gaviaon* des Portugais, le *carancho* des habitants du Paraguay, est le véritable CARACARA de Marcgrave [1]. Il est grand comme un bulbuzard; a sur la tête une sorte de calotte noire, se prolongeant en huppe, le corps rayé en travers de noir et de blanc, des plumes blanches effilées sur la gorge, les ailes, les plumes tibiales et le bout de la queue noirs. La femelle place sur la cime des plus grands arbres ou dans les halliers, une aire spacieuse et presque plate, tapissée de crins, et y dépose deux œufs rouge-tanné, pointillés de rouge de sang. Le caracara commun a du courage: on en voit cinq ou six individus se réunir pour attaquer un animal qu'un seul ne pourroit abattre, et il leur arrive souvent de poursuivre les vautours et de leur faire rendre leur proie.

Le CARACARA FUNÈBRE [2] s'éloigne un peu, par ses

1 *Falco Brasiliensis*, Lath., *Polyborus vulgaris*, Vieill., Gal. pl. 7. Jeune, Spix pl. 1.

2 *Falco novæ Zelandiæ*, Lath.; Temm., pl. 192 à 224: *Falco harpe*, Forster, pl. 36, 37, 38.

caractères du précédent, pour se rapprocher davantage des buses. Sa taille est celle de l'aigle criard; sa queue est légèrement arrondie, et les ailes atteignent les trois quarts de sa longueur. Le plumage des adultes est d'un noir profond, avec des stries blanches toutefois, sur les plumes du cou, du dos et de la poitrine. Les cuisses sont roux-vif, et les pennes caudales sont liserées de blanc : le bec est blanc, et la cire orangée. Les jeunes sont d'un blanc fuligineux, avec du roux au bas du cou, au milieu des ailes et à la queue.

Ce caracara est très commun sur toutes les terres antarctiques, et semble être le rapace le plus répandu vers le pôle sud, car on le retrouve à la Terre-de-Feu, aux îles Malouines, à la Nouvelle-Zélande, à la Terre-de-Diemen et au sud de la Nouvelle-Hollande.

M. Bennett a décrit[1] sous le nom de caracara à croupion blanc [2] le jeune âge du vautour d'Angola de Gmelin [3].

Les CHIMANGOS ou *chiis* [4] sont des accipitres fort singuliers quant à leurs habitudes, et que d'Azara a fait connoître avec détails, bien que nous n'en possédions aucune bonne figure [5]. Les deux espèces connues ont pour habitude de se rouler dans la poussière ou de se percher de préférence sur les arbres

1 Proceed. 1, 13 à 169.

2 *Polyborus ? Hypoleucus*, Benn. *ibid.*

3 *Vultur Angolensis.*

4 *Parasifalco : Milvago*, Spix.

5 Celle de Spix est plus que médiocre.

secs, les monticules de terre, les tas de pierres. Leur vol est lent, et jamais on ne les voit attaquer ni les oiseaux ni les mammifères; elles poussent l'une et l'autre, et d'une manière très répétée, les syllabes *chiii* ; aussi leur donne-t-on ce nom sur les bords de la rivière de la Plata. Au reste, à cela près de leur taille, qui ne dépasse point celle d'un choucas, ce sont des pygargues par l'ensemble de leurs caractères. Les chimangos vivent exclusivement au Paraguay.

Le Chimango proprement dit[1] a 13 pouces de longueur : son bec est blanc-verdâtre et sa cire jaune-pâle. Les plumes de la tête, qui se terminent en pointes, ont leur centre noirâtre et l'extrémité d'un brun plus clair. La gorge, le devant du cou et le ventre sont roussâtres. La poitrine et les jambes sont d'un brun-foible, avec des raies noirâtres et blanchâtres. Les plumes anales sont blanches, les pennes primaires des ailes et leurs couvertures supérieures sont d'un noir-luisant, mélangé de blanc-roussâtre, avec des raies et des points noirs. La queue, cendrée à son origine, a une bande brune liserée de blanc. Le chimango est assez rare au Paraguay, mais on le voit en grand nombre sur les maisons de campagne éparses sur les bords de la rivière de la Plata. Il niche dans les sables où existent des trous de fourmis, ou sur des monticules formés par ces insectes. Il pond des œufs roux piquetés de brun, dans un nid composé de petites bûchettes.

[1] *Polyborus chimango*, Vieill., t. 3, p. 1182 Encycl.. Azara, n. 5.

Le Chimachima [1] a la taille un peu plus forte que le chimango. Son bec est d'un blanc-bleuâtre, l'iris roux-brun et les paupières jaunes. Un trait noir part de l'œil et va joindre l'occiput. Le reste de la tête et du cou est d'un blanc-roussâtre, ainsi que les côtés et le dessous du corps. Le dos est noirâtre. Les ailes présentent une grande plaque marbrée de blanc et de noir. La queue est rayée de noirâtre et de blanc-sale. Cet oiseau relève parfois les plumes de l'occiput et celles du côté de la tête, ce qui lui forme des sortes de petites cornes. M. d'Azara suppose qu'il n'y a qu'un jeune par couvée, ayant toujours vu les père et mère s'occuper d'un seul individu, et lui donner à manger depuis février jusqu'en juillet. Le chimachima a pour singulière habitude de se poser sur les bêtes de somme qui ont été blessées par leur bât, et d'y rester cramponné malgré les bonds et les ruades de l'animal, jusqu'à ce que celui-ci prenne le parti de se rouler par terre ou de se jeter dans les bois.

Les balbuzards [2] n'ont qu'une espèce qui semble répandue sur les rives des fleuves de toutes les parties du monde, et que Buffon a figurée pl. 414 de ses Enluminures [3]. Bélon en avoit parlé sous le nom d'*offraie*. Une légère variété de cet accipitre, qui vit à la Caroline, avoit porté M. Vieillot à créer

1 *Polyborus chimachima*. Vieill., Encycl. t. 3, p. 1181. Azara, n. 6. *Falco degener*, Illig.; *Milvago ochrocephalus*, Spix. (pl. 1, fig. 2).

2 *Pandion*, Savig., Cuv.

3 *Falco haliœtus*, Gm.

une espèce nominale sur l'autorité de Gmelin [1]; enfin la Nouvelle-Hollande en possède aussi une race assez distincte par des nuances de détail dans la coloration de son plumage, mais l'une et l'autre ne peuvent être séparées de l'espèce d'Europe quant à leurs caractères généraux.

Les BATELEURS [2] forment une tribu qui n'a toutefois qu'une espèce répandue au Sénégal et à la pointe méridionale de l'Afrique. Ils se reconnoissent au premier aspect à leur forme écourtée, car leur queue rectiligne est dépassée par les ailes. La face est nue ou seulement garnie de quelques poils rares. Les narines, taillées en ovale, sont placées verticalement. Des squamelles recouvrent le dos des doigts et occupent le devant des tarses. Le BATELEUR [3], que Levaillant a le premier fait connoître, est, à ce qu'il paroît, très commun dans les bois de Lagoa, aux environs du cap de Bonne-Espérance, et sur les montagnes, où il vit par paires. Sa cire est d'un rouge-orangé, de même que les tarses, tandis que son plumage est d'un noir profond, lavé de roussâtre, la queue excepté, qui est d'un roux-vif. La femelle, plus grosse que le mâle, est d'un roux-brunâtre sur le corps, brun teinté de roussâtre à la queue, et sa cire est noirâtre. Elle pond de trois à quatre œufs qu'elle place dans un nid fait de bû-

[1] *Falco Carolinensis*, et *F. leverianus*, Gm.

[2] *Theratopius*, Less., Ornith. 46; *Helotarsus*, Smith, Proceed. 3, 45.

[3] *Falco ecaudatus*, Shaw; Levaill. Af. pl. 7 à 8.

chettes, et assujetti dans les fourches des arbres. Le père et la mère dégorgent la nourriture à leurs petits à la manière des vautours, et se nourrissent de proie vivante aussi bien que de charognes, et recherchent de préférence les jeunes des gazelles et des autruches. Le nom de *bateleur*, donné à cet accipitre, vient de son habitude de faire des cabrioles en volant : les colons d'Auteniquoi l'appellent *berghaan* ou coq de montagne.

Les CIRCAETES [1] tiennent à la fois des aigles-pêcheurs, des buses et des balbuzards. Ils ont les ailes des premiers, l'allure des secondes, et les tarses réticulés des derniers. Le type de cette tribu est le *jean le blanc* [2], que Buffon a figuré pl. 413 de ses Enluminures. On doit placer encore dans ce groupe trois espèces nouvelles. 1° Le CIRCAETE À POITRINE NOIRE [3] a son plumage brun, la gorge brune variée de blanc, la poitrine noire, ainsi que l'indique son nom spécifique, le ventre blanc, de même que la queue simplement zonée à son extrémité, qui est échancrée. C'est un oiseau du cap de Bonne-Espérance. 2° Le CIRCAETE GRIS [4] à plumage roux-brun enfumé, avec quelques rayures blanches sur les couvertures inférieures. La queue, légèrement échancrée, est brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous. La cire et les tarses sont jaunes.

[1] *Circaetus*, Vieill. *de circus aquila*.

[2] *Falco gallicus*, Gm.

[3] *Falco thoracicus*, Cuvier, Less. 48 ; *Circaetus pectoralis*, Smith. Proceed. III, 45.

[4] *Circaetus cinereus*, Vieill. Gal. pl. 12.

Il habite le Sénégal. 3° Le CIRCAÈTE COURONNÉ [1] décrit par d'Azara sous le nom d'*aigle à couronne*, et que les Guaranis nomment *taguato-hobi* ou buse bleue, est un grand accipitre du sud de l'Amérique, remarquable par la petite huppe qui surmonte l'occiput, par son plumage brun mêlé de bleu, plus foncé sur les parties supérieures, par sa queue carrée, noire, marquée de deux barres blanches. Il pousse un sifflement aigu et lamentable; se perche sur la cime des plus grands arbres, d'où il se précipite sur sa proie, qui consiste en tinamous, en oiseaux de basse-cour et en petits mammifères. Pressé par la faim, on le voit se rabattre sur des charognes. Ce circaëte se rencontre au Brésil, au Paraguay et sur les rives de la Plata.

Les HOEMATORNIS [2] tiennent des balbuzards par la disposition des mandibules, la coupe des ailes et leurs tarses réticulés, mais ils s'en éloignent par les proportions grêles des jambes, la forme de leurs ongles et par la puissance de leur instinct destructeur. Les trois espèces qui constituent ce groupe tirent leurs principaux traits de dissemblance de leur taille. Ce sont : 1° le BACHA [3] qui habite l'A-

[1] *Falco coronatus*, Temm. 234; *Harpyia coronata*, Vieill. Encycl. 3, 1252.

[2] Vigors, Proceed. 1, 170. *Rostrum subforte, satis elongatum; mandibula superiori ad basin recta, ad apicem valdè curvata, naribus ovalibus oblique incera positis. Alæ longæ, subrotundæ; remige prima subbrevi, pedes subdebiles, subelongati; tarsis rugosis squamatim reticulatis, digitis subbrevibus, reticulatis; unguibus fortibus, cauda satis longa, subrotundata.*

[3] *Falco bacha*, Lath.; Levaill. Af. t. 1, pl. 15, p. 44.

frique et l'Inde continentale dans le Dukhun, et que Levaillant a décrit en ces termes :

« L'oiseau de proie, nommé *bacha*, ne fréquente que les montagnes stériles et brûlées du pays le plus reculé des grands Namaquois, et de là vers le tropique du Capricorne, seule partie de l'Afrique méridionale où je l'ai rencontré, et où il est même peu commun. Cet oiseau, qui paroît assez se rapprocher des buses, se perche toujours sur le sommet de quelque roche escarpée, d'où il peut guetter et découvrir plus facilement un petit quadrupède très abondant sur toutes les montagnes de ce pays aride, savoir : le *clip-das* des colons du Cap; et quoique d'autres oiseaux de proie chassent aussi ces animaux, il est certain que celui dont il est question en prend infiniment plus; enfin, c'est sa chasse habituelle et sa nourriture de préférence. Il est positif que les damans, qui sont très subtiles et toujours en garde contre un ennemi aussi cruel, quittent dans ces circonstances rarement le bord de leur antre profond, où ils sont bientôt enfoncés dès qu'ils aperçoivent leurs ennemis, et par-là forcent souvent l'oiseau de proie à chasser de plus petits individus; trop heureux alors de se rabattre sur quelques lézards, et sur des insectes qu'il ne dédaigne pas dans les cruels instants de disette. »

« J'ai vu le bacha, dit Levaillant, pour surprendre un daman, passer trois heures de suite sur une pointe de roche, ayant la tête enfoncée dans ses épaules, et y rester si immobile, qu'on l'auroit

facilement pris pour une partie même de la roche sur laquelle il étoit posé. C'est de cette embuscade que, saisissant un instant favorable, l'oiseau chasseur se précipite comme un trait sur l'animal qu'il aperçoit au bas du rocher sur le bord de son trou. Quand il a manqué son coup, on le voit retourner tristement à la même place où il s'étoit mis aux aguets ; et là, comme s'il étoit confus de sa maladresse, il laisse échapper plusieurs cris lamentables qu'on peut rendre par *hi-houi-hi-hi-houi-hi-houi-hi-hi* ; ces tristes accents semblent peindre ses regrets et sa colère ; mais un instant après, quittant cette première embuscade, il va loin de là s'établir dans un poste, où il se fixe avec la même patience et la même immobilité, jusqu'au moment où, plus heureux ou moins maladroit, il a réussi à se saisir d'un de ces animaux qu'on entend à son tour faire des cris affreux, qui jettent tellement l'effroi parmi tous les damans du voisinage, qu'on les voit alors partout se précipiter dans leurs vastes souterrains pour n'en sortir de la journée.

» Étant quelquefois moi-même à la chasse du daman, dans ces cantons stériles où, manquant de vivres, nous étions obligés de les tuer pour nous en nourrir ; si par hasard un bacha se saisissoit d'un daman dans les environs de notre chasse, il est inutile de s'attendre, de plus de trois à quatre heures, à en voir venir un seul sur le bord de leurs demeures, tant les cris de celui qui avoit été saisi imprimoient de terreur à tous ceux du canton, et

pour en voir d'autres il falloit absolument s'éloigner assez pour arriver dans les environs où les cris du malheureux patient n'eussent point été entendus.

» Aussitôt que le daman est saisi, l'oiseau l'emporte vivant sur une plate-forme voisine, et là il semble jouir du plaisir de déchirer les flancs de cet animal, qui est déjà à moitié dévoré, qu'on entend encore ses cris douloureux; à voir cet oiseau de proie dépecer et déchirer le daman, on le croiroit plutôt animé par la colère que commandé par la faim.

» On peut remarquer sur les roches, teintes de sang, toutes les places où cet oiseau cruel et sanguinaire a immolé une victime; au reste, ce caractère féroce du bacha est bien analogue au sol ingrat et stérile où la nature semble l'avoir fixé et condamné à vivre. Je ne l'ai jamais vu dans les cantons riants et fertiles que j'ai parcourus dans mon premier voyage. Des habitudes aussi sauvages annoncent un oiseau fait comme l'aigle et tous les êtres cruels, pour vivre isolé; aussi le bacha vit toujours seul, jusqu'au moment où la nature semble commander si puissamment à tous les êtres, même les moins faits pour la société, de se réunir pour multiplier leur espèce. C'est donc dans ce seul temps que le besoin de se reproduire force le mâle à chercher une femelle, qu'il s'associe seulement pour passer ensemble la saison des amours, qui ne commence pour ces oiseaux qu'en décembre, et ne dure que le temps nécessaire au développement

de deux ou trois petits, qui naissent dans une caverne profonde, parmi les rochers, et n'ont eu pour berceau qu'un amas de branches sèches, surmontées d'un lit de mousse et de feuilles mortes, entassées sans aucun ordre, et sans beaucoup d'arrangement. Le bacha est de la taille de notre buse d'Europe, oiseau auquel il ressemble assez quant à sa configuration générale, mais duquel il diffère beaucoup dans le détail, tant par ses caractères que par ses mœurs; il est aussi plus leste, moins massif et plus allongé, mieux taillé enfin pour la chasse. Il se caractérise par une touffe de plumes longues, qui dépassent par derrière et au bas de la tête. L'oiseau étale cette espèce de huppe horizontalement, comme une queue arrondie. Le bout de chacune des plumes de cette huppe est noir, et du reste elles sont entièrement blanches. Le sommet de la tête est couvert de plumes noires à leurs pointes, et blanches extérieurement; mais le blanc qui s'aperçoit dans plusieurs endroits égaie un peu le plumage monotone de cet oiseau, dont la couleur est généralement partout d'un brun terreux, plus foncé sur les ailes et la queue, et plus lavé dans les parties du dessous du corps. Depuis la poitrine jusqu'aux jambes, toutes les plumes sont parsemées de plusieurs taches blanches, à peu près rondes; pareilles se voient sur l'épaule de l'aile. Les recouvrements du dessous de la queue, et le bas-ventre, sont rayés de blanc et de brun, et les couvertures des ailes sont terminées de blanc; la

queue porte une large bande d'un blanc-fauve, et toutes ses pennes sont liserées de blanc à leurs pointes. Le bec est couleur de plomb, sa base est jaune, ainsi que la peau, presque nue du tour de l'œil. Les pieds, les doigts et les serres sont noirâtres, l'iris est d'un brun-rouge-foncé.

» La femelle est plus forte que le mâle, et ses taches blanches sont moins apparentes et plus salies de fauve. Je n'ai vu que sept individus de cette espèce; des sept, je n'ai pu parvenir à en tuer que quatre, deux mâles et deux femelles. Il ne m'est jamais arrivé de trouver ces oiseaux dans la plaine, et souvent je les ai entendus sans les apercevoir. Au reste, ils sont très-farouches et fort difficiles à approcher. »

2° Le BIDO [1] des Javanais, décrit par le docteur Horsfield, ne paroît différer du précédent rapace que par une taille moindre; tout porte à croire qu'il n'en est qu'une variété de localité.

3° L'HOEMATORNIS ONDULÉ [2] est long de deux pieds sept pouces anglois; son plumage est, sur le corps, d'un brun intense, passant en dessous au roux-brunâtre. La poitrine est recouverte de raies fauves et onduleuses, et sur le ventre se dessinent des ocelles blancs bordés de noir. La tête, la huppe et la queue sont d'un noir-brunâtre; mais les plumes de la tête,

1 *Falco bido*, Horsf., Trans. Soc. Linn. t. 13, p. 137; *fuscus, capite supra remigibus caudaque nigris; plumis cristæ capitis aliis basi albis; cauda fascia lata albida, alis subtus abdomine crisso cruribusque albo guttatis.*

2 *H. undulatus*, Vig., Proceed. I, 170; II, 15, Gould, Cent. of birds.

blanches à leur naissance, sont frangées de roux à leur sommet, tandis que sur la queue s'étendent une large bande dans son milieu et une plus grêle à son extrémité, l'une et l'autre roux-blanchâtre. Sur le carpe apparoissent des taches blanches. C'est dans les montagnes de l'Himalaya que se rencontre cette espèce.

4° L'HOEMATORNIS DE MANILLE [1] est moins gros que le bacha d'un tiers, et lui ressemble beaucoup, quant à la coloration du plumage. Il vit aux îles Philippines.

Les HARPIES [2] n'ont qu'une espèce célèbre par ses habitudes carnassières, et qui vit dans l'Amérique méridionale. Elles ressemblent aux aigles pêcheurs par l'ensemble des formes, excepté que les ailes, fort courtes, ne vont qu'au tiers de la queue. Leurs tarses sont très gros, scutellés sur les doigts, réticulés et à moitié emplumés, et leur bec, ainsi que les ongles, sont taillés dans des proportions plus robustes que chez aucune autre espèce. Le type de ce genre est la GRANDE HARPIE D'AMÉRIQUE [3] ou le *grand aigle de la Guiane*, de Mauduyt, que Fernandès a décrit

[1] *H. holospilus*, Proceed. 1, 171 ; *Buteo*, Proceed. 1, 96. *H. supernè brunneus, subtus brunnescenti rufus ; capite, fasciisque duabus remigum rectricumque fusco atris ; nucha et dorso, collo in fronte, pectore abdomineque toto, tectricibusque alarum maculis albis ocellatis, harum maculis diminutioribus.*

[2] *Harpyia*, Cuv.

[3] *Falco harpyia et cristatus*, L. ; *F. harpyia et imperialis*, Shaw : *vultur cristatus*, Illig. ; *falco jacquini*, Gm. (atlas, pl. 1); *falco destructor*, Daudin 11, 60 ; Temm. pl. 14.

sous le nom mexicain d'Ytzquauhtli [1]. Ce rapace, de taille plus grande que celle de l'aigle commun, a la tête et le bec gris-foncé, la première surmontée d'une huppe noire terminée de gris, un large collier noir sur le devant du cou. Le manteau et les côtés de la poitrine brun-noirâtre, et les parties inférieures blanchâtres. La cire est brune et les tarses sont jaunes. La harpie peut relever ses plumes allongées de l'occiput et des joues; et, dans cet état, elle a la physionomie d'une chouette. On dit son bec assez puissant pour fendre le crâne d'un homme; mais ce fait n'est peut-être qu'une manière exagérée de la part des habitants de peindre l'énergie de cet oiseau, qui vit de jeunes faons de cariacou, d'unaus et d'aïs.

Les SPIZAETES [2], ou les aigles-autours, font le passage des aigles pêcheurs aux véritables autours. Leurs ailes sont plus courtes que la queue; leurs tarses sont élevés, grêles, couverts d'un duvet serré, et terminés par des doigts peu robustes. Les Grecs donnoient le nom de *morphnus* à un oiseau de proie inconnu aux modernes, tandis que celui de *spizaëtus* a été forgé du grec, et signifie aigle et accipitre. Ce sont de grands rapaces des Indes orientales ou occidentales, et aussi de l'Afrique méridionale.

[1] *Avium*, p. 28, cap. 67; *aquilæ species est paulo tlacoquauhtli major, acriorque, aves enim majores et lepores ipsas persequitur, infestat ac rapit. Color est promiscuè pullus ac niger, candido et fulvo quandoque permixtis; frigidis locis degit ac raptu vivit.*

[2] *Morphnus*, Cuv.; *spizaëtus*, Vieillot.

Le type de cette tribu est l'oiseau que nous avons décrit sous le nom de SPIZAETE A RÉMIGES HASTÉES [1]. M. Bellanger a rapporté deux individus de l'accipitre qui nous occupe, assez différents l'un de l'autre par leur plumage, pour que de prime abord on soit tenté de les distinguer. Mais les caractères génériques se réunissent pour donner une preuve assez positive de leur identité spécifique, en même temps que l'un et l'autre offrent la particularité d'avoir les rémiges ensiformes, mais à barbes dilatées et allongées à leur base et sur leur bord interne. Nous n'avons pu vérifier si les autres spizaëtes présentent cette dernière particularité, ce qui est supposable; car tous les oiseaux de proie ont leurs rémiges à barbes rétrécies vers le tiers ou le milieu du rachis, mais aucun autre genre ne présente une dilatation aussi large, aussi régulièrement marquée que notre spizaëte. Ce caractère se retrouvera peut-être chez les aigles, et doit donner au vol une impulsion plus puissante, et une action plus compressive sur le fluide aérien que frappe l'aile.

Le bec de ce spizaëte est droit à la base en dessus, qui forme une sorte de plateau convexe; il est recourbé à l'extrémité, assez mince, médiocrement robuste, à arête légèrement convexe, à pointe très crochue, droite, à bord coupant, lisse, uni. La mandibule inférieure est taillée en biseau, à bords réguliers, lisses, et canaliculée; ses branches sont très

[1] *Morphus hastatus*, Less., voy. de Bél., Zool., p. 217.

écartées, et leur intervalle est rempli par la peau de la gorge. La cire occupe la moitié de la mandibule supérieure; elle est garnie de poils en avant de l'œil, et percée sur son bord antérieur et moyen pour l'ouverture de la narine. Celle-ci est nue, ouverte, ovalaire et oblique. La commissure de la bouche est d'une très grande ampleur, elle se trouve rebordée par un repli épais et comme cartilagineux, et s'étend jusqu'à l'œil; elle a deux pouces de longueur de l'angle à la pointe du bec.

Or, la particularité des poils implantés sur la cire, l'ampleur de la bouche, sont des caractères distinctifs des buses, mais l'allongement de la base du bec, et la portion recourbée éloignée du front est un caractère des aigles.

La tête de notre spizaëte est déprimée, aplatie le cou est gros et court, les ailes longues et puissantes bien qu'elles ne s'étendent que jusqu'aux trois quart de la queue. Celle-ci est allongée, arrondie, compo sée de douze rectrices roides, et ovales à leur extré mité. Les ailes sont étroites, épaisses, à premièr rémige longue, mais beaucoup plus courte que l' deuxième, et celle-ci que la troisième, qui est u peu moins longue que la quatrième; les troisième quatrième, cinquième et sixième sont donc les plu longues. Les rémiges secondaires sont courtes, ar rondies et amples; les couvertures sont de mêm forme que ces dernières, mais moins rigides. Les re miges sont roides et terminées en lames à pointe co nique. Les barbes du côté externe sont courtes, se

rées et roides, toutefois celles de la base sont plus larges et forment un épatement. Celles du bord interne, d'abord très longues, se coupent assez nettement au tiers supérieur, et toutes celles qui leur succèdent assez uniformément égales ont neuf lignes de longueur, tandis que les premières en ont dix-huit.

Ce rapace a près de deux pieds de longueur totale. Son plumage est brunâtre-sale, et la nature de ses plumes est sèche et sordide; un épais duvet blanc recouvre la peau. Les plumes, qui sont implantées sur la tête, sont très pointues et terminées en un brin filiforme, prolongement de la tige moyenne. Les tarses sont allongés, emplumés jusqu'à la naissance des doigts, et recouverts dans toute leur étendue de plumes serrées et courtes. Celles des jambes sont au contraire épaisses et touffues. Les serres sont très robustes, très crochues, noires, convexes en dessus et imparfaitement creusées en gouttière en dessous; les doigts sont recouverts d'écailles petites, en aréoles, et la plante des pieds est épaisse et charnue. Le pouce, à la racine de l'ongle, a trois écailles, le doigt interne trois, le médian et l'externe, chacun quatre; la couleur des doigts est olivâtre.

Jeune âge : les plumes de la tête et du cou sont fauve-blond, leur tige est brune, lustrée; le dos, les grandes couvertures, sont fauves-brunâtres, plus clairs et plus blonds sur le croupion; les ailes sont fauves-brunâtres. Les rémiges primaires et secondaires sont d'un noir vif et mat; la queue est ample, arrondie, composée de douze rectrices arrondies à leur extré-

mité ; elles sont brunes et légèrement bordées de fauve-blond, le plus souvent elles sont usées, de manière à ce que la tige, qui est d'abord blanche et puis noire, se termine en brin court et aigu. La partie inférieure de ces mêmes rectrices est d'un gris taché de fauve et terminé de cendré. Les plumes du dessous du corps sont d'un roux beaucoup plus vif sur les cuisses que nuance par petites rayure, un brun peu décidé. La région anale et les couvertures inférieures, qui sont très longues, sont d'un blanc légèrement lavé de jaunâtre.

Le bec et les tarses sont bruns ; la cire paroît être jaune dans l'état de vie.

Age moyen : les nuances par lesquelles l'individu, que nous avons sous les yeux, s'éloigne de l'état que nous venons de décrire, sont les suivantes : les plumes de la tête sont moins capillacées à l'extrémité que dans le jeune âge ; leurs barbes sont plus pleines, et chacune d'elles, brune-roussâtre dans son étendue, est terminée par une gouttelette roux-clair ; le plumage, sur le corps, est brun à teinte roussâtre ; les grandes couvertures surtout sont d'un brun assez foncé, qui se dégrade sur les bords des barbes, de manière à les franger de roux-clair ou de blanc. Les ailes sont gris-roussâtre et brun-roussâtre en dessus, chaque plume étant terminée d'une gouttelette blanche, arrondie sur les épaules, et bordée d'un triangle sur le rebord ; les parties inférieures sont d'un roux-fuligineux assez intense, que relève une flammèche blanchâtre au centre de chaque plume.

Les couvertures inférieures sont rousses, flammées de blanc, et les plumes des jambes d'un roux assez foncé. La queue, brune en dessus, est grise en dessous, rayée de brun-fauve, et les deux rectrices externes sont plus écartées que leurs voisines. Les rémiges sont d'un noir-franc, et les tarses sont jaunes.

Bien qu'il y ait des dissemblances très grandes entre le plumage du spizaëte linéolé, décrit par le docteur Horsfield, et les deux individus, que nous venons de peindre, nous sommes assez tentés de regarder notre *spizaëte hasté* comme le sexe femelle, ou l'âge non adulte de cette espèce javanaise, figurée sous le nom d'autour unicolore, pl. 134, par M. Temminck, tant il y a des rapports dans la forme du bec, la vestiture des tarses, les proportions des ailes et de la queue, etc.; mais le *falco limnœtus* a le bec noir, la cire et les doigts d'un gris de plomb, le plumage en entier d'un brun-fuligineux, finement flammé de brun, un trait jaunâtre derrière l'œil, et la queue qui, blanche à sa base, est brune dans le reste de son étendue.

Les individus de notre *spizaëte hasté* ont été rapportés du Bengale par M. Bellanger, et on donne au *linéolé* cette même patrie, bien qu'il soit plus commun dans l'île de Java. On dit que ce rapace vit de poissons qu'il pêche dans les lacs d'eau douce.

2° Le SPIZAETE LINÉOLÉ [1] a le bec noir, la cire et les tarses plombés, le plumage brun-fuligineux,

[1] *Falco limnœtus*, Horsf. Resear. in Java in Trans. Soc. Linn. t. 13, p. 138; Temm., pl. 134.

finement flammé de brun ; un trait jaunâtre se recourbe derrière l'œil, et descend sur les côtés du cou. La queue est entièrement brune, excepté sa base, qui est blanche. On le trouve au Bengale, d'où l'auroit envoyé M. Duvaucel, et il se trouve à Java, où il porte le nom de *wurou-rawa*, suivant le docteur Horsfield. Il habite principalement les bords des grands lacs, qui se forment dans la saison des pluies dans la partie sud de l'île, et il se nourrit de poissons.

3° Le HUPPARD [1], a été ainsi nommé de la longue huppe rigide qui part de l'occiput ; son plumage est plus ou moins brun-noirâtre, excepté les plumes des tarses et le rebord de l'aile, qui sont blancs. Cet oiseau, peu robuste, se borne à chasser le petit gibier; il poursuit les lapins, les canards, les perdrix. La femelle construit son nid sur les arbres, et le garnit de plumes ou de laine en dedans; elle y pond deux œufs tachés de brun-roux et presque ronds. Cette femelle, plus forte que le mâle, a la teinte moins foncée, et des bariolures plus apparentes. Le huppard a un cri plaintif, et ne produit à la fois que deux petits, l'un mâle et l'autre femelle. On le trouve dans la Cafrerie, au Sénégal et dans la Gambie.

4° Le BLANCHARD [2] est une espèce intéressante, découverte par Levaillant, et dont l'histoire est tra-

[1] Levaill., Af., pl. 2; *falco occipitalis*, Daudin, t. 2, p. 40 : Vieill. Encycl. III, 1259; Bruce, pl. 32.

[2] Levaill., Af., pl. 3; *falco albescens*, Shaw.

cée en ces termes par cet observateur judicieux :
« Si l'intrépidité et le courage sont les caractères moraux qui distinguent les aigles des autres oiseaux de proie, sans contredit celle dont il est question ici est autant un aigle que celui dont nous avons parlé sous le nom de griffard, car il est le tyran de tous les grands oiseaux qui habitent ses états; c'est un vrai despote, qui, abusant de ses moyens, fait la guerre à tout ce qui l'environne, et immole tout ce qui l'approche. Destiné à faire la chasse au peuple ailé, la nature l'a doué d'une grande aisance dans son vol; une très longue queue lui sert admirablement pour se diriger avec agilité, et parer aux revirements fréquents et prompts qu'emploient les oiseaux qui cherchent à éviter ses cruelles serres, écarts brusques, qui presque toujours les font échapper à tout autre oiseau de rapine, mais qui deviennent inutiles avec celui dont nous parlons.

» C'est à la poursuite des ramiers que l'on peut admirer l'adresse du blanchard; il semble même de préférence chasser ces oiseaux, dont le vol est le plus rapide et le plus varié; et c'est surtout de l'espèce que j'ai décrite sous le nom de racurou, qu'il fait sa proie ordinaire. J'ai vu des faucons, des autours, des éperviers, des hobereaux, etc., poursuivre nos ramiers en Europe; mais je les ai peu vus réussir dans cette chasse, même en se jetant dans des volées entières de ces oiseaux. Leurs moyens étoient à la vérité différents de ceux qu'emploie le blanchard avec tant de succès. Les oiseaux

du haut vol poursuivent à tire d'aile leur proie, et cherchent à l'aborder, soit par-dessus, soit de côté, afin de s'en saisir. Celui-ci, au contraire, mesure son vol, se domine, et ne donne rien au hasard. Le racurou, comme on peut le voir dans sa description, s'élève au-dessus des grands arbres, et semble s'amuser d'une singulière manière de voler qui n'appartient qu'à lui. C'est alors que le blanchard part de l'endroit où il étoit en embuscade; et s'il peut arriver au racurou avant que celui-ci ait eu le temps de se précipiter dans les bois pour se cacher dans les broussailles, c'en est fait de lui, tous ses détours, tous ses mouvements brusques et réitérés lui deviennent inutiles; son ennemi pare à tout, et semble chercher plutôt à le lasser qu'à le poursuivre. Toujours au-dessous de lui, son unique soin est de l'empêcher de gagner les arbres, et plutôt le racurou s'y précipite, plutôt il est pris, parce que le blanchard, parcourant pendant le même temps la ligne la plus courte, se trouve toujours au passage, et saisit sa proie au moment où souvent elle croit lui échapper. Ce n'est que lorsque le racurou est forcé de gagner la plaine, que le blanchard vole droit sur lui, et le prend en un instant, parce qu'alors il est déjà très fatigué; mais il est fort rare qu'il ose quitter le bois, vu que son unique ressource est d'arriver dans le plus épais des arbres, où les mouvements du blanchard se trouvent gênés, et où il peut espérer d'échapper à la mort.

» Le blanchard plume sa proie avant de la déchirer, et c'est toujours perché sur les branches basses d'un gros arbre qu'il la dévore, ou sur le tronc d'un arbre renversé, ou sur un rocher, enfin sur un endroit élevé, mais jamais à terre.

«Le blanchard ne fréquente que les forêts; il se tient de préférence dans les endroits où se trouvent les plus grands arbres, et où il y en a le moins, parce que, découvrant mieux tout ce qui lui paroît propre à faire sa nourriture, c'est de là que, tapis derrière une grosse branche, il quitte les ramiers et les perdrix des bois, qu'il saisit en se précipitant avec bruit de dessus l'arbre sur la troupe. Il se nourrit aussi d'une très petite espèce de gazelle, qui ne se trouve pas dans les forêts; j'en ai parlé dans mes voyages sous son nom hottentot de *nometjes*.

» J'ai eu long-temps le plaisir d'observer une couple de blanchards, mâle et femelle, qui étoit établie près de mon camp, dans les bois du charmant et délicieux pays d'Anténiquoi. Je les ai examinés pendant plus de trois semaines avant de les tuer. Assis au pied d'un arbre, je passois des matinées entières à observer tous leurs mouvements et toutes leurs ruses; comme dans ce temps ils étoient occupés à couver, et que jamais le nid n'étoit vacant, je me voyois sûr de les retrouver chaque jour dans les mêmes lieux. Quand l'un d'eux s'étoit saisi d'une proie quelconque, tous les corbeaux des environs accouroient en troupes innombrables, criant au-

tour de lui, et cherchant à avoir leur part du butin; mais l'aigle paroissoit mépriser ces oiseaux pillards, qui, n'osant approcher de trop près, se contentoient de se jeter sur les débris qui tomboient de l'arbre où le blanchard dévoroit paisiblement sa proie. Quand il se présentoit dans l'arrondissement un oiseau de rapine quelconque, le blanchard mâle le poursuivoit à toute outrance, jusqu'à ce qu'il fût hors de son domaine. Les plus petits oiseaux pouvoient tous approcher jusque sur le nid même de cet aigle, qui ne leur faisoit aucun mal; ils étoient même là en sûreté contre les attaques des oiseaux de proie d'un ordre inférieur.

» Les ailes du blanchard ne paroissent point être d'une envergure aussi considérable, que celle des autres aigles, parce que ne s'étendant que jusqu'à la moitié de la longueur de la queue, elles semblent être plus courtes proportionnellement à cette queue, qui est fort longue; mais, si l'on considère le volume de son corps, on trouve son envergure assez grande.

» Le blanchard a le corps moins gros que nos aigles, il est plus allongé et plus svelte de taille; enfin, comme il convenoit qu'il fût construit pour la chasse aux oiseaux, il est, en un mot, à nos aigles, ce que sont les levriers aux dogues.

» Le blanchard est caractérisé par une espèce de huppe qui prend naissance derrière l'occiput; mais elle est beaucoup moins apparente que dans l'espèce précédente et on l'aperçoit fort peu dans la

femelle; celle-ci est d'un tiers plus forte que le mâle; sa couleur est généralement plus lavée de brun-fauve sur le manteau et les couvertures des ailes; tous deux sont gantés, c'est-à-dire qu'ils ont des plumes jusque sur les doigts. Sa queue est rayée transversalement de blanc et de noir. Les grandes pennes sont brunâtres sur leurs barbes extérieures, et rayées dans toute la partie qui est couverte, quand l'aile est ployée. L'iris et les doigts sont d'un beau jaune; les griffes, qui sont très fortes, ont une couleur plombée, ainsi que le bec.

» Toutes les plumes du blanchard sont blanches, flambées de noir-brun sur le manteau; elles sont douces au toucher, et non rudes comme celles des aigles en général. Son ramage est composé de plusieurs sons aigus, répétés précipitamment, et qu'on peut rendre par *cri-qui-qui-qui-qui.* Lorsqu'il est perché et repu, on l'entend pendant des heures entières répéter ces mêmes accents, qui paroissent assez foibles pour un oiseau dont la taille égale à un tiers près celle du griffard. Le blanchard bâtit son aire sur le sommet des grands arbres; le mâle couve tour à tour avec sa femelle. Je n'ai trouvé que deux œufs dans le seul nid de blanchard que j'ai vu; ils étoient blancs et de la grosseur de ceux d'un dindon, mais d'une forme plus ronde.

» Quand, obligé de quitter mon camp, je me décidai à tuer le mâle et la femelle, les petits étoient déjà couverts entièrement d'un duvet blanc-fauve. J'ai essayé d'élever ces deux aiglons, mais

mes chiens les tuèrent avant qu'ils ne fussent couverts de leurs plumes. A en juger par celles qu'ils avoient déjà, la première livrée du blanchard approche beaucoup de celle de l'âge fait, à l'exception que le brun est plus lavé, et que toutes les couvertures des ailes sont bordées de roussâtre. En général, j'ai remarqué dans plusieurs jeunes oiseaux de proie que la couleur fauve ou rousse borde toujours plus ou moins les plumes de tout le manteau. Je n'ai jamais rencontré le blanchard que dans le pays d'Anténiquoi. »

5° Le SPIZAETE HUPPÉ [1] vit dans l'île de Ceylan, et aussi dans les provinces de l'Inde qui avoisinent cette île. Son manteau est brunâtre, ainsi que les ailes, qui sont teintées de roux. La tête et le cou sont flammés de brun, et quelques plumes brunes, droites et terminées de blanc, partent de l'occiput, et forment une sorte de huppe. Les parties inférieures sont blanches, avec des flammes roux-vif, plus foncées en couleur sur les flancs; la queue est arrondie, brunâtre, rayée de brun.

6° L'URUTAURANA [2] de Marcgrave, ou l'aigle moyen de la Guiane, de Mauduyt [3], que d'Azara mentionne sous le nom d'*épervier pattu*, dans son Histoire des Oiseaux du Paraguay, habite Cayenne. Le sommet de sa tête et de sa huppe sont noirs, le devant du cou

[1] *Falco cristatellus*, Temm., pl. 282.

[2] *Falco ornatus*, Daudin, II, 77; *falco superbus et coronatus*, Shaw; *harpyia braccata*, Spix (jeune), pl. 6, fig. 1.

[3] Encycl.

est blanc, et sa partie postérieure roux-vif; un cercle blanc entoure les yeux; les ailes et le manteau sont brun, et chaque plume se trouve être entourée d'un rebord neigeux. Les parties inférieures du corps sont blanc rayé de noir.

7° Le SPIZAETE NEIGEUX [1] habite l'île de Java et le Bengale, où il se nourrit de poissons; on le voit, au dire de M. Reinwardt, planer le long des rivières et sur les bords des lacs pour saisir sa proie. Son plumage est blanc sur le sommet de la tête, le cou et le dessous du corps, seulement des taches fauves apparoissent sur le cou; les plumes des flancs et des ailes sont brunâtres, plumes cerclées de blanc sur les couvertures moyennes et les épaules; le duvet qui recouvre les tarses est blanc; les doigts sont jaunes, et le bec est de couleur plombée.

8° Le SPIZAETE TYRAN [2] est une belle espèce qu'on rencontre dans les grandes forêts du Brésil. Son plumage est presque en entier brun-marron, flammé de brun en dessus et blanchâtre en dessous. La queue est brune, rayée de quatre bandes blanchâtres. Les couvertures des jambes sont parsemées de points blancs. Une large tache blanche rayée de brun occupe le thorax, et une huppe, formée de plumes blanches et brunes, retombe en arrière de l'occiput.

[1] *Falco niveus*, Temm., 127.

[2] *Falco tyrannus*, Wied Neuw. It. 2, p. 174; Temm., 73

9° Le LANG TAMBIKAR des Malais [1], grand rapace, qui semble être inédit, et qui paroît appartenir à la tribu des spizaëtes. Il a plus de deux pieds de long, et plus de trois pieds d'envergure. Le bec et les ongles sont d'un noir-plombé; la cire est bleuâtre. Les jambes sont couvertes de plumes courtes jusqu'aux doigts, qui sont d'un jaune-pâle. La couleur du dos et des ailes est fauve; les bords des plumes sont plus clairs, et les plumes des ailes ont des bandes transversales plus sombres. Les parties inférieures sont blanches, avec une tache brune lancéolée au centre de chaque plume; au milieu de l'abdomen et des cuisses elles deviennent des raies transversales. Le bec est droit à sa base; la pointe de la mandibule supérieure a une dent obtuse au milieu; les plumes de la tête forment une sorte de huppe en arrière, et sont de couleur plus claire que celles du corps. Les joues sont blanchâtres, avec des taches brunes. Les rectrices sont brunes, avec plusieurs bandes obscures, transversales. Les ailes sont plus courtes que la queue, et leur quatrième penne est la plus longue.

Les URUBITINGAS sont des spizaëtes par la forme de leur tête, leur bec peu robuste, leur cire poilue, leurs ailes, dont l'extrémité n'atteint pas le tiers antérieur de la queue, et par leurs tarses larges, proportionnellement grêles, terminés par des doigts courts. Mais les vrais spizaëtes ont les tarses couverts d'un duvet serré, et les urubitingas ont ces parties nues et garnies de minces scutelles en avant.

[1] *Falco caligatus*, sir Raffles, Cat. *Sum.*

Les deux espèces connues sont de l'Amérique méridionale. Ce sont :

1° L'URUBITINGA [1], noir, sans huppe, ayant le croupion et la base de la queue blancs. Le jeune a le dessus du corps brun, le dessous fauve, moucheté de brun. C'est un oiseau qui chasse dans les savannes des alentours de Cayenne et dans les marécages du Brésil.

2° LE PETIT-AIGLE DE LA GUIANE [2] de Mauduit [3], ressemble en plus petit à la harpie par la coloration de son plumage. Son bec est brunâtre, ses tarses sont jaune-clair. Un cercle noir entoure l'œil. Le corps est blanchâtre en dessous, varié de brun et de blanc en dessus. La queue est grise, linéolée ou bariolée de brun, ou largement rayée de noir. Cette queue est longue, arrondie, et les ailes dépassent à peine le croupion. Une *variété* est rousse, linéolée de roux-vif. Ce rapace habite Cayenne.

Les CYMINDIS [1] forment une tribu d'accipitres très nettement caractérisée par un bec recourbé, comprimé, à mandibule supérieure très crochue. Les narines s'ouvrent en scissure oblique sur le rebord de la cire, qui est peu large; la commissure ne va pas jusque sous l'œil. Les tarses sont très courts, réticulés et à demi-vêtus. Les ailes sont plus

[1] *Falco urubitinga*, L.; Temm. col. 5; *falco longipes*, Illig.; *aquila picta*, Spix? pl. 1.

[2] *Falco Guyanensis*, Daudin, II, 78.

[3] Encycl.; Vieill. Encycl. III, 1257. Sonnini, 32, 38.

[4] Cuvier, Règ. an.

courtes que la queue. Celle-ci est ample, arrondie ou élargie à l'extrémité. Les Grecs donnoient le nom de *cymindis* à un oiseau ignoré des modernes. Les deux espèces décrites sont de l'Amérique méridionale.

1° Le CYMINDIS BEC EN CROC [1] habite la Guyane, le Brésil, et surtout les environs de Cayenne. Le mâle adulte a le plumage uniformément ardoisé, excepté la queue, qui est rayée d'une large bande blanche. Le demi-bec supérieur est noir, tandis que l'inférieur est blanc. Les tarses sont jaune-vif. La femelle a le cou, la poitrine et le ventre blanc-roux, rayé de roux cannelle fort vif. Enfin, une variété atteinte de mélanisme a été figurée par M. de la Fresnaye [2], et a cela de particulier d'être entièrement d'un brun-fuligineux uniforme, excepté la queue, qui est largement barrée de noir.

2° Le CYMINDIS A MANTEAU NOIR [3] a été figuré dans les planches enluminées de Buffon, sous le nom de *petit autour* de Cayenne, et sous celui de buse cymindoïde par Temminck [4]. Mais la buse mantelée [5] du prince de Wied est évidemment encore cet oiseau dans un plumage différent, et on devra donc faire disparoître cette espèce purement

[1] *Cymindis uncinatus*, Illig. ; Temm. pl. 103 (mâle), 104 (fem.), et 115 (jeune).

[2] Mag. de Zool. t. 4, pl. 21.

[3] *Falco Cayennensis*, L. Gm. ; Spix. pl. 8.

[4] Pl. 270.

[5] *Falco palliatus*, Wied. ; Temm. pl. 204.

nominale [1], qu'on rencontre aussi bien au Brésil qu'à la Guyane.

Les ROSTRHAMES [2], confondus avec les cymindis, en diffèrent par un bec étroit, grêle, à mandibule supérieure très recourbée, et beaucoup plus longue que l'inférieure. Celle-ci est mince, courte et tronquée. Les narines sont basales, nues et arrondies. La commissure est fendue jusque sous les yeux. Les tarses sont courts, scutellés, à demi-vêtus, armés d'ongles très longs. Les ailes sont pointues et presque aussi longues que la queue, qui est courte et carrée. La seule espèce bien connue des rostrhames vit au Brésil, c'est le FAUCON BEC EN HAMEÇON, d'Illiger [3], dont le mâle adulte est en entier brun-ardoisé. Son bec est noir et les tarses sont jaunes [4]. La femelle est variée de brun-roussâtre, cerclée de fauve sur le corps, et fauve flammé de brun en dessous. Une espèce, brunâtre-enfumé sur toutes les parties, et qu'une queue, longue, fourchue et frangée de blanchâtre, avec une cire orangée, semble isoler suffisamment, a été rapprochée de la première sous le même nom par M. de la Fresnaye [5], qui seroit assez disposé à ne la regarder que comme une variété atteinte de mélanisme. C'est notre ROSTRHAME NOIR [6].

[1] La Fresnaye, Mag. de Zool., t. 4, pl. 22.

[2] *Rostrhamus*, Less., Ornith.

[3] *Falco hamatus*.

[4] Temm. pl. 61, la fem. pl. 231.

[5] LaFresnaye, Mag. de Zool. 1834, pl. 20.

[6] *Rostrhamus niger*, Less., Ornith.; *falco leucopygos*, Spix, pl. 2.

Les GAMPSONIX [1] sont encore peu connus, et l'espèce qui sert de type à cette petite tribu n'a pas encore été figûrée. Ces rapaces ont les mandibules entières, des narines rondes, des ailes courtes, la queue médiocre et égale, des tarses nus, réticulés, mais emplumés jusqu'à leur milieu. Le GAMPSONYX de SWAINSON [2] a été rencontré sur la montagne de Table-land, dans la province de Bahia, non loin de la baie de San-Salvador. C'est un oiseau brun-cendré en dessus, blanc en dessous, ayant le front, les joues, le ventre, les flancs et les plumes fémorales d'un orangé fort vif. Une tache noire occupe les côtés de la poitrine.

Les AUTOURS [3] ont la forme générale des circaëtes, mais leurs ailes sont toujours plus courtes que la queue. Leur bec est fortement recourbé dès la base, et leurs tarses sont assez courts et écussonnés, c'est-à-dire garnis de squammelles en avant. Cette tribu est très nombreuse. Buffon n'a décrit que l'AUTOUR ORDINAIRE [4], seule espèce que possède l'Europe, car toutes les autres sont étrangères ; ce sont :

1° L'AUTOUR DE LA NOUVELLE-HOLLANDE [5], qui est gris-tendre en dessus, avec la gorge et la poitrine blanchâtres, zonées de brun. La tête, le cou et les

[1] Vigors, Zool. Journ. t. 2, p. 69.

[2] *G. Swainsonii*, Vig. *hoc. cit.*

[3] *Astur*, Bechst. ; *asturina*, Vieill.; Cuv. ; *dædalion*, Savig.

[4] Enl. 418, 425 et 461 : *falco palumbarius*, Savig.

[5] *Falco Novæ-Hollandiæ*, Lath. ; White, pl. et p. 250 ; *falco albus*, *rostro nigro ; cera pedibusque flavis.*

Dans cet état c'est le *falco Rayii*, Horsf. et Vig.

côtés gris-clair. La queue blanche en dessous est rayée de brun. Une variété se fait remarquer par la blancheur éclatante et uniforme de son plumage. Cet oiseau habite la terre de Diémen et la Nouvelle-Galles du Sud.

2° L'AUTOUUR MANGAIKÉ [1] des habitants de la Nouvelle-Guinée, dont le plumage est noir-brun en dessous, roux-flammé largement de noir sur le cou et la poitrine, roux presque pur sur le ventre. La queue est longue, étagée, barrée et terminée de gris.

3° L'AUTOUR PEINT [2], modelé sur l'autour d'Europe, qu'il semble remplacer dans l'Amérique septentrionale, est assez commun aux alentours de New-York. Son plumage est gris-ardoisé en dessus, tandis que le dessous du corps est blanchâtre, très finement strié de brun. Le bec est noir et les tarses sont jaunes.

4° L'AUTOUR A VENTRE GRIS [3], découvert au Brésil par le voyageur Natterer. Il est brun en dessus, avec la gorge blanche, la poitrine gris-clair, à teinte plus foncée sur le ventre; les joues très brunes et le pourtour des yeux dénudé. Le jeune est varié de roux et de brun.

5° L'autour hyder [4] ou le *goshawk*, ressemble au suivant, mais sa taille est plus forte. Le plumage

[1] *Falco longicauda*, Garnot, Zool. de la Coq. pl. 10.

[2] *Dœdalion pictum*, Less., Ornith. 67 : *falco regalis*, Temm. pl. 495.

[3] *Falco poliogaster*, Temm. 264 et 295.

[4] *Astur hyder*, Sykes, Proceed. 2, 79.

est brun, teinté de roussâtre au dos, de blanc sur les tectrices des ailes, et rayé de taches blanches sur le ventre. Une ligne légère traverse le front, une seconde règne sur la gorge, et toutes les deux sont blanches. Elles sont bordées de trois raies fauves, une médiane et deux latérales. Les couvertures des cuisses sont blanches, rayées de roux. La queue rousse en dessus est traversée par cinq raies grèles. Le bec, jaune à sa base, est noir à sa pointe. Le plumage ne varie pas dans les deux sexes, seulement la femelle a une taille plus forte. Cet oiseau habite le Dukhun, dans l'Inde continentale.

6° L'AUTOUR A TROIS BANDES [1] habite la grande île de Sumatra. Il a le tour des yeux nu, les joues grises, une calotte noire sur l'occiput, la gorge blanche, traversée par une raie longitudinale noir intense. Les parties inférieures du corps sont blanches, mais la poitrine est flammée de roux-vif, et le ventre est rayé de roux et de brun. La queue est blanchâtre, mais brune à son milieu.

7° L'AUTOUR A NUQUE BLANCHE [2] a les mêmes formes d'ailes, de bec et de queue que le *brachiptère*, mais il est facile à distinguer par les dimensions, car la longueur totale de celui-ci ne dépasse jamais quatorze pouces, tandis que les jeunes mâles de l'autre espèce n'ont jamais moins de dix-sept pouces.

L'adulte a le front et les sourcils marqués d'une bande blanche ; la gorge est totalement blanche, et

[1] *Falco trivirgata*, Temm. 303.

[2] *Falco leucochen*, Tem. pl. 306.

cette couleur forme sur le devant du cou un croissant bien marqué, dont les extrémités se dirigent vers les côtés, et aboutissent à quelque distance de l'extrémité d'un autre collier blanc placé sur la nuque. Les plumes blanches qui composent cette bande cervicale, sont terminées de noir; le sommet de la tête et de l'occiput est noir; le dos, le croupion et les ailes d'un brun-sombre, et les rémiges rayées de noirâtre; du roux couvre les tempes et les côtés du cou, et cette couleur forme un collier interrompu sur la poitrine; les autres parties inférieures du corps, sans exception, sont rayées de larges bandes transversales d'un brun-noirâtre alternant avec des bandes blanches un peu plus larges; les couleurs du dessous des ailes sont rayées de la même manière; la queue est longue, très étagée, et d'un brun-noirâtre. Cinq grandes taches blanches coniques sont placées sur les barbes intérieures de toutes les pennes latérales, quatre ou cinq rangées de taches blanches interrompues couvrent les deux barbes des pennes du milieu et la barbe extérieure d'un petit nombre de pennes latérales; en dessous, on voit distinctement cinq zones blanches et toutes les pennes sont terminées de blanc. Les tarses sont longs, ceux-ci et les doigts paroissent avoir été, dans le vivant, d'un jaune-clair marqué de cendré sur toutes les parties supérieures; le bec m'a paru bleuâtre, à pointe jaunâtre. Longueur de treize à quatorze pouces.

Les jeunes sujets sont roux; toutes les parties su-

périeures marquées de bandes rousses interrompues. Du roux pur couvre la nuque; le croissant à la gorge et le demi-collier blanc sur la nuque sont plus ou moins marqués; le blanc du front et des sourcils l'est plus foiblement; toutes les parties inférieures sont roussâtres ou d'une teinte isabelle, marquées de bandes peu distinctes ou très étroites, d'un roux foncé ou d'un brun-roussâtre; les adultes sur les couvertures du dessous de la queue et les cuisses n'ont le plus souvent aucunes traces de raies: cet autour habite le Brésil.

8° L'AUTOUR RADIEUX [1]. L'adulte n'est pas encore connu; la courte indication qu'en donne Latham, et la très mauvaise figure qui accompagne l'article de son *radiadet-falcon*, ne sont pas faites pour donner une idée de cet oiseau dans son plumage parfait.

Latham parle encore de cette espèce dans son second supplément, il dit: que le plumage (probablement de l'adulte) est de couleur de rouille, rayée et tachetée de noir; la queue est longue, pourvue de huit ou neuf bandes noires; cire et tour des yeux et pieds bleus; iris brun; une figure très mal coloriée accompagne cette indication.

Le jeune est de la taille de l'oiseau de *saint-martin*; les ailes aboutissent vers le milieu de sa très longue queue, qui est fortement arrondie; toutes les parties supérieures sont d'un brun très foncé; cette couleur est disposée par taches sur la tête et sur

[1] *Falco radiatus*, Lath., index. suppl. V, 2, p. 12, esp. 40; Tem. pl. 123.

la nuque; elle est pleine sur les plumes du manteau et des ailes, qui sont terminées par une bordure rousse. Les rémiges et la queue colorées du même ton qui règne sur le dos, sont coupées de nombreuses bandes plus foncées et très étroites; on compte jusqu'à douze ou treize de ces bandes sur les pennes caudales. Les plumes qui entourent le bec, les sourcils, les joues et la gorge, ont de petites raies brunes sur un fond blanc, la poitrine porte de grandes taches ovales sur un fond blanc; le ventre, les cuisses et l'abdomen ont des bandes transversales et des taches triangulaires, disposées assez régulièrement sur chaque plume, qui est rayée de quatre de ces bandes brunes et de quatre bandes blanches; longueur à peu près de dix-huit pouces: cet autour habite la Nouvelle-Hollande.

9° L'AUTOUR POLYOSOME [1], remarquable par la longueur de ses ailes, qui arrivent jusqu'à un pouce de l'extrémité de la queue, est plus grand que l'épervier cendré de Cayenne avec lequel il a des rapports.

Son bec et les ongles sont noirs; la mandibule inférieure, blanche à la base, les tarses et les doigts sont recouverts d'écailles jaunâtres, l'iris est jaune et la cire d'un jaune-verdâtre. Tout le corps est d'un gris cendré; les pennes alaires, rayées de gris, et de blanchâtre en dessous, sont brunes à l'extrémité. Les couvertures inférieures de la queue sont marquées de quelques traits blancs. La queue offre sur un

[1] *Falco poliosoma*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 14.

fond blanchâtre des raies transversales brunes, ondulées, plus marquées en dessus qu'en dessous. Elle est terminée, dans ces deux sens, par une large bande noirâtre, bordée de gris de la même couleur que celle du reste du corps.

La longueur totale est de dix-sept pouces, sur laquelle la queue en prend six. Le bec a un pouce cinq lignes, et l'envergure deux pieds six pouces: cet autour habite les îles Malouines.

10° L'AUTOUR-CU-BLANC [1], qui vit au Brésil, a tout le corps d'un brun-noirâtre, avec quelques légères teintes de roux sur les plumes, qui recouvrent le talon et le haut des tarses. Le dessous des ailes est d'un blanc nuancé de roussâtre. Les pennes alaires sont marquées de traits blancs en dessus. Une teinte blanche se remarque au pli des ailes. Cette couleur est pure au croupion et aux couvertures inférieures de la queue, d'où le nom de cu-blanc a été imposé à cet oiseau. La queue rayée au-dessous de bandes transversales blanches, offre en dessus, et dans le même sens, un trait et une bande blanchâtres. Lorsque le jabot est dilaté par les aliments, on voit, à l'endroit qu'il occupe, une tache blanche qui ne paroît pas dans l'état de vacuité de cet organe. Le bec est noir, la mandibule supérieure pointue, assez fortement recourbée, la cire et les pieds sont jaunes. La longueur total de cet oiseau est de treize pouces, celle de la queue, de cinq, son envergure est d'un

[1] *Falco leucorrhous*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 13.

pied sept pouces; le bec a un pouce; les ailes pliées s'étendent jusqu'à deux pouces, de l'extrémité de la queue.

11[e] L'AUTOUR A QUEUE CERCLÉE [1]. Les formes de cet autour sont à peu près les mêmes que dans l'*urubitinga*, mais avec des dimensions moins fortes; les tarses sont larges et robustes; les ailes ne couvrent que la plus petite moitié de la queue; les pennes des ailes et de la queue ne sont point rayées par des bandes nombreuses. Il a dans le port une certaine apparence de buse et même de busard; ses ailes, quoique pointues, ne sont pas aussi longues que dans les buses; la manière dont les pennes sont étagées est absolument la même que dans les autours d'Europe, mais elle donne lieu à une coupe plus allongée et plus pointue. La sinuosité aux bords du bec le rapproche plus de nos autours que des buses, et cette espèce sert encore à faire apprécier les nombreuses nuances intermédiaires entre nos types européens. Le plumage dont l'individu adulte est revêtu n'est point encore parvenu à l'état parfait ou invariable: de fines bordures rousses aux plumes de la nuque et sur celles du ventre, et les mèches brunes sur un fond blanchâtre disposées sur la gorge, sont les indices certains que l'individu qu'a figuré M. Temminck, conserve encore dans les couleurs du plumage quelques traces de celles d'une livrée propre au jeune âge.

L'adulte, revêtu d'une livrée invariable, a le som-

[1] *Falco unicinctus*, Tem., pl. 313.

met de la tête, la nuque, le dos, les scapulaires et le croupion d'un brun très foncé, sans aucune tache ni bordure; au front, et vers la direction des narines, sont deux petites taches blanches; la gorge et les côtés du cou d'un brun-clair sont variés de stries blanches, selon l'âge des individus. La poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un brun-noirâtre; toutes les pennes des ailes sont parfaitement unicolores, si ce n'est la base des barbes intérieures, qui est d'un blanc-roussâtre, et leur bout, qui est entouré d'une raie très-étroite, d'un blanc pur, et un grand espace blanc les termine toutes; un brun-noirâtre, où domine une légère nuance pourprée, colore le reste de leur surface; les grandes couvertures supérieures de la queue, et celles du dessous sont d'un blanc légèrement roussâtre; le milieu de ces plumes est marqué de mèches ou de stries brunes; les petites couvertures supérieures et inférieures des ailes, le bord externe de celles-ci et les cuisses sont d'une teinte de rouille très foncée et vive, des taches noires plus ou moins grandes occupent le centre de ces plumes; les grandes couvertures sont seulement bordées de roux. Les tarses sont jaunes et le bec est d'un bleuâtre couleur de corne. Le corps a de longueur totale dix-neuf pouces : cet autour vit au Brésil, dans les environs de Rio-Grande, près de Bona-Vista.

12° L'AUTOUR MONOGRAMME[1] adulte est parfaitement caractérisé, et facile à reconnoître parmi tous les ra-

[1] *Falco monogrammicus*, Tem., pl. 314.

paces de cette section, par une rangée de taches longitudinales formant une bande noire, qui suit la ligne moyenne du devant du cou; cette bande unique est d'autant plus marquée, que toute la région de la gorge ou de la partie supérieure du devant du cou, la poitrine, le sommet de la tête, les joues et la nuque sont d'une nuance cendrée, teintée sur la poitrine d'un léger ton roussâtre; le dos, les scapulaires et toutes les couvertures des ailes ont une teinte cendrée un peu plus foncée que celle du cou; les rémiges et les pennes secondaires alaires sont brunes, marquées de bandes transversales noires, mais la base et une partie des barbes internes des pennes sont d'un blanc pur, toutes sont terminées par une zone blanche; la première rangée des couvertures supérieures de la queue est de la couleur des plumes du dos, mais la rangée inférieure est blanche; une bande neigeuse peu large traverse toutes les pennes noires de la queue, à la distance d'un pouce et demi de leur extrémité; une seconde bande, en partie cachée par les couvertures, est plus ou moins exactement peinte, selon l'âge des individus; quelques sujets ont la queue terminée de blanc; toutes les pennes extérieures de chaque côté, sont plus courtes que les autres; le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen sont rayés transversalement, et à égale distance, de fines bandes cendrées et blanches; les seules couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; la cire et les pieds sont d'un rouge-clair, les vestiges de cette teinte existent encore sur ces

parties dans quelques sujets récemment dépouillés reçus du Sénégal. La longueur totale de l'oiseau est de treize à quatorze pouces.

On ne connoît point encore la livrée du jeune et de l'âge moyen, mais à l'indice fourni par quelques pennes de la queue d'un sujet en mue, M. Temminck a pu s'assurer que les bandes blanches sont plus nombreuses dans un âge moins avancé : ce rapace vit dans la Sénégambie.

13° L'AUTOUR MÉLANOPE [1] a été décrit sous le nom qu'il porte par Latham. Il est taillé sur les formes de nos autours et de nos éperviers d'Europe, et la queue est légèrement arrondie; un blanc pur est répandu sur la tête, la nuque et toutes les parties inférieures; des mèches noires longitudinales, plus ou moins larges, couvrent le milieu de toutes les plumes des parties supérieures ; on voit une petite strie noire sur celles de la poitrine, et il est probable que dans un âge moins avancé les taches en mèches couvrent aussi toutes ces parties blanches; le dos et les ailes sont d'un noir parfait, les scapulaires et les couvertures ont du blanc à leur base, et une grande tache couvre de chaque côté le milieu des barbes; la queue toute noire à bout des pennes blanchâtre, est traversée vers le milieu de sa longueur par une large bande blanche; le lorum et tout le tour de l'œil sont noirs, l'iris est jaunâtre; la cire et le bec rougeâtres, mais point jaunes, ainsi que le marquent les auteurs; le bec est noir.

[1] *Falco melanops*, Lath., ind. 89 ; Tem., pl. 105.

Longueur, quatorze à quinze pouces.

On le trouve à la Guyane.

14° L'AUTOUR MULTIRAIES [1] a été ainsi décrit par M. Temminck. Le mâle et la femelle, à l'état adulte, ont le plumage des parties supérieures du corps et les ailes rayés de larges bandes d'un cendré-foncé assez étroites; les parties inférieures du corps sont rayées à égales distances, de bandes blanchâtres et cendrées: rémiges foncées vers le bout, rayées intérieurement de cendré sur un fond blanc; queue d'un noir parfait à bout des pennes blanc portant une large bande blanche sur les deux tiers de sa longueur et une plus étroite ou oblitérée, suivant l'âge, à sa partie supérieure; cire et pieds jaunes; iris brun; longueur du mâle quatorze et de la femelle seize pouces. Le *jeune* a la tête, le cou et toutes les parties inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, marqué au-dessus de mèches étroites, et au-dessous de très larges mèches longitudinales d'un brun-foncé; cuisses blanchâtres sans taches; dos et ailes d'un brun marron varié de taches roussâtres et blanchâtres, peu nombreuses; rémiges à bout brun, mais d'un blanc jaunâtre rayé de bandes brunes sur le reste; base occulte de toutes les plumes d'un blanc roussâtre irrégulièrement rayé de brun; queue coupée de quatre bandes brunes et de trois bandes blanchâtres et dans un âge plus avancé, brune-noirâtre, rayée de deux larges bandes blanches au-dessus et de

[1] *Falco nitidius*, Lath., asturine cendrée, *asturina cinerea*, Vieill., Gal. pl. 20; *falco striolatus*, Tem., pl. 87 (adulte), pl. 294 (jeune).

trois bandes au-dessous; l'âge et l'époque plus ou moins éloignée du temps de la mue, opèrent des changements plus ou moins marquants dans cette livrée : cet oiseau habite la Guyane et le Brésil.

15° L'autour chanteur [1] a été découvert et décrit par Levaillant en ces termes : « Le jaune de la base du bec ainsi que des pieds, des couleurs élégantes et un chant soutenu caractérisent un des plus beaux oiseaux de proie d'Afrique, celui que j'ai nommé faucon chanteur. Un organe dont il paroît doué seul, exclusivement à tous les autres oiseaux de rapine, si nous en exceptons pourtant le vocifer, mérite de jouir d'une dénomination particulière, comme privilégié à cet égard, puisqu'en dénommant les objets d'histoire naturelle, on doit, autant qu'il est possible, chercher à les peindre par leur nom; cependant, ce nom ne porte pas sur sa configuration seule ; mais nous pensons aussi pouvoir nommer les animaux d'après leurs facultés, par la raison que l'histoire naturelle ne consiste pas seulement dans la partie descriptive, mais aussi dans la somme des formes, des mœurs et des facultés; l'étude de ces rapports réunis devant être le but de tout naturaliste, il doit chercher à fixer les espèces par le trait le plus frappant de leur signalement physique ou moral; et le nomenclateur ne s'attachera qu'à la description des couleurs, ce qu'il nous importe le moins de connoître avec autant de détails, car il

[1] *Falco musicus*, Lath. ; Levaill., Afriq. pl. 27 page 77 : Vieillot, Encyclop. 3, 1271

est rare que deux oiseaux de même genre, et qui se ressemblent le plus par leur plumage, n'aient pas quelque caractère différent, qu'il soit aisé de saisir pour les distinguer l'un de l'autre, et c'est à quoi le naturaliste doit s'attacher le plus pour éviter cette confusion qui ne règne déjà que trop dans les différents ouvrages sur les oiseaux.

» Au premier coup d'œil, le faucon chanteur pourroit être pris pour une grande espèce d'épervier, mais on ne peut le ranger parmi ces oiseaux, car il a les ailes proportionnellement plus longues, la queue plus courte et le corps plus épais, mais comme eux il a le tarse fort long, ce qui l'éloigne un peu des faucons; sa queue est étagée, les plumes extérieures étant d'un tiers plus courtes que celles du milieu; la tête, le cou, la poitrine et le dessous du corps sont d'un gris de perle, plus foncé sur le sommet du crâne, les joues, et sur une partie des plumes scapulaires, où elles prennent un ton brunâtre; les couvertures du dessus de la queue sont blanches sur les côtés : elles sont rayées de gris-brun, et ponctuées de la même couleur; le ventre sur un fond blanchâtre est très finement rayé de gris-bleu clair, les rayures du reste du plumage sont plus séparées les unes des autres, et elles sont d'un joli gris-bleu sur les jambes. Les grandes pennes de l'aile sont noires, chacune des plumes de la queue est terminée de blanc; celles du milieu sont noirâtres, les autres ajoutent à cette couleur de larges bandes blanches; l'iris est d'un rouge-brun foncé. Le bec et les ongles sont noirs.

» Cet oiseau est de la grosseur de notre faucon ; la femelle diffère du mâle par sa taille, qui est d'un tiers plus forte. La base de son bec et ses pieds sont d'un jaune plus foible encore, et c'est principalement dans le temps des amours que ces mêmes parties, dans le mâle, prennent une couleur plus vive ou plus orangée, c'est alors aussi qu'il chante, ainsi que la plupart des autres oiseaux chanteurs. Perché sur le sommet d'un arbre auprès de sa femelle qu'il ne quitte pas de toute l'année, ou bien dans le voisinage du nid où elle couve, il chante des heures entières, et d'une manière particulière ; comme notre rossignol, on l'entend le matin au lever du soleil, le soir au déclin du jour, et quelquefois durant toute la nuit; c'est lorsqu'il chante d'une voix forte qu'on peut facilement l'approcher pour le tirer, mais il faut que le chasseur qui s'avance sur lui, s'arrête, demeure immobile, et ne fasse aucun mouvement dans l'instant où l'oiseau se tait pour reprendre haleine; parce que dans ces intervalles il part et s'éloigne au moindre bruit; mais comme tous les oiseaux chanteurs, il semble s'écouter avec une sorte de complaisance, et n'entend plus tout ce qui se passe autour de lui; toute sa sûreté étant alors confiée à ses yeux, qui sont très-clairvoyants ; assez généralement cet oiseau se perche sur un arbre isolé où il est impossible de l'approcher ; dans ce cas, le mieux est de l'attendre à la passade dans un endroit où il soit accoutumé d'aller, car c'est en vain que l'on tenteroit de le surprendre, puisqu'il part aussitôt qu'il voit le chasseur s'avancer

vers lui. Le faucon chanteur fait une guerre cruelle et sanglante aux lièvres, aux perdrix, aux cailles et généralement à tout le menu gibier : il prend aussi les taupes, les souris, les rats ; la rapine et le carnage sont des fonctions nécessitées chez lui par le besoin de satisfaire un appétit démesuré; j'en ai élevé un jeune que nous ne pouvions rassasier que difficilement.

» La femelle construit son nid dans l'enfourchure des arbres ou dans les gros buissons touffus; sa ponte est de quatre œufs entièrement blancs et presque ronds. Dans des voyages tels que ceux que j'ai faits on goûte de tout : j'ai mangé de ces œufs fraîchement pondus et je leur ai trouvé un petit goût sauvagin; étant cuits, le blanc conserve une grande transparence et une teinte bleuâtre, le jaune est d'une belle couleur rouge de safran, et le dedans de la coquille d'une couleur verte dans son jeune âge. Le plumage du faucon chanteur est mélangé de beaucoup de roussâtre.

» Cette belle espèce d'oiseau se trouve dans la Cafrerie et dans tout le pays qui l'avoisine; je l'ai vue aussi dans le Karrow et le Camde-Boo. La saison des amours est le seul temps où le mâle fait entendre son chant, dont chaque phrase dure près d'une minute. Je n'ai jamais entendu chanter la femelle. Lorsque j'apercevois un couple de ces oiseaux, s'il m'arrivoit de tuer le mâle le premier, j'étois certain d'avoir bientôt la femelle, qui, par attachement pour son mâle et le cherchant partout, l'appeloit sans cesse d'une voix triste et lamentable, dont les accents m'indiquoient à chaque

instant les lieux par où elle passoit et repassoit en vain et où il suffisoit de l'attendre : car, faisant peu d'attention à moi, elle sembloit s'offrir volontairement à la mort. Si, au contraire, j'avois tué la femelle la première, le mâle n'en devenoit que plus méfiant, il se retiroit sur le sommet des arbres les plus isolés, où il chantoit non-seulement tout le jour, mais pendant la nuit entière; et, si je cherchois à le poursuivre, il quittoit le canton et n'y rentroit plus. »

16°. L'AUTOUR DE WILSON [1], qui est très rare aux États-Unis, a le plumage brun-noir, la tête flammée de blanchâtre, le dessous du corps blanc-flammé de brun, la queue courte, noire, rayée de deux bandes blanches, et terminée par un ruban de cette dernière couleur.

17°. L'AUTOUR A GROS BEC [2], que M. Temminck a figuré dans ces derniers temps en plumage de jeune âge, est représenté adulte dans les planches coloriées de Buffon (n° 464), sous le nom d'*épervier à gros bec* de *Cayenne*. C'est un oiseau plus voisin des autours que des éperviers, qui habite la Guyane et le Brésil.

18°. L'AUTOUR A QUEUE ROUSSE [3], vit exclusivemen

1 *Falco Pennsylvanicus*, Wils., VI, pl. 54, fig. 1 (mâle); *falco l tissimus*, Ord, Ed. Wils. *falco Wilsonii*, Ch. Bonap. *falco platypteru* Vieill., Encycl. 3, p. 1273.

2 *Falco magnirostris*, Lath. ; Tem. pl. 86.

3 *Falco Borealis*, L. ; Wils., t. VI, p. 75, pl. 52, fig. 1 ; *falco ru caudus*, Vieill. Am. sept. pl. 14 *bis*.

aux États-Unis, et se trouve décrit dans la plupart des livres anciens.

19°. L'AUTOUR LEVERIAN [1], que Wilson a figuré sous ce nom, est assez probablement une espèce purement nominale, qui ne repose que sur une livrée d'un âge que ne savent à quel rapace rapporter les auteurs américains. Cependant, M. Charles Bonaparte suppose qu'il pourroit appartenir au jeune âge de l'autour boréal.

Le passage des autours aux éperviers s'opère sans qu'on puisse tracer de véritables limites par l'oiseau de proie nommé :

2° Le TACHIRO [2], que Levaillant a le premier fait connoître, et qu'il a décrit en ces termes :

« C'est dans l'épaisseur des forêts majestueuses de la partie la plus reculée du pays d'Anteniquoi que j'ai, pour la première fois, rencontré l'oiseau de rapines que j'ai nommé tachiro. C'est dans le silence des bois, à l'ombre de ces arbres antiques, vrais colosses de végétation, qu'ont vieilli plusieurs générations d'hommes, et qu'un être sensible n'approche jamais sans éprouver ce sentiment sublime que produit l'admiration; c'est là, dis-je, où, pour la première fois, parmi les chants harmonieux et tendres d'une multitude d'oiseaux différents, les cris *pinchards* et discordants du tachiro frappèrent mon oreille. Cet oiseau de carnage, vrai fléau de tous les

[1] *Falco leverianus*, Wils. pl. 52, fig. 2.; Ch. Bonap., Obs.

[2] *Falco tachiro*, Daudin, Ornith.; Levaill. Af. pl. 24, t. 1, p. 66; Temm. pl. 377 (mâle adulte) et 420 (jeune femelle).

petits oiseaux de son domaine, fait la guerre à tous indistinctement. Il est un peu inférieur pour la taille à notre autour.

» J'aurois rangé le tachiro parmi les éperviers si je ne lui avois trouvé le tarse plus court, les ailes plus allongées et coupées différemment que celles de ces oiseaux. Les ailes, en repos, s'étendent au delà de la moitié de la longueur de la queue, qui elle-même est à peu près aussi longue que le corps. La tête, ainsi que le cou, sont variés de blanc, de roux et tachés d'un brun-noir. La gorge est blanche, mêlée de roussâtre; le manteau est d'un brun sombre, ainsi que les couvertures des ailes, dont chaque plume est liserée d'une teinte plus lavée; toutes les pennes de l'aile sont terminées de blanc. Le dessous de la queue est blanc et barré de larges bandes d'un noir lavé; en dessus elle est brune, et les bandes sont plus foncées; tout le dessous du corps porte, sur un fond blanc mêlé de roussâtre, des taches brunes plus ou moins foncées; les taches sont rondes ou semi-circulaires, et sur les jambes elles ont précisément la forme d'un cœur. Le bec est bleuâtre, les ongles sont noirs, et les pieds jaunes. L'iris est de la couleur d'une topaze; dans cette espèce, la femelle est aussi plus grosse que le mâle; son plumage est généralement plus mêlé d'une teinte roussâtre; le blanc est plus sali et les taches moins dessinée.

» Ces oiseaux construisent leurs nids dans l'enfourchure des plus grands arbres; ce sont de petites

branches souples et de la mousse qui en forme l'extérieur. En dedans ils sont fournis de beaucoup de plumes; je n'ai trouvé qu'un seul de ces nids, dans lequel il y avoit trois petits entièrement couverts d'un duvet roussâtre : voulant les laisser élever par le père et la mère pour les prendre quand ils seroient assez forts, je les leur abandonnai. J'allois tous les trois ou quatre jours visiter ma nichée, à qui même j'apportois plusieurs oiseaux dont j'avois conservé la dépouille; je les posois sur le bord du nid, et les trouvois dévorés à la visite suivante; mais je crois que les vieux les mangeoient eux-mêmes, car je voyois sur les branches et sur le nid même une quantité prodigieuse d'ailes de mantes et de sauterelles, insectes qui, je crois, faisoient la principale nourriture des petits. J'entendois continuellement pendant le jour les vieux jeter des cris très perçants, *cri-cri-cri-cri-cri-cri;* en approchant des jeunes, ils venoient tous les deux jusque sur l'arbre où j'étois, et m'approchoient de si près, pour les défendre, que j'aurois pu facilement les tuer avec un bâton.

» Ayant trop tardé de m'emparer de la couvée, un jour que j'allois la visiter, je ne trouvai plus que le nid, les vieux et les jeunes, tout étoit disparu; je leur sus mauvais gré d'avoir été plus diligents que moi; à en juger par quelques débris de coquilles d'œufs que je vis encore dans le nid, ils étoient blancs, et portoient quelques taches roussâtres.

» Je n'ai jamais aperçu le tachiro dans les plaines,

et ne l'ai vu que dans les énormes bois qui bordent le Queur-Boom, et dans les forêts d'Auteniquoi. »

Toutefois, Levaillant n'a point connu l'âge adulte de cet oiseau de proie, car le portrait qu'il en donne représente assez probablement une femelle à sa seconde mue. M. Temminck a figuré le mâle, dont le plumage est brun en dessus, avec quelques plumes grises à l'occiput; le ventre gris rayé de brun, et un trait noir sur la gorge. La jeune femelle est rousse, ondée de brunâtre; au reste, il n'ajoute rien à ce que l'on sait par Levaillant de leurs mœurs, et les individus qu'il a étudiés provenoient de la Cafrerie.

Les SPIZASTURES sont des autours qui tiennent des spizaëtes par la plupart de leurs caractères, tout en conservant cependant les formes du type auquel la plupart des auteurs les ont rapportés. Leur tête est déprimée, garnie sur l'occiput de quelques plumes étroites; leurs ailes sont longues et pointues, sans dépasser toutefois l'extrémité de la queue; celle-ci est médiocre, presque rectiligne, mais les tarses sont vêtus d'un duvet court et serré jusqu'aux doigts. Ceux-ci sont simplement réticulés, et leurs ongles sont puissants, crochus. Ce sont des rapaces conduisant des autours aux macaguas. Le type de cette tribu est :

1° L'AUTOUR A CALOTTE noire[1] : noir sur l'occiput, le dos, les ailes, la queue; blanc sur le front, le cou et tout le dessous du corps.

1 Temm. pl. 79.

2° L'AUTOUR DE KIÉNER [1] nous semble devoir appartenir à ce petit groupe; c'est une belle espèce récemment décrite par M. Gervais, et de la manière suivante :

« Tout le dessus de la tête et du corps est d'un beau noir à reflets cuivrés, qui sont beaucoup plus apparents sur les ailes, dont les pennes secondaires sont finement bordées de roux-clair à leur extrémité. Il a une huppe occipitale également noire; la gorge est blanche, et les joues sont mélangées de blanc, de noir et de roux; le devant du cou et la poitrine sont blancs, avec des taches noires longitudinales le long des baguettes; ces taches, petites, étroites et peu nombreuses sur le cou, augmentent en nombre et en dimensions sur la poitrine, où l'on voit aussi quelques taches rousses. Le ventre, l'abdomen et les flancs sont roux, parsemés de taches noires placées comme les premières, mais plus nombreuses et plus larges, surtout sur les flancs; les couvertures inférieures de la queue sont rousses, sans aucune tache, ainsi que les cuisses et les tarses, qui sont emplumés jusqu'aux doigts; les ailes aboutissent à 14 lignes de l'extrémité de la queue, qui est presque carrée, noire en dessus, blanchâtre en dessous, et terminée par une bande noire. Le pli et le haut de l'aile sont bordés de roux; les couvertures inférieures de l'aile sont rousses, avec des taches noires longitudinales le long des baguettes; les ré-

[1] *Astur Kienerii*, Gervais, Mag. de Zool. t. V (1835), pl. 35.

miges sont échancrées, à baguettes d'un brun-jaunâtre, et ont une large bordure blanchâtre à la partie supérieure de leurs barbes internes. Le bec blanchâtre à sa base, est noir à la pointe; il est long d'un pouce 3 lignes, à partir des plumes du front à la mandibule supérieure, se courbant dès l'origine. Il est armé d'une dent de chaque côté, et a sa base garnie d'une cire jaune; les narines sont oblongues, percées obliquement près du bord de la cire. Les doigts sont jaunes et ont quatre écailles très-marquées sur la dernière phalange; ongles bruns. Le doigt du milieu, sans ongle, a plus de 21 lignes; les latéraux qui sont égaux ont 13 lignes. L'ongle postérieur, qui est le plus long, a 10 lignes et demie; le tarse a deux pouces 7 lignes.

» Les mœurs et les habitudes de cet oiseau sont inconnues; il provient de la chaîne de l'Hymalaya, dans l'Inde. »

Les MACAGUAS [1] ont la tête arrondie, légèrement huppée, le bec épais et très fort, court, incliné dès la base recouverte d'une cire, et très comprimé sur les côtés. Les bords de la mandibule supérieure sont dilatés, et sa pointe est crochue; le maxillaire inférieur se trouve être émoussé à la pointe, et échancré en cœur; les narines sont arrondies; les ailes sont moyennes, à troisième et quatrième rémiges plus longues; les tarses sont épais, courts, robustes, réticulés, terminés par des doigts forts.

[1] *Herpethotheres*, Vieill.; *dædalion*, Sav.; *macagua*, Less.

La queue a douze rectrices; elle est médiocre, et légèrement arrondie. Les deux oiseaux qui forment cette tribu vivent au Paraguay et à la Guyane, sur les bords des savannes noyées, où ils chassent aux reptiles, qu'ils tuent à coups d'ailes, à la manière des secrétaires. Quand ils sont repus, leur jabot fait une saillie entre les plumes du thorax, à la manière de celui des caracaras. Les macaguas sont aux accipitres ce que sont les falconelles aux pies-grièches.

1° Le MACAGUA RICANEUR [1] a le corps varié de brun et de blanchâtre, le sommet de la tête blanc, mais entouré d'un anneau noir, et une huppe sur l'occiput. Les paupières sont blanches, et les tarses jaunes. On en connoît une variété ayant les plumes du dessus de la tête, du collier, de la gorge et de toutes les parties postérieures, d'un blanc-jaunâtre; le dos, les ailes et le croupion d'un brun-uniforme.

Le naturel du macagua est doux, empreint même d'une sorte de stupidité, et il fait fréquemment entendre les syllabes *ma-ca-gua* en traînant sur la dernière. Rolander est le premier auteur qui ait parlé de ce singulier rapace, que Linné nomma ricaneur, parce qu'au dire de Rolander, il semble jeter des éclats de rire dès qu'il aperçoit un homme; mais personne, depuis lui, n'a pris pour des rica-

[2] *Herpethotheres cachinnans*, Vieill. Gal. pl. 19; Spix, pl. 3; *macagua*, Azara, Apunt. delos Pax. del Parag. t. 1, p. 84, n. 16; Dum. Sc. nat. 15, 35.

nements les cris pressés que la frayeur fait pousser au macagua. Les colons de Cayenne l'appellent *pagani*, nom qui lui est commun avec tous les autres oiseaux de proie.

2° Le MACAGUA SOCIABLE [1] n'appartient peut-être pas à ce genre, car il n'est connu que par la description qu'en donne d'Azara sous le nom de *gavilan sociable* : il diffère des autres oiseaux de proie, dit cet habile observateur, par le volume de son bec, dont la mandibule supérieure est forte et crochue dans la moitié de sa longueur, et l'inférieure plus courte de quelques lignes, etc. Sa tête est variée de brun et de blanchâtre. Le dessus du corps est brun, tandis que le dessous est blanc-sale. Le bec est noir, et les pieds sont de couleur orangée. Il habite le district de Corrientes et les rives de la Plata, ou se perche sur les arbres pour faire sa proie de crapauds et de grenouilles. Il vit en troupes.

Le *macagua à tête noire* [2], de notre Traité d'ornithologie, a été décrit plus haut sous le nom de spizasture, car quelques caractères doivent autoriser à le séparer des macaguas, dont il diffère par les tarses velus.

Les GYMNOGÈNES [3], ou *éperviers à joues nues*, forment une section bien distincte dans l'ordre des

[1] *Herpethotheres sociabilis*, Vieill. Encycl. III, 1248 ; Azara, I, 84, n. 16.

[2] *Falco melanops*, Temm.

[3] *Gymnogenys*, Less. Ornith. 64 ; *polyboroides*, Smith, Proceed. III, 45.

oiseaux de proie. Ils tiennent des aigles par la longueur des ailes; des éperviers par leurs tarses grêles; des messagers par la nature du plumage, les cils des paupières, etc. Leur bec est peu robuste, peu crochu, comprimé sur les côtés. Les narines sont triangulaires. La face et le pourtour des yeux sont nus. Les tarses sont grêles, aréolés, emplumés seulement au-dessous de l'articulation, et terminés par des doigts foibles et courts. L'externe est presque rudimentaire, et n'a qu'un fort petit ongle. La queue est arrondie, très large, et ample à son extrémité.

La seule espèce admise dans ce genre bien distinct est le GYMNOGÈNE DE MADAGASCAR [1], que Sonnerat a le premier fait connoître. C'est un oiseau qui se trouve à Madagascar, et sur la côte d'Afrique opposée à cette grande île.

L'adulte a toute la partie ophtalmique, les joues, la cire et une grande partie du bec couverts d'une peau nue, que Sonnerat dit être jaune; le sommet de la tête, toutes les régions du cou, la poitrine, le manteau et les couvertures des ailes, sont d'un beau gris-cendré; sur les scapulaires et sur les grandes couvertures se dessinent quelques grandes taches noires, de forme plus ou moins arrondie; tout le dos, le croupion, le ventre, les cuisses, l'abdomen, les couvertures du dessous des ailes, sont rayés

[1] *Falco Madagascariensis*, Daudin; autour gris à ventre rayé, Sonnerat, It. pl. 96; *falco gymnogenys*, Temm. pl. 307. (Atlas, pl. 6, fig. 2.

transversalement de grandes bandes blanches et de bandes noires un peu plus étroites ; toutes les pennes des ailes sont grises à la base, marbrées de noir, et d'un noir plein jusque vers le bout, qui est blanc ; la queue est nuancée de la même manière à la base ; le reste est d'un noir plein ; mais une large bande unique coupe toutes les pennes vers le milieu de leur longueur, et leur terminaison est aussi d'un blanc-pur ; les pieds sont jaunes, et la pointe du bec est noir. Sa longueur totale est de vingt-un à vingt-trois pouces.

On voit des individus à base de la queue plus ou moins couverte de marbrures, et qui porte encore une ou deux bandes très étroites au-dessus de la bande très large du milieu ; cette bande est aussi plus ou moins marbrée de noir.

Les jeunes ont un plumage totalement différent de celui de l'adulte ; un brun très-clair et terne, plus ou moins nuancé de roux, couvre toutes les parties supérieures. La poitrine est variée de larges mêches brunes sur un fond blanchâtre ; toutes les parties rayées par bandes transversales dans l'adulte sont tachées de brun-clair, terne ou très mat, et variées de blanc, et ont l'extrême pointe blanche ; toutes les pennes des ailes sont d'un brun-clair terne coupé, à grands intervalles, de bandes d'un brun-foncé ; la queue a la base blanche marbrée de brun ; le reste est rayé transversalement d'une multitude de bandes blanchâtres sur un fond d'un brun-sombre, et l'extrême pointe est blanche. On

conçoit que les individus, dans le passage d'une livrée à l'autre, diffèrent plus ou moins, selon qu'ils approchent de l'époque de leur dernière mue variable.

Les ÉPERVIERS [1] se confondent avec les autours par des nuances insensibles. Cependant leur bec est court, lisse sur les bords; leurs narines sont obovalaires; leurs tarses sont allongés, nus, grêles, scutellés. Leurs formes sont plus minces, plus élancées. Leurs ailes dépassent le croupion, et leur queue est allongée, légèrement étagée ou rectiligne. Les espèces sont nombreuses et répandues dans toutes les contrées de la terre, où leurs habitudes de rapines les rendent le fléau des oiseaux gallinacés et passereaux, et des petits mammifères.

1° L'ÉPERVIER COMMUN [2] a été figuré dans les enluminures de Buffon sous les n°s 412 et 467. C'est un oiseau de toute l'Europe, à l'histoire duquel nous n'avons rien à ajouter.

Les espèces suivantes ont été inconnues à Buffon.

2° L'ÉPERVIER DUSSUMIER [3], rapporté de l'Inde par le zélé voyageur Dussumier, est modelé sur l'épervier d'Europe, et se trouve aussi bien que celui-ci dans l'Inde continentale, avec des caractères as-

[1] *Nisus*, Cuv.; *sparvius*, Vieill.; *accipiter*, Ray.

[2] *Falco nisus*, L.; *accipiter fringillarius*, Ray; *nisus communis*, Cuv., Naum. pl. 19 et 20.

[3] *Falco Dussumieri*, Temm. pl. 308 (fem. adulte), et 336 (jeune femelle).

sez précis pour qu'il soit regardé comme formant une espèce distincte.

L'adulte a le sommet de la tête, le haut du dos et le poignet des ailes d'un brun-bistre-mat; un brun légèrement roussâtre forme un collier sur la nuque; la partie inférieure du dos, les ailes et la queue sont d'un gris-sale. En relevant les plumes du dos on trouve leur base colorée de blanc pur, ainsi que nous le voyons dans toutes les espèces qui ont plus ou moins de rapport avec le *falco nisus*. Les rémiges sont aussi rayées de la même manière, et à distance large, par des bandes noires, placées sur un fond brun-cendré; les deux pennes du milieu de la queue, cendrées dans toute leur longueur, n'ont du noir qu'à leur bout; les suivantes ont cinq ou six bandes noires bien distinctes sur les barbes intérieures, et seulement de foibles traces, ou bien aucun indice de ces bandes sur les barbes extérieures; la penne extérieure de chaque côté a neuf ou dix petites bandes étroites, et en zigzag sur les barbes intérieures seulement; la bande noire du bout des pennes est la plus large, et toutes sont terminées de blanc; la gorge est blanchâtre, avec une strie le long de la ligne moyenne; tout le reste des parties inférieures est rayé régulièrement de bandes rousses et blanches d'égale largeur; des zigzags roux et peu nombreux couvrent les cuisses; l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; on voit une forte sinuosité ou feston très marqué aux bords

de la mandibule supérieure du bec, qui est d'un noir bleuâtre ; les pieds sont jaunes. La femelle a de douze à treize, et le mâle de onze à douze pouces ; ce dernier est rayé sur les parties inférieures de bandes rousses, plus pâles et plus fines ; et sa gorge est d'un blanc pur sans raies sur la ligne moyenne ; les couvertures du dessous des ailes sont d'un blanc-pur, mais elles ont une légère teinte roussâtre chez les femelles.

Les individus, tués à l'époque du passage d'une livrée à l'autre, fournissent les moyens de reconnoître le changement qui s'opère par les mues, et comment les bandes noires, bien prononcées sur toutes les pennes de la queue dans le jeune, s'oblitèrent graduellement lorsque l'oiseau avance en âge, et disparoissent entièrement chez l'adulte sur toute la *partie externe des barbes* de ces pennes ; on voit des individus couverts en partie de ces deux livrées.

La jeune femelle de l'année a la tête marquée de larges mèches brunes, sur un fond blanchâtre ; chaque plume est encore bordée de roussâtre ; une bande blanchâtre passe au-dessus des yeux ; les côtés du cou sont striés longitudinalement ; la gorge est blanche, et marquée par une large raie qui suit la ligne moyenne ; de très larges mèches brunes, à extrémités obtuses et arrondies, couvrent toutes les plumes du cou et de la poitrine ; des taches de la même couleur, très grandes, et un peu trigones, sont placées vers l'extrémité des plumes des autres parties inférieures, et de petites mouchetures cou-

vrent les cuisses ; toutes ces taches sont disposées sur un fond blanc ; le dos et les ailes sont bruns, et toutes les plumes encadrées de roussâtre ; les ailes sont brunes-cendrées, et marquées de bandes brunes plus foncées ; la queue est aussi d'un brun-cendré ; les pennes, à l'exception de l'extérieure de chaque côté, sont marquées de cinq ou six bandes brunes parfaites ; sur l'extérieure on compte dix bandes beaucoup plus étroites et irrégulières.

3° L'ÉPERVIER DU DUKHUN [1] ressemble à notre épervier commun, suivant le lieutenant colonel Sykes, mais on l'en distingue par une bandelette rougeâtre longitudinale qui règne sur la poitrine, et par une seconde bandelette noire sur le ventre ; ses ailes sont plus courtes, et sa queue a six bandes transversales au lieu de quatre ; il y a aussi quelques autres différences dans les proportions des tarses et des doigts ; le plumage est semblable dans les deux sexes ; l'iris est jaune, et le corps a quatorze pouces et demi de longueur [2].

4° L'ÉPERVIER DE SOLO, OU COUCOÏDE [3], que le docteur Horsfield a décrit comme propre à l'île de Solo, une des Moluques, mais qui paroît habiter

[1] *Accipiter Dukhunensis*, Sykes, Proceed. II, 79.

[2] A. *suprà fusco brunneo, plumarum marginibus pallidioribus, capite postico nuchâque albo variegatis ; subtus albus, pectore abdomineque notis subrotundatis majoribus, femorum tectricibus parvis, rufescentibus striatis, rectricibus fusco fasciatis, fasciis externarum confertioribus ; tarsis susbrevibus.*

[3] *Falco Soloensis*, Horsf., Cat., t. 13, p. 137 ; *falco cuculoides*, Temm. pl. 110 (fem.), et 129 (mâle).

aussi l'île de Sumatra, et quelques autres contrées de l'Inde, est l'*allap-allap-lallar* des Javanais. M. Temminck en donne la description suivante :

« Cet autour, plus petit que l'épervier d'Europe, est de la taille du rochier. Les ailes atteignent les deux tiers de la queue, qui est arrondie ; un bleu, couleur de plomb, forme la teinte principale des parties supérieures ; ce bleu est réparti par nuances plus claires à la nuque, aux joues et sur le sommet de la tête ; plus foncé sur les plumes du dos et des ailes ; presque noirâtre aux pennes secondaires et aux rémiges. Ces pennes, ainsi que les scapulaires, sont d'un blanc-pur, depuis leur base jusqu'aux trois quarts de leur longueur ; mais ce blanc est caché lorsque les plumes sont couchées, et que l'oiseau est en état de repos ; on l'aperçoit quand les plumes de ces parties sont écartées. Les deux pennes du milieu de la queue sont de la couleur du dos ; les latérales ont une teinte un peu plus fauve à chaque plume ; les deux du milieu, et la latérale de chaque côté exceptées, ont cinq bandes noires ; la partie interne des ailes, la gorge, les cuisses et l'abdomen sont blancs ou blanchâtres ; la poitrine et le ventre sont d'un fauve-roussâtre, sans aucune tache ni raie. Cire et pieds jaunes. Sa longueur est de dix pouces six lignes.

» Les jeunes de l'année diffèrent beaucoup des adultes. Toutes les parties supérieures du plumage sont d'un brun plus ou moins foncé ; le dos et les ailes sont d'un brun-pur, bordé au bout de chaque

plume par du roux ; la tête, la nuque et les côtés sont variés de taches brunes sur un fond blanc, qui ne paroît pas distinctement lorsque les plumes sont écartées ; toutes les pennes de la queue sont rayées de brun-noirâtre sur un fond fauve ; la penne latérale de chaque côté n'a point de barre sur les barbes extérieures, qui disparoissent totalement dans un âge plus avancé ; toutes les parties inférieures sont d'un blanc-pur, mais chaque plume a une très grande tache brune qui couvre toute la pointe ; ces taches de formes variées, suivant l'âge des individus, sont disposées en bandes transversales sur les plumes des flancs. Plus les individus approchent de l'état adulte, plus ces taches deviennent petites, et moins elles sont nombreuses et distinctes. »

5° L'ÉPERVIER PYGMÉ [1] a le bec brun, les tarses gris, le plumage brun-roux, flammé de brun en dessus, blanc varié de roux et de brun en dessous. Un trait noir et interrompu se dessine sur la gorge. La queue est blanche, rayée de brun. Cet oiseau habite les îles de Sumatra et de Ceylan, et même la côte de Coromandel, car le Muséum en possède des individus que M. Leschenault de la Tour a tués dans cette dernière localité.

6° L'ÉPERVIER A COLLIER ROUX [2], ou le *bilbil* des nè-

[1] *Falco minutus*, Lath.

[2] *Falco torquatus*, Cuv. ; Temm. pl. 43 (adulte) et 93 (jeune mâle). *Falco nisus*, var. *australis*, Lath. ; *nisus australis*, Horsf. et Viq., Trans. XV, 182.

gres australiens, vit à la Nouvelle-Galles du Sud; il a les formes sveltes et la queue longue. Les adultes des deux sexes ont le sommet de la tête, les joues, le dos, les ailes et la queue d'un cendré-foncé; au bas de la nuque se trouve un demi-collier assez large, de couleur de rouille plus ou moins vive, ou bien mélangé de cendré, selon l'âge des individus; la queue et les rémiges sont rayées de nombreuses bandes brunes; ces bandes sont plus marquées dans les sujets qui n'ont point encore atteint leur entier développement, que dans les adultes en plumage parfait. Toutes les parties inférieures du mâle sont couvertes de bandes transversales très étroites, disposées sur un fond plus ou moins blanchâtre; ces bandes rousses-rougeâtres sont plus distantes sur les parties abdominales, jusqu'au cou et à la poitrine, où elles sont moins régulièrement dessinées.

La femelle diffère du mâle en ce que les bandes sont foiblement marquées; le roux est disposé par grandes masses. La gorge et le devant du cou dans celle-ci sont colorés d'une teinte rousse-rougeâtre-claire; la poitrine est plus foncée; le ventre ondulé est foiblement rayé de roux et de blanc; et les cuisses, ainsi que l'abdomen, sont d'un blanc légèrement teint de roussâtre. Les individus, qui ne sont point encore revêtus du plumage complet à couleurs stables, ont le collier de la nuque moins nettement dessiné; le cendré du dos et des ailes est teint de roussâtre, ou bien marqué de zones brunes, et quelquefois mélangé de taches bru-

nes et roussâtres ; les bandes transversales aux ailes et à la queue sont plus distinctes; les couvertures du dessous des ailes sont rayées de roux et de blanc, et la queue en dessous est blanchâtre et rayée de brun ; la gorge est marquée de petites zones et de taches disposées sur un fond cendré ; le bec et les ongles sont noirs; la cire et les pieds sont d'un jaune-pur. Longueur totale, de quatorze pouces six lignes, jusqu'à quinze et seize pouces.

Les jeunes de l'année ont un grand nombre de bandes brunes à la queue et sous les pennes des ailes; tout le plumage est brun, varié et taché de roux; le collier de la nuque, la gorge, sont rayés longitudinalement; les autres parties inférieures ont des raies transversales, larges et irrégulières. Cet oiseau existe non-seulement à la Nouvelle-Hollande, mais encore à Timor et dans quelques-unes des autres îles Moluques.

7° L'ÉPERVIER LONGIBANDE [1] a été découvert à Java par M. Reinwardt. Il a la queue carrée, et ses ailes dépassent de fort peu le croupion; les formes sont en diminutif les mêmes que celles de l'épervier d'Europe; on lui a donné le nom de longibande, parce que l'adulte est facile à distinguer à la bande longitudinale, qui s'étend de la gorge jusqu'à la poitrine. Cette bande, de couleur brune, est formée d'une réunion de taches placées sur les plumes du milieu de la gorge et du devant du cou; toutes les

[1] *Falco virgatus*, Temm. pl. 109 (mâle adulte).

autres plumes de ces parties sont d'un blanc-pur; les régions supérieures du corps et des ailes sont d'un cendré-bleuâtre-foncé; on voit, en relevant les plumes du dos, de grandes taches blanches à leur centre, toutes celles des ailes ont une rangée de larges taches blanches placées sur les barbes intérieures; on n'aperçoit aucune trace de ces taches lorsque le plumage est couché; la queue est colorée du même cendré qne le corps, et traversée par trois bandes noires très larges. La région du méat auditif est d'un cendré-clair; le devant du cou et le milieu de la poitrine blancs, marqués sur la ligne moyenne de ces parties par la bande longitudinale; les côtés du cou, ceux de la poitrine, et une portion des flancs, sont d'un roux-vif; tout le bas-ventre et les couvertures sont rayés de larges bandes transversales rousses et blanches; l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-pur; la partie interne de l'aile est rayée de blanc; mais les petites couvertures sont rousses, pointillées de brun.

On ne connoît que le mâle, dont la longueur totale est de neuf pouces six lignes.

8° L'ÉPERVIER GABAR [1] a été découvert au cap de Bonne-Espérance par Levaillant, et se retrouve sur la côte occidentale d'Afrique, au Sénégal. La taille du gabar égale celle de l'épervier; mais il est seulement moins allongé, parce que sa queue est

[1] *Falco gabar*, Daudin; Levaill. Af. pl. 33; le gabar, Temm. pl. 140 (jeune), et le gabaroïde, pl. 122 (mâle adulte).

un peu plus courte; toute la partie supérieure du corps, la tête et les joues, sont d'un gris-brun plus foncé que le manteau et que l'occiput; les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont blanches; les grandes pennes des ailes sont brunes dans toutes les parties qui se voient; quand elles sont ployées en dessous, elles ont toutes des bandes transversales, et les moyennes sont terminées de blanc; la queue, carrément coupée, est en dessus barrée de brun-foncé sur un fond plus clair; en dessous elle l'est de blanc et de noir-lavé. La gorge, ainsi que la poitrine, sont d'un gris-bleuâtre. Tout le reste du corps et les jambes très emplumées portent une fine rayure de brun-clair, sur un fond blanchâtre. Les yeux sont d'un jaune-vif; la base du bec et les pieds ont une belle couleur rouge. Les griffes et le bec sont noirs.

La femelle du gabar est d'un tiers plus forte que le mâle; elle a les pieds et la base du bec d'un rouge moins vif; dans la saison des pluies, le mâle perd aussi de son rouge. On trouve le nid du gabar en septembre, il est posé dans l'enfourchure d'un gros *mimosa*, et construit en dehors de racines de petits bois flexibles, et intérieurement garni de plumes. Levaillant a vu dans ce nid trois petits aussi grands que le père et la mère, ils s'envolèrent à son approche; mais après avoir tué les vieux, il prit les trois petits, qui avoient les pieds et la base du bec jaunes. Ils avoient la poitrine et le manteau mêlés de plumes brunes, et d'autres entièrement bleuâtres, d'autres encore tout-

à-fait rousses, et deux portoient même ces trois couleurs ensemble. Tout le dessous du corps étoit rayé de fauve, sur un fond blanc-sale, d'une teinte roussâtre. En visitant le nid, il trouva encore un œuf fort sale, mais en le lavant il devint blanc; il est donc présumable que la ponte est ordinairement de quatre œufs, et qu'ils sont blancs, car Levaillant n'a pas aperçu la moindre tache sur celui qui étoit resté en second, et qui étoit aussi gros que ceux de nos éperviers européens.

Levaillant n'a observé le gabar que dans l'intérieur des terres, sur les bords des rivières *Sewarte-Kop* et *Sondag*, et dans le Karow, le Camdeboo, et enfin, presque généralement dans tout le pays que ce voyageur a traversé dans les montagnes de neige, au Bocke-Veld; mais il ne l'a jamais aperçu dans les environs du Cap. Il est cependant plus probable qu'il doit avoir pénétré jusque-là, puisque les oiseaux carnivores s'isolant davantage que les autres, leurs espèces doivent s'étendre en raison de cet instinct naturel, qui porte chaque couple à se choisir un canton exclusif pour subvenir à ses besoins. La propagation chez les animaux de proie d'un ordre supérieur étant bien plus considérable que celle des grandes espèces, il s'ensuit, naturellement encore, que chacune d'elles doit occuper un terrain proportionné au plus ou moins grand nombre d'individus qui la composent.

M. Temminck n'ajoute rien aux détails fournis par Levaillant, seulement cet auteur lui donne

pour patrie la Cafrerie, la Gambie et le Sénégal.

9° Le minulle[1], que Levaillant a découvert en Afrique, n'a été bien décrit que par ce voyageur, et en ces termes :

« Un très petit épervier d'Afrique, le moins grand sans doute des oiseaux de proie de ce genre, bien inférieur encore à notre émerillon, est celui qui mérite le nom de minulle. On reconnoît dans cette espèce les dimensions proportionnelles de l'épervier commun d'Europe, mais sur un bien plus petit modèle; sa jambe et le tarse très longs; l'extrémité des ailes dépassant à peine la naissance de la queue; celle-ci carrément coupée; la première penne de l'aile plus courte que la quatrième; tous ces caractères conviennent également au minulle et à notre épervier, et servent à le distinguer de l'émerillon, auquel un aperçu léger et vague pourroit induire à le rapporter.

» Toutes les plumes qui recouvrent la partie supérieure du corps sont d'une couleur brune, au moins dans toute la partie qui se laisse voir, lorsqu'elles sont couchées et appliquées l'une sur l'autre, mais intérieurement elles sont tachées de blanc; sa gorge est blanche, avec quelques petites taches brunes sur le milieu de chaque plume; la poitrine est de cette même couleur; mais les taches qu'elle porte s'agrandissent à mesure qu'elles descendent plus bas, et sont de la forme d'une lame dont

[1] *Falco minullus*, Daudin; Levaill. Af. pl. 34.

la pointe est en haut. On remarque sous le bas-ventre des taches plus ou moins rondes, sur un fond blanchâtre; sous la queue, ces taches prennent la figure d'un cœur; les flancs et les plumes des jambes sont régulièrement rayés de brun-clair; les grandes pennes sont brunes extérieurement, et rayées de blanc sur leurs barbes intérieures; les moyennes le sont dans le même genre, mais le blanc est plus net et les bandes plus larges; les petites couvertures du dessous des ailes, sur un fond roux, portent de petites taches brunes; la queue est en dessus d'un brun uniforme, et imperceptiblement bandée d'une teinte plus sombre; mais les barbes intérieures étant blanchâtres, ces bandes s'aperçoivent très bien sur le dessous de la queue, où elles tranchent davantage. Cet oiseau a la base du bec et les pieds jaunes; l'iris d'un jaune-orangé; le bec et les serres noires.

» Malgré sa petite taille, le minulle possède toute la hardiesse et l'intrépidité des oiseaux de son genre; il attaque généralement tous les petits oiseaux, et en fait sa proie; mais comme avec moins de force il fait souvent une chère plus commune, à défaut d'oiseaux il vit d'insectes, surtout de sauterelles et de mantes; il ne souffre aucune pie-grièche dans son canton : plus fort qu'elles, il les chasse, et les oblige à se fixer loin de son domaine. C'est bien malgré lui qu'il y voit d'autres oiseaux de proie plus grands; car il ose souvent poursuivre les milans et les buses; l'extrême rapidité de son

vol, le mettant toujours à même d'éviter ces oiseaux quand ils veulent revenir sur lui. Les corbeaux sont les ennemis après lesquels il paroît le plus s'acharner, surtout quand il a des œufs à défendre contre leur voracité. Le mâle les poursuit en criant à peu près comme notre cresserelle, *cri-cri-cri*, *pri-pri-pri*. Le mâle et la femelle ne se quittent que rarement, ils font la chasse en commun, et construisent un nid sur les arbres; la femelle y dépose cinq œufs, tachés de brun vers les bouts.

» C'est sur les rives verdoyantes du Gamtoos qu'a été tué le premier couple de ces petits éperviers, dont le mâle est représenté de grandeur naturelle dans la planche n° 34. La femelle est presque du double plus forte que le mâle; elle porte exactement la même livrée, à quelques teintes près, qui sont moins foncées sur son manteau, dans ses rayures et sur les taches de sa poitrine.

» J'ai tué depuis le Gamtoos, jusque chez les Cafres, sept individus de cette espèce; je les ai trouvés tous absolument pareils, et n'ai remarqué aucune différence sensible dans leurs couleurs respectives; je n'ai jamais vu cet oiseau dans son jeune âge, et n'ai été à même d'examiner qu'un seul de leurs nids, dans lequel j'ai trouvé cinq œufs; ce nid, posé sur le sommet d'un mimosa, étoit travaillé avec des branches flexibles, entrelacées les unes dans les autres; de la mousse et des feuilles sèches en revêtissoient l'extérieur, tandis que le dedans étoit douillettement garni de laine et de plumes.

» Le trait suivant, que je ne peux m'empêcher de rapporter, prouvera ce que j'ai dit de la hardiesse de ce petit oiseau de proie, dont la grandeur du mâle est à peu près celle de notre merle commun. Un jour que j'étois occupé comme de coutume à écorcher devant ma tente les oiseaux que j'avois tués, il passa au-dessus de ma tête un de ces éperviers qui, ayant remarqué sur ma table plusieurs oiseaux, s'y abattit tout à coup malgré ma présence, et m'en enleva un qui étoit déjà préparé; il l'emporta dans ses serres, et fut bien étonné, après l'avoir plumé sur un arbre, à trente pas de nous, de n'y trouver, au lieu de chair, que de la mousse et du coton; cela ne l'empêcha pas, après avoir déchiré la peau en pièces, de manger le crâne tout entier, seule partie que je laisse dans mes oiseaux préparés. Comme j'examinois avec plaisir cet oiseau arracher de dépit tout ce qui remplissoit la peau bourrée qu'il m'avoit dérobée, je le vis revenir planer au-dessus de moi à différentes reprises; mais il ne s'abattit plus, quoique j'eusse laissé exprès quelques oiseaux à sa portée. Je suis persuadé que si à sa première entreprise il avoit eu le bonheur de tomber sur un des oiseaux non préparés, il auroit infailliblement recommencé cette chasse, si facile et si commode pour lui; mais, ayant été attrapé, il ne daigna probablement pas recommencer une seconde fois. »

10° L'ÉPERVIER MENU [1] se rapproche du précédent,

[1] *Falco exilis*, Temm. pl. 496 (mâle adulte).

bien qu'il ait au plus la taille de notre épervier de France; comme lui il habite le midi de l'Afrique, et paroît avoir échappé aux recherches de Levaillant. Le mâle adulte a douze pouces de longueur. Les ailes atteignent le milieu de la queue. La coloration des parties supérieures ne diffère presque point de celle de l'épervier de France, mais la gorge, l'abdomen et les couvertures sont d'un blanc-pur. Les joues, la poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un beau roux, sans aucun mélange. Des rayures blanches et brunes traversent les ailes, et la queue est marquée de cinq bandes noires et de quatre ardoisées. Le mâle, dans sa livrée de transition, a des bords roux aux plumes du dessus du corps, des stries rousses longitudinales sur celles du dessous; et enfin des taches blanches arrondies sur le roux de la poitrine et du ventre. La femelle a, à peu près, cette dernière livrée, et quinze pouces de longueur. C'est dans la Cafrerie que vit ce rapace.

11° L'ÉPERVIER NOIR [1] est une des espèces les plus tranchées par la coloration de son plumage, qui est généralement d'un beau noir. Les plumes de la nuque et du cou sont blanches à leur base, et chaque rectrice porte en dessus trois taches neigeuses un peu glacées de gris, et quatre en dessous d'un blanc-pur. Ces taches, isolées sur les pennes, for-

[1] *Sparvius niger*, Vieill., Gal., 22; Encycl., III, 1269; *nisus Banksii*, Gal. de Paris : *S. niger*, *pennis colli superioris basi albis; cauda albo maculatâ, remigibus primariis albo cinereis, nigro maculatis*, Vieill. Gal. page 52.

ment des bandes transversales lorsque celles-ci sont étalées. Les pennes primaires des ailes sont d'un gris-blanc, avec quelques taches noires variées de cendré. Le bec est noir, l'iris jaune, la cire et les tarses orangés. Cet oiseau a neuf pouces de longueur; il vit au Sénégal.

12° L'ÉPERVIER DE PENNSYLVANIE [1] OU VÉLOCE, est un oiseau de proie de petite taille, que Wilson regardoit comme rare aux États-Unis, mais qui y est commun, notamment dans le New-Jersey et en Pennsylvanie, au dire de M. Charles Bonaparte. Cet épervier a un vol irrégulier, mais rapide, et il chasse aux petits oiseaux et aux lézards. L'adulte a le dos et les ailes d'un gris de plomb, et chaque plume est marquée sur la tige par une ligne noire longitudinale. Les rémiges sont brunes-noirâtres, rayées de bandes transversales plus claires : une large bande passe au-dessus des yeux. La gorge et les joues sont marquées de petites stries rousses sur un fond blanchâtre, et le reste des parties inférieures, de même que les cuisses, sont tachetées de roux-vif sur un fond blanchâtre. L'abdomen toutefois est d'un blanc-pur. La queue est rayée de trois ou quatre bandes noires et de trois raies cendrées. L'iris et les pieds sont jaune-orangé. Les jeunes, dans leur première livrée, ont un plus grand nombre de bandes transversales à la queue : on en compte cinq noires, dont

1 *Falco Pennsylvanicus*, Wils. VI, 13, pl. 46, fig. 1 (mâle adulte) ; *falco velox*, Wils. pl. 45, fig. 1 (jeune femelle); l'autour à bec sinueux, Temm. pl. 67 (jeune de l'année). Ch. Bonap., Synop. 29.

la dernière est toujours plus large. Le dessus du dos est d'un brun-foncé, mais chaque plume est bordée de roussâtre. Tout le dessous du corps est blanc-pur, les cuisses exceptées, qui sont teintées de rouille.

Ce rapace se trouve aussi en Virginie et dans le Canada.

13° Le malfini [1], de la taille d'un merle ordinaire (neuf pouces environ), est brun en dessus, et blanc sur la gorge et le ventre. Les ailes et la queue sont rayées en travers, et le cou et la poitrine sont lavés de roux-clair avec des lignes horizontales; le bec est noir et les tarses sont jaunes. Les jeunes sont roussâtres en dessous et rayés de brun. Les habitants de Saint-Domingue donnent le nom de *petit malfini* à cet oiseau, qu'on retrouve à Cayenne.

14° L'épervier chaperonné [2] a été découvert par le prince de Wied Neuwied, qui l'a rapporté du Brésil. Il se retrouve aussi à la Guyane française. Les deux sexes de cette espèce diffèrent par la taille d'une manière remarquable, car la femelle surpasse le mâle d'un tiers. Ce dernier n'est guère plus grand que l'épervier femelle de France. Cet épervier, adulte et mâle, a le sommet de la tête et les ailes d'un cendré-ardoisé. Les joues, la nuque, le dos, les scapulaires, sont d'une teinte cendrée-claire. La gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un cendré-blanchâtre. Toutes les plumes de

[1] *Falco striatus*, Vieill. Am. pl. 14; Encycl. III, 1265.

[2] *Falco pileatus*, Wied.; Temm. pl. 205 (mâle adulte).

ces parties semblent striées de brun à leur milieu, leur tige ayant une nuance foncée. Les couvertures du dessous de la queue sont blanches, et celles des cuisses d'un roux fort vif. La queue est rayée de quatre bandes noires et d'un pareil nombre de bandes brunes. L'iris est jaune-orangé, ainsi que les tarses. Le mâle a treize pouces dix lignes.

La femelle a seize pouces trois lignes de longueur totale. Son plumage est généralement plus foncé par le mélange de toutes les teintes. Le dessous du corps est d'un cendré obscur.

15° L'ÉPERVIER A POITRINE ROUSSE[1] est un peu plus grand que l'épervier de France. Son plumage est roux-cannelle sur la tête, brun-roussâtre-doré sur la nuque, le dos et les ailes, rayé transversalement de bandes brunes légèrement teintes de roussâtre sur un fond blanc sur toutes les parties inférieures. La femelle ne diffère pas du mâle, et les jeunes ont la gorge et le devant du cou roux-blanchâtre, le menton fauve, quelques plumes de la poitrine rayées de roux-clair, de fauve et de blanchâtre.

Cet oiseau se rencontre à la Guyane et au Brésil.

Les BRACHYPTÈRES[2] forment une petite tribu qui s'éloigne des éperviers ordinaires par quelques traits de physionomie. Ce sont en effet des éperviers par l'ensemble, et des oiseaux distincts lorsqu'on les examine dans plusieurs de leurs parties. Leur bec, lisse à ses bords, est fortement crochu; leurs ailes

[1] *Falco xanthothorax*, Temm. pl. 92 (mâle adulte).

[2] *Brachypterus*, Less.

sont courtes ou dépassent à peine le croupion ; leur queue est allongée et arrondie. Leurs tarses sont longs, grêles, emplumés au-dessous de l'articulation, garnis d'une ligne de squammelles sur l'acrotarse. Mais ce qui les caractérise et doit avoir de l'influence sur les mœurs, est la brièveté de leurs doigts, et notamment de l'interne, qui est presque rudimentaire. Enfin le pouce et son ongle n'ont rien de la force et du développement que présentent généralement ces parties chez les autres rapaces. Les doigts, au lieu d'être grêles, nerveux, comme chez les autres éperviers, sont empâtés, gros à proportion de leur longueur.

Le type de cette tribu est l'autour brachyptère de M. Temminck, des formes duquel s'éloignent un peu les oiseaux que nous décrivons après lui, car ceux-ci semblent être en effet des éperviers par tous leurs caractères, les tarses exceptés.

1° Le BRACHYPTÈRE [1], OU L'ÉPERVIER NOIR ET BLANC de d'Azara [2], a dix-huit à vingt pouces de longueur totale, et les tarses n'ont pas moins de trois pouces trois lignes.

Le vieux mâle a le sommet de la tête, l'occiput, le dos, les scapulaires et les ailes d'un noir mat légèrement nuancé de brun ; sa queue noire marquée en dessus de trois bandes blanches très étroites et un peu circulaires : l'indice d'une quatrième bande se trouve en partie caché par les plumes de recouvre-

[1] *Falco brachypterus*, Temm. pl. 141 (mâle adulte), 116 (jeune fem.).

[2] Apunt. n. 28 et 29 (fem.); *falco concentricus*, Illiger.

ment en dessus; les bandes en dessus sont plus larges et plus régulièrement dessinées, toutes les pennes ont le bout blanc, et une petite bandelette ceint le front et passe sur les yeux, le blanc des joues est marqué de petites stries noires; toutes les parties inférieures de même que le large collier qui entoure la nuque, sont d'un blanc pur marqué de croissant et de fines stries noires, plus ou moins distinctes, qui paroissent être les vestiges des taches et des raies nombreuses distribuées sur le plumage des jeunes; ces taches disparoissent probablement à mesure que l'oiseau avance en âge. Le bec est d'un noir-bleuâtre, mais la cire et la base de la mandibule inférieure sont jaunes, et c'est aussi probablement la couleur des pieds et des doigts.

Le jeune mâle a la nuque entourée par un collier blanc ou blanchâtre. Tout le plumage des parties inférieures rayé, à large distance, de bandes brunes placées sur un fond blanc ou blanchâtre, légèrement nuancé de roux-clair : les parties supérieures du corps, les couvertures des ailes et celles de la queue, rayées, à égales distances, de larges bandes brunes ou rousses; les plumes du sommet de la tête et les joues brunes, avec des bordures rousses; ces bigarrures disparoissent graduellement par le moyen des mues, car le vieux mâle n'en conserve aucun indice. Dans l'état parfait toutes les parties supérieures sont noires, et les parties inférieures ainsi que le collier sont d'un blanc pur, il est facile de se faire une idée des variétés intermédiaires de ces

deux livrées; chaque mue opère des modifications à la forme des bandes, qui se changent en taches ou en stries, pour disparoître totalement et faire place à des teintes disposées par grandes masses.

Les individus que M. Temminck suppose être des femelles dans des états différents de mue, ont toutes les parties inférieures couvertes de teintes roussâtres, rayées, à de grandes distances, de bandes brunes, larges, d'une ligne au plus; un brun couleur chocolat couvre la tête, les joues, le dos et les ailes; les rémiges sont d'un brun moins vif, des taches rousses, plus ou moins grandes ou à peu près effacées dans l'adulte, sont disposées sur les côtés des barbes: ce sont des vestiges qui indiquent la place qu'ont occupées des raies plus larges et plus distinctes qui existent sur la livrée des jeunes de l'année; un demi-collier roux plus ou moins marqué de taches paroît être le caractère distinctif des femelles; la queue est d'un brun-noirâtre, traversée dans quelques individus de quatre et chez les autres de trois bandes irrégulières, souvent indiquées par des taches; ces bandes sont plus larges et moins irrégulières en-dessous, et l'extrémité de toutes ces pennes est blanche; quelques individus ont la poitrine teinte à peu près du même roux que le collier et marquée de stries ou taches brunes.

Cet oiseau se rencontre à la Guyane, au Brésil et au Paraguay.

2° L'HÉMIDACTYLE [1] vit au Brésil. Ses ailes aboutis

[1] *Falco hemidactylus*, Temm. pl. 3 (fem. adulte).

sent à la moitié de la queue. Celle-ci est arrondie et longue; le bout de l'ongle du doigt externe ne dépasse point l'origine de l'ongle du doigt interne; le devant des tarses est couvert de plumes sur environ un pouce de son étendue.

Tout le plumage est d'un gris couleur de plomb, dont la teinte est un peu plus claire sur le ventre qu'au dos et aux ailes; les rémiges sont noires; mais une large bande blanche disposée sur la moitié de leur longueur, les traverse toutes. La queue porte deux bandes noires très larges, une troisième plus étroite et moins distincte se trouve à la base des pennes; deux bandes d'un roussâtre très clair plus étroites de moitié que les bandes noires, traversent cette queue dont l'extrémité des pennes est cendrée; les couvertures inférieures sont d'un roussâtre très clair. Longueur totale quinze pouces, longueur du tarse trois pouces. Le mâle et la femelle ne diffèrent que par la taille; on dit que les jeunes ont un plumage plus bigarré.

3o Le GRÊLE[1] est plus grand dans toutes ses dimensions que le précédent. Sa longueur totale est de dix-huit à dix-neuf pouces; le mâle de l'autre espèce a quinze pouces et la femelle dix-sept pouces; le tarse du premier est long de trois pouces sept lignes et la partie emplumée du devant du tarse a peu d'étendue. Cette partie occupe un bien plus grand espace dans l'autour hémidactyle et le tarse a trois pouces; on

[1] *Falco gracilis*, Temm. pl. 91 (mâle adulte).

compte dix écailles nues chez celui-ci, et onze sur le tarse de l'autour grêle; les pennes de la queue dans l'autour à doigts courts ont seulement deux bandes noires; dans l'autre il y a deux bandes noires larges et parfaites, et une troisième, irrégulièrement dessinée, se trouve cachée sous les couvertures; les deux bandes inférieures sont un peu plus rapprochées du bout de la queue.

Telles sont les différences les plus marquées; celles de moindre valeur se trouvent dans les teintes du plumage : le lorum, les joues et la gorge sont blanchâtres; toutes les parties inférieures ont des bandes blanches et cendrées, disposées transversalement, et à peu près de même largeur. Les couvertures du dessus de la queue ont une teinte isabelle, marquée de foibles indices de bandes transversales Les parties inférieures, dans l'autre espèce, sont à peu près unicolores. Les partics supérieures n'offrent aucune différence pour les couleurs, mais la teinte cendrée est un peu plus foncée dans celui-ci.

Cet oiseau de même que celui à doigts courts habite les contrées boisées des parties orientales du Brésil.

Les DIODONS [1] ont le bec court, épais, convexe, à mandibule supérieure à peine plus longue que l'inférieure, à bords très festonnés et munis de deux dents graduées, saillantes, la première obtuse, tandis que la dernière offre deux échancrures. Les narines sont ovales, peu apparentes, transversalement placées

[1] *Diodon*, Less., Ornith.; *harpagus*, Vig., Zool. Journ. 1, 338; *bidens*, Spix, Av. Bras.

dans la cire, qui est garnie de poils courts. Les tarses sont médiocres, grêles, garnis de scutelles. Les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues, et les ailes, courtes ou subobtuses, dépassent à peine le croupion. La queue est longue et arrondie à son extrémité. Les deux espèces de ce genre habitent l'Amérique méridionale, ce sont :

1° Le DIODON [1] qui vit au Brésil; lorsqu'il est adulte, il a la tête, le dos et les ailes d'un noir-ardoisé, la nuque, les joues et les côtés du cou d'un cendré-foncé, et toutes les parties inférieures d'un cendré-clair. La gorge et les couvertures inférieures de la queue blanches; les petites couvertures du dessous des ailes ainsi que les plumes des cuisses, d'un roux-pur et vif. La queue et les ailes sont rayées en dessus de bandes noires et cendrées, et en dessous de bandes blanchâtres et brunâtres. Les rémiges ont aussi des bandelettes brunes mais peu distinctes. L'iris est jaune, le bec corné, et les pieds sont orangés. Sa taille varie de dix pouces et demi à onze pouces et quelques lignes. Le jeune mâle a toutes le parties supérieures du plumage brun-foncé, zoné de brunâtre-clair à l'extrémité des plumes. Les joues sont marquées de rayures longitudinales colorées en brun et en roux clair. Le dessous du corps est parsemé de flammèches noirâtres sur un fond blanchâtre. Enfin les cuisses sont roux-vif.

La femelle diffère peu du mâle, même par la

[1] *Falco diodon*, Temm. pl. 198 (mâle adulte) ; *diodon Brasiliensis*, Less., Ornith.

taille. Cependant les teintes de la tête et des ailes sont plus claires, le blanc-jaunâtre de la gorge est sans taches, et le cendré-roussâtre des flancs est peu prononcé.

2° Le BIDENTÉ[1] est un rapace qui se trouve à la Guyane aussi bien qu'au Brésil. M. Temminck le distingue du précédent, bien qu'il semble n'en être qu'une variété en plumage différent, tant ses formes sont semblables. Quoi qu'il en soit, cet ornithologiste le décrit en ces termes :

« Le plumage du bidenté varie selon les différentes périodes de l'âge des individus ; la livrée des vieux et celle des jeunes offrent des disparates très marquées dans les teintes qui colorent ce plumage. Le vieux mâle a la tête, les joues, le côté et la partie postérieure du cou d'une teinte bleue de plomb ; le dos, les ailes et la queue couleur d'ardoise ; la gorge et les couvertures du dessus de la queue d'un blanc-pur, et le reste des parties inférieures d'un roux de rouille, marquées de bandes blanches assez irrégulièrement disposées. Quoique tout le plumage supérieur paroisse d'une seule teinte ardoisée, on remarque, en soulevant les plumes du dos, que leur base est blanche, et que quelques taches blanches, cachées sous les autres plumes, sont distribuées sur les deux côtés des barbes ; toutes les plumes des ailes sont aussi blanches à leur base ; les pennes se-

[1] *Falco bidentatus*, Latham, Syn. esp. 90; Temm. pl. 38 (adulte), et 228 (jeune de l'année) : *bidens rufiventer* Spix, pl. VI; et *bidens albiventer*, Spix, pl. 7 (jeune mâle).

condaires et les rémiges ont des bandes transversales d'un cendré-clair sur les barbes intérieures; mais les barbes extérieures sont unicolores; ces bandes sont plus marquées à la face interne des ailes, où elles sont peintes de blanchâtre et de cendré-foncé; sur la face supérieure des pennes de la queue, qui sont à peu près noires, se trouvent trois bandes cendrées très étroites; elles sont blanchâtres et plus larges en dessous.» Le prince de Neuwied dit que la cire est d'un jaune verdâtre, le tour des yeux d'un gris-bleuâtre, l'iris rouge, et les pieds d'un jaune-orangé; il a de longueur 13 à 14 pouces.

La femelle adulte a de petites taches plombées sur le blanc de la gorge; les parties inférieures sont d'une teinte plus généralement rousse; de petites bandes blanchâtres et plombées sont disposées sur le ventre et sur les cuisses; le roux est toujours plus ou moins pur ou mélangé, selon l'âge des individus.

Les parties supérieures, dans les jeunes femelles de l'année, sont d'un brun-foncé, et la queue est noirâtre; toutes les parties inférieures sont blanches; le cou et la poitrine ont de larges mèches noirâtres aux premières mues; les teintes cendrées et roussâtres se montrent à la poitrine et aux cuisses; elles se répandent progressivement sur les autres parties inférieures.

Le prince de Neuwied fait mention de deux variétés qu'il décrit dans la partie ornithologique de son voyage au Brésil : l'une est une jeune femelle en

mue, l'autre est un jeune mâle, probablement de l'année.

La jeune femelle a les parties supérieures d'un brun-foncé, marqué sur les scapulaires de taches blanches; toutes les parties inférieures sont blanches; le fond blanc de la poitrine est peint de longues lignes longitudinales, qui sont dilatées vers le bout des plumes; on reconnoît quelques plumes clair-semées, moitié roussâtres et moitié blanchâtres; la gorge est blanchâtre, et la partie supérieure du cou porte des taches d'un cendré-bleuâtre.

Le jeune mâle a les parties supérieures d'un brun-noirâtre, marqué de fines bandes blanchâtres qui bordent les plumes; les pennes des ailes et de la queue terminées de blanchâtre; toutes les parties inférieures sont blanches, et quelques petites stries longitudinales sont disposées sur la gorge et sur le devant du cou. Ce plumage est plus ou moins bigarré de roux, suivant l'âge des individus.

Les LOPHOTES [1] ont le bec assez court, mais très crochu, entouré à la base d'une cire plus ample en dessus, et rétrécie en dessous. Les narines sont linéaires, percées obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. Les yeux ne sont point entourés d'une peau nue. La mandibule supérieure, beaucoup plus longue que l'inférieure, est très crochue, triangulaire, ayant une arête très marquée sur sa voûte, et présentant sur ses bords deux petites dents triangu-

[1] *Lophotes*, Less., Ornith., 96; Isid. Geoff., Consid. sur les car. empl. en ornithologie, Nouv. Ann. du Mus., 1833.

laires, aiguës, et dont les pointes sont dirigées en avant. Les tarses sont fort courts, à moitié emplumés, puis nus, et seulement réticulés. La queue est longue et carrée. Les ailes sont longues, subobtuses, à première penne très courte, à deuxième plus longue, mais les troisième, quatrième et cinquième presque égales, et les plus grandes. Les ailes atteignent l'extrémité de la queue.

La seule espèce de ce genre a été découverte sur les côtes de Coromandel, par Leschenault de Latour; elle s'éloigne beaucoup des faucons, parmi lesquels l'avoient classée MM. Cuvier et Temminck, et dont nous l'avons distraite; à ce sujet M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dit dans son mémoire : « Le » *falco lopholes* est tellement distinct, que M. Les» son, quoique n'ayant pas non plus connoissance » de la conformation particulière des ailes de cet » oiseau, et omettant par conséquent ce caractère [1] » qui l'isole beaucoup des faucons, l'a érigé récem» ment en un sous-genre. »

Le LOPHOTE INDIEN [2] a le bec et les tarses plombés,

[1] Il m'est arrivé à ce sujet ce qui est arrivé à Vieillot, à Levaillant, à Dumont et à tant d'autres, c'est que je n'ai pu jamais faire ouvrir les portes vitrées des loges plus qu'obscures, où les gens du Muséum cachent mystérieusement les objets d'histoire naturelle, et après avoir enrichi le Muséum de collections qui ont été volées, il m'a fallu souvent me borner à tracer une description à travers les vitraux. Eh! comment ne pas commettre des erreurs ensuite; ces galeries m'eussent été généreusement ouvertes si j'avois été Prussien ou Hollandois, mais un François pouvoit devenir un concurrent pour MM. les fils ou gendres des professeurs du Jardin du roi ! ! ! !

[2] *Lophotes indicus*, Less., Ornith. 96; faucon huppart, *falco lophotes*, Cuv., Temm. pl. 10.

la tête et le cou bleu-noir; plusieurs longues plumes roides partent de l'occiput et forment une huppe tombante. La poitrine est blanche, le ventre est roux-brun, zoné de roux et de blanchâtre. Les ailes sont brunes, mais les plumes de leur partie moyenne sont cerclées de roux et de blanc. La queue est uniformément colorée. Cet oiseau a 13 pouces et demi de longueur totale; on ignore ses habitudes et ses mœurs.

Les HIÉRAX [1] sont des faucons à bec court, mais dont la mandibule supérieure a deux fortes dents, tandis que l'inférieure n'a qu'une simple échancrure. Leurs tarses sont médiocres et garnis de scutelles en avant. Les ailes sont courtes, à deuxième rémige et plus longue, et légèrement échancrée en dedans, proche sa pointe. Les deux espèces, qu'on admet dans ce nouveau genre, sont l'une et l'autre de l'Inde, et toutes les deux les plus petits des oiseaux de proie.

1° L'HIÉRAX MOINEAU [2] a été décrit par beaucoup d'auteurs, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la synonymie que nous citons en note. C'est que sa taille, à peine aussi grosse que celle d'un moineau ordinaire, l'a rendu intéressant à la plupart des amateurs, aux yeux desquels il retraçoit les

[1] *Hierax*, Vig., Zool. Journ. 1, 339.

[2] *Falco cœrulescens*, L.; Edw. pl. 108; Horsf. Zool. res. in Java, avec figure; Temm. pl. 97 (mâle et femelle): *falco Bengalensis*, Gm.; faucon pygmée, Vieill., Gal. pl. 18: Drapiez, Atlas du Dict. classique, sous le nom de *falco fringillarius*: Wilson, Illust. of. Ornith., pl. 2: *bengal falcon*, Lath.

formes des faucons par un type en miniature. Ce petit rapace paroît répandu dans une grande partie du midi de l'Asie, aussi bien sur le continent de l'Inde que dans les îles de l'archipel Malais et les Moluques. Les Javanois le nomment *allap*, et parfois *allap-allap*, au dire d'Horsfield, et cet oiseau paroît habiter exclusivement les forêts montagneuses de la partie orientale de cette grande île. Son vol est formé de soubresauts, ce qui ne l'empêche pas d'être très rapide. Il se nourrit d'insectes, à la chasse desquels on le voit sans cesse volant dans les airs, et qu'il poursuit en franchissant les bras de mer qui séparent les divers groupes des îles de la Sonde.

Cet oiseau, long de 6 pouces 3 ou 4 lignes, a le bec et les pieds bleuâtres; du blanc pur, ou bien du blanchâtre, plus ou moins teint de roux-clair, selon l'âge des individus, couvre le front, le sourcil, l'espace entre la nuque et le conduit auditif, la poitrine et le milieu du ventre. Du noir-bleuâtre et bronzé règne sur toutes les parties supérieures, les flancs, les cuisses et les joues. Quatre raies blanches plus ou moins distinctes forment des bandes sur le dessous des pennes de la queue. A leur partie supérieure on voit seulement quatre rangées de taches disposées sur les barbes intérieures. Les rémiges sont aussi rayées en dedans de bandes noires et blanches, et quelques pennes secondaires ont des taches blanches qui ne paroissent point lorsque l'aile est pliée.

2° L'HIÉRAX AUX JOUES ROUGES [1] a été découvert à Manille, et rappelle par ses proportions et sa coloration l'espèce précédente; cependant la tête et le dessus du dos, la queue et les plumes des cuisses, sont d'un noir intense; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont blancs. Une bandelette rousse s'étend de la commissure du bec jusqu'aux trous auditifs. Le bec est de couleur cornée, mais les tarses sont noirs.

Les FAUCONS [2], réduits à un certain nombre d'espèces, se trouvent ainsi former un genre caractérisé par un bec robuste, conique, recourbé vers la base, muni d'une très forte dent sur le bord de la mandibule supérieure, tandis que l'inférieure est échancrée à la pointe. Leurs narines sont arrondies, et ouvertes sur le bord de la cire. Leurs tarses sont robustes, emplumés jusqu'au tiers supérieur, et réticulés. Leur queue est longue, arrondie. La cire est à peu près nue. Les ongles sont robustes et falciformes; et les ailes ont leur deuxième rémige la plus longue, tandis que la première et la troisième sont échancrées en dedans.

Les faucons sont répandus dans toutes les parties du monde, et forment diverses petites tribus, nommées *gerfaults*, *faucons*, *hobereaux*, *cresserelles* et *émerillons*. Buffon a décrit et figuré plusieurs espèces, qu'il nous suffira de citer, en rectifiant quelques-unes de ses indications. Ce sont pour l'Europe :

[1] *Hierax erythrogenys*, Vig., Proceed. 1, 96.

[2] *Falco* Bechst.; Cuvier; *tinnunculus*, Vieill.

1° Le gerfault [1], si célèbre dans l'ancienne fauconnerie, et pour lequel on avoit créé le genre *hyerofalco*, à cause que les festons du bec sont le plus souvent usés par les fauconniers, est distingué du vrai lanier [2] par les uns, M. Temminck, entre autres, et réuni à ce dernier par quelques autres auteurs. L'opinion la plus générale les distingue spécifiquement l'un de l'autre. Le lanier rappelle le plumage du faucon. On le tire de la Hongrie, tandis que le gerfault est plus particulièrement du nord de l'Europe, de la Norwège, et de l'Islande notamment.

2° Le FAUCON ORDINAIRE [3], que représentent les enluminures, n°s 430 le vieux mâle, 421 la femelle adulte, et 470 le jeune âge. Le faucon pèlerin [4], de la planche 469, paroît être un jeune âge du même oiseau.

3° Le hobereau [5] est représenté pl. 432.

4° Le rochier [6], enl. 447.

5° La cresserelle [7], enl. 401 et 471 (jeune).

6° La cresserelle grise [7], enl. 401.

[1] *Falco candicans*, et *islandicus*, Gm., Buff. Enl. 210, 446 et 462.

[2] *Falco sacer*, Naum., pl. 23 ; Zool. journ., 1, 330; Proceed. 3, 4 et 5 ; le *vrai lanier*, Buffon, texte ; *falco lanianus*.

[3] *Falco communis*, Gm.

[4] *Falco stellaris* et *peregrinus*, Gm.; Wils. Am, pl. 76, t. 9.

[5] *Falco subbuteo*, L.; Naum. 27.

[6] *Falco lithofalco*, L.

[7] *Falco tinnunculus*, L.; Naum. 30; Proceed. 1, 111, 11, 80.

[8] *Falco vespertinus*, Gm.; *falco rufipes*, Bechst., Naum. 28 ; Proceed. 11, 189.

Parmi les espèces étrangères, décrites et figurées par Buffon, on ne peut citer que la cresserelle épervière [1], enluminure n°s 444, et 465 la femelle, sous le nom d'*émérillon de Cayenne* ou de *Saint-Domingue*, et qui se retrouve à la Caroline.

Toutes les espèces suivantes ont été inconnues à Buffon.

1° Le CHICQUERA [2] a été décrit pour la première fois par Levaillant, qui en avoit acheté un individu, compris dans une collection provenant de Chandernagore au Bengale, et portant pour étiquette le nom indien qu'on lui a conservé. Depuis, le major Franklin l'a rencontré sur les bords du Gange, entre Calcutta et Bénarès, et M. Gould l'a figuré dans sa Centurie des oiseaux de l'Himalaya. Enfin, le lieutenant colonel Sykes dit qu'il est très commun dans le Dukhun, en ajoutant qu'il a l'iris couleur de sang, un même plumage pour les deux sexes, que la femelle est constamment de plus forte taille que le mâle; et qu'enfin il a trouvé dans le gésier de deux individus une hirondelle et une chauve-souris. La patrie du chicquera n'est donc plus douteuse aujourd'hui.

Ce rapace a deux forts crans à la mandibule supérieure, pour nous servir de l'expression de Levaillant. Ses ailes, dans le repos, ne passent pas les

[1] *Falco sparverius* L.; Wils. Am. Ornith., pl. 32, fig. 1; et pl. 16, fig. 1 (la fem.); Ch. Bonaparte, Syn. 10, p. 27.

[2] *Falco chicquera*, Daudin; Latham; Levaill. Af., pl. 30; Proceed. II, 80 et I, 114, et 173.

deux tiers de la longueur de la queue, et celle-ci est légèrement arrondie et étagée; le dessus de la tête et le derrière du cou d'un roux-ferrugineux très foncé; une foible teinte de cette même couleur se trouve aussi répandue sur le blanc de la gorge, aux environs du bec, sur le devant du cou, et au poignet. Tout le dessous du corps, sur un fond blanc, porte une légère rayure gris-noir; le manteau est d'un gris-bleu tendre, dont la teinte forme d'ailleurs le fond de la coloration des ailes et de la queue, qui sont de plus rayées dans le sens transversal. La queue, largement barrée de noir au sommet, se termine par un liseré blanc-roussâtre; le bec, si on en excepte sa pointe noirâtre, est du reste entièrement d'un jaune-pâle. Les pieds sont jaunes.

2° Le Biarmique [1] habite le midi de l'Afrique, et se trouve très répandu dans la Cafrerie, aux alentours du cap de Bonne-Espérance, et même en Barbarie. Levaillant ne paroît pas avoir eu connoissance de cet oiseau, qui est à peu près de la taille du pèlerin, c'est-à-dire que la femelle est de la taille du mâle de ce dernier. Les formes sont proportionnellement les mêmes, avec cette différence que le nu du pourtour de l'œil est plus étendu chez le biramique. L'adulte a le manteau et toutes les parties externes de l'aile d'un cendré-foncé, nuancé de bleuâtre. Une rangée de taches d'un blanc-rous-

[1] *Falco biarmicus*, Temm., pl. 324 : *Falco chicqueroides*, Smith., Proceed. 3, 45.

sâtre couvre les barbes intérieures des rémiges. La queue est rayée d'une multitude de bandes très étroites, d'un blanc-roussâtre, et disposées sur un fond cendré; deux bandes noires se dessinent sur la partie supérieure du cou; l'une part de la base du bec, et la seconde de la partie postérieure de l'œil, et deviennent caractéristiques de cette espèce. Le front est blanc, le sinciput noirâtre, et l'occiput roux. Tout le plumage des parties inférieures est d'un blanc nuancé d'une légère teinte roussâtre; cette dernière couleur est plus marquée aux cuisses. Des taches plus ou moins grandes, et plus ou moins nombreuses couvrent les flancs et le milieu du ventre. La peau nue de la région ophalmique et la cire semblent être jaunâtres. Le bec est bleu, excepté à sa pointe, qui est d'un noir-mat, et les pieds ont une teinte jaune-bleuâtre. Les dimensions du corps sont de quinze pouces.

Les jeunes ont les parties inférieures couvertes d'un plus grand nombre de taches angulaires que les individus âgés, et ces taches sont toujours plus grandes, et même souvent réunies de manière à former des masses sur les flancs et les cuisses. Ces jeunes, dans leur première livrée, ont des bandes roussâtres à la queue, et une nuance terne ou noirâtre dans la couleur cendrée-bleuâtre de leur plumage. Le blanc des parties inférieures est aussi beaucoup moins pur, et puis le manteau et les ailes ont leurs plumes brunes liserées de roussâtre. L'occiput est brun, tacheté de roux-foncé, et les deux traits noirs sont plus ou moins dessinés.

On ne sait rien des mœurs et des habitudes de ce faucon, mais sans nul doute ce sont celles du genre, c'est-à-dire des habitudes de rapine et de carnage.

3° Le MONTAGNARD [1] a été découvert au Cap par Levaillant, et décrit en ces termes par ce voyageur : « Si la manie de rapporter des oiseaux étrangers à ceux de nos climats fait envisager celui dont il est question comme n'étant que la cresserelle d'Europe, un peu variée par l'influence d'un climat plus chaud, je dirai que c'est une faute à ajouter à toutes celles qui n'ont été commises que par cette manie des inductions, qui a déjà fait consacrer tant d'erreurs grossières à ceux de nos plus grands écrivains.

» Je me contenterai d'indiquer les différences que j'ai remarquées entre cet oiseau africain et notre cresserelle, différences qui me semblent assez considérables pour convaincre de méprises ceux qui seroient tentés de regarder ces deux oiseaux comme ne formant qu'une seule et même espèce.

» Le montagnard est très commun dans toute la colonie du cap de Bonne-Espérance, où les habitants lui donnent le nom de *booye-valk* (faucon rouge), ou *steen-valk* (faucon de guerre); il se trouve presque dans toute la partie de l'Afrique où j'ai voyagé; il fréquente les montagnes, particulièrement celles qui sont couvertes de rochers; il y vit toute l'année,

[1] *Falco rupicolus*, Daudin; Levaill., pl. 35; *falco capensis*, Shaw.

et ne quitte guère le canton qui l'a vu naître; tous ces petits quadrupèdes, les lézards et les insectes qui pullulent parmi les rochers, deviennent sa proie. C'est aussi parmi les rochers les plus escarpés qu'il pose son nid à plat, sans être abrité du haut. Ce nid, composé de brins de bois et d'herbes, est assez négligemment fait; on y trouve communément six, sept, et même jusqu'à neuf œufs entièrement du même roux-foncé que son plumage. »

« Cet oiseau, que j'ai nommé montagnard par rapport au lieu qu'il habite préférablement à tout autre, a le cri aigu, perçant; il fait entendre son ramage, que l'on peut rendre par *cri-cri-cri cri-cri-cri — cri-cri-cri*, répété précipitamment, et d'une manière remarquable; toutes les fois qu'un homme ou qu'un animal quelconque approche de l'endroit où il se tient habituellement quand ils ont des œufs ou des petits, ils sont très hardis, et poursuivent avec outrance tout ce qui approche des environs du nid. »

« Le montagnard est un peu plus fort de taille que notre cresserelle d'Europe ; sa queue n'est point aussi étagée que la sienne, et ses ailes ne s'étendent pas plus loin que le milieu de la queue, tandis que dans la cresserelle elles passent les deux tiers antérieurs. La cresserelle mâle a la tête bleuâtre, et la queue, de cette même couleur, est terminée de blanc et d'une large bande noire ; on ne trouve point cette couleur ni sur la queue ni sur la tête du montagnard du Cap. La femelle de notre cresserelle a ces

mêmes parties roussâtres, et ressemble par-là davantage à notre oiseau africain ; mais elle a la queue rayée de plusieurs petites bandes peu séparées les unes des autres, et le bout de sa queue est d'un blanc-roussâtre, et se termine en dessus comme celle du mâle, par une large barre noire. La queue du montagnard est entièrement d'un roux-clair, traversée seulement de quelques larges bandes brunâtres ; elle n'est point barrée de noir, et n'est point non plus terminée de blanc ou d'un blanc-roussâtre. Le reste de la couleur du montagnard se rapporte assez à celle de la cresserelle ; mais en comparant les portraits de ces animaux, on y trouvera encore assez de différence pour ne pas les confondre. »

« Je remarquerai, en passant, que la cresserelle se trouve également en Espagne et en Pologne ; or, dans ces climats si différents elle n'a point varié ; ainsi il n'est pas présumable qu'elle ait subi au Cap une telle variation, d'autant plus que la température du Cap approche de celle d'Espagne. »

« Le montagnard a les ongles et le bec noirs, la base du bec et les pieds jaunes, les joues et le derrière de la tête d'un léger roussâtre, nuancé de brun ; tout le manteau est d'un roux-foncé, sur lequel sont des taches noires de formes triangulaires. La queue d'un roux-clair-pâle, des bandes brunes, le ventre et les jambes sont d'un gris-brun, avec une ligne noirâtre le long de chaque plume. La poitrine et les flancs, dont la couleur est d'un rouge-

moins foncé que le dos, sont parsemées de taches longitudinales. Les pennes de l'aile sont noires dans toute la partie visible quand l'aile est ployée; en dessous elles sont rayées de blanc plus ou moins sali de roux.

» La femelle est un peu plus forte que le mâle, son roux est moins foncé, et les taches noires du manteau sont moins nombreuses.

4° LE FAUCON HUPPÉ [1] a été découvert au cap de Bonne-Espérance par Levaillant; il se rapproche, au dire de ce voyageur, de celui qu'Adanson a rapporté du Sénégal, et que les nègres de cette partie de l'Afrique nomment *tanas*. Le faucon dont il s'agit est huppé, et rappelle complétement, par les couleurs et surtout par leur distribution, le plumage du faucon d'Europe; mais il diffère du *tanas* décrit par Buffon par une taille beaucoup plus petite, mais aussi par la mandibule inférieure du bec, qui est garnie, comme dans le *tanas*, d'un crochet très apparent de chaque côté, mais qui est de plus tronquée net à son extrémité ou coupée carrément. Tout porte à croire, cependant, que le *tanas* d'Adanson [2] et le *faucon huppé* de Levaillant, sont identiques et ne forment qu'une même espèce; mais comme la description de Buffon est fort peu détaillée, nous y suppléerons en partie par celle de Levaillant, en faisant remarquer, toutefois, qu'il existe de

[1] *Falco frontalis*, Daudin, Ornith., t. 2: *falco galericulatus*, Shaw; Levaill. Afriq., pl 28, p. 80, t. I.

[2] Représenté pl. 478 des Enluminures de Buffon.

nombreuses dissemblances entre la figure 28 de Levaillant et l'enluminure n° 478 de d'Aubenton. La huppe n'est pas dessinée dans cette dernière planche.

Levaillant s'exprime ainsi en traçant l'histoire du *tanas* ou faucon huppé : « La huppe de ce petit rapace est très apparente ; elle part du front et retombe jusqu'au delà de la tête, quand l'oiseau couche les plumes qui la composent; il la relève souvent, et particulièrement quand il est animé, soit par la colère, soit par un sentiment plus doux, celui du rapprochement des sexes, c'est alors qu'il l'ouvre et qu'il l'étale pour plaire à sa femelle, à laquelle il reste fort attaché; le mâle a la taille d'un pigeon, et la femelle est d'un quart plus grosse, avec une huppe moins longue; du reste ils se ressemblent beaucoup par la teinte et la distribution des couleurs, qui sont, sur tout le dessus du corps, d'un gris-bleu-ardoisé, tandis que la huppe est brunâtre. La gorge, le cou et la poitrine sont d'un blanc-sale; les parties inférieures, sur ce même fond, portent des bandes transversales. La queue est également rayée en travers. Les pieds et les doigts sont jaunes; la base du bec est bleuâtre, mais la pointe en est noire, ainsi que les ongles très effilés et très robustes. De chaque côté naît, à la commissure du bec, un trait noir qui descend sur les côtés du cou. L'œil est jaune-orangé.

» Le faucon huppé fréquente les lacs, les bords de la mer et les rivières poissonneuses. Il ne chasse pas,

mais il pêche, et se nourrit de tous les petits poissons et crustacés qu'il peut attraper; il s'accommode aussi d'oursins, de moules et autres coquillages, dont il brise les tests avec son bec doué d'une grande force. Levaillant l'a vu poursuivre avec acharnement les mouettes, les hirondelles de mer et même les albatros et les pélicans, oiseaux dont la puissance auroit dû lui en imposer, et cependant tous le fuyoient sans hésiter. Les hirondelles de mer seules témoignoient moins de frayeur que ces gros et massifs oiseaux; mais on sait que les sternes ont un grand courage, et qu'elles ne craignent même pas d'attaquer l'homme ou de l'importuner de leurs cris aigus et bruyants quand il s'approche de leur nid ou qu'il enlève leurs œufs ou leur progéniture; c'est un spectacle que nous avons vu fréquemment aux îles Malouines.

Quand le faucon huppé a pris ses habitudes de pêche sur les rivages de la mer, il niche alors sur les rochers; quand il fréquente les bords des rivières, il choisit à cet effet les arbres environnants, où la femelle dépose quatre œufs entièrement blancs, lavés de roussâtre. Le mâle partage avec elle les devoirs de l'incubation, et en prend les plus grands soins, car il ne manque jamais de la nourrir du résultat de ses pêches. Toute la petite famille reste long-temps ensemble, et les jeunes ne se séparent que pour donner eux-mêmes des soins tout aussi tendres à une nouvelle génération. Les très longues ailes du faucon huppé paroîtroient devoir lui faciliter les moyens

de chasser, car il a le vol très rapide; mais jamais Levaillant ne lui a vu prendre les oiseaux qu'il poursuivoit, ce qu'il auroit pu faire aisément, puisqu'il les approchoit assez près pour leur donner des coups de bec et les faire crier; mais il paroîtroit qu'il n'avoit d'autre but que de les éloigner du canton qu'il habitoit, et dont il ne s'écartoit guère lui-même. Les jeunes diffèrent des vieux par une teinte fauve répandue sur tout leur plumage, et par le blanc-sale de la gorge, du cou et de la poitrine, qui est varié de roux et de gris-brun, et la huppe ne paroît aussi que quelques mois après qu'ils ont pris l'essor.

§ 5° Le Faucon à culotte noire [1] est encore une espèce d'Afrique. Ses ailes, moins amples que celles de l'espèce précédente, ne vont pas au delà des deux tiers de la queue. Le dessus de la tête, et les plumes des jambes sont d'un noir-brun. Les rémiges et les rectrices ont, avec cette même teinte, une bordure blanchâtre qui dessine leur contour externe, et les détachent les unes des autres. La gorge est blanche. Le manteau, ainsi que les couvertures des ailes, sont d'un gris-brun, marqué d'un trait plus foncé sur la tige de chaque plume. Toute la partie antérieure du corps est d'un léger roussâtre, sur lequel sont semées des taches brunes, formées en flammèches. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont de la même couleur, et tachés de

[1] *Falco tibialis*, Daudin; Shaw; Levaillant. Afriq., pl. 29, t. I, p. 82.

brun également; mais les traits bruns ont plus de délicatesse. Le bec, qui offre absolument les mêmes caractères que celui du faucon huppé, est jaune à sa base, et couleur de corne dans le reste de son étendue. Les doigts très forts sont armés de serres noires; ils sont jaunes, de même que les taches qui se trouvent être emplumées un peu au-dessous du talon. L'œil est très vif, et d'un brun-noisette. La queue est un peu arrondie.

Levaillant dit avoir tué ce faucon dans le pays des grands Namaquois : lorsqu'il l'aperçut il étoit posé sur un rocher, et occupé à dévorer un jeune lièvre qu'il venoit de prendre à l'instant même, car ses chairs étoient encore chaudes et ses membres palpitants. Tout occupé à se repaître, il se laissa approcher et tuer sur sa proie. Au coup de fusil de Levaillant, un autre oiseau de rapine prit son vol. Il parut à ce voyageur de plus forte taille, et il le supposa être la femelle. Cette opinion lui parut d'autant plus probable, qu'à cette époque de la saison la plupart des oiseaux qu'il observa dans le canton de ses chasses étoient appariés. En vain il resta à l'affût pour tuer cette femelle, qui voloit et revenoit sur la proie qu'il avoit laissée à la même place, elle disparut sans que Levaillant ait pu confirmer ses soupçons. Un de ses guides lui assura que ce faucon étoit très commun sur les *Sneeuw-Bergen*, ou montagnes de neige, et qu'on le nommoit dans cette partie de l'Afrique *klyne-berg-haan*, ou petit coq de montagne. A ce sujet, Levaillant fait observer qu'en

général les colons du Cap donnent ce dernier nom à tous les oiseaux de proie d'une certaine taille, qui ne sont pas des vautours; réservant aux petites espèces le nom de *valk*, ou faucon, et aux vautours celui de *aas-vogel*.

6° Le CONCOLORE est[1] encore un faucon d'Afrique qui paroît répandu sur les rivages du Sénégal jusqu'aux côtes de Barbarie, et qu'on retrouve en Egypte et, à ce que l'on suppose, dans quelques-unes des îles de l'Archipel. Ses ailes sont très longues, car elles atteignent presque l'extrémité de la queue, et même M. Temminck dit qu'elles la dépassent, bien que la planche ne montre pas cette disposition. La rémige la plus externe est échancrée en dedans. Le bec est muni d'une forte dent, et les tarses sont grêles et de longueur moyenne.

Tout le plumage du mâle, dans l'état adulte, est sans exception d'une seule nuance bleuâtre-claire, tirant au gris-cendré; mais toutes les plumes et les pennes portent une raie noirâtre sur leur ligne moyenne. Ces stries sont dues à la coloration foncée des baguettes. Quant aux rémiges, elles sont noires, ainsi que le bec; mais la cire, le tour des yeux et les pieds sont jaunes. Ce rapace a de longueur totale environ 13 ou 14 pouces. La femelle, dans la même période de l'âge, a le plumage foncé, couleur de plomb, nuancé de brunâtre; la tête et le

[1] *Falco concolor*, Temm., pl. 330 (mâle adulte); *falco ardosiacus*, Vieill, Encycl., t. III, p. 1233

bout de la queue à teinte plus sombre que le reste de la livrée.

7° Le Faucon pèlégrinoïde [1] est encore une espèce africaine, qu'on rencontre au nord comme au midi, car M. Temminck en a reçu des individus de la baie d'Algoa, et M. Ruppell l'a rencontré dans l'Abyssinie. Ce rapace, avec des formes plus grèles, rappelle le faucon pèlerin d'Europe. Le front offre un mélange de roux et de blanchâtre-terne, qu'entoure une bande noire en forme de fer à cheval, dont les branches passeroient au-dessus des yeux, et dont les pointes terminales se réuniroient en avant à une tache brune qui descend sur chaque joue, du rebord palpébral à l'angle de la mandibule inférieure, sur les jugulaires. L'occiput et la nuque présentent un demi-collier roux, marqué de trois taches noires, celle du milieu formant bandelette sur la nuque. Le dos et les ailes ont une teinte grise-bleuâtre fort claire, marquée de grandes taches et de barres irrégulières d'un noir-bleuâtre. La queue, d'un gris plus clair que le dos, est coupée transversalement, et porte vers la base des rectrices des bandes noires très étroites, dont la largeur augmente graduellement vers le bout de ces pennes, blanches à leur sommet. La gorge et les côtés du cou sont d'un blanc-isabelle. La poitrine est d'un isabelle-pur. Les flancs, le ventre et l'abdomen sont aussi de cette teinte ; mais toutes les

[1] *Falco pelegrinoides*, Temm., pl. 479 (mâle adulte).

plumes de ces parties sont marquées de très petites stries longitudinales, et de petites taches triangulaires noires. La base du bec est jaune, mais sa pointe est bleue. La cire et les pieds sont d'un beau jaune; le cercle nu des yeux est orangé. Le mâle a un peu plus de 13 pouces, et la femelle n'est pas plus grande que le mâle du faucon pèlerin.

Le jeune, probablement à sa seconde mue, ressemble entièrement, par les distributions et par les couleurs du plumage, au jeune du faucon pèlerin.

8° Le Faucon cressellicolore [1], qui a été envoyé de l'île de France ou Maurice, rappelle assez complétement, ainsi que son nom l'indique, les formes, la taille et les couleurs du plumage de la cresserelle d'Europe. Les parties supérieures sont d'un roux très vif, qui relèvent sur la tête et sur la nuque des petites rayures noires. Le dos et les ailes sont occupés par de grandes taches noirâtres. Sept bandes brunes, à peu près d'égale dimension, traversent la queue. Les parties inférieures sont d'un blanc-pur, bien que des mèches brunes se dessinent sur les côtés du cou, et des taches noires triangulaires sur les côtés de la poitrine, du ventre et les cuisses. Le bec est bleuâtre; la cire et les pieds paroissent jaunâtres, et la taille de l'oiseau, la queue comprise, est de 10 pouces.

9° La Cresserellette [2] est un petit rapace qui re-

[1] *Falco punctatus*, Cuv., Gal. de Paris; Temm., pl. 45.

[2] *Falco tinnunculoides*, Natterer, Temm. Man 1, p. 31; *Falco cen-*

trace par ses formes la cresserelle vulgaire. De la taille d'un merle, son bec est noir, sa cire et ses tarses sont jaunes; la tête et le cou sont d'un gris-cendré, le manteau rouge-brun, le ventre, ainsi que les parties inférieures, d'un roux-vineux-ondé et sans taches. La queue est arrondie, blanchâtre en dessus, et rayée de brun. Les tarses sont minces et grêles, les formes corporelles très sveltes. La femelle est jauuâtre-sale, flammée de brun.

La cresserellette est propre aux contrées méridionales. Elle est sédentaire en Morée, où elle vit, comme la cresserelle, dans les tours élevées et dans les vieux édifices. M. Savi observe qu'elle paroît seulement de temps en temps en Italie, et rarement en Toscane. Son apparition sur les bords de l'Adriatique est aussi accidentelle. L'apparition de cet oiseau dans les îles de la Méditerranée semble avoir lieu lorsque les nuées de sautèrelles sont forcées de quitter l'Afrique et de traverser la Méditerranée dans les saisons sèches, pour se répandre dans les plaines cultivées de l'Italie. La cresserellette, se nourrissant presque exclusivement de ces insectes, ne visite guère le midi de l'Europe qu'à la suite des sauterelles, et quand elles disparoissent elle s'éloigne également. M. Cantraine l'observa en abondance en Toscane, dans les mois de mai et juin 1827. M. Bory de Saint-Vincent, qui en tua plu-

chris, Frisch, *falco tinnunculoides*, Savi; *falco gracilis* et *tinnunculoides*, Less. Ornith. 93; Bory, Morée, pl. 2 et 3; Vieillot, Faune, pl 16, f. 3.

sieurs individus en Morée, où ce rapace est sédentaire, dit qu'il se nourrit principalement de lézards, et autres petits reptiles, et d'insectes.

La cresserellette apparoît aussi à Naples, en Sicile, en Sardaigne, à Trieste, en Espagne, en Perse et au Bengale, d'où M. Bélanger en a rapporté des individus.

10° Le Sévérus [1], *aldrovandin* ou *ginjeng*, est de la taille du rochier d'Europe. Il en a aussi les formes; mais les couleurs du plumage diffèrent, et le pourtour de ses yeux est dénudé. Le sommet de la tête, la nuque et les joues sont d'un noir légèrement teint de couleur plombée. Le manteau, le dos, les ailes, le croupion et les deux pennes du milieu de la queue, sont d'une couleur ardoisée ou bleu-noirâtre. Une raie fine et noire suit dans le sens longitudinal les baguettes de chaque plume. Les rémiges sont d'un noir profond, et marquées sur les barbes intérieures de grandes taches rousses de forme ovalaire. La queue est parfaitement carrée. Toutes les pennes, les deux du milieu exceptées, sont noires; mais les barbes extérieures ont des barres d'un gris-ardoisé, et les intérieures sont marquées de taches d'un roux-vif. La gorge est d'un roussâtre très clair. Toutes les autres parties

[1] *Falco severus; supra fusco-nigricans, remigibus nigris; subtus castaneus, gula pallidiore; tectrices alarum, cauda et rectrices apicibus castaneis. Longitudo* 19 *et demi poll. Allap-allap gingen Javanensium.* Horsf., Trans., t. XIII, p. 135. Faucon aldrovandin; *falco Aldrovandii*, Temm., pl. 128 (adulte).

inférieures, et le dedans des ailes, sont d'un beau rouge-bai. La nudité du pourtour palpébral, la cire et les pieds sont jaunes, et les dimensions totales sont de 10 pouces 6 lignes. Ce faucon habite l'île de Java.

11° Le FAUCON ORANGÉ [1] est de la taille du hobereau commun. Il a le bec et les pieds de couleur de plomb, le corps noirâtre, le dos et la naissance de la queue sinués de bandes blanchâtres interrompues. La poitrine est fauve, les cuisses sont ferrugineuses, et des taches arrondies et blanches sont éparses sur le cou; le ventre est noirâtre, avec des rayures plus claires; les tarses sont longs et grêles. Latham donne à cet oiseau 15 pouces de longueur, et en reconnoît deux variétés [2]. L'une plus petite de taille, n'ayant que 10 pouces de longueur, a les rayures du corps moins distinctes, la gorge blanche et le cou orangé. L'autre a les tarses brunâtres, le corps noir teinté de bleuâtre en dessus, avec des rayures bleuâtres; le bas-ventre, les cuisses rousses, rayées de blanc; la gorge et le cou roux-pur, avec une tache blanche au milieu. Ce faucon habite la Guyane hollandaise, à Surinam.

12° Le FAUCON À GORGE BLANCHE [3] nous paroît être la première variété du faucon orangé de Latham.

1 *Falco aurantius*, Lath., Syn. 117.

2 Ces deux variétés, érigées en espèces, sont, la première, le faucon à gorge blanche, et la seconde le faucon à culotte rousse, l'un et l'autre décrits après l'orangé.

3 *Falco deiroleucus*, Temm., p. 348 (fem. adulte); *falco thoracicus*, Illiger.

M. Temminck le distingue comme espèce, ainsi que le prouvent les détails minutieux de comparaison qu'il a accumulés dans le texte qui accompagne la figure qu'il en a donnée; il s'exprime ainsi : « La différence très marquée dans la grandeur doit servir de premier moyen de distinction. Le faucon à gorge blanche a la taille un peu moindre que le faucon pèlerin d'Europe, tandis que l'orangé a les proportions de l'émérillon. Les tarses du premier ressemblent davantage à ceux du pèlerin, et ceux du second aux pieds du hobereau. On voit au faucon orangé adulte de très fines bandelettes transversales sur les plumes noires du ventre, mais chez le faucon à gorge blanche elles sont remplacées par des taches rousses, distribuées d'une manière plus ou moins irrégulière. L'indication des couleurs du plumage est tellement semblable pour les deux espèces, elles se ressemblent tellement, sous ce rapport, qu'on ne peut trouver dans le plumage de l'adulte aucune autre dissemblance que celle de l'étendue plus ou moins marquée de la couleur noire rayée de roux et de blanchâtre. Dans le faucon à gorge blanche, le noir ne s'étend pas au delà du ventre, et la région thoracique est rousse. Chez le faucon orangé, le noir, plus ou moins rayé de blanc ou de roux, couvre cette région, et la teinte rousse s'étend jusque sur le devant du cou. La femelle du premier porte en longueur totale 16 pouces, et le mâle 14; tandis que les plus fortes dimensions de l'orangé sont de 10 à 12 pouces. »

En somme, le faucon à gorge blanche nous paroît être une variété légère de l'espèce précédente; on le trouve au Brésil.

Un noir parfait forme la couleur dominante de toutes les parties supérieures du corps, des ailes et de la queue, des joues, du ventre et des flancs. Un gris-bleuâtre, répandu sur l'extrémité de chaque plume de ces régions, fait dominer une nuance glacée et bleuâtre sur cette masse noire. On compte 5 ou 6 rangées de taches distribuées en bandes interrompues sur les pennes de la queue; une rangée de taches roussâtres dans la femelle et blanchâtres dans le mâle, distribuées sur les barbes intérieures des rémiges. Le ventre est rayé de bandes rousses espacées, et plus ou moins interrompues; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, mais la poitrine est rousse et marquée de stries noires disposées sur le milieu des plumes; les cuisses, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont roux-marron très vif.

13° Le faucon a culotte rousse [1] ou l'émérillon couleur de plomb de d'Azara [2], l'*alconcillo plumbeo*, est la seconde variété du faucon orangé de Latham. M. Temminck, par suite de comparaison, l'a distingué comme espèce. C'est un oiseau qui vit au Brésil et au Paraguay, bien que d'Azara dise qu'il n'est pas commun dans cette dernière partie de l'A-

[1] *Falco femoralis*, Temm, pl. 343 (âge adulte), et 121 (mâle, âge moyen).

[2] Apunt., 163, esp. 39.

mérique. On rapporte qu'il suit les voyageurs à travers la campagne, voltigeant autour d'eux pour se jeter sur les petits oiseaux et les perdrix qu'ils font lever.

Un cendré couleur de plomb colore la tête, la nuque, le dos et les ailes. De larges croissants, d'un blanc-pur, terminent toutes les rémiges secondaires. Les deux premières pennes alaires sont échancrées en dedans. Toutes affectent une teinte plombée, et une rangée de taches blanches couvre les barbes intérieures. Une bande blanche naît au-dessus des yeux, et se trouve nuancée de roussâtre au delà du bord externe de l'orbite, et passe le long de la partie postérieure du cou, où les extrémités opposées sont à peu près réunies. Une large bande d'une teinte bleuâtre suit les côtés du cou, et se dirige chez les jeunes sujets vers la poitrine, en venant aboutir aux côtés du cou dans l'adulte. Une deuxième bande, également plombée, forme une moustache à l'angle du bec. La poitrine est blanc-roussâtre, striée de brun. Le reste du cou en devant est blanc, et les plumes noirâtres du ventre sont finement liserées de croissants de cette dernière couleur. Six ou sept bandes blanchâtres, très espacées, traversent la queue, que termine un liseré blanc. L'abdomen, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont roux-clair. Le mâle a 13 pouces de longueur.

L'âge moyen est caractérisé par du roux-vif au front, aux joues, aux cuisses, aux rebords des ai-

les, sur la gorge, sur les côtés du cou. Le reste du plumage est brunâtre, et les bandes de la queue sont roussâtres. Toutefois, les rémiges secondaires sont frangées de blanc.

14° Le faucon des pigeons [1] est une espèce exclusivement propre à l'Amérique du nord, et qui a été confondue à tort avec le faucon d'Europe. Son plumage est brun-obscur en dessus, blanc en dessous, avec des flammèches brunes. La queue est traversée par quatre bandelettes étroites et blanches. Ce rapace habite le sud des états de l'Union, et étend ses migrations au nord, jusqu'à la baie d'Hudson.

15° Le faucon cendré [2] aussi des États-Unis, mais qui paroît habiter les régions les plus septentrionales des deux continents, est un gerfault pour M. Cuvier, et un autour pour M. Charles Bonaparte. C'est un oiseau à plumage noirâtre, à pourtour des yeux blanchâtre, à queue rayée de plus pâle, à cire d'un jaune livide. Les jeunes sont d'un brun-enfumé, flammé de ferrugineux. Le ventre est linéolé de brun sur un fond blanc. La queue est marquée de quatre bandes noires, et est terminée par un liseré blanc.

1 *Falco columbarius*, L., Wils., t. 2, p. 107; t. 6, pl. 15, fig. 3; *tinnunculus columbarius*, Vieill., Am., pl. 11; Charles Bonaparte, Syn. pl. 28.

2 *Falco atricapillus*, Wils., Am. Ornith., pl. 5, fig. 3 (vieux mâle); et pl. 10, fig. 1 (jeune); *falco palumbarius*, L., Ch. Bonaparte, Syn. p. 28.

Les ICTINIES [1] sont des rapaces d'Amérique, qui vivent d'insectes, de serpents et de lézards. Leur corps est oblong, peint de cendré ou de bleu-plombé. Leur tête arrondie a un bec court, droit, muni d'une cire, étroit sur son arête, comprimé sur les côtés, et dont la mandibule supérieure crochue, est dilatée au rebord en une sorte de dent. L'inférieure, plus courte, droite, obtuse, est échancrée au bout. Les narines sont obliques, lunulées. Les ailes longues, d'ailleurs, ont leur troisième rémige la plus grande. Les tarses sont courts, grêles, les jambes sont complétement emplumées. Les doigts presque égaux sont armés d'ongles courts et peu aigus. La queue est formée de douze rectrices égales.

L'ICTINIE BLEUATRE [2] habite le Brésil, la Guyane, le Mexique et le midi des États-Unis, et surtout le territoire des Natchez. Elle vole à une grande hauteur, y reste long-temps stationnaire, et s'élance avec rapidité pour saisir les insectes et les oiseaux dont elle se nourrit. La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un gris-bleuâtre, qui prend une teinte sombre, très-foncée sur le dos et sur le croupion ; se changeant en noir sur les couvertures supérieures et sur les rectrices. Les pennes les plus externes de la queue ont chacune trois marques blanches sur leur bord interne, qui s'étendent en des-

[1] *Ictinia*, Vieill., Encycl., t. 3, p. 1207.

[2] *Ictinia plumbea*, Vieill.; *falco plumbeus*, Lath. pl. 12; Vieill., Am. pl. *bis ; milan cresserelle ;* Tem. pl. 180; *falco cinereus*, Gm.; Edw. Glan., pl. 53 (jeune).

sous jusqu'au bord opposé. Les ailes sont presque noires. Leur première rémige est de cette dernière couleur, tandis que les cinq suivantes ont leur tige blanchâtre et leurs barbes internes d'un brun-ferrugineux. Les couvertures inférieures sont d'un gris-bleuâtre plus foncé que sur la tête, et cette coloration, moins intense toutefois, est propre à toutes les parties inférieures. Les ailes vont jusqu'au milieu de la queue. Cet oiseau offre diverses variétés, soit dans la taille, soit dans l'intensité des nuances, soit par des rayures sur les couvertures inférieures. Les pieds sont orangés, l'œil rouge-cerise, et la cire brune.

Les jeunes de l'année sont gris-brun, et toutes les rémiges sont terminées de blanc. Les parties inférieures blanchâtres sont marquées de longues flammèches brunes. Les femelles ne diffèrent des mâles que par la taille.

L'ictinie ophiophage [1], décrit par Vieillot comme une espèce distincte, ne diffère nullement de la précédente, et ne repose que sur le jeune âge de l'ictinie plombée [2].

Les BUSARDS [3] sont des accipitres que caractérisent des formes grêles et élancées, une collerette de plumes auriculaires entourant le cou, et qui leur donne un certain rapport de physionomie avec les chouettes.

[1] *Ictinia ophiophaga*, Vieill., Encycl. 3, 1207; milan du Mississipi, Wils., pl. 25, fig. 1.

[2] Ch. Bonaparte, Syn. p. 30.

[3] *Circus*, Bechst.; Cuv

Leur bec est médiocre, mince, comprimé sur les côtés, à rebord de la mandibule supérieure légèrement renflé, mais sans dents. L'espace compris entre l'œil et les narines est recouvert de poils rigides, implantés sur la cire. Les narines sont oblongues, arrondies, percées dans le sens longitudinal. Les tarses, fort allongés, sont garnis de scutelles en avant, vêtus jusqu'à l'articulation, et leurs doigts sont armés d'ongles médiocres. La queue est élargie et arrondie.

Les busards sont répandus sur tout le globe. Ils vivent d'insectes, d'oiseaux, de petits quadrupèdes et de poissons. Ils nichent sur les arbres, et la ponte de quelques espèces est de quatre œufs. Les petits voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes leur nourriture, sont nourris dans le nid qu'ils ne quittent que lorsqu'ils sont en état de voler.

Buffon a décrit : 1° le *busard des marais* [1], représenté pl. 424 des Enluminures. 2° Le *harpaye* [2], que la plupart des naturalistes réunissent au précédent (Enl. 460) et qu'ils regardent comme le mâle adulte, bien que M. Vieillot partage l'opinion de Buffon, qui fait de ce harpaye une race distincte. 3° Et la *soubuse*, ou *oiseau saint-martin* [3], Enl. 459, 443 et 480. Toutes les autres espèces lui ont été à peu près inconnues, et sont étrangères, la suivante excepté.

[1] *Falco æruginosus*, Aldrov., L. ; Proceed., III, 50.

[2] *Falco rufus*, Vieill.; Proc. I, 115.

[3] *Falco pygargus*, L. (fem. jeune) ; *circus gallinarius*, Vieill ; *falco cyaneus*, Tem.

10 LE BUSARD DE MONTAGU [1] a été décrit pour la première fois par l'ornithologiste anglois dont il porte le nom, et distingué de la soubuse avec laquelle on l'avoit confondu jusqu'alors. Ce rapace niche dans les marais de la Picardie. Sa ponte est de deux à six œufs d'un blanc-bleuâtre. Il y arrive au mois d'avril, et en part probablement en octobre, car M. Baillon ne l'a pas vu pendant l'hiver. Tous les individus que ce naturaliste a eus en sa possession avoient l'estomac rempli de poissons, et surtout d'anguilles, coupées par tronçons de deux pouces de longueur. Il y a aussi trouvé des débris de grenouilles. M. Vieillot ajoute : La nourriture de ce busard étant différente de celle de la soubuse, ne peut-on en inférer que si le premier ne fréquente que les marais, la seconde vit plus exclusivement dans les campagnes et les terrains secs? M. Temminck affirme de son côté qu'il est très commun dans les marais et dans les dunes en Hollande.

Chez le mâle, la tête, le cou, la gorge, la poitrine, les scapulaires, les pennes intermédiaires et secondaires des ailes, leurs couvertures supérieures, une grande partie de celles de dessus la queue, et la face supérieure de ces mêmes rectrices sont d'un gris-blanchâtre. Cette couleur est plus sombre sur le manteau, plus claire sur les pennes du milieu

[1] *Circus Montagui*, Vieill., Encyc. t. 3, p. 1211; *falco cinaraceus*, Mont. Ornit. Dict., et Vieill. Gal., pl. 13; Proceed. IV, 50; Faune franç., pl. 12.

de l'aile, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les deux rectrices intermédiaires. Les quatre rectrices externes ont à l'intérieur quatre ou cinq grandes taches noirâtres, sur un fond gris. Ce gris est remplacé sur les autres par du blanc. Enfin, ces taches noirâtres deviennent rousses sur les deux plus extérieures de chaque côté. Le ventre, le bas-ventre, ont des marques d'un gris-bleuâtre sur un fond blanc. Les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont tachetées de roux sur un même fond. On remarque sur les ailes une bande transversale, composée de plusieurs taches noirâtres, situées sur le milieu de leurs rectrices moyennes. Toutes les pennes primaires sont noires sur les deux faces, et leurs couvertures inférieures sont blanches et marquées de brun. La cire est verdâtre, l'iris d'un jaune-brillant, et la queue parfaitement cunéiforme. La première rémige est plus longue que la sixième, mais la troisième est la plus longue de toutes.

La femelle, qui a été tuée par M. Baillon en même temps que le mâle lorsqu'ils donnoient à leurs petits des tronçons d'anguilles, a toutes les parties supérieures et les ailes d'un roux un peu sombre, avec du blanc sur la nuque, deux taches de cette même couleur près des yeux, l'une au-dessus de l'angle externe, l'autre au-dessous, et séparé par un trait brun qui s'avance sur les joues. Les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les plumes de la gorge, du cou en devant, et de toutes

les parties postérieures, sont rousses et tachetées dans le sens longitudinal de brun sur leur milieu; mais ces taches sont plus étroites que chez la femelle du busard soubuse, particulièrement sur le devant du cou et sur la poitrine. Les grandes pennes des ailes sont d'un cendré-sombre, avec des bandes transversales et noirâtres à leur extrémité. Toutes les rémiges sont blanches en dessous, barrées et terminées comme en dessus.

Les jeunes de l'année diffèrent beaucoup des vieilles femelles. Le sommet de la tête et toutes les parties supérieures sont d'un brun-foncé; mais comme chaque plume est bordée et terminée de roux-clair, la teinte brune en est affoiblie. On remarque sur l'occiput un grand espace d'un roux-jaunâtre, marqué de taches brunes. La région des yeux et des oreilles est d'un brun-foncé. Au milieu de cet espace règne une grande maculature neigeuse. Les rectrices sont rayées, à égale distance, par trois bandes brunes et trois bandes rousses, puis liserées à leur sommet de roux-clair. Toutes les parties inférieures, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, n'ont qu'une nuance rousse uniforme. L'iris est brun.

Nous avons rapporté avec des détails minutieux les descriptions données par les auteurs modernes, concernant ce busard, qui est très répandu dans l'est et le midi de l'Europe, notamment en Hongrie, en Pologne, en Silésie, en Autriche, en Dalmatie, et dans les provinces illyriennes. Déjà il est moins commun

en Italie, en Suisse, et plus rare en Angleterre. C'est un grand destructeur de reptiles, qui ne dédaigne pas les petits oiseaux. Il niche dans les bois voisins des marais et des lacs couverts de joncs. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc pur.

2° Le busard harpaye, *variété indienne*.

La harpaye d'Europe est un de ces oiseaux qu'on rencontre dans tout l'ancien monde, aussi bien en Asie, en Afrique qu'en Europe. La variété qui vit aux Indes est cependant remarquable par quelques particularités de taille et de plumage dont il est bon de se rendre compte, et qui peuveut un jour servir à dresser une échelle des dégradations climatériques, constituant ce qu'on nomme une variété d'espèce.

Les busards sont nettement définis dans l'état actuel de la science. Il est vrai que M. Savigny, dans son beau travail systématique sur les oiseaux accipitres, a le premier mis en usage une série de caractères de différente valeur, mais tous précisés avec sagacité (Egypte, Syst. des oiseaux, 1810, p. 30). C'est ainsi que les busards lui rappeloient les hypotriorchai des Grecs, et qu'il les plaçoit dans sa tribu : *circi*, *cœnei*.

La harpaye paroît être le véritable hiérax ou mangeur de grenouilles d'Oppian, et le *deryah* des Arabes. Cet oiseau, bien distinct du busard des

[1] *Circus rufus*, varietas *indica*, Less., Zool. de Bélanger, Ornith. p. 228.

marais, dont on l'a long-temps regardé comme l'âge adulte, est donc le type des *circus*, qu'on reconnoîtra aisément à l'organisation générale suivante : le bec est un peu allongé, incliné presque dès son origine, convexe, très recourbé en pointe crochue, comprimé sur les côtés, et à mandibule supérieure, un peu dilaté au milieu. La cire est déprimée, peu marquée, et avance d'un tiers sur la longueur totale du bec. Les narines sont très amples, nues, ouvertes, percées dans le sens longitudinal du bec, et forment un ovale irrégulier, dont le bord supérieur est droit, et l'inférieur en demisphère. La mandibule inférieure est courte, retroussée, canaliculée, à bords lisses et coupants. Le bord de la supérieure n'est pas régulièrement lisse, mais bien un peu en ressaut au milieu. L'espace qui sépare l'œil des narines de chaque côté est abondamment recouvert de poils ou de soies fines. La commissure est fendue jusque sous les yeux. Les tarses sont longs, grêles, aréolés sur toute leur surface, excepté en devant, où apparoît une rangée de squamelles minces, qui règnent aussi sur les doigts. La plante des pieds est rugueuse, charnue, et les squamelles onguéales sont au nombre de trois sur le pouce, et de quatre sur tous les autres doigts. La médiane est plus allongée que l'interne et l'externe; et leurs ongles sont aigus, pointus, peu recourbés, convexes en dessus, et en sillon léger en dessous. Celui du doigt externe est le plus petit. Les ailes sont presque aussi longues que la queue. Elles sont

épaisses, à rémiges longues, la première la plus courte, la deuxième égale à la cinquième, les troisième et quatrième égales et les plus longues. Ces cinq premières rémiges sont échancrées à leurs barbes internes, aux deux tiers supérieurs de leur longueur. Les rémiges secondaires sont épaisses, larges, médiocres. La queue est allongée, composée de douze rectrices roides, arrondies, un peu inégales; les moyennes ont leurs barbes égales; les latérales ont leur barbes externes très courtes.

Les oreilles des busards sont recouvertes de petites plumes allongées, serrées, retraçant en partie la collerette des strix, avec lesquels cette particularité les assimile. De plus, la nature de leurs plumes est douce et mollette. Leur tête est un peu déprimée, mais leur face est élargie. Il est de fait que, par leur forme svelte, élancée, leur queue allongée, ils ont beaucoup d'analogie avec les *surnies* ou chouettes éperviers.

La variété indienne de la harpaye, dont nous sommes redevables à M. Bélanger, est longue de vingt-deux pouces. Son bec et ses ongles sont noirâtres, la cire est bleuâtre, et les tarses d'un jaune-pur. Les plumes du front et de la tête sont lancéolées, étroites, d'un roux assez vif, et doré sur l'occiput, mais chaque plume est flammée au centre de brun-noir foncé. Le dessus du cou est roux-blond, avec de longues flammes brunes, et le dos et le croupion sont d'un brun-fauve, qui passe au marron sur le croupion. Les grandes couvertures alaires sont

brunes, frangées de marron, et les petites couvertures des épaules sont d'un roux-cannelle fort vif, avec flammèches brunes. Les couvertures moyennes des ailes sont brun-chocolat, que relève le gris-glacé et cendré des petites rémiges, car les primaires sont blanches à leur naissance, et brunes à leur terminaison.

La gorge est roussâtre, le devant du cou est fauve, avec larges flammettes brun-marron. Les plumes du thorax et des flancs sont d'un blanc-jaune-ferrugineux, avec larges flammettes marron. Les plumes tibiales sont longues, touffues, d'un marron fort vif, ainsi que le ventre et les couvertures inférieures de la queue. Cette dernière, légèrement deltoïdale, est en dessous d'un blanc-mat, mais le dessus de chaque rectrice est d'un gris-blond, à teinte douce.

Cet oiseau vit au Bengale.

3° Le tchoug [1] est un busard assez répandu au Bengale, et sur quelques autres points du continent de l'Inde, de même que dans l'île de Ceylan, où l'a rencontré Reinhold Forster, qui le cite sous son nom vulgaire chingalais de *Kalu-Kurulgoya*. Il est commun aux alentours de Calcutta, et Levaillant croit l'avoir vu voler au-dessus de sa tête dans les districts intérieurs du cap de Bonne-Espérance.

Le tchoug a le bec entièrement noir et fort lui-

[1] *Falco melanoleucus*, Gm.; Lath. esp. 85; faucon à collier des Indes, Sonnerat, Itin. t. 2, p. 182; le tchoug, Levaill., Af. pl. 32, t. 1, p. 87; Procced. t. 1, p. 115; *black and white indian falcon*, Pennant.

sant, particulièrement à sa base, d'où partent des poils roides de la même couleur, qui tous se dirigent en avant, et se recourbent en haut après avoir recouvert les narines. On remarque aussi des poils sur le pourtour de la mandibule inférieure. La tête, le cou et le menton sont brun très foncé, ou tirant au noir. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont brun-noirâtre, et les parties avoisinantes sont blanc-gris, et mélangées de blanc et de brun. Sur le derrière de la tête se dessine un espace que des teintes noires, blanches et brunes émaillent en s'associant. Les rémiges sont noir-mat, et les secondaires d'un gris de perle de nuance fort agréable. Le dessous du corps et la région du croupion sont d'un blanc de neige. La queue, parfaitement égale, est gris-blanc, lavé de roussâtre, mais les deux pennes du milieu portent chacune à leur extrémité un croissant brun. Les tarses sont jaunes.

La femelle est gris-blanc, flammée de noir.

4° LE TEESA [1], nouvellement décrit par le major Franklin, habite les rives du Gange, entre Calcutta et Bénarès. Sa longueur totale est de 17 pouces 1/2 anglois. Il a la tête et le corps roux-brunâtre, avec la tige des plumes fauve. Le bas du dos et les rectrices d'une teinte-ferrugineuse. Les ailes sont rayées par sept bandelettes fauves et peu arrêtées. Les tectrices alaires et l'abdomen sont teintées de blanc. Les plumes tibiales et le croupion se trouvent être

[1] *Circus teesa*, Frankl., Proc. 1, 115; *zuggun falcon*, Lath. ?

colorées en roux, lavé de blanchâtre. Le front, la gorge, et un trait mince sur la nuque, sont d'un blanc tranchant sur le fond de ces parties. Le bec et les pieds sont jaunes, mais le premier est noir à sa pointe. On ne sait rien des mœurs de cette espèce.

5° LE BUSARD AXILLAIRE [1], dont on ne connoît pas de figure, a été décrit par Latham, qui lui donne pour patrie la Nouvelle-Hollande. Cet oiseau a le corps bleuâtre en dessus, blanc sur les parties inférieures, avec les sourcils, les aisselles et le bec noirs, mais les tarses jaunes. Ce qui le caractérise, c'est un faisceau de longues plumes noires qui recouvre les parties inférieures de l'aile.

6° LE BUSARD PALE [2], dit M. le lieutenant colonel Sykes, a été généralement regardé par les voyageurs comme une simple variété de l'oiseau saint-martin d'Europe [3], mais il en diffère dans ses deux plumages de mâle et de femelle; et dans la livrée du premier on ne remarque point les taches blanches qui devroient exister sur l'occiput, ni les bandelettes noires qui sillonnent la poitrine de l'oiseau d'Europe.

Les grandes couvertures de la queue et les plumes du dos sont blanches et barrées de brun-cendré, et les quatre rectrices, les plus externes, n'ont point de bordure blanche. Enfin, au lieu de sept bandes, la queue n'en a que quatre en dessus.

[1] *Circus axillaris*; Vieill., Encycl. III, 1212; *falco axillaris*, Lath.
[2] *Circus pallidus*, Sykes, Proceed. II, 80.
[3] *Falco cyaneus*, Auct.

Ce busard a donc le plumage d'un gris-pâle sur le corps, plus foncé sur les ailes et le dos. Il est blanc en dessous, de même que le croupion, mais ce dernier est lineolé de gris et de blanc. Les troisième, quatrième et cinquième rémiges sont fauves. Les yeux sont d'un jaune-verdâtre. Le mâle a 18 pouces de longueur, et la femelle en a 19 1/2. Celle-ci a le plumage de la femelle du busard Saint-Martin d'Europe, mais les teintes sont plus claires, et la queue, au lieu de six barres brunâtres, n'en a que quatre.

Cet oiseau se nourrit principalement de lézards, et ne paroît pas percher sur les arbres. Il se tient presque uniquement dans les plaines rases et pierreuses, là, en effet, où se plaisent les petits reptiles. M. Sykes n'a jamais vu le mâle et la femelle aller ensemble.

7° Le BUSARD DE SYKES est encore une espèce indienne qu'on rencontre dans le Dukhun, et que M. Sykes donne comme nouvelle, en l'appelant *variée*. Mais comme une espèce de ce genre a déjà été décrite sous cette même désignation par M. Vieillot [2], nous lui avons provisoirement appliqué le nom de ce voyageur. Ce busard est remarquable; les deux sexes semblent offrir une plus grande conformité de coloration que les autres oiseaux de cette tribu. Le mâle a le dessus de la tête, la nuque et la poitrine roux, mais le milieu de chaque plume

[1] *Circus Sykesii. Circus variegatus*, Sykes, Proceed. 11, 81.
[2] Encycl. t. III, 1216.

est largement brunâtre. Le dos, les scapulaires et les rémiges les plus externes sont d'un brun intense; tandis que les couvertures de l'épaule, les rémiges les plus internes, de même que les rectrices, sont grises. Le ventre et les plumes tibiales sont rousses. Les tectrices supérieures de la queue sont variées de roux, de blanc et de brun, et les inférieures sont gris-foncé. Ce rapace a 19 pouces et demi de longueur, et la queue seule a 9 pouces 3 lignes.

8° Le BUSARD A SOURCILS BLANCS [1], auquel M. Vieillot donne pour patrie les grandes Indes, n'a point encore été figuré. Trois couleurs sont répandues sur son plumage : du noir sur la tête, la gorge, le dessus du corps et des ailes. Puis des petits traits de cette couleur se dessinent sur le fond bleu du menton. Ce bleu, mais éclatant, colore toutes les parties postérieures, et les sourcils, le rebord du front, le dessous des ailes et de la queue. Les tiges des pennes et des grandes couvertures sont noir-luisant, et quatre bandes noires traversent le blanc de la queue. Au-dessous le rebord des rémiges est cendré. La femelle ou le jeune âge a toutes les parties supérieures brunes. L'occiput est tacheté de blanc; la collerette est noire et blanche, et les plumes des parties inférieures ont leurs tiges brunes sur un fond blanc. Deux sourcils blancs caractérisent ce busard.

[1] *Circus leucophrys*, Vieillot, Encycl. III, 1215.

9° Le Maure [1] semble être le busard que M. Vieillot n'a fait qu'indiquer dans le nouveau dictionnaire d'histoire naturelle [2] en se bornant à cette phrase : corps noir, queue d'un gris bleuâtre ; patrie inconnue. Nous suivrons donc la description qu'en donne l'auteur des planches coloriées. C'est au cap de Bonne-Espérance que vit cet oiseau que Levaillant a décrit d'une manière exacte [3]. Il est en entier d'un brun couleur de suie, mais la teinte générale s'affoiblit vers l'extrémité de chaque plume, et prend un ton blanchâtre, ou semble être bigarrée de blanc, lorsque les mêmes plumes viennent à perdre la symétrie de leur arrangement. Les rémiges et les pennes secondaires ont aussi cette coloration blanche à leur base, le reste en brun-noirâtre, les barbes les plus extérieures exceptées qui sont d'un cendré légèrement bleuâtre. Les rectrices sont marquées par quatre bandes brunes relevées d'un pareil nombre de bandes cendrées. Celles-ci au revers affectent une disposition très-claire. Un reflet grisâtre apparoît sur les joues. Le bec est noir et les pieds sont jaunes. La livrée des deux sexes paroît être identique. Le mâle a 17 à 18 pouces, et la femelle 19 et quelques lignes.

Les jeunes diffèrent des adultes d'une manière

[1] *Falco maurus*, Temm. pl. 461, *circus ater*, Vieillot, Encycl. III, 1215?

[2] T. IV, p. 459.

[3] Levaill. Afriq. t. I, p. 65 à la suite de la descript. du Grenouillard.

notable. Les parties inférieures ressemblent par les teintes et la distribution des taches à ces mêmes parties dans la femelle du busard Saint-Martin d'Europe; sur la poitrine et le devant du cou, c'est un mélange de fauve et de brun avec de longues mèches brun-foncé. Le ventre et l'abdomen sont d'un blanc-sale marqué de grandes taches irrégulières et de quelques flammèches noirâtres. Les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont isabelle. Tout le dessus du corps est noirâtre, varié de taches et de bordures roussâtres. La base des rémiges en blanc-pur, il en est de même des rectrices, mais celles-ci portent des bandes noires et grises alternantes.

10e L'ACOLI [1] a été découvert par Levaillant, au cap de Bonne-Espérance, et son histoire laisse peu à désirer dans l'ouvrage sur les oiseaux d'Afrique de cet habile ornithologiste : aussi la suivrons-nous dans tous ses détails.

L'acoli, dit Levaillant, est un oiseau de proie qui peut tenir sa place à côté de l'oiseau Saint-Martin, avec lequel il a infiniment de rapports : même taille, mêmes proportions, et les couleurs à peu près identiques, feroient prendre cet oiseau pour n'être qu'une variété de l'oiseau Saint-Martin, mais une particularité qui les sépare l'un de l'autre, c'est que l'acoli a la base du bec d'un beau rouge, particulièrement dans le temps des amours, et qu'il a le ventre rayé.

[1] *Circus acoli*, Vieillot ; *falco alcoli*, Daudin; Levaill. Afriq., pl. 31, I, p. 85

L'acoli, comme le busard Saint-Martin, a le corps alongé et svelte, les jambes et les tarses longs, ainsi que la queue : caractères qui conviennent également aux éperviers, mais ceux-ci n'ont pas les ailes aussi longues. La couleur principale de cet oiseau est un beau gris-bleu-pâle, répandu sur la tête, le cou et le manteau. Les plumes tibiales descendent fort bas, bien que les tarses soient nus; le dessous du corps est blanchâtre, mais finement rayé.

L'acoli a le cri aigre; aux environs du Cap, il fréquente les terres labourées, dans les lieux sauvages, il recherche les terrains sablonneux. C'est habituellement sur une taupinière, une motte de terre ou un nid de fourmis blanches, qu'il se perche pour guetter les souris, les mulots et les taupes, ainsi que tous les petits oiseaux dont il fait sa proie. Cet accipitre vole très bien et avec une grande vitesse, mais son vol est toujours bas. Il est peu farouche et se laisse facilement approcher. Il suit le chasseur, et vient de lui-même tourner autour de l'homme qu'il voit dans la plaine, afin de se jeter sur les alouettes qu'il fait lever sur son passage, ce qui facilite singulièrement les moyens de le tirer. Satisfait de sa chasse, l'acoli va se percher sur les buissons pour se reposer.

On voit communément le mâle et la femelle ensemble. Ils construisent leur nid dans les buissons. La ponte est de quatre œufs ovalaires et d'un blanc sale; les colons de Swart-Land nomment l'acoli *witte-walk*, ou *faucon blanc*, d'autres l'appellent

leeuwerk-vanger ou *attrapeur d'alouettes*. Il a le bec bleuâtre et la cire d'un rouge éclatant. Ses yeux sont orangés de même que les tarses. La femelle, d'un tiers plus grosse que le mâle, a le rouge de sa cire plus terne.

11° Le Grenouillard [1] que Levaillant a observé dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, a les proportions et les formes du busard des marais de l'Europe. Tout le dessus du corps est d'un brun de terre d'ombre lavé en dessus, car la partie cachée des plumes est blanche. La gorge et les joues sont couvertes de plumes foibles et à barbes désunies, blanchâtres, et portent une bande longitudinale brune. Le dessous du corps est d'un brun-clair, légèrement varié de blanc sur la poitrine et le bas-ventre. Sur les jambes, la couleur blanchâtre borde toutes les plumes qui sont d'un roux-ferrugineux, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont brunes en dessous et rayées de bandes transversales blanches et brun-clair. La queue est coupée carrément au bout, et rayée de brun-foncé. Le haut du cou et le poignet de l'aile sont parsemés de petites maculatures blanches. Les pieds sont jaunâtres, la base du bec d'un bleu pâle, la pointe noire, l'iris gris-brun. Les ailes dans le repos atteignent les deux tiers de la longueur de la queue.

Les colons du Cap et les Hottentots qui voient

[1] *Falco ranivorus*, Daud., Lath.; Levaill. Af. pl. 23; *circus ranivorus*, Vieill., Encyc. III, 1214.

journellement ce rapace planer sur les marais, et se percher sur les buissons ou sur les arbres qui les avoisinent, d'où il fond sur les grenouilles qu'il aperçoit et qu'il dévore dans l'épaisseur des roseaux, lui ont donné le nom de *kikvors-vanger* ou attrapeur de grenouilles. Mais le grenouillard ne se borne pas à faire la chasse aux batraciens, il poursuit aussi les oiseaux d'eau, surtout les jeunes.

C'est, dit Levaillant, en planant avec grâce et adresse au-dessus des marais que son œil, toujours attentif, guette sa proie, sur laquelle il fond avec impétuosité. S'il sort des roseaux aussitôt qu'il s'y est abattu, c'est l'indice le plus certain qu'il a manqué sa victime, autrement il la dévoreroit sur place. Il sait également pêcher avec adresse. Cet oiseau fait son nid dans les marais, au milieu des joncs et des roseaux et avec des parcelles de ces plantes. La femelle pond de 3 à 4 œufs blancs.

Le rapace qui nous occupe est généralement répandu dans toute l'Afrique, depuis le cap des Aiguilles jusque chez les Cafres, mais il n'est nulle part plus commun que sur les bords du Duyven-Hock, du Gaurits, du Brak et dans les marais d'Auteniquoi.

La femelle est plus grosse que le mâle d'un tiers. Elle n'en diffère que par quelques teintes plus foibles du plumage.

12° Le JAVANAIS [1] est un busard fort peu connu,

[1] *Circus Javanicus*, Vieill. encyc., III, 1215 : *falco Javanicus*, Gm.; Wurmb. mag.

si même il appartient au genre busard. Ce que l'on en sait se borne à dire qu'il a la cire noire, puis jaune dans son milieu ; la tête, le cou et la poitrine couleur marron, le dos brun et les pieds jaunes. On dit qu'il habite les côtes de Java.

13° Le BUSARD BARIOLÉ [1], mâle et adulte, a le cou, le dessus de la tête et du dos gris-cendré ; les plumes des couvertures des ailes sont de la même couleur et bordées de blanc ; l'extrémité des grandes pennes est noirâtre, avec une petite bordure blanche dans le reste de son étendue. Tout le devant du corps offre des bandes transversales légèrement ondées, alternativement blanches et d'un roux-vif. La couleur de ces raies est moins tranchée à la poitrine qu'au ventre ; sur les plumes qui recouvrent le haut des tarses et les couvertures inférieures de la queue. Les grandes pennes caudales, blanches en dessous avec quelques taches brunes sur le bord, sont cendrées en dessus et terminées par une large raie irrégulière, brunâtre, bordée de blanc. Une tache fauve mêlée de brun, qui se voit sur le cou, semble indiquer que cet oiseau n'avoit pas encore entièrement perdu la livrée du jeune âge. Cette assertion paroît encore fortifiée par la bande et les taches brunes de la queue. La cire, l'iris et les pieds sont jaunes, les ongles sont noirs. Le bec est médiocre, pointu, très poilu et blanchâtre à sa base, noir à sa pointe dans les deux mandibules, l'arête de la

[1] *Falco histrionicus*, Quoy et Gaim., Ur. pl. 13 et 14, p. 93.

supérieure est assez saillante. Sa longueur est de quinze pouces; celle de la queue de six. Celle du bec d'un pouce, et son envergure est de deux pieds.

Ce busard vit aux îles Malouines. Plus petit que le *falco-cyaneus*, il diffère du *cinereus* avec lequel il a des rapports par la longueur relative des pennes alaires. Dans ce dernier, les ailes s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue, et la troisième rémige excède en longueur toutes les autres ; tandis que dans le nôtre, les ailes ne vont qu'à deux pouces du bout de la queue, et que les troisième et quatrième rémiges sont de longueur égale.

Le jeune a la couleur du plumage de l'individu figuré par MM. Quoy et Gaimard; ce qui fait supposer que c'est un jeune de la même espèce que le précédent, dont il a la taille ; comme lui aussi il provient des îles Malouines, et parmi les oiseaux de proie qui nous disputoient les oies que nous tuions; s'il n'étoit pas le plus audacieux, il se montroit du moins le plus confiant, car on pouvoit l'approcher presque à toucher. Son vêtement n'offre pas la même élégance que celui du précédent. Toutes les parties supérieures sont d'un brunâtre varié de roux. Les plumes de la tête, du dos, les scapulaires et les rémiges secondaires de couleur brune ont une bordure blanche qui disparoît insensiblement sur les pennes primaires. Un collier de plumes blanchâtres entoure le cou, une ligne de la même couleur se fait remarquer derrière et un peu au-dessus de l'œil. Le devant du cou, la poitrine et le ven-

tre sont d'un roussâtre varié de traits longitudinaux un peu plus foncés en couleur et placés dans la direction du tuyau de la plume. Le croupion est d'un blanc-pur. La queue blanchâtre au-dessous a une large raie transversale brune auprès de l'extrémité, et, à un pouce de distance, une seconde raie moins foncée qui n'occupe que la moitié de sa largeur. En dessus les deux pennes moyennes sont rayées transversalement de brun et de cendré très foncé, les latérales offrent aussi des bandes transversales alternativement noirâtres et roux-clair. Le bec est noir avec une légère raie blanche à la base de chaque mandibule; la supérieure est plus pointue, plus alongée et moins brusquement courbée que dans l'individu précédent. Les ailes pliées s'étendent jusqu'à deux pouces et demi de la queue, et leur envergure est un peu moins grande que dans l'autre individu. Les plus grands rapports de cet oiseau sont avec le busard Montaigu de New-York.

14° Le RUTILANT [1] ou la *Buse des savanes noyées, rousse*, de d'Azara, est un oiseau de transition; il joint aux formes générales des busards des particularités qui l'en éloignent. C'est ainsi qu'on ne lui retrouve pas la collerette de plumes auriculaires. Toutefois, c'est plutôt un busard qu'une buse, tant pour les formes que par les mœurs.

Ce rapace vit dans les lieux humides nommés savanes noyées, du Brésil, de la Guyane et du Pa-

[1] *Falco rutilans*, Lichst.; Temm. pl. 25 (adulte).

raguay. Il se nourrit de reptiles, d'anguilles, de limaçons et même de gros insectes qu'il saisit au vol. Azara le dit très multiplié, bien que la femelle ne ponde que deux œufs d'un rouge tanné, tacheté de rouge de sang. Souvent de nombreux individus se réunissent en troupes pour chasser de compagnie aux couleuvres dans les terrains brûlés.

Les vieux des deux sexes ont le plumage d'un roux-doré très vif. Ce roux est varié sur la tête de petites stries longitudinales. Sur le dos se trouvent de grandes taches brun-cendré. Le cou, la poitrine et le ventre ont un grand nombre de bandes noires, très étroites, disposées transversalement. Les cuisses et la partie interne des ailes sont rousses. Les rémiges et les pennes secondaires ont du roux rayé de noir sur les trois quarts de leur longueur. Le reste vers la pointe est noir. La queue est noirâtre et coupée vers le milieu par une bande blanche ou cendrée unique. Les rectrices sont terminées de blanc ou de gris clair. La cire, la base du bec et les pieds sont jaunes. La longueur varie de 18 à 20 pouces suivant les sexes.

Les adultes dont le plumage n'a pas encore atteint sa perfection, ont du cendré-brun sur le corps, et les rectrices terminées et marbrées de roux.

Les jeunes de l'année ont la tête, le cou et les parties inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, marqué de taches et de flammèches brunes. Le dessus du corps est cendré-brun encadré de roussâtre.

15° Le BUSARD DES MARAIS [1] habite le Brésil. Le mâle en plumage parfait a la gorge, la face, les sourcils, la poitrine et les parties inférieures d'un blanc-pur, sans taches chez les vieux, mais strié de noir chez les individus plus jeunes. Le devant du cou dans le bas, le sinciput et les parties supérieures du corps sont d'un noir-vif. Les grandes couvertures, les rémiges et les rectrices sont marquées de bandes d'un cendré-bleuâtre et de lignes noires plus étroites. On compte quatre de ces bandes à la queue qui sont nettes ou tachetées de roux suivant l'âge : la cire et les tarses sont jaunes. Le mâle mesure 18 pouces 3 ou 4 lignes, et la femelle environ 20 pouces. Cette dernière a beaucoup plus de noir sous le corps, et même elle a cet endroit parfois complétement noir, avec un liseré blanc sur le rebord des plumes. Les plumes tibiales sont aussi parfois roussâtres; les couvertures de la queue ont de nombreuses taches rousses, et les bandes noires des rectrices sont plus lavées de roussâtre que chez les mâles.

Les jeunes ont presque toutes les parties inférieures roussâtre-clair, avec quelques taches brunes et noires, tandis que des maculatures jaunâtres, noires et rousses sont éparses sur la tête et sur le cou. Le manteau est noir, avec le bord des plumes roussâtre. Les bandes de la queue affectent une teinte plus franchement rousse, et les bandes noi-

[1] *Falco palustris*, Wied.; Temm. pl. 22 (vieux mâle); prince de Neuwied, it. t. I, p. 110.

res et cendrées des ailes sont peu discernables. Enfin quand les individus sont encore plus jeunes, il y a plus de blanc sur les bordures des plumes.

16° Le BUSARD CENDRÉ [1] vit au Paraguay, où on le nomme suivant d'Azara *Gavilan del campo ciniciento*. Il est surtout répandu sur les bords de la Plata. Les deux sexes portent la même livrée. L'iris est jaune, le corps cendré en dessus et mélangé de brun, la nuque marquée d'un collier blanc. Les parties inférieures sont rayées en travers de blanc et de roux. Les 4 premières rémiges sont noires, les autres cendrées, bordées de blanc et rayées de noir sur le bout. Le croupion est blanc, et les rectrices sont cendrées et blanches à leur naissance. Le bec est bleuâtre et les pieds sont orangés.

17° Le BUSARD DES CHAMPS [2] est nommé *Gavilan del campo bardo* sur les rives de la Plata au Paraguay. Il est remarquable par un collier noirâtre, bordé de brun-clair, et le sommet de la tête coloré en brun-foncé. Les plumes de la gorge et du cou sont brunes et bordées de roux. Le croupion est blanc, et le bec bleuâtre a sa pointe noire. La cire est jaune-verdâtre; l'iris jaune-vif et les tarses orangés.

18° Le BUSARD A GORGE BLANCHE [3] est décrit dans l'ouvrage de d'Azara sur les oiseaux du Paraguay

[1] *Circus cinereus*, Vieill., Encycl. t. III, p. 1213; Azara, pax, t. I, n° 32.

[2] *Circus campestris*, Vieill. *ibid.*; Azara, t. I, n° 33.

[3] *Circus albicollis*, Vieill. *ibid.*; Azara, pax, t. I, n° 12.

sous le nom de *Gavilan de estero chorreado*. Les plumes de la tête et du milieu du corps sont noirâtres dans leur milieu et bordées de blanc. Les sourcils sont blanchâtres, la gorge neigeuse, le devant du cou noirâtre mais strié en long de lignes albines. Le ventre est varié de brun et de blanc. Le bec est bleu-foncé, l'œil roux-clair et les tarses sont jaunes.

19° Le BUSARD LONGIPENNE [1] que d'Azara nomme *Gavilan del campo ali largo* est aussi un rapace du Paraguay, qui a le front, les sourcils et le menton blancs, le dessus de la tête et du corps couleur de plomb et noirâtre. Les parties inférieures blanches, et la poitrine tachetée de noir. Les quatre rectrices latérales sont roussâtres avec cinq bandes transversales noires. Le bec de couleur bleuâtre est noir à sa pointe; l'œil est roux.

20° Le BUSARD A TÊTE BLANCHE [2] ou le *Gavilan de estero cabeza blanca*, a une queue moins longue que les autres espèces de ce genre; ses doigts sont complétement séparés, ses narines sont percées en virgule à l'extrémité de la cire. La tête et la gorge sont blanches. L'occiput, le corps et les couvertures des ailes ont une teinte rousse uniforme. Les grandes rémiges sont noires, mais les secondaires sont rousses et rayées de noir. Le bec et la cire sont bleuâtres et les tarses blanc-bleuâtre.

21° Le BUSARD TOPITA [3] ou le *Gavilan de estero*

1 *Circus macropterus*, Vieill. *ibid.*; Azara, pax, n° 31.
2 *Circus leucocephalus*, Vieill. *ibid.*; Azara, pax, n° 13.
3 *Circus rufulus*, Vieill. *loc. cit.*; Azara, pax, n° 11.

acanelado de d'Azara, l'oiseau que les naturels du Paraguay nomment *toguiatopita* ou *buse rouge* et les créoles espagnols *gavilan acanelado*. Le mâle et la femelle se ressemblent, et ils ont les plumes de la tête d'un brun-bleuâtre dans leur milieu, et d'un roux rayé de bleuâtre sur les bords. Les sourcils sont blancs; le dessus du corps et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres, tandis que les petites couvertures sont rayées de brun sur un fond roux. Toutes les parties inférieures sont rayées de brun et de roux. La queue est marquée de bandelettes d'un blanc-sale, et se termine par un liseré blanc. L'œil est roux-clair et la cire jaune-luisant. Cet oiseau ne dépasse pas le 29e degré de latitude australe. La femelle pond deux œufs d'un rouge tanné et tachés de rouge de sang.

22° Le BUSARD VARIÉ [1] est une espèce de l'Amérique septentrionale qui n'est point indiquée par les divers faunistes des Etats-Unis. Latham et Vieillot [2] sont les seuls auteurs qui la mentionnent, et ce dernier s'exprime ainsi : « Chez le mâle, la tête, le cou et les scapulaires sont blanchâtres avec des marques irrégulières d'un brun rougeâtre sur le milieu des plumes. Le dos est brun. Les couvertures supérieures des ailes ont des taches blanches. Leurs pennes sont noirâtres. La queue porte quelques bandes transversales, presque effacées, sur un fond brun

[1] *Circus variegatus*, Vieill. *loc. cit.*; *falco variegatus*, Lath. Ind. 48.

[2] C'est aussi le *falco variegatus* et le *falco albidus*, de Gmelin.

foncé. Les parties inférieures sont blanches avec des taches brunes plus grandes et plus espacées sur la poitrine et sur le ventre. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est d'un quart plus grande, et en ce que sa queue a des bandes plus apparentes et des points blancs.

23° Le BUSARD HIÉMAL [1] qui vit aux Etats-Unis, et qui est très commun en Pensylvanie surtout dans l'hiver, n'a point le collier des autres espèces autour du bec, et les ailes fermées ne vont que jusqu'au milieu de la queue. L'adulte est brun flammé de ferrugineux. La tête, le cou, les couvertures de la queue et le dessous du corps sont blanc tacheté de brunâtre. La queue est alternativement barrée de brun-obscur et de brun plus clair. Les jeunes sont brun et ferrugineux, le dessous roussâtre, varié de noir et de blanc. Les ailes et la queue sont noires, les premières avec des taches; les secondes avec cinq bandes, et liserées de blanc.

Nous supposons que les busards à croupion blanc [2] et roux [3] ne sont que des variétés de sexe ou d'âge du busard hiémal, mais cependant il y a des différences notables entre les deux espèces admises sous ce dernier nom et par Wilson et par Vieillot. Nous ne connoissons pas le busard des marais [4] figuré par Edwards, pl. 291.

[1] *Falco hyemalis*, Gm.; Wils. am. orn. pl. 35, fig. 1 (mâle adulte); et *falco lineatus*, Wils., pl. 53, fig. 3 (Temm.); le busard d'hiver, Vieill., Encyc., pl. 7.

[2] *Circus eurogistus*, Vieill., Encyc., pl. 8.

[3] *Circus Hudsonius*, Vieill., pl. 9.

[4] *Falco uliginosus*, Edw.

Les bondrées[1] ont été séparées des buses, sous le nom de *pernis* ou *pernés* que les Grecs et surtout Aristote donnoient à un oiseau de proie inconnu, par M. Cuvier dans le règne animal. Les caractères de cette tribu sont, en effet, très faciles à saisir et ne prêtent point à l'équivoque. A un bec courbé dès la base, crochu et lisse sur ses bords, dont la commissure ne va pas jusqu'à l'œil, les Bondrées offrent encore la particularité d'avoir les narines percées en fente étroite et oblique vers le milieu de la mandibule supérieure. Mais leur principal caractère se tire de ce que les plumes qui recouvrent l'intervalle de la commissure et des narines jusqu'à l'œil sont petites, serrées, comme imbriquées; celles de la joue participent plus ou moins à cette disposition. Les tarses sont courts, gros, robustes et charnus. Ils sont nus dans leur moitié inférieure, épatés à leur articulation, granuleux et charnus sur la plante, à aréoles hexagonales petites sur les tarses auxquelles succèdent, sur les doigts, des rangées d'écailles régulières, élevées, qui en occupent toute la longueur, excepté près de la racine des ongles, où existent cinq vraies écailles sur le pouce, quatre sur le doigt interne et trois sur les médian et externe. Les ongles sont robustes, convexes, comprimés sur les côtés, canaliculés en dessous et très acérés à leur pointe.

Les ailes s'étendent jusqu'au milieu de la queue;

[1] *Pernis*, Cuv.; *falco*, L. et anct.

les rémiges primaires sont étroites, mais il n'en est pas de même des secondaires qui sont amples, larges, courtes et arrondies. La première rémige est la plus courte, la deuxième est moins longue que la troisième, celle-ci, la quatrième et la cinquième sont les plus longues; leur tige est robuste, les barbes externes sont courtes, tandis que les barbes internes sont beaucoup plus longues. Les unes et les autres sont toutefois plus longues, et comme arrondies à la partie supérieure du rachis. La queue est alongée, composée de 12 rectrices roides, élargies, arrondies à leur extrémité.

Le type de ce genre est la bondrée commune [1] représentée par Buffon dans le n° 420 de ses enluminures. Les autres espèces sont nouvelles.

1° La BONDRÉE HUPPÉE [2] habite le continent Indien et a été observée aux environs de Pondichéry par Leschenault de Latour, où elle est connue des habitants sous le nom de *Pereon-taléparandou*. Elle est remarquable par quatre à six plumes brunes, larges et couchées qui forment une huppe sur l'occiput. Le plumage est brun-roux, avec des flammèches plus foncées en couleur. Les plumes tibiales sont brunes rayées de blanc, et les couvertures inférieures de la queue, aussi brunâtres, sont zonées de noir, ou de gris clair ou de blanc. Une large bande transversale

[1] *Falco apivorus*, Gm.

[2] *Pernis cristata*, Cuv., règ. an., t. I, p. 335, pl. 3, fig. 4.; *Buteo cristatus*, Vieille encycl III, 1225; *falco ptilorhynchus*, Temm. pl. 44 (adulte).

d'un beau gris-cendré, marquée de zigzags plus foncés et encadrée de noir, se dessine sur les pennes secondaires de l'aile, car les rémiges primaires sont rayées de cendré et de brun. La queue est noire avec une large bande blanchâtre plus ou moins marbrée de brun, et est liserée à son sommet de blanchâtre. Le corps en dessous est d'un brun-terne. Le bec et la cire sont bruns, les tarses jaunes. La tête et le cou sont garnis de plumes écailleuses d'un gris-poudré.

Les jeunes ou les femelles sont reconnoissables à leur tête grise, pruineuse, sans huppe; leur plumage est roux-brun, flammé de brun et passe sur le bas-ventre au roux-fuligineux.

Il paroîtroit que cette bondrée se trouveroit également dans les îles de Java et de Sumatra.

2° La BONDRÉE TACHETÉE [1] a été rapportée du Bengale par M. Bélanger, et à son sujet on ne peut s'empêcher d'avouer que les oiseaux de proie sont un des écueils de l'ornithologie descriptive, tant les espèces varient suivant les âges, les sexes, et même suivant les contrées où elles sont disséminées. Nos connoissances sont loin d'être complètes sous ce rapport, et les naturalistes futurs auront à supprimer plus d'une espèce nominale que, dans l'état actuel de la science on est, faute de moyens de comparaison, forcé d'établir. Les accipitres toutefois ont jusqu'à ce jour, par les difficultés dont leur étude est hé-

[1] *Pernis maculosa*, Less., zool. de Bélanger, p. 223.

rissée, repoussé la plupart des descripteurs, et leur histoire d'ailleurs pour être complète a besoin d'être illustrée par de bonnes figures.

La bondrée que nous décrivons semble appartenir au jeune âge du *falco apivorus* d'Europe, mais sa taille, sa patrie, et surtout certaines colorations du plumage ne permettent point de s'arrêter à cette idée.

Ses distinctions spécifiques sont les suivantes : le bec est noir, les tarses et la cire d'un jaune assez vif. Un épais duvet blanc recouvre le corps et forme la base du plumage qui est sec et rigide. Les plumes de la tête sont petites, serrées et lancéolées : toutes sont blanches dans les deux tiers de leur étendue, mais elles sont roux-vif à leur extrémité et marquées par une tache noire ovalaire-oblongue qui en occupe le milieu. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun-fauve-foncé, tirant sur le brun-foncé au milieu de chaque plume. Toutefois, les couvertures supérieures de la queue sont blanches et largement rayées en travers de brun-roussâtre. Le dessus de la tête et du cou paroît donc émaillé de blanc assez pur, de roux et de taches noires et vives. Les plumes écailleuses des joues sont serrées, squameleuses, petites et d'un roux-brun uniforme à leur sommet, tandis que leur base est blanchâtre. Tout le dessous du corps est blanc, légèrement roussâtre au centre de chaque plume où règne une longue flammèche ovalaire-oblongue d'un roux-brunâtre. Ces flammèches s'effacent sur le ventre pour se nuancer en roussâtre par taches ré-

gulières et simulant des bandes surtout sur les longues couvertures des jambes et sur celles de la queue. Les couvertures des ailes sont blanches à la base et d'un côté, et d'un brun-roux frangé de blanc sur un bord et à l'extrémité. Il en résulte çà et là par le dérangement des plumes des taches blanchâtres. Les rémiges moyennes sont brunes ondées de brun, plus foncées et terminées de blanc. Cette même disposition de couleur se fait remarquer à la base des grandes rémiges, tandis que leur extrémité est d'un brun franc et décidé.

Les rectrices sont d'un roux-brun moiré de noir par zones à leur extrémité, où règne surtout un large ruban noir que relève une bordure roux-fauve, tandis que leur base est parsemée de taches blanches. En dessous chacune d'elles semble grise avec les mêmes taches brunâtres répétées. Les tiges sont brunes lustrées en dessous. Le dedans des ailes affecte la même disposition dans ses couleurs, car la partie interne des rèmiges est blanche avec des taches de rouille et des ondes brunes.

L'individu que nous décrivons est-il du jeune âge? ou une femelle? Cette dernière opinion nous paroît probable, mais nous ne possédons aucun fait qui puisse nous mettre à même de résoudre cette double question.

Le bec des bondrées est peu robuste. Celui de notre espèce est caréné, crochu, mais à côtés dilatés, surtout à leur partie moyenne; la mandibule inférieure est assez large, assez convexe. Il est aisé

de se rendre compte du peu de besoin de dents qu'éprouvent les oiseaux et surtout les accipitres par la forme de leur bec. Le bord coupant d'un rostre n'est en effet que la modification la plus simple du système dentaire des animaux carnassiers. Les bords coupants de la pointe recourbée sont des incisives et des incisives puissantes, où se décèle une énergie peu commune dans des dents ou usures qui remplacent les canines, tandis que les molaires ou les vraies mâchelières, sont remplacées par un rebord plus épais de la portion reculée des mandibules, en même temps que cette partie a reçu, pour faire l'office que nous indiquons, non-seulement un doublement, mais encore un point d'appui dans la portion vraiment solide des maxillaires.

La bondrée tachetée a deux pieds 2 pouces de longueur totale, ses ailes en ont 14, sa queue 10, et son bec, de la commissure à la pointe, 10 lignes. Elle vit dans le Bengale, comme ses congénères, d'insectes, d'abeilles et de petits oiseaux.

Les naturalistes n'ont admis jusqu'à présent que deux espèces bien déterminées dans le genre *pernis*. L'une la *bondrée d'Europe*, et l'autre la *bondrée huppée*. Serait-ce à cette dernière espèce et dans une livrée très incomplète, qu'appartiendrait notre *bondrée tachetée* ! On ne peut se dissimuler que trop de dissemblances existent pour que nous puissions adopter ce rapprochement.

Nous n'indiquerons qu'avec doute et succinctement les trois espèces de bondrées que nous avons

admises dans notre traité d'ornithologie, et qui pourroient bien être des états différents d'espèces dont l'âge adulte ne seroit pas connu. Ce sont :

1° La BONDRÉE A COLLIER NOIR [1] dont le plumage est gris-blanc-roussâtre, plus clair sur la tête, ou chaque plume se trouve rayée de noir. Le manteau est brun, mais chaque plume est cerclée de blanchâtre. La gorge, de cette dernière teinte, est enveloppée d'un cercle irrégulier de noir; plusieurs plumes droites, noires, sont implantées dans l'occiput. La poitrine est jaunâtre, le ventre roux-clair maillé de brun, la queue blanche largement rayée de deux bandes noires. Le bec est brun et les tarses sont jaunes.

2° La BONDRÉE A COLLIER ROUX [2] de la taille de la bondrée huppée, a le bec noir, les tarses gris, les plumes écailleuses de la face gris-perlé-pruineux, la tête et les côtés du cou d'un roux-vif, nuancé de noirâtre, la gorge blanche avec un large collier roux au devant du cou. Les parties inférieures sont blanches avec un trait brun et délicat sur la tige de chaque plume. Les tarses sont assez vêtus. La queue est blanche traversée par trois raies noires; la huppe est petite et à peine marquée sur l'occiput.

3° La BONDRÉE A GOSIER BLANC [3] a le bec noir, les tarses jaune serin, un large sourcil blanchâtre

[1] *Pernis torquata*, Less. orn. p. 76.

[2] *Pernis ruficollis*, *ibid.*

[3] *Pernis albogularis*, *ibid.*

au-dessus de l'œil, l'occiput brun-roux varié de blanc, les plumes écailleuses du devant de l'œil brunes, le cou en arrière et sur les côtés, flammé de brun. Le manteau, les ailes brun, mais chaque plume cerclée de brun-clair. La gorge est blanche, sans taches. Les parties inférieures blanches sont flammées de brun-vif. La tête n'a point de huppe. La queue est longue, un peu étagée, rayée de zones flexueuses d'un fauve-clair.

Les BUSAIGLES [1] sont des rapaces qui tiennent autant des aigles que des buses. Ce groupe devra même être très probablement réuni à celui des SPIZASTURES, que nous avons mentionné p. 88. Les busaigles diffèrent des aigles, parce que leur bec est recourbé dès la base, où s'ouvrent des narines obliques : elles s'éloignent des spizaetes, parce que leurs ailes sont aussi ou plus longues que la queue; elles diffèrent des buses parce que leurs tarses sont vêtus jusqu'aux doigts. Le type de cette tribu est la buse pattue [2], répandue dans presque toute l'Europe et dans le nord de l'Amérique, et qui a été décrite sous divers noms. Son plumage est varié de blanc et de brun par flammèches égales; le ventre et les flancs sont généralement bruns, marqués de roux; les cuisses brunâtres

[1] *Butaetes*, Less. Ornith.

[2] *Falco lagopus*, Gm.; Levaill., Af. pl. 18; *Buteo lagopus*, Vieill., Encycl. III, 1225; Wils., am., Ornith., t. IV, pl. 33, f. 1.; *falco lagopus*, Brit. zool.; *falco communis*, var. *leucocephalus*, Frisch, 75; *falco Santi-Joannis*, Penn., arct. zool., pl. 9.

flammées de brun, les doigts jaunâtres, les couvertures inférieures blanches : un trait noir forme une sorte de sourcil au-dessus de l'œil. La queue est terminée de blanchâtre.

Peut-être devroit-on ajouter à cette tribu la *buse à culotte noire*, figurée par M. Temminck, dans la planche 79, et que Vieillot a représentée à la planche 14 de sa galerie du muséum, et que nous avons décrite p. 88 sous le nom de spizasture à calotte noire. Mais une espèce distincte de ce genre est :

La *busaigle noire*, *ou buse de Saint-Jean-de-Pennant* [1] qui se montre dans le nord des États-Unis, et surtout dans l'état de Pennsylvanie pendant les hivers, bien qu'elle y soit rare. Elle a son plumage noir, mais les yeux cerclés de blanc; sa queue est arrondie, rayée d'étroites bandelettes blanches, et liserée de cette même couleur. Les jeunes sont variés de blanc, de brun, et de ferrugineux.

La BUSE GORAGANG [2] est un espèce de busaigle peu connue, et qui vit à la Nouvelle-Hollande, où les naturels la nomment *goora-agang* dont on a fait goragang. Sa taille est celle de l'oiseau Saint-Martin, et son plumage est brunâtre sombre tirant au brun-chocolat; le cou en dessus et les scapulaires sont émaillés de taches ferrugineuses. Les

[1] *Falco Sancti-Joannis*, Gm.; *falco niger*, Wils. pl. 53, fig. 1 (mâle), et pl. 55, fig. 2 (jeune); *falco Terræ-Novæ*, Lath.

[2] *Buteo connivens*, Vieill. Encycl. III, 1226; *falco connivens*, Lath., Ind. supp.

ailes ont des lignes en zigzag, et la queue est barrée. La poitrine et le dessous du corps sont blanc-jaunâtre avec des petites raies noirâtres. Les plumes qui revêtent les tarses sont cendré-pâle. Du blanc marque la nuque et les épaules.

Les BUSES [1] ont le bec recourbé dès la base, les bords des mandibules légèrement flexueux, la commissure fendue jusque sous les yeux, l'espace entre l'œil et les narines couvert de poils. Les narines sont droites, irrégulièrement arrondies, nues, ouvertes. Les tarses, non emplumés, sont robustes, garnis d'une seule rangée d'écailles en avant et sur le dos des doigts, et réticulés dans le reste de leur étendue. Les ailes sont aussi longues ou plus longues que la queue, et celle-ci est arrondie à son extrémité.

Ces rapaces sont faciles à distinguer des busards, par leur tête plus large, le cou moins long, le corps plus trapu, et les jambes plus courtes et plus grosses, car ceux-ci ont des formes déliées et sveltes, et des jambes assez grêles. Leurs mœurs se rapprochent de celles des milans. L'opinion générale leur prête des habitudes voraces et lâches, et en fait le type de la stupidité : les buses sont très gloutonnes il est vrai, toujours affamées, mais leur astuce au contraire et leur courage sont dignes d'être cités dans une foule de circonstances. Ces oiseaux ont une vue parfaite, une ouïe très fine, une grande patience

[1] *Buteo* Bechst, Cuv.

pour guetter leur proie, une tenacité des plus opiniâtres pour s'en emparer, aussi leur caractère est-il rebelle à l'éducation, et jamais les fauconniers n'ont pu les dresser pour la chasse. Les vraies buses établissent de préférence leurs domiciles dans les plaines, dans les prairies riches en gibier; elles fréquentent les lieux habités, pour prélever leur dîmes sur les oiseaux de basse-cour. On les voit chasser avec ardeur les taupes, les campagnols, les gros insectes; mais ce sont surtout les destructeurs les plus ardents des cailles, des perdrix, etc.

Le type de cette tribu est la BUSE COMMUNE [1] que Buffon a soigneusement décrite, et qui est figurée planche 419 de ses enluminures. On sait que les diverses livrées qu'elle affecte suivant les âges, les saisons, les sexes, ont donné lieu aux naturalistes de créer des espèces nominales [2]. Toutes les buses, dont les descriptions suivent, ont été inconnues à Buffon.

1° La BUSE TACHARDE [3], que Levaillant se procura en Afrique, vit dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, sur les bords de la rivière des Lions; son bec est foible, mais ses serres sont assez grandes et arquées, et les tarses sont un peu emplumés au-dessous de l'articulation. La tête est d'un

[1] *Falco Buteo*, L.; *Buteo vulgaris*, Bechst.; Proceed. 4, 50.

[2] La grosse buse (*Falco gallinarius*, Gm.), la buse tachetée (*falco pævius*, Gm.), la buse blanche, la buse cendrée ou faucon de la baie d'Hudson de Buffon (ou *falco albidus et versicolor*, Gm.), ne sont que des états différents de la buse commune.

[3] *Falco tachardus*, Daud.; L. Tachard, Lev., Af. pl. 19.

brun-gris, relevé par quelques traits blancs dus à la base des plumes qui se montrent, car toutes sont blanches, le sommet excepté. La gorge et la poitrine sont blanchâtres et tachetées de brun. Tout le dessous du corps porte de larges taches brunes sur un fond roussâtre. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un brun-foncé, mais chacune des plumes étant bordée d'une couleur plus foible, elles se détachent et se dessinent séparément sur le fond : la queue en dessus est d'un brun-foncé, que coupent de larges bandes noirâtres, et en dessous d'un gris-blanc ondé d'un gris-brun léger, avec une foible trace des raies déjà indiquées. La base du bec est jaunâtre, mais la mandibule supérieure est noire, et l'inférieure jaune. Le nu des tarses tire au jaunâtre et les ongles sont brun-cannelle; l'œil a son iris brun-foncé-rougeâtre. L'extrémité de la queue est coupée carrément.

2° Le ROUNOIR [1] est un de ces oiseaux de proie privilégiés que les hommes respectent, parce qu'il les débarrasse des petits animaux qui pullulent dans leurs cultures. Il vit dans tous les lieux habités, au cap de Bonne-Espérance, et a reçu des colons le nom de *jakal-vogel*, ou d'oiseau jackal, par l'analogie de son cri avec celui de cette espèce de renard africain, et aussi de *rotte-vanger* ou de preneur de rats. Cette buse, protégée par les services qu'elle rend aux cultivateurs, est très familière, et

[1] *Falco Jackal*, Daud.; Lev., Af. pl. 16.

pour ainsi domestique. Elle passe le jour dans les terres labourées, où elle se tient perchée sur la motte la plus élevée ou sur quelque buisson, s'il s'en trouve sur la limite du champ ensemencé ; et c'est de la position qu'elle a prise, qu'elle guette les petits quadrupèdes qui lui servent de pâture. Aux approches de la nuit, elle retourne près des maisons, se percher sur les arbres ou sur les haies qui entourent les parcs où l'on enferme les bestiaux. C'est sur les arbres ou au milieu des buissons les plus épais qu'elle fait son nid, composé de menu bois et de mousse, et doublé d'une manière douillette de filaments de laine et de plumes molles. La ponte n'est que de trois œufs, rarement de quatre, et le plus souvent de deux seulement; et comme on respecte sa nichée, il en résulte que cette buse est très multipliée malgré sa foible ponte.

Indépendamment des terres de la colonie, dit Levaillant, le rounoir habite encore toute la partie de l'Afrique que ce voyageur a parcourue, car il l'a rencontré dans le voisinage de toutes les hordes sauvages. Cet oiseau, qui se laisse facilement approcher par l'homme, est cependant d'un naturel foible et craintif, et tellement lâche, que la pie-grièche fiscal lui donne la chasse et le met en fuite.

Le rounoir est de la taille de la buse d'Europe, mais ses formes sont plus ramassées et sa queue est moins longue. Ses ailes s'étendent presque jusqu'au bout de la queue, qui est coupée carrément. Ce nom de rounoir, imposé par Levaillant, est tiré

de la disposition principale des couleurs, qui sont le roux et le noir-brun. Cette dernière teinte domine sur la tête, le cou et le manteau. La gorge est variée par un mélange de blanc, se nuançant en roussâtre aux confins de la poitrine, qui est entièrement roux-ferrugineux, flambé de flammèches noirâtres. Le dessous du corps est varié de noir et de blanc-sale. Les rémiges sont noirâtres, avec des bandes plus claires à leur naissance, et du blanchâtre sur les barbes intérieures. Les pennes sont noirâtres au bout et comme marbrées à leurs barbes extérieures, et sont de plus rayées transversalement de blanc et de noirâtre. Les rectrices sont en dessus d'un roux-foncé, avec une tache noire vers le bout de chaque plume : les deux plus externes seules ont des bandes noirâtres. En dessous elle est d'un gris-roussâtre. La base du bec, les pieds et les doigts sont jaune-terne. Le bec et les ongles sont presque noirs. L'œil qui est très gros, est d'un brun-foncé.

Le mâle et la femelle de cette espèce sont presque toujours appariés et ne se quittent que très rarement. Le soir, avant de venir se percher pour le repos de la nuit, on les voit tournoyer ensemble à peu de hauteur au-dessus du sol, en poussant des cris aigus et rauques, qui leur ont valu le nom d'oiseau jackal qu'ils portent chez les colons du Cap. Dans cette espèce, le mâle est moins fort dans toutes ses dimensions que la femelle. Son noir est moins lavé, et le roux de sa poitrine est plus foncé et plus mélangé de flammes noires.

3° Le ROUGRI [1], est encore une buse d'Afrique, à plumage peint de deux principales couleurs, ainsi que l'indique le nom que lui a donné Levaillant. Un roux-ferrugineux, plus ou moins foncé, teint le corps, mais cependant il faut en excepter les rémiges primaires qui sont noires et les plumes du cou en devant, celles de la poitrine, et les couvertures inférieures de la queue qui sont d'un gris-blanchâtre. La queue elle-même est entièrement rousse en dessus, mais la coloration grise du dessous est coupée par quelques bandes transversales peu apparentes. Le roux du ventre est plus clair que celui du manteau. Il est aussi flambé de quelques traits noirâtres. Le bec et les pieds sont d'un beau jaune-citron. Les ongles sont noirs, et l'œil est rougeâtre.

Cette buse est sédentaire comme le rounoir, bien qu'on pourrait la regarder, relativement à cette dernière espèce, comme la buse sauvage du Cap, tandis que le rounoir en serait la buse domestique. Levaillant suppose même que le rougri plus petit et moins fort que le rounoir, aura été contraint par celui-ci à quitter les terres cultivées de la colonie pour se reléguer dans les cantons arides et abandonnés. Quoique la ponte du rougri soit aussi de trois et quelquefois de quatre œufs, l'espèce en est cependant plus rare et moins nombreuse que celle du rounoir. Cet oiseau vit de taupes, de rats,

[1] *Buteo desertorum*, Vieill., Encycl. III, Levaillant, Af., pl. 17, t. I, p. 49; *falco desertorum*, Lath. Ind.

de souris et même d'insectes. Son cri approche beaucoup de celui de la buse d'Europe. Le mâle et la femelle paroissent fort attachés l'un à l'autre, et c'est aussi dans les buissons qu'ils déposent leur nid.

4° La BUSE PALE OU LIVIDE [1] est une espèce d'Asie, qui paroît répandue sur le continent de l'Inde et dans les îles de l'archipel de l'est, telles que Célèbes, Java et Sumatra. Elle est remarquable par les teintes pâles de son plumage, par la couleur rousse de sa queue, et par le roux-vif des barbes internes des rémiges. Ses dimensions sont moins fortes que celles de la buse commune. La queue est égale, et les ailes aboutissent à un pouce de son extrémité. La région ophtalmique entière est nue, et la cire est garnie de quelques poils noirs très courts. Toutes les parties supérieures du plumage offrent un mélange de teintes d'un brun-pâle. La couleur plus foncée, souvent noirâtre des baguettes, forme sur la ligne moyenne de toutes les plumes de ces parties une raie longitudinale. Le brun des parties supérieures est, sur la tête et le cou, légèrement nuancé de cendré, tandis que les ailes offrent un mélange de roussâtre. La gorge est marquée longitudinalement de blanc à mèches grises. La poitrine et le ventre sont d'un brun-cendré à baguettes des plumes plus foncées. On distingue quelques petites taches blanches vers la région de l'abdomen.

[1] *Falco liventer,* Temm. pl. 438 (mâle adulte).

Cette partie et les plumes tibiales sont d'un blanc-pur. Les ailes sont en dedans d'un blanc-parfait. Les grandes barbes des rémiges sont d'un roux-frais et rayées à de grands intervalles de traits noirs, tandis que les petites ou les externes sont grises. Les rectrices sont roussâtres, rayées de bandelettes noires, étroites et distantes. La queue est assez largement barrée de noir, vers son extrémité liserée de roux-blanchâtre. Les tarses, la cire, le nu du pourtour de l'œil, sont colorés en jaune. Les mandibules sont noires à leur pointe. Le mâle a seize pouces et la femelle davantage.

5° La BUSE A JOUES GRISES [1] a été rapportée de Manille par M. Dussumier, et appartient par conséquent aux îles Philippines. Sa taille est de moitié moins forte que celle de la buse de France. Son bec est un peu plus foible, et plus droit que celui de notre buse. Ses ailes longues aboutissent à peu de distance de l'extrémité de la queue, qui est longue et foiblement arrondie. Ses tarses sont alongés et foibles comme ceux des autours. Les joues ont du gris-clair; la gorge est blanche, mais elle a dans le milieu une bandelette verticale cendrée, et ces deux particularités servent à la désignation du mâle adulte. Le manteau est d'un roux teinté de brun, et les baguettes des plumes sont brunes. Les rémiges, blanchâtres sur les barbes intérieures, sont noirâtres vers le bout, et barrées à de grandes

[1] *Falco poliogenys*, Temm. pl. 325 (mâle adulte).

distances de rubans noirs. La queue brun-uni a quatre raies brun-clair. Les yeux sont surmontés de sortes de sourcils blancs, mêlés de plumes grises. La poitrine est d'un brun-uniforme. Le ventre, les cuisses et l'abdomen, sont rayés transversalement de larges bandes brunes-roussâtres, et de bandes plus étroites d'un blanc-pur. La base du bec et la cire sont jaunes, mais la pointe des deux mandibules est noire. Le mâle a 17 pouces, et les tarses 2 pouces 7 lignes.

Un mâle, seulement long de 15 pouces, conservait quelques plumes de la livrée du jeune âge. Le dos était moucheté par de longues flammèches brunes bordées de blanc-roussâtre, une marbrure rousse se dessinait sur le fond brun de la poitrine; émaillée de taches blanches. La couleur blanche dominait au ventre et aux cuisses, et le nombre des bandelettes brunes de la queue était plus grand que chez l'adulte.

6° La BUSE BLANCHET [1] a été envoyée de Pondichéry, au muséum de Paris, par le voyageur Leschenault de Latour. Elle est caractérisée par des plumes longues qui forment une huppe penchée sur l'occiput. Les régions auriculaires et malaires sont couvertes de plumes noires. Le dessous du corps est d'un blanc-neigeux varié sur la poitrine par quelques maculatures brunes clair-semées, par des petites raies longitudinales sur les flancs.

[1] *Falco albidus*, Cuv.; Temm. pl. 19 (adulte).

et par de foibles indices de bandes transversales sur les plumes tibiales. La tête et la nuque sont d'un blanchâtre lavé de roussâtre-clair, et chaque petite plume a une zone brunâtre à son milieu. Le dos et les ailes sont d'un brun-foncé marqué de grandes taches blanches, et les pennes des ailes sont terminées de blanc. Des bandes alternatives au nombre de six, trois brun-foncé et trois brun-clair, coupent la queue en dessus, tandis qu'en dessous, elles sont brunes et blanches. Les tarses sont recouverts d'écailles hexagonales cendrées [1]. Le bec est noir.

7° La BUSE A QUEUE BLANCHE [2] vit dans l'Amérique méridionale, et n'a point encore été figurée. Elle a le front blanc-sale, la tête et le dessous du cou variés de noirâtre et de brun, le dessus du corps brun, avec des lignes festonnées et transversales, le menton noirâtre, toutes les parties postérieures d'un beau blanc, avec quelques festons étroits et noirâtres, sur les flancs et sur les couvertures inférieures des ailes, à l'exception des petites dont les festons sont roux. La queue est blanche, à peine rayée de noirâtre en dessus, et barrée en dessous, vers son sommet, d'une bande noire assez large, que côtoie une autre bande cendrée de la même dimension. Les grandes couvertures et les rémiges sont noirâtres, la cire est jaune et l'iris brun. Les ailes au repos dépassent la queue d'un pouce environ.

[1] Cette buse devra peut-être être rangée avec les *hæmathornis* voyez p. 43.

[2] *Buteo albicaudatus*, Vieill., Encycl. III, 1223.

8° Le BUSERAI [1] se rapproche par la taille du busard des marais. Les ailes ployées s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue, dont toutes les pennes sont d'égale longueur, le bec et les ongles sont noirs, et la base du bec paroît être bleuâtre. La tête, le cou et la poitrine sont d'un blanc-roux marqué de brun, mais ce brun prend une teinte plus noire sur le sommet de la tête, et s'étend en larges coups de pinceau sur le cou en arrière et en bas. Les rémiges sont noirâtres, les pennes secondaires, les scapulaires, et les petites couvertures sont roux-brun couleur de châtaigne, plus ou moins taché ou rayé de noir-brun. La queue elle-même porte des rayures noires en zigzag sur un fond roux nuancé de jaunâtre, et se termine par un liseré noir. Le ventre et les jambes sont d'un roux-clair, rayé transversalement de noir-brun.

On ignore les habitudes du buserai qui vit à Cayenne.

9° La BUSE MANTELÉE [2] habite le Brésil. Ses jambes sont un peu plus minces et plus longues proportionnellement que ces parties chez la buse commune d'Europe. La tête, la nuque, la gorge et toutes les parties inférieures, sont d'un blanc sans taches. Le manteau, le bas du dos et les ailes sont d'un ardoisé-mat nuancé de grisâtre. La base et la partie interne des barbes des pennes alaires sont

[1] *Butco Busarellus*, Vieill.; *falco Busarellus*, Daud.; Levaill., Af., pl. 20; le busard roux de Cayenne, Mauduit, Encycl.

[2] *Falco lacernulatus*, Temm., pl. 457 (adulte).

d'un blanc-pur. La queue n'est point totalement blanche; sa naissance, et le large espace qui sépare les deux bandes transversales sont de cette couleur. La bande placée vers le croupion est remarquablement élargie et ardoisée, celle qui traverse les rémiges à leur extrémité est d'un ardoisé-mat. Le bec est noir et les pieds sont jaunes. Ce rapace a de longueur totale 15 pouces. Le jeune âge et la femelle sont inconnus.

10° La BUSE A DOS TACHETÉ [1] est de la Guiane française, et paroît ne pas être rare à Cayenne; on peut la distinguer dès la première vue à son plumage d'une blancheur éblouissante, et au noir profond des pennes des ailes et de la queue. On ignore les mœurs de ce rapace, que M. Temminck décrit en ces termes : « Du blanc-pur est répandu sur la tête, au cou, ainsi que sur toutes les autres parties du corps. La queue est blanche à la base, puis noire, et terminée par une large bande d'un blanc-pur. Toute l'aile est noire, tachée de blanc. C'est à ces taches blanches en forme de croissant, disposées à l'extrémité des couvertures et pennes alaires, que la dénomination de buse à dos tacheté a été empruntée. Le bec est noir, et les pieds semblent tirer au roussâtre. Sa taille est celle de la buse d'Europe. » On ne connoît ni les jeunes, ni la femelle de cet oiseau de proie.

[1] *Falco pœcinolotus*, Cuv.; Temm. pl. 9 (adulte).

11° La BUSE AUX AILES LONGUES [1] est très commune au Brésil. C'est un oiseau de proie dont la gorge, la tête, les joues, le cou et le haut du dos sont d'un noir-ardoisé. Les scapulaires sont tachés de brun sur un fond roux-vif. Le devant du cou, toutes les parties inférieures, et les couvertures du dessous des ailes sont d'un blanc-pur. Ces couvertures, ainsi que les flancs, sont rayés transversalement de traits fins roux ou roussâtres, et dirigés en zigzags. La queue qui n'est pas très longue, bien qu'égale, est d'un blanc à douce nuance gris de perle que relève une large bande noire vers son extrémité. La partie blanche est marquée en dessus de 6 à 7 fines raies transversales et zigzaguées, et en dessous de taches qui les remplacent. La queue est bordée de blanc. Quelques individus plus jeunes ont des petites taches brunes sur le blanc de la poitrine, et du roussâtre sur les ailes; les pennes secondaires des ailes sont rayées de bandes cendrées et blanchâtres, ou brunes-cendrées. Les rémiges primaires ont, elles, des bandes cendrées et noires. Les dimensions des mâles varient entre 16 et 17 pouces, et celles des femelles entre 20 et 21.

Les jeunes de l'année ont le lorum et le front blancs, les joues et les côtés du cou jaune-roussâtre, marqué de petites mèches noirâtres. La tête, la gorge, le devant du cou et le dos sont noirs. Sur ces parties apparoissent quelques taches plus claires,

[1] *Falco pterocles*, Temm., pl. 56 (adulte). et 139 (jeune de l'année).

ou bien toutes les plumes sont terminées de roussâtre. Les ailes et le dos sont d'un noir couleur d'ardoise, et toutes les plumes sont frangées de roussâtre. Sur les scapulaires se décèlent quelques indices de roux-vif et pur qui colore ces parties chez les adultes. Le dessous du corps est d'un blanc-sale teinté de roussâtre, et varié de taches brunes et roussâtres qui disparaissent avec l'âge et se changent en stries sur les flancs. La queue est blanche, irrégulièrement barriolée de lignes brunes plus ou moins rapprochées.

12° La BUSE BRUNE [1] que M. Vieillot indique comme propre à l'Amérique septentrionale, et qu'il a figurée, planche 5 de son histoire des oiseaux de cette partie du globe, a la tête brune variée de fauve, le dessus du cou brun tacheté de noirâtre, le dos et le croupion noirâtres, le dessous du corps gris-sale tacheté de brun. La queue est d'un ferrugineux-pâle, et rayée transversalement de brun. Le bec est noir, l'iris bleuâtre, et les pieds sont jaunes.

13° La BUSE FAUVE [2] est une espèce peu connue, qu'on dit se trouver sur les montagnes des grandes Antilles. Elle a le dessus du corps brun-jaunâtre varié de brun, des bandes brunes, peu apparentes sur la queue, le bec noir, la cire et les pieds jaunes.

[1] *Buteo fuscus*, Vieillot, Am., pl. 5; Encycl. III, 1220.

[2] *B. fulvus*, Vieill. III, 1220; *falco Jamaicensis*, Gm; Lath. Ind. n. 49.

14° La BUSE À QUEUE FERRUGINEUSE[1] est indiquée aux États-Unis par M. Vieillot, et cet auteur signale surtout son existence dans la Caroline du sud. Elle a l'iris brun-jaunâtre, les plumes de la tête et de la nuque brunes à leur sommet, et blanches dans le reste de leur étendue. Celles du cou, du dos et des couvertures supérieures des ailes sont brun-noirâtre dans le milieu, et brun-clair sur les bords. Les rémiges, cendré-foncé, sont traversées de bandes noires. Le dessous du corps blanc est tacheté de brun. Les flancs sont brunâtres. La queue est d'un gris-ferrugineux-pâle, que relèvent sept raies transversales noirâtres, et se termine par un liseré blanc; les plumes tibiales sont variées de brun.

Les BUSONS[2] ont un bec long, d'abord droit, renflé sur les bords, de manière à simuler une dent. La mandibule inférieure est échancrée au bout. La face est nue : les narines sont ouvertes, petites, arrondies et presque dorsales sur la voûte du bec; qui est d'ailleurs comprimé sur les côtés. Les ailes sont concaves, et n'atteignent que le milieu de la queue, qui est courte et coupée carrément à l'extrémité. Les tarses assez longs, emplumés jusqu'à l'articulation seulement, sont garnis d'écailles en une rangée antérieure remplacées par des réseaux sur les côtés et en arrière. Leur tête est petite; leur corps est lourd et massif.

[1] *B. Americanus*, Viell.; Am. sept., pl. 6; Encycl. III, 1224.
[2] *Buteogallus*, Less.

Cette tribu ne renferme qu'une espèce dont les habitudes ne sont pas connues, et qui vit à la Guiane où l'a observée M. Leblond, et au Paraguay, puisque d'Azara la mentionne sous le nom de *Gavilan de estero rozo obscuro*. C'est le BUSON de Levaillant [1], oiseau de la taille à peu près de la soubuse. Les pieds et les ongles sont d'un noir de corne, et le bec n'a de jaune qu'à sa pointe. La tête et le cou sont couverts de plumes, noires à leur extrémité, et blanches dans la partie qui est cachée lorsqu'elles sont naturellement couchées les unes sur les autres. Les rémiges sont noires dans leur plus grande étendue, et marbrées de blanc et de roux sur leurs barbes intérieures. Les suivantes sont d'un roux-canelle, flambé de noir, et toutes ont leur extrémité noir-brun. Le manteau, les scapulaires et les petites couvertures des ailes, sont, tant en dessus qu'en dessous, d'un noir-brun plus ou moins mélangé et bordé de roux. Les rectrices sont noires, et portent chacune vers le milieu une bande blanche, et un liseré, également blanc à leur terminaison, mais à leur base, sous les couvertures supérieures, elles sont nuancée de roux. Toutes les parties inférieures du corps, ainsi que les plumes tibiales, portent une rayure noire sur un fond roussâtre. Les ailes ployées ne vont que jusqu'au milieu de la queue.

Les COUHIEHS [2] sont des milans que l'on sépare du

[1] *Falco Buson*, Lath., Shaw., Lev., Af. pl. 21; *Caracara Buson*, Vieill., Encyc. III, 1182.

[2] *Elanus*, Savig. Syst. des oiseaux de l'Egypte et de la Syrie, p. 37; *Elanoides*, Vieill.

groupe primitif parce qu'ils ont pour caractères, un bec médiocre, grêle, comprimé; des tarses très courts, réticulés, à demi vêtus de plumes au-dessous de l'articulation. Leurs ailes sont longues, et leur queue est peu échancrée ou légèrement étagée. Ce nom de *couhieh* appartient, chez les Égyptiens, au BLAC, type des oiseaux de cette tribu, et M. Savigny en fait un terme générique, bien qu'on en ait retiré deux espèces depuis cet auteur pour en faire une nouvelle section, celle de *nauclers*.

Jules-César Savigny, avec cette prodigieuse exactitude qui caractérise tous ses travaux, a défini ainsi les caractères des *elanus*, et nous aimons à conserver le sens précis de ses descriptions avec d'autant plus d'empressement que l'ouvrage qui les renferme est assez rare à se procurer. Ainsi s'exprime cet auteur: «Le bec est petit, assez incliné dès la base, très comprimé, et gros et arrondi sur son angle dorsal. La cire très courte est à demi hispide. Les narines sont ovalaires, placées en long ou à peu près, et cachées en grande partie par les soies recourbées qui naissent entre elles et les yeux. La mandibule inférieure a le bassin relevé d'une côte arrondie et fort saillante surtout vers le bout. La langue est large à la base, puis rétrécie, simplement arrondie par dessous. Ses cornes sont hérissées de papilles en dessus, et sa pointe demi-pellucide est échancrée en cœur. La bouche se trouve fendue jusque sous les yeux. Les tarses, empennés très bas par devant, sont très courts, très épais, garnis d'écailles fines,

grenues, égales et disposées en quinconce. Les doigts sont gros, dénués de membranes, l'intermédiaire excédant de peu les latéraux. La dernière phalange du doigt interne débordant celle de l'extérieur. Les ongles sont grands et inégaux. L'intérieur et le postérieur sont les plus forts, très courbés, très acérés à la pointe, lisses et arrondis en dessous, celui du milieu offrant néanmoins une tranche saillante formée par son bord interne. Les ailes sont très longues, acuminées. Deux rémiges se trouvent être échancrées, mais légèrement, et seulement vers la pointe. La première est un peu plus courte que la seconde qui est la plus longue de toutes. Les suivantes, depuis la quatrième jusqu'à la dixième, sont régulièrement étagées. La queue est médiocre et échancrée. La tête est très aplatie sur le vertex. »

Nous avons cité textuellement les caractères précisés par M. Savigny, comme un type d'exactitude susceptible de servir de modèle dans l'établissement des genres en ornithologie.

1° Le BLAC OU COUHIEH [1], commun sur les côtes de la Syrie, de l'Egypte, de la Barbarie, a sans doute, dit M. Savigny, été connu des anciens Grecs. C'est de tous les éperviers celui qui méritoit le

[1] *Elanus cæsius*, Sav., Egypt. p. 38, pl. 2, fig. 2; le Blac, Levaill., Af. pl. 36 et 37, t. I, p. 147; *falco melanopterus*, Daudin, Ornith., t. II, p. 152; Espèce d'oiseau de proie, Sonnini, voy. en Egypte, t. II, p. 59 et suiv.; Ch. Bonap. Gen., p. 30; proceed. 1, 115, Leach, misc., pl. 122, t. III; Vig. Horsf., trans. soc. linn., t. XV, part. 1, p. 185.

mieux les surnoms d'ὠνύπτερως et de τανυσίπτερως, qu'ils ont donnés à certaines espèces. C'est probablement l'ierax d'Œlien [1], et certainement l'ελανως d'Hesych [2]. Les Égyptiens de Damiette, de Menzaleh, de Fareskour, et d'à peu près tout le Delta, le nomment *kouhyeh*, et quelques Arabes *zarraq*.

Le blac n'est pas seulement répandu en Afrique, on le trouve dans les deux Amériques, dans le sud et dans l'ouest de l'Asie, dans les îles de Java, à la nouvelle Galles du sud. M. Franklin l'a tué sur le continent de l'Inde, entre Benarès et Calcutta. C'est donc une de ces espèces cosmopolites qui sont répandues dans une grande étendue de pays. Levaillant, en le décrivant avec cette sagacité d'un œil habile à comparer les formes des oiseaux, est véritablement le premier auteur qui ait proposé de le séparer des milans. « Ainsi, disait-» il, d'après un coup d'œil que j'ose dire très » exercé, je me refuse à rapporter le blac au » genre du milan, non-seulement par ses carac-» tères, mais encore par ses habitudes et sa façon » de vivre, qui diffèrent totalement de celles de » cet oiseau, avec lequel il tient cependant par sa » queue fourchue et par ses longues ailes. Je lui » trouve beaucoup plus d'analogie avec l'oiseau » décrit par Brisson, sous le nom de milan de la » Caroline. Je rangerai donc le blac à côté de ce

[1] De anim. an., lib. XII, cap. 4.
[2] Onomat. élém.

» prétendu milan de la Caroline, d'autant plus
» que leurs mœurs sont les mêmes, d'après ce
» que dit Catesby, qui parle de cet oiseau
» américain sous le nom d'épervier à queue
» d'hirondelle. »

Le blac a la queue très peu fourchue, car la plus longue rectrice de chaque côté n'excède que d'un pouce celles du milieu, qui sont les plus courtes: aussi, par ce caractère, il est aisé de le distinguer du milan de la Caroline, dont les plus grandes pennes ont 8 pouces de plus que les autres. Le mâle adulte est de la taille de la cresserelle femelle d'Europe. Il est facile à reconnoître par le noir qui teint les couvertures de ses ailes, par le blanc du corps sur les parties antérieures, par le gris-roussâtre de son manteau, de la tête et du cou en arrière. Les rémiges sont d'une couleur cendrée plus ou moins foncée, et toutes sont terminées de blanc. Les scapulaires sont frangés de roussâtre-fauve. La queue est blanche en dessous et d'un gris nué de roussâtre par dessus. Les deux rectrices du milieu, plus entièrement de cette couleur, sont, de même que les autres, terminées de blanc. L'œil est surmonté de noir, et a son iris orangé-vif: Du noir occupe encore l'espace compris entre les narines et l'œil. Les serres sont noires, ainsi que la mandibule supérieure, tandis que l'inférieure n'a du noir qu'à son extrémité, car la base est jaune, ainsi que les doigts et les tarses. Les yeux sont rouge-orangé. L'aile ployée s'étend plus loin

que le bout de la queue. La femelle diffère du mâle par sa taille, qui est un peu plus forte. Son manteau est aussi d'une teinte plus bleuâtre. Le noir de ses ailes est moins foncé, et son blanc est un peu sali.

Le blac niche dans l'enfourchure des arbres. Son nid, assez spacieux, est très évasé. Il est garni en dedans de mousses et de plumes. La femelle pond de quatre à cinq œufs blancs. Les jeunes en naissant, sont d'abord couverts d'un duvet gris-roussâtre, auquel succèdent des plumes qui, sur le manteau, la tête et le derrière du cou, prennent une forte teinte roussâtre. Toute la poitrine est alors d'un beau roux-ferrugineux, et le reste du blanc est légèrement nuancé de cette même couleur.

Au cap de Bonne-Espérance, le blac est répandu sur toute la côte, et jusqu'en Cafrerie. Levaillant l'a rencontré constamment perché sur le sommet des arbres et sur les plus hauts buissons, d'où on peut l'apercevoir de très loin, par l'éclat de son plumage blanc que le soleil fait briller. Son cri est des plus perçants, et il se plaît à le répéter souvent, et plus particulièrement quand il vole. C'est ainsi qu'il décèle sa présence. Ce voyageur ajoute qu'il n'a jamais vu le blac faire mal aux petits oiseaux, quoique souvent il poursuit les pie-grièches, afin sans nul doute de les éloigner du lieu de sa chasse, qui se réduit à attraper des insectes, des sauterelles et des mantes, dont il fait

d'ailleurs une grande destruction. Il est hardi et courageux. Il poursuit les corbeaux, les milans, et il oblige ces oiseaux, bien autrement robustes que lui, à déguerpir des lieux qu'il s'est choisis, et où on le voit d'habitude. Il est très farouche, et singulièrement difficile à approcher. La nature de ses aliments, et sans doute les fourmis dont il se repaît, produit l'odeur de musc dans ses excréments, et ses chairs sont éminemment parfumées. Les dépouilles de ces oiseaux conservent encore dans les cabinets cette odeur musquée, malgré les préparations employées pour les préserver de la voracité des insectes destructeurs.

Le blac que les naturels de la Nouvelle-Hollande nomment *najingarring*, apparut en troupes considérables, au voyageur Caley. Sa nourriture principale consiste en mulots, et il émigre suivant les saisons.

2° Le COUIHEH A COLLIER [1] est une espèce encore peu étudiée, et dont on ne possède pas de figure. On le croit originaire du Brésil. Sa taille est celle d'un merle. Son front est roux, l'occiput est noir. Un demi-collier blanc, bordé de roux, se dessine sur le cou. Les jugulaires sont rousses, les ailes brunes, et sur la poitrine descend un demi-collier noir. Le ventre et les cuisses sont rousses, les couvertures inférieures blanches. La queue simplement échancrée, est blanchâtre en dessous. Le bec est

[1] *Elanus torquatus*, Cuv., Less., Ornith. p. 72.

brun, et les tarses sont jaunes; est-ce une variété d'âge de l'espèce suivante?....

3° Le DISPAR [1] est le milan que d'Azara a décrit sous le nom de *faucon blanc* (*alco blanco*,) en en ces termes : « J'ai vu jusqu'à quatorze de ces » oiseaux seuls ou par paires, près des bourgades » de San-Ignacio, de Santa-Rosa, et de Bobi, et » sur les bords de la rivière du Paraguay; un autre » fut trouvé à la frontière du Brésil, par les 32 » degrés de latitude : deux seulement ont été tués. » Ils ont les mœurs et les habitudes des faucons, » mais leur tête est aplatie en dessus, la bouche » plus fendue, l'œil enfoncé et plus grand, enfin » l'orbite plus saillant en dessus. Le bec se » recourbe dès son origine, et la pointe est subite- » ment fléchie. Le tarse arrondi, gros, couvert » par devant de plumes jusqu'à la moitié de sa lon- » gueur, et le reste garni de petites écailles de » grandeur égale; enfin le doigt du milieu séparé » des autres doigts; la seconde rémige la plus » longue, et la queue foiblement fourchue, mais la » penne extérieure plus courte que la deuxième » de chaque côté, ce qui fait que cette queue est » irrégulièrement élargie. »

Le dispar adulte a du noir autour des yeux, tandis que les côtés de la tête et toutes les parties inférieures sont d'un blanc très pur. Une teinte bleuâtre règne sur le corps, les ailes et les rectrices

[1] Le milan à queue irrégulière, *falco dispar*, Temm. pl. 319 (jeune femelle); *elanoides leucurus*, Vieill., Encycl. III, 1205.

moyennes. Les couvertures internes des ailes sont brunes. Les rectrices latérales blanches, leur rachis et leur extrémité exceptés, qui sont cendré-noirâtre. L'iris est orangé, le bec est noir, et la cire jaune-pâle aussi bien que les tarses. Il a de longueur totale 13 à 14 pouces.

Le jeune, probablement dans sa seconde livrée, a le front, le devant du cou, les cuisses, les flancs et les couvertures du dessous de la queue sans taches. La poitrine et le ventre sont maculés de roux, et striés de brun sur un fond blanc. Les couvertures du dessous des ailes sont marbrées de blanc et de noir, tandis que les couvertures supérieures sont noires au milieu, et roussâtres à leurs bords. L'occiput, la nuque, le dos, les scapulaires, sont d'un brun mêlé de blanchâtre, et plus ou moins nuancé de cendré. Toutes ces plumes sont frangées de larges bordures blanchâtres et roussâtres. Les rémiges sont bleuâtres et terminées de blanc. La queue, d'un blanc-cendré, a les baguettes des pennes noires. Toutes ont du cendré vers le bout, et sont terminées de blanc.

Le dispar vit au Paraguay et au Brésil.

Les nauclers[1] ont été séparés des *couhiehs* par M. Vigors, qui leur donne pour attributs d'avoir un bec court, grêle, comprimé, avec des narines presque ovalaires placées dans la cire, munies de soies à leur base et obliquement percées. Les ailes sont

[1] *Nauclerus*, Vigors, Zool. journ., t. II, p. 386.

longues, et les deuxième et troisième rémiges sont les plus longues de toutes. La queue allongée, est profondément fourchue. Les tarses débiles et courts, sont réticulés, et emplumés en devant jusqu'au milieu au dessous de l'articulation. Les ongles sont cylindriques. Le corps est bien pris, quoique avec des formes sveltes. Deux espèces, l'une de l'ancien monde et l'autre du nouveau, appartiennent à ce petit genre. Ce sont :

1° Le MILAN de LA CAROLINE ou l'épervier à queue d'hirondelle de Catesby [1] paroît vivre également au Paraguay, car nul doute que le Yétapa de d'Azara ou l'*alcon cola tixera* (faucon à queue en ciseau) de cet auteur ne soit identique avec l'espèce qui nous occupe. Ce naucler a donc sa queue profondément fourchue, et cette disposition est due à ce que les rectrices latérales ont 8 pouces de longueur de plus que les moyennes, qui sont graduellement et successivement étagées. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un blanc de neige; le manteau, les ailes et la queue brillent d'un noir lustré à reflets noirs et bleus. La cire est bleue et l'iris rouge.

Cet oiseau ne fréquente la Caroline que pendant l'été; il vole à la manière des hirondelles pour attraper en l'air les insectes dont il se nourrit. Il dévore

[1] *Falco furcatus*, L.; Catesby, 4; Wilson, pl. 51, f. 2; Vieill. Amér., pl. 10; *nauclerus furcatus*, Vig. Zool. journ., t. II, p. 387; *elanoides furcatus* et *yetapa*, Vieill., Encycl., III, 1204 et 1205; Azara, t. I, n. 38; Buffon, t. I, p. 221.

aussi les lézards et les serpents, d'où lui est resté dans quelques districts le nom d'*épervier à serpent*. Il est très répandu à la Louisiane, aux Florides, dans la Géorgie et dans la Guiane, mais jamais il ne va dans le nord des États-Unis.

Le yétapa, dit d'Azara, arrive au Paraguay au printemps, en troupe de dix à vingt individus. Son vol est circulaire, en spirales, et il s'élève assez pour se tenir le plus ordinairement hors de la portée du fusil, bien qu'il s'abaisse fréquemment vers la terre. S'il voit approcher quelqu'un, son naturel farouche le fait remonter à une grande hauteur.

Il se nourrit de sauterelles, qu'il force, sans cesser à voler, à quitter la terre et les chaumes, et qu'il dévore en l'air sans en laisser d'autres débris que la portion dure et épineuse des jambes.

2° Le MILAN DE RIOCOUR [1] représente en miniature et au Sénégal où il vit, l'espèce américaine précédente. Son nom rappelle celui du comte de Riocour, premier président de la cour royale de Nancy, et possesseur d'une belle collection d'oiseaux dont le catalogue a été récemment imprimé. Sa queue est longue, fourchue à partir du milieu de sa longueur, et c'est à l'endroit où commence la direction en fourche que les ailes se joignent. La penne la plus externe dépasse de la longueur d'un pouce et demi toutes les autres. Les couleurs du plumage

[1] *Elanoides Riocourii*, Vieill., Encycl. t. III, 1207; Gal., pl. 16. *falco Riocour*, Temm. pl. 85 (adulte); *elanus Riocourii*, Vig., Zool. journ. t. II, p. 386.

sont à peu près celles du blac. Un cendré bleuâtre colore toutes les parties supérieures. La teinte en est plus foncée sur les plumes du dos et sur les scapulaires, qu'aux ailes et à la queue. Le bout de toutes les pennes secondaires estblanc, les couvertures du dessous des ailes sont d'un noir parfait. Le front, le lorum, les joues et généralement toutes les parties inférieures, sont d'un blanc très pur. Le bec est noir et les pieds d'un jaune-clair. Il a de longueur 13 ou 14 pouces.

Les jeunes ont la queue moins fourchue. Toutes les pennes alaires sont terminées de roussâtre. Quelques légères teintes roussâtres et jaunâtres apparaissent sur certaines plumes des parties inférieures. Elles s'effacent à mesure que l'oiseau vieillit.

Le milan de Riocour n'a jusqu'à ce jour été rencontré que dans l'île de Gorée, où il paroît être de passage, car les personnes qui l'ont observé ne l'ont jamais vu dans toutes les saisons ; comme chez les hirondelles, sa vie semble se passer dans l'atmosphère. Son vol est puissant. Il s'élève sans efforts, glisse sur la couche d'air avec la plus grande aisance ; précipite ou ralentit sa course sans saccades et avec grâce. Il passe brusquement de la rapidité d'une flèche au calme d'une position immobile, d'où il s'élance sur sa proie. Si elle échappe à ses atteintes, il manifeste une colère par des cris semblables à ceux de notre cresserelle,

Cri, cri cri. Bientôt après, plus heureux, ou moins maladroit, s'il surprend un oiseau, il le plume et le déchire par lambeaux sur la place même, la foiblesse de ses serres ne lui permettant pas de le porter plus loin. Ces détails ont été communiqué par M. de Riocour, qui les avoit reçus des chasseurs qui lui envoyèrent cet oiseau.

Les MILANS [1] ne sont armés que de serres peu robustes, et leur bec, sans grande puissance, ne leur permet point de se mesurer avec des espèces plus petites, mais mieux protégées par les armes que leur a données la nature. Ce bec est donc foible, incliné dès la base, à bords entiers, et garni d'une cire nue, où s'ouvrent des narines obliques et elliptiques. Leurs tarses sont courts, minces, plus robustes que ceux des *elanus* et scutellés; leurs ailes sont très longues, et leurs troisième et quatrième rémiges sont les plus longues de toutes. La queue deltoïdale est formée de douze rectrices: elle est ample, mais fourchue ou étagée. Leur corps est oblong, peint de diverses couleurs; leur tête est arrondie, leur cou médiocre, leur langue charnue, épaisse et entière.

Par ces caractères généraux de leur organisation, les milans ont une rare puissance de vol, une énergie de mouvements, des habitudes pillardes et rapaces, empreintes de lâcheté. On les voit chasser le menu gibier, l'abandonner aussitôt qu'un éper-

[1] *Milvus*, Bechst.; Cuv.

vier arrive pour s'emparer de leur butin, et s'abattre sur les charognes, les poissons morts flottants à la surface de l'eau. On les rencontre en Europe, et Afrique, en Asie et dans l'Australie, mais en Amérique, ils sont remplacés par les *couhiehs* et les *nauclers*. Leurs petits voient dès qu'ils sont éclos, et prennent eux-mêmes la nourriture que leur apportent leurs père et mère; toutefois ils ne quittent le nid que lorsqu'ils sont en état de voler.

1° Le MILAN ROYAL [1] est représenté planche 422 des enluminures de Buffon. Nous n'avons rien à ajouter à son histoire.

2° Le MILAN NOIR [2] a aussi été figuré planche 472 des enluminures, et l'oiseau décrit par Levaillant [3] sous le nom de *parasite* est son jeune âge. Ce milan noir ou étolien d'après Savigny [4], a reçu des nomenclateurs divers autres noms [5]; toutefois ce rapace n'a point été inconnu à Bélon, qui l'a appelé le premier *milan noir*, et, dans la plus haute antiquité, Aristote en parle en lui réservant l'épithète d'étolien.

3° Le GORINDA [6] est un oiseau du Dukhun dans l'Inde, qui se rapproche, d'après le lieutenant colonel Sykes, du *faucon Cheele*, par le manque de taches

1 *Falco milvus*, L.; Naum., pl. 31, fig. 1; *milvus ictinus*, Savig., Egypte; *Milvus regalis*, Vieill., Encycl., III, 1202.

2 *Falco ater*, L.

3 Afriq., pl. 22, *falco parasiticus*, Lath.

4 *Falco ætolius*, Vieill., Encycl., III, 1203.

5 *Falco ægyptius*, *forskahlii*, Gmelin.

6 *Milvus gorinda*, Sykes, proceed., II, 81.

blanches sur les couvertures des ailes, et qui n'a pas non plus la maculature albine en avant de l'œil, ni la barre neigeuse sur la queue.

Le gorinda a la tête, la nuque et le dessus du corps d'un roux-brunâtre, et les plumes sont sur leur rachis linéolées de brunâtre. Le dos, les ailes et la queue sont d'un brun-foncé. La queue est assez fourchue, et ses couvertures sont à teinte plus claire, et rayées finement de brunâtre. Il a de longueur totale 26 pouces, et la queue y entre pour 11. Les deux sexes possèdent la même coloration de plumage.

Cet oiseau lorsqu'il vole tournoie constamment dans l'air en traçant des cercles, et guettant le moment propice pour fondre sur les poulets, ou sur les débris des animaux rejetés des cuisines. Sa confiance est si grande et sa voracité si audacieuse que M. Sykes dit qu'on le voit parfois entrer dans les cuisines et s'y emparer de ce qu'il y trouve.

4° Le MILAN A QUEUE ÉTAGÉE [1] a été apporté de la Nouvelle-Hollande, et se trouve dans la collection du muséum de Paris. Il diffère des autres milans par la disposition étagée des pennes de sa queue, mais par la coloration de son plumage il ressemble au *milan royal*. Les plumes de la tête et de la nuque sont allongées, étroites, pointues et d'un fauve très clair. La plupart ont du brun sur les bords, et des raies longitudinales et blanches sur le milieu; celles

[1] *Milvus sphenurus*, Vieill., gal. pl. XV; Nouv. dict. d'hist. nat., t. XX, p. 564; Encycl. III, p. 1204.

des parties inférieures sont larges, arrondies et de mêmes couleurs. Le dessus du corps, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes sont variés de blanc, de roux et de brun. Les rémiges sont noires, les rectrices gris-roussâtre, plus claires à leur extrémité, et marbrées en dessus d'une nuance plus foncée sur le côté intérieur. On ne sait rien des habitudes de ce milan, ni même des lieux qu'il fréquente de préférence.

NOTES SUR QUELQUES OISEAUX DE PROIE DIURNES.

Sir Raffles, dans son catalogue descriptif des collections qu'il a faites dans l'île de Sumatra (20 mars 1820), y mentionne les oiseaux de proie diurnes suivants.

« Les *vautours* sont rares sur la côte occidentale de Sumatra, mais on en rencontre dans la presqu'île de Malac et dans l'île de Pinang.

» Les *falco*, que les Malais nomment *halang* ou *lang*, comptent un grand nombre d'espèces, et toutes si sujettes à varier qu'il n'a pu les déterminer avec certitude ; cependant il indique les suivantes : 1° le *falco ossifragus*, L., est le *lang boomboon* des Malais ; 2° le *falco dimidiatus*, est leur *lang laut* ou aigle de mer. Il ressemble au précédent par sa forme et par l'aspect général, mais il a la tête, le dessous du corps et le bout de la queue blancs, avec le bec et la cire bleus. Ces deux sortes se nourrissent principalement de poissons ; 3° Le *falco Bacha* se rencontre à Sumatra, à Bancoolen ainsi qu'à Acheem ; 4° *falco pondicerianus*, Gm , ou *lang bondol* des Malais, est cet oiseau si connu sur le continent de l'Inde et dans les îles de l'est sous le nom de *Bramini kite* ou de milan brame, et qui est très utile, parce qu'il dévore les charognes ; 5° *falco communis*, Gm., le *rajawali* des Malais, le *sikap lang* des habitants de Sumatra. Le *Laki ongin* des Passummahs. Ce faucon est très estimé des Malais qui le considèrent comme le prince des oiseaux de proie, et qui lui font allusion dans leurs poésies ; 6° *Falco nisus*, L., le *sikap balam* a Sumatra. Il y en a plusieurs variétés ; Les plus petites espèces s'appellent *Sikap Belalang* ou *mangkas*. »

Les accipitres diurnes, qui vivent à la Nouvelle-Galles du sud, ont été étudiés par MM. Horsfield et Vigors (*descript. of the aust. birds ; Trans. soc. Linn.*, *t. XV*, *p.* 170). Il n'y indique point de vrais vautours, mais bien les espèces suivantes : Les AUTOURS (*astur*) 1°. L'autour de la Nouvelle-Hollande ; 2° L'autour de Ray, qui est cendré en dessus, blanc lavé de brunâtre en dessous, avec la queue cendrée et blanchâtre, barrée de brun en dessous ; 3° L'autour radieux ; 4° L'autour rayé (*A. fasciatus*) brun-fauve en dessus, blanc en dessous, couvert de raies brunes-roussâtres rapprochées, les plumes tibiales rayées de roux ; c'est le *bilbil* des nègres australiens, qui semblent donner ce nom à tous les accipitres de moyenne taille ; 5° L'autour approchant (*A. approximans*), fauve-brunâtre sur le corps, blanc taché de brunâtre au-dessous. Les cuisses rayées de roux, les rectrices obscurément rayées de brunâtre plus clair. Les ÉPERVIERS (*accipiter*) n'ont que l'épervier à collier (Temm. enl. 43 et 93). Les FAUCONS (*falco*) n'ont que le faucon lanier (enl. 421, 430), et celui que MM. Vigors et Horsfield nomment *falco cenchroides*. Le mâle est roux sur le corps, blanc en dessous, à ailes noires, à queue cendrée, rayée largement de noir et frangée de blanc à son extrémité. La femelle est rousse en dessus, blanche en dessous, à ailes fauves. Les rectrices sont rousses, agréablement rayées de brun. La queue est terminée par une bande rousse. Les colons de Sydney nomment cette espèce *nankeen hawk* ou faucon nankin. Il n'est pas sédentaire dans le pays. Ce faucon appartient au groupe des *falco tinnunculus*, *tinnunculoides* et *rupicolus* ; aux vrais faucons appartient encore le berigora (*F. berigora*) roux-brunâtre ; mais la gorge, le cou, la nuque, d'un orangé-pâle. Les tectrices et les rémiges fauve-brunâtre marquées de roux. La queue cendrée-brunâtre à sommet plus clair. Les nègres australiens nomment cet oiseau *berigosa*, et les colons *orange speckled hawk*. Les COUHIERS (*elanus*) ont le blac. Les PYGARGUES (*haliœtus*) ont deux espèces. L'*haliœtus Calei*, brunâtre-roux, varié de noir, à rémiges fauves, à rectrices cendrées, rayées de noir et plus pâles au sommet. L'*haliœtus canorus*, brun-ferrugineux en dessus, à ailes noir-brunâtre, à corps blanc varié de ferrugineux en dessous ; c'est le *moru* ou *wirwin* des naturels. Il est sans cesse occupé à pêcher sur les eaux du port Jackson. Les AIGLES, enfin, ont l'*aquila fucosa*, figuré planches coloriées de Temminck, n° 32.

M. Ruppell a publié dans la partie zoologique de son voyage en Abyssinie, un busard qu'il nomme *falco rufinus* (pl. 27), et qui vit en Nubie, dans le Schendi, le Sennaar et l'Abyssinie. Il a la tête

et toutes les parties du corps d'un ferrugineux-vif, avec des taches anguleuses noires au milieu de chaque plume. Le dos, les tectrices et les épaules, sont variées de noir sur un fond ferrugineux. Les rémiges sont brunes frangées de roux. La queue est allongée, blanche-cendrée en dessus, avec deux ou trois bandes blondes à son extrémité et séparées par autant de lignes noires flexueuses. Elle est blanche en dessous. La cire et les tarses sont jaunes. Le bec est noir.

LIVRE TROISIÈME.

LES STRIX OU OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Il est peu de familles d'oiseaux aussi riche que celle des chouettes ou strix ; il en est peu qui ait des attributs aussi nettement prononcés : tout, dans les animaux que les naturalistes réunissent sous ce nôm, annonce la plus grande analogie de formes, d'appétits, d'habitudes, et de mœurs. Et cependant, si les nombreuses espèces que réunissent tant de caractères communs, semblent être jetées dans un même moule, on ne peut se dispenser de reconnoître, en les examinant en détail, des modifications d'organisation assez palpables pour porter les esprits les moins systématiques à établir parmi elles des groupes convenablement circonscrits, et qui aident par suite à assembler avec plus de convenance pour la mémoire de l'homme, souvent rebelle ou oublieuse, le nom, l'aspect le plus extérieur, les attributs les plus distinctifs de ces espèces légèrement modifiées du type principal. Cette ressemblance générique est tellement intime, que Linné n'avait décrit les chouettes que sous un nom commun à toutes, *strix*; mais ce nom est devenu insuffisant aujourd'hui.

que des explorations nombreuses, des recherches persévérantes sur tous les points du monde, ont enrichi cette famille; et, sans donner aux coupes proposées pour la fractionner une valeur plus grande qu'elles ne le méritent, ces petites divisions génériques sont cependant l'expression la plus vraie des nuances qu'on ne peut se refuser à reconnoître. A ce sujet M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire a émis des idées fort saines, et en ces termes[1] : « Les oiseaux de proie nocturnes forment-ils un seul genre, ou une famille composée de plusieurs genres distincts? pour répondre à cette question, il suffit de comparer un hibou à une chevêche, un duc à une effraye, et de fixer son attention sur les différences très remarquables qui existent entre les caractères zoologiques et même anatomiques de l'un et de l'autre, notamment par rapport à la structure des organes des sens.

» Si les oiseaux de proie nocturnes composent, non un simple groupe générique, mais une famille divisible en plusieurs genres naturels, quelles modifications organiques doivent être considérées comme pouvant fournir les plus importans des caractères génériques, et combien de genres devront être admis! La réponse à cette double question offre quelques difficultés que je chercherai à résoudre, dit M. Isidore Geoffroy, en peu de mots.

» Presque tous les auteurs, soit ceux qui ont

[1] *Remarques sur les caractères et la classification des oiseaux de proie nocturnes*, etc. Ann. des sc. nat., octobre 1830.

considéré les oiseaux de proie nocturnecs omme une famille, soit ceux qui, conservant le genre *Strix* de Linné, se sont bornés à y établir de simples subdivisions, ont principalement fixé leur attention sur l'existence ou la non existence de ces plumes érigibles à la volonté de l'animal, que l'on trouve placées sur la tête chez un grand nombre d'espèces, et que l'on nomme *aigrettes*.

» Les caractères tirés de la présence ou de l'absence des aigrettes sont-ils en effet très importants? je ne le pense pas. Parmi les espèces les plus évidemment voisines entre elles, quelques-unes ont des aigrettes très développées, d'autres en ont de petites, ou même en manquent tout-à-fait. Bien plus, il est une espèce, la chouette commune, dans laquelle le mâle seul a des aigrettes, la femelle en étant privée. Rigoureusement parlant, si l'on admet tous les genres proposés par les auteurs, le mâle de cette espèce devra être placé parmi les ducs, et la femelle parmi les chouettes. Les ornithologistes ont repoussé, on le pense bien, cette absurde combinaison; mais, comme s'ils eussent voulu lui emprunter quelque chose, ils ont placé la chouette, *Strix ulula*, parmi les ducs, et donné son nom au genre voisin, en sorte qu'il existe un genre Chouette dont la chouette ne fait point partie.

» Les formes du bec varient peu parmi les *Strix*; cependant la plupart des espèces ont le bec courbé dès la base, tandis que d'autres. savoir l'*Effraye*

et *Phodile*, ont le bec droit dans une grande partie de sa longueur. Cette différence de forme est évidemment assez importante.

» Les pieds présentent quelques modifications relativement à la forme et aux proportions des doigts, des ongles, etc.; mais ils varient surtout sous un autre rapport. Tantôt les tarses et les doigts sont couverts entièrement de plumes plus ou moins abondantes; tantôt les tarses seuls sont empennés, les doigts étant nus, ou couverts seulement de quelques poils; tantôt enfin les tarses sont nus, aussi bien que les doigts. Mais ces différences remarquables ne peuvent fournir à elles seules de caractères génériques; car, loin d'être en rapport avec les modifications que présentent le bec et les organes des sens et du mouvement, elles se présentent souvent entre des espèces extrêmement voisines, mais dont les unes appartiennent aux contrées les plus froides, d'autres aux climats tempérés, d'autres enfin aux contrées chaudes. L'état plus ou moins empenné des doigts se trouve donc en rapport, non avec les modifications essentielles de l'organisation, mais avec les variations de la température des lieux habités par les espèces que l'on compare.

» L'examen de la forme des ailes et des proportions des rémiges a presque toujours été négligé par les ornithologistes, sous le rapport des caractères génériques que peuvent fournir les variations des organes du vol. La réunion faite jusqu'à ce jour du genre *Phodilus* avec l'Effraye, en offre une

preuve frappante. L'importance des caractères que peuvent fournir les modifications de l'aile, ne peut cependant pas être niée.

» Les modifications des organes des sens, et surtout des oreilles et des yeux, ont au contraire été appréciées à leur juste valeur ; mais on n'a pas insisté sur les caractères qui peuvent être déduits de la considération du *disque*, c'est-à-dire, de ce cercle de plumes soyeuses et écailleuses qui entoure plus ou moins complétement la face dans un grand nombre d'espèces. On ne doit pas voir, dans le disque, une simple réunion de plumes plus ou moins singulièrement modifiées et disposées ; car le disque se trouve dans un rapport constant et intime avec la disposition et la structure des oreilles, et, par suite, avec la conformation du crâne tout entier. Toutes les fois donc que le crâne et les oreilles présentent une modification, elle est traduite à l'extérieur par une modification correspondante dans le disque.

» Il résulte de ce qui a été dit que les caractères tirés des organes des sens, du disque et de l'aile, doivent être placés au premier rang ; que les variations de forme du bec, des pieds et des ongles, viennent ensuite ; qu'on ne doit attacher qu'une importance moindre encore à la présence ou à l'absence des aigrettes ; et qu'enfin l'état plus ou moins empenné des tarses et des doigts présente plusieurs modifications très intéressantes zoologiquement et physiologiquement, mais que

l'on ne peut élever au rang de caractères génériques. »

En résumé, les *Strix* ont le corps peint de couleurs à teintes douces, de gris, de brun, de blanc et de roux plus ou moins vif. Leurs plumes sont molles, satinées et comme soyeuses. Leur tête est grosse, leur cou est court, leurs yeux sont très grands, dirigés complétement en avant, et entourés d'un cercle de plumes effilées, plus ou moins marquées, dont les antérieures recouvrent la cire et le bec, et les postérieures la conque auriculaire. Leur pupille, énormément développée, laisse entrer une masse trop considérable de rayons lumineux ; aussi leur vue est-elle presque oblitérée pendant le jour. Leur bec est droit, garni d'une cire molle, couvert de plumes sétacées dirigées en avant. Ce bec est épais, comprimé sur les côtés, très crochu à la pointe de la mandibule supérieure, échancré à l'inférieure. Les narines sont recouvertes par des plumes sétacées. La langue est épaisse et charnue. Les ailes, qui frappent l'air mollement et dont le vol se fait sans bruit, ont leurs première, deuxième et troisième rémiges dentelées sur les bords. Les tarses sont vêtus, et parfois, mais rarement, nus. Les ongles qui terminent les quatre doigts sont d'une rare puissance, très crochus et rétractiles. La queue est rarement allongée; presque toujours elle est médiocre et égale.

Les strix ne sortent guère qu'au crépuscule et au clair de la lune. Le jour leur vol est mal assuré.

Leur courage est très grand, et, quand ils sont attaqués, ils se jettent sur le dos et présentent leurs serres, avec lesquelles ils cherchent à déchirer leur assaillant. Abhorrés par tous les petits oiseaux, il suffit de leur présence pour les ameuter tous, les faire s'appeler, s'enhardir à fondre sur leur ennemi commun. Leur gosier, musculeux, remplit avec puissance les fonctions digestives; aussi, se repaissant de proie vivante, de petits mammifères, et surtout de rats, de souris, les strix les avalent tout entiers, et les os et les poils s'agglutinent en boules qu'ils rejettent et qui imitent des œgagropiles. Il nous est fréquemment arrivé de trouver, dans des profondes crevasses d'arbres vieillis, des amas considérables de ces boules comme feutrées, au milieu d'ossements de lapins, de perdrix, de mulots, etc. Les strix semblent chérir les ruines, les vieux édifices abandonnés, les décombres, d'autres fois on les rencontre dans les montagnes, les cavernes ou les rochers : ailleurs ils se tiennent exclusivement dans les profondes forêts; certaines espèces se tiennent sous terre dans de véritables clapiers. La femelle pond de deux à quatre œufs, et les petits, qui naissent couverts d'un épais duvet soyeux, sont nourris dans le nid, et ne le quittent que lorsqu'ils sont en état de voler. Leurs plumes sont sans force et se laissent très aisément pénétrer par l'eau. Leur vol est oblique, mal assuré, et comme par soubresauts.

Presque chez tous les peuples, les strix, ou comme

le disent quelques ornithologistes, les *noctuées*, *strixidées* ou *œgoliens*, ont été regardés comme des oiseaux néfastes, ou qui devenoient précurseurs de fâcheuses destinées. Nommés *touhouk* par les habitants de Sumatra, au dire de sir Raffles, et *hantou* et *pongo* par les Malais, ils sont, chez ces peuples orientaux et superstitieux, regardés comme malfaisants. Les Malais nomment *hantou* et *pongo* des êtres imaginaires, de mauvais augure, ou des esprits mortifères. Les chats-huants ont aussi reçu d'eux la désignation d'*oiseaux de la lune*, parce qu'ils les regardent comme les amants de cet astre, dont les cris ont pour but de la faire paroître sur l'horizon, et qui se taisent lorsqu'elle s'élève, comme si leur silence étoit produit par la satisfaction de leurs désirs.

Les oiseaux de cette famille peuvent être groupés en tribus dont l'arbre généalogique seroit ainsi dressé :

§ I. Disque emplumé ou périophtalmique très incomplet.

A. Les CHOUETTES-ÉPERVIÈRES ou CHEVÈCHOÏDES (les aigrettes nulles; le bec recourbé).

1. Les SURNIES, *surnia*, Dum.
2. Les CHEVÈCHES, *noctua*, Savig.
   a. Chevêchettes.
   b. Nudipèdes.
   c. Ptilipèdes.
   d. Cabourés, *glaucidium*, Boie.

B. Les DUCS (aigrettes plus ou moins prononcées; le bec recourbé).

3. Les CHOUETTES A AIGRETTES, *lophostrix*.
4. Les KÉTUPAS, *ketupa*.
5. Les SCOPS, *scops*, Savig.
6. Les DUCS, *bubo*, Sav.

C. Les PHODILES (aigrettes nulles; bec droit).

7. Les PHODILES, *phodilus*, Isid. Geoff.

§ II. Disque emplumé de la face très ample et complet.

D. Les CHATS-HUANTS (disque non parfaitement arrondi; le bec recourbé).

8. Les CHATS-HUANTS, *syrnium*, Sav.

E. Les CHOUETTES (disque arrondi; le bec recourbé).

9. Les HIBOUS, *otus*, Cuv.
10. Les CHOUETTES, *ulula*, Cuv.

F. Les EFFRAYES (disque arrondi; le bec droit).

11. Les EFFRAYES, *strix*, Sav.

Les SURNIES [1], que l'on a nommées aussi *accipitrines* ou *chouettes-épervières*, semblent, par leurs formes générales, être le lien naturel qui unit les oiseaux de proie diurnes, à ceux que, par opposition de mœurs, on a appelés nocturnes, car les surnies mêmes n'ont rien de nocturne dans leurs habitudes, puisqu'on les voit se livrer à la poursuite du gibier pendant le jour, et chasser leur proie à la manière

[1] *Surnia*, Duméril, Zool. anal.

des éperviers. On les distingue de toutes les autres espèces de strix à leur tête arrondie et lisse, c'est-à-dire sans collerette de plumes et sans aigrettes; à leurs formes sveltes et allongées; elles ont une queue assez longue, composée de rectrices étagées, et des tarses abondamment velus jusqu'à la racine des ongles. Leurs yeux sont organisés pour la vision de jour, aussi bien que pour celle du crépuscule ou de la nuit.

Les espèces de surnies sont :

1° La CHOUETTE LAPONNE [1], la plus grande des chouettes, car le mâle a deux pieds et la femelle deux et jusqu'à huit pouces, n'a point été connue de Buffon. Sa tête est très grande, et sa face large est couverte de longues plumes d'un gris-pur et rayées de bandes brunes. Un long cercle de plumes noirâtres encadre la face. Ces plumes, contournées, sont blanches et noires. Toutes les parties supérieures, les ailes et la queue, sont d'un gris-pur, marqué de beaucoup de taches et de nombreux zigzags d'un brun-terne. Les rémiges et les pennes de la queue portent de larges bandes d'un brun-terne et d'un brun plus foncé en zigzag. Les parties inférieures sont irrégulièrement marquées de mèches brunes sur un fond blanchâtre. Les cuisses, l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue, et les plumes des tarses et des doigts sont rayées transver-

[1] *Strix Laponica*, Retz., faune de Suède, n° 30; Sparm., Carls. pl. 5; *strix cinerea*, Richards. fauna am, bor. pl. 31, p. 77 : Temm. Man. 1, p. 81.

salement de zigzags blancs et bruns. Le bec est jaunâtre, et presque entièrement caché par les plumes de la face.

La chouette laponne vit dans les climats les plus septentrionaux des deux continents, car on la trouve en Laponie, au Groënland, et surtout dans le nord de l'Amérique, dans les montagnes rocheuses au Missouri. On ignore les mœurs de cette belle espèce, qui n'apparoît en Suède que dans des circonstances fort rares.

2° Le HARFANG [1] a été décrit par Buffon et figuré pl. 458 des enluminures. Cette grande chouette, du pourtour du cercle arctique, est très commune à Terre-Neuve, à la baie d'Hudson, au Groënland, sur la côte du Labrador, et très rare en Islande, aux îles Orcades, aux îles Shetland.

3° Le CAPARACOCH [2] est encore une espèce décrite par Buffon et figurée avec beaucoup d'exactitude sous le nom de *chouette à longue queue de Sibérie*, planche 463 des enluminures[3]. Cette grande chouette habite la zone arctique, et s'avance parfois jusqu'en Allemagne, et très rarement en France. Elle niche dans les arbres, et pond deux œufs blancs. Elle se nourrit de fourmis et d'insectes.

4° La CHOUETTE DES MONTS OURALS [4] n'a point été

[1] *Strix nyctea*, L.

[2] Edwards le premier s'est servi de ce mot, t. II, pl. 62, avec l'épithète de *hawk-owl* ou chouette épervier.

[3] *Strix funerea*, Lath.; *strix Canadensis* et *freti Hudsonii*, Briss.; *S. Hudsonia*, Gm.; *S. ulula*, L.; *S. nisoria*, Meyer;

[4] *Strix uralensis*, Pallas, 421; T., Man. 1, 84; Temm., pl. col. 27; *Strix macroura*, Meyer; *S. macrocephala*, Meisner.

connue de Buffon : elle a long-temps été confondue avec les deux précédentes. « Cette grande chouette, dit M. Temminck, est du nombre de celles qui poursuivent leur proie le jour. Elle chasse de la même manière que les busards, mais on la voit rarement sortir des forêts avant le déclin de la journée, à moins que le temps ne soit couvert. Les bocages les plus sombres sont les lieux qu'elle choisit pour exercer ses rapines, alors que la soirée les facilite. M. Naumann rapporte qu'elle est agile et prompte dans ses mouvements, et que son vol est plus bruyant que celui des chouettes demi-nocturnes. Des souris, des campagnols, des rats, des hannetons, forment sa nourriture la plus habituelle. Elle fait la guerre aux jeunes oiseaux, tels que coqs de bruyères, lagopèdes, ou bien elle poursuit les lièvres et les lapins. Elle niche dans les trous d'arbres et dans les fentes des rochers. »

Cette chouette atteint jusqu'à près de deux pieds six pouces, bien que sa taille la plus ordinaire soit deux pieds seulement. Sa queue est fortement conique, et les ailes n'en atteignent que la moitié. La tête est forte, et la face, très fournie de plumes, affecte une teinte grise-blanchâtre, marquée de quelques plumes noires imitant des soies. Un large cercle de plumes blanches tachées de noir prend son origine au front, et encadre toute la face. Le sommet de la tête, la nuque, le dos et les couvertures des ailes sont marqués de taches longitudinales fort grandes, et disposées sur un fond blan-

châtre ou cendré. La gorge, le devant du cou, et toutes les parties inférieures sont blanchâtres, marquées sur le milieu de chaque plume d'une raie longitudinale brune. Les rémiges et les rectrices sont alternativement rayées de bandes brunes et de bandes blanc-sale, au nombre de sept sur ces dernières. Le bec, entièrement caché par les plumes pileuses de la face, est jaune. L'œil est brun, les poils des jambes et des doigts sont blancs, tiquetés de brun.

Cette chouette a été observée pour la première fois aux monts Oursals, dans la Russie asiatique. Depuis on l'a trouvée dans le nord de la Russie, en Sibérie, en Livonie, et même en Autriche et en Hongrie. Elle niche sur les arbres, et la femelle pond 3 ou 4 œufs d'un blanc-pur. M. Cuvier pense que cette chouette est *l'hybris* ou *ptynx* d'Aristote (lib. 9, cap. 12).

5° Le CHOUCOU [1] habite l'Afrique. Par sa forme allongée, dit Levaillant, il approche encore plus des oiseaux de proie de jour que le caparacoch. Il a la gorge, le devant du cou, la poitrine, et généralement tout le dessous du corps, depuis le bec jusque sous la queue, y compris le revers des ailes, les jambes, les doigts couverts de plumes soyeuses d'un blanc éblouissant. Celles qui recouvrent les jambes sont fort longues, et descendent si bas qu'elles cachent entièrement les pieds, dont on

[1] *Strix choucou*, Lath.; Daudin, II, 186; Levaill., Af., pl. 38, t. I, p. 100.

n'aperçoit que les ongles. Ceux-ci sont noirs ainsi que le bec, qu'on remarque à peine, tant il est environné, jusqu'aux narines, de plumes fines qui ressemblent à des poils. Les yeux sont d'une couleur orangée fort vive. Le dessus de la tête, le derrière du cou et le manteau sont d'un gris-brun-roussâtre. Les couvertures des ailes ajoutent à cette même teinte des taches blanches. Toutes les pennes des ailes sont liserées de blanc à leurs pointes. La queue est composée de douze rectrices, dont les deux du milieu sont entièrement du même gris-brun que les ailes. Les autres, sur un même fond, portent à leurs barbes externes des bandes transversales d'un blanc-neigeux. Toutes sont blanches en dessous.

Le choucou a le corps mince, fluet et allongé. Sa tête est ronde, les tarses très petits et les doigts fort courts. Il a tous les gestes et les mouvements de tête de la chevêche et des chouettes en général, sans en avoir la stupidité. L'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui est étagée comme celle du coucou d'Europe, oiseau auquel il ressemble par sa forme allongée et par ses pieds courts. Il n'a cependant qu'un doigt derrière et trois par devant. Mais Levaillant a observé que le doigt extérieur se trouve quelquefois en avant quand l'oiseau est perché, ce qui, joint à sa forme, pourroit le faire prendre pour une espèce du genre des coucous. Le choucou, dont le nom est formé des mots *chouette* et *coucou* contractés, est appelé par les colons d'Auteniquoi

nagl-valk, ou faucon de nuit. Il ne paroît qu'après le crépuscule, et les oiseaux de nuit se sont déjà fait entendre de toutes parts que celui-ci est encore dans sa cachette. Il ne se montre enfin qu'au moment où l'on commence à ne plus distinguer bien nettement les objets. Il vole avec une si grande rapidité, en rasant la terre ou les arbres de la lisière d'un bois, que l'œil le plus attentif ne peut suivre ses mouvements. Il est presque impossible de les tirer au fusil, et ce n'est guère qu'avec des filets que l'on peut s'en emparer. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'en diffère que par le blanc moins pur du dessous du corps. Le choucou vit d'insectes et de petites rainettes qui se tiennent sur les buissons. Il habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Lorsqu'il vole, il a l'habitude de crier sans cesse, et de répéter les syllabes *cri-cri-cri* — *cri-cri-cri* — *cri-cri-cri*, qu'il articule avec une remarquable précipitation lorsqu'il passe près de l'homme ou de quelque animal. Cet oiseau est si peu farouche, qu'il est arrivé à Levaillant, à ce qu'il rapporte du moins, de sentir sur sa figure l'agitation de l'air que frappent les ailes.

6° Le CHOUCOUHOU [1] est aussi une chouette accipitrine d'Afrique, bien propre, dit Levaillant, à remplir le très petit intervalle qui semble séparer le choucou des chouettes. Sa queue, plus longue qu'elle ne l'est ordinairement dans les oiseaux de ce

[1] *Strix nisuella*, Lath.; Lev., Af., pl. 39, t. I, p. 104.

genre, est à peu près aussi étagée que dans le choucou. Sa tête est également moins grosse; son bec est de même caché dans les plumes pileuses qui environnent sa base et qui couvrent en entier les narines. Son corps, moins ramassé, est plus svelte que celui des chouettes.

Le choucouhou est à peu près de la grosseur du moyen duc, mais il est cependant plus allongé, et les pieds sont aussi plus longs. Ses ailes ployées s'étendent aux trois quarts de la longueur de la queue. Les tarses et les doigts sont couverts de plumes soyeuses très déliées. Le bec et les ongles sont d'un brun-noir, et les yeux d'un jaune-topaze-foncé. La gorge est ornée d'une espèce de collier ou hausse-col blanc. Le reste du plumage est agréablement varié en dessus de brun de différentes teintes, lequel, en se dégradant insensiblement du ton le plus foncé au ton le plus clair, se trouve plus ou moins varié de blanc. La poitrine et le dessous du corps portent les mêmes couleurs, mais elles sont plus régulièrement distribuées en une rayure festonnée, dont le fond blanchit à mesure qu'il s'approche du ventre et des jambes. Les plumes soyeuses qui couvrent les tarses et les doigts jusque sur les ongles sont d'un gris-blanchâtre. La queue est en dessous rayée de brun-noir et de blanc-roussi. En dessus le blanc est plus pur et le brun moins foncé.

Le choucouhou n'a été rencontré par Levaillant que dans le voisinage de la rivière d'Orange, et

chez les grands Namaquois. Ce voyageur ajoute : « Quoique cette espèce de chouette ne se montre que durant la nuit, je l'ai aperçue plusieurs fois étant à la chasse dans les bois, et j'ai remarqué même qu'elle voloit très bien en plein jour et pendant la clarté du soleil. »

La femelle est un peu plus forte que le mâle : elle en diffère très peu par son plumage, qui est un peu moins flambé de blanc. Ses yeux sont aussi d'un jaune plus clair. Le cri de cette espèce est lugubre.

7° La CHOUETTE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE[1] que les indigènes de la baie Tasman appellent, sans doute par analogie avec son cri, *eou-hou*, semble appartenir aux surnies. Elle a le dessus de la tête, du dos, des ailes d'un brun-marron-clair, couvert de taches rousses arrondies. Le bec est petit, très recourbé, pointu, marbré de noir et de blanchâtre. Les soies qui l'entourent ont leur extrémité noire, ainsi que le reste de leur tige, dont les barbules sont blanches à la base. Les joues et la partie antérieure du front près de l'œil sont blanchâtres ; la poitrine et le ventre sont fauves et ornés de flammes d'un joli brun; les grandes pennes et la queue ont des bandes transversales brunes. On en compte environ neuf sur cette dernière, qui est fort longue et légèrement arrondie. Les ailes, assez longues et pointues, arrivent au milieu de la queue. Les cou-

[1] *Noctua Zelandica*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 2, fig. 1, t. I, p. 168.

vertures alaires inférieures sont d'un roux-vif, et les grandes pennes ont de larges taches blanches sur un fond grisâtre. Les plumes des tarses et celles qui soutiennent la queue sont d'un roux-vif. Les pieds sont forts, les ongles grands et noirs. Cette espèce est un peu plus petite que la chevêche maugé, avec laquelle elle a de grands rapports, mais elle en diffère par les taches du dos, qui sont plus nombreuses et plus régulières. Sa longueur totale est de 11 pouces. Elle habite la baie Tasman, dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande.

8° La HUHUL [1] habite Cayenne, où elle paroît avoir reçu le nom de *chouette de jour*, ce qui prouve qu'elle vole et chasse en plein jour. « A considérer l'ensemble de ses formes, dit Levaillant, elle semble se rapprocher davantage des oiseaux de proie de jour que le choucouhou. Sa queue est arrondie et fort longue. Sa tête n'est pas très grosse non plus, en même temps que le bec est plus apparent que dans les chouettes ordinaires, puisque les narines sont entièrement découvertes, et seulement ombragées par quelques poils dirigés en avant. Tous ces caractères réunis et faciles à saisir sont autant de marques distinctives qui placent naturellement la huhul à côté du choucouhou d'Afrique, et même entre lui et le choucou, puisqu'elle chasse en plein jour, et que son bec saille plus en

[1] *Strix huhula*, Lath.; *strix lineata*, Shaw.; [*strix albomarginata*, Spix, pl. 10. Chevêche noire ou huhul, Levaill., Af., pl. 41 et 44 (jeune).

avant et est plus ressemblant à celui des oiseaux de proie diurnes. » Les ailes de la huhul ployées s'étendent un peu plus loin que le milieu de la queue, dont la longueur surpasse des deux tiers celle du corps de l'oiseau, gros comme la chouette d'Europe. Le bec, les doigts et les serres sont d'un beau jaune. Le plumage est richement coupé d'écailles blanches sur un fond noirâtre. Ces sortes d'écailles sont plus larges sur les parties inférieures et en dessous que sur le cou et sur le dos. Le sommet de la tête est seulement ponctué de blanc. Les tarses sont couverts dans toute leur longueur de petites plumes noires, parsemées de taches blanches. Ces plumes, se terminant à la naissance des doigts de chaque côté, et se prolongeant ensuite sur celui du milieu, forment à cet oiseau des espèces de mitaines. Les ailes sont d'un brun de café brûlé. Les grandes pennes ont absolument la même couleur, et les moyennes se terminent, ainsi que toutes les petites couvertures des ailes, par une bordure blanche. La queue, qui est d'un brun noirâtre plus foncé que les ailes, est étagée; toutes les pennes qui la composent sont terminées de blanc, et rayées en travers de trois bandes blanches. Mais ces bandes ne correspondent point l'une à l'autre, de sorte que la queue a la coloration d'un beau marbre noir veiné largement de lignes blanches.

Nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle de Paris un individu venant de Cayenne, blanc

duveteux, à face d'un noir-vif, ayant tous les caractères de bec, de pattes et de formes générales de la huhul. Cet oiseau en seroit donc le jeune âge, que Levaillant a figuré, pl. 44 de ses oiseaux d'Afrique, sous le nom de *chouette à masque noir*, bien que cet auteur indique quelques différences dans les proportions. Le masque profondément noir de la face, lorsque tout le corps est revêtu d'un duvet cotonneux d'un blanc de neige, est des plus caractéristiques, seulement du brunâtre apparoît sur les ailes et sur la queue.

Les CHEVÊCHES [1] ont la tête lisse, c'est-à-dire qu'elles sont privées d'aigrettes. A peine trouve-t-on sur leur face quelques traces de la disposition rayonnée des soies des disques des yeux. Les plumes de la tête se dirigent en arrière, et sont de même nature que celles du corps. Le bec est recourbé dès la base, les tarses sont emplumés; Savigny a tracé pour les chevêches d'Egypte les caractères diagnostiques suivants : leur bec est épais; très court, brusquement incliné, peu comprimé, et convexe en dessous; la cire est très renflée sur les narines et comme gibbeuse de chaque côté. Les narines sont écartées, très petites, parfaitement rondes, tournées en devant. La mandibule inférieure a deux échancrures marginales vers le bout. La langue est ovale, épaisse, pourvue de deux cônes en dessous, très obtuse; les tarses sont laineux de

[1] *Noctua*, Savig., Egypte, p. 45.

toutes parts. Les doigts sont velus jusqu'à la base des dernières phalanges, l'ongle intermédiaire n'a pas de crénelures. Les ailes, peu pointues, sont dépassées par la queue : on remarque quatre à cinq rémiges échancrées, dont la première est courte et la troisième la plus longue. La queue est égale. Les cercles périophtalmiques sont médiocres et peu réguliers. Les oreilles externes sont petites, rondes et dénuées d'opercules.

Tels sont les caractères admis par Savigny, qui les a tirés de la chevêche, mais qui n'ont pas été vérifiés sur toutes les espèces étrangères classées par les descripteurs dans cette section.

1° La CHEVÊCHE ACADIENNE [1]. Elle a été nommée *passerine* par Wilson, quoiqu'elle soit bien distincte de la véritable *passerina*. Cette chouette d'Acadie est très commune dans l'Amérique du nord, surtout dans les états de Pennsylvanie et de New-Jersey. Son plumage est brun-foncé, tacheté de blanc. Le corps en dessous est blanchâtre tacheté de rouge-brun. Sa queue est courte, sa taille est petite. Ses ailes sont aussi longues que la queue.

2° La CHEVÊCHE BLANCHE [2] ne repose que sur une figure et une description de Levaillant. « La *chouette*, figurée par Levaillant, n'est qu'un vieux

[1] *Strix Acadica*, Gm.; Wils., Am., Ornith., pl. 34, fig. 2, t. IV, p. 66; *Strix Acadiensis*, Lath.; Temm., Man., t. I, p. 96.

[2] *Strix nivea*, Daudin; *strix candida*, Lath.; la chouette blanche, Levaill., Af., pl. 45.

harfang, » dit M. Cuvier [1], et M. Temminck répète cette assertion. Or, nous transcrivons la description entière de Levaillant, et personne sans contredit ne sera tenté de mettre en doute la sagacité et le coup d'œil exercé de cet ornithologiste, et de préférer à son opinion une phrase du règne animal, basée sur un léger examen de planches gravées, et nullement fondée sur la comparaison du harfang et de la chouette blanche en nature. « *J'ai vu*, dit Levaillant, cette belle chouette dans une collection à Amsterdam. Il ne faut pas confondre cette espèce, ni avec le grand duc blanc de Sibérie, dont plusieurs auteurs font mention, et qui, suivant eux, n'est qu'une variété de notre grand duc, ni avec le harfang. La chouette blanche, dont il est question, n'est pas cette variété du grand duc, devenu blanc par l'influence d'un climat froid, car elle ne porte point d'aigrettes relevées sur la tête comme les ducs. D'ailleurs, les ailes du grand duc n'atteignent que le bout de la queue, et dans notre chouette blanche, elles le dépassent de plusieurs pouces, caractère bien remarquable, et qui la distingue encore du harfang, qui a la queue beaucoup plus longue, et dont les ailes ne vont pas au-delà de la moitié de son étendue. Le harfang a la tête petite, et cette chouette blanche l'a, au contraire, fort grosse. Enfin, le harfang est plus grand de taille que cette dernière, qui, quoique aussi

[1] Rég. an., t. I, p. 365.

grosse que le grand-duc, est cependant plus courte et plus trapue encore que lui. Voilà les caractères distinctifs de ces trois chouettes bien établis; ainsi, je crois, dit toujours Levaillant, que nous pouvons *conclure avec certitude*, que cette chouette blanche est une espèce particulière et différente de celles avec lesquelles nous l'avons comparée. On ne sera donc pas tenté, je pense, de les confondre ensemble. »

Cette espèce a tout le plumage blanc de neige, sur lequel apparoissent quelques taches noires très rares, répandues sur les couvertures des ailes ou sur les rémiges. Les plumes soyeuses qui revêtent les tarses et les doigts sont si touffues, qu'on n'aperçoit nullement ces derniers, le bout de leurs serres noires excepté. On ignore sa patrie.

3° La CHEVÊCHE DE TENGMALME [1] n'a point été connue de Buffon. Sa queue et ses ailes sont plus longues que ces parties chez la chevêche : les régions supérieures sont d'un roux-brun nuancé de noirâtre. Le sommet de la tête et la nuque sont marqués de petites taches blanches arrondies. L'ouverture du bec, le palais et la langue sont rougeâtres. Le bec est jaune. L'iris d'un jaune-brillant : le mâle a 8 pouces 4 lignes. La femelle, plus forte de taille, a le plumage supérieur d'un brun-grisâtre avec une multitude de petites taches blanches de forme

[1] *Strix Tengmalmi*, Gm.; *strix dasypus*, Bechst.; Naum. pl. 48, f. 2 et 3; Vieill., Gal., pl. 23; *strix passerina*, Meyer et Wolff (c'est la femelle); Temm., Man., 1, 94.

arrondie sur la tête et sur les pennes des ailes, une tache noire entre l'œil et le bec. Les parties inférieures sont variées de blanc-pur. Le duvet des pieds et des doigts est de cette dernière couleur.

Cette espèce est commune dans le Nord, en Suède, en Norwège, en Russie, mais elle est rare en Livonie. On la trouve dans quelques provinces de l'Allemagne, dans les bois de sapins, et ce n'est qu'accidentellement qu'elle se montre en France, dans les Vosges, dans le Jura et dans le nord de l'Italie, mais jamais en Hollande. Elle se nourrit de souris, de phalènes, de scarabées et autres insectes, quelquefois aussi de petits oiseaux. Elle niche dans les trous que se creusent les lapins, et la fe melle pond deux œufs d'un blanc-pur.

4° La CHEVÊCHE A COLLIER [1] habite la Guiane hollandoise, aux environs de Surinam. C'est une grande espèce, tenant par sa taille le milieu entre la hulotte et le grand-duc, et remarquable par deux larges sourcils blancs, surmontant les yeux, et qui tranchent sur le fond chocolat de la face. Cette couleur foncée est également celle du derrière du cou, du manteau et du dessus de la queue, dont les pennes sont terminées par une bordure blanche, et portent des rayures transversales de la même couleur. La poitrine est ceinte d'un large collier ou hausse-col brun. La gorge, le devant du cou, ainsi que les flancs et les recouvrements du

[1] *Strix torquata*, Lath.; la chouette à collier, Lev., Af., pl. 42, t. I, p. 113.

dessous de la queue sont blancs; les tarses et les doigts sont entièrement couverts de plumes soyeuses d'un blanc très lustré. La queue est, en dessous, d'un gris-blanchâtre rayé de brun-foncé. Les couvertures des ailes et les scapulaires sont la plupart rayés de blanc-gris. Le bec est jaune à sa pointe, et bleuâtre à sa base. Les griffes sont noires.

5° La CHEVÊCHE BRAME [1] ressemble pas mal à la chevêche d'Europe quant à ses formes, mais elle en diffère par sa coloration et par sa taille, qui est plus petite. Son plumage a du blanc aux parties supérieures, et celles-ci sont plus brunes-noirâtres sur les endroits qui sont brun-cendré chez la chevêche. De larges sourcils et un collier sur la nuque, composés de plumes blanches, terminés par des croissants brun-cendré, servent à distinguer la chevêche brame. Les parties inférieures ont de larges taches, dont la réunion forme des bandes transversales. La queue et les rémiges sont zonées de blanc. Cette espèce a été découverte dansleBengale, par M. Dussumier. Le jeune, plus petit, est d'un rouge-ocreux assez foncé. C'est *l'anté* des Indiens, au dire de Leschenault.

6° La CHOUETTE DE SONNERAT [2] a beaucoup de rapports de formes avec la chevêche de Tengmalme. Sa queue est bien plus longue que ses ailes, et les tarses ainsi que les doigts sont garnis d'un duvet court. Toutes les parties supérieures du corps sont

[1] *Strix brama*, Temm., pl. 68 (adulte).

[2] *Strix Sonneratii*, Temm., pl. 21 (adulte).

d'un brun-roussâtre, marqué sur les plumes de la tête de très petits points blancs, et sur les couvertures des ailes et les pennes de grandes taches rondes de cette couleur. Les rémiges et les pennes de la queue sont privées de taches ou de raies, et ces parties ont la même teinte que le dos. Du blanc-roussâtre est répandu sur les plumes qui composent les cercles périopthalmiques, sur celles de la face et de la gorge. Tout le dessous de l'oiseau est d'un blanc-pur coupé par des bandes transversales, distantes les unes des autres, brunes. Les poils des tarses et des doigts sont roux. Le bec et les ongles jaunes. La longueur totale de cet oiseau est de 11 pouces, et la queue dépasse les ailes de deux pouces. Cette chouette, des environs de Pondichéry, a été découverte dans l'Inde par Sonnerat.

7° La CHEVÊCHE OCCIPITALE[1] a les tarses et les doigts couverts d'un duvet blanc et abondant. Ses ailes sont beaucoup plus courtes que sa queue. Les plumes du pourtour des yeux sont blanches. Le dessus de la tête et du front sont fauves, pointillés de blanc. L'occiput est taché de noir et de roux sur un fond gris-clair. Le manteau, les couvertures des ailes, sont semés d'yeux blancs sur un fond châtain-brun. Des bandes jaune-ocreux rayent en travers les rémiges et les rectrices. Le dessous du corps est blanc flammé de jaune-rouille. On ignore la patrie de cet oiseau.

[1] *Strix occipitalis*, Temm., pl. 34 (adulte).

8° La CHEVÊCHE PEENGLAH[1] nous est trop peu connue pour que nous puissions dire si c'est à cette section ou à la suivante qu'elle appartient. Les Mahrattes la nomment *peenglah*, au rapport du lieutenant colonel Sykes, qui l'a rencontrée dans le Dukhun. Sa taille varie de 9 pouces et demi à 11 pouces, et sa queue a 2 pouces et demi à trois pouces (anglais). Elle est très multipliée sur ce point de l'Inde; on en rencontre des familles composées de quatre à cinq individus, vivant ensemble. L'œil est d'un jaune-brillant. Les deux sexes ont le même plumage et se nourrissent de souris et d'insectes. C'est un oiseau triste, qui se fait entendre dans l'épais feuillage des arbres, et pour lequel les Mahrattes professent un respect superstitieux. Le nom de *peenglah* signifie devin. Cela tient à ce que ces Indiens supposent que cette chevêche prédit l'avenir.

9° La CHEVÊCHE BOUBOUK[2] habite la nouvelle Galles du sud, où les nègres australiens la connoissent sous le nom de *Buck'buck*, par omatopée avec son cri, qui imite assez l'accentuation du coucou, aussi les colons établis à Port-Jackson lui donnent-ils ce dernier nom. Le boubouk a les yeux jaunes, le corps fauve en dessus, rayé sur la tête, et tacheté de jaunâtre sur le dos. La gorge est jaunâtre, tachetée de brun et rayée. Le ventre est ferrugineux,

[1] *Noctua indica*, Frank.; Proceed, Zool. soc., 2, 82.

[2] *Strix boobook*, Lath., Vig. et Horsf., Trans. soc., Linn., t. XV, p. 188; Vieill., Encycl., III.

avec des taches plus pâles et irrégulières. Les plumes des tarses sont jaunâtres, ponctuées de noir. Les doigts sont également très velus. Le bec est fauve et grêle.

10° La CHEVÊCHE TACHETÉE[1] ressemble beaucoup à la précédente. Elle habite les mêmes lieux à la Nouvelle-Hollande, et porte sans doute le même nom. Le front est légèrement tacheté de blanc. L'occiput, la nuque, la poitrine, sont couverts de petites maculatures blanches réunies. Le dos, les scapulaires, les tectrices, d'un brun-mat, sont émaillés de larges gouttelettes neigeuses. Le ventre est brun-ferrugineux, également tacheté de blanc. Les rémiges sont fauve-brunâtre, rayées de fauve-ferrugineux, avec du blanc au rebord du poignet. Les rectrices, brun-cendré, sont rayées de fauve-pâle, plus claires en dessous, et tachetées de blanc au bord extérieur. Le corps a 11 pouces, la queue 5. Les principales différences de cette espèce avec la précédente sont dans la taille, puisque la chevêche tachetée est beaucoup plus petite que le boubouk, dans une coloration moins ferrugineuse, avec plus de taches blanches. Cependant il est probable que celle qui nous occupe est seulement un individu de sexe différent, et que les deux espèces n'en font qu'une.

[1] *Strix maculata*, Vig. et Horsf., *ibid.* 189; *S. supernè brunnea, maculis rotundis albis notata, abdomine ferrugineo-brunneo, maculis grandioribus; digitis pilosis.*

Les NUDIPÈDES sont des chevêches qui ont les tarses entièrement nus.

La CHOUETTE NUDIPÈDE [1] vit dans les îles de Porto-Rico et de Saint-Domingue. Elle a le dos d'un fauve-rembruni, les petites couvertures des ailes tachetées de blanc, le dessous du corps d'un blanc-sale, avec des taches brunâtres et lyrées. Le bec est noirâtre. Ses tarses et les doigts sont allongés, complétement nus, et brunâtres. Les jeunes sont roux à ventre moins taché. Maugé a rapporté de Porto-Rico l'individu qui est au Muséum.

Les PTILIPÈDES forment une autre section de chevêches que distinguent des poils rigides criniformes, disposés en dents de peigne sur les côtés des doigts, depuis leur naissance jusqu'à la racine des ongles.

La CHOUETTE HIRSUTE [2] habite l'île de Ceylan, où l'a rencontrée M. Leschenault de Latour, et la Cochinchine, où M. Diard se l'est procurée. Cette espèce nouvelle est facile à distinguer de toutes les autres chouettes connues, dit M. Temminck, par les aspérités, dont les doigts sont bordés. Une rangée de poils très gros, roides, et placés symétriquement comme les dents d'un peigne, garnit les côtés des doigts. En dessus ils sont couverts de poils clair-semés. Les tarses sont vêtus de plumes serrées. La queue est longue, à pennes régulières entre elles, et couverte en grande partie

[1] *Strix nudipes*, Vieill., Am. sept., pl. 16; Encycl. III, 1292.

[2] *Strix hirsuta*, Temm., pl. 289.

par les ailes. Le front et le lorum sont blancs, mais les poils qui prennent leur origine dans cet intervalle, et qui couvrent une partie du bec, sont noirs. Le sommet de la tête et la nuque ont une teinte brune-cendrée. Le dos, les couvertures des ailes et les pennes sont d'un brun uniforme et sans taches. Mais on voit, en soulevant les plumes scapulaires, de grandes taches blanches placées sur les barbes intérieures de ces plumes, et sur les pennes secondaires les plus proches du corps; toutes ces taches sont cachées par les barbes extérieures lorsque l'aile est en repos. La gorge est roussâtre, la poitrine et le ventre d'une teinte blanche, couverte de grandes taches brun-roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, marquées de taches brunes peu nombreuses. Les doigts sont marbrés de roux et de brun. Leurs parties nues peuvent avoir été jaunâtres dans le vivant, et les poils durs et roides dont ils sont garnis d'un roux-clair. Le bec est noir, mais son arête est blanche. Les pennes de la queue sont rayées de 4 bandes brunes et de 4 bandes cendrées très régulières. Le bout de toutes ces pennes est blanc. Les femelles ne diffèrent du mâle que par une taille plus forte. Ceux-ci ont 9 pouces et demi, les femelles 11 pouces 3 lignes.

Les CHEVÊCHETTES forment dans les chevêches une petite tribu plus remarquable par des nuances que par de véritables caractères. Les tarses sont couverts d'un duvet abondant et fin, mais leurs doigts

sont nus ou garnis de poils distincts, épais, rigides, et d'une nature toute spéciale, semés comme à claire-voie.

1° Le type de cette section est la CHEVÊCHE OU PETITE CHOUETTE [1] de Buffon, représentée planche 439 des enluminures, oiseau qu'on rencontre dans presque toutes les contrées de l'Europe, où elle habite les vieilles masures et les tours abandonnées, les trous des arbres, où la femelle pond 2 à 4 œufs, arrondis et blancs, et qu'on retrouve en Grèce, en Égypte et en Nubie.

2° La CHEVÊCHE MÉRIDIONALE [2], que les habitants de Nice nomment *scriveo de mar*, habite les rochers maritimes de cette partie de l'Italie, et chasse vers les équinoxes les oiseaux qui arrivent d'Afrique ou qui y retournent. Sa tête et les premières couvertures des ailes sont garnies de plumes brunes bordées de roussâtre. Le dos est d'un brun-foncé, le cou traversé par une collerette roussâtre mêlée de gris; le dessous du corps est roux. Les ailes sont brunes; les premières pennes sont traversées de bandes blanches intérieurement. Le croupion est blanc, taché de brun. La queue longue est de forme arrondie, les pennes externes sont fauves, les suivantes moins colorées, interrompues par des bandes obscures, les deux intermédiaires

[1] *Strix passerina*, L., Gm; *strix noctua*, Retz; *strix nudipes*, Wils.; *S. pygmea*, Bechst.; *noctua veterum, Minervæ avis*, Lichst., Cat., 618.

[2] *Noctua meridionalis*, Risso, Hist. nat. de l'Europe mérid., III, p. 32.

sont de cette dernière couleur. La base du bec est jaune, et la pointe noirâtre. La cire est bleue, parsemée de poils noirs. L'iris et les pieds sont jaunes, les ongles noirs. Cet oiseau paraît à Nice de mars à septembre.

3° La CHEVÊCHE POINTILLÉE [1] n'a que 8 pouces et demi de longueur totale. Elle a la tête grosse, le bec fort et court, presque entièrement recouvert de soies rudes et noires dirigées en avant. Les sourcils sont blancs; l'œil est grand, d'un beau jaune, et les plumes effilées qui l'entourent sont assez roides. Le bec est de couleur de corne et blanc à sa pointe. Sous la mandibule inférieure existe un bouquet de soies rudes disposées en rayons. La tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un brun-foncé, couvert de petites taches jaunâtres. Celles de la queue sont plus larges, transversales, et ont cela de particulier que sur chaque plume elles sont parallèles, et placées de chaque côté de la tige. La gorge, d'un blanc-pur, présente une bande brune transversale. La poitrine est d'un brun mélangé de fauve tirant au roux sur les flancs. Le ventre est blanc, ainsi que les cuisses, et le long duvet serré et moelleux qui recouvre les tarses, dont les poils se dirigent en arrière. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc-jaunâtre, dégénérant en larges taches

[1] *Noctua punctulata*, Quoy et Gaim., Astrol., t. I, p. 165, pl. 1, fig. 1: *noctua, corpore desuper fusco albido irrorato; gulâ, abdomine pedibusque albis; pectore brunneo zonato.*

vers le milieu des pennes, qui sont d'un brun-clair à leur extrémité. Les pieds sont jaunes, recouverts de soies rudes et claires. Les ongles sont de couleur de corne. Cette chevêche, qui a du rapport avec la chevêche brame, habite l'île de Célèbes, l'une des Moluques.

4° La CHEVÊCHE BARRIOLÉE [1] a été découverte au havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande, par MM. Quoy et Gaimard. C'est une espèce, à queue longue dépassant les ailes, à plumage roussâtre, tacheté de points blancs sur la tête, le dos, le croupion et les ailes. Ces taches deviennent plus grandes sur les couvertures des ailes. L'œil est jaune, le bec est assez effilé, très recourbé, jaune-pâle; les plumes qui entourent sa base sont médiocrement fournies, roides comme des poils, et dirigées verticalement. Leur tige est noire, et leurs barbules sont blanches. La gorge est d'un roux assez vif; la poitrine, le ventre et les plumes qui recouvrent les jambes sont rayés transversalement et avec assez de régularité, de roux et de blanc. Chaque plume, examinée séparément, est blanche et marquée de deux barres rousses. Les rémiges ont sur leurs faces de larges bandes brunes sur un fond roux. Les couvertures inférieures sont finement striées de roux et de blanc. La queue est marquée en dessus de neuf larges bandes brun-clair sur un fond roux,

[1] *Noctua variegata*. Quoy et Gaim., Astrol., pl. 1, fig. 2 : N., *corpore supernè rufo et albo punctato ; pectore abdomineque albo et fulvo striatis; caudâ vittatâ.*

et moins foncées en dessous. Le duvet qui recouvre les tarses, très fourni, est roux. Les doigts sont jaunes et couverts de soies rudes et clair-semées. Les ongles sont noirs.

5° La CHEVÊCHE SPADICÉE [1] habite l'île de Java, où elle est nommée *blo-watu.* Ses formes sont celles de la chevêche d'Europe. L'aile couvre une grande partie de la queue, dont les pennes sont égales. Les tarses sont duvetés, mais les doigts seulement couverts à claire-voie de poils durs. Cette belle espèce est facile à reconnoître à la nuance suave d'un châtain-pourpré qui règne sur le dos, les ailes et la queue. La tête, la nuque, les côtés et le devant du cou, ainsi que la poitrine, sont rayés en travers, et par distances égales entre elles de bandes brunes et jaunâtres-ternes. La région thoracique et les flancs sont de mêmes teintes que le dos, et on voit quelques taches pourprées sur les plumes des cuisses. Tout le reste des parties inférieures est d'un blanc-pur; de grandes taches blanches couvrent les barbes extérieures des scapulaires et de quelques plumes placées vers le pli de l'aile. Des bandes d'un roux-jaunâtre sont disposées sur les pennes des ailes, et l'on compte cinq bandelettes de cette couleur sur toutes les pennes de la queue, qui sont aussi terminées d'un roux-jaunâtre. Les différences entre le mâle et la femelle paroissent se borner à des teintes très fugitives et de peu d'importance. La longueur

[1] *Strix castanoptera*, Horsf., Birds of Java, Trans., t. 13, *S. spadicea*, Reinw., Temm., pl. 98 (adulte).

totale est de 7 pouces 6 lignes. Cette chevêche se trouve à Java, à Banda et à Sumatra. Le musée a une variété striée de brun sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue. Des taches lanches se dessinent sur le fond marron des ailes.

6° La CHEVÊCHE DE MAUGÉ[1] a été rapportée des îles Antilles, et sans doute de Porto-Rico, par le voyageur françois Maugé. Elle a 10 pouces et demi de longueur, un plumage variant du roussâtre-foncé au cendré-roux. Des taches blanches en petit nombre sont éparses sur les ailes; un plus grand nombre couvrent les flancs, et sont plus sales sur le ventre. Les ailes sont aussi longues que la queue. Celle-ci est rectiligne, barrée de roussâtre sur un fond brunâtre, beaucoup plus clair en dessous. Le duvet des tarses est roux. Les poils des doigts sont noirs. Les plumes de la face sont blanches en dedans, et rousses en dehors.

Les CABOURÉS[2] forment dans les chevêches une petite tribu que caractérise un certain ensemble de formes, une petitesse remarquable de taille, une certaine coloration, et surtout l'habitude de se nicher la plupart du temps dans des trous ou terriers qu'elles se creusent ou qu'elles empruntent aux petits mammifères fouisseurs. Les cabourés ont le béc assez comprimé, saillant d'entre une touffe de longs poils, tandis que le disque oculaire ne se dessine que

[1] *Strix Maugei*, Temm., pl. 46.

[2] *Glaucidium*, *athene*, Boié, Wied-Neuwied, Beitrage zur Naturgeschichte von Brasilien, t. III, p. 240, etc.

sur la joue. Les ailes sont pointues, moins longues que la queue, qui est ample et élargie; les tarses sont proportionnellement grands et emplumés jusqu'à la naissance des doigts, ou recouverts d'un duvet de plumes pileuses, tandis que ces derniers nus ne présentent que quelques poils épars et assez courts.

Les caboures doivent renverser les idées assez généralement reçues par les gens du monde : on se figure toujours les chouettes vivant au milieu des ruines, dans les vieux édifices, ou recherchant la profondeur des forêts les plus sombres; et la plupart des caboures habitent sous terre comme les lapins, et quelques espèces ont reçu le nom de *hibous à clapiers* à cause de cette singulière particularité de leurs mœurs, en même temps qu'ils sont éminemment sociables, vivent en communauté avec d'autres animaux, sont vifs, alertes, et volent en plein midi pour chercher leur nourriture, et préfèrent les éblouissantes clartés du soleil au crépuscule mourant du jour ou à la lumière terne de la lune. Dans les vastes plaines du Missouri, le hibou à clapiers partage les boyaux souterrains que se creuse le cynomis social ou le chien de prairie. Ces clapiers occupent parfois plusieurs milles d'étendue, et forment des sortes de villages qu'Irvine y a décrits avec grâce [1]. Dans tous les villages des chiens de prairie ou écureuils jappants, on voit ces hibous à clapiers voler joyeusement par petites bandes autour

[1] Consultez le tome X, p. 354, de ce complément, où ce morceau est inséré.

des huttes de leurs compagnons, ou se tenir à l'entrée en observateurs.

1° La CHOUETTE A TERRIERS OU L'URUCUREA[1], se creuse elle-même des terriers, ainsi que Vieillot en a acquis la preuve. Elle a les tarses emplumés et les doigts nus. Du roux et du blanc en différentes nuances forment les couleurs du plumage. Toutes les parties supérieures sont rousses. Un roux-vif se trouve sur le sommet de la tête, où des taches d'un blanc-roussâtre sont répandues. Le dos et les ailes sont d'un roux-cendré, marqué de grandes taches plus ou moins rondes. Les rémiges ont une teinte plus brune, et les taches, d'un blanc-roussâtre, sont de forme ovalaire. Ces taches se trouvent sur les deux barbes des pennes, mais elles sont blanches et placées longitudinalement sur les barbes extérieures. La queue est d'un roux un peu cendré vers le bout. Quatre bandes transversales d'un blanc-roussâtre sont disposées à égale distance sur toutes les pennes intermédiaires, mais la latérale de chaque côté est d'un blanc-roussâtre, marqué de deux petites bandes brunes placées vers l'extrémité de la queue. Le front, les sourcils et la face sont d'un blanc-roussâtre, plus foncé aux joues. La poitrine est blanche, marquée de grandes taches transversales d'un roux-cendré. Les autres parties inférieures

[1] *Strix cunicularia*, L.; *la chouette de Coquimbò*, Brisson; *urucurea*, Azara, Pax., t. III, p. 123, n. 47; Lichst., cat. 59: la chouette échasse, *strix grallaria*, Temm., pl. 146 (mâle); Vieill., Encycl., III, 1293. Wied Neuwied, t. III, p. 248.

ont une teinte blanche nuancée irrégulièrement de roussâtre-clair. Le mâle a 9 pouces de longueur.

Cette chouette habite le Brésil, où on la nomme *curuge*, le Paraguay, les bords de la rivière des Amazones. Molina, dans son histoire du Chili [1], s'exprime sur cette chouette en ces termes : « Le *pequen* [2] appartient au genre des chouettes, et a cela de remarquable par les vastes tanières qu'il se creuse dans les plaines pour y déposer ses œufs. Le père Feuillée assure l'avoir suivi en creusant une de ces tanières, sans avoir pu en découvrir le fond. L'oiseau est de la grosseur d'un pigeon, mais son bec est très fort et crochu; il a les narines larges, les yeux grands, avec l'iris jaune. Toute la partie supérieure de son corps est grise, tachetée de blanc. La partie inférieure d'un blanc-sale. Sa queue, qui n'est pas beaucoup plus longue que les pennes des ailes, de la même couleur; ses cuisses sont garnies de plumes, et les pattes couvertes de tubercules qui donnent naissance à des poils courts. Il a des doigts forts, pourvus d'ongles crochus et noirs. Cet oiseau ne craint pas tant la lumière que ceux de son espèce, et on le voit souvent se promener de jour, avec sa femelle, aux environs de sa tanière. Sa nourriture principale sont des insectes et des reptiles, dont on trouve souvent les restes déposés par petits tas à l'ouverture de sa tanière. Son cri, qui

1 P. 243 de la trad. franç.

2 *Strix cunicularia, capite lævi, corpore suprà fusco, subtus albo, pedibus tuberculatis, pilosis*, Molina.

est lugubre et interrompu, paroît imiter les syllabes de son nom. Ses œufs, ordinairement au nombre de quatre à chaque ponte, sont blancs, tachetés de jaune. Le père Feuillée [1] fait l'éloge de la chair de cette chouette. »

Au Paraguay et dans les plaines de l'Orénoque et du Méta, la chouette à terriers s'empare des souterrains creusés par les tatous. Cependant le docteur Roulin a observé que ces chouettes étoient en trop grand nombre relativement aux armadilles sur les bords de l'Orénoque, pour que ce ne soit pas à elles exclusivement que soient dus ces souterrains.

2° La CHEVÊCHOÏDE [2] qui habite le Brésil, où elle porte le nom de *caburé*, est surtout commune dans les provinces de Bahia et de Saint-Paul. Levaillant l'a figurée sous le nom de *chevêchette* [3]. Son plumage est nuancé de cendré-brun couleur de terre. De petits points d'un blanc-pur couvrent toute la tête et la nuque, et de grandes taches blanches sont distribuées irrégulièrement sur les ailes et sur les scapulaires. Tout le dos est unicolore, mais sur le bas de la nuque se dessine une petite collerette formée de taches d'un noir-parfait et d'un blanc-pur. Une tache blanche marque les joues, et la région thoracique porte un plastron de cette couleur. Le milieu du ventre et l'abdomen sont blancs, mais les

[1] La Chevêche Lapin, Feuillée, Journ., t. II, p. 562.

[2] *Strix passerinoides*, Temm., pl. 344 (adulte), Wied Neuw., Beit. zur natur. von Bresilien, t. III, p. 240.

[3] Afriq., t. I, p. 18, pl. 46.

flancs ont de larges mèches d'un brun-cendré. La queue est noire, rayée de quatre petites bandes blanches très espacées et formées par des taches isolées sur chaque côté des barbes. Les tarses sont abondamment garnis de petites plumes, mais les doigts ont des poils blancs clairsemés, dans l'intervalle desquels se voit la peau jaunâtre dont ils sont recouverts. Le bec et la base des ongles sont jaunes. La pointe de ces derniers est noire. La femelle diffère peu du mâle qui a 6 pouces 6 lignes de longueur.

3° Le PETIT CABOURÉ [1] ou le *ibouré do sertam* des Brésiliens, vit dans les forêts du Brésil et du Paraguay. « Il n'est point, dit d'Azara, d'oiseau plus vigoureux, à proportion du volume du corps, ni plus féroce, ni plus indomptable que celui-ci. Il a le courage et l'adresse de se fourrer sous les ailes de tous les oiseaux, sans en excepter les dindons et les caracaras, de s'y attacher, de leur dévorer les flancs et de les mettre à mort. Les *cabourés* ne sont pas rares. Ils se tiennent dans les grandes forêts, se perchent vers le bas des arbres, et de préférence sur les branches mortes ou peu feuillées. La ponte est de deux œufs dans un trou d'arbre, sans aucune apparence de nid. »

Le cabouré est la plus petite des chouettes. La femelle est un peu plus forte que le mâle, et tous

[1] *Strix pumila*, Illig.; Temm., pl., col. 39 (femelle); le Cabouré, Azara, Pax. III, 49; Lichst., Cat. 60; Wied, Beit., III, 242 : *Strix ferox*, Vieill., Encycl. III, 1289.

deux possèdent, à peu de nuances près, le même plumage. Les ailes couvrent plus de la moitié de la longueur de la queue qui est carrée. Le sommet de la tête, le front et la nuque sont d'un brun couleur de tabac d'Espagne. Ces parties sont semées de très petits points blancs, plus ou moins nombreux et distincts selon l'âge des individus. Aux côtés de la nuque, se trouvent quelques plumes tachées de noir et de blanc. Le dos et les ailes ont une teinte brune-roussâtre; du blanc marque le bord des ailes, et des taches de cette couleur sont répandues sur les petites couvertures. Toutes les rémiges sont rayées sur les barbes intérieures de larges bandes brunes et roussâtres peu distinctes. Les barbes extérieures portent de petites taches carrées d'un roux-clair. La queue est d'un brun-noirâtre, marquée sur les barbes intérieures de trois rangées de grandes taches blanches dont la réunion forme autant de bandes transversales sur le dessous de la queue, tandis que le dessus est peint de trois rangées de petites taches rondes qui manquent sur les trois pennes latérales de chaque côté. Les parties inférieures sont variées de blanc et de roux-vif distribué par grandes masses. Quelques taches longitudinales ou flammèches couvrent les plumes tibiales. Les tarses sont velus, et les doigts couverts à claire-voie de poils blancs. Ceux-ci, l'œil et la cire sont jaunes. Le mâle a 5 pouces 7 lignes. La femelle, au dire du prince de Wied, n'auroit pas de petites taches à la tête, la poitrine auroit moins de blanc, etc.

4° La ROUSSEROLLE [1] est une des plus jolies espèces de chouette, tant sont fraîches les nuances de son plumage. Elle porte le nom générique de *cabouré*, que lui donnent les colons brésiliens; on la rencontre dans les bois, sur une étendue très considérable des côtes de l'empire du Brésil.

Sa taille est celle de la chevêche d'Europe; ses ailes sont courtes et dépassent de fort peu le croupion; la queue est longue, arrondie; les tarses sont couverts de petites plumes, mais les doigts sont garnis de poils gris clairsemés. Les adultes des deux sexes sont généralement d'une nuance rouille. Un demi-collier couvre la nuque. Les plumes qui le composent sont noires et blanches. Leur distribution produit une tache noire sur les côtés du cou, et cette tache est bordée en dessus comme en dessous par du blanc qui s'étend aussi un peu sur la nuque, mais qu'on distingue seulement lorsque les plumes de cette partie sont dérangées. Le mâle, dans sa livrée d'adulte, a toutes les parties supérieures d'une belle couleur rouille. Une bande blanche-jaunâtre surmonte les yeux et vient aboutir à la base du bec. Toutes les parties supérieures sont unicolores et sans taches, à l'exception de deux rangées de taches blanc-jaunâtre éparses sur les scapulaires. Les rémiges sont rayées en travers de bandes brunes peu distinctes, tachées sur les barbes inter-

[1] *Strix ferruginea*, Wied, Beitr., zur nat. von Bras., t. III, p. 240. La Chouette rousserolle, Temm., pl. 199 (fem. adulte).

nes de blanchâtre. La queue est rousse sans taches chez les vieux individus, et marquée de barres à traces fugitives chez les jeunes et les femelles. Les parties inférieures sont plus ou moins blanches ou d'un léger ton roussâtre, que relèvent de longues flammèches brun-roussâtre ou d'un roux-vif. Une partie des joues et la région thoracique sont blancs. Les plumes des cuisses sont roussâtres. Les yeux sont jaunes, et le bec et la cire sont olivâtres. Cet oiseau a 6 pouces 3 à 4 lignes de longueur.

La femelle a la gorge et le devant du cou d'un blanc-pur; la poitrine blanche, marquée de quelques mèches rousses. Ces taches sont plus étendues sur toutes les parties inférieures, et leur réunion forme des masses sur les côtés du corps et à l'abdomen. Quelques taches jaunâtres sont déposées sur ces parties rousses. Le sommet de la tête est rayé de stries brunes et jaunâtres qui disparoissent avec l'âge. Les rémiges et les rectrices sont rayées transversalement de bandes brunes sur un fond roux.

Les jeunes ont la tête encore plus couverte de striures fines que les femelles; les bandes brunes des ailes et de la queue sont plus nombreuses, et le fond roux est plus terne. Les taches jaunâtres de l'aile sont plus apparentes, et leurs couvertures sont bordées. La gorge et la poitrine sont nuancées de brun-roussâtre et de jaunâtre. Le ventre est blanchâtre, et les côtés du cou sont brun-roussâtre tacheté.

Les CHOUETTES A AIGRETTES[1] ne sont que des

[1] *Lophostrix*, Lass.

ducs, dit M. Cuvier [1], dont les aigrettes, plus écartées et placées plus en arrière, ne se relèvent que difficilement au-dessus de la ligne horizontale. Or, cette définition est sans aucune valeur. Levaillant, bien avant Cuvier, avoit dit [2] : « Quoique la chouette à aigrettes blanches porte des aigrettes, j'ai cru devoir la séparer des espèces auxquelles les nomenclateurs ont donné le nom de ducs, parce que les aigrettes sont absolument placées différemment, et ne se redressent point de chaque côté du front sous forme de deux oreilles relevées, comme chez le grand-duc, mais retombent au contraire le long du cou. » Or, cette distinction est loin d'être suffisante.

Les chouettes à aigrettes ont des soies longues dirigées en avant. Les plumes du disque effilées et couchées sur les joues, les plumes de l'arcade sourcilière développées en huppes latérales retombantes sur les côtés du cou. Les tarses sont robustes et abondamment vêtus, mais les doigts sont complétement nus, réticulés et munis d'écailles à la naissance des ongles seulement. Les ailes sont amples et n'atteignent pas l'extrémité de la queue. Celle-ci est légèrement arrondie. Les deux espèces habitent la zône équatoriale, l'une dans l'ancien monde et l'autre dans le nouveau.

1° La CHOUETTE A AIGRETTES BLANCHES [3] habite

[1] Règ. an., t. I, p. 344.
[2] Afriq., t. I, p. 114.
[3] Levaill., Af., pl. 43; *Strix griseata*, Lath., Shaw.

Cayenne. Sa taille est celle du moyen duc. Son bec est jaune, ses ongles sont bruns. Les ailes au repos atteignent le milieu de la queue[2], qui est arrondie par le bout, étant un peu étagée. Les tarses sont entièrement emplumés jusqu'aux premières articulations des doigts, dont la couleur est brunâtre. Tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, porte une fine rayure brune sur un fond blanchâtre, sali de roux-clair sur les côtés du cou, et sur les pennes tibiales. Le manteau, les pennes des ailes et de la queue, le dessus de la tête, le cou en arrière, sont généralement d'un brun-roux plus ou moins foncé, imperceptiblement rayé de brun plus sombre. Des taches blanches répandues sur quelques-unes des couvertures, des ailes, des scapulaires, sur les barbes externes des premières grandes pennes à l'aile, et sur celles de la queue, tranchent agréablement sur le brun monotone et sombre de la masse du plumage. La femelle est nuancée de rouge-marron assez vif.

2° La CHOUETTE HIBOU [1] habite les grandes îles de Java, de Sumatra et de Bornèo, où elle fait retentir les forêts les plus sombres de sa voix bruyante et sonore. Quoique plus petite d'un quart que le grand hibou d'Europe, dit M. Temminck, dans le texte de sa planche coloriée, elle a le bec et les griffes aussi développés. La disposition des doigts et leur

[1] *Strix Sumatrana*, Sir Raffles, Cat.; le hibou bruyant, *Strix crepitans*, Temm., pl. 174 (mâle), et 229 (jeune de l'année).

longueur comparative, s'éloignent de ce qui a lieu chez le hibou, qui a les trois doigts antérieurs à peu près égaux entre eux et pourvus d'ongles de même grandeur. La chouette hibou a le doigt interne et celui de milieu égaux, tandis que l'interne est beaucoup plus court.

Les aigrettes prennent naissance au bord postérieur de l'orbite, en s'étalant sur le côté, puis se redressant vers le haut. Cette disposition des aigrettes contribue à élargir la face, qui n'a qu'un léger demi-cercle de plumes sétiformes, couvrant à peine l'orifice de l'oreille. Le bec fort gros est blanc. Les ailes atteignent les trois quarts de la queue. Celle-ci formée de rectrices égales est assez longue.

Les aigrettes sont composées de longues plumes noires qui en recouvrent de plus courtes; elles sont rayées de brun et de blanchâtre. Toutes les parties supérieures et les ailes sont noirâtres, rayées à distance de bandes roussâtres disposées en zigzags. Celles des ailes sont plus larges et plus claires. Les rémiges sont rayées de larges bandes, et la queue sur les barbes intérieures, est lisse, et a des zigzags sur les externes: leur extrémité est blanche. Les joues, les parties inférieures, ont des raies distantes, plus rapprochées sur la poitrine, qui est peinte de brun et de blanc-roussâtre. Les tarses bien vêtus jusqu'aux doigts, sont blancs rayés de brun. Ces derniers sont jaunes. L'adulte a 19 pouces de longueur.

Le jeune a été caractérisé comme espèce par sir

Stanford Raffles, dans son catalogue d'une collection faite à Sumatra. C'est la *chouette de Sumatra* [1], décrite en ces termes :

« Cette espèce, qui est la plus grande, ressemble » par sa couleur au *strix nyctea* ou chat-huant » neigeux (*snowy owl*); mais elle a des oreilles.

» Elle a environ 14 pouces de long; son plumage » est blanc, et chaque plume est marquée de raies » brunes transversales qui sont plus pâles en dessous » que sur le dos. Les grandes plumes des ailes sont » noires; les secondes brunes foncées, avec des » bandes jaunâtres mélangées de blanc, particulière- » ment au côté intérieur et à la pointe. Les oreil- » les ne sont pas très remarquables. Les yeux sont » entourés d'un cercle bien marqué de plumes » blanches et roides; les paupières sont garnies de » plumes noires rudes. Les oreilles sont ovales et » petites. Le bec est jaune, courbé et garni à sa » base de soies qui sont dirigées en avant et sont » aussi longues que le bec. Celles de la mandibule » supérieure sont noires, et celles de la mandibule » inférieure blanches. Les jambes ont des plumes » jusqu'aux doigts. La queue est assez courte, avec » des taches blanches. Les ailes égalent la queue en » longueur.

» Cette espèce s'accorde par les caractères avec le » *strix bubo*, mais elle a les couleurs du *strix* » *nyctea*. »

[1] *Strix Sumatrana*, Raffles.

M. Temminck a figuré dans sa planche 229, un jeune de l'année de la chouette hibou. Le blanc domine partout à sa sortie du nid. Une bourre lanugineuse blanche, sans taches, couvre les tarses. Toutes les parties inférieures sans exception, la tête, la nuque et les aigrettes sont d'un blanc de neige rayé, à égale distance, de bandelettes transversales minces et de couleur brune. La face est blanche. Les soies du bec sont blanches à leur base et brunes à leur pointe. Le dos est roussâtre, coupé par bandes brunes. Les ailes sont blanches, tachetées irrégulièrement de roux-clair et rayées transversalement de bandes en zigzags, d'un brun-foncé. Les rémiges et les pennes de la queue sont brunes-noirâtres, et sont coupées à de larges intervalles de bandes rousses et cendrées. Le bout de la queue est blanc marbré de brun-foncé. Enfin le bec est blanc, et les doigts sont jaunâtres. Sa taille en cet état est de 16 pouces.

Dans un état intermédiaire entre le jeune âge et l'âge adulte, cette chouette hibou paroîtroit être fauve en dessus, rayée de ferrugineux, ayant le haut du corps, le ventre et les tarses blancs rayés de fauve, et la tête dorée. Sa taille seroit de 22 pouces. C'est alors la chouette orientale [1] de M. Horsfield.

Les Kétupous [2] diffèrent de toutes les autres espè-

[1] *Strix orientalis*, Horsf., zool. research in Java, trans. soc., Linn., t. XIII, p. 140.

[2] *Ketupa*, Less.

ces de chouettes, par la physionomie accipitrine qui leur est particulière; aux soies qui entourent la base du bec, se joignent sur les joues des demi-disques sétiformes. Des plumes élevées en aigrettes naissent sur les côtés de la tête. Les ailes assez amples sont plus courtes que la queue, celle-ci est moyenne, égale. Les tarses sont forts et robustes, complétement nus, et couverts d'écailles en réseaux, ou comme on dit, ils sont réticulés. Ce caractère, tout léger qu'il puisse paroître, n'en est pas moins aussi convenable que la dent entaillée dans un mandibule du bec; car il tient à des habitudes et à un genre de vie souvent opposés à ce qui se passe chez les autres Strix à pieds velus. Les deux vraies espèces, jusqu'à présent connues, habitent l'Inde; la troisième, douteuse appartient aux Antilles.

Le Kétupou de Java [1] ou le *blo-Ketupu* des Javanois, est un oiseau fort remarquable qui paroît se trouver aux îles Philippines, à Java, à Sumatra, à Ceylan, et même dans la presqu'île de Malaca. Un roux assez vif, tirant un peu sur l'orangé, forme la teinte générale du plumage; des mèches noires, très larges, sont répandues sur les parties inférieures. La gorge est d'un blanc-pur, de grandes taches noires, très rapprochées les unes des autres, couvrent les parties supérieures du corps et des ailes. Toutes les pennes de celle-ci, ainsi que les rectrices, sont

[1] *Ketupa Javanensis*, Less., Ornith., 114; Brown, Illust., pl. 4; *Strix Ceylonicus*, Lath.; Temm, pl. 74; *Strix Ketupa*, Horsf., trans. soc., Linn., t. XIII, p. 141, Proceed, t. IV, p. 110.

noirâtres, et coupées à de grands intervalles par des bandes jaunes-roussâtres. Toutes sont terminées de blanchâtre, la face est rousse, les pieds sont jaunâtres et le bec noirâtre; sa taille varie entre 15 à 18 pouces. On ne sait rien des mœurs de cet oiseau.

Brown donne par erreur au Ketupu qu'il a figuré 1 pied 11 pouces de longueur. Il indique pour sa patrie l'île de Ceylan où il est nommé *Raja allia*. Vieillot a décrit cet oiseau sous le nom de grand hibou de Ceylan [1]; est-ce le *Ketupa*?

2° Le KETUPOU de LESCHENAULT [2], que M. Cuvier suppose être une simple variété du précédent, semble en être distinct et par sa taille et par la coloration de son plumage. Ses aigrettes très touffues sont assez courtes, et occupent les côtés de la tête, au-dessus et assez loin des yeux. La tête, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un roussâtre couleur de terre. Chaque plume de ces parties est marquée dans le milieu par une raie noire. Les petites couvertures des ailes sont variées de grandes tâches noires et blanches, et cette dernière couleur est répandue sur le pli de l'aile. Les grandes couvertures du centre sont blanchâtres, et celles placées sous le corps ont à peu près la couleur du dos. Toutes les pennes des ailes et celles de la queue portent des barres transversales brunes et d'un blanc roussâtre. La gorge est blanche et peinte de petites mèches noires,

[1] Encycl., t. III, p. 1280.

[2] *K. Leschenaultii*, Less., Ornith., p. 114; Proceed., 2, 82; *Strix Leschenault*, Temm., pl. 20; *Scops Leschenaulti*, Stephens., 13, 53.

les autres parties du dessous du corps ont une teinte roussâtre-claire, un peu pâle sur les couvertures inférieures; toutes ces plumes sont peintes en zigzags plus foncés, et une large flammèche brune occupe leur milieu. Les tarses et les doigts nus sont bleuâtres; le bec est jaune, à la base des ongles les doigts sont munis d'écailles; sa taille est de 19 pouces 3 lignes.

Le Ketupou, découvert dans les provinces orientales de l'Inde, par Leschenault-de-la-Tour, y porte le nom de *Peroun-rotan*. Le Muséum en possède une variété d'un rouge de saturne sur la poitrine et sur le ventre. M. le lieutenant-colonel Sykes l'indique aussi dans le Dukhun, mais il y est rare.

3° Le Hibou nudipède [1] pourrait bien appartenir à cette tribu, ce n'est qu'avec doute, et sur la description de Vieillot, que nous le plaçons à la suite du Ketupou, car nous ne l'avons jamais vu en nature. Cette espèce habite Porto-Rico et St.-Domingue. Le dessus du corps est brun, varié de taches blanchâtres et de raies noirâtres, les pennes des ailes sont tachetées de blanc-roux. Le devant du cou et la poitrine, sont d'un brun-foncé pointillé de roux; les parties inférieures sont rayées de noirâtre, la queue est semblable aux ailes par la coloration. Le bec est de teinte cornée, et les tarses sont jaunâtres.

Les Scops [2], sont reconnoissables dès la première

[1] *Strix psilopoda*, Vieill., Am. sept., pl. 22; Encycl., t. III, p. 1282.

[2] *Scops*, Savig.

vue (et distincts des ducs), par des oreilles à fleur de tête, des disques périopthalmiques imparfaits, des aigrettes analogues à celles des ducs placées sur le sommet de la tête, des tarses couverts d'un duvet qui s'arrête à la naissance des doigts; ceux-ci étant complétement nus. Leur taille varie, leur coloration, à peu d'exceptions près, est assez uniforme : on les trouve dans toutes les parties du monde. Savigny, qu'il faut citer quand il s'agit d'une exactitude rigoureuse et d'un examen complet, caractérise [1] ainsi ce petit groupe : « Le bec est épais, très incliné dès la base, disposé en coin, convexe en dessous. La cire est mince, légèrement renflée des deux côtés. Les narines sont petites, ovalaires, rapprochées, situées un peu obliquement. La mandibule inférieure a deux échancrures marginales vers le bout. La langue est ovale, épaisse, pourvue de deux côtes en dessous et rétrécie au sommet. Les tarses sont laineux, mais écailleux en arrière. Les doigts sont simplement écailleux, l'ongle intermédiaire est sans crénelures. Les ailes assez longues dépassent la queue. Deux à trois des rémiges sont échancrées; la première est assez courte, la deuxième est la plus longue. La queue est égale. Les cercles périothalmiques médiocres et peu réguliers. Les oreilles externes sont petites, rondes et dépourvues d'opercules. La tête enfin est surmontée de quelques plumes, formant au-dessus des sourcils deux aigrettes

[1] Egypte, p. 47.

mobiles, redressables et auriculiformes. » A peu de chose près ces caractères, si nettement dessinés, conviennent à toutes les espèces étrangères, bien que Savigny les ait exclusivement pris sur l'espèce qui suit :

1° Le Scops ou petit duc [1] est le type du groupe. Buffon l'a soigneusement décrit et figuré, pl. enluminée n. 436, mais il s'est trompé, en copiant Aldrovande, ainsi que l'a fait Linné, en lui supposant des aigrettes d'une seule plume. C'est encore *l'assiulo* ou *zonca* de Cetti [2]. Savigny le nomme *Scops ephialtes*. Ce nom de Scops n'a été admis par Pline que d'après Homère, Théocrite, Athénée, Œlien, Suidas, etc., qui écrivent Σκορ, et Kiran Θώπιος. Albert semble l'indiquer dans son *nocticorax* (*noctuâ minor*), et Belon, sous le nom de *Huette*. C'est le *Boum* des Egyptiens, bien que ce mot soit génériquement appliqué à plusieurs chouettes [3].

2° Le Scops Lempigi [4] habite les îles de Sumatra et de Java : « Il ressemble au Scops d'Europe, dit » sir Raffles, par la taille, mais il en diffère par sa » coloration qui est un mélange de brun et de cou» leur de buffle, plus foncée sur le dos, plus claire » sur la poitrine qui est en outre marquée de taches » étroites, noires et de forme sagittée. » Le docteur Horsfield s'est borné à une courte phrase spécifique [5],

[1] *Strix scops*, L.; Naum., 43,3.

[2] Ucc. di Sard., 60.

[3] C'est encore le *Strix Carniolica*, Scopoli; *S. Pulchella*, Pallas

[4] *Strix lempigi*, Horsf., zool. research. in Java, trans. 13, 140 : Sir Raffles, Cat., Sumatra, *ibid.; Strix noctula*, Temm., pl. 99.

[5] *S. suprà fusco et nigro-flavescente variegata, subtùs pallido ferru*

pour désigner cette espèce que les Javanois nomment *Lempi-ji*, M. Reinwardt, voyageur Néerlandois, l'a envoyé à Amsterdam, de Sumatra, de Java et de Banda, ce qui semble autoriser à penser que ce Scops est assez répandu dans toutes les îles de la Malaisie.

Ses formes sont donc à peu près celles du Scops d'Europe, bien que le *Lempi-ji* soit un peu plus fort, que son bec soit un peu plus gros, et que ses aigrettes soient longues et très fournies. Un duvet abondant recouvre les tarses, et quant aux doigts, ils sont noir-jaunâtre.

Le mâle a du blanchâtre au front, aux sourcils, et sur la gorge : ce blanc est coupé de fines bandes brunes. Les soies blanchâtres couvrent une partie du bec qui est jaunâtre. Un collier, formé de taches brunes, sur un fond blanc, ceint le devant du cou. Des taches blanches, légèrement teintées de roussâtre et placées sur un fond noir, entourent la nuque. Les parties supérieures sont noires, marquées sur chaque plume de quatre à six taches roussâtres, et de fines marbrures de cette couleur. Des taches carrées existent sur les barbes extérieures des rémiges. On voit du blanchâtre par grandes taches, sur les scapulaires et au bord des ailes. La queue est noire, coupée de quatre bandes en zigzags, d'une teinte roussâtre ; toutes les parties inférieures sont d'un blanc légèrement teint de roux, strié finement

gineo nigricante nebulosa, remigibus pallidiùs fasciatis ; capite aurito, Long. 9 pollic.

en travers de traits en zigzags, et chaque plume est encore peinte le long de la baguette par une raie noire dilatée en trois taches irrégulières. Le mâle a 8 pouces de longueur. La femelle est plus grande, puisqu'elle a 9 pouces 1 ou 2 lignes. La teinte des parties supérieures est d'un brun-roussâtre marqué de bandes rousses plus claires. Toutes les plumes du dos ont une raie noire, qui suit la direction de la tige. Tout ce qui est blanc dans le mâle est jaunâtre dans la femelle. Les parties inférieures ont également plus de jaunâtre, et les flammèches brunes sont plus foncées en couleur. Toutes les pennes de la queue sont transversalement rayées de roux et de brun-noirâtre. L'iris et les doigts sont jaunes.

3° Le SCOPS DES CÉLÈBES [1] a été rapporté du district de Manado sur l'île Célèbes, par MM. Quoy et Gaimard. C'est une petite espèce longue de 7 pouces, ayant les ailes aussi longues que la queue, et les aigrettes à peine apparentes. Son bec est court, recourbé sur lui-même et noirâtre. Les soies qui l'entourent sont d'un roux-clair. Les narines sont renflées et percées vers le sommet. Tout le dessus de la tête et du corps est d'un roux-foncé pointillé et strié de noir avec des taches blanches arrondies sur la tête. Les grandes pennes sont d'un roussâtre finement strié de noirâtre, et présentant des taches d'un fauve-clair, qui tendent à former des bandes

[1] *Scops Manadensis*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 2, fig. 2; texte, t. I, p. 170.

bordées de noir. La gorge est rousse, et chaque plume a sa tige largement marquée de noir. Le ventre est agréablement mélangé de taches fauves, noires et blanchâtres. Les tarses sont couverts de plumes rousses et noires. Les pieds et les ongles sont noirâtres. La queue est arrondie.

Cette espèce offre quelques variétés dont le plumage est plus clair et plus foncé; dont les stries noires du dos sont plus on moins bien indiquées; dont les taches du rebord des grandes pennes alaires sont plus ou moins rapprochées ou plus fauves.

4° Le GRAND SCOPS [1] approche par sa taille du *grand-duc* d'Europe. Son bec, grand et bleuâtre-clair, est garni de fortes soies noires qui le cachent en partie. Les joues sont blanches et encadrées par un large demi-cercle brun-noirâtre. La gorge est d'un blanc-pur. Sur les parties inférieures du corps règne une teinte blanc sale; sans taches sur les plumes des tarses, mais couverte de stries en zigzag brunes, fines, et comme vermiculées. Le sommet de la tête et la nuque offrent à peu près les mêmes nuances et les mêmes rayures onduleuses. Les tons qui dominent sur les ailes et sur le dos sont un peu plus foncés. C'est un mélange de brun-clair, de gris et de blanc, distribués par raies fines et par zigzags. Les rémiges, les pennes secondaires et les rectrices sont coupées par de larges rubans fauves, avec des lignes ondulées très délicates. Des bandelettes bru-

[1] Le hibou lacté, *Strix lactea,* Temm., pl. 4.

nes, de moitié moins larges que les fauves, alternent avec celles-ci; quelques plumes des moyennes couvertures des ailes ont leurs barbes extérieures en partie d'un blanc-neigeux, ce qui forme 4 ou 5 grandes plaques blanches sur le rebord des ailes. Les doigts sont bleuâtres. L'individu décrit, peut-être de sexe femelle, avoit près de deux pieds.

Ce Scops habite la Sénégambie.

5° Le Scops chaperonné[1] habite le Brésil; sa taille et ses formes sont à peu près celles de l'*asio*. La queue est égale et les ailes pliées la couvrent presque entièrement. Les tarses n'ont de plumes que jusqu'à l'origine des doigts; le sommet de la tête est couvert de petites plumes noires. Une large bande blanchâtre marquée de petits points et de zigzags très déliés, entoure l'occiput. Les sourcils et les barbes intérieures des petites plumes qui forment les aigrettes, sont aussi teintées de noir sur un fond blanc. Le rebord externe des aigrettes, et une bande sourcilière sont d'un noir plein, sur la nuque apparoît un collier roussâtre avec des lignes brisées brunes. Les plumes sétacées des joues sont cerclées de noir profond. Les yeux sont jaune-vif et entourés d'un rebord noir. Le fond des parties supérieures du corps, des ailes et de la queue est jaune mélangé de brun et de noir. Les parties inférieures ont des stries longitudinales, des taches et des zigzags bruns sur un fond blanc. Les doigts sont jaunes et

[1] *Strix crucigera*, Spix, Bras., pl. 9; le hibou chaperonné, *S. atricapilla*, Natter., Temm., pl. 145 (mâle).

les dimensions totales des individus observés vont à 9 pouces 3 lignes.

6° Le CHOLIBA [1] a été regardé comme un hibou par Vieillot, pour le scops par Sonnini, et confondu avec le duc de la Nouvelle-Espagne, que Niéremberg appelle *talchiquatli*. Il se pourroit que les habitants du Paraguay donnassent le nom de *choliba* à plusieurs espèces de strix. Cet oiseau a toutes ses plumes noirâtres dans leur milieu, et brun-clair pointillé de noirâtre sur leurs bords. Les vestitures des tarses, et les couvertures inférieures des ailes, sont d'un roux-clair. Les pennes primaires ont de grandes taches rousses sur un fond noirâtre. Les autres pennes, de même que les rectrices, sont brunes et pointillées. Une grande tache noire en forme de croissant, s'étend depuis la base des aigrettes jusqu'à la commissure du bec, et recouvre les oreilles. Une rangée de plumes blanches terminées de noir, se fait remarquer sur les scapulaires. L'iris est jaune, avec un peu de bleuâtre à son bord interne. La femelle ou le jeune ont du brun où le mâle a du noir, et du blond où il a du brun. Cet oiseau a 8 pouces 3 lignes de longueur.

Le choliba se tient pendant le jour dans les bois très touffus, et se tient caché entre les branches d'arbres. Il quitte sa cachette dans la nuit et fréquente alors les lieux habités en se reposant sur les

[1] *Strix decussata*, Lichst., Cat., *S. auriculata*, *abdomine albo*, *lineis angustis*, *fuscis*, *decussatis*, 9. *Bahia*. Le *Choliba*, Azara, 48; *Strix choliba*, Vieill., Encycl. III, p 1279.

toits, où il se laisse approcher si familièrement qu'on peut le tuer à coups de bâton, au dire de d'Azara. Son cri, fréquemment articulé, peut être rendu par les syllabes *tururaru-tutu*. La femelle ne fait pas de nid, et pond dans un trou de vieil arbre trois œufs blancs de formes phéroïdale.

M. Lichsteinstein a reçu cet oiseau de Bahia, ce qui indique qu'il vit au Brésil comme au Paraguay.

7° Le SCOPS CABOURÉ [1] vit au Brésil, où il porte avec quelques chevêches le nom de *abouré*. Il est en dessus d'un brun-ferrugineux clair et varié de taches blanches fort petites sur la tête et le cou, et assez grandes sur les couvertures supérieures des ailes : blanchâtre en dessous et tacheté de brun-ferrugineux. Les rémiges sont pareilles au dos, et les rectrices ont plus de zigzags blancs. L'iris est jaune.

8° Le SCOPS A LARGES HUPPES [2] a tout le dessus du corps brun-foncé, ponctué de roux, mais à points très fins et très petits, très rapprochés et très nombreux. Le dessous du corps est roux flammé de noir, et la poitrine brune. Les huppes sont assez larges à leur base. On ignore sa patrie.

Les DUCS [3] sont faciles à distinguer des hibous,

[1] *Scops Brasiliana*, Gm.; *Caburé*, Marcgrave, 212; le *duc Caburé*, Daud., 11, 220; le hibou Custouré, Vieill., Encycl., III, Wied Neuw., Beit. 111, 1279. Brisson, Ornith., t. I, p. 145. Buffon, t. I, p. 383.

[2] *Scops lophotes*, Less., Ornith. 107.

[3] *Bubo*, Cuvier; Savigny applique ce nom aux ducs et aux hibous.

par les disques fort incomplets de leurs joues. Leur tête est couverte de plumes dirigées en arrière comme celles des chevêches, mais deux oreillettes les distinguent de ces dernières. Ces huppes sont érectiles, placées sur les côtés de la tête. Le bec est courbé dès sa base. Les tarses sont forts et gros, couverts d'un épais duvet qui s'étend sur les doigts jusqu'à la racine des ongles.

Les deux seules espèces susceptibles d'être rangées dans cette section, ont été décrites et figurées par Buffon. Ce sont : 1° le GRAND-DUC [1], représenté enl. 434, qui vit dans les vastes forêts de la Hongrie, de la Russie et de l'Allemagne, et qui est assez rare en France. Et 2° le GRAND-DUC BARRÉ [2], ou de la Virginie, dont Buffon a représenté une variété (pl. 585), propre aux îles Malouines. Ce duc des États-Unis et de la Caroline s'avance ainsi au sud de l'Amérique, jusqu'à la terre de feu et au cap de Horn.

Les PHODILES [3] ont été caractérisés par M. Geoffroy Saint-Hilaire, ainsi qu'il suit : « Le tour de l'œil est garni de plumes à barbules décomposées, et le disque existe seulement à la partie inférieure de la tête. En dessus toutes les plumes sont dirigées en arrière, et de même nature que celles du reste du corps. Les

1 *Strix Bubo*, L.; Levaill., Af., pl. 40.

2 *Bubo virginianus*, Less.; *Strix virginiana*, Gm.; *Strix pinicola*, Vieill., Am., pl. 50, fig. 1; Daudin, t. II, p. 13.

3 *Phodilus*, Isid. Geoff., St.-Hil., du grec φως, lumière et δειτος, craintif. Ann. Sc. Nat., t. XXI, p. 201.

oreilles sont moins largement ouvertes, et la conque auditive est moins grande que chez l'effraye, disposition qui est en rapport avec le degré très imparfait du développement du disque. Le bec est droit dans sa première portion, comme chez les effrayes; mais les mandibules, principalement la supérieure, ont plus de hauteur. Les ouvertures des narines sont petites et à peu près rondes. Les doigts sont plus gros que chez les effrayes, et les ongles plus forts; les doigts sont réticulés en haut, écussonnés en bas, et les tarses couverts de très petites plumes, ou plutôt de duvet, comme chez les effrayes. La queue est un peu plus courte et moins carrée que chez les effrayes. Mais c'est surtout par les ailes que le Phodile diffère du genre avec lequel on l'avoit confondu. Chez les effrayes, les ailes très longues, et dépassant même l'extrémité de la queue, présentent, dans les proportions de leurs rémiges, des caractères très importants, et qui les placent au nombre des meilleurs voiliers. La première rémige est presque aussi grande que la seconde, qui est la plus longue de toutes; la troisième est encore très longue, et les suivantes vont en décroissant. »

« Les ailes du Phodile sont construites sur un tout autre plan; on peut dire sur un plan inverse : les rémiges vont en s'accroissant, de la première, qui est très courte, à la cinquième, qui est la plus longue. C'est, comme on le voit, sauf quelques légères modifications, le système que l'on trouve, parmi les oiseaux de proie diurnes, chez les aigles et la

plupart des autres genres dits *ignobles*, tandis que les ailes de l'effraye sont construites sur le même plan que les ailes des oiseaux de proie dits *nobles*, c'est-à-dire, les faucons et les gerfauts. Le genre Phodile repose donc sur des caractères véritablement importants. Les organes des sens, dont les variations coïncident toujours avec des variations dans la composition du crâne ; les organes du vol, qui ne sont jamais modifiés sans que le sternum et l'épaule éprouvent une modification correspondante, sont établis dans le genre Phodile tout autrement que dans le genre Effraye. En outre, le premier est facile à distinguer, au premier coup d'œil, de tous les groupes voisins. En effet, par son bec droit dans sa première portion il diffère de tous les genres de la même famille, excepté le genre Effraye, à l'égard duquel la conformation très défectueuse des ailes, et l'état très-incomplet du disque offrent pour lui des caractères très tranchés.

1° La PHODILE CALONG [1], qui habite l'île de Java, où on la nomme *wowo-wiwi* et *kalong-wiwi*, paroît aussi avoir été rencontrée sur la presqu'île de Malac. Les habitants de Java croient que le calong aime les repaires des tigres, et qu'il s'approche volontiers de ce redoutable commensal, en se perchant sans crainte sur son dos, sans doute pour lui enlever les larves des insectes qui se développent dans le pelage

[1] *Strix Badia*, Horsf., Trans., t. XIII, p. 139; Resear. in Java avec planches; Chouette Calong, Temm., pl. col. 318; *phodilus badius*, Isid. Geoff., Ann. Sc. Nat., oct. 1830.

de tous les animaux ; mais ce fait demande confirmation. Le plumage de cet oiseau est en dessus brun-châtain très pur et légèrement doré. Des points blancs encadrés de noir relèvent ce fond général ; le cercle emplumé de l'orbite, et un bandeau sur le front sont brun-clair. Le collier est formé de plumes blanches terminées de brun doré. Les parties inférieures ont une teinte isabelle marquée de taches rondes et oblongues semées avec profusion. Les tarses sont vêtus jusqu'à la naissance des doigts, et ceux-ci sont couverts de quelques poils clair-semés, le bec est jaune, l'iris brun, la femelle a onze pouces et demi de longueur, et le mâle des dimensions moindres.

Suivant le docteur Horsfield, cet oiseau nocturne qui fuit les lieux habités, se tient de préférence dans les profondes forêts du canton de Pugar, et dans la chaîne des hautes montagnes qui s'étendent au sud de la ville de Surakarta.

2° La Chouette Leptogramme[1], de M. Temminck, nous paroît être un phodile : sa taille est un peu moins grande que celle de la Hulotte d'Europe. Tout son plumage est bariolé en travers, excepté la tête et le cou qui sont unicolores. Le front et les joues ont de larges mèches brunes et jaunâtres ; un large demi-collier isabelle entoure la nuque. La gorge et le devant du cou sont mordorés. Le ventre fauve-roussâtre est rayé à de larges intervalles de

[1] Chouette multiraies, *Strix Leptogrammica*, Temm., pl. 525 (adulte).

bandelettes mordorées. Toutes les autres parties inférieures, les cuisses et les tarses, sont marquées de roux-foncé, sur un fond roux-clair. Le dos, les ailes, les rémiges et les rectrices portent des bandes irrégulières noires et mordorées. Le bec et les doigts sont bleuâtres. Les dimensions de ce bel oiseau qui provient des côtes occidentales de la grande île de Bornéo, sont de quatorze pouces.

Les Chats-Huants [1] font le passage des Strix à disque incomplet aux espèces qui en ont un bien développé. Quoique distincts, ces cercles périophtalmiques chez les chats-huants, sont plus larges dans le bas que dans le haut, où ils deviennent rudimentaires et à peine formés. Leur bec est courbé dès la base; leur tête est sans aigrettes, leurs tarses sont emplumés jusqu'aux ongles.

1° Le type de ce groupe est la Hulotte ou Chouette des bois [2], que Buffon a décrite et figurée, enlum. 441 et 437, sous les noms de *hulotte* et de *chat-huant*, et dont le fond du plumage est grisâtre dans le mâle et roux chez la femelle. C'est une espèce qui niche dans les bois, pond dans les nids faits par d'autres oiseaux; ou niche dans les crevasses des vieux arbres.

Les espèces étrangères sont :

2° Le Chat-huant des Pagodes [3], ou le *oumé-kolan*

[1] *Syrnium*, Savig.

[2] *Syrnium ululans*, Sav., Egypte, p. 52. *Strix aluco* et *stridula*, L.; *Strix otus*, Lichst. Cat.

[3] *Strix pagodarum*, Temm., pl. 220; *Strix Javanica*, Gm.; *Strix selo-puto*, Horsf., Trans. soc., linn. t. XIII, p. 140.

des habitants de Pondichéry, paroît se trouver non-seulement au Malabar, mais encore dans plusieurs des îles de la Sonde et surtout à Java. C'est un oiseau qui rôde au crépuscule à l'entour des pagodes hindoues, et c'est sur ces temples voués au culte de Brama qu'il aime nicher. Ses tarses sont abondamment recouverts de duvet, de même que les doigts; la dernière phalange exceptée qui est nue. La face est petite, les ailes et la queue d'égale longueur, et la coloration du duvet, quel que soit l'âge, est jaune-roussâtre.

L'adulte a le sommet de la tête et les côtés du cou d'un roux-marron assez vif. On voit sur chaque plume de ces parties une ou deux rangées de taches d'un blanc pur, encadrées d'un cercle noir. Le dos, les petites couvertures des ailes et les scapulaires ont à peu près les mêmes teintes que la nuque, mais elles sont un peu plus claires. Les taches blanches sont moins régulières et plus grandes, mais elles se trouvent encadrées par une bande noire. Les pennes secondaires et la tête des rémiges ont des bandes d'un jaune-roussâtre, distantes et placées sur un fond brun-roussâtre. La queue, coupée de bandes irrégulières, est terminée de blanc, en dessous elle est de couleur claire. La face et les sourcils sont roux-jaunâtre sans taches. La poitrine est rayée de bandes transversales blanches et incolores. Le reste des parties inférieures est blanc pur que relèvent, à de larges intervalles, des bandes brunes très fines, régulières

et transversales. L'iris est jaune; la longueur varie en 17 et 19 pouces.

Les jeunes de l'année ont les tarses vêtus d'une bourre lanugineuse. Le masque est noirâtre et tout le plumage a une teinte rousse-claire. Les plumes des parties inférieures sont rayées à peu près comme dans l'adulte. Les parties supérieures sont couvertes avec régularité de bandes transversales roux-clair et blanches. Ces dernières sont encadrées et plus grandes que chez les adultes, la mue produit des changements dans la forme de ces bandes encadrées, ce qui donne lieu à des variétés intermédiaires. C'est ainsi qu'on voit des individus avec le plumage bariolé de zigzags bruns, blancs ou roussâtres, tandis que ceux qui prennent la livrée d'adulte ont des petites taches blanches isolées. Le dessous du corps, quel que soit l'âge, est rayé en travers de bandes assez régulières et distantes les unes des autres.

3° Le Chat-huant hylophile [1] ne paroît pas être rare au Brésil. Sa queue est arrondie, et ses ailes pliées atteignent à peu près l'extrémité de la queue. Les yeux sont presque sur la même ligne et se trouvent être entourés d'un cercle de plumes frisées, qui s'étendent beaucoup derrière les oreilles, et donnent une grande ampleur à la face. Les tarses et les doigts sont abondamment recouverts d'un épais duvet laineux, la face est brun-cendré-clair, relevé de quatre zones noires flexueuses. La poitrine, les côtés du

[1] *Strix hylophila*, Temm., pl. 373 (mâle).

cou, la nuque, et l'occiput sont d'un roux fort vif zoné de bandes horizontales noires, plus rapprochées sur cette dernière partie, ce qui forme sur la tête une sorte de calotte brune. Le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes ont de larges bandelettes, les unes noires, les autres rousses, et toutes fort étroites. Des taches rousses sont disposées en une rangée sur le bord externe des plumes scapulaires, et ont la disposition d'une écharpe longitudinale sur le haut de l'aile. Les pennes de la queue, les secondaires des ailes sont aussi rayées de brun-cendré-noirâtre par bandes plus larges que celles qui sont placés à côté et d'un roux-clair liseré de noir. Le devant du cou, le ventre et les flancs sont blancs, mais chaque plume de ces parties est terminée par un croissant roux-ferrugineux, et ce croissant est frangé de noir. Le bas-ventre est blanc pur, les couvertures inférieures ont le fond de cette dernière couleur, mais une zône brune sur chacune d'elles. Le duvet des jambes est roux marbré de traits bruns, la pointe du bec est jaune. Le mâle a treize pouces de longueur, la femelle est plus grande, et sa coloration est d'un roux plus terne.

4° Le Chat-huant curuje [1], commun au Brésil où les créoles lui donnent le nom de *curuje*, et les Botucudos celui de *kekokam*. Le mâle a de longueur dix-sept pouces quatre lig.; son plumage est gris-clair nuancé

[1] *Strix pulsatrix*, Wied., Beit., III, 268; Syrnium, *Ibid.*, Voy t. II, p. 182 de la trad. franç.

de brun-rougeâtre, avec une tache blanche sur la gorge. Les scapulaires sont agréablement marbrées de brun-rougeâtre plus foncé, de même que les ailes et la queue. Les rectrices sont traversées par des bandes plus claires et plus foncées. Le dessous du corps est jaune-clair, passant au jaune-rougeâtre sur la poitrine et sur le ventre. Son cri imite le son que produit un battant de cloche frappant sur l'airain. Elle habite le Chili.

Peut-être est-ce cette espèce que nous rencontrâmes fréquemment au Chili, dans les bois découverts près des souterrains qu'elle s'étoit creusés à la manière de Caboures[1] ?

Les Hibous[2] ont des conques auriculaires munies en avant d'un opercule membraneux, et étendues en demi-cercle depuis la naissance du bec jusqu'au sommet de la tête; deux aigrettes mobiles, susceptibles de se relever ou de s'abaisser; le bec recourbé dès la base, et les tarses garnis de plumes jusqu'à la racine des ongles.

1° Le Hibou commun[3], ou le moyen duc de Buffon, est très répandu dans la plupart des contrées de l'Europe.

2° La Chouette, ou le moyen duc à huppes courtes[4], représenté par Buffon, enlumin. 438, est ré-

1 Less., Coq. I, 239; *Strix cunicularia*, Ch. Bonap., Am., t VII, p. 2.

2 *Otus*, Cuv.; *Bubo*, Savig.

3 *Strix otus*, L.; Naum., pl. 45, fig. 1; Ch. Bonap., Genera.

4 *Strix ulula* et *Strix brachyotos*, Gm.; Wils., Am., Ornith., t. IV, pl. 33, 3, Lichst., Cat.; *Strix brachyotos*, Ch. Bonap., Genera.

pandu sur presque toute la surface du globe, car on en possède au musée de Paris des individus des îles Mariannes, de la Nubie, du Brésil, des îles Sandwich, qui ne diffèrent point de ceux de l'Inde, du Cap, de l'Europe et du nord de l'Amérique.

3° Le Grand hibou a huppes courtes[1], ou le *Bouh* des Egyptiens, a été découvert en Egypte par M. Bert, et figuré dans le grand ouvrage de la commission par Savigny. Ce savant lui donne pour synonymes le Νυκτικόραξ des hiéroglyphes, l'Ασκαλαφος d'Aristote, Ωτως d'Appollore, qu'Ovide mentionne sous le nom de *bubo* dans ses Métamorphoses.

Ce hibou habite l'Egypte, la Nubie, et se montre parfois dans le midi de l'Europe, en Sardaigne et en Sicile. Il diffère du hibou d'Europe par ses aigrettes très courtes, placées à quelques distances en arrière des yeux, et par son bec assez petit, caché presqu'entièrement dans les poils très longs de la face. Les tarses et les doigts sont vêtus jusque près de l'origine des ongles, de manière cependant que les deux dernières écailles de chaque doigts ne sont point recouvertes de plumes duvetées. La queue est de moyenne longueur et arrondie; le corps, les ailes et la queue sont d'un roux-blanchâtre, diversement nuancé, des taches et des raies brun-noir couvrent tout le corps; elles sont de forme lancéolée sur la

[1] *Bubo ascalaphus*, Savig., Egypte, pl. 3, fig. 2; Temm., pl. 57 (adulte) British., zool., pl. B, fig. 3; Lichst., Cat.; *Bubo auricularum pennis numerosis; abdomine lineis transversis undulatis*, Savig., Eg., p. 50.

tête et sur la nuque, et réparties en grandes masses sur les ailes; des bandes larges et contournées en zigzags étroits traversent les rémiges et les rectrices; des mèches allongées occupent le milieu des plumes de la poitrine, et dessinent des lignes brisées très fines sur le reste des parties inférieures. Le dessous de la queue est blanchâtre, et se trouve barré de 5 à 6 raies très étroites, d'un brun-noirâtre. La gorge et le milieu de la poitrine sont blancs; les tarses sont très longs, couverts d'un duvet blanchâtre; le bec est noir. Il a de longueur dix-sept pouces six lignes.

4° Le Hibou du Bengale [1], ou le *Goubour* des Mahrattes, se trouve aussi bien dans le Dukhun où l'a rencontré le lieutenant-colonel Sykes, que sur les bords du Gange entre Bénarès, Calcutta, et la haute chaîne des monts Vindhyan, où l'a découvert le capitaine Sabine. Cet oiseau a le corps d'un roux pâle, varié et ondé de brunâtre et de blanchâtre; les plumes de la nuque et de la poitrine présentent à leur partie moyenne une large raie brune-noirâtre. Le ventre est agréablement rayé de stries transversales fines et brunes. Les rémiges et les rectrices sont traversées à leur bord externe vers leur pointe de stries brunâtres, et les pennes moyennes de la queue sont en entier couvertes de ces mêmes rayures. Ce hibou a vingt pouces anglois de longueur.

[1] *Otus Bengalensis,* Franklin, Proceed., I, 115 et II, 80; *Great-eared Owl,* Variety, Latham.

5° Le hibou a joues blanches [1] vit au Sénégal. Sa taille et ses formes rappellent celles de *l'Asio*, qui vit dans l'Amérique septentrionale. Ses aigrettes sont longues et touffues, et naissent au-dessus des yeux. Son bec, de couleur cornée, est presque entièrement caché par les longs poils neigeux de la face : les ailes couvrent à peu près la queue, qui est arrondie. Les tarses sont vêtus de plumes, et la face dorsale des doigts est garnie de poils assez courts, à claire voie. Cet oiseau a de longueur totale dix pouces. Sa face est d'un blanc pur, marqué de roux au-dessous des yeux et bordée de noir sur la ligne postérieure des joues. Les rebords des ailes, de même que les grandes couvertures, sont blancs. Tout le plumage est roux-clair, très brièvement flammé de brun, et guilloché très finement de traits noirs, et vermiculé de brun. Le dos est un peu plus foncé en brunâtre que le ventre qui tire au roussâtre. Le bas-ventre et les tarses sont blancs. Les rémiges et les rectrices sont barrées de noir. Le duvet des tarses est blanc, piqueté de fauve.

6° Le hibou tacheté [2] a été rapporté vivant du cap de Bonne-Espérance par Péron, et a vécu à la ménagerie du Jardin du Roi. Sa taille est d'un tiers moindre que celle du grand duc. Sa queue

[1] *Strix leucotis*, Temm., pl. 16.

[2] Le duc africain, *strix africana*, Temm., pl. 50 (femelle); *strix maculosa*, Vieill., Gal., pl. 24 *bis*; *alba; capite, facie pectoreque transversim striatis; corpore suprà fusco maculoso*, Vieill., Nouv. Dict., t. VII, p. 44.

est large et arrondie, et recouverte dans les trois quarts de son étendue par les ailes. Le duvet qui enveloppe les jambes est abondant et serré. Les aigrettes naissent à quelque distance du bord externe des yeux. Le bec est presque entièrement caché par les soies grises, du pourtour. Ce hibou a 17 pouces et demi de longueur.

Les plumes soyeuses de la face et de la gorge sont rayées en travers de zigzags bruns, cendrés et blanchâtres ; elles sont encadrées par un cercle noir, que relève le blanc pur du menton et du bas du cou. Le dessus du corps est d'un noir fuligineux, couvert de taches blanches placées sur les bords des barbes. Ces taches sont grandes et d'un blanc-pur sur les couvertures des ailes et aux scapulaires, plus petites sur la tête et sur le cou, zigzaguées de brun sur les autres parties. De larges bandes brunes et des bandelettes blanches étroites et zigzaguées traversent les pennes des ailes, dont la pointe est brune; les parties inférieures ont de grandes taches noires sur un fond blanchâtre, rayé en travers de lignes flexueuses noires. L'abdomen et les couvertures inférieures sont rayés de bandelettes déliées sur un fond blanchâtre. Les femelles ont des lignes fléchies brunes sur un fond blanc. Le bec est noir, le rebord des ailes est blanc-pur, et les couvertures intérieures ont des zigzags bruns sur un fond blanc.

Le mâle diffère de la femelle parce qu'il n'a pas de taches blanches sur les parties supérieures, à

l'exception de la tête et des aigrettes, et en ce que ses couleurs sont plus foncées.

7° Le hibou d'Amérique[1] a été confondu par beaucoup d'auteurs avec le hibou commun d'Europe. Il vit aux États-Unis et au Paraguay. Du moins on ne le distingue pas du *nacurutu chorreado* de d'Azara, et le prince de Wied l'a rencontré au Brésil, où il porte le nom de *curuje* chez les créoles, et de *kekokann* chez les Botucudos. Sa huppe est noire et blanche. Les plumes de la tête sont noires dans leur milieu, et blondes sur les bords. Le dessus du corps est noirâtre, avec des lignes et des points sur chaque plume, dont les côtés sont blancs. La face est entourée de noir, le menton blanc; la poitrine et les flancs blancs, tachetés longitudinalement de noir. Le bec est de cette couleur; la queue est assez remarquablement étagée. Le duvet des tarses est blanc, lavé de roux. Les yeux sont jaune-d'or.

8° Le nacurutu[2], ou mieux nacouroutou, est représenté planche 385 des enluminures de Buffon sous le nom de *hibou des terres magellaniques*. Il vit donc sur la pointe australe de l'Amérique, au Paraguay, où le mentionne d'Azara, au Brésil, où le prince de Wied l'a rencontré, et où il porte les

[1] *Strix mexicana*, Gm.; *strix clamator*, Vieill. Am., pl. 20; *strix longirostris*, Spix, Bras., pl. 9; *strix maculata*, Wied, t. III, p. 281; *nacurutu tacheté*, Azara, Pax., III, 118; Vieill., Encyc. III, 1281.

[2] *Strix nacurutu*, Vieill., Encycl. III, 1281; Wied, Beit. III, 270; *jacurutu*, Marcg.; *nacurutu*, Azara, t. III, p. 113; *strix virginiana*, L.; *great horned owl*, Wils., Am., Ornith., t. VI, pl. 50, fig. 1.

noms communs, à lui et à plusieurs autres strix, de *curuje* chez les créoles, et de *kekokann* chez les Botucudos. Enfin le *nacouroutou*, mot corrompu de *jacou-routou* des anciens Brésiliens, formé sans doute par omatopée avec son cri, se rencontre aussi aux États-Unis. Peut-être enfin ce hibou n'est-il qu'une variété du *grand duc* de *Virginie*? ou du *great horned owl* de Wilson?

9° Le HIBOU A GROS BEC [1] est à peu près de la taille du *grand duc de Virginie* ou *hibou des pins*. Comme lui il habite le nord de l'Amérique, et, bien qu'il ait sa taille, il en diffère d'une manière très remarquable par son bec gros et fort, et par le manque de la plaque blanche à la gorge. Ses doigts sont vêtus comme les tarses, la dernière phalange, ou l'onguéale exceptée, qui est nue. Un cercle noir se dessine sur les côtés de la face, dont les plumes soyeuses sont longues et blanches. Les aigrettes, de médiocre longueur, prennent naissance derrière les yeux. Toutes les parties supérieures du plumage sont variées de brun, de roux et de blanchâtre, disposés par taches et par ondes. Des bandes plus régulières se font remarquer sur les pennes alaires, et les rectrices ont de larges bandes zigzaguées. La partie jaunâtre de ces bandes est striée et ponctuée de noir. De grandes flammèches brunes se dessinent sur la poitrine. Toutes les autres parties inférieures sont rayées en travers de fines bandes brunes, assez

[1] *Strix macrorhynchos*, Temm. pl. 62; *strix crassirostris*, Vieill., Encycl. III, 1280 : Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 44.

écartées les unes des autres et disposées sur un fond blanchâtre. Les tarses sont courts, emplumés. Le bec est noir ou noirâtre. Ce hibou a 19 pouces de longueur, bien qu'il y ait des individus plus petits et d'autres plus grands.

On lui donne pour patrie la Virginie.

10° Le HIBOU A JOUES FAUVES[1] habite principalement la Pennsylvanie dans les Etats-Unis, et pendant l'automne il se présente communément aux alentours de New-York. Wilson ne l'a pas distingué du hibou commun. Cependant les deux aigrettes sont très allongées. Son plumage est beaucoup plus moucheté, et les rémiges sont rayées de ferrugineux : elles atteignent l'extrémité de la queue. Peut-être ce hibou ne diffère-t-il pas du hibou d'Amérique, ou nacurutu tacheté (espèce sixième).

11° Le HIBOU ASIO[2] habite les Etats-Unis, où les deux sexes présentent des différences assez grandes pour qu'on ait été indécis s'ils ne formoient pas deux espèces. Sa taille est un peu plus forte que celle du scops. La queue est un peu plus longue que les ailes, et les tarses sont emplumés ainsi que les doigts. Le mâle est cendré-brun, la femelle est ou les jeunes sont roussâtres ou roux-vif. Les plumes

[1] *Strix otus*, Wils., Am., t. VI, pl. 51, f. 3; *otus Wilsonianus*, Less., Ornith., p. 110 : *bubo clamator*, Vieill., pl. 20?

[2] *Strix nævia*, L., Gm., Lath.; Wilson, Am., III, pl. 19, fig. 1, Ch. Bonap., gen., 37 : *strix asio*, Lath., Wils., pl. 42, fig. 1 (fem. ou jeune) : *bubo albifrons* et *striatus*, Vieill., Encycl., Vieill., Am., pl. 21; *strix asio* et *nævia*, Temm., pl. 80 (mâle).

du corps en dessus sont chez le mâle striées de noir et zigzaguées de cendré plus ou moins foncé. Ces parties chez les femelles sont presque unicolores et sans zigzags. Le mâle a, en outre, sur le haut du dos et les scapulaires, quelques grandes taches blanc-roussâtre. Les parties inférieures sont rayées en long et en travers de brun et de noirâtre. La queue et les ailes sont rayées de zigzags bruns et blanc-roussâtre. Une rangée de taches blanches occupe les scapulaires, et une deuxième est répartie sur le bord de l'aile, quelques bandes blanches raient les rémiges. Les poils laineux des tarses et des doigts sont blancs. Cet oiseau a de longueur totale 9 à 10 pouces.

La femelle a les parties supérieures colorées par grandes masses, et des mèches noires unies et des taches rousses sur le fond blanc des parties inférieures.

L'*asio* est assez commun dans les vergers et dans les bois de l'Amérique septentrionale, surtout dans la Pennsylvanie et le nouveau Jersey. On le rencontre dans l'automne, car pendant l'hiver il se retire au nord. M. Charles Bonaparte croit qu'il ne diffère pas du *choliba* du Paraguay, mais cette opinion nous paroît douteuse.

Les CHOUETTES [1] ont tout-à-fait l'oreille des hibous, c'est-à-dire des conques amples et arrondies, leur bec recourbé, mais elles n'en ont pas les aigrettes.

[1] *Ulula*, Cuv.

Quelques auteurs, et M. Cuvier entre autres, ont pris pour type de ce genre *la grande chouette grise de Laponie* [1], que nous avons décrite plus haut sous le nom de *surnie Lapone*. Il se pourroit que cette espèce fût mieux placée dans cette petite tribu.

La seconde espèce est : la CHOUETTE GRISE DU CANADA [2]. Cet oiseau habite, ainsi que son nom l'indique, les parties boréales de l'Amérique, et s'avance pendant l'hiver dans les Etats-Unis. Elle chasse le jour, place son nid dans les arbres, et le compose de branches entrelacées avec des feuilles et des herbes sèches. Ses œufs sont presque aussi gros que ceux d'une poule, ronds et d'un blanc sans taches. L'iris est jaune. Les plumes soyeuses de la face sont d'un cendré-clair, avec quelques petites taches brunes sur la portion inférieure. Les parties supérieures et la poitrine sont brunes et tachetées de blanc. Les maculatures sont plus nombreuses sur la tête, le cou et le thorax. Les pennes alaires ont des raies transversales, alternativement brunâtres et blanchâtres, ou brun-foncé sur les secondaires. La queue est rayée en travers de brun et de blanc. Le ventre et les plumes anales sont blanchâtres, avec des raies brun-ferrugineux, longitudinales sur sa première partie et transversales sur ces dernières. Le duvet des pieds et des doigts est d'une teinte pâle.

[1] *Strix laponica*, Gm.

[2] *Strix nebulosa*, Gm.; Vieill., Am., pl. 17 : Wils., Am ornith. IV. pl. 33, fig. 2.

La femelle a 22 pouces de longueur, et diffère encore du mâle, qui n'a que 16 à 20 pouces, parce que les taches blanches des ailes sont plus grandes, les épaules d'un brun-chocolat uniforme et pur. La queue est plus étagée, et dépasse considérablement les ailes au repos. Le bec est plus long et jaune doré. Celui du mâle est cendré.

Les EFFRAYES [1] se distinguent de tous les autres *strix* par leur bec sensiblement allongé, presque droit à la base, comprimé et très crochu. La cire est arrondie sur les cotés et très mince. Les narines sont grandes, sous-elliptiques, situées à leur bord supérieur, rapprochées et disposées en long ou à peu près. La mandibule inférieure a quatre échancrures marginales vers le bout. Leur langue est longue, peu épaisse, simplement arrondie par dessous, avec un léger sillon mince au sommet. Les tarses sont déliés, velus de toutes parts, et jusqu'aux dernières phalanges des doigts. L'ongle du doigt intermédiaire est crénelé sur la tranche saillante formée sur son bord interne. Les ailes sont acuminées, longues et dépassent la queue. La première et la seconde rémige sont presque égales et les plus longues de toutes. La queue est légèrement fourchue. Les cercles de la face sont grands et réguliers. Les oreilles externes sont vastes et operculées. Enfin la tête est sans aigrettes.

Tels sont les caractères assignés à cette tribu par

[1] *Strix*, Savig., Egypte, p. 53.

Savigny, et dont les types sont fournis par l'effraye commune.

1° L'EFFRAYE COMMUNE [1] ou la *fresaye* décrite par Buffon, et représentée enluminure 440, est répandue sur tout le globe, s'il faut s'en rapporter au dire des voyageurs et de beaucoup de naturalistes. Une étude plus scrupuleuse a prouvé que les races d'effrayes étrangères différoient de l'espèce d'Europe par des caractères constants et précis. L'effraye commune se rencontre cependant dans tout l'ancien continent. C'est la *massaçah* des Egyptiens et *l'hamah* des auteurs arabes.

2° L'EFFRAYE de CAYENNE [2] est une espèce fort distincte, à corps rayé de roux, et ondé transversalement de brun, que quelques naturalistes ont regardée à tort comme une variété de l'effraye. Buffon l'a figurée, enluminure 442, sous le nom de *chat-huant de Cayenne.*

3° L'EFFRAYE A QUEUE FOURCHUE ne paroît être que la fresaye d'Europe défigurée par l'empaillage, dit M. Cuvier dans une note du règne animal. Mais l'examen qu'en a fait M. Temminck ne permet guère de s'arrêter à cette idée. C'est au Mexique et aux Antilles, plus particulièrement dans l'île de Cuba, que vit cette espèce, que M. Temminck décrit en ces termes : « A en juger par le premier coup d'œil, » on seroit porté à regarder cet oiseau nocturne des

[1] *Strix flammea*, L.

[2] *Strix Cayennensis*, L.

[3] *Strix furcata*, Temm., pl. 432.

» régions équatoriales du nouveau monde comme
» une simple variété de notre fresaye d'Europe,
» modelée sur des proportions plus robustes. Indé-
» pendamment des dimensions, nous trouvons en-
» core dans ce strix des différences assez marquées,
» et par lesquelles il est facile de distinguer cette
» espèce de l'effraye d'Europe, qui n'a subi au-
» cune modification sous les climats septentrionaux
» du nouveau monde, où, selon Wilson, la race est
» absolument semblable à celle des contrées diver-
» ses de l'Europe. »

Ce représentant de l'effraye d'Europe a donc des formes beaucoup plus robustes que celle-ci. Ses serres sont plus puissantes; ses tarses sont proportionnellement plus longs, couverts seulement à claire voie à leur partie supérieure, et totalement à partir des deux tiers de leur longueur jusqu'aux doigts. La queue est fourchue, et la couleur du plumage offre des teintes blanchâtres très marquées et constantes sur tous les individus que M. Temminck a comparés avec ceux d'Europe. Il faut convenir, ajoute cet ornithologiste, qu'exception faite des teintes blanches, les couleurs du reste du plumage, et la distribution de leurs nuances, sont à peu près les mêmes dans ces deux espèces. Un blanc-pur couvre la face, la totalité des parties inférieures, la queue, et la plus grande portion des pennes primaires et secondaires. Sur ce fond blanc du ventre et de la poitrine sont semées avec irrégularité et à de grands intervalles de très petites taches brunes.

La queue totalement blanche en dessous, et coupée en dessus par trois bandes brun-pâle. Les rémiges ont deux ou trois bandes irrégulièrement dessinées sur les barbes intérieures. L'extrémité externe sur le devant seulement est marquée de nombreux zigzags. Tout le reste du plumage est coloré des mêmes teintes que l'effraye commune. La longueur est de 14 pouces. On en doit la découverte à M. Poeping.

4° La TUIDARA[1] habite le Brésil, et ressemble étonnamment à l'effraye commune par ses formes et la coloration de son plumage, mais elle s'en distingue nettement par les jambes, beaucoup plus longues, relativement aux autres proportions du corps. Elle se rencontre aussi au Paraguay.

5° L'EFFRAYE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE[2] diffère principalement de l'espèce d'Europe par la teinte plus claire de son plumage jaune, et par les taches du ventre, qui sont plus larges et plus nettement arrêtées que celles de l'espèce d'Europe. Elle vit dans la Nouvelle-Galle du sud.

6° L'EFFRAYE MASQUÉE[3] rappelle l'espèce d'Europe par ses formes et sa coloration, bien qu'elle s'en distingue de premier abord par les taches des plumes

[1] *Strix perlata,* Lichst., Cat., *tuidara,* Marcg., Effraye, Azara, t. III, 122, n° 46; Wied, Beitr., t. III, p. 263; *white owl,* Pennant; *barn owl,* Wils., Am., pl. 50, fig. 2; *strix flammea,* 11, 265; Ch. Bonap., gen.

[2] *Strix flammea,* Vig. et Horsf., Trans., t. XV, p. 190; *barn on white owl,* Selby, pl. 24; *corpore luteo punctis albis, sublus albido punctis nigricantibus,* L. (phrase appliquée à l'espèce d'Europe).

[3] *Strix personnata,* Vig., Proceed., I, 60.

périopthalmiques. Sa coloration est un jaune-pâle assez clair. Le dessus de la tête, le dos, les ailes, sont variés de brunâtre et de noirâtre, et marqués de gouttelettes blanches éparses çà et là. Les teintes des parties inférieures du corps sont plus claires, et tachetées de brunâtre. La queue est rayée de bandes ondulées, jaunâtres et brunâtres. Les disques de la face sont d'un jaune-rougeâtre, encadrés à leur pourtour par un liseré d'un brun-foncé. Les doigts, et surtout les ongles qui les terminent, sont très robustes. Cet oiseau a de longueur 13 pouces et demi.

Cette effraye habite la Nouvelle-Hollande.

7° L'EFFRAYE ROUSSATRE [1], ou le *koklo-blo* des habitants de Java, a 8 pouces de longueur. Son plumage est roussâtre, tacheté en dessus de noir-brunâtre et en dessous de noir-foncé. Un trait noir en croissant se dessine sur la poitrine. Est-ce une effraye? Ce n'est qu'avec les plus grands doutes que nous plaçons ici ce *strix* de Java, connu seulement par une très courte phrase latine de M. Horsfield.

8° L'EFFRAYE DE JAVA [2] bien qu'entièrement semblable à la première vue à la fresaye d'Europe, doit en être distinguée, suivant M. Horsfield et le colonel Sykes, mais sa queue est plus longue et plus étroite que dans l'espèce d'Europe. Les disques de la face sont entièrement blancs : la femelle a toutefois le

[1] *Strix rufescens*, Horsf., Zool. Research., Trans., t. XIII, p. 140.

[2] *Strix Javanica,* Horsf., Zool. Research., Trans., XIII, p 140, Proceed., II, 81 ; de Wurmb, Licht., Mag. 10, 2.

plumage plus clair que le mâle. Les dimensions de cet oiseau sont de 17 pouces, la queue y entrant pour 5. Les yeux sont d'un rouge-brun-foncé. Cette chouette est le *deris* des Javanais et le *serràk* des Malais.

9° L'INDRANOE [1] habite les forêts des Gnauhs, dans le pays des Marhattes, où elle est rare. Elle a de longueur, pour le corps, 2 pouces, et pour la queue 9 pouces (mesure angloise). La tête est en dessus d'un brun-pâle, mais chaque plume est bordée de blanc. Les dos et les épaules sont d'un roux-brun, relevé de bandelettes blanches bordées de brunâtre. Le milieu de la région dorsale, les rémiges et les rectrices sont brunes, les premières rayées de roux, et la queue marquée de lignes blanches et terminée par un liseré neigeux. La gorge et la région anale sont blanchâtres. Le ventre est à peu près roussâtre, finement rayé de brun. Les disques de la face sont roux, encadrés par un cercle brun, et le pourtour des yeux est noir. L'iris est d'un roux-brunâtre.

[1] *Strix indrane*, Sykes, Proceed., 11, 82.

LIVRE QUATRIÈME.

LES GALLINACÉES[1].

Les oiseaux qui composent cette grande famille se ressemblent par une réunion de caractères généraux dont le coq domestique présente le type. Leur bec, moins long que la tête, a sa mandibule supérieure voûtée, c'est-à-dire convexe et recouvrant l'inférieure, et sa base est munie d'une peau nue ou cire. Les narines sont percées dans un large espace membraneux, et sont recouvertes par une écaille cartilagineuse. Leurs tarses, diversement emplumés, ne le sont le plus communément que jusqu'au talon. Ils sont médiocres, robustes, scutellés ou munis d'écailles en losanges, et terminés par trois doigts en avant, réunis à leur naissance ou comme rebordés par une membrane épaisse. Les ongles sont convexes, obtus, légèrement recourbés, mais nullement rétractiles ni acérés comme ceux des oiseaux rapaces. Le pouce est constamment élevé au-dessus de l'articulation des doigts, et souvent n'existe qu'à l'état rudimentaire ou manque complétement. La queue varie beaucoup dans sa forme : ou elle est nulle, ou elle est médiocre, ou

[1] *Gallinæ*, L. ; *rasores*, Illig.

elle est longue, composée de 12 à 14 et même 18 rectrices disposées obliquement ou en toit.

Les oiseaux de cette famille ont en général des ailes courtes et concaves, ce qui leur donne un vol pesant, embarrassé et de peu d'étendue. Les espèces à ailes aiguës sont les seules qui possèdent un vol rapide. Cela tient à une modification profonde de la portion osseuse de leur squelette : le sternum a sa surface diminuée par deux échancrures si longues, si amples, qu'elles occupent presque la totalité de ses côtés. De plus, sa crête est tronquée obliquement en avant, de sorte que la pointe aiguë de la fourchette ne s'y joint que par un ligament; circonstances qui ne sont pas favorables aux muscles pectoraux, ainsi affoiblis à leur attache, et qui rendent le vol difficile. Leur larynx inférieur est très simple, ce qui ne donne aucune étendue à leur voix. Leur jabot est très large et leur gésier puissant et vigoureux. La plupart pondent et couvent leurs œufs à terre sur quelques brins de pailles ou d'herbes grossièrement étalés. Les mâles sont généralement polygames, et ne s'occupent nullement des soins à donner aux petits. Ceux-ci peuvent courir dès leur sortie de l'œuf.

Les gallinacées ont tous une chair délicate : ils ont fourni à nos basses-cours les oiseaux les plus précieux par leur facilité à se plier à la domestication : et c'est encore dans cette famille qu'on rencontre le gibier le plus varié et le plus recherché.

Quatre tribus semblent se partager cette famille :

celle de gallinacées véritables, celle des passerigalles, celle des pontogalles, et celle enfin des himantogalles.

Les HOCCOS [1], ou les MITOUS des Brésiliens, ont le bec très fort, comprimé sur les côtés, muni d'une cire unie, et ayant les narines obliquement ouvertes en devant. Le tour des yeux et les joues sont nues. Leur tête est surmontée d'une huppe de plumes redressées, rigides, longues, et recoquillées au bout. La queue est moyenne, arrondie, à rectrices droites. Les tarses sont robustes, scutellés, mais sans éperons.

Les hoccos vivent en grandes troupes dans les forêts de l'Amérique méridionale. Leur naturel est peu sauvage, leur caractère est doux, tranquille, et sans défiance lorsqu'ils ne sont pas inquiétés, mais ceux qui vivent proche des habitations ne tardent pas à devenir ombrageux et farouches. Ces oiseaux une fois pris se plient avec la plus grande facilité à la domesticité, et bientôt on les voit aussi familiers que les poules dans les basses cours. Importés en Europe, les Hollandois se sont plus à les élever; mais en général leur production a été empêchée par l'infécondité des femelles. M. Temminck cite toutefois M. Ameshoff, qui étoit parvenu à faire multiplier ces oiseaux, et quelques-unes des espèces suivantes, dans les ménageries élevées à grands frais, de manière à pouvoir les servir sur sa table. La

[1] *Crax*, L.; Merrem donne aux *hoccos* et aux *pauxi*, le nom d'*alector*, emprunté aux Grecs, qui désignoient ainsi le coq.

chair des jeunes hoccos est blanche et d'un fumet plus délicat que celle des pintades et des faisans. Il est étonnant qu'on ne se soit pas occupé de façonner à nos basses-cours des oiseaux qui y seroient aussi précieux que le dindon, et aussi faciles à habituer à nos climats. Leur naturel est trop empreint de cette indolence et de cette tranquillité d'habitudes, pour qu'on n'obtienne pas en peu de temps des résultats favorables. D'ailleurs ils semblent se plaire au voisinage de l'homme, dont ils recherchent la société, et reviennent chaque soir se réfugier dans les gîtes qu'il leur a préparés, et où ils demeurent en paix. Ces oiseaux ne sont pas délicats sur le genre de nourriture. Une fois acclimatés, ils mangent indifféremment du maïs, des petits pois, des graines de sarrasin, du riz, du pain. Leur cri peut se rendre par les syllabes *po-hic*, bien qu'ils fassent entendre parfois un bourdonnement sourd, dû sans doute aux sinuosités que décrit la trachée artère. Dans l'état de liberté, ils vivent dans les bois de bourgeons et de fruits, nichent et se perchent sur les arbres. On les trouve répandus dans toutes les parties du monde.

Les variétés que présente le plumage des espèces rendent leurs distinctions fort difficiles à saisir, aussi les hoccos comptent-ils des espèces nominales [1].

[1] Le docteur Spix a figuré les *crax fasciolata*, pl. 62; *crax Blumenbackii*, pl. 64; *crax globulosa*, pl. 65, 66, et *crax rubrirostis*, pl. 67, qui pourroient bien être des variétés de l'espèce anciennement connue.

1° Le hocco commun ou tocholi[1] dont le jeune âge a été figuré par Buffon, enluminure 86, sous le nom de hocco, faisan de la Guiane, a sur la base du bec une caroncule charnue qui la surmonte, et qui est colorée en rouge ou en orangé. Son plumage est noir, ainsi que sa huppe, élégamment frisée. Les parties inférieures du ventre sont blanches, et la queue, noire, a son sommet liserée de blanc. La femelle ne diffère pas beaucoup du mâle.

Comme nos poules, le tocholi, en se croisant, a produit dans la ménagerie une variété infinie de métis, que les naturalistes ont érigés en espèces. Mais comme ces métis ne se sont pas reproduits, il en résulte, qu'on ne sait où retrouver le type de plusieurs descriptions, faites d'ailleurs avec beaucoup de soin. Le mot *tocholi* est mexicain, ou du moins M. Temminck l'a forgé aux dépens de son véritable nom, qui est *tecuocholli*. Ce qui caractérise cette espèce est donc la présence constante du tubercule placé au front sur la racine du bec. Buffon a confondu ce tocholi avec le *mitou-poranga*. Les jeunes n'ont qu'une légère éminence à la place du tubercule qu'ils doivent avoir plus tard.

Le tocholi habite le Brésil et la Guiane.

2° Le hocco d'Albin[2] semble être une variété de l'espèce précédente ; sa huppe, recoquillée et assez fournie, est composée de plumes noires et blanches.

[1] *Crax globicera*, L. ; Lath. ; Edw. ; Gl. pl. 295, fig. 1 ; Temm. gall. 3, p. 12 et suiv. ; storia degliucc. avec fig.

[2] *Crax albini*. Hoazin d'Hernandez ; Albin, t. II, pl. 31.

Ses joues sont nues. Le cou en entier et le manteau sont noirs, mais les ailes sont fauves, rayées de noir. La queue est noire, rayée de fauve. La poitrine est rousse, avec des rayures noires; le ventre et les flancs sont d'un jaune-blond-doré fort vif.

Le musée de Paris en possède un individu.

3° Le HOCCO A BARBILLONS [1] n'est connu que par la description qu'en a donnée M. Temminck, d'après un seul individu qui provenoit du Brésil. Son bec est plus court et plus fort que celui du mitou-poranga. La mandibule supérieure est plus élevée. La cire qui en couvre la base est rouge, et se prolonge de chaque côté de la mandibule inférieure en un petit barbillon arrondi. Le tour de l'œil est nu, et cette nudité est séparée de la cire par des plumes. La tête, les plumes frisées de la huppe, les parties supérieures sans exception, le cou et la poitrine, sont d'un noir à reflets verdâtres.

Les deux espèces qui suivent ont leur cire simple, c'est-à-dire qu'elle ne se prolonge pas en barbillons charnus, et qu'elle n'est pas surmontée d'une caroncule.

4° Le HOCCO-MITOU [2], ou le *mitou-poranga* de Marcgrave, est l'espèce la plus anciennement connue, comme aussi celle qui est la plus répandue dans les collections, et qu'on a conservée en vie le plus fréquemment en Europe. On rencontre ce

[1] *Crax carunculata*, Temm. gall., 3, 440, 690.

[2] *Crax alector*, Gm.; Buff. t. II, pl. 13; *crax mitu*, Vieill., Gal. pl. 199: Less. Ornith., pl. 81, fig. 1 : Encyc., I, 173: le coq indien, Mém. de l'acad : Le *poès*, Frisch. pl. 121.

hocco à la Guiane, soit hollandoise, soit françoise. On dit aussi qu'il se trouve au Mexique, où il est nommé *tepetotl*, au Paraguay, où il porte le nom de *mitou*, suivant d'Azara, et au Brésil, où il s'appelle *mutao-pinime*. Sonnini, dans l'édition qu'il a publiée de Buffon, donne sur cet oiseau d'intéressants détails. « Avec une parure simple, mais élégante, des mœurs paisibles et sociales, le hocco offre encore un aliment sain autant que savoureux, une ressource facile et abondante pour les tables des colons de l'Amérique méridionale, et surtout pour la subsistance des voyageurs, qui pénètrent dans les forêts immenses de cette partie du monde. »

« La race du hocco noir est constante, et quoiqu'elle soit très nombreuse à la Guiane françoise, elle est la même dans tous les individus. Cette espèce vit en troupes nombreuses dans les vastes forêts dont ce pays est presque entièrement ombragé; mais ils n'ont de sauvage que leur demeure, la douceur et la tranquillité forment leur caractère. Ils ne semblent craindre ni même connoître les dangers; peu soigneux en apparence de la conservation de leur propre existence, ils ne fuient nullement les occasions de la perdre. Je me suis souvent trouvé, ajoute Sonnini, au milieu de bandes considérables de ces paisibles oiseaux, que ma présence ne paroissoit pas intimider. Aussi cette sorte d'insouciance donne la plus grande facilité de les détruire, car on peut en tuer plusieurs, même à coups de fusil, sans qu'ils cherchent à s'éloigner autrement qu'en volant d'un arbre à l'autre. »

Ces hoccos deviennent ombrageux aux alentours des habitations, aussi ne se présentent-ils jamais en plus grand nombre que deux ou trois individus. Azara dit qu'ils vont par paires au Paraguay.

Le mitou pond à la Guiane dans l'hivernage, et la femelle n'a qu'une couvée par an. Les œufs sont blancs et de la grosseur de ceux d'une poule d'Inde, au nombre de deux quand les femelles sont jeunes, et jusqu'à six quand elles deviennent vieilles. Les colons espagnols appellent ces oiseaux dindons de montagne, *pabos del monte* : c'est qu'en effet le hocco-mitou se plaît dans les grands bois des montagnes, où il vit de fruits sauvages, et surtout de ceux du *thoa* piquant, qu'il avale tout entier, au dire de Fusée-Aublet [1].

A Cayenne, les mitous sont assez familiers pour entrer dans les maisons : ils reconnoissent celles où ils ont trouvé des aliments. Ils perchent sur les toits par suite de leur goût pour les lieux élevés. Ils ont été naturalisés à Porto-Rico.

La huppe de cet oiseau est composée de plumes recoquillées, noires et blanches. Sa cire est jaune; son plumage est noir, son bas-ventre d'un blanc-pur. Sa longueur totale varie de 2 pieds 8 pouces. On connoît plusieurs métis de cette espèce.

Les femelles ont le dessous du corps fauve.

5° Le HOCCO ROUGE OU COCOLITLI [2] du Pérou a

[1] Hist. des plantes de la Guiane, p 184.

[2] *Crax rubra*, Gm. ; Temm., Gall., 3, p. 31 et 687 ; *crax peruvianus*, Brisson ; la *poule rouge*, Albin, p. 40 ; *cocolitli*, Fernandez, ch. 40, p. 23 ; Var. Lath t. IV, pl. 63.

été figuré par Buffon (enl. 125) sous le nom de *hocco du Pérou*. Sa huppe est très fournie en plumes recoquillées, à moitié blanches et à moitié noires. Ses joues sont revêtues d'un épais duvet noir et blanc. Son cou et sa gorge sont blanc-pur. Le dos est vêtu d'un manteau marron à reflets bronzés. La poitrine est d'un brun-roux; le ventre et les cuisses sont d'un roux-jaune. Les ailes sont rousses, mais vermiculées de noir et de blanc. La queue est ample et brune. Son bec a une cire lisse, non surmontée d'un tubercule.

A l'état sauvage ce hocco acquiert la taille d'un dindon, ou 2 pieds 10 à 11 pouces de longueur. La base des deux mandibules est de couleur de corne. Les jeunes ont les plumes de leur huppe droites. Les côtés de la tête et du cou mélangés de plus de noir que de blanc, et les parties supérieures sont rayées de larges bandes transversales d'un blanc-roussâtre. Ces bandes sont accompagnées de chaque côté par une raie noire. Un liseré blanc frange l'extrémité de la queue. Ces bigarrures disparoissent successivement, car après la première mue les plumes de la huppe se recoquillent et les bandes s'effacent.

Le cocolitli, en s'appariant avec le mitou-poranga, donne naissance à des métis [1] qui tiennent de l'un et de l'autre, ou le plus souvent en grande partie d'un seul individu.

[1] Var. du hocco noir, Sonnini, Buff., t. V, pl. 47. fig. 2.

Ce hocco vit à la Guiane et au Pérou, s'il faut en croire quelques indications d'auteurs.

6° Le HOCCO DE YARRELL[1], figuré dans la ménagerie de la société zoologique de Londres sous le nom de *red-knobleed curassow*, nous est inconnu. Sa trachée artère diffère de celles des autres espèces, et se rapproche de ce qui a lieu chez le hocco mitouporanga, bien que par ses formes l'oiseau ait la plus grande identité avec le *tocholi*. Il ne se distingue de celui-ci que par une rougeur plus vive de la cire, qui s'élève en éminences de chaque côté et à la base de la mandibule inférieure, en s'ajoutant à l'éminence qui surmonte la supérieure.

Les PAUXIS[2] diffèrent des hoccos en ce qu'ils ont leur bec plus court et plus gros. La cire comme toutes les parties de la tête recouvertes d'un épais duvet soyeux. Le bec est haut, fort, médiocrement comprimé sur les côtés, et surmonté à la base d'un tubercule osseux, pyriforme, très développé. Les narines sont percées obliquement au milieu d'une membrane qui recouvre une large fosse nasale. Les ailes sont très amples, à sixième rémige la plus longue. Les tarses sont robustes, longs et scutellés. La queue est moyenne et arrondie.

La seule espèce de ce genre est le *pauxi* d'Hernandez[3] que Buffon a figuré planche 78 des enluminures, sous le nom de *pierre de Cayenne*, qu'on

[1] *Crax Yarrellii*, Bennett, Proceed. t. I, p. 33.

[2] *Pauxi*, Temm., Gall. t. III, p. 483; *ourax*, Cuv., Règ. An.

[3] *Crax pauxi*, L., Vieill., Gal. pl. 200.

rend par l'épithète d'*oiseau à pierre*. Le nom d'*ourax*, que M. Cuvier a consacré à ces oiseaux de l'Amérique équatoriale, est d'autant plus mal choisi, que les Grecs s'en servoient pour désigner dans l'Attique le *coq de bruyère*.

Le pauxi a le tubercule osseux de la tête d'un bleu-céleste. Son plumage est noir, le bas-ventre excepté, qui est d'un blanc-pur. Sa tête et son cou sont veloutés. Cet oiseau est commun à la Guiane; on le rencontre aussi au Mexique et dans l'île de Curaçao. Nous n'avons aucuns faits nouveaux à rapporter pour compléter la description qu'en a donnée Buffon. Toutefois, le *chacamel*[1] de ce dernier auteur, admis d'après de vagues indications de Fernandez [2], n'a rien d'authentique, et Sonnini suppose même que c'est d'un *iroubou* ou *vautour* qu'il est question dans le passage cité.

Les HOCCANS[3] se distinguent des hoccos et des pauxis par leur bec, qui est élevé, très comprimé, convexe, à arête comme dentée. La mandibule inférieure est courte, plus haute, mais obtuse. Les narines sont arrondies, et percées en avant d'une cire poilue qui recouvre des fosses nasales peu saillantes. Les joues sont emplumées. Leurs tarses sont hauts, robustes, à larges scutelles. Les ailes sont amples, concaves. La queue est moyenne et arrondie.

[1] *Crax vociferans*, Auct.

[2] Ch. 41.

[3] *Mitu*, Marcg.; Less., Ornith., *ourax*, Temm. pl. col. Temm. Gall., 3, 683.

Le docteur Spix a figuré deux oiseaux du Brésil [1] qui pourroient bien se rapporter à ce genre.

L'espèce type est le HOCCAN [2] ou le vrai *mitu* de Marcgrave, qui a été figuré par Jonston [3], sous le nom de *mitu-mitu*. La plupart des auteurs systématiques l'ont confondu avec le hocco mitu-poranga, en ne le regardant que comme une variété, Brisson excepté, qui en fait son hocco du Brésil [4].

Le hoccan est moins grand que le pauxi. La crête de la mandibule supérieure du bec s'élève beaucoup au-dessus du crâne, et se dessine en tranchant aigu. Derrière cette protubérance cornée apparoît une touffe de plumes que l'oiseau a la faculté de relever. La tête, les joues, le pourtour des yeux et le haut du cou sont couverts de petites plumes veloutées très courtes et d'un noir-mat. Tout le reste des parties supérieures, la poitrine, le ventre, les cuisses et les plumes de la huppe, sont d'un noir à reflets violets et pourprés. Chaque plume est bordée par un cercle étroit d'un noir-mat. La queue porte les mêmes teintes que les parties supérieures, mais elle est terminée de blanc. L'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un marron-foncé. Le bec ainsi que le casque dont il est surmonté, sont du plus beau rouge. L'iris est noirâtre, et les

[1] *Crax tuberosa*, Spix. pl. 67 et *crax uramutum*, pl. 62.

[2] *Crax galeata*, Lath. ; *ourax mitu*, Temm. pl. col. 153 ; *pauxi mitu*, Temm., Gall., t. III, p. 8 ; *Crax tomentosa*, Spix, Av., Bras., pl. 63.

[3] Av. pl. 153, pl. 58.

[4] *Craz brasiliensis*, Orn., t. I, p. 296.

pieds sont d'un rouge-ponceau-clair. Sa longueur totale est de 2 pieds 5 pouces. La mandibule supérieure a 1 pouce une ou deux lignes dans sa plus grande hauteur. Sa trachée artère est fort élargie [1].

Les mâles ne diffèrent point des femelles. Le bec des jeunes est moins rouge, et l'élévation de la crête osseuse est moins grande.

Le hoccan a des mœurs douces et sociables. Il vit en troupes nombreuses qui habitent les bois de montagnes, perchent sur les arbres, et cherchent leur nourriture à terre. On le rencontre assez communément au Brésil. Il n'a pas encore été plié à la domesticité. Quelques individus vivants, nourris dans les ménageries, ne se sont pas reproduits. L'individu conservé dans les galeries de Paris provenoit de Surinam.

Les paons [2], si célèbres par leur riche vestiture, ont le bec robuste, nu à sa base, convexe, assez épais, à mandibule supérieure voûtée, et débordant l'inférieure. Les narines sont percées sur le rebord du front, et sont recouvertes par une membrane convexe. Les joues sont dénudées en partie. Leurs tarses sont longs, robustes, garnis d'écailles, et armés d'ergots prononcés. Les ailes sont concaves, à 5e et 6e rémige les plus longues. La queue se compose de 18 pennes accrues de très nombreuses couvertures étagées, et qui peuvent se redresser pour

[1] Proceed., t I, p. 59.

[2] *Pavo*, L.

s'étaler en roue. Ces plumes ont des barbes lâches et soyeuses, et sont terminées par un miroir en forme d'yeux à l'extrémité. La tête est surmontée d'une huppe. Le mot *paon* est emprunté par euphonie au cri que poussent les oiseaux de ce genre. On n'en connoît bien que deux espèces.

1° Le PAON DOMESTIQUE[1], originaire de l'Inde, se propage dans l'état de domesticité dans toutes les contrées du midi de l'Europe. Cet admirable oiseau, connu dès la plus haute antiquité, a été figuré par Buffon, enluminures 438 et 434, et existe encore à l'état sauvage dans le nord de l'Inde et dans la plupart des îles de la Malaisie. Dans les ménageries d'Europe il a produit quelques variétés panachées, et notamment une variéte albine, remarquable par son éclatante blancheur. Les Malais nomment le paon *m'ra* ou *marak*. Sir Raffles le regarde comme indigène à la presqu'île de Malacca et à Java, et ne l'a rencontré que rarement à Sumatra, aux alentours de Bencoolen. Le colonel Sykes l'a observé dans le pays des Mahrattes, le Dukhun, où il porte le nom de *mohr*. Il est commun à l'état sauvage dans les forêts des Gnauts, et on le conserve en vie dans les temples indiens.

Le paon a été élevé en domesticité dès les temps les plus reculés, tant la richesse de sa parure lui attire l'admiration des hommes.

[1] *Pavo cristatus*, L., Less. Atlas d'Ornith., pl. 82, fig. 2 ; Temm., Gall., t. III, p. 650; sir Raffles, Cat., t. XIII, p. 319 ; Proceed., t. II, p. 151.

Le PAON JAVANOIS[1], ou le *merak* des naturels du pays où habite cette espèce, diffère du paon ordinaire, suivant le docteur Horsfield, par sa huppe qui est longue et formée de plumes linéaires très simples; par les plumes du cou, de la poitrine et du dos, qui brillent des teintes les plus vives de vert-bronzé, et qui sont terminées par une bandelette noir-violet. Les scapulaires et les petites couvertures des ailes sont variées de riches teintes émeraude et azur.

Il est certain que le docteur Horsfield a décrit sous ce nouveau nom l'espèce suivante.

2° Le PAON SPICIFÈRE[2] a été mentionné par Buffon (t. 2, p. 366) sous ce nom de *spicifère*, bien que Brisson en ait tracé la description sous celui de paon du Japon[3]; mais l'auteur qui en a parlé le premier est Aldrovandi, qui lui appliqua la désignation de *muticus*, parce qu'il le croyoit privé d'ergots, sans doute parce que dans la planche soumise à son examen on avoit oublié de représenter cet organe. Ce dessin avoit été fait au Japon et donné au pape par l'empereur de cette île. Long-temps la réalité de cet oiseau fut mise en doute par les naturalistes, d'après une phrase de M. Cuvier, ainsi conçue, et insérée dans une note du Règne animal: « Le paon

[1] *Pavo javanicus*, Horsf., Cat., Trans. Soc., Lin., t. XIII, p. 185; *Pavo crista elongata, plumis linearibus simplicibus*.

[2] *Pavo spiciferus*, Vieill., Gall., pl. 202; *pavo muticus*, L.; Shaw. Misc. pl. 641; Temm., Gall., t. III, p. 652. *pavo Aldrovandi*, Wils., Illust. pl. 14 et 15; Bull., t. XXVI, p. 289.

[3] *Pavo japonensis*, Briss., Ornith., t. I, p. 289.

» du Japon ou spicifère, fondé uniquement sur une » peinture envoyée du Japon au seizième siècle, » n'est rien moins qu'authentique. » Mais depuis, M. Cuvier lui-même a rectifié son opinion dans la deuxième édition de son livre. M. Wilson a publié dans ses Illustrations, gravées à Édimbourg, deux portraits représentant le mâle et la femelle de ce magnifique oiseau, et M. Vieillot, dans sa Galerie (pl. 202), en a donné une assez bonne figure coloriée.

Tout porte à croire que le paon spicifère n'existe point au Japon, autrement qu'à l'état domestique. Mais, ce qui est certain, c'est qu'on le rencontre à l'état sauvage dans l'île de Java, d'où l'a envoyé M. Diard, et que c'est de cet oiseau que parle le docteur Horsfield sous le nom de paon javanois, et qu'enfin M. Crawford, voyageur bien connu, en a tué des individus dans plusieurs îles de l'archipel de la Malaisie.

La description que donne Buffon du spicifère, extraite de celle d'Aldrovandi, est trop erronée pour que nous ne lui fassions pas succéder des détails pris sur nature. Le bec est cendré, l'iris est jaune; les parties nues des côtés de la gorge sont d'un rouge éclatant. Les couvertures supérieures de la queue sont au moins aussi longues, mais moins fournies que celles du paon ordinaire, et susceptibles de s'étaler de la même manière. Le sommet de la tête et la partie supérieure du cou étant d'un vert changeant et bleu, selon l'incidence des rayons lumineux. Les brins de la huppe sont longs d'environ 4

pouces, garnis de barbes dans toute leur longueur, et vertes et bleues. Les plumes de la poitrine et du ventre son variées de bleu, de vert, et disposées en forme d'écailles. Celles du dos, taillées sur une même forme, sont bleues, vertes, et terminées de noir avec un trait bleu à leur partie moyenne. Les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert changeant en bleu, mais le bleu, sous un aspect, semble plus étendu et plus brillant que l'autre couleur. Les pennes primaires des ailes sont blanches, tirant au roux, surtout vers leur extrémité. Les tectrices de la queue sont brunes tirant au marron, avec leur tige blanche, un miroir doré au milieu, bleu, cerclé de vert au pourtour. Les tarses sont gris; la queue est étagée, verte, bordée de blanc et formé de 18 rectrices.

Le jeune n'a pas de bleu sur la tête. Le dos est varié de noir.

La femelle n'est pas connue.

Les ÉPERONNIERS [1], que l'on trouve confondus avec les paons dans la plupart des livres d'histoire naturelle, s'en distinguent par leur bec médiocre, droit, comprimé, couvert de plumes à sa base, et dont la mandibule supérieure est recourbée à la pointe. Les narines sont latérales, placées au milieu du bec, et à moitié recouvertes par une membrane nue, et se trouvent être ouvertes en avant. Les tarses sont longs et grêles, armés de deux à trois

[1] *Polyplectron*, Temm., Gall., t. II, p. 363, *diplectron*, Vieill.; *pavo*, L., Cuvier.

ergots robustes chacun, et simplement tuberculeux chez la femelle. Le pouce est un peu élevé au-dessus des autres doigts; les ongles sont petits, et celui du pouce est très court. La queue est longue, arrondie, composée de ving-deux rectrices, recouvertes en partie par une seconde rangée de pennes. Les ailes ont les quatre premières rémiges étagées, mais les cinquième et sixième les plus longues. Elles sont concaves, courtes, à pennes dilatées.

Quatre espèces de la presqu'île de Malacca et de Sumatra composent aujourd'hui ce petit groupe. Buffon n'a donné sur l'éperonnier, anciennement connu, que des notions vagues et confuses, et paroît ne pas avoir eu une idée bien nette, car son chinguis semble être formé avec les traits de deux espèces distinctes.

1° Le CHINQUIS [1] est de la taille du faisan doré, mais il est moins svelte, et les ailes ne dépassent pas l'origine de la queue, qui est large, assez longue, et fortement arrondie. Sa tête est lisse, c'est-à-dire sans huppe. Les petites plumes du sinciput sont légèrement frisées ou contournées à leur pointe, plus ou moins ébouriffées, et d'un brun-grisâtre. La gorge est blanchâtre. Les plumes du cou, de la poitrine et du ventre ont une teinte brunâtre-terne, coupée par des bandelettes transversales ondulées et

[1] *Polyplectron chinquis*, Temm., pl. Col. 539 (vieux mâle); *pavo thibetanus*, Gm., Lath., Vieill., Gall., pl. 203 (jeune); *polyplectron albo-ocellatum*, Cuv., Less., Ornith, p. 487 (jeune de 2 ans). Peacoch Pheasant, Edw., Glan. pl. 67.

brunes-noirâtres. Les rémiges sont brun-lustré, moucheté de gris-brun, et leurs baguettes sont brunes. Les autres pennes des ailes, les couvertures et les scapulaires ont un ton gris-jaunâtre, parsemé de petites bandelettes brun-noirâtre. Toutes ces plumes sont à leur sommet œillées ou marquées d'un miroir arrondi, d'un bleu-éclatant, à reflets pourprés et opalins. Ces yeux brillants sont tous entourés d'un cercle noir, bordé lui-même d'un autre cercle blanc-grisâtre ou jaune-blanchâtre. Le dos, le croupion et les couvertures de la base de la queue sont d'un brun-clair, moucheté et ondulé en travers de jaune-blanchâtre. Les pennes de la queue, et la rangée des pennes plus courtes qui recouvrent les grandes tectrices sont d'un brun-terne parsemé de petits points jaune-d'ocre. A 1 pouce de l'extrémité des pennes de la rangée supérieure, et à 18 lignes de l'extrémité des vingt-deux rectrices, sont placés deux miroirs ovalaires, séparés seulement par le rachis de la plume, et comme accolés ainsi l'un à l'autre. Ces yeux, comme les précédents jouissent des reflets bleus et pourpres les plus éclatants, mais avec moins d'éclat toutefois que ceux des ailes. Ils sont, comme ces derniers, entourés d'un cercle noir largement bordé de gris-terne. Le demi-bec supérieur, rouge à la base, est noir à sa pointe. Les plumes de la région ophtalmique sont placées en claire voie. L'iris est jaune; les pieds sont noirs et les ongles gris. Le mâle a 22 pouces de longueur, et la queue seule en a 10.

La femelle diffère du mâle par son plumage à miroirs moins brillants, et par sa queue plus courte. Les pieds sont d'un gris-terne, et à la place de l'ergot du mâle est un tubercule calleux assez élevé.

Dans son jeune âge, le chinquis a le plumage d'un gris-terreux, relevé de grandes taches et de rayures brunes. Dès la première mue la livrée change, et les miroirs des ailes et de la queue se dessinent, pour revêtir à la seconde mue un éclat bleu, précurseur des teintes plus riches de l'âge adulte. Les chinquis qu'on a nourris en captivité ne paroissoient pas très sauvages. Ils provenoient de Canton, où on les élève dans des ménageries. Cet oiseau se tient, à ce que l'on assure, dans les montagnes qui séparent l'Indostan du Thibet.

2° L'ÉPERONNIER OCELLÉ [1] ou *argus*, est plus petit de taille que le chinquis. Il porte une courte huppe composée de plumes assez larges. Les joues sont nues, et les miroirs des ailes sont beaucoup plus petits, d'un vert métallisé, et entourés d'un cercle noir unique. Le plumage, dans son ensemble, a des teintes brunes beaucoup plus sombres.

Le mâle, dit M. Temminck, a les plumes du front alongées, blanches à leur naissance, et brunes noirâtres dans le reste de leur étendue. Tout le reste de la tête et le cou sont couverts de très

[1] *Polyplectron bicalcaratum*, Temm., pl. Col. texte; Sonnerat, Atlas, pl. 99 : Buffon, Enl. 492 et 493; *pavo bicalcaratus*, Gm.; sir Raffles, Cat., Trans., soc. Linn., t. XIII, 319.

petites plumes vélutineuses, d'un noirâtre sale. La gorge est blanchâtre. Les joues, le tour des yeux et la cire sont couverts d'une peau jaunâtre. De très petits miroirs ronds, d'un beau vert-foncé, nuancé de bleuâtre, sans reflets pourpres, couvrent le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes, et sont encadrés de noir. Le fond du plumage est brun-jaunâtre, parsemé de gouttelettes d'un noir intense, tandis que la poitrine, le ventre, l'abdomen et les cuisses sont d'un brun terre d'ombre, avec les baguettes de plumes de la poitrine blanches. Les rémiges sont brun-foncé. Les rectrices, placées en deux plans, ont des miroirs accolés et d'un vert-brillant, entouré d'un large cercle noir. Le reste de la queue est marbré comme les plumes du dos, mais l'extrémité des deux rangées est roussâtre, maculé de noir profond. Le bec est brun, l'iris est jaune. La taille du mâle est de 18 à 19 pouces. La femelle est inconnue.

M. Temminck a reçu cet éperonnier de Malacca : sir Raffles mentionne cette espèce ou la précédente sous le nom malais de *kouaow chirmin*, en ajoutant : « Ce magnifique oiseau est très commun dans » la presqu'île de Malak, et on le rencontre aussi à » Sumatra. »

3° Le CHALCURE [1] a une livrée privée des miroirs brillants, dont sont décorés les autres éperonniers. Un brun terre d'ombre colore la tête, le cou, la

[1] *Polyplectron chalcurum*, Cuv.; Temm. pl Col. 519; Less., Orn. 487; P. *inocellatus*, Gal. de Paris.

poitrine, le ventre et les flancs. Les ailes ont également reçu cette teinte, mais leurs grandes couvertures, les scapulaires, le manteau et le dos sont rayés de croissants noirs sur un fond brun-roussâtre. Les grandes couvertures de la queue et les rectrices sont rayées de roux et de noir, mais toutes les pennes, à partir de leur portion moyenne jusqu'à leur extrémité, sont violet, à reflets verts et pourpres. Deux éperons très pointus sont implantés à chaque tarse. Le bec et très grêle et blanchâtre. Les pieds sont gris. Le seul individu que l'on connoisse de cette espèce est conservé dans les galeries de Paris, et a 18 pouces de longueur. Il avoit été envoyé de Sumatra par M. Diard.

4 Le NAPOLÉON[1] a été ainsi nommé par le prince Masséna, duc de Rivoli, qui possède le seul individu connu dans sa riche galerie, et qui, en imposant un nom à cet oiseau, nous autorisa à en placer la description dans notre Traité d'ornithologie. C'est à nos vives prières, et assez long-temps après que notre livre eut été publié, que M. Prêtre fut autorisé à peindre ce magnifique oiseau pour les planches coloriées de M. Temminck, et cet auteur, pour être conséquent avec ce qu'il a écrit maintes fois, n'auroit pas dû changer le nom qu'il avoit reçu en celui d'*éperonnier à toupet*[2], qu'il ne mérite

[1] *Polyplectrum Napoleonis*, prince Masséna in Less. Ornit. p. 487 et 650.

[2] *P. emphanum*, Temm. pl. Col. 540.

pas plus que la deuxième espèce que nous avons décrite.

Le napoléon est un des beaux oiseaux connus : sa livrée somptueuse chatoie sous l'azur, l'émeraude, l'or glacé, qui y sont répandus à profusion, et qui étincellent par leurs reflets métallisés.

Les plumes de sa huppe sont minces, effilées, et d'un vert-doré brillant. La tête, la poitrine et le devant du cou sont de ce même vert tirant au noir, et brillant de reflets métallisés. Les joues sont noires, le cou est comme duveteux et peu fourni de plumes. Un large bandeau blanc naît au front et surmonte les yeux en descendant à l'occiput. Sur les joues règne une plaque neigeuse. Le dos, les ailes, sont d'un vert émeraude des plus suaves; le thorax est noir, avec des reflets bronzés, le ventre au contraire est noir-mat. Le dos et toutes les parties supérieures de la queue sont d'un brun finement vermiculé de roux jaune. Les miroirs ou yeux sont en ovale régulier, et forment sur la queue deux rangées. A la première ils terminent les couvertures, et à la deuxième ils occupent le tiers terminal de chaque penne. Ces miroirs sont vert-glacé d'émeraude, entourés d'un cercle noir, bordé lui-même d'un cercle gris de perle. La queue est liserée de roux, de brun, puis de blanc. Le bec est brun; les tarses sont gris, armés de deux ergots pointus.

On ne connoît pas la femelle de ce somptueux oiseau. On ignore également de quelle contrée de l'Inde il provient.

Les ARGUS [1] ont été rangés avec les faisans par la plupart des auteurs. Ils se font distinguer par leur bec nu, à la base, assez robuste, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, renflé à l'extrémité, dilaté aux bords, à mandibule supérieure voûtée, plus longue que l'inférieure, et la recouvrant. Les narines sont enveloppées par une membrane convexe, et occupent la partie moyenne du demi-bec. Les joues et le devant du cou sont recouverts d'une peau nue, où sont implantés quelques poils. La langue est charnue et entière. Les tarses sont médiocres, scutellés en avant, réticulés et sans ergots; le pouce porte à terre par son extrémité. Les ailes sont énormes, courtes, concaves, à premières rémiges plus courtes que les secondaires; les 8e, 9e et 10e sont les plus longues. La queue est formée de 12 larges rectrices graduées, dont les deux intermédiaires sont beaucoup plus longues que les autres.

La seule espèce de ce genre est l'ARGUS [2], ainsi nommé par les Européens, de ce que sa queue est semée d'yeux. Buffon en a parlé (t. 2, p. 361), sous le nom de *luen*, que lui donnent en Chine les Tartares. Cependant sir Raffles, dans son Catalogue (p. 380), mentionne le nom de *kuaow*. L'argus

[1] *Argus*, Temm. ; *phasianus*, Lath.

[2] *Argus giganteus*, Temm., Gall., t. III, p. 678 ; *argus pavoninus*, Vieillot, Gall., pl. 204 et pag. 19 ; *phasianus argus*, L., Lath., Less., Atlas, pl. 84 ; Encycl., pl. 87, fig. 3 ; Atlas, Dict. classiq ; Philosoph. Trans., t. LV, p. 88, pl. 3 ; Lond. Mag., 1766, 473.

paroît commun dans les forêts de Malak et de l'île de Sumatra, où il vit par couples. Il est mentionné dans les poëmes des Malais, où il est caractérisé en quelques vers avec prédilection. Marsden avoit parlé de cet oiseau dans son Histoire de Sumatra, sous le nom de *coo-ow*, ou fameux faisan (t. 1, p. 187). « C'est, dit-il, un oiseau » d'une grande beauté, son plumage étant peut- » être, sans exagération, le plus riche de toute » la race volatile ». Pris dans les bois, l'argus ne peut s'accoutumer à la captivité, et meurt bientôt après qu'il a été privé de sa liberté. Il fuit une trop vive lumière, et préfère l'obscurité. Sa chair a le goût de celle du faisan.

On dit avoir rencontré des argus à Java, dans les Moluques, et en Chine, au Pégou, à Siam, à Camboge, mais l'indication de ces localités mérite confirmation.

Nous croyons devoir donner une description plus complète de ce magnifique oiseau que celle tracée par Buffon.

Le mâle a la gorge, le haut du cou en devant et les joues recouvertes d'une peau nue, d'un rouge passant au bleu, sur laquelle sont implantés quelques poils noirs clair-semés. Les plumes du front, du dessus de la tête et de l'occiput sont très petites et veloutées. D'autres plumes très étroites, à barbes décomposées et piliformes, se relèvent un peu sur le derrière du cou. Celui-ci, en avant et en bas, de même que la poitrine, et

toutes les parties postérieures, est d'un brun-rougeâtre, chaque plume se trouvant tachetée irrégulièrement de jaune-foncé et de noir. Le haut du dos et les petites couvertures des ailes portent de grandes taches noires, avec des petites lignes d'un jaune-d'or. Le reste du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont marquetés de brun sur un fond jaune-clair. Les rectrices d'un brun-marron très foncé sont parsemés de petits points blancs entourés de noir. Les deux intermédiaires ont du gris-sale à leur extrémité. Les pennes des ailes sont très larges, et couvertes d'un grand nombre d'yeux. Les tiges des primaires sont d'un beau bleu, celles des secondaires d'un blanc-pur. L'extérieur des premières pennes est d'un blanc-sale, tacheté de noir, et l'intérieur finement rayé, avec une large bande rousse, parsemée de petits points blancs; on y remarque encore des taches noires entourées de brun. Les secondaires sont d'un gris-blanc pointillé de noir. Les intérieures ont de grands yeux rangés le long des tiges et de diverses teintes. Entre les miroirs apparoissent des petites raies ondulées d'un brun-noirâtre sur un fond bleu. Les pieds sont rouges, les ongles et l'iris orangé-vif; le bec est jaune. L'argus a de longueur 5 pieds 3 pouces, et dans ces dimensions la queue entre pour trois pieds 8 pouces. Les rectrices secondaires n'ont pas moins de 2 pieds 10 pouces.

La femelle, n'a en totalité, que 26 pouces, ce

qui est dû à ce que sa queue est beaucoup plus courte que celle du mâle. Ses ailes n'ont aussi que 13 pouces 4 lignes, tandis que celles du mâle ont près de 3 pieds. Un duvet très court recouvre le dessus de la tête : il varie du gris-clair au gris-brun. Le bas du cou, la poitrine et le haut du dos sont d'un roux-marron, zigzagué de noir. Le reste du dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et celles de la queue sont d'un brun-jaunâtre, variés de raies transversales noires, larges et étroites. Les premières rémiges sont d'un roux foncé, pointillé de noir. Les secondaires, brun-noirâtre, ont des bandelettes irrégulières jaune-d'ocre.

Les jeunes sont d'un brun-terne, irrégulièrement mouchetés de roux-jaunâtre, de brun et de noir. Ce n'est qu'après la quatrième mue qu'ils prennent de riches parures.

Les IMPEYS[1], MONAULS OU LOPHOPHORES, ont le bec alongé, nu à la base, robuste, convexe en dessus, à mandibule supérieure, voûtée, marquée d'un sillon à son origine, plus longue que l'inférieure, recourbée et dentée à l'extrémité, élargie à la base, sans arête distincte, entamant les plumes du front. Le pourtour des yeux est nu. Les narines sont étroites, rapprochées, percées en croissant, bordées par les plumes veloutées du front, couvertes par une lame renflée. La huppe qui surmonte la tête du mâle est composée de brins filiformes, élargis à

[1] *Impeyanus*, Less., Ornith. 488. *Monaulus*, Sonn., Vieill.; *lophophorus*, Temm.

leur sommet en palettes. Leurs ailes sont courtes et concaves, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues. Les tarses sont emplumés jusqu'au-dessous de l'articulation, scutellés, armés d'un fort ergot acéré.

Ce genre ne comprend qu'une espèce qui vit dans les forêts montagneuses de la chaîne des monts Himalaya, et qu'on a vainement essayé de plier à la domesticité. Sa voix a de l'analogie avec celle des faisans.

L'IMPEY OU LOPHOPHORE RESPLENDISSANT [1], dont on doit la découverte à lady Impey, à laquelle Latham l'a dédié. Cet oiseau, dit M. Temminck, rivalise avec le paon par la vivacité et le brillant des couleurs du plumage. Il porte comme les paons un élégant diadème de plumes flexibles, à baguettes effilées, à teintes métalliques, garnies à l'extrémité d'une palette, ou foliole dorée qui ondule sur chacune de ces tiges fines et mobiles. L'ensemble de toutes ces parures compose un panache d'émeraudes.

Le mâle a les plumes du sommet de la tête, des joues et de l'occiput d'un vert-doré brillant. La partie postérieure et les côtés du cou sont d'un pourpré à reflets rubis. On voit briller sur la nuque et sur le manteau une teinte cuivrée à reflets pour-

[1] *Impeyanus refulgens*, Less., Ornith., pl 85; *phasianus impeyanus*, Lath., pl. 114; *monaulus impeyanus*, Vieill., Gall. pl. 218; Encycl. pl. 88, fig. 1; *lophophorus refulgens*, Temm., pl. 507 (mâle) et 513 (femelle).

prés. Cette couleur est nuancée sur le milieu du dos en violet à reflets dorés. Vers la région du croupion existe un large espace blanc, tandis que celui-ci est d'un beau vert-doré. Toutes les pennes de la queue sont roux-vif. Les rémiges primaires, noir-verdâtre; les secondaires, vert-doré, et les couvertures pourpre nuancé de bleu-chatoyant. La gorge, la poitrine et les parties inférieures sont d'un beau noir à reflets vert-doré. L'espace dénudé autour des yeux est injecté de pourpre. Sur les joues sont implantées à claire-voie des petites plumes à reflets dorés. Le bec est de couleur d'ocre, et les taches sont gris-noirâtre. Sa taille est de 2 pieds.

La femelle, un peu plus petite, a son plumage brun-terne. Au milieu de chaque plume est une ligne blanche, rayée et mouchetée avec irrégularité de brun. Le dessous de l'orbite et la gorge sont blancs. Les pennes primaires des ailes sont brunâtres, les secondaires sont barrées de noir et de roux. La queue est brun-terne.

Un tubercule placé sur le tarse remplace l'ergot qui caractérise le sexe mâle.

Ce bel oiseau habite les montagnes de la partie septentrionale du continent indien, le Népaul et les monts Himalaya. Il a reçu le nom de *monaul* des Hindoustanis, ce qui peut se traduire par *oiseau d'or*.

Les EUPLOCOMES[1] sont des oiseaux intermédiaires

[1] *Euplocomus*, Temm., texte des pl. col.; *Lopophorus*, Lesson. Ornith., p. 489.

par leurs caractères aux coqs et aux faisans. Leur bec robuste et recourbé entame les plumes du front. La mandibule supérieure recouvre l'inférieure qu'elle déborde. Les narines sont obliquement percées en croissant, et légèrement élevées sur la peau nue qui recouvre les fosses nasales. Les joues sont nues presque jusqu'à la ligne moyenne du crâne. L'occiput est couvert d'une huppe formée de plumes dirigées en arrière, et toutes étroites et diversement longues, puis grêles à leur sommet. Les ailes ne dépassent pas le croupion, et les cinquième et les sixième rémiges sont les plus longues. La queue est formée de larges rectrices placées obliquement et comme en toit. Les tarses sont emplumés jusqu'à l'articulation seulement : ils sont alongés, scutellés, armés d'un ergot conique.

Plusieurs espèces, découvertes dans ces derniers temps, et décrites sous divers noms, appartiennent à ce petit genre, dont les habitudes et les mœurs ne paroissent pas différer de celles des faisans.

1° Le CHEER [1], primitivement décrit par Latham, l'a été ensuite par M. Temminck et par le général Hardwicke sous des noms différents. Cet oiseau remarquable a été envoyé du Bengale au muséum de Paris par les voyageurs Diard et Duvaucel. Il a de longueur totale 18 pouces. La huppe, le cou, ainsi

[1] *Phasianus leucomelanus*, Lath., esp. 13 ; *lophophorus Cuvieri*, Temm., pl. 1 ; *lophophorus Wallichii*, Hard., Trans. soc. linn., t. XV, p. 166. *Monaul mélanien*, Vieil., Encyc., pl. 237, fig. 1.

que les parties supérieures et inférieures du corps, sont d'un noir à reflets violets brillants. Toutes les plumes de ces parties sont linéolées et frangées de grisâtre. Les plumes du croupion et les couvertures de la queue sont terminées par une zone blanche assez large. Les pieds sont gris, le bec est jaune. Les papilles de la peau nue du pourtour des yeux semblent avoir été rouges.

Telle est la description qui accompagne la belle figure que M. Temminck a donnée de cet oiseau. Tout porte à croire que l'individu qui lui a servi de type n'étoit pas complétement adulte.

La description donnée par M. Hardwicke offre quelques différences. « Le nom local de cet oiseau, dit cet amateur distingué, est *cheer* : il habite les montagnes d'Almorah, sur la frontière nord-est de l'Indostan. Il est hardi, querelleur, et se bat avec un grand acharnement : on l'irrite facilement, et alors il repète avec force les syllabes *tuckraa*, *tuckraa*.

» Le bec, par la taille et la forme, a beaucoup d'analogie avec celui de l'impey, mais il n'a pas 2 pouces. Il est très recourbé à son extrémité, et déborde la mandibule inférieure. Les yeux sont grands, entourés d'une large place nue de la forme d'un losange irrégulier, plus large sous l'œil qu'au-dessus, et marqué devant et derrière d'une couleur rouge-cramoisie ; sa surface est couverte de papilles granulées ; la base du bec est entourée d'une cire non colorée ; la pupille de l'œil ronde et noire, l'iris brun, entouré extérieurement d'un étroit anneau noir. »

Les jambes sont grises, courtes, relativement à la taille de l'oiseau, et armées chacune d'un éperon de la forme d'une alène.

Le plumage est un beau mélange de gris, de brun-clair et de noir. La première couleur étant limitée à la tète, la poitrine et une partie de l'abdomen, le brun l'emporte sur toutes les parties supérieures (la tête exceptée), et les plumes sont bordées de barres noires, s'étendant à la couverture supérieure de la queue. Cette dernière est cunéiforme, et consiste en douze ou quatorze pennes inégales; les deux du milieu sont plus grandes que les autres, et toutes sont supérieurement traversées de raies noires sur un fond brun-clair.

La couleur de la tête plus sombre tire sur le noir, et du sommet de la tête à l'occiput s'élèvent quelques longues plumes déliées, plus larges à l'extrémité, en forme de huppe inclinée en arrière.

Cet oiseau supporte fort bien le climat du Bengale, et pourroit être apporté vivant en Europe sans beaucoup de peine. La femelle diffère peu du mâle; il lui manque la huppe et les éperons.

2° Le NIGELLE [1] ne nous est connu que par une simple indication. Le mâle, dit M. Jameson, diffère de la femelle parce qu'il est plus fort, et qu'il présente deux bandes d'un brun-rougeâtre, l'une qui s'étend de l'angle externe de l'œil, et l'autre qui part du méat auditif pour se rendre à la partie in-

[1] *Lophophorus nigelli*, James.; l'Institut, n° 125, p. 315.

férieure du cou, où elle s'unit avec la précédente pour dessiner un large collier. Il en diffère en outre par le blanc-jaunâtre qui colore la poitrine, bien que quelques plumes aient une bandelette noire à leur milieu. Les plumes des flancs, de nuance foncée, sont brunes à leur sommet. Les ergots manquent dans les deux sexes, ce qui porte M. Jameson à proposer de le séparer en un genre distinct de gallinacée qui seroit voisin des lophophores. Le nigelle paroît très répandu, car on le rencontre depuis la Perse jusque dans les rangées les plus reculées des monts Himalayas.

3° Le REYNAUD [1] a été rapporté du Pégou par le docteur Reynaud, chirurgien-major de la gabarre de l'état *la Chevrette*, et nous l'avons publié dans l'atlas de la partie zoologique du voyage aux Indes orientales de M. Bélanger, en ces termes:

De la taille du faisan doré, cet oiseau a 28 pouces de longueur totale. Son bec, de couleur cornée, est blanchâtre, robuste, légèrement convexe, à narines percées en scissure sur le haut de la mandibule. Les côtés de la tête sont garnis d'une peau nue, vivement injectée. Les plumes de l'occiput forment une huppe rejetée en arrière. Elles sont roides et étroites.

Le mâle a la huppe d'un bleu-indigo-foncé; tout le dessus du corps d'un gris-bleuâtre, finement vermiculé de brun par lignes minces et étroites. Les

[1] *Phasianus Reynaudii*, Less., Zool. de Bélanger, It. aux Indes orient., pl. 8 (mâle) et 9 (femelle), p. 276.

couvertures supérieures de la queue sont amples, arrondies. Tout le dessous du corps sans distinction est d'un bleu-indigo-foncé, que relève une belle flamme blanche longitudinale, occupant le milieu de chaque plume. Les rémiges et les rectrices sont grises, rayées de brunâtre. Les couvertures supérieures et les deux grandes rectrices en toit sont d'un blanc sans taches. Les tarses sont plombés. L'ergot est médiocre.

La femelle, de même taille que le mâle, a les couleurs de son plumage très différentes. Les plumes de la tête et de la huppe occipitale sont d'un roux-ferrugineux. Les joues sont nues, rouges, turgescentes. Les plumes des joues et de la gorge sont d'un roux-clair. Le dessus du cou est roux; mais chaque plume est bordée de blanc. Le dos, les ailes, les couvertures de la queue, sont d'un roux-brunâtre, très finement vermiculé de lignes fines et brunes. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge, est d'un roux-ferrugineux-intense, que relève sur le bord de chaque plume un triangle marginal blanc. Les rectrices latérales sont fauves, rayées de blanc. Les deux supérieures sont blanc-sale, vermiculées de brunâtre. Les tarses sont plombés, sans ergots.

Ce bel oiseau, à ailes courtes et à queue assez ample, à demi en toit, vit au Pégou, et le muséum de Paris possède les individus des deux sexes que nous venons de décrire.

Nous pensons que c'est une espèce fort voisine,

si elle n'est pas identique, qu'a décrite M. Hardwicke sous le nom de FAISAN DE GARDNER [1]. Telle est la description que donne ce voyageur :

« Cet oiseau habite les montagnes neigeuses au nord de la vallée du Népaul. Un seul individu a été donné à M. Wallich, pendant son séjour à Kamandoo.

» Sa taille approche de celle du faisan ensanglanté; il a, de la pointe du bec à celle de la queue, quatorze pouces et demi. Le bec est noir, court, robuste, et les mandibules de grandeur presque égale (trois quarts d'un pouce); la supérieure légèrement arquée, le haut du bec arrondi; la mandibule inférieure étroite, et obtuse à l'extrémité; la base de la mandibule supérieure est couverte d'une cire couleur de carmin, dans laquelle sont situées les ouvertures nasales; les yeux sont entourés d'une place nue et étroite de même couleur; l'iris brun, bordé d'un étroit cercle noir; la pupille noire; les jambes sont d'un brun-roussâtre; du côté gauche est un seul éperon conique, avec le rudiment ou le tubercule d'un autre en dessous; mais sur la jambe droite il ne paroît aucun de ces appendices.

» La couleur dominante du plumage est un brun de rouille mêlé de lignes noires ondulées et fort étroites, qui sont plus nombreuses sur le dos, les ailes et la queue, et qui y produisent une teinte plus sombre. La poitrine, le cou et les joues sont d'une

[1] *Phasianus Gardneri*, Hardw., Trans. soc. linn. Lond., t. XV.

couleur de rouille plus claire ; vers la tête, les plumes sont un peu plus grandes; celles du sommet sont grises, plus longues, s'élevant en crête de moyenne grandeur, qui se plie légèrement en arrière ; les ailes sont courtes, et atteignent à peu près l'origine des plumes de la queue; la queue, qui consiste en pennes presque égales et arrondies, est légèrement terminée en pointe, et a environ cinq pouces de longueur. »

Les FAISANS [1] sont reconnoissables à leur longue queue, formée de 18 rectrices étagées, de manière que les deux du milieu sont plus longues que les autres. Toutes finissent en pointes, et sont disposées en toit. Leurs couvertures sont fort longues. Le bec est convexe, mais déprimé à sa pointe. Les narines sont basales, à moitié fermées par une membrane voûtée. Le pourtour des yeux est nu et papilleux. Les ailes sont courtes, à 4e et 5e rémiges les plus longues. Les tarses sont forts, scutellés, armés chacun d'un ergot conique.

Les faisans sont de gros oiseaux à chair délicate, tous originaires de l'Asie. Le type de ce genre est le célèbre oiseau du phase des Argonautes, le FAISAN ORDINAIRE [2], décrit par Buffon et figuré dans ses enluminures, nos 121 et 122, originaire de la Chine, et commun dans la chaîne du Caucase. Cet oiseau s'est propagé dans plusieurs des régions tempérées de l'Europe : nous ne placerons ici que quelques détails relatifs aux femelles qui prennent le plu-

1 *Phasianus*, L.

2 *Phasianus colchicus*, L.

mage des mâles, et que les chasseurs connoissent sous le nom de *Faisans coquards*[1]. On a cru long-temps, et l'inspection de leur coloration portoit naturellement à admettre cette idée, que les faisans coquards étoient des mâles malades. Mauduit et Vicq-d'Azir disséquèrent de ces femelles, chez lesquelles ils trouvèrent les ovaires oblitérés. M. Isidore Geoffroy constate que des femelles soumises à son observation manifestèrent le changement de leur livrée vers l'âge de 5 ans, d'autres à 8 et 10 ans : et que chaque année ensuite le plumage prenoit plus d'analogie avec celui des mâles, au point que vers 8 ans, ou plus tard, suivant les individus, l'analogie étoit si grande, que l'œil le plus exercé ne pouvoit saisir aucune dissemblance, si l'existence de l'ergot, et le peu d'ampleur de la partie nue du pourtour de l'œil n'étoient des caractères quelquefois suffisants, mais non toujours certains, puisque quelques femelles ont des ergots, et que certains mâles en sont privés. L'espace dénudé des joues est un meilleur caractère. Ces femelles qui prennent en vieillissant le plumage des mâles, en acquièrent aussi la voix; cette modification de l'organisme s'est représentée d'ailleurs chez les femelles d'autres faisans, le doré entre autres, et chez diverses autres espèces d'oiseaux. Mais M. Yarrell[2] s'est assuré que l'âge avancé n'étoit

[1] Sur des femelles de faisans à plumage de mâles; Isid. Geoff. St.-Hilaire, Ann. du Mus., t. XII, p. 220; Bull. de Férussac, t. VI, p. 268.

[2] Philos. trans. of the royal Soc. of London, 1827, 2e partie, p. 268 Bull., XV, 391.

pas une condition à la manifestation de ce phénomène, puisqu'il a vu des femelles âgées à peine d'une année revêtir déjà la livrée des mâles. Après avoir disséqué sept femelles, et dans une livrée du sexe opposé, et après avoir trouvé chez toutes les ovaires dans un état d'atrophie ou d'induration, il en conclut que c'est à l'altération organique des ovaires qu'est due la masculanisation des femelles.

M. Ménétriers dit que le faisan ordinaire est très commun dans la province du Caucase, près des fleuves Térek et Soulak, et que dans l'automne, époque à laquelle il se rend dans les steppes, on le chasse à cheval, et le faisant lever plusieurs fois on le fatigue aisément, et c'est alors qu'on peut l'abattre à coups de cravache.

2° Le FAISAN A COLLIER [1] forme une race distincte du faisan ordinaire, avec lequel on l'a parfois confondu. Sa taille est moins grande, mais il lui ressemble quant à l'ampleur de la nudité des joues, et quant aux petites plumes, qui simulent des cornes sur le côté de la tête. Le mâle a le dessus de la tête fauve, nuancé de vert-clair; deux traits blancs s'arrondissent sur les yeux en forme de sourcils. La partie supérieure du cou, la gorge et les plumes qui forment touffes sur les côtés de la tête, sont d'un beau vert-foncé, à reflets violets. Au tiers du cou se dessine un collier d'un blanc éclatant, étroit en arrière et en avant, et large sur les côtés. Les

[1] *Phasianus albo-torquatus*, Bonnat., Encycl., t. I, p. 184; *P. torquatus*, Temm., Gall., t. II, p. 326, et t. III, p. 670.

plumes du manteau, noires dans leur milieu, ont sur leur contour un liseré en zigzag, blanchâtre, avec une frange de couleur ocreuse, et une tache noire en fer de lance à leur sommet. Le reste de la plume est d'un marron à reflets violets. Le haut du dos et le croupion sont variés de vert, mais avec des nuances différentes, et qui se fondent sur les côtés en gris cendré. Chaque plume du haut du dos est noirâtre au milieu, et sur ce noir existent des bandelettes en zigzag d'un blanc jaunâtre; puis leur pointe est rayée de vert-éclatant. Les couvertures supérieures de la queue sont vert-clair, et leurs barbes sont soyeuses et lâches. Le thorax est roux-pourpré brillant, et chaque plume est bordée de riche violet. Les plumes des flancs sont jaune-blanchâtre, elles sont marquées à leur extrémité d'une grande tache angulaire violet. Le ventre est noir, à reflets pourprés chatoyants. Les grandes couvertures des ailes sont grises, nuancées de vert-clair. Les rectrices, olivâtres à leur partie moyenne, sont nuancées aux bords de roux-violet, et traversées par des rubans noires égaux. Les pieds sont gris; le bec est jaunâtre, et l'iris est jaune-éclatant.

La femelle diffère autant par les couleurs de son plumage de la faisane vulgaire que les mâles sont dissemblables entre eux. Cette femelle a sous l'œil une petite bandelette de plumes courtes et noirâtres. Son plumage est plus rembruni, et privé des taches noires qu'on remarque dans la livrée de la faisane commune : sa queue aussi est marquée de bandes

brunes très prononcées, qu'on distingue à peine chez cette dernière.

Le faisan à collier vit dans les forêts de la Chine, et surtout dans les provinces septentrionales de ce vaste empire.

3° Le FAISAN ARGENTÉ [1], aussi originaire de la Chine, et qui se multiplie parfaitement dans les ménageries de l'Europe, a été décrit et figuré par Buffon, pl. 123 et 124.

4° Le FAISAN DORÉ OU TRICOLORE [2], a été décrit par Buffon, qui l'a fait figurer pl. 217 de ses enluminures. Cet admirable oiseau se reproduit aisément dans les ménageries de la France, et est regardé par la plupart des naturalistes, sur le dire de Buffon, comme exclusivement propre à la Chine et au Japon. Cependant, tout prouve que les anciens connoissoient parfaitement ce faisan, et que c'est de lui qu'ont été empruntés quelques caractères du phénix, et qu'il s'agit du tricolore, et nullement du faisan ordinaire ou oiseau du phâse, dont Pline parle lorsqu'il dit : « *Phasianæ in Colchis geminas ex plumâ aures submittunt, subriguntque* [3]. » Il y a en Colchide (Mingrélie), des faisans pourvus de deux oreilles en plumes, qu'ils relèvent ou qu'ils abaissent à volonté. Or, M. Gamba, consul

[1] *Phasianus nycthemerus*, L.; Albin, pl. 37; Encycl., p. 89, fig. 1 et 2.

[2] *Phasianus pictus*, L.; Less., Ornith., pl. 83, fig. 2; Hays, pl. 22.

[3] Pline, X, 67; consultez sur ce sujet une note sur le faisan doré, insérée par M. Dureau de la Malle dans les Ann. des sc. nat., t. XVIII, p. 274, nov. 1829; Bull., XXII, 126.

de France à Tiflis, a vu et chassé dans les chaînes du Caucase le faisan doré, dont les compagnies se trouvoient en grande quantité à côté de celles du faisan ordinaire.

Mais nous ajouterons à ces détails que tous les faisans semblent nés sur les hauts plateaux qui occupent l'intervalle des 25 à 45 degrés de latitude nord. Le faisan doré, d'ailleurs, a long-temps fait les délices des Romains, et nul doute que Pline n'ait eu en vue cet oiseau quand il parle du phénix en ces termes (liv. 10, chap. 2) : « Les oiseaux d'Éthiopie et de l'Inde sont remarquables par l'éclat et la variété de leurs couleurs. Mais le phénix d'Arabie est le plus admirable d'entre eux : il a la taille d'un aigle, le cou de couleur d'or, le plumage pourpre, la queue bleuâtre avec du rose, ayant un fanon sous le gosier et une huppe sur la tête. »

M. Ménétriers, dans son Voyage au Caucase [1], passe sous silence le faisan doré, et ne paroît pas en avoir eu connoissance.

5° Le FAISAN VERSICOLORE [2] habite le Japon, et non pas l'île de Java, ainsi que le dit M. Vieillot. Il est de la taille du faisan vulgaire d'Europe, mais sa queue est proportionnellement plus courte. Toutes les plumes du cou, du manteau et de la poitrine sont terminées par deux lobes arrondis,

[1] Cat. raisonné, in-4., Saint-Pétersbourg, 1832.

[2] *Phasianus versicolore*, Vieill., Gal., pl. 205; *Ph. diardi*, puis *versicolore*, Temm., pl. 486 (mâle) et 493 (femelle).

séparés par une échancrure assez forte. Les plumes de l'occiput forment de chaque côté une touffe analogue à celle de notre faisan.

Le sommet de la tête, la nuque, le haut du cou, sont vert doré, à reflets pourpres et violets. La gorge et le devant du cou sont bleu-vif, à éclat métallisé et pourpre; le cou dans sa partie inférieure, la poitrine et le dessous du corps, sont d'un vert-foncé, très vif et très luisant. Le manteau et les scapulaires sont zonés de blanc-jaunâtre, sur un fond vert-métallique très riche et chatoyant, que relèvent des bordures jaune-doré. Le dos et le croupion sont gris, nuancé de verdâtre et à reflets. Les couvertures semblent colorées de gris, de lilas et de vert, suivant les reflets lumineux. Les rectrices, peu longues et foiblement étagées, sont gris verdâtre, picotées de points noirs sur les latérales. Les quatre du milieu ont le long de leur baguette des petites bandes attenantes, bordées de barbes désunies, qui pendent de chaque côté en larges franges de gris-pourpré. Les tarses sont armés d'un assez fort éperon. Leur couleur est rougeâtre. Les papilles des joues sont rouges, et le bec est coloré en jaune. Le mâle a 2 pieds 7 à 8 pouces de longueur, et la queue n'a que 14 ou 15 pouces.

La femelle ressemble, par la coloration de son plumage, à la faisane d'Europe. Sa taille est moindre toutefois, et sa queue est proportionnellement plus courte. Les parties inférieures sont émaillées de taches noires, et les parties supérieures sont

vertes, avec un brillant métallisé, et chaque plume est bordée de blond-doré; les lobes et l'échancrure des plumes du thorax sont moins marqués que chez le mâle. Elle n'a aussi que 16 à 17 pouces de longueur.

Ce faisan paroît être commun au Japon, où il vit dans les bois, et d'où M. Van-Siebold s'en est procuré de nombreux individus.

6° Le FAISAN DE SOEMMERING [1] a été découvert au Japon par le docteur Van-Siebold, et rappelle par son nom les travaux d'un célèbre professeur. Sa taille est intermédiaire à celle du faisan ordinaire et du faisan doré. Sa queue est plus longue que celle de ce dernier. Le pourtour des yeux est nu et d'un beau rouge, et au-dessous existe un petit emplacement recouvert d'une peau blanche papilleuse. Le mâle n'a point de huppe ni de touffes à l'occiput. Les rectrices, au nombre de 18, sont très longues, très étagées, planes, et les deux du milieu dépassent de beaucoup toutes les autres.

La plus grande partie du plumage est coloré en pourpre glacé d'or, à reflets opalins. Le pourpre domine sur la tête, le cou, le menton et la poitrine, et il reflète les tons de l'or poli et les irrisations de la nacre, principalement sur le dos et le croupion. Le ventre et les ailes sont d'un roussâtre mélangé de nuances violettes, et parsemé de grandes taches noires. Les rectrices, d'un roux-ardent, sont lavées

[1] *Phasianus Sœmmeringii*, Temm., pl. 487 (mâle) et 488 (fem.).

de nuances plus ou moins claires, et sont coupées, à de grands intervalles, de treize bandes transversales noires, peu larges. Les pieds sont d'un gris-clair, et le bec est jaune. Ce faisan a, de longueur totale, 3 pieds 6 à 10 pouces : les plus grandes pennes de le queue entrant dans ces dimensions pour 2 pieds 8 pouces.

La femelle a une queue régulièrement étagée, mais courte. Son plumage est roux, plus ou moins pourpré, maculé de grandes plaques noires en dessus. Les baguettes de chaque plume ont une bandelette longitudinale d'un roux-clair. La gorge et le devant du cou sont blanchâtres, et chaque plume est contournée par un cercle noir. La poitrine est variée de zigzags noirs, sur un fond cendré-roussâtre. Le milieu du ventre est blanc. Les flancs et les ailes ont des taches noires et rousses assez grandes. Les rémiges sont terminées de blanc. La queue, d'un roux-vif, est barrée à son extrémité, les deux pennes moyennes exceptées, de noir parfois bordé de blanc-pur. Les deux du milieu sont rousses, zigzaguées de noir, et à sommet blanc-terne. Elle a, au plus, 19 à 20 pouces.

7° Le FAISAN SUPERBE [1] n'est connu que par les peintures chinoises, et Sonnini, qui le premier l'a mentionné, ne croit pas à son existence. M. Temminck n'ajoute rien de positif à ce qu'en disent vaguement quelques voyageurs. Il dit que les

[1] *Phasianus superbus*, Temm., Gall., t. II, p. 336, et t. III, p. 670.

riches Chinois aiment porter sur leurs habits les figures de cet oiseau, et que c'est de lui que parle Marco-Paolo, et non pas de l'argus.

Le faisan superbe n'existe dans aucun cabinet. Habitant le milieu et le nord de la Chine, son exportation par mer est presque rendue impossible. Aussi les descriptions qu'on en a données, faites d'après les peintures chinoises, sont-elles entachées des plus grossières erreurs, et M. Temminck lui-même a embrouillé sa description, en y ajoutant les détails relatifs à deux pennes moyennes, qu'il a reconnu depuis appartenir au faisan vénéré.

8° Le FAISAN VÉNÉRÉ [1], magnifique espèce dont on doit la connoissance à M. Temminck, a été également décrit par le général Hardwicke, d'après un individu rapporté de Canton par M. John Reeves, et qui est le premier qui ait vécu en Europe, à Regent'spark, à Londres. Les deux pennes moyennes de la queue de cet admirable oiseau avoient déjà été signalées par M. Temminck, comme appartenant au faisan superbe, dans son Histoire des gallinacées (t. 2, p. 336).

Le faisan de Reeves, dit le général Hardwicke, est brun, parsemé d'yeux noirs et foncés en teinte. Les ailes et le dessus du corps sont variés de noir et de blanc. Sa queue est longue de 5 à 6 pieds, à

[1] *Phasianus veneratus*, Temm., pl. color. 485 (mâle). *Ph. Reevesii*, Hardw., Litt. gaz., 25 juin; Proceed., I, 77; Hard. et Gray, Cent. Ind.

pennes d'un noir-luisant, que raient en travers des bandes brun-marron. Il vit à la Chine.

Mais la description de M. Temminck est trop complète pour que nous ne nous empressions pas de l'offrir à nos lecteurs :

« Ce beau faisan, paré de couleurs fortement tranchées, et à rectrices d'une énorme longueur, est de la taille du faisan argenté de la Chine, et par conséquent un peu plus grand que le faisan vulgaire. Son bec est plus droit, plus déprimé, surtout moins courbé à la pointe que celui des autres espèces de ce genre. Une très petite partie des joues est dénuée de plumes : elle est occupée par un cercle de petites papilles rouges qui entourent l'orbite. La queue est très étagée, d'une longueur presque disproportionnée à la taille de l'oiseau, et formée de 18 pennes très étroites, dont les 4 du milieu sont obliquement placées en gouttière renversée. Les pennes les plus externes n'ont guère au delà de 3 à 4 pouces, quand les moyennes ont de 3 à 4 pieds et plus.

» La tête n'est surmontée d'aucune huppe ni parure. Une calotte blanche enveloppe l'occiput : elle est bordée d'un liseré noir, qui prend plus d'ampleur sur l'oreille seulement. Le front a un bandeau blanc doublé de noir. Deux colliers, plus larges en avant qu'en arrière, naissent à la nuque. Le supérieur est blanc-neigeux, et encadre la gorge jusqu'au menton. L'inférieur descend en pointe sur la poitrine. Le bas du cou, le manteau, le dos et le

croupion sont couverts de plumes qui, par la manière tranchée dont elles sont colorées, simulent des écailles. Ces plumes sont d'un jaune-d'or très vif, et ont leurs bords frangés d'un croissant noir parfait. Celles de la poitrine et des flancs ont deux bandes en losanges d'un noir-intense sur un fond blanc. Elles ont vers le bout un croissant noir et une large bande mordorée à leur extrémité. Les plus longues des plumes des flancs ont leur extrémité jaune-d'or. Les cuisses et le ventre ont un beau noir de velours. Les couvertures inférieures sont noires tachetées de jaune-doré.

» Les pennes de la queue, larges d'environ deux pouces, se terminent en pointes, et sont voûtées en toit. Leur rachis est fortement creusé en dessous. Les barbes, blanc-grisâtre, se nuancent par demi-teintes en roux-doré, de manière que cette couleur est très foncée sur le bord de la plume. Ces barbes sont marquées de 47 barres ou demi-lunes sur chaque côté, toutes parallèles à la naissance comme à la fin de la plume, mais alternes à partir du premier quart jusqu'au troisième environ. Ces croissants sont noirs à l'origine de la plume, et se nuancent graduellement en couleur marron, de manière à ne plus offrir à l'extrémité que cette dernière couleur. »

Le faisan vénéré a les jambes grises, le bec blanc. La femelle est gris-roux linéolé de brun, avec des teintes plus claires et plus marquées de ligne sur le ventre.

Les Chinois de qualité font élever ce faisan dans leurs ménageries. C'est pour eux un oiseau rare et de grand prix, que l'on apporte à Pékin des confins de l'empire. On dit que son exportation est sévèrement défendue, et que la contravention est punie avec rigueur. Toujours est-il sûr, dit M. Temminck, que les papiers pour tentures ni les peintures ne représentent ce faisan, ce qui porte à croire, ou qu'il est très rare et peu connu, ou que des préjugés religieux s'opposent à ce qu'on en reproduise la figure.

9° Le FAISAN de LADY AMHERST [1] a été décrit, il y a peu d'années, par M. Leadbeater, et dédié par lui à miladyAmherst, femme d'un ambassadeur anglois envoyé en Chine. Cette dame s'efforça de conserver les deux individus mâles que le roi d'Ava lui avoit donnés vivants, mais ils moururent à leur arrivée à Londres. C'est encore une de ces admirables espèces, qui rivalisent en éclat avec les plus riches du genre. Sa taille est à peu près celle du faisan doré, dont elle rappelle la queue et les parures accessoires. Le pourtour des yeux est bleu-azur, et un barbillon charnu, également bleu, reborde la commissure des mandibules. L'occiput est couronné par une huppe ample, formée de douze rangées de plumes, dont celles de la rangée la plus inférieure ont jusqu'à 4 pouces de longueur. Cette huppe en voûte, que l'oiseau peut étaler en éven-

[1] *Phasianus Amherstiæ*, Leadbeater, Trans. soc. linn., t. XVI, part. I, p. 129, pl. 15; Bull., XXI, 320; Zool. journ., 492 et 502.

tail, recouvre toute la partie postérieure du cou. Leur couleur est un blanc-opalin, terminé par deux croissants, l'un vert-opalin et l'autre bleu. Au-dessus de cette huppe s'élève un petit panache de plumes longues et subulées, d'un pourpre-éclatant. La tête, le cou, le dos et les scapulaires sont d'un riche vert-métallique, et chaque plume est terminée par un croissant noir de velours. Les couvertures alaires sont bleu-métallisé, à rebords noirs. Le ventre est blanc-pur, mais les couvertures inférieures sont d'un vert-métallisé, le croupion d'un jaune-éclatant, et la région coccigienne rouge vif. Les longues couvertures des rectrices sont blanches, rayées de vert et terminées de rouge-vif. La queue est fort longue : ses pennes sont en toit et rassemblées en un faisceau comme celles du faisan doré ; leur coloration est un blanc frangé sur les bords de mordoré, et marqué à de longs intervalles de bandes diagonales vert-foncé. L'iris est blanc. Les pieds et le bec sont gris. Cet oiseau a de longueur totale 4 pieds 3 pouces, et les rectrices ont jusqu'à 38 pouces de longueur. La femelle est inconnue.

Ce beau faisan habite les montagnes de la Cochinchine.

10° Le FAISAN de STACE [1] a été figuré dans la centurie des oiseaux de l'Himalaya, par M. Gould.

[1] *Phasianus Stacei*, Gould, Cent. of Birds, avec pl.; Bull., XXV, 352: *Ph. stramineo-albus, supra frequenter, subtus parcè nigro fasciatus, dorso abdomineque imis rufescentibus; capite cristato fusco; caudâ fasciis latis nigris, ad basin internè rufis, ornatâ.*

Son bec et les tarses sont cornés; des plumes effilées forment une huppe sur le derrière de la tête. Le tour des yeux est nu et rouge; le plumage du mâle est fauve, mais chaque plume porte un chevron noir. Le bas-ventre et le croupion sont d'un rouge-cannelle. Sa queue est très longue, très étagée, barrée de noir, et formée de rectrices étroites et fauve-vif : l'oiseau est long de 4 pieds, la queue comprise.

11° Le FAISAN A HUPPE BLANCHE [1] est encore une des belles espèces découvertes dans les montagnes de l'Himalaya, et figurée par M. Gould dans sa Centurie. Le mâle est noir en dessus, avec des reflets d'un vert-métallisé-brillant. Le bas du dos et le croupion sont blancs; les plumes de la huppe sont alongées, recourbées en arrière et brunâtres à leur base, d'un blanc-pur dans le reste de leur étendue. Les rémiges et toutes les parties inférieures sont brunâtres; les plumes de la poitrine sont lancéolées et blanchâtres; le bec et les tarses sont cornés : le tour des yeux rouge.

La femelle a le corps en dessus, et la huppe, qui est courte, d'un fauve-brunâtre; les teintes du ventre sont plus claires. La gorge, la base des plumes qui revêtent les autres parties du corps, et leurs rachis, sont blanches. Les bords des rectrices sont noirs, et leur milieu est brun, rayé de blanc.

[1] *Phasianus albo cristatus*, Gould, Cent. of Birds; Bull., XXV, 352, Proceed., I, 9.

12° Le FAISAN PUCRASIA [1] mâle a une longue huppe, la tête et le cou vert-doré, les joues d'un blanc, neigeux, le dos gris-cendré flammé de roux; le dessous du corps d'un-roux vif; les plumes des flancs étroites, et flammées de brun à leur partie moyenne. La queue est conique, avec des couvertures rousses en dessus, et grises-barriolées en dessous. La femelle a le plumage roux, flammulé de noir. Cet oiseau habite la chaîne de l'Himalaya.

13° Le FAISAN LINÉOLÉ [2] vit sur la presqu'île de Malacca. Son plumage est gris-clair en dessus, agréablement ondulé de lignes délicates noires; la tête, la huppe qui est longue, la gorge, le devant du cou et les parties inférieures du corps, sont noires; les plumes des flancs sont dans leur partie moyenne rayées de traits fins et blanc pur. La queue est barrée de blanc et de noir, par raies ondulées et distantes.

Buchanan avoit observé un individu de ce faisan vivant dans une ménagerie du continent de l'Inde.

14° Le FAISAN A JOUES ROUGES [3], que les Malais de Sumatra connoissent sous le nom de *Mira mata*, est de la taille d'une poule, au dire de sir Raffles,

1 *Phasianus pucrasia*, Gould, Cent. of Birds, avec pl. (mâle et femelle); Bull., XXV, 353.

2 *Phasianus lineatus*, Lath. MS.; Vigors, Proceed., I, 24.; *lineated pheasant*, Lath., Gen. hist., t. VIII, p. 201, esp. 14.

3 *Phasianus erythropthalmus*, Raffles, Cat.; Trans. soc. linn., t. XIII, p. 321.

qui le décrit en ces termes : « Son plumage est noir, glacé de reflets bleus et verts, mais il est finement rayé sur le dos et sur les ailes de très petites lignes blanches ou grises. Les grandes couvertures des ailes sont brunâtres; les rectrices, disposées comme chez les autres faisans en deux plans inclinés, sont d'un roux vif ou ferrugineuses : leurs couvertures supérieures sont teintées de pourpre ou de violet. Le rouge des nudités des joues est brillant. La tête n'a point de huppe. Le bec est fort et noirâtre, les tarses sont bleuâtres et armés d'ergots robustes. La femelle diffère du mâle par sa couleur noire-plombée, avec des lignes ondulées sur la queue, qui est rousse; les jeunes ont la queue noire.

15° Le FAISAN ROUX[1] est encore une espèce de Sumatra, fort peu connue, et qu'a décrite le général Raffles, ainsi qu'il suit : « Ce faisan paroît être inédit. Sa taille est celle du coq ordinaire, et mesure 20 pouces (anglois) de longueur. Son plumage en dessus est d'un ferrugineux intense, finement tacheté de noir. La poitrine est aussi rousse, mais chaque plume a une bande noire qui se termine par du blanc. Le ventre est blanc et obscur, le croupion est blanc; l'occiput est surmonté par une huppe de plumes recourbées en arrière; le nu du pourtour des yeux est bleu; l'iris est rouge; la queue, médiocre, a la coloration du dos; les tarses

[1] *Phasianus rufus*, Raffles, Cat., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 321.

sont ou rougeâtres ou bleuâtres, mais sans ergots, ceux-ci se trouvant remplacés par un petit tubercule. La femelle diffère peu du mâle ». Les Malais de Sumatra nomment cet oiseau *burong trab*. Il se pourroit qu'il appartînt à un genre différent de celui des faisans.

Les EULOPHES [1] sont remarquables par leur huppe trèstouffue, leur tête sans aucune nudité, et leurs tarses grêles, scutellés et privés d'ergots. Leur bec est petit, à cire étroite, dans laquelle s'ouvrent à la base et proche le front les narines. Leurs ailes sont concaves et dépassent le croupion. Leur queue est cunéiforme et disposée en toit. La seule espèce de ce genre vit au Bengale. Nous l'avons décrite en août 1818, sous le nom de NÉPAUL HUPPÉ [2], mais par erreur nous l'avons indiqué comme femelle du Népaul dans le t. IV, p. 425 de ce complément. Depuis, M. Temminck l'a figuré sous le nom de *tragopan Duvaucel* [3]; mais la planche a paru sans texte. Ce bel oiseau est surtout caractérisé par la très longue huppe d'un bleu-noir-bronzé, que forment des plumes nombreuses, étroites et assez roides, qui partent de l'occiput et se dirigent en arrière. Celles de devant sont couleur de rouille. La tête, la gorge et les joues sont recouvertes de plumes serrées, imbriquées en écailles, et d'un

[1] *Eulophus*, Less.

[2] *Satyra macrolopha*, Less., Dict. sc. nat., t. LIX, p. 196, et Ornith., p. 494.

[3] Pl. 545.

vert-noir-bronzé. Une large tache blanc pur naît sur les joues et descend sur les côtés du cou, et se trouve bordée en avant par quelques écailles aurores. Le dessus du corps est brun, ondé de gris, et le dessous est marron-foncé et luisant, ce qui est dû à ce que le centre de chaque plume est flammé d'un marron plus vif, et que les bords, surtout sur les flancs, sont à teintes claires, parfois jaunes. Celles des côtés du corps ont cependant une teinte brunâtre. Toutes ces plumes sont lancéolées. Les couvertures des ailes et les rémiges secondaires sont brunâtres, frangées de blanc. Les plumes de la région anale et celles des cuisses sont brunes, rayées en long de blanc-jaunâtre. Le bec est noir et les tarses sont plombés.

La femelle a la tête et le cou noirs, le plumage gris-roux-vif. Cet oiseau habite la Bengale.

Les PLECTROPÈDES [1] sont caractérisés par leurs éperons, et constituent un genre qui les approche singulièrement de celui des faisans, mais qui n'a pas une analogie véritable avec les francolins, auxquels M. Temminck les a réunis. « Il suffit de jeter un coup d'œil sur la figure du francolin ensanglanté, dit M. Temminck dans le texte de ses planches, pour être convaincu que cet oiseau n'est pas un faisan, ainsi que le veut le major général Hardwicke. » A cela nous répondrons que l'oiseau en question est bien plus voisin des faisans, dont il a

[1] *Plectropus*, Less.; *phasianus*, Hardw.; *francolinus*, Temm.

tous les caractères généraux, que des francolins, auxquels il ne ressemble en rien : la possession de deux ou trois ergots exceptée.

Les plectropèdes ont généralement les plumes étroites, lancéolées, et en recouvrement, des eulophes et des coqs. Les plumes de la tête sont lâches, et forment même sur l'occiput, en s'alongeant, une sorte de petite huppe. Le bec est court, robuste et très bombé. Les narines sont oblongues, et percées dans le rebord de la cire. Le tour des yeux est garni d'une peau nue et sans papilles. Les ailes sont courtes, obtuses et arrondies. La queue est moyenne, formée de rectrices étagées. Elle est en toit voûté, et arrondie à son extrémité. Les tarses sont grêles, scutellés, armés d'éperons, dont le nombre varie. Ainsi il y en a 2, 3 ou 4 à chaque tarse ou à un seul, bien que le nombre 2 soit le plus ordinaire. Les doigts sont longs, et terminés par des ongles très grêles. La femelle n'a pas d'ergots.

La seule espèce connue habite les montagnes du Népaul. C'est le PLECTROPÈDE D'HARDWICKE [1], qui joint à ses formes élancées, à sa tournure belliqueuse, des couleurs vives et tranchées, et une vestiture qui semble tachée de sang. Un gris très pur teint les parties supérieures du corps et du cou. Chacune des plumes de ces régions porte une raie blanche sur toute l'étendue de la ligne moyenne, et deux autres raies noires suivent celles-ci. Les cou-

[1] *Phasianus cruentus*, Hardw.; Trans. soc. linn., t. XIII, p. 237; *perdix cruenta*, Temm., pl. 332 (mâle).

vertures supérieures de la queue sont frangées de riche carmin. Cette nuance apparoît encore sur les barbes des rectrices, qui ont la base grise, leur sommet blanc et leurs rachis argentés. Les couvertures des ailes sont rayées de vert-tendre, et sont bordées de noir. Les plumes de la tête sont panachées de blanc sur un fond gris. Celles du front, des joues et du menton sont rouge-cramoisi, s'avançant au devant de l'œil en une sorte de sourcil. Les parties inférieures du corps et le devant du cou sont lavés de vert, glacé de jaune sur la poitrine, et de vert plus foncé sur les flancs. Le devant du cou est panaché de noir, sur un fond jaune-verdâtre. La gorge et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge-carmin fort vif. Des taches d'un carmin plus clair sont irrégulièrement jetées sur la poitrine, et s'arrondissent sur les flancs : elles sont semées de manière à imiter des gouttes de sang. Le mâle a 16 pouces environ de longueur. La femelle est plus petite ; son plumage ressemble à celui du mâle, à la vivacité de teinte grise, qui, chez elle, est plus affoiblie. Elle est aussi privée d'ergots.

Les SATYRES OU TRAGOPANS[1] se trouvent décrits dans le tome VI, p. 423 de ce complément. Le type de ce groupe est le FAISAN CORNU[2] des anciens

1 *Satyra*, Less., Dict. sc. nat., t. LIX, p. 196 (août 1828); *tragopan*, Cuv., Règ. an. (octobre 1828).

2 *Phasianus cornutus*, Briss., pl. 263; *Ph. latyrus*, Vieill. Gal. pl. 206; *penelope satyra*, L.; Edw. Glan. pl. 116, *meleagris satyra*, Lath.; *Phasianus satyrus*, Temm. Gall., t. II, p. 349, et pl. col. 543 (mâle), et 544 (femelle).

auteurs, que l'on suppose être le *tragopan* de Pline (liv. X, ch. 49). Sa femelle n'a aucune nudité à la tête, et son plumage gris est linéolé de brun-clair : elle n'a pas non plus d'ergots.

Depuis la publication de notre article, deux nouvelles espèces ont été découvertes. Ce sont :

1° Le TRAGOPAN D'HASTING[1] vit dans les montagnes de l'Himalaya. Il a le dos brun, ondulé de fauve, le ventre d'un rouge-foncé, les plumes tibiales noires au sommet et parsemées de gouttelettes blanches dans leur milieu. La huppe est formée de plumes noires à pointes rouges. Le croupion est noir, maculé de blanc. Le cou en arrière est rouge, la poitrine orangée; le pourtour de l'œil est nu, jaune, ainsi que les pendeloques charnues. Les rectrices sont noires, rayées de lignes onduleuses jaune-blanchâtre.

2° Le TRAGOPAN DE TEMMINCK[2] a été observé à Macao par M. Bennett, et aux divers âges de sa vie. Contractée, la membrane nue de la tête est en lame pourprée sous la mandibule inférieure, lame qu'il est parfois difficile de distinguer, tant elle diminue de volume par son raccornissement. Cette peau, nue et injectée, commence à se tuméfier dans les premiers mois de l'année, c'est-à-dire de janvier à mars, et dès lors elle acquiert une telle ampleur, qu'elle tombe sur la gorge en pendeloques ornées

[1] *Tragopan Hastingii*, Gould, cent. of birds; Proceed., I, 8; Bull., XXV, 352.

[2] *Tragopan Temminckii*, Gray, Proceed., IV, 33.

des plus vives couleurs, parmi lesquelles le cramoisi, le rouge-carmin et le vert dominent. Toutefois, l'intensité de la coloration varie suivant les degrés d'animation de l'oiseau. C'est alors que le tissu érectile s'élève au-dessus de la tête en simulant deux petites cornes charnues.

Les individus de cette espèce, que M. Bennett a vus vivants à Macao, provenoient de la province de Yunnan, sur les confins du Thibet. Leur nom chinois étoit *tu xou nieu*. M. Beale a vainement tenté de se procurer des femelles.

Ne connoissant pas l'ouvrage dans lequel M. Gray a publié ce tragopan, nous n'en pouvons donner la description. Peut-être cet oiseau se trouve-t-il dans les *Illustrations indiennes*, ouvrage que nous ne possédons pas à Rochefort.

Les DINDONS[1] se sont accrus, dans ces derniers temps, d'une rare et belle espèce, car pendant long-temps on n'a connu que le DINDON ORDINAIRE[2] ou *Coq-d'Inde*, représenté par Buffon, Enluminures, n° 97. M. Vieillot en a figuré une race sauvage de la Virginie, planche 201 de sa galerie, sous le nom de *meleagris fera*. Le plumage de cette variété est de couleur de cuivre-bronzé, avec reflets métalliques. Les plumes du ventre sont cerclées de noir, et une bande blanche borde l'extrémité de la queue. Linnée a transporté aux dindons le nom que les Grecs donnoient aux pintades, et de tels travestissements

[1] *Gallo-pavo*, Briss.; *meleagris*, L.; *Cynchramus*, Mœhring.

[2] *Gallo-pavo primus*, Temm.; *meleagris gallo-pavo*, L.

sont aussi fâcheux pour la philologie que ridicules par leur maladroite application. L'acquisition nouvelle de ce genre peut être rangée parmi les plus belles espèces. On en doit la connoissance à M. Cuvier, qui acheta l'individu conservé dans la galerie de Paris, à la vente du célèbre cabinet Bullock, à Londres. C'est le DINDON OCELLÉ[1] que M. Cuvier a fait connoître en ces termes : « Ce magnifique oiseau réunit à la forme singulière du dindon un éclat de couleur qui le cède à peine à celle du paon. Les gens d'un vaisseau envoyé à la coupe du bois de campêche, dans la baie d'Honduras, en virent trois, dont ils réussirent à prendre un vivant. Ils l'envoyèrent à sir Henri Halfort, médecin du roi d'Angleterre ; mais cet individu se noya dans la Tamise en arrivant à Londres, et le chevalier Halfort en fit présent à M. Bullock, propriétaire d'un riche cabinet d'histoire naturelle, dit le temple égyptien, dans la rue de Piccadilly. C'est à la vente de cette collection que le cabinet du roi en a fait l'acquisition : acquisition précieuse aussi pour la science ; car, jusqu'à présent, les naturalistes n'avoient compté qu'une espèce dans le genre des dindons.

» La taille et le port de ce gallinacé sont les mêmes que dans le dindon commun, mais sa queue est moins large, et l'on ne sait pas s'il fait la roue de la même manière. Le bec est le même qu'au dindon, et sa base est aussi surmontée d'une

[1] *Meleagris ocellata*, Cuv., Mém. du Mus., t. VI, pl. 1 ; Temm., pl. color. 112.

caroncule, qui sans doute éprouvoit les mêmes dilatations que celle du dindon. La tête et les deux tiers supérieurs du cou sont nus, et paroissent avoir été colorés de bleu et de rouge. Sur chaque sourcil est une rangée de cinq ou six tubercules charnus, et sur le milieu du crâne en est un groupe de cinq autres très rapprochés. De chaque côté du cou on voit 6 ou 7 de ces tubercules rangés très régulièrement au-dessus les uns des autres, à des distances à peu près égales. Il n'y en a point sur le cou ni dessous; et l'on n'aperçoit aucune trace de l'espèce de jabot charnu qui pend au bas du cou du dindon.

« Je n'ai point vu non plus de vestiges de ce pinceau de gros poils qui caractérise si particulièrement le dindon mâle; mais, comme le plumage de la poitrine étoit endommagé, je n'oserois affirmer que cette espèce en soit toujours dépourvue. Toutes les plumes du dessus et du dessous du corps sont coupées carrément, comme au dindon. Celles du bas du cou de la partie supérieure du dos, des scapulaires et de tout le dessous du corps, sont d'un vert-bronzé, et bordées de deux lignes, une noire, et l'autre, qui est plus extérieure, d'un bronzé un peu doré. Les plumes du milieu et du bas du dos ont leurs couleurs distribuées de même, mais plus belles; c'est-à-dire qu'à mesure qu'elles descendent vers le croupion, leur partie vert-bronzé passe par degrés à un bleu de saphir, qui, selon les reflets de la lumière, se change en un vert d'émeraude, et la bordure, bronze-doré, s'élargit

de plus en plus, prend sur le haut du dos l'éclat de l'or; et vers le bas, ainsi que sur le croupion, cet or, en augmentant toujours d'éclat et de largeur, prend une teinte rouge de cuivre, qui, à certaines expositions, est presque aussi vive que celle de la gorge de l'oiseau-mouche, appelé rubis-topaze. L'éclat de cette bordure d'or rouge est d'autant plus frappant, qu'elle est séparée de la partie verte et bleue de la plume par une ligne d'un beau noir de velours. Les plumes du croupion ont leur partie cachée gris-cendré, vermiculée de brun-noirâtre. Cette partie grise vermiculée prend plus d'étendue, et se montre au dehors sur les dernières d'entre elles, ainsi que sur les couvertures supérieures et sur les pennes de la queue; en sorte que la partie bleue et verte, entourée de toutes parts par un cercle noir, et bordée en outre du côté du bout de la plume par une large bande de la plus belle couleur d'or changeant en cuivre, y représente des yeux assez analogues, pour leur disposition, à ceux de la queue de l'éperonnier, mais infiniment plus grands et plus éclatants en couleur. Il paroît qu'en comptant ceux du bout de la queue, il y a quatre rangées transversales de ces yeux ainsi séparés par des espaces gris et vermiculés.

» Les plumes des flancs et celles du dessous de la queue sont semblables à celles du haut du croupion, mais leur vert est plus foncé et leur doré est plus rouge.

» Les petites couvertures de l'aile sont d'un beau

vert d'émeraude, avec un bord étroit, d'un noir de velours. Les grandes couvertures secondaires d'une belle couleur de cuivre métallique, avec des reflets dorés. Leur partie couverte est vert d'émeraude près de la tige, et vermiculée de gris et de blanc le long du bord couvert. L'aile bâtarde et les couvertures primaires sont d'un brun-noirâtre, avec des bandes transversales étroites et obliques blanches. C'est aussi la couleur de toutes les pennes, mais le bord externe des dernières pennes primaires et de presque toutes les secondaires est blanc ; et quand l'aile est fermée, ces bords blancs réunis forment sur son milieu une large bande longitudinale blanche. Les pennes secondaires les plus voisines du dos ont dans leur brun des teintes vert-doré. Tout le dessous de l'aile est bordé en travers de blanc et de gris-brunâtre. Je n'ai compté que 14 pennes à la queue, arrondie par le bout, de cet individu. Toutes ces pennes en dessous sont noirâtres, légèrement vermiculées de blanchâtre. Les plumes des cuisses sont noirâtres. Les jambes sont un peu plus élevées et plus fortes qu'au dindon commun, et armées d'éperons beaucoup plus forts et plus pointus à proportion. Leur couleur paroît avoir été d'un beau rouge.

» Les plus beaux dindons sauvages ont le fond de leur plumage d'un bronze changeant en cuivre, chaque plume munie d'une large bordure noire et d'un autre petit bord fauve-mat. Leur queue, formée de pennes plus longues et plus fortes que dans

notre oiseau, n'a, ni sur les plumes ni sur les couvertures, rien qui ressemble à des yeux.

» Il n'est pas douteux que cet oiseau de Honduras ne forme une espèce aussi nouvelle que brillante. »

Les Macartneys [1] ou les houppifères, ont été tour à tour classés avec les faisans ou avec les coqs. Car ils ont des caractères communs aux oiseaux de l'un et de l'autre genre; leurs joues sont dénudées et tombantes; leur huppe est composée d'aigrettes au lieu d'une crête charnue; leurs jambes sont longues et grêles, armées d'un fort ergot chez le mâle; leur queue est ample, distique, c'est-à-dire recouverte de grandes couvertures arquées comme celles des coqs; leurs ailes dépassent le croupion et sont un peu aiguës, les tarses sont scutellés en avant; le bec est médiocre, élevé, recourbé, avec des narines ovalaires nues et placées sur le rebord de la cire.

Le seul gallinacée qui appartienne à ce genre vit dans les îles de la Sonde, mais surtout dans les forêts de Sumatra, où les Malais l'appellent *tugang*. C'est le Macartney ignicolore [2] ou le *faisan à croupion de feu*, de la relation de l'ambassade en Chine de lord Macartney [3] : « Cette belle espèce, dit

[1] *Macartneya*, Lesson, Ornith.; *gallus*, Temm., Vieillot; *phasianus*, Lath.

[2] *Phasianus ignitus*, Lath.; sir Raffles, Cat. 13, 320; Shaw., Nat. misc., pl. 321 : *gallus macartneyi*, Temm., Gall., II, 273, et III, 663; *gallus ignitus*, Vieill., Gal., pl. 207, et t. II, p. 29.

[3] *Fire-backed pheasant*, trad. franç., t. I, p. 323.

M. Vieillot, qu'on rencontre dans l'île de Sumatra, présente dans la forme de son bec de grands rapports avec celui de l'impey, mais elle en diffère essentiellement par la conformation de sa queue, qui, par son port et la position verticale de ses pennes, ressemble parfaitement à celle du coq, toutefois elle n'a pas comme celui-ci une crête charnue et des barbillons. »

La huppe que le mâle porte sur sa tête, au lieu de crête, est composée d'un faisceau de plumes, dont la tige est constamment droite, déliée et garnie seulement à l'extrémité de barbes décomposées et disposées en forme d'éventail. Une membrane épaisse et de couleur violette part des narines, couvre les côtés de la tête, et se prolonge un peu au delà des joues, où elle finit en pointe du côté du bec. Le sommet de la tête, l'aigrette, le cou, le haut du dos, la poitrine et le ventre, sont d'un noir à reflets brillants et d'un bleu d'acier. Les plumes des flancs sont terminées par une teinte orangée très éclatante. Les plumes du bas du dos et du croupion sont larges, très fournies, d'un orangé fort vif, et à reflets métalliques couleur de feu et violets. Les tectrices des ailes sont noires, avec une large zone vert-doré à leur extrémité; celles de la queue présentent aussi un riche assemblage de couleurs. Les tectrices intermédiaires sont roux-clair ou blanches, et se recourbent en demi-cercle; les autres sont noires et étagées. Le bec est jaune-d'ocre; les pieds sont gris, les ongles et les éperons bruns. Cet oiseau a de longueur totale deux pieds.

Quelques individus ont plus de violet sur leur plumage, du bleu au sommet des plumes des flancs ; les quatre pennes intermédiaires de la queue entièrement de cette dernière couleur. Les ergots sont robustes et longs.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point ses brillantes couleurs. Sa tête est privée de huppe, et sa livrée entière est un mélange de brun et de noir. Elle n'a pas non plus les plumes blanches de la queue, ni la riche nuance de feu du dos. Les jeunes des deux sexes ont également leur coloration moins vive, à ce qu'affirme sir Raffles. Suivant M. Temminck, la femelle est d'un brun-foncé, avec des lignes transversales noires en dessus, et les plumes frangées de blanc, et la gorge de cette dernière couleur. Le jeune seroit d'un ferrugineux brillant, émaillé de lignes grêles blanches, et la queue seroit rousse.

Les coqs et les poules[1] élevés en domesticité, sont pour la plupart décrits avec de nombreux détails dans Buffon. Afin d'éviter les répétitions, nous nous bornerons dans cet article à présenter l'état des opinions admises sur ces espèces, que la domesticité a profondément modifiées, mais que la plupart des naturalistes rapportent aujourd'hui à des types tranchés qui vivent à l'état sauvage, soit dans l'Inde continentale, soit dans les îles du vaste archipel de l'Est. M. Temminck a suivi Brisson dans ses dis-

[1] *Gallus*, Brisson et auct.; *phasianus*, L.

tinctions de races, tout en introduisant dans l'histoire de ces oiseaux de nombreux faits nouveaux, qui aident à éclairer un des points les plus obscurs de l'ornithologie. Bien que nous soyons loins d'être complétement fixés, toujours est-il que nous possédons quelques souches primitives qui jettent sur ce genre plus de lumières que n'en avoient, à l'époque où ils écrivoient, Brisson, Montbelliard et Buffon.

La liste synoptique suivante résume la filiation présumée des diverses races de coqs (*gallus*).

1re espèce. Coq géant, ou Jago : java, Sumatra. Races :
1. *Le coq de Caux ou de Padoue. Les poules de Sansevarre.*

2e Coq. Bankiva, Java, Sumatra. Ile de Ceylan. Iles Philippines.
1. *Le coq domestique ou villageois.* Enl. 1 et 98.
2 *Le coq huppé ou de Hambourg.* Enl 49.
3. *Le coq de Bantam. Le coq pattu. Les poules de Camboge. Le coq de Turquie.* Briss. et Buff.
4. *Le coq nain. L'akaho ou coq de Madagascar.* Buff.
5. *Le coq et la poule à cinq doigts.* Buff.

3e Coq Sonnerat, Inde continentale, Pondichéry.

4e Coq noir, Inde et Océanie.
Le coq nègre ou de mozambique, Buff.

5e Coq laineux, Japon, Nouvelle-Guinée, Chine et Inde.
Le coq et la poule à duvet. Buff.

6e Coq crépu, Java, Japon.
Le coq à plumes frisées. Buff.

7e Coq ajam-alas, Java.

8e Coq sans queue ou wallikikili, Ceylan.
Le coq sans croupion. Buff.

9e Coq bronzé, Sumatra.

1° Le coq géant ou jago [1] est la plus grande espèce du genre. Il vit à l'état sauvage dans les forêts de la partie méridionale de Sumatra, et aussi, à ce qu'assure Marsden, dans la portion occidentale de l'île de Java; Dampier et Marsden ont les premiers parlé de ce coq, et ce dernier dit, dans son histoire de Sumatra (trad., t. I, pag. 188): « Il y » a plusieurs espèces de poules, la domestique, » *ajam*, dont une espèce a les os noirs. Une autre » de l'espèce que nous appelons *friez-land*, ou » poule nègre, la poule des bois, *ajam barougo*, le » jago, espèce de poule d'une grandeur remar- » quable. J'ai vu un coq de cette espèce atteindre » du plancher avec son bec une table à manger; » quand cet oiseau est fatigué, il se repose sur la » première jointure de ses jambes, et il est alors » même plus haut que le coq ordinaire. On trouve » à Java et à Bantam une espèce plus petite, qui porte » le même nom. » M. Temminck n'a pu donner aucuns autres détails sur le coq qui nous occupe, que la description d'un pied qu'il a aussi figuré.

Le colonel Sykes a été à même d'étudier le coq jago, devenu domestique dans le pays des Maharattes, où les Européens établis aux Indes le nomment kulm cock. Il suppose que cet oiseau a été apporté dans l'Inde continentale, soit de Sumatra, soit de Java, par les Mahométans. L'iris est jaune-pâle ou blanchâtre; un individu vivant, en la possession de

[1] *Gallus giganteus*, Temm., Gall., t. II, p. 84, et t. III, p. 653; Proceed., II, 151.

M. Sykes, avoit 26 pouces de hauteur, bien que cet observateur en ait vu de beaucoup plus grands. Le corps seul, de la pointe du bec au croupion, mesure 23 pouces : la poule est un peu plus petite que le mâle, dont les caroncules et les pendeloques sont rouges.

Au coq yago, M. Temminck rattache comme races descendantes le coq de Padoue [1], de taille double de notre espèce commune ; les coqs de Rhodes, de Perse, de Pégou ; les poules de Bahia, vantées par Dampier, et celles de Sansevarre, si estimées en Perse.

2° Le COQ BANKIVA [2] a deux barbillons et une crête dentelée et comprimée. La queue subhorizontale est très étagée. Les plumes du cou, chez le mâle, sont longues, arrondies au sommet. La tête et le dos sont fauves ; les tectrices des ailes variées de fauve et de noir. Le ventre et la queue de cette dernière couleur. La femelle est brune-cendrée et jaunâtre. La crête et les barbillons beaucoup plus petits que chez le mâle. Les tarses des deux sexes sont cendrés, et les caroncules et les pendeloques rouges. Les mâles ont de forts ergots.

« Dans l'ordre naturel, dit M. Temminck, le bankiva doit occuper le second rang, comme ayant concouru à la production de la race du coq villageois, et aux nombreuses nuances dont celle-ci est

[1] *Gallus patavinus*, Briss.

[2] *Gallus bankiva*, Temm., Gall., t. II, p. 87, et t. III, p. 654 ; Raffles, Cat., Trans., t. XIII, p. 319 *Phasianus gallus*, L.

composée. En effet, en examinant cet oiseau on lui trouve beaucoup de rapports avec les coqs villageois de moyenne taille. Mêmes formes et couleurs; sa crête et ses barbillons sont semblables à ceux de nos coqs. La poule surtout ressemble tellement à nos poules domestiques, qu'il seroit difficile de la reconnoître d'une poule vulgaire, si la direction moins verticale de la queue ne la faisoit distinguer. »

L'espèce type a été apportée de Java par M. Leschenault de la Tour, et elle y est connue sous le nom d'*ayam bankïva*. Elle vit dans les grandes forêts, bien qu'elle fréquente aussi les lisières des bois. Ses mœurs sont très farouches.

Sir Raffles mentionne ce coq comme étant très commun dans les forêts de l'île de Sumatra, où il porte les nom d'*ayam-utan* et de *brouga*.

Le *coq vulgaire à crête* ou *coq villageois* [1] est la race qui se rapproche le plus du type sauvage, et sa vie a inspiré à Buffon quelques-unes des pages les plus vivement colorées de ce grand peintre.

La seconde race comprend le *coq vulgaire huppé* [2], dont la tête est surmontée d'une touffe de plumes très épaisses, et dont le plumage est barriolé de riches couleurs. On en a obtenu diverses variétés très recherchées par les curieux. Le coq huppé est estimé des Egyptiens à cause de la bonté de sa chair. Il se retrouve au cap de Bonne-Espérance.

La troisième race a les plus grands rapports avec

[1] *Gallus domesticus*, Briss.

[2] *Gallus cristatus*, Briss.

celle du coq villageois. Sa crête est comprimée, denticulée. Son plumage est varié des plus brillantes couleurs [1] : elle comprend le coq vulgaire, dit de Turquie, et le coq de Bantam à pattes emplumées.

La quatrième race est celle du coq vulgaire-nain[2], à jambes très courtes, et de la taille d'une corneille. Les pieds sont assez communément emplumés.

La race des coqs et poules à 5 doigts ne paroît reposer que sur un cas de monstruosité par accroissement du nombre des doigts.

3° Le coq Sonnerat [3], découvert par le voyageur dont il porte le nom, a été décrit par Sonnerat dans son Voyage aux Indes orientales, sous les noms de *coq et poule souvages*. Cet auteur ne balança pas à regarder les individus qu'il s'étoit procurés comme la souche de nos coqs et de nos poules de basse-cours d'Europe, opinion que M. Temminck a réfutée avec plus de justesse, en regardant la bankiva comme étant le vrai type primitif de ces races domestiques. Sonnerat a trouvé le coq que M. Temminck lui a dédié dans les montagnes des Gates et les parties boisées de l'Indostan. En général, l'espèce est commune dans les parties orientales de l'Inde. Le colonel Sykes l'a rencontrée très fréquemment dans

1 *Gallus pusillus*, Temm. *Gallus turcicus*, Briss.

2 *Gallus pumilio*, Briss.

3 *Gallus Sonneratii*, Temm., Gall., t. II, p. 246, et t. III, p. 659; pl. col. 232 et 233; Sonnerat, Atl. du Voy. aux Indes-Or., t. IV, p. 117 et 118; Proceed., II, 151. *Phasianus gallus*, Lath.

les forêts des Ghants, où existent deux variétés assez tranchées. C'est le *jungle cock* des Anglois, et le *rahn komrah* des Mahrattes. Dans les vallées élevées, au-dessus du niveau de la mer de 2,000 pieds, le coq Sonnerat est mince, haut sur jambes, et la femelle conserve, à ses plumes, les taches jaunes et parcheminacées que possède le mâle.

Dans les bois des flancs des montagnes, à 4,000 pieds d'élévation, la variété qu'on y rencontre est plus basse sur jambes, colorée en rouge. La femelle a un plumage d'un brun-rougeâtre, et ne conserve point les plaques cartilagineuses [1]. Ses œufs sont de même forme et blancs comme ceux de la poule domestique, mais plus petits et moins nombreux. Son gosier renferme souvent les semences dures et osseuses de la larme de Job (coix), preuve que cette plante sert à sa nourriture. L'œil est d'un orangé-brunâtre-foncé.

Le coq Sonnerat a le port, les formes et la taille de la race la plus forte du coq villageois. La crête et les barbillons ne diffèrent point, mais les plumes du cou et celles des ailes offrent un contraste frappant avec ces parties de nos oiseaux domestiques. Leur forme est oblongue, sans être acuminée comme celle de nos coqs. Leur tuyau est large, déprimé et fort : il donne naissance à une plaque cartilagineuse, disposée en lame aplatie, très dure, parfaitement lisse et polie. La poule diffère des nôtres par

[1] Cette femelle, suivant le colonel Sykes, est le type du *gallus Stanleyii* des Illustrations de M. Gray.

le manque de crête et de barbillons, et aussi par un plumage différent, qui n'est pas sujet à varier.

Ce coq a 2 pieds 4 pouces de longueur sur 14 ou 15 pouces de hauteur. Les plumes du sommet de la tête et celle du cou sont plus longues selon qu'elles approchent du corps, mais elles ont une forme arrondie vers le bout. Leur baguette est grosse, très déprimée. Une raie blanche très luisante en couvre le dessus jusque vers l'extrémité, où se trouve une large plaque blanche, de substance cartilagineuse, et à l'extrémité un second épanouissement d'un roux-vif. Les plumes du dos sont longues et étroites, d'un brun-noirâtre, marquées de taches plus claires. Une large raie blanche suit la direction des baguettes. La poitrine, le ventre, les flancs, les plumes tibiales et anales ont une teinte noirâtre, à reflets verdâtres. Les petites et les moyennes couvertures des ailes ont leurs rachis déprimés. Elles n'ont point de barbes, mais toutes sont terminées par une lancette polie, luisante et assez large. Cette plaque, d'un marron-roux très vif, semble recouverte de vernis. Les rémiges secondaires des ailes sont d'un noir à reflets verts. Les rectrices forment deux plans verticaux adossés l'un à côté de l'autre : elles sont au nombre de 14, et colorées en noir-vert très lustré. Les deux plumes du milieu ont des reflets violets et pourprés, et se recourbent en faux après avoir été en partie recouvertes par les longues plumes du croupion, violâtres, à reflets métallisés.

Les pieds sont cendrés, les yeux sont jaunes et les pendeloques pourprés.

La poule est d'un tiers plus petite que le coq. Elle n'a point de crêtes ni de barbillons. La gorge et le sommet de la tête sont couverts de plumes, et le tour des yeux seulement est nu et de couleur rougeâtre. Elle n'a point de plumes longues au bas du cou, et on ne voit point de traces de la matière cornée sur aucune portion du plumage. Les parties supérieures sont d'un gris plus ou moins noirâtre, marqué de petits points cendrés. Des raies blanches, assez étroites, occupent le centre des plumes en suivant la direction de leur rachis. Les ailes sont grises, nuancées de gris plus foncé et de brun. La queue est brune, la face est blanchâtre, variée de brun. Toutes les parties inférieures sont brunes-cendrées. Sur chaque plume est peinte une bande longitudinale blanche assez large, ou flammèche de même couleur.

4° Le COQ NÈGRE [1] vit à l'état sauvage dans l'Inde, et se reconnoît à sa crête et à ses barbillons violet-noirâtre. Sa peau, de même que l'enveloppe des os, sont d'un noir d'encre et quelques voyageurs ajoutent encore que les os et les chairs ont aussi cette teinte. Suivant M. Temminck, et après examen, l'épiderme et le périoste sont seuls noirs, et la chair est blanche et de bon goût. La crête est lisse à son bord, c'est-à-dire sans dentelures.

[1] *Gallus morio*, Briss., Ornith., t. I, p. 174; Temm., Gall., t. II, p. 253, et t. III, p. 660; Proceed., II, 151.

Le bec est bleu-foncé et les pieds bleu-noirâtre. La race domestique du coq nègre est peu multipliée. Les poules de cette espèce, lorsqu'elles se mêlent avec les autres, donnent naissance à des métis de différentes couleurs. Le coq nègre est très farouche, et bien qu'on ait dit sa chair désagréable, le colonel Sykes assure que c'est un manger fort délicat. On rencontre fréquemment la race domestique dans les basses-cours des Mahrrates dans le Dukhun.

Buffon a décrit ce gallinacée sous le nom de *coq nègre* ou de *mozambique*.

5° Le COQ A DUVET [1], entièrement blanc, à plumes décomposées et soyeuses, a été décrit par Buffon sous le nom de *coq et poule à duvet*; ses tarses ont cela de particulier, d'être recouverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts. Cette variété, due à une profonde domestication qui a modifié toute son organisation fondamentale, paroît commune au Japon et en Chine, et nous l'avons fréquemment rencontrée à la Nouvelle-Guinée.

6° Le COQ A PLUMES FRISÉES [2] a toutes les plumes frisottées et teintes des plus riches couleurs. Buffon l'a décrit avec soin.

7° Le COQ AJAM-ALAS [3] habite l'île de Java. Les

[1] *Gallus Japonicus*, Briss., Ornith., t. I, p. 175, pl. 17, f. 2. *Gallus lanatus*, Temm., Gall., t. II, p. 256.

[2] *Gallus crispus*, Briss., t. I, p. 173, pl. 17, fig. 1; Temm., Gall., t. II, p. 259.

[3] *Gallus furcatus*, Temm., Gall., t. II, p. 261, et t. III, p. 662; pl. col. 483; *phasianus varius*, Shaw., Misc., pl. 353; *gallus Java-*

naturels de cette grande île le désignent sous le nom d'*ajam-alas*, pour le distinguer de leur *ajam bankiva*, autre espèce sauvage déjà décrite, et de l'*ajam*, qui est le coq domestique. D'un autre côté, M. Horsfield, qui l'a décrit sous le nom de *coq de Java*, lui donne pour dénominations vulgaires dans ce pays, les mots *pitte-wonno*.

Ce coq a sa crête lisse à ses bords, un seul barbillon pend sous la mandibule inférieure en membrane libre aussi longue que la dénudation du haut du cou. Le pourtour des yeux est lisse, et toutes les parties nues ou charnues sont d'un rouge-éclatant. Les plumes de l'occiput et du cou ont une forme arrondie. Celles du dos sont ovales à leur extrémité. D'abord bleues, avec des reflets violets, elles se colorent en riche vert-métallisé, que relève sur leur bord un croissant noir de velours. Les plumes du croupion et les couvertures des ailes sont longues. Les premières, d'un noir à légers reflets dorés, sont liserées de jaune. Celles des ailes portent de larges bordures d'un roux-brillant. La poitrine et le ventre sont noirs. Les rectrices vertes ont des reflets métallisés. Les yeux sont jaunâtres, le bec brunâtre de corne, et les tarses, armés d'un fort éperon, sont bruns. La longueur du coq est de 2 pieds.

nicus, Horsf., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 185. (*Caruncula compressa integra, subtus niger, plumis pilei colli pectorisque postice nigro aureo et cyaneo variis, tectricibus linearibus utrinque pendulis. Caruncula supra rubra nigro marginata, subtus parte anteriore rubra, posteriore flava.*

La poule, d'un tiers moins grande, est privée de barbillons. La gorge et la région ophtalmique, à un très petit cercle près, qui est dénudé, sont recouvertes de plumes. La tête et le cou gris-brun; la gorge blanche, la poitrine et le ventre gris-isabelle; le dos et les couvertures alaires vert, à reflets dorés, bordés de gris-brun, avec une raie jaunâtre au milieu; les grandes couvertures et les pennes secondaires noirâtres à reflets métallisés, ondés de jaunâtre; les rémiges gris-brun; les rectrices brunes, à tons verdâtres-légers : telles sont les particularités de sa livrée complète.

L'ajam-alas vit sur la lisière des forêts de montagnes, où il se tient caché pendant le jour. Il est défiant, farouche, et son cri peut se rendre par les syllabes *co-crik*. On dit qu'il se rencontre aussi à Sumatra; mais il est commun à Java.

8° Le COQ SANS CROUPION OU WALLIKIKILI [1], varié de nuances vives, est remarquable par l'avortement de la dernière pièce du sacrum, ce qui ne lui permet pas d'avoir des plumes à la queue, qui, à cause de cette particularité, manque complétement. Buffon a supposé que cette espèce étoit originaire de Virginie; mais il a été reconnu depuis qu'elle habitoit les immenses forêts et les lieux inhabités de Ceylan, où la poule construit son nid à terre, en le tissant grossièrement avec des herbes fines. Son na-

[1] *Gallus ecaudatus*, Temm., Gall., t. II, p. 267.
Coq sauvage de Ceylan, Gal. de Paris; coq Lafayette, *gallus Lafayetii*, Less., Ornith., p. 491.

turel est farouche : le coq fait souvent entendre sa voix, moins sonore que celle de nos races domestiques, et porte chez les Chingallais le nom de *wallikikili*, qui signifie *coq des bois*.

Cet oiseau est haut de 15 pouces sur 13 de longueur. La crête est entière, ni sans aucune échancrure. Les joues, jusque derrière les oreilles et une partie de la gorge, sont dénudées. De la commissure du bec pendent deux très petits barbillons rouges. Les plumes de la nuque sont longues, à barbes désunies et soyeuses, et sont tachées en long de noir, puis bordées de jaune. La collerette est donc jaune d'or, avec une flammèche brune. Le thorax est recouvert de longues plumes étroites rouge-doré, flammées de noir. Le bas-ventre est de cette dernière couleur. Un demi-collier violet entoure la partie nue du cou. Les plumes du dos sont roux-orangé. Toutes les grandes couvertures se recourbent sur le tronc pour remplacer les rectrices : elles sont d'un beau violet. Les rémiges primaires d'un brun-mat.

Le Muséum possède un bel individu de cette espèce, que M. Leschenault de la Tour s'est procuré dans l'île de Ceylan.

9° Le COQ BRONZÉ [1] a été découvert à Pitat-Lanoago, dans les environs de Bencouleen, à Sumatra, par M. Diard, et l'individu figuré par le naturaliste hollandois est conservé dans les galeries

[1] *Gallus æneus*, Cuv., gal. de Paris; Temm., pl. col. 374.

de Paris. C'est, à ce que suppose M. Temminck, l'*ayam-barougo* des habitants de Sumatra. Ce coq a la crête grande, lisse dans ses contours, et deux petits fanons à la commissure du bec, puis la gorge complétement nue. Les plumes de la nuque et du manteau sont assez longues, mais moins que ne le sont celles du bankiva et des coqs domestiques, et arrondies à leur pointe. Un vert-métallique, à reflets pourprés très éclatants, est répandu sur la tête, le cou et le manteau. Toutes ces plumes sont frangées de vert-velouté. Du noir, nuancé de pourpre et de violet, règne sur le devant du cou, la poitrine et toutes les parties inférieures. Les longues plumes du dos et des couvertures alaires sont teintées de pourpre-brillant et bordées de larges franges grenat. Les autres couvertures, les rémiges et les rectrices sont d'un pourpre à reflets métalliques, chatoyant sous les diverses incidences des rayons lumineux. Les jambes portent un robuste éperon : elles sont cendrées, ainsi que le bec.

Ce coq, dont on ne possède pas la poule, fréquente la lisière des grandes forêts de Sumatra.

Les PINTADES[1] forment un groupe dont Buffon n'a connu qu'une seule espèce, bien qu'on en compte six aujourd'hui, qu'on pourroit sans doute réduire à trois, tant les nuances qui les séparent sont légères, et découlent peut-être des simples croisements. Toutes sont d'Afrique; et ce n'est que

[1] *Numida*, L.

par la domestication qu'on les trouve introduites en Asie, en Amérique et en Europe. Portées sur l'île de l'Ascension, et vivant de baies de la physalis du Pérou, qui couvrent les vallées de Green-Hill, les pintades s'y sont complétement naturalisées. En Ethiopie, ces oiseaux étoient vénérés, et on les voit encore servir de coiffure à Isis, dans les bas-reliefs des temples de Méroë.

Leurs mœurs ont été décrites par Buffon dans la description qu'il a donnée de la PINTADE VULGAIRE [1], représentée pl. 108 des enluminures.

Les quatre autres espèces sont :

1° La PINTADE MITRÉE [2] a les proportions de la pintade commune, mais son casque conique est moins grand. Le sommet de la tête et le contour du bec sont d'un rouge-sale. Les pendeloques, plus développées chez le mâle, sont amincies à leur attache, rouges à leur sommet. La gorge présente un des replis longitudinaux de la peau, qui est lâche. La partie supérieure du cou est nue et bleuâtre. Le plumage est généralement noirâtre, avec des taches blanches, un peu plus grandes que celles de la pintade commune. Le bec est corné et les pieds sont noirâtres.

Cette pintade habite l'île de Madagascar, la Cafrerie et quelques autres points de la côte d'Afrique,

1 *Numida meleagris*, L. Poule de Guinée, Belon.

2 *Numida mitrata*, Pallas, spicileg., fasc. 4, p. 18, pl. 3, fig. 1; Lath. syn.; Encycl., pl. 85, fig. 2; Dict. sc. nat, t. XXXVIII, p. 272; Temm., Gall., t. II, p. 444.

conjointement avec l'espèce commune, dont elle est sans doute une variété.

2° La PINTADE HUPPÉE OU CORNAL [1] est d'une taille intermédiaire à celles de la pintade ordinaire et de la perdrix. Elle n'a point de barbillons, ou du moins ils sont remplacés par deux replis de la peau, qui sont manifestes sur les branches de la mandibule inférieure. Une huppe large, épaisse, dont une partie est recourbée en avant et plus considérable en arrière, s'élève sur le front. L'occiput et le haut du cou sont recouverts d'une peau nue, d'un bleu-foncé sur les côtés et le derrière du cou, à teinte grise autour des oreilles, et rouge-cramoisi en devant. Ces nudités sont revêtues çà et là de poils noirs et déliés. Tout le plumage est noir, sans taches sur le cou et le haut de la poitrine, semé partout ailleurs de très petits points blancs, entourés d'un cercle fort étroit de bleu-clair. Les rémiges sont brun-noirâtre, sans taches. Les pennes secondaires portent quatre raies longitudinales près la tige, et 3 ou 4 autres ont une large bande blanche qui borde toute la longueur des barbes extérieures. On aperçoit sur la queue des raies ondées blanc-bleuâtre sur un fond noir. L'iris est brun et les pieds noirâtres.

Pallas a imprimé que cette pintade avoit été envoyée des Indes orientales. M. Temminck lui donne pour patrie le pays des grands Namaquois

[1] *Numida cristata*, Lath.; Pallas, spicilig., 2e fascic., pl. 2; Encycl., pl. 85, fig. 5; Vieill., Gal., pl. 209. Témm., Gall., t. II, p. 448.

la Guinée et quelques autres contrées les plus chaudes de l'Afrique, où on la rencontre formant des bandes composées de plusieurs couvées réunies, faisant entendre, le matin et le soir, leurs cris discordants. Cette pintade se nourrit de vers, d'insectes, de baies et de graines.

3° La PINTADE PTYLORHYNQUE [1], de la taille de l'espèce commune, a des barbillons charnus, arrondis, noirs. La tête est revêtue d'un casque osseux peu élevé. Les narines sont surmontées d'une touffe de filaments membraneux. Le cou est garni çà et là de plumes noires. Le devant du cou est cendré, rayé de noir. Le plumage est bleu-cendré, émaillé de blanc. La queue est variée de blanc sur un fond roux.

L'individu, qui est conservé dans les galeries de Paris, provient d'Afrique, mais on en ignore le lieu précis.

4° La PINTADE NÈGRE [2] n'est connue que par les détails ci-joints : « Mon ami Levaillant, dit M. Temminck dans l'ouvrage cité, m'a dit avoir découvert dans l'intérieur de la Cafrerie une nouvelle espèce de pintade, différente de la méléagride et du cornal. N'ayant jamais vu un individu de cette espèce, je me contente de la signaler d'après la note que M. Levaillant m'a communiquée.

« Je nomme cette espèce la *pintade nègre*. Elle habite le pays des Caffres ; vit en troupes comme la

[1] *Numida ptylorhyncha*, Lichst.; Less., Ornith., p. 498.

[2] Temm., Gall., t. II, p. 452.

méléagride ; a une très grosse huppe sur la tête, et tout le cou garni de plumes, sans aucune nudité ni barbillons. La huppe, tout le cou et la poitrine sont d'un noir-mat. Le dessous du corps est gris-brun, perlé de blanc, et toutes les parties supérieures sont d'un gris-bleu, avec des taches blanches, entourées d'un cercle bleu. »

5° La PINTADE VAUTOURINE[1] est surtout caractérisée par la dénudation que sa tête et la majeure partie de son cou présentent ; par la présence de touffes longues et grêles de plumes à la base des narines et sur la poitrine ; et enfin, par l'absence complète de caroncules à la tête. Une huppe surmonte le crâne ; le devant du cou est nu. L'occiput est recouvert de plumes brunes. Celles qui sont implantées à la partie inférieure du cou et de la poitrine sont alongées, lancéolées, variées de bleu et de noir, et marquées d'une ligne blanche sur le rachis. Le reste du plumage est brun-noir, émaillé de gouttelettes neigeuses, rayé et linéolé de blanc-pur. Sa taille est de 18 pouces anglois du bout du bec à l'extrémité de la queue. Le bec est rouge-brunâtre.

Cette pintade a été rapportée vivante, par le capitaine Probyn, de la côte occidentale d'Afrique.

Les ROULOULS[2] forment un petit genre, caracté-

[1] *Numida vulturina*, Hardw., Proceed., t. IV, p. 52.

[2] *Cryptonyx*, Temm. ; *liponyx*, Vieill. ; *perdix*, Lath. ; *tetrao* et *columba*, Gm. ; *phasianus*, Sparm. ; Vig., zool. journ., t. IV, p. 345, sur le genre *cryptonyx*.

risé par un pouce privé d'ongles, des formes ramassées, une queue plane, courte, rudimentaire, et toujours la région oculaire des mâles, nue, les tarses scutellés, sans ergots. Le bec des *cryptonyx* est court, assez épais, un peu comprimé, à mandibule supérieure réfléchie à la pointe. Les narines sont nues, basales, longitudinales, à demi fermées par une membrane. Les ailes sont courtes, arrondies; la première rémige brève, les deuxième et troisième graduellement plus alongées, les quatrième, cinquième et sixième les plus longues, égales. Les tarses sont courts et robustes, scutellés en devant, réticulés dans le reste de leur étendue.

Les roulouls forment la transition des faisans aux perdrix : ce sont des oiseaux de l'Inde et de la Malaisie.

Toutes les espèces ont été inconnues à Buffon, ce sont :

1° Le ROULOUL HUPPÉ [1] a les proportions d'un pigeon domestique; il habite les forêts de la presqu'île de Malaca et de Sumatra. On le nomme *daniol* dans le district de Calembang, et on le dit exister encore à Java, mais y être plus rare que dans les localités précédentes.

Le mâle porte sur le devant du front 6 crins

[1] *Cryptonyx coronatus*, Temm., Gall., t. II, p. 444, et pl. col. 350 (mâle), et 351 (fem.); Sonnerat, Voy., Atl., pl. 100; Shaw., Misc., pl. 84; *lyponyx cristata*, Vieill., Gal., pl. 210; *perdix coronata*, Lath.; *tetrao viridis*, (fem.); *columba cristata*, Gm.; *phasianus cristatus*, Sparm., Mus. carls., liv. 3, pl. 64.

noirs, durs et roides, s'élevant en huppe. De l'occiput se dirige en arrière une touffe de plumes roides, peu barbues, désunies, et rouge-mordoré. Le dessus de la tête, entre les deux aigrettes, est blanc : les joues et le cou sont noirs. De petites plumes roides et blanches bordent les paupières. Un violet-foncé colore la poitrine et le ventre. Les ailes ont du brun sur leurs petites couvertures, du blanc-roussâtre, coupé en travers de lignes noires, sur les pennes moyennes et secondaires. Les primaires sont rousses et parsemées de lignes pareilles. Le dos, le croupion et la queue sont d'un vert-sombre. Les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont longues et pendantes. Le bec est noir en dessus, jaune en dessous. L'iris est roussâtre : les pieds sont rosés.

La femelle a été décrite comme espèce distincte par Latham sous le nom de *perdrix verte*[1], mais il se pourroit que l'individu, que la plupart des auteurs regardent comme du sexe féminin fût un jeune mâle avant sa complète livrée. Quoi qu'il en soit, cette femelle diffère complétement du mâle par les couleurs de son plumage. On remarque sur la base du bec les six crins arqués du mâle, mais aucun vestige de huppe occipitale. Le pourtour de l'œil est nu. La tête et le cou sont couverts de petites plumes cotonneuses, courtes et noires, teintées de violet. Le cou, la poitrine, les flancs, le dos et les

[1] *Tetrao viridis*, Lath.; Raffles, Trans., t. XIII, p. 322. Temm., pl. 351 (Atlas, pl. 31).

couvertures supérieures de la queue sont d'un beau vert-céladon. Le bas-ventre est vert-cendré, et les rectrices sont noir-verdâtre. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont roux-marron. Les pennes secondaires sont brunes, et les rémiges de nuance plus claire que celles du mâle adulte.

Le rouloul évite les plaines, et se tient caché dans les fourrées les plus épaisses. Ses mœurs sont farouches. Il périt aussitôt qu'il est retenu en captivité. Le cri d'appel du mâle est un petit gloussement plus sonore que celui de la perdrix grise.

2° Le ROULOUL de DUSSUMIER[1] a tous les caractères de l'espèce précédente, et n'en diffère que par sa taille, un peu plus forte, par son bec et ses tarses plombés, par son manque de huppe, par son plumage en entier d'un noir profond, avec de légers reflets bronzés. L'individu qui est dans les galeries du Muséum, a été rapporté de la presqu'île de Malak par le zélé voyageur M. Dussumier.

Or, les roulouls mâles, remarquables par le manque d'ongle au pouce, ont aussi le pourtour de l'œil garni d'une peau nue, turgescente. Notre espèce a la tête et les joues parfaitement emplumées, et sous ce rapport ce seroit une femelle; ainsi, tout nous porte à croire que l'oiseau que nous nommons rouloul de Dussumier est véritablement la femelle du rouloul de Malaca, le *cryptonyx coronatus* de la belle planche n° 350 de M. Tem-

[1] *Cryptonyx Dussumieri*, Less., Zool., it. Bélang., pl. 7, p. 275, *cryptonyx niger*, Vig., Zool. Journ., t. IV, p. 349.

minck, et que l'oiseau, figuré pl. 351 comme une femelle, n'est qu'un jeune mâle n'ayant point encore complétement pris son plumage d'adulte.

Il est bien rare, en effet, que les femelles des gallinacées aient le plumage brillant des mâles; la livrée sombre de l'espèce de notre planche 10 légitime assez le doute que nous émettons.

M. Vigors se borne, pour son *rouloul nègre*, à la phrase latine que nous avons copiée dans la note ci-jointe [1].

3° LE ROULOUL OCELLÉ [2] ou le *burong troong*, ainsi que le nomment les naturels de l'île de Sumatra, sa patrie, est de la taille du rouloul huppé. La tête, le cou, le thorax et le ventre sont d'un roux-ferrugineux, rayé de noir sur les flancs. Le dos est noir, avec des bandes jaunâtres vers le haut, et des maculatures ou ocelles de nuance rousse comme les couleurs des parties inférieures. Les ailes sont noirâtres, avec leurs couvertures marquées chacune d'une tache ronde et noire. La queue est courte, noire, mélangée de roux. Le sommet de la tête est tacheté de noir, et un trait de cette dernière couleur descend sur les yeux. Ceux-

[1] *C. corpore toto nigro, remigibus fuscescentibus, regione circumoculari; nudâ rostrum nigrum; pedes pallidi; longitudo corporis* 10 poll.

[2] *Cryptonyx ocellatus*, Vig., Zool. Journ., t. IV, 349; *tetrao ocellatus*, sir Raffles, Cat. trans. soc. linn., t. XIII, p. 322; *C. capite corporeque infrà rufis, hoc nigrofasciato; supra niger; nuchâ fasciis gracilibus albis, dorso rufo notato; alis caudâque fuscescenti-brunneis, illis nigro ocellatis.*

ci n'ont pas de peau nue à l'entour, et leurs paupières sont emplumées. Le mâle a un éperon; quelquefois deux au tarse. Le bec est noir; les yeux sont gris-jaunâtre. Le pouce n'a pas d'ongle, mais à son extrémité est un petit tubercule corné. Cet oiseau fait le passage des roulouls aux perdrix.

4° Le rouloul ferrugineux [1] se rapproche singulièrement de l'espèce précédente. Sa taille est de dix pouces, son bec est noir; ses pieds sont verdâtres. La coloration du plumage est d'un ferrugineux plus intense en dessus qu'en dessous. Le dos et les ailes sont sillonnés dans le sens transversal de lignes brunâtres ondulées, et celles-ci présentent vers le milieu des pennes quelques rayures plus larges, jaune-ocreux et noires. La gorge est blanchâtre, chaque plume étant plus claire à sa partie moyenne. Les rémiges sont brun-fauve, les secondaires d'un ferrugineux-clair, et rayées par une large bande noire.

On ignore de quelle partie de l'Inde provient ce rouloul.

Le *rouloul roux* de Temminck et de Vigors est une perdrix en miniature, et qui sera décrite parmi les oiseaux de ce genre; le pouce a d'ailleurs un ongle.

Les tétras [2] ou coqs de bruyère sont divisés en tribus qui ont vu leur nombre s'accoître par

[1] *Cryptonyx ferrugineus*, Vig., Zool. Journ., t. IV, p. 349.

[2] *Tetrao*, L., mais genre bien réduit.

d'assez curieuses découvertes. Leur bec est court, fort, nu à la base, convexe en dessus et courbé. Les narines sont à demi occluses par une membrane, et se trouvent être cachées par les plumes avancées du front. Le dessus de l'œil est remarquable par une sorte de sourcil nu, et formé de mamelons charnus rouges. La face plantaire des doigts déborde leurs côtés. Leurs tarses sont emplumés, les doigts sont nus ou vêtus. On compte de 16 à 18 rectrices diversiformes, et les ailes ont leurs 3e et 4e rémiges les plus longues.

Les tétras se tiennent dans les grandes forêts des montagnes, et se nourrissent de feuilles, de bourgeons et de baies. Les mâles abandonnent les femelles après la ponte. Leur vol est lourd et pesant. Leur chair est délicate et estimée. Leur mue n'a lieu qu'une fois l'année. On ne les trouve que dans le nord de l'Europe et de l'Amérique.

On appelle COQS DE BRUYÈRE (*tetrao*, Lath.) les tétras dont les jambes n'ont pas d'ergots, et sont couvertes de plumes, mais leurs doigts sont nus. Leur queue a ses rectrices extérieures contournées, et se trouve profondément fourchue. Les GÉLINOTTES (*bonasa*, Stephens) ont au contraire leur queue arrondie, courte, formée de rectrices étagées. Enfin, on nomme *lagopèdes* (*lagopus*) les espèces à queue ronde ou carrée, dont les doigts sont abondamment recouverts de petites plumes comme les jambes.

Buffon a connu les huit espèces suivantes :

1° Le GRAND COQ de BRUYÈRE ou *auerhan* (*tetrao urogallus*, L.), figuré dans les enluminures n°s 73 et 74, qui vit en Europe, et dont la taille surpasse celle du dindon.

2° Le COQ de BOULEAU ou *birkhan* (*tetrao tetrix*, L.), nommé aussi le coq de bruyère à queue fourchue, enlum. n°s 172 et 173, qui se trouve dans les bois des montagnes.

3° La GÉLINOTTE A LONGUE QUEUE de BAFFIN (*tetrao phasianellus*, Lath.), qui habite l'Amérique septentrionale, à Terre-Neuve.

4° La GÉLINOTTE DU CANADA (*tetrao Canadensis*, Lath.), représentée enl. 131 et 132, également du nord des États-Unis, de Miquelon et de Terre-Neuve.

5° La GÉLINOTTE (*tetrao bonasia*, Lath.) d'Europe, représentée enl. 474 et 475.

6° Le LAGOPÈDE (*tetrao lagopus*, Lath.), enl. 129 fem. et pl. d'été) et 494 (fem. prenant le pl. d'été), qui se trouve au nord de l'Europe et de l'Amérique, et aussi dans les alpes de la Suisse ; il est commun dans le Canada, et dans les îles de Miquelon et de Terre-Neuve.

7° Le LAGOPÈDE de la baie d'Hudson ou des saules (*tetrao saliceti*, Temm. Man., t. 2, p. 471), la perdrix des saules de Hearne, commun au nord des deux continents (*tetrao albus*, L. et Lath.).

8° Le COQ DE BRUYÈRE A FRAISE (*tetrao umbellus*, Lath., et *T. togatus*, L.), représenté pl. 104 des en-

luminures, qui vit aussi dans le nord de l'Amérique. C'est le *francolin* à *collier* du voyageur Hearne. (Wilson, Am. ornith. pl. 49.) Les Anglo-Américains le nomment *faisan* en Pennsylvanie, et *perdrix* à la Nouvelle-Écosse. (Bull. XX, 331.)

Les espèces de tétras que Buffon n'a pas connues sont, § pour l'Europe :

1° Le TÉTRAS RAKKELHAN [1] est regardé comme une espèce intermédiaire entre l'*urogallus* et le *tetrix*, ou le coq de bruyère et le coq de bouleau. Nilsson pense même que c'est le résultat hybride de l'accouplement de ces deux espèces. Le vieux mâle a la tête, le cou et la poitrine à reflets bronzés et pourprés, les sourcils charnus très rouges, le ventre noir-mat, le dos et le croupion noir-lustré, parsemé de très petits points et de lignes flexueuses cendrées ou brunes. Les pennes secondaires à leur naissance sont blanches. Les flancs et le bas-ventre sont variés de grandes taches de cette dernière couleur. La queue est d'un noir-profond, de même que le bec. Cet oiseau atteint jusqu'à 2 pieds 3 ou 4 pouces.

Les jeunes mâles ressemblent aux vieux après leur première mue, avec quelques nuances toutefois; ainsi les reflets du cou et de la poitrine sont moins vifs; la queue est moins fourchue et se trouve fran-

[1] *Tetrao hybridus*, Sparm., Carls. pl. 15; *urogallus minor, punctatus*, Briss., t. 1, p. 191; *tetrao medius*, Meyer, Temm., Man. t. 2, p. 459; *tetrao intermedius*, Langsdorff, Mém., Petersb., t. 3, pl. 14, Proceed. I, 73.

gée de blanc; enfin, les parties inférieures ont beaucoup plus de taches.

Le rakkelhan habite le nord de la Russie, la Suède, la Laponie, et ne s'avance que rarement en Livonie, en Fionie et dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, et plus rarement encore au centre de l'Europe. Il se tient dans les lieux les plus déserts et couverts de hautes bruyères, mais accidentellement dans les bois. La femelle pond des œufs plus petits et plus oblongs que ceux du coq de bruyère. Ils sont jaune-clair, avec des taches ferrugineuses plus foncées et plus distinctes. M. Yarrell ne balance pas à regarder ce tétras comme bien distinct du coq de bruyère.

2° Le TÉTRAS ROUGE OU ÉCOSSOIS[1] est excessivement commun en Écosse, plus rare en Angleterre et en Irlande. Le plumage du mâle est d'un riche marron, plus ou moins foncé, pur et sans taches à la tête et au cou, mais varié sur les parties inférieures de nombreux zigzags noirs, et sur les supérieures de grandes et petites taches d'un noir-profond. Un cercle de petites plumes blanches entoure l'orbite, et une tache de cette couleur se dessine à la base de la mandibule inférieure. Quelques plumes du ventre sont frangées de neigeux. Les rémiges primaires et secondaires sont brunes, mais les 4 rectrices du milieu sont marron rayé de noir. Les latérales noirâtres se terminent par du marron. Le

[1] *Tetrao scoticus*, Lath.; tétras des saules, Temm., Gall., t. 3, pl. 9. fig. 5; *tetrao scoticus*, Man., t. 2, p. 466.

lambeau charnu qui surmonte l'œil est disposé en une sorte de crête dentelée, d'un rouge-vermillon. Le bec est petit et caché dans plus de sa moitié par les plumes avancées des narines. L'iris est brun-clair, les jambes et les doigts sont entièrement vêtus de poils gris. La longueur de cet oiseau est de 16 pouces : l'hiver il devient tout blanc.

La femelle a des teintes moins pures et moins foncées, du roussâtre se joint souvent à la couleur marron. Elle porte un plus grand nombre de zig-zags et de taches noires. Ses sourcils charnus sont peu apparents. La tête et le cou sont couverts de stries noirâtres.

Les jeunes ont leur plumage roussâtre-clair, varié de taches et de raies irrégulières noirâtres.

Le tétras rouge ne fréquente que les lieux les plus déserts, dans les fourrées de bouleaux nains sur les montagnes. L'hiver il descend dans les vallées hautes, mais jamais dans les plaines. La femelle place à terre, au milieu des broussailles les plus fourrées et les plus inaccessibles, de 6 à 10 œufs cendrés-rougeâtres, tachés de rouge-foncé.

§§ Pour le nord de l'Amérique :

1° Le TÉTRAS A COLLERETTE [1] se rapproche du tétras à fraise, qui varie beaucoup par son plumage. On en rencontre une variété dans les vallées des monts Rocheux, par 54 degrés lat. de nord, à quelques milles des sources de la rivière de la Paix. Cette va-

[1] *Tetrao umbelloides*, Douglas, Trans. soc. linn., t. 16, p. 133; Bull. 20, 326.

riété, comparée au *tetrao umbellus* de Wilson, tué aux environs de New-York, a présenté assez de différences pour que M. Douglas ait été autorisé à en faire la distinction. Ces différences sont, que l'oiseau qui nous occupe s'éloigne de celui à fraise par sa taille d'un tiers moindre; par son plumage gris-bariolé très clair, n'ayant presque aucune des teintes rouilles si abondamment répandues sur la vestiture de ce dernier. Les vingt plumes de la collerette sont courtes, noires, à reflets bleus-luisants. Les plumes de la huppe sont petites et peu nombreuses.

C'est principalement sur la côte N.-O. que l'on rencontre cet oiseau.

2° Le TÉTRAS OBSCUR [1] est légèrement huppé. Sa queue est arrondie, noirâtre, terminée par une large bande gris-blanc frangé de noir. Les rectrices du milieu sont échancrées, les latérales sont entières. Les doigts ne sont pas bordés.

On ignore quelle est la coloration du mâle, mais on la suppose noire. La femelle et le jeune mâle, tués dans les plaines du Missouri, au pied des monts Rocheux, ont leur livrée noir-brun, varié d'ocreux et de blanc.

3° Le COQ DE BRUYÈRES AMÉRICAIN [2] est le véritable

1 *Tetrao obscurus*, Say, major Long's exp., t. 2, p. 14; Ch. Bonap., Synops., p. 127, esp. 207; Bull., 13, 124; *dusky grous*, angl.

2 *Tetrao urophasianus*, Ch. Bonap., Zool. Journ., t. 3. p. 212; Bull. XIV, 117, et XX, 326. Mâle et fem.; Wilson's, Illust., pl. 26 (mâle) et 27 (fem.), Zool. Journ. IV, 490. Mas. *Brunnescenti griseus, ferrugineo nigroque undulatus, collo anteriore abdomineque imo nigris; pectore albo plumis superioribus rhachibus rigidis, inferioribus in medio nigro lineatis; plumis colli lateralibus elongatis linearibus : caudâ cuneatâ; rectricibus subrigidis acutis.* Fœmina : *Brunnescenti grisea, albo ni-*

représentant, dans les steppes de la Colombia et de la Californie, du coq de bruyère du nord de l'Europe.

Le mâle a son plumage gris-brunâtre, ondulé de ferrugineux et de noir. Le bas du cou en devant et le bas-ventre noirs. Le thorax blanc, à rachis des plumes rigides. Les inférieures sont linéolées de noir au milieu. Les plumes du côté du cou sont alongées et linéaires. La queue est cunéiforme, formée de 18 rectrices terminées en pointes rigides. Le bec est noir; les plumes des tarses sont grises.

La femelle est uniformément d'un gris-tendre, glacé de brunâtre, et d'ondes blanches et noires. Le bas-ventre est blanc. La gorge gris de cendres; le thorax est gris-ponctué et rayé de noir. Du roux clair marque les ailes et le dessous de la queue.

Cette gélinotte est nommée, par les Anglo-Américains, *pheasant-tealed grouse*. Elle recherche pour sa nourriture les fruits et les feuilles du *purshia* à trois dents, d'une armoise, et les graines du phalaris roseau et les baies d'un cactus. Sa trachée-artère est très courte, et le tube intestinal présente deux appendices au cœcum, de médiocre longueur.

Le mâle et la femelle s'apparient en mars et avril. Ils choisissent au lever du soleil, pour s'accoupler, les petites éminences sur les rives des fleuves : leur voix, assez analogue à celle du faisan, peut être rendue par des *cuch*, *cuch*, *cuch*, répétés, mais

groque parce undulata; abdomine imo nigro, pectore albo nigro fasciato, caudâ subcuneatâ, rectricibus subacutis. Cok of the Plains, Lewis et Clark travels, p. 473. Douglas; trans. soc. Linn. t. XVI, p. 133.

leur chant imite assez les syllabes *hurr-hurr-hurr-r-r-r-hou.* La femelle pond de 13 à 17 œufs, de la grosseur de ceux d'une poule domestique, de couleur brune-roussâtre, et tachés de flammèches irrégulières chocolat. L'incubation dure de 21 à 22 jours, et les jeunes quittent le nid peu d'heures après qu'ils sont éclos. Dans l'été et l'automne on rencontre ces tétras réunis par petites troupes, mais pendant l'hiver et au printemps c'est par bandes de centaines d'individus qu'ils se répandent dans les plaines arides et stériles qui bordent la Colombia, et dans les diverses provinces de la nouvelle Californie. On ne les a jamais rencontrés sur les rives du Missouri, ni dans les montagnes Rocheuses. Leur nom indien, chez les Kyuses, est *py-à-mis*. Leur chair, quoique délicate, est fortement colorée.

4° La GÉLINOTTE DE RICHARDSON [1] se rapproche beaucoup du tétras obscur que Say observa dans son expédition aux montagnes Rocheuses. Le mâle a son plumage d'un gris-cendré assez intense, passant au gris-fauve ou ferrugineux en dessus, et ondé de brun. La gorge est blanche et noire, ou noire picotée de blanc. Le ventre est blanc-pur ou gris-cendré, tacheté de blanc. Le rebord du front et une tache sur le côté au bas de la nuque sont blancs, mais ces taches blanches doivent disparoître complétement dans le plumage d'été. Une tache blanche, liserée de noir,

[1] *Tetrao Richardsoni*, Sabine, MS. Douglas, Trans. soc. linn., XVI, 141. Zool. Journ., IV, 189; Bull., XX, 328; Wilson. Illust., pl. 30 (mâle) et 31 (femelle).

apparoît à l'épaule. Les rectrices sont noires ou brunâtres, leur base exceptée qui est blanche. La queue est assez longue, formée de rectrices brunâtres, leur sommet qui est frangé de blanchâtre. Sa longueur totale est de 17 pouces.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, car elle n'a que 16 pouces. Son plumage est aussi très différent. En dessus domine une teinte brune-rougeâtre-pâle, avec des rayons ou des taches éparses brunes. Les plumes du front et des oreilles sont un jaunâtre-brun, de teinte douce, moucheté. Le menton et le thorax sont blancs, tachetés de noir. Le sommet de la tête et le dessus du cou sont brun-pâle, teinté de gris, et barrés de demi-cercles noirs. Les plumes du cou et des scapulaires sont ondées de bandelettes noir-jaunâtre-brun, ayant sur les côtés deux taches latérales blanches. Le ventre est gris de cendre, avec des croissants noirs et des taches blanches sur chaque plume. Le bas-ventre est blanc. Les rectrices externes brunes, frangées de blanc, sont en dessus picotées de noir, barrées de noir et de fauve, sur un fond gris. Cette gélinotte pèse de 2 livres et demie à 3 livres angloises. Sa chair est délicate et blanche.

Le mâle et la femelle s'apparient en avril, et cette dernière bâtit son nid avec des bûchettes, des feuilles, des herbes, sur le penchant des montagnes subalpines, et y dépose de 13 à 19 œufs, plus gros que ceux d'une poule ordinaire, et marqués de grandes et de petites flammèches rouges; suivant M. Dou-

glas, la période d'incubation dure trois semaines.

Cette espèce se nourrit de bourgeons de sapins, de bouleau, de coudrier et d'aulne. Son cri est à peu près rendu par les syllabes *hou-hou-hou*. On peut la tirer avec facilité, puisqu'elle ne fuit même pas sous les coups de fusil. Elle se perche sur les rochers ou sur les branches de sapins, et forme pendant l'été des troupes considérables, s'ébattant au soleil sur les versants des collines exposées au midi. Dans l'hiver elle fréquente le voisinage des sources, les lacs et les torrents, par 6 ou 8 individus.

Cette gélinotte est très commune dans les cantons subalpins des montagnes Rocheuses, par 52 degrés de lat. N. et 115 de long. (mérid. de Greenw.), et plus abondante encore dans les districts montagneux de la côte N.-O. et de la Colombia, par 48 degrés de lat. On distingue quelques variétés de taille et de coloration dans les espèces de ces deux localités.

5° L'urophasianelle [1] habite les rives de la Colombia et le nord de la nouvelle Californie. Le mâle a le plumage gris-brun, linéolé de blanc, de ferrugineux et de noir. La nuque et les ailes sont tachetées de blanc. Le ventre et les flancs sont blancs, mais ceux-ci sont flammés de brun. Les 4 rectrices moyennes de la queue sont plus alongées que les latérales.

La femelle, d'un tiers plus petite que le mâle,

[1] *Tetrao urophasianellus*, Douglas, Trans. soc. linn., t. XVI p. 136; Zool. Journ., t. IV, p. 490; Bull., XX, 327.

a une teinte générale plus claire, la nuque rayée de brun, et les rectrices moyennes un peu saillantes seulement.

La femelle pond de 11 à 15 œufs cendré-clair, et de la grosseur de ceux de pigeons. Son cri est une suite de syllabes *chick*, *chick*, *chick*, articulées d'un ton guttural. Sa chair, fortement colorée, possède un fumet délicat.

Cette gélinotte, très défiante, a les mœurs de l'*urogallus*. Elle vit communément en bonne intelligence avec elle.

6 La GÉLINOTTE DE SABINE [1] se rencontre dans les lieux boisés de la côte N.-O. d'Amérique, entre les 40 et 49 degrés de latitude, depuis le cap Mendocina au sud jusqu'au détroit de Jean-de-Fuca au nord. Le plumage du mâle est roux, tacheté de noir. Sur le dos se dessinent des taches cordiformes d'un jaune-ferrugineux, de même que les lignes qui existent sur la nuque et sur les ailes. Le ventre est rayé de blanc et de brun. Les rectrices sont barrées, mais la barre terminale noire est la plus large.

La femelle a les teintes plus claires; la gorge, la poitrine et la nuque d'un cendré-plombé. Sa taille est plus petite que celle du mâle, et mesure 18 pouces de longueur, et pèse deux livres environ. Son vol est rapide, et sa nourriture consiste en bourgeons de pins, de fraisiers, de ronces, de coudriers, d'aulnes et de vaccinium. La femelle place son nid

[1] *Tetrao Sabini*, Douglas, loc. cit., p. 137.; Zool. Journ., IV, 490; Bull., XX, 317.

sous des touffes de coudriers ou au milieu des fougères, sur la lisière des forêts de pins, et le compose de frondes de fougères, de feuilles et d'herbes sèches. Le temps de l'amour commence en mars, et la ponte se compose de 9 à 11 œufs blancs, tachés de rouge.

Cette gélinotte est moins commune que l'urophasianelle. On ne la voit guère former des troupes de 8 à 12 individus au plus, et encore dans le printemps, car aux autres époques de l'année, c'est à peine si on en rencontre 3 ou 4 individus réunis, son cri peut être rendu par les mots *tuch, tuch, tuch.*

7° La gélinotte de Franklin [1] est encore une espèce que l'on rencontre dans l'Amérique du nord. Elle est commune dans les vallées des montagnes Rocheuses, entre les 50 à 54 degrés de latitude, proche les sources de la Colombia. Le mâle a le plumage gris-plombé intense rayé de noir. La gorge et le thorax, de même que la nuque, sont noirs. Les rectrices supérieures et inférieures sont noires, terminées de blanc. La femelle a la coloration plus claire, la gorge, la poitrine et la nuque d'un gris-plombé.

La chair de cette gélinotte est blanche et savoureuse. Ses mœurs sont celles des autres espèces. La femelle compose son nid d'herbes et de feuilles sèches, qu'elle place par terre au pied de quelque tronc d'arbre desséché et droit, ou couché sur le sol,

[1] *Tetrao Franklinii,* Dougl., loc. cit. p. 139; Zool. Journ., IV, 490; Bull. XX, 328.

dans les forêts montagneuses. Elle pond de 5 à 7 œufs blancs, parfois plus petits que ceux du ramier.

Les tétras de Franklin, de Sabine et de Richardson rappellent par leurs noms trois voyageurs célèbres au pôle nord à travers l'Amérique.

Le genre *tetraogallus* de M. Gray paroît avoir été établi, par son auteur, pour recevoir l'oiseau que nous avons mentionné plus haut (page 333) sous le nom de *faisan de Nigelle*, il nous est inconnu.

Les GANGAS OU ATTAGENS [1] diffèrent complétement des tétras, avec lesquels on les a associés, par leur taille svelte, leur corps peu charnu, leurs ailes pointues, propres à un vol de longue haleine. Leurs pieds, à doigts larges et courts, dont le pouce très remonté est rudimentaire, sont organisés pour une marche rapide sur les sables mouvants. Leur organisation, leurs mœurs, leurs habitudes, les éloignent des perdrix. Par leur ponte nombreuse, la négligence apportée dans la confection de leurs nids, l'instinct qu'ont les petits de courir au sortir de l'œuf, leurs mœurs, leurs caractères, les gangas sont de véritables gallinacées. Quelques naturalistes les ont rapprochés des pigeons; M. de Blainville, entre autres, a publié à ce sujet un mémoire détaillé, lu à l'institut en 1829 [2]; mais les gangas diffèrent de ces derniers oiseaux par la forme du bec, des ailes et des tarses, et aussi par les doigts, les quatre des

[1] *Pterocles*, Temm.; *œnas*, Vieill.; *bonasa*, Briss.; *perdix*. Lath.; *tetrao*, L.; *pterocles*, Wag., Syst. avium, pars prima, gen. 38.

[2] Bull., t. XXII, p. 122.

pieds des pigeons étant attachés sur un même plan, ce qui n'a pas lieu chez les gangas. Ces derniers doivent faire une famille à part, tenant des oiseaux gallinacées par la ponte, le genre de vie, etc. ; des *passereaux* par la coupe des ailes, et des *passerigalles* par le sternum et quelques habitudes.

Les Grecs donnoient le nom d'*attagen*, à ce que l'on suppose, à l'oiseau que les Européens appellent *ganga* (*pterocles setarius*).

Quoi qu'il en soit, les caractères zoologiques des gangas sont les suivants : le bec est médiocre, comprimé, grêle chez quelques espèces, à mandibule supérieure droite, courbée vers la pointe. Les narines sont basales, à moitié fermées par une membrane recouverte par les plumes du front, et percées en dessous. Les pieds ont les doigts courts, celui de derrière presque nul, s'articulant sur le tarse et assez haut. Les antérieurs sont rebordés, et le devant du tarse est garni de petites plumes, mais le reste est nu ; les ongles en avant sont obtus, celui du pouce est acéré, tous sont très courts. La queue est conique, parfois les deux pennes moyennes s'allongent en filets. Les ailes sont longues, acuminées, à premières rémiges les plus longues de toutes.

Les gangas ne se présentent en Europe que passagèrement, mais ils vivent en Afrique et en Asie, plus spécialement dans les steppes et les sables du désert. Leur présence annonce assez communément le voisinage des sources, par compagnies de centaines d'individus, qui ne se séparent qu'à l'époque où les

mâles recherchent les femelles pour s'accoupler, du moins chez les espèces à queues pointues ou attagens, tandis que les gangas à queue conique vivent comme les perdrix par compagnies, formées seulement des père et mère et des jeunes. Tous les oiseaux de ce genre ne se perchent jamais. Leur chair est très délicate, et en fait un gibier recherché.

Les gangas forment deux tribus : ceux de la première ont la queue conique, ce sont les *vrais gangas ;* ceux de la seconde ont les 2 rectrices du milieu de la queue allongées en filets, ce sont les *attagens*. Buffon n'a connu que deux espèces de la deuxième section. Aujourd'hui on en compte huit nouvelles, ce qui porte à 10 le nombre total du genre.

1° Le GANGA UNIBANDE [1] a été indiqué par Hasselquist sous le nom de *perdrix d'Orient* [2] : « Elle est » de la grosseur d'une perdrix ordinaire, et on la « trouve dans les bois de la Natolie. » On la prend en hiver, dit ce voyageur ; puis Pallas en donna une description satisfaisante dans les Mémoires de l'académie de Pétersbourg. M Desfontaines mentionna cet oiseau sous le nom de gélinotte de Barbarie [3], et l'Encyclopédie en donna une figure (pl. 188, fig. 13),

[1] *Pterocles arenarius*, Temm., Gall., t. 3 p. 240 et 712 ; Man. d'ornith. t. 2, p. 478 ; pl. color. 52 (mâle) et 53 (fem.) ; *œnas arenarius*, Vieill , Encycl. ; Wagler, esp. 1 ; *tetrao arenaria*, Pallas, Comm. Petrop., t. XIX, p. 418, pl. 8 ; Naum., t. VI, pl. 15 ; *perdix aragonica*, et *tetrao arenaria* de Latham : Pallas, Voy. V, 491.

[2] *Tetrao orientalis*, Hass., Voy. dans le Levant, t. 2, p. 27, n° 43, de la trad. franç.

[3] Mém. ac. des sc., 1787 p. 502.

d'après un individu que ce savant botaniste avoit rapporté de Barbarie.

Ce ganga est surtout abondamment répandu dans les steppes du midi de la Russie et dans les sables des déserts de l'Afrique septentrionale; Pallas, qui l'a rencontré dans les plaines stériles d'Astracan et sur les bords du Volga, dit que pendant le jour on le voit se diriger en couples sur les rives des fleuves, et ressembler aux pigeons par sa manière de voler. Assez commun en Barbarie, et aussi dans la Gambie et au Sénégal, il lui arrive de franchir la Méditerranée et de s'abattre dans le sud de l'Espagne, dans l'Andalousie. Du midi de l'Asie, il s'égare parfois jusqu'au centre de l'Allemagne, puisque Naumann en tua un individu en août 1801 dans le territoire d'Anhalt, et que deux autres y ont été vus dans la même année.

Le ganga unibande a une taille qui varie entre 12 et 14 pouces. Les individus de l'Afrique sont toujours plus petits que ceux qui vivent dans la plantureuse Andalousie. Ce fait n'a rien qui puisse étonner, puisque l'on sait, par une expérience répétée chez tous les oiseaux, que ceux des contrées stériles ont toujours des proportions plus grêles que ceux qui se propagent dans des provinces où les substances alimentaires sont abondantes et variées.

Le mâle a sur la gorge un triangle noir, bordé en dessus par une cravate marron, qui du menton s'étend en s'élargissant sur les côtés du cou, et va se nouer sous l'occiput. La tête, les joues, le bas du

cou et la poitrine sont d'un gris glacé de rougeâtre-clair. Une écharpe noire, qui naît au niveau des épaules, ceint le bas du thorax : elle est située au-dessus d'une écharpe gris-roux. Le reste du ventre et les flancs sont d'un noir profond. Les couvertures inférieures de la queue sont noires, mais largement frangées de blanc à leur extrémité, ce qui donne un aspect neigeux à cette partie. Le dos et les couvertures supérieures sont d'un roux-jaunâtre, mais au centre de chaque plume est un espace gris-cendré plus ou moins large, et leur terminaison, à toutes, est d'un jaune-ocreux. Le bord supérieur de l'aile est blanc-terne. Les rémiges sont cendré-noirâtre, et les pennes secondaires, cendrées, sont bordées de jaunâtre. La queue, assez abondamment étagée, est cendrée, rayée de noirâtre : chaque rectrice, les deux du milieu exceptées, est terminée de blanc; leur face inférieure est noire. Les poils plumeux des tarses sont blanc-jaunâtre, le bec est bleuâtre, et les parties nues des jambes jaune-foncé.

La femelle diffère beaucoup du mâle; elle est d'un jaunâtre marqué d'une grande quantité de taches noires. En devant du cou est une bandelette transversale, linéolée de noir à son bord supérieur, et d'un gris-tendre dans le reste de son étendue. Le sommet de la tête et toutes les parties supérieures du corps sont teintes de jaune-ocreux-clair, avec flammèches et zigzags noirs. Sur la poitrine, comme chez le mâle, existe un ceinturon noir, mais plus étroit. Le reste est comme chez le mâle.

Ce ganga, observé en Espagne, y niche à terre dans les broussailles, et la femelle pond de 4 à 5 œufs, tachetés de brun, tandis que Pallas les dit uniformément blanchâtres. Ce célèbre naturaliste le désigne par l'épithète de *poule des steppes*, et l'a rencontré dans les déserts du Volga, où les Tartares lui donnent le nom de *desherdk*, et où il se nourrit des pois d'astragales. En s'élevant ce ganga pousse un cri aigu, mais son vol est ensuite silencieux.

Le ganga unibande se trouve encore en Turquie, dans la Natolie, dans l'île de Chypre [1].

2° Le GANGA BIBANDE [2] vit par paires dans les lieux sablonneux couverts de buissons du pays des grands Namaquois, à l'extrémité australe de l'Afrique. On le rencontre encore dans la Cafrerie et même en Nubie, au dire de M. Lichsteinstein. Lorsque cet oiseau est inquiété, il se tient blotti et ne prend son vol que lorsqu'il est vivement pressé. Levaillant, le premier, observa ce ganga, qu'il communiqua à M. Temminck, alors occupé de publier sa Monographie des gallinacées. Sa longueur totale est de 9 pouces et demi. Son bec est grêle, foiblement recourbé. Les ailes dépassent la queue, qui est fortement étagée. Le mâle est caractérisé par deux colliers demi-circulaires, et par une bande frontale, que n'a point la femelle. Une petite tache blanche se dessine à la base du bec,

[1] Lichst., Catalog. 64.

[2] *Pterocles bicinctus*, Temm., Gall., 3, 247 et 713; *œnas bicincta*, Vieill., Dict. Déterv., XII, 421; Wagler, Syst., esp. 2; Lichst., 65.

et une bandelette noire assez large s'étend d'un œil à l'autre, bien qu'elle soit coupée au-dessus de chaque sourcil par deux plaques neigeuses. La tête est roux-jaunâtre en dessus, avec une tache noire au milieu de chaque plume. Les joues, le cou, la poitrine et les petites couvertures des ailes sont cendré lavé de jaunâtre. Le dos, les couvertures des ailes, leurs pennes secondaires, sont cendré-brun, rayés et tachés de roux à leur base, mais chaque plume est terminée par une grande tache blanche triangulaire. Le croupion, les couvertures inférieures de la queue, les rectrices, sont rayés en travers de brun et de roux-jaunâtre, et ces dernières se terminent par une longue plaque de cette dernière couleur. Les rémiges sont noires, à baguettes brunes. Sur le haut du thorax se dessine un premier collier blanc, suivi d'un second qui est noir. Le ventre, les flancs, les plumes tibiales, sont blanchâtres, finement rayés de brun. Les parties dénudées des tarses et le bec sont jaunes.

La femelle est sans colliers et sans bandeau sur le front. La tête est rousse-jaunâtre, avec de grandes taches longitudinales noirâtres. Les joues et la gorge sont pointillées de brun. Le cou et la poitrine sont rayés en travers de bandes brunes et jaunâtres. Les grandes couvertures, au lieu d'une tache triangulaire noire, ont une zone blanche au bout de chaque plume. Les rémiges brun-noirâtre sont légèrement liserées de blanc. Le bec et les ongles sont brunâtres. Les jeunes mâles, avant leur première mue, ressemblent aux femelles.

Ce ganga vit par compagnies formées des parents et des petits de la couvée, mais qui se séparent au temps des amours.

3° Le GANGA QUADRIBANDE [1] habite la Sénégambie et aussi le Coromandel, si l'on rapporte à cette espèce l'oiseau figuré par Sonnerat sous le nom de *gélinotte des Indes*. Le lieutenant colonel Sykes [2] le signale dans le pays des Mahrattes, où il porte le nom chez les Anglois de *painted rock pigeon*.

Ce ganga a 9 pouces et demi de longueur à 12 pouces, et sa queue fortement étagée. Les deux sexes ont le fond de leur plumage gris-terreux, mais le mâle se distingue de la femelle par des colliers et des bandeaux sur le front. De ces trois bandeaux deux sont blancs et celui du milieu est noir. L'occiput est roussâtre, et chaque plume est rayée de noirâtre. Le cou et la poitrine sont d'un cendré roussâtre. Le haut du dos est rayé en travers de brun-sombre, de jaune et de noir. Les petites et les grandes couvertures des ailes, d'un jaune-clair, sont terminées par une large bande transversale noire, bordée de chaque côté d'une étroite raie blanche; les vieux mâles ont sur la poitrine quatre colliers, le supérieur est brun-mordoré, le second blanc, le troisième noir et le quatrième blanc. Les rémiges sont brun-noirâtre. Le ventre et

1 *Pterocles quadricinctus*, Temm., Gall., t. 3, p. 252 et 713; *œnas indicus*, Vieill., Dict.; *œnas bicincta*, Vieill., Gal. pl. 220, et texte, t. 2, p. 60; gélinotte des Indes, Sonn., It., II, 164; pl. 119 (fem.); *tetrao indicus*, Gm., *perdix indica*, Lath.

2 Proceed. 11, 155.

les plumes tibiales sont finement rayées de noir et de blanchâtre. Les rectrices ont leur fond jaunâtre, marqué de bandes brunes. L'œil est rouge.

La femelle n'a point de bandeaux sur le front et point de colliers sur la poitrine. Les couvertures des ailes n'ont point de bandes noires ondées de traits blancs. La tête est rousse-jaunâtre, chaque plume a un trait longitudinal. La nuque, le dos et le croupion sont rayés de brun, de noir et de jaunâtre. Les couvertures des ailes sont jaunâtre-clair, portant des bandelettes transversales noires. Les parties inférieures présentent les mêmes teintes que le mâle, mais plus claires.

Le mâle et la femelle vivent par paires dans les plaines situées au pied des montagnes dans le Dukhun.

4° Le GANGA COURONNÉ [1] est commun dans la Nubie, où l'a rencontré le voyageur allemand Ruppell, mais sans qu'on ait quelques détails sur ses mœurs ou sur ses habitudes. Son bec est grêle, comprimé, noir-bleuâtre. Le mâle est long de dix pouces, et reconnoissable aux trois petites bandes noir-profond qui naissent à la base du bec. L'une de ces bandes couvre une très-petite partie de la gorge, et les deux autres remontent vers le front, en se prolongeant depuis les narines. Le milieu du front est occupé par une ligne blanche. Le sinciput est roux, lavé de teintes lie de vin, disposé en une

[1] *Pterocles coronatus*, Lichsteinst., Cat., n° 677, p. 65; Temm., pl. color, n° 339 (mâle) et 340 (femelle).

plaque encadrée de traits cendré-bleuâtre, s'avançant sur les yeux, en forme de sourcils, et se réunissant à l'occiput. Du jaune-d'ocre domine au devant du cou, sur les joues, en formant un collier au bas de la nuque. Le cou dans sa portion inférieure, la poitrine et le ventre, sont lie de vin, passant à la couleur isabelle sur le bas-ventre. Les couvertures des ailes et les scapulaires ont de grandes taches jaunâtres. Les rémiges sont cendré-noirâtre, et les pennes moyennes sont terminées par une tache isabelle. Les rectrices d'un isabelle-rougeâtre ont à leur sommet une bandelette noire que relève une pointe d'un blanc-neigeux.

La femelle n'a point de noir au front et sur la gorge. Celle-ci est jaune, et couverte de petits points noirs. L'occiput est strié de noir. Le dessus du corps est ferrugineux, passant à des teintes blanchâtres sur le ventre, mais toutes les plumes de ces parties sont comme écailleuses par les lignes noires et les triangles flexueux bruns qui les recouvrent.

5° Le ganga Lichsteinstein [1], dont le nom rappelle celui du savant directeur du musée de Berlin, habite, comme le précédent, la Nubie, d'où l'a envoyé le célèbre voyageur Ruppell. Le mâle, long de 9 à 10 pouces, a sur le front un bandeau noir placé entre deux bandeaux blancs, et cette écharpe noire est curviligne. Le bec est alongé, comprimé, grêle et pâle. Une tache noire surmonte chaque œil.

[1] *Pterocles Lichsteinstenii*, Temm., pl. col. 355 (mâle) et 361 (fem.); *pterocles bicinctus*, Lichst., Cat. n° 678; Wagler, Syst., esp. 5.

La gorge est de couleur nankin, et cette teinte domine sur la plus grande partie du plumage. La tête et les joues sont marquées de petits points noirs. Le cou et la nuque ont des lunules noires. Le manteau et les ailes ont de larges bandes noires accompagnées sur les grandes couvertures de liserés blancs. Les pennes secondaires sont brunes à la base, blanc-pur sur leurs barbes externes, et d'un noir-plein à leur pointe.

Les rémiges sont noirâtres, liserées et terminées de blanc. Un large plastron couleur nankin couvre toute la poitrine, et présente à son milieu une écharpe chocolat peu large. Les parties inférieures du corps sont blanches, mais chaque plume porte à son sommet un croissant noir, ce qui fait paroître ces parties couvertes d'écailles. La queue est arrondie, un peu conique, marquée de bandes noires sur un fond jaune-roussâtre.

La femelle manque de bandes frontales, de plastron et de collier. Le fond du plumage est blanc-sale, légèrement jaunâtre en dessus, coupé de bandelettes en croissants et de petites taches noires très rapprochées. Le dessous du corps est écaillé de noir. La poitrine et le devant du cou sont finement rayés de lignes noires étroites. Le dos et les ailes ont des zigzags un peu plus larges. Le cou, la gorge et la tête sont marqués par de petites mèches et des points noirs. Le bec est brun et les pieds sont rougeâtres.

La gélinotte à longue queue de la baie d'Hudson (pl. 117 d'Edwards) ou *tetrao phasianellus*, n'appartient au pas genre Ganga.

6° L'ATTAGEN CATA[1] a été décrit et figuré par Buffon, sous le nom de *gélinotte des Pyrénées* (enl. 105). On le rencontre dans les Pyrénées, les montagnes de la Sicile, les déserts de l'Asie, mais il est plus commun en Perse.

7° L'ATTAGEN A GOUTTELETTES[2] OU KITTAVIAH, a été figuré par Buffon, pl. 130 des enluminures, sous le nom de *gélinotte du Sénégal*, et Shaw, dans son voyage en Barbarie, l'avoit le premier mentionné sous son nom arabe *kittaviah*. M. Temminck a figuré la femelle pl. 345 de ses planches coloriées. Cet oiseau habite la Barbarie, le Sénégal et la plupart des provinces de l'Afrique occidentale.

8° L'ATTAGEN VÉLOCE[3] est commun dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, dans le pays des Namaquois. On le retrouve au Sénégal et dans la Gambie.

Levaillant parle fréquemment de cette espèce, dont les troupes devinrent pour lui une seconde providence, en lui indiquant dans les solitudes de l'Afrique les sources cachées dans les creux des rochers. C'est par milliers d'individus que l'attagen au vol rapide parcourt les solitudes de l'Afrique, en s'approchant du Cap au temps des pluies, et en

[1] *Pterocles setarius*, Temm., Gall., t. 3, p. 256, *Pt. alchata*, Lichst. Cat. n° 671; *œnas cata*, Vieill.; *bonasa Pyrenaica*, Briss., pl. 19, fig. 1; Edw., pl. 249; *tetrao alchata*, Linn., Gm.

[2] *Peterocles guttatus*, Lichst., Cat. 673; *tetrao senegalus*, Gm.; *pterocles simplex*, Less., Ornith., p. 607.

[3] *Pterocles tachypetes*, Temm., Gall., t. 3, p. 274; *tetrao namaqua*, Lath.; *œnas namaqua*, Vieill.

s'éloignant vers d'autres contrées, et surtout gagnant les rives des grands fleuves lors de la saison sèche. La femelle pond sur les confins des déserts, dans les touffes d'herbes ou de broussailles, et dépose 4 à 5 œufs : vert-olivâtre tachetés de noir, assez semblables à ceux du vanneau d'Europe. Cet attagen se nourrit de graines, d'herbes et autres graminées, ainsi que d'insectes. Son bec est grêle, comprimé, bleuâtre. Les parties dénudées des tarses sont noires. Sa taille varie de 11 pouces à 11 pouces et demi. La gorge est d'un jaune-gai; la tête et le cou sont cendrés sans taches; la poitrine a une teinte rosée, puis elle est ceinte par deux bandes, dont une, l'antérieure, est blanche, et l'autre d'un roux-marron-vif. Les parties inférieures cendrées sont nuancées de rose, mais affectent la couleur rousse sur les plumes tibiales et sur le bas-ventre. Le dos, le croupion et les tectrices supérieures de la queue sont gris-fauve. Le milieu de la région dorsale, les scapulaires et les couvertures des ailes sont brunâtres à la naissance de chaque plume, mais certaines sont terminées par une grande tache ocreuse, d'autres par leur pointe cendrée et brillante. Les petites tectrices sont frangées autour de la tache blanche de roux-marron-luisant. Les premières rémiges sont cendrées à leur sommet, les secondes blanches. La queue est brune-cendrée, terminée de jaune.

La femelle, plus petite que le mâle, a une livrée différente. La gorge est roussâtre. Les plumes de la tête, du cou et de la poitrine sont teintées de roux-

blanchâtre, avec des lignes noires en long et en travers, imitant parfois des croissants. Du brun-noirâtre et du roux sont distribués sur le dos, sur les couvertures de la queue et des ailes en bandelettes transversales. Du blanc-jaunâtre termine les couvertures moyennes. Le ventre est rayé en travers de blanchâtre et de brun. Le bas-ventre est roux-clair.

9° L'ATTAGEN VENTRE BRULÉ [1] se trouve aussi bien en Egypte, en Nubie, dans la Sénégambie, que sur toutes les côtes de l'Afrique occidentale. Le lieutenant colonel Sykes l'a rencontré en grande abondance dans le pays des Mahrattes, vivant en bandes nombreuses, et ne fréquentant que les grandes plaines stériles et pierreuses. Son vol est rapide, et il s'élève à une grande hauteur. Sa nourriture principale est une petite graine carrée du pays. Les yeux sont d'un rouge-brun. La taille est la même chez les deux sexes. Denham rapporte que les environs de Bornou sont remplis de ces oiseaux, qui fréquentent les collines sablonneuses couvertes d'arbustes épais. Comme la plupart des espèces de cette famille, ajoute Denham, cet oiseau est très bon à manger.

L'attagen ventre brûlé, dont la queue est terminée par deux filets minces, est facile à reconnoître des espèces voisines par son bec grêle, bleu, par la teinte comme brûlée du ventre, par le blanc-pur

[1] *Pterocles exustus*, Temm., pl. 354 (mâle) et 360 (fem.); *pterocles Senegalensis*, Lichst., Cat. n° 675; Proceed., 11,254; Denham, Voy. en Af., t. 3, p. 236, trad. franç.

de l'extrémité des rémiges les plus courtes, et par le collier délié et noir-mat qui entoure le bas du cou du mâle.

Le mâle a la gorge et les joues foiblement nuancées de jaunâtre. La tête, le devant du cou, la nuque et le manteau sont nuancés de cendré, lavé de rosâtre. Le collier noir est parfois accompagné d'un fin liseré neigeux. Le milieu du ventre est noir de suie, et les flancs sont marron, le bas-ventre est blanc. Les grandes couvertures des ailes sont jaunes, marquées à de grands intervalles de 4 à 5 fines bandes marron. La queue est cendrée, puis blanche à son extrémité, dépassée par deux filets noirs. Sa taille est de 12 pouces environ.

La femelle a le ventre noir-brun, zoné de bandes rousses, avec des mêches hastées et noires sur la poitrine et sur les parties supérieures du cou. Des raies et des zigzags noirs ondent et bariolent les parties supérieures et la queue. La gorge et la région thoracique sont d'un jaune-isabelle.

10° L'ATTAGEN DES BORDS DE LA MER CASPIENNE [1] a été découvert par M. Ménétriers dans les steppes, non loin de Bakou, dans le mois d'avril. L'espèce paroît être rare. Le bec est noir en dessus, cendré en dessous; l'iris brun-clair, et les pieds sont noir-

[1] *Pterocles Caspius*, Ménétrier, Cat. n° 144, p. 47 (Saint-Pétersbourg, 1832); *Pt. supra fulvus, vittis transversis nigris atque majoribus cinereis, pennarum apice dispositis; superciliis, colliqve lateralibus fulvis, pectore atque jugulo fasciis nigris; gula abdomineque albis; remigibus cinereis, tectricibus duabus longissimis atris.*

cendré. Tout le dessus du corps est d'un beau fauve-jaunâtre, ainsi que les côtés du cou ; le dessus de la tête et du cou est couvert de bandes transversales moins étroites et serrées. Les bandes du dos et des pennes secondaires des ailes sont plus larges, et la dernière, près de l'extrémité de la plume, est plus grande encore et d'un cendré-brillant, bordé de noir, formant un peu l'accolade. Enfin le bout de la plume est jaune, plus ou moins largement terminé de noir. Les grandes pennes des ailes sont grises avec les baguettes noires, les petites couvertures des ailes sont d'un blanc plus ou moins cendré ou teinté de jaunâtre. Plusieurs d'entre elles ont une bande transversale d'un fauve-ardent, et sont bordées de noir. Un demi-collier de cette dernière couleur, et bordé inférieurement de jaune-d'ocre, se fait remarquer sur le haut du cou. Au-dessous se dessine une bande plus large d'un jaune-grisâtre, bordée inférieurement de noir. La poitrine est d'un fauve-tendre très clair, ornée d'un demi-cercle noir. Le menton, le cou, le ventre, sont d'un blanc-pur. La queue, jaune-d'ocre, est transversalement rayée de noir. Deux plumes effilées de noires dépassent les autres d'environ 2 pouces 8 lignes. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, rayées de noir à leur base.

Les hétéroclites [1] ont, au premier aspect, les formes générales des gangas. On n'en connoît qu'une

[1] *Syrrhaptes*, Illig., Prod., Temm., Cuv. ; *tetrao*, Pallas ; *heteroclitus*, Vieill.

seule espèce, à la fois type de genre et type de famille, car les hétéroclytes ne sont ni de vrais gallinacées, ni des passérigables. On ne les place à côté des gangas que par l'ensemble de leurs formes, bien qu'on puisse les en distinguer par des tarses plus courts, privés de pouce, et réduits à trois doigts courts, épais, emplumés jusqu'aux ongles, réticulés en dessous et soudés par un fort repli membraneux. Les ailes sont très longues, pointues, à première rémige beaucoup plus longue que les autres, et terminée par un brin filiforme. La deuxième est également amincie à son extrémité. Le bec est court, mince, grêle, un peu obtus, à arête cotoyée par un sillon. Il est fléchi à sa pointe et foiblement comprimé. Les narines sont recouvertes par les plumes du front. La queue est conique, formée de rectrices pointues, mais les deux moyennes terminées comme celles des attagens par deux brins minces et alongés.

L'HÉTÉROCLYTE DE PALLAS [1] a le plumage d'un jaune pâle variant dans ses teintes; le front, la poitrine et le bas-ventre d'un gris-cendré ou teinté d'orangé; les plumes du dos et de la ceinture de la poitrine cerclées de brun; une ligne en travers sur les moyennes couvertures; le bas ventre traversé par une écharpe noire; sa longueur totale est d'environ dix-huit pouces; les doigts sont immobiles et calleux en dessous.

1 *Syrrhaptes Pallasii*, Temm., pl. 95; Vieill., Gal. pl. 112; *syrrhaptes par adoxus*, Illiger; Licht. Cat. n. 679, p. 66; Eversmann, *reise nach Buchara*, 134; , *tetrao paradoxus*, Pallas.

Pallas a le premier décrit cet oiseau sous le nom de *perdrix paradoxale*, et on en trouve une figure pl. 1 de la traduction françoise de ses voyages, que Bonnaterre a reproduite dans l'Encyclopédie (t. 1, p. 205, pl. 93, fig. 1), et dont Latham a fait son *heteroclitus grous* (Synopsis, t. 2, part. 2, p. 753). Illiger créa, en 1811, le genre *sirrhaptes*, que plus tard M. Vieillot changea en *heteroclitus*. En 1815, M. Temminck (Gal. t. 3., p. 282) lui donna le nom de *sirrhaptes Pallasii*, qu'il a conservé dans ses planches coloriées, fig. 95. Cette planche, faite d'après un dessin envoyé par M. Fisher de Moscou, laisse beaucoup à désirer. Suivant Lichtenstein, qui a donné d'excellents documents sur cet oiseau dans le Voyage en Bucharie d'Eversman. C'est son *sirrhaptes paradoxus*. M. Vieillot décrivit le même oiseau (Dict. de Déterville) sous le nom d'*heteroclitus Tartaricus*, mais qui est changé dans sa Galerie, pl. 222, où il est nommé *sirrhaptes heteroclita* dans le texte, tandis que la planche est intitulée *S. heteroclitus*. Cette figure paroît évidemment copiée de celle de M. Temminck. Enfin M. Wagler, dans son *Systema avium*, a publié une description soignée de ce genre et de l'espèce qui est le type. En 1821, M. Dumont (Dict. sc. nat., t. 2, p. 112), avoit parfaitement résumé ce qu'on savoit sur l'un et l'autre.

L'hétéroclyte de Pallas habite les steppes nus et stériles de la Bucharie et les déserts de la Tartarie. Les *Kirguis* lui donnent (Eversm.) le nom de *bul-*

druch, qui veut dire jolie femme, et les Russes celui de *sadscha*. Il vit de petites graines qu'il cherche dans les sables, marche très mal, vole avec beaucoup de rapidité, a besoin de se reposer fréquemment. La femelle couve avec soin dans un nid composé de quelques brins d'herbes et entouré de sables, quatre œufs blanc-roux tachés de brun. La femelle est privée des brins que le mâle possède aux rémiges externes et aux rectrices moyennes.

Les FRANCOLINS [1] de M. Temminck ont été confondus avec les perdrix par presque tous les naturalistes, et, de fait, les caractères qui les en séparent ne sont ni tranchés ni persistants. Leur bec est généralement plus fort, plus long que celui des perdrix. Leur queue a aussi des proportions plus grandes. Les tarses sont plus hauts, plus robustes, terminés par des doigts plus forts. Les mâles de quelques espèces ont, à leur tarse, ou 1 ou 2 robustes éperons, d'autres ont le pourtour des yeux ou la gorge dénudés.

Les francolins vivent en compagnies dans les forêts, se perchent sur les arbres et se nourrissent de bulbes de plantes et de racines. Toutes les espèces sont de l'ancien monde. On admet dans ce genre :

1° Le FRANCOLIN A COLLIER [2], décrit par Buffon et figuré pl. 147 et 148 de ses enluminures. C'est un oiseau répandu dans toute l'Europe méridionale, en Asie et en Afrique. Il est commun dans l'Inde où on le nomme *korou-dary*.

[1] *Tetrao*, L.

[2] *Tetrao francolinus*, L.

2° Le BIS ERGOT de Buffon [1], enlum. 137, est le francolin du Sénégal, ou d'Adanson des auteurs.

3° La GORGE NUE [2] et la PERDRIX ROUGE D'AFRIQUE, ont aussi été brièvement décrites par Buffon à la suite des deux espèces précédentes; cette dernière est représentée pl. 180 des enluminures. M. Temminck ne les sépare point l'une de l'autre sous le nom de *francolin à gorge nue* [3]. On en trouve une bonne figure dans l'Histoire naturelle de Ruppell (pl. 30), car cet oiseau vit dans presque toute l'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'en Abyssinie; tout porte à croire avec M. Ruppell que le francolin à *gorge rouge* diffère de celui à *gorge nue*.

4° Le FRANCOLIN SPADICÉ [4] a été faussement dit de Madagascar. Il vit sur le continent indien, au Coromandel, et est très commun aux environs de Pondichéry, où on le nomme *savarou-kogi*, suivant Leschenault de La Tour.

Le mâle et la femelle diffèrent beaucoup par la coloration de leur plumage.

Le premier a près de 15 pouces de longueur totale. Sa queue est arrondie, longue de 4 pouces. Elle

[1] *Perdix Senegalensis*, Briss.; *tetrao bicalcaratus*, Gm., ou le *francolin Adanson; P. Adansonii*, Illig. et Temm., Gall., t. III, p. 305 et 717.

[2] *Tetrao nudicollis*, L.; *perdix capensis*, L.

[3] *Tetrao rubricollis*, L. et Lath.

[4] *Francolinus spadiceus*, Less., Voy. de Bél., p. 272; *perdix spadicea*, Lath., Temm., Gall., t. III, p. 315; *tetrao spadiceus*, Gm.; la *perdrix rouge de Madagascar*, Sonnerat, Voy., II, 169; Proceed., II, 154.

est composée de 14 rectrices étagées, qui sont assez larges et arrondies. Les ailes sont courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion. La 1re rémige est bâtarde, la 2e est courte, la 3e est moins longue que la 4e, celle-ci, les 5e, 6e, 7e et 8e sont égales et les plus longues. Le bec est légèrement renflé entre les narines. Les joues sont dénudées. Les tarses sont robustes, jaunes, armés chacun de deux forts ergots coniques, aigus, spinescents.

Le plumage du corps de ce francolin est en entier d'un roux-marron-foncé, mais comme chaque plume est frangée de gris, il en résulte que sa livrée semble être écaillée. Les rémiges sont brunes, les rectrices sont brunes, vermiculées de roux en dessus, brun-mat en dessous, le bec est corné, les joues carnées et nues, la tête et le cou sont revêtus de plumes courtes, d'un brun-plombé-uni. Le bas-ventre est recouvert d'une fourrure ou duvet d'un gris-brun-uniforme. Les couvertures inférieures de la queue sont amples, même frangées de gris comme les plumes du corps.

L'individu que nous décrivons, comme étant du sexe féminin, a tous les caractères d'organisation du spadicé, bien que son plumage soit très différent, et qu'un fort ergot, conique, pointu, spinescent, implanté à un seul tarse vienne faire naître des doutes sur son sexe.

Cet individu a le même bec corné du *spadicé*, son arête élevée entre les narines, ses joues dénudées, ses tarses robustes, jaunes, sa queue longue,

arrondie, formée de 14 rectrices, ses ailes courtes, concaves, les plumes serrées et courtes de la tête et du cou colorées en brun-plombé-uniforme, mais il s'en distingue par une taille moindre, 13 pouces, un plumage en entier sur le corps d'un gris-fauve, vermiculé de lignes très fines, comme ponctuées, noires, avec un croissant irrégulier fauve-doré, bordé d'un autre croissant noir-velours. Cette même disposition se fait remarquer sur les plumes du cou, du thorax, des flancs, sur les ailes et les couvertures de la queue. Les rémiges sont brunes ainsi que les rectrices, mais ces dernières sont vermiculées de roux, et comme imparfaitement rayées de noir-vif. Les plus externes sont brunes, sans taches sur leurs barbes internes.

Le haut de la poitrine et le milieu de l'abdomen sont recouverts de plumes d'un roux-marron-clair très frais et frangées sur leurs bords de noir très vif. Le bas-ventre est duveteux ou recouvert d'une bourre épaisse brun-sale-uniforme. Les couvertures inférieures sont abondantes, rousses, finement vermiculées de noir. La nature du plumage est excessivement douce et soyeuse au toucher.

Les deux individus que nous venons de décrire ont été rapportés de Pondichéry par M. Bélanger. Le lieutenant colonel Sykes l'a rencontré dans le Dukhun, où les Mahrattes l'appellent *koku-tree*[1]. Il

[1] Cet auteur décrit le mâle, la femelle et le jeune, par ces phrases diagnostiques :

Mas : f. castaneus, suprà fusco tinctus, plumarum marginibus dilu-

lui donne de longueur pour le corps 9 pouces 1/2, et pour la queue 5 pouces, mesure angloise. Les yeux sont bruns-roux, le bec et les tarses rouge-corné. Le mâle seul est commun dans les broussailles des ghauts. M. Sykes en a possédé une paire vivant en captivité, et ne doute pas qu'on pût facilement les apprivoiser en Europe. Leur chair est exquise, le mâle fait entendre les syllabes *kot-kut-ri*, et a parfois jusqu'à trois ergots à un tarse et 2 à l'autre.

5° Le FRANCOLIN DE PONDICHÉRY[1], ou à rabat, ou à gorge rousse, ainsi que l'appelle M. Temminck, est le *teetur* des Mahrattes, et habite le Dukhun, la côte de Coromandel et le Bengale. Sonnerat est le voyageur qui l'a fait connoître le premier. Sa longueur est de 10 pouces, le tarse a un pouce 7 lignes. La queue est longue et arrondie comme celle des perdrix grises. Le pourtour des yeux est emplumé et le mâle n'a qu'un seul éperon.

Cet oiseau a le front rouge-cannelle, un sourcil rouge sur les yeux, l'occiput brunâtre. Le devant du cou rouge-ferrugineux, bordé d'un cercle noir inter-

tioribus; capite, collo, ventre, crisso, tegminibusque caudæ inferioribus fusco brunneis; vertice nigrescenti-brunneo; plumarum ventris crissique rhachibus elongatis, acutis.

Femina : suprà nigro castaneoque varius; pectoris abdominisque plumis castaneis ad apices lunulâ latâ nigra notatis.

Pullus : fusco-ferrugineus, vittis tribus dorsalibus latis, intermediâ saturatè rufo-brunnea. lateralibus flavescenti albidis.

[1] *Francolinus Ponticerianus*, Stephens, II, 321; *perdix Ponticeriana*, Lath.; Temm., pl. col., 213; Gall., t. III, p. 332-723; perdrix de Pondichéry, Sonnerat, Voy., t. II, p. 165; Sykes, Proceed., II, 154; *perdix monogrammica*, Temm.; mus. de Par.

rompu. Le dessus du corps et des ailes est rouge-marron, avec bandes ocreuses. Les rémiges secondaires sont grises-brunâtres, rayées de blanchâtre. Les primaires sont brunes-unicolores, le dessous du corps est blanc, lavé de rouille glacée, avec des traits fins noirs et de petits croissants roux, frangés de noir. Les tarses sont rouges, le bec est jaunâtre à la pointe, rouge à sa base.

La femelle n'a point d'éperons, mais seulement un petit tubercule calleux. Les couleurs de son plumage sont plus ternes et tirent davantage au brunâtre. Le rabat de la gorge n'est pas aussi circonscrit.

Le Muséum possède un individu rapporté du Bengale par M. Houssard, qui est dans les galeries de Paris, FRANCOLIN A CROISSANTS [1], ayant le dos marron et des taches noires et blanches ; le devant du cou brun, taché de noir et de blanc, le ventre roux-cannelle, avec des taches noires.

6° Le FRANCOLIN DE CLAPPERTON se rencontre communément dans l'Afrique centrale, où il se tient sur les collines sablonneuses couvertes d'arbustes. Il court avec une telle rapidité, qu'il est fort difficile de le tuer. En Nubie, les Arabes lui donnent le nom de *quera*.

[1] *Perdix lunulata*, Cuv., Méd., Less.; Ornith., p. 504.

[2] *Perdix Clappertonii*, Vig., Voy. de Denham, t. 3, p. 236, de la trad. franç.; Zool. journ., t. 3, p. 453; Ruppell, pl. IX : *perdix, supra brunneo castaneus, fulvo variegatus; subtus fulvo albidus, maculis brunneis longitudinalibus aspersus; fronte et macula mentali nigris; striga superciliari, suboculari et gula albis.*

Cet oiseau, long de 14 pouces anglois par le corps et de 3 pouces 1/2 pour la queue, a le bec et les pieds rouges, le tour des yeux nu, deux éperons à chaque jambe. Le front est noirâtre, sinciput brunâtre, une bandelette noire traverse les joues. Celles-ci ont des lignes et des taches brunes à leur milieu. Les plumes des parties supérieures sont brunes, bordées et rayées de fauve. Les parties inférieures sont brunes bordées de fauve et de blanchâtre.

7° Le FRANCOLIN CRIARD [1] est d'un brun-noirâtre sur tout le corps, mais les ailes sont rayées de lignes étroites. La gorge est blanchâtre; la tête et la poitrine d'un brun-noirâtre; les rémiges brun-cendré. Le mâle a deux ergots aux tarses: la femelle n'en a point, mais son plumage ne diffère point de celui du mâle. Ce francolin a 16 pouces et demi de longueur. Le bec, de couleur cornée, est rouge à la base de sa mandibule inférieure. Les tarses et les éperons sont jaunes. On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

8° Le FRANCOLIN DE CEYLAN [2] ou HABANKUKELLA, habite l'île de Ceylan, où les Européens l'appellent *râleur*, peut-être parce que son cri imite un râlement. Le mâle a 12 pouces. La queue, longue et arrondie, a 4 pouces. La tête et le haut du cou ont de très petites plumes noires, dont la ligne moyenne

[1] *Perdix clamator*, Temm., Gall., t. 3, p. 298; Less., Ornith., pl. 87, fig. 2.

[2] *Perdix Ceylonensis*, Lath.; *tetrao Ceylonensis*, Gm.; *perdix bicalcaratus*, Forst., Zool. ind., pl. 14; perdrix à double éperon, Bonnat., Encycl., pl. 93, fig. 3; Temm., Gall., t. 3, p. 311-719.

est blanche. Cette couleur couvre la gorge. Les joues sont nues et d'un rouge-vif. Le plumage en masse est rouge-châtain, mais de grandes taches noires occupent le milieu de chaque plume sur le dos et sur les ailes, et le centre de ces taches noires est d'un blanc de neige, ce qui présente sur le dos des raies longitudinales, et sur les ailes des sortes de larmes. Les plumes des parties inférieures sont blanches, bordées de noir; celles des flammes sont noires, avec une flammèche blanche. Le ventre et la queue sont noirs. Les rémiges sont brun-foncé : les pennes secondaires rouge-bai, aspergées de taches noires. Le bec et les pieds sont rouges.

La femelle, presqu'aussi forte que le mâle, n'a pas la nudité aussi grande. Les tarses sont inermes. La tête est variée de noir et de cendré. Les plumes des ailes et du dos sont rouge-ferrugineux, avec des taches noires au centre de chaque plume. Les parties inférieures-roux-vif sont frangées de roux-clair. Les rémiges et les rectrices sont brunes.

9° Le FRANCOLIN A LONG BEC [1] habite les forêts de Sumatra, et a pour principal caractère un bec plus long et plus robuste même que celui d'un paon. Ce bec paroît d'autant plus fort, que l'oiseau a tout au plus la taille d'une perdrix bartavelle, c'est-à-dire 12 pouces et demi de longueur. Le mâle a la gorge, les côtés de la tête, le haut du cou, le ventre et les flancs d'un ferrugineux jaunâtre, sans

[1] *Perdix longirostris*, Temm., Gall., t. 3, p. 323 et 721.

taches. Le haut de la tête, l'occiput, le haut du dos et les scapulaires sont d'un brun-marron. Toutes ces parties ont des raies et des grandes taches d'un noir velouté ; quelques plumes sont frangées de jaune-d'ocre, ou portent sur leurs baguettes une ligne de cette couleur. Le mâle seul a le bas du cou et la poitrine gris-de-plomb. Les plumes du dos, du croupion, et les couvertures supérieures de la queue sont ferrugineuses, zigzaguées de traits fins et de nuance plus foncée. Les couvertures alaires ont leurs barbes internes marron avec des taches noires, et les externes ferrugineux avec des zigzags bruns. Ces plumes sont tachées de jaune-ocreux au centre. Le bec est noir ; le pourtour dénudé de l'œil rouge ; les pieds et l'ergot qui est gros et court, cornés.

La femelle est semblable au mâle, le plastron gris-de-plomb de la poitrine exceptée, dont elle est privée. Cette partie est chez elle roux-ferrugineux. Les tarses sont sans tubercules.

10° Le FRANCOLIN PERLÉ [1] a été décrit par Buffon sous le nom de *perdrix perlée de la Chine*. C'est un oiseau naturalisé dans les îles de la Sonde, et que l'on dit se nommer *tcho-cou* chez les Chinois. Mais il paroît être originaire de Madagascar, et s'être propagé dans l'île Maurice, où on le nomme *perdrix peintade*.

[1] *Perdix perlata* et *Madagascariensis*, Latham ; Temm., Gall., t. 3, p. 326; Vieillot, Gall., pl. 213; *perdix sinensis*, Brisson, Ornith., t. 1, p. 234, et pl. 28, fig. 1: *tetrao sinensis*, Osbeck, Voy., t. 2, p. 326; Sonnerat, t. 2, pl. 97.

11° Le FRANCOLIN A PLASTRON [1] vit dans l'Inde, mais on ignore dans quelle contrée. La femelle est inconnue.

Le mâle a 11 pouces; un large plastron de forme arrondie lui couvre la poitrine, qui est gris-verdâtre, et coupée de zigzags noirs fort étroits. La gorge est rousse, et cette nuance entoure le plastron sur les côtés du cou. Les parties inférieures sont jaune-roussâtre, mais chaque plume est tachée de noir. Le dos est gris-brun, avec de grandes taches noirâtres. Des croissants blancs sont répandus sur les plumes scapulaires. Le pourtour de l'œil, dénudé et papilleux, est d'un rouge-vif; le bec, les pieds ainsi que les éperons sont d'un blanc-argenté.

12° Le FRANCOLIN OURIKINAS [2] habite le cap de Bonne-Espérance, où il est connu des Hottentots sous le nom d'*ourikinas*. Ses dimensions sont de 12 pouces. Le bec, qui a 3 lignes, a la mandibule supérieure fortement courbée, très évasée et longue. Ses bords recouvrent l'inférieur. La tête et l'occiput sont recouverts de plumes noires bordées de roussâtre. Une étroite bande rousse mouchetée de noir occupe la partie latérale du cou. Une autre bande blanche a toutes ses plumes terminées de noir, et suit parallèlement la précédente. Une troisième bande naît sous les yeux, et encadre du roux moucheté de noir. La gorge est blanche, semée de quelques points noirs. Les plumes de la poitrine sont

[1] *Perdix thoracica*, Temm., Gall., t. 3, p. 335 et 723.

[2] *Perdix afra*, Lath., Gall., t. 3, p. 648 et 723.

jaune-roussâtre, terminées de cendré-bleuâtre : celles des flancs, également cendrées, portent une grande tache marron vers le milieu de leur longueur. Le reste de chaque plume de ces parties est rayé de blanc-jaunâtre ou varié de taches blanches arrondies. Le dessus du corps est cendré-foncé, mais sur chaque plume est une tache noire coupée par des raies en zigzags d'un roux-clair. Les couvertures des ailes sont cendré-clair, et ont des bandes rousses. Une ligne blanche suit la direction des baguettes. La queue est noire, rayée transversalement de zigzags roux clair. Les tarses des mâles portent un petit éperon très acéré. Ils sont brun-jaunâtre. Le bec est brun. La femelle ne diffère du mâle que parce qu'elle n'a pas d'ergots.

L'ourikinas vit de bulbes de plantes qu'il déterre avec son bec évasé, en forme de pioche. La femelle pond de 10 à 18 œufs, olivâtre-clair, tachés de brun. Cette espèce paroît être commune au Cap.

13° Le francolin de Levaillant [1] est un peu plus fort que le francolin d'Europe, et son bec est aussi plus robuste. Il a été découvert dans l'intérieur de l'Afrique par le voyageur Levaillant, et il se tient dans les cantons peu boisés.

Cet oiseau a de longueur totale 11 pouces 6 lignes. Le devant du cou est couvert par un large hausse-col, marbré de bandes noires sur un fond blanc. Les parties latérales de ce hausse-col remon-

[1] La perdrix Levaillant, *perdix Levaillantii ;* Temm., pl. col., 477.

tent vers le méat auditif. Une calotte brune couvre la tête, qu'entoure un bandeau de plumes noires et blanches dirigées vers le bas de la nuque. L'espace entre cette bande et le hausse-col est roux-vif, une seconde bande occupe l'espace entre ce collier et la partie blanche de la gorge. Les parties inférieures sont brun-cendré strié de blanc. Des rayures flexueuses marquent les barbes intérieures. Les parties supérieures ont de grandes taches rousses, grises et brunes, avec des zigzags noirs, de forme variée. L'iris est aurore. Le bec, jaune à sa base, est noir à sa pointe. Les tarses sont bruns et munis d'une callosité.

La femelle, plus petite, a les couleurs moins vives.

Le SINH SINCH [1], oiseau de Perse, paroît être un francolin, car on dit que le tour des yeux est nu, et que ses jambes, dans les deux sexes, portent chacune un éperon. Le plumage est noir inférieurement, et sur la poitrine se dessine une tache en fer à cheval également noire. Le reste du plumage est tacheté de noir-foncé chez le mâle, et de brun mêlé de fauve-jaunâtre chez la femelle. Les oiseaux de cette espèce vivent en troupes et nichent dans les lieux découverts. Ce qu'ils ont de plus remarquable, c'est que leur chair, proche les os, est noire, ainsi que cela se voit dans quelques variétés de poules.

Les PERDRIX [2] forment un genre que caractérisent : un bec voûté, de longueur inégale suivant les espèces,

[1] *Letter kundig* mag., 1823, nº 2, p. 65; Bull. univ., t. 2, p. 62.
[2] *Perdix*, Briss.; Lath.; *tetrao*, L.

à narines basales, placées sur le rebord des plumes frontales, et à demi fermées par une écaille solide. Les tarses sont médiocres, forts, nus, inermes, à scutelles sur l'acrotarse seulement. La tête est emplumée; le pourtour des yeux est papilleux. La queue est très courte, arrondie, penchée vers en bas, formée de 12 à 18 rectrices raides. Les ailes sont courtes et concaves, à 4e et 5e rémiges les plus longues.

Toutes les perdrix sont de l'ancien continent. Elles peuvent être rangées en quatre tribus bien distinctes. La première comprend les *perdrix à bec court et à doigts médiocres*. La seconde *les perdrix* des îles de la Sonde, à bec long et à doigts très prolongés. Celles-ci ont beaucoup d'analogie avec les francolins. Leur queue est plus longue et plus dressée que celle des véritables perdrix. La 3e a le bec alongé, mince, convexe, les ailes courtes, la queue alongée, les tarses grêles, les formes sveltes. Cette tribu a de l'analogie avec les *pterocles*, et peut recevoir le nom de *perdrix-gangas*. Enfin la 4e a ses tarses à demi emplumés, comme les gélinottes, et vit dans les neiges. Elle pourra recevoir le nom de *perdrix-tétras*.

La 1re tribu comprend :

1° La PERDRIX GRISE [1], figurée pl. enlum. 27, a été décrite par Buffon. On en connoît une variété entièrement grise unicolore.

[1] *Tetrao perdix*, L.; *perdix cinerea*, Lath.

2° La PERDRIX DE MONTAGNE [1], figurée enlum. 136, n'est, selon M. Bonelli, qu'une variété de la perdrix grise. Elle devient albine. On la trouve en Egypte.

3° La BARTAVELLE [2], de l'enlum. 231, est la perdrix grecque, décrite par Buffon, ainsi que les suivantes. On en connoît une variété albine. Elle est d'Europe et d'Asie.

4° La PERDRIX ROUGE [3], de l'enlum. 150, est bien connue. On en possède, dans les galeries de Paris, des variétés roussâtre-uniforme et albine : elle est d'Europe et d'Asie.

5° La PERDRIX ROUGE DE BARBARIE [4] ou la *gambra*, a été décrite par Buffon sous ces deux noms. M. Temminck a réuni les deux descriptions, et les applique à une seule espèce, qui est d'ailleurs bien distincte de la perdrix rouge et de la bartavelle. On la rencontre dans le midi de l'Europe, car elle n'est pas rare à Turin.

Les perdrix qui suivent ont été inconnues à Buffon.

6° La PERDRIX ROUSSE-GORGE [5] habite l'Inde, et notamment le royaume de Guzarate, et a été décrite

[1] *Tetrao montanus*, L.; *perdix montana*, Lath.; *perdix cinerea*, Var.

[2] *Tetrao rufus*, Var., L., *perdix saxatilis*, Meyer ; *perdix græca*, Briss.

[3] *Tetrao rufus*, L.; *perdix rubra*, Briss.; *perdix rufa*, Ray.

[4] *Tetrao petrosus*, Gm.; Edw., Gl. pl. 70; *perdix gambra*, Temm.; *perdix petrosa*, Lath., Temm., Synops., 727.

[5] *Cryptonyx rufus*, Temm., Gall., t. 3, p. 534; *C. cambaiensis*, Vig., Zool. journ., IV. 350; *perdix cambaiensis*, Lath., Ind, t. 2, p. 655; Temm., pl. 447 (mâle et fem.).

par Latham sous le nom de *cambaian partridge*. Sa longueur totale est de 5 pouces 6 lignes. Son bec est court, assez fort, plus haut que large. Les pieds sont pourvus d'un petit tubercule calleux en place d'ongle au pouce. Un roux-jaunâtre colore son plumage. Sur les parties supérieures, un roux assez foncé est rayé en travers de zigzags brun-roussâtre. Les pennes de la queue et les rémiges sont zigzaguées de brun. Les deux rangées des couvertures alaires sont terminées de roux-jaunâtre-uniforme, dessinant deux larges bandes transversales sur les ailes. Les joues, les côtés, le devant du cou et le ventre sont roux-jaunâtre très clair, mais chaque plume est terminée par une nuance plus obscure. La base du bec est jaunâtre et la pointe est brune. Les pieds sont jaunes, et le pouce est armé d'un ongle. C'est une véritable perdrix.

Cette petite perdrix est très commune dans les marchés de Calcutta et dans les autres districts du Bengale. Elle aime les cantons cultivés.

7° La PERDRIX A DOUBLE HAUSSE-COL [1] ou *de Gingi* a été découverte par Sonnerat sur la côte de Coromandel. C'est une très petite espèce, car elle n'a que 8 pouces et demi de longueur totale. Son bec est grêle et peu courbé. Un brun-marron colore la tête et l'occiput. Une large bandelette blanche passe au-dessus des yeux et va se perdre à la nuque. La gorge et les joues sont roux-clair, roux tacheté de noir sur

[1] *Perdix gingica*, Lath ; Temm., Gall., t. 3, p. 410 ; *tetrao gingicus*, Gm.; perdrix de Gingi, Sonnerat. Voy. Ind., t. 2, p. 167.

les côtés du cou, et remplacé par une plaque d'un noir-intense, sous laquelle se dessine un hausse-col blanc-pur, suivi d'un autre de couleur marron. La poitrine et les flancs sont cendré. Le milieu du ventre est blanc, le dos, le croupion et la queue sont cendré-olivâtre, mais les plumes du croupion portent une petite tache noire faite en sorte de larme. Les petites couvertures sont roux-marron, lavées au bord de cendré-roussâtre, et portant à leur extrémité une tache arrondie. Les rémiges sont brunes. Le bec est noir; les pieds sont jaunâtres.

La femelle est brunâtre en dessus, avec la gorge et le cou brun-roux. La poitrine cendrée, striée de noir. Le dessous du corps est blanc-roussâtre, tacheté de noir.

8° La PERDRIX TORQUÉOLE [1] habite le Bengale. Elle a les proportions de notre perdrix rouge. Le dessus de la tête est roux. Un trait noir, un peu grivelé de blanchâtre, descend du sourcil au bas du cou. Le dessous de la gorge est noir-foncé, et cette teinte se fond par gros points sur le roux-intense dont le cou est coloré. Un demi-collier blanc occupe le bas du cou, et sépare la teinte du cou de celle de la poitrine, qui est grise. Le milieu du ventre est blanc, et les côtés sont d'un marron assez vif, relevés par des points blancs éclatants. Le dos est roux. Les plumes des ailes sont brunes et bordées de roux. Elles ont à leur sommet une tache arrondie noire. Les tarses

1 *Perdix torqueola*, Valenc., Dict. sc. nat., t. 38, p. 436.

sont longs, sans éperons, terminés par des ongles blanchâtres, alongés. Le bec est noir.

La femelle diffère assez sensiblement du mâle. Sa taille est la même, et les couleurs, qui sont communes aux deux sexes, sont très pâles chez celle-ci. La gorge et le cou sont roux, tachetés de points noirs seulement. Il n'y a pas de plaque de cette couleur sous la gorge. Le collier blanc du mâle manque. Le dos est brun, rayé en travers de croissants noirs qui terminent chaque plume. Le pourtour de l'œil n'est pas dénudé.

9° La PERDRIX A VENTRE JAUNE [1] est une petite espèce qui paroît être nouvelle, et que le Musée de Paris a reçue du Sénégal. On ne sait rien de ses mœurs et de ses habitudes, et les couleurs de son plumage sont un gris-foncé presque noirâtre, flambé de roux, et grivelé de points nombreux blanchâtres. Sur le milieu de l'abdomen, entre les jambes, se dessine un ovale alongé, étroit, de couleur jaune-paille-sale. L'œil est entouré d'une peau nue.

Cette perdrix ne feroit-elle pas double emploi avec la suivante?

La deuxième tribu comprend :

10° La PERDRIX BRUNE [2] provient du Sénégal. Le mâle a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de l'aile, les pennes secondaires et les côtés du corps en dessous brun-chocolat, couvert de lignes étroites et de petites

[1] *Perdix ventralis*, Valenc., Dict. sc. nat., t. 38, p. 436.

[2] *Perdix fusca*, Vieill., Gall., pl. 212.

mouchetures blanches. Les grandes pennes des ailes sont rousses. Le milieu et la poitrine sont recouverts d'une grande plaque roussâtre. Le ventre, les parties postérieures de la queue sont d'un brun-noirâtre. Les plumes qui recouvrent les rectrices en dessous sont larges, étagées, et arrondies à leur extrémité. Le bec et les pieds sont rouges. Sa taille est celle de la perdrix de montagne, mais ses tarses sont plus longs. La femelle a le milieu de la poitrine et les parties postérieures d'un blanc-pur.

On ne sait rien de ses habitudes.

11° La PERDRIX MÉGAPODE[1] est à peu près de la taille de l'espèce suivante, qu'elle rappelle par la forme des ailes et de la queue. Ses pieds, plus forts, sont terminés par de très longs doigts, armés d'ongles longs, subulés et recourbés. Le doigt medius a de longueur, l'ongle compris, plus de deux pouces.

La perdrix mégapode vit au Bengale, d'où elle a été envoyée par M. Duvaucel. Un roux-mordoré très vif couvre tout le sommet de la tête et s'étend sur l'occiput et la nuque. L'organe de l'ouïe est aussi recouvert par des plumes de cette couleur, séparées du roux de la nuque par une bande noire qui, couvrant le lorum, passe au-dessus du bord de la région ophthalmique, et suit, conjointement avec une bande blanche, la portion mordorée de la nuque. Des plumes noires liserées de blanc couvrent les tempes et le devant du cou, sur lequel se dessine une grande

[1] *Perdix megapodius*, Temm., pl. col. 462 (mâle), et 463 (fem.).

plaque blanche. Le dos est gris-olivâtre, liseré de brun. Le croupion porte de grandes taches noires en forme de fer de lance. Les ailes ont aussi de grandes taches noires sur un fond mordoré très vif. La poitrine est cendrée, le milieu du ventre blanc-pur, et les plumes des flancs sont grises, avec une tache blanche à leur centre, et de larges bordures mordorées sur le rebord des barbes. Le bec est noir, les pieds sont gris-bleuâtre et les ongles bruns. Sa taille est d'environ 10 pouces.

La femelle diffère du mâle par l'absence de roux à la tête, teinte remplacée par du brun-cendré avec des mèches noires. La bande sourcilière est d'une teinte claire, pointillée de noir, des mèches noires sur un fond roux ou roussâtre couvrent les tempes et le devant du cou, mais la plaque est d'un roux-vif. La poitrine est bariolée et tachetée, et les plumes blanches du ventre portent des croissants roussâtres. Les taches mordorées sont peu nombreuses sur les ailes, et les bordures des plumes du dos sont d'un fauve-clair, liserées en dessus comme en dessous d'un trait noir.

12° La PERDRIX AYAM-HAN[1] habite l'île de Java, où elle porte le nom d'*ayam-ayam-han*, suivant Temminck, et de *dagu* suivant le docteur Horsfield[2]. Buffon en parle comme étant le réveil matin; ou

[1] *Perdix Javanica*, Lath.; *tetrao Javanicus*, Gall.; *perdrix de Java*, Bonnat., Encycl., pl. 96, fig. 2; *tetrao Javanicus*, Brown, Illust., pl. 17; Temm., Gall., t. 3, p. 406 et 732, pl. col., 148.

[2] Cat.

perdix suscitator de Bontius. Mais personne depuis cet ancien auteur n'a retrouvé à Java ce gallinacé à voix de butor, que M. Cuvier suppose être un turnix.

L'ayam-han est très commune dans la province de Passouarang, sur les montagnes comme dans les plaines, se tenant le plus habituellement à la lisière des bois. Son cri d'appel a la plus grande ressemblance avec celui de la perdrix grise d'Europe. Ce qui la distingue, est une très courte queue, entièrement cachée par les couvertures supérieures; un bec fort et alongé; et des ongles peu courbés, mais longs.

Le pourtour des yeux est nu et d'un rouge-vif, et semé de quelques petites plumes rares. La gorge elle-même présente, entre les plumes qui la recouvrent, un petit espace nu. Le sommet de la tête est marron ou roux-fauve. La gorge, le devant du cou et la nuque sont d'un roux-clair, marqué de taches noires. Une bande noire entoure les yeux, et une deuxième descend sur chaque côté du cou. La partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un cendré-bleuâtre, et cette teinte, coupée de bandes noires, règne sur toutes les parties supérieures du corps. Les couvertures des ailes sont cendré-roussâtre. Les plus grandes ont, vers leur sommet, une tache noire, et toutes sont terminées de roux-marron. Les rectrices, cendré-bleuâtre, ont des lignes flexueuses noires. Le dessous du corps est d'un roux-foncé, sans mélange. Le bec, d'abord noirâtre, est rougeâtre à la pointe. L'iris est gris et les pieds rouge-

clair. Ses dimensions sont de 9 pouces 6 lignes. Quelques individus ont le sommet de la tête roux plus ou moins cendré, et la poitrine cendré-bleuâtre-pur.

13° La PERDRIX MASQUÉE [1] habite les forêts élevées du district de Blambangan, à l'extrémité la plus orientale de l'île de Java. Cette perdrix a la queue courte, les ongles longs et droits, le pourtour de l'œil presque emplumé. Les pieds et les yeux sont d'un jaune-rougeâtre-pâle, et les ongles sont blanchâtres.

Ce qui distingue cette perdrix sont, sur le brun-enfumé de la tête et du cou, un large sourcil blanc qui naît au front et va se perdre au-dessous de l'occiput, et un très large plastron neigeux qui atteint presque le haut de la poitrine. Les parties supérieures du corps sont brunâtres, lavées de fauve. Les rémiges sont brunes; mais les couvertures sont brunes, frangées de blond-doré. Le devant du corps est brun-fuligineux-clair. Les plumes des flancs sont blanches, puis roux-doré, et terminées de noir-profond. La queue est brune.

14° La PERDRIX GULAIRE [2] qui vit sur le continent de l'Inde, dans les environs de Calcutta, mesure onze

[1] *Perdix personata*, Horf., Zool. rese. in Java, avec fig.; *perdix orientalis, ibid.*, Trans. soc. linn., t. 13, p. 165.

P. supra fusca, subtus cinereo-fuscescens, gula collo antice et ad latera lineaque superciliari albis, pileo colloque postice et torque collari nigris, alis, abdomineque crissoque maculis transversis lunulatis nigris et castaneis.

[2] *Perdix gularis*, Temm., Gall., t. 3, pl. 401 et 731.

pouces de longueur. Le bec est semblable à celui de la perdrix grise, mais sa queue est plus longue, et ses ongles, moins courbés, sont aussi plus alongés

La tête et le haut du cou sont brun-olivâtre. Une bande blanche entoure les yeux. La gorge est roux-ferrugineux. Les plumes de la poitrine et du ventre ont une flamme neigeuse à leur milieu, mais bordée de brun-olivâtre. Le bas-ventre est blanc-roussâtre. Les ailes, le dos et le croupion sont bruns, mais la baguette de chaque plume est blanche, et les bords ont 3 ou 4 raies transversales blanc-jaunâtre, frangées d'une ligne noire. Les pennes alaires, rousses à leur origine, sont grises dans le reste de leur étendue. Les moyennes sont rayées de roux. Les rectrices sont roux-brun, les plus externes ont une bandelette blanc-roussâtre. Le bec est noir, et les pieds sont rougeâtres. On ne sait rien de ses habitudes.

15° La PERDRIX OCULÉE [1] a été envoyée de Java au Musée de Paris par M. Diard. On ne sait rien de ses mœurs et de ses habitudes. M. Temminck l'a décrite en ces termes : Cette perdrix est modelée sur les formes de notre perdrix grise, mais son bec est plus long et ses tarses sont plus minces. Elle a 10 pouces 3 lignes de longueur. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un beau roux-mordoré, mais cette couleur est coupée sur les côtés de la poitrine et sur les flancs par des bandes transversales noires. Les plumes tibiales sont rousses, mais termi-

[1] *Perdix oculea*, Temm., Gall., t. 3, p. 408. (Cette perdrix est un francolin pour plusieurs auteurs.)

nées par une tache ronde d'un noir-plein. Le dos est rayé en travers de blanc sur un fond noir ; à partir du milieu de cette région du corps, le noir devient velouté jusqu'aux couvertures supérieures. Sur chaque plume se dessine un fer de lance mordoré-vif, et dont la pointe est dirigée du côté de la queue. Les rectrices sont brun-noirâtre bordées de brun-clair. Les couvertures alaires sont cendré-olivâtre-foncé, mais chaque plume est tachée de noir. Les rémiges secondaires, brun-foncé, sont bordées de marron. Le ventre est blanc. Le bec et les pieds sont bruns. Le mâle, seul connu, a une petite protubérance calleuse au tarse.

La 3e tribu ne comprend que :

16° La PERDRIX DE HEY[1] vit dans les déserts de l'Acaba en Arabie, où M. Hey l'a découverte. M. Temminck, qui en a tracé l'histoire, l'a fait précéder d'un long hors-d'œuvre sur la nomenclature, qui nous paroît autant manquer de vérité que d'à-propos.

Cette gracieuse perdrix n'a que 8 pouces de longueur. Ses formes sont élancées et sveltes. Son bec et ses tarses, d'un rouge de corail, s'harmonient avec les nuances douces du plumage. Le mâle est remarquable par un bandeau neigeux, qui du front se prolonge sous les yeux et s'élargit vers l'occiput. Les plumes qui composent cette écharpe, à son extrémité, sont plus longues et plus touffues que celles qui les avoisinent.

[1] *Perdix Heyii*, Temm., pl. 328 (mâle), et 329 (fem.).

Ce blanc tranche sur le gris-cendré, lavé de violet-clair, qui colore la tête et le haut du cou. Le menton est rouge; une teinte isabelle est répandue sur le bas du cou et le thorax, le manteau et les scapulaires. Les plumes du ventre et des flancs ont une nuance lie-de-vin. Mais leurs barbes intérieures sont mordorées, et leurs bords liserés de noir. Les ailes, cendré-isabelle, sont finement striées de brun. Le bord externe des rémiges est blanc. Le dos, les couvertures du dessus de la queue, à fond cendré-jaunâtre, ont de très fines rayures brunes. Les rectrices sont roux-vif, les deux moyennes exceptées, qui sont rayées et colorées comme les plumes du croupion.

La femelle est couverte sur toutes ses parties de rayures transversales brunâtres, sur un fond gris-clair à la tête et au cou, roux-clair sur tout le corps et la poitrine, et blanchâtre sur le ventre. Les primaires sont blanches, rayées de noir.

La 4e tribu comprend :

17° La PERDRIX LERWÉE[1] habite le nord du Népaul, où ses mœurs la rapprochent des tétras. Elle se tient sur la limite des neiges perpétuelles, sur les roches ou dans les broussailles, où elle trouve les bourgeons aromatiques, les feuilles et les insectes dont elle fait sa pâture.

Ses ailes sont plus longues que celles des autres perdrix, et la deuxième rémige est la plus alongée.

[1] *Perdix Leerwa*, Hodgs., Proceed., III, 107; *perdix nigra, albo castaneoque transversim lineata ; pectore brunneo ; tarsis ultra calcar plumosis; remige secundâ longiore.*

Caractères qui, joints aux proportions plus grandes et à l'étroitesse de la queue, ainsi qu'aux tarses emplumés dans le haut, la séparent des autres espèces connues du genre.

Cette perdrix à plumage noir, transversalement rayé de blanc et de marron, à poitrine brune, a 1 pied 2 pouces 3 lignes (anglois) de longueur. Le bec seul a 1 pouce; la queue 4 pouces 9 lignes; l'envergure 1 pied 11 pouces; les tarses 1 pouce 10 lignes. Elle pèse 1 livre 2 onces.

18° La PERDRIX NOIRE [1], décrite par M. Selby et qui paroît être commune dans la vallée de Karlek, dans le pays des Mahrattes, nous est inconnue. Il en est de même de la PERDRIX CHUKAR [2] de l'Inde, qui est longue d'un pied 1 pouce (angl.), et dont les tarses ont 2 pouces 2 lignes, et aussi de la SPHÉNUR [3] de M. Gray.

Les TOCROS [4] remplacent dans le nouveau monde les *perdrix* qui vivent dans l'ancien. Vieillot leur donne les caractères suivants : « Bec glabre à sa base, » très robuste, gros, convexe en dessus et très comprimé sur les côtés; mandibule supérieure voûtée » et très crochue vers son extrémité; l'inférieure » droite, plus courte et bidentée sur chaque bord » vers la pointe; narines grandes, couvertes et bordées d'une membrane; langue charnue, entière,

1 *Perdix picta*, Selby. Proceed., t. 2, p. 153.

2 *Perdix chukar*, Proc., III, 107.

3 *Perdix sphenura*.

4 *Odontophorus*, Vieill.; *perdix* et *tetrao*, Auct.; *ortygia*, Boié.

» large; yeux entourés d'une peau nue prolongée
» jusqu'au bec; tarses robustes, lisses, articulés;
» ailes concaves, arrondies, à première rémige
» courte, à cinquième et sixième les plus longues;
» queue arrondie, courte, ayant douze rectrices. »

Les tocros vivent au Brésil, à la Guiane et au Paraguay. Lichsteinstein en a le premier séparé l'uru, que la plupart des naturalistes réunissoient au tocro roux ou de la Guiane.

Le TOCRO de la Guiane [1] et du Brésil a le dessus de la tête d'un brun tirant au rougeâtre, pointillé de noir et de roussâtre. Les joues et la gorge d'un roux-foncé. Cette couleur tend à l'orangé sur les parties postérieures, avec des raies transversales jaunâtres, plus nombreuses chez certains individus que chez d'autres. Le dessus du cou et le haut du dos sont d'un gris varié de blanc et de roux. Le reste du dos et le croupion sont de cette dernière teinte, avec des points noirs. Le dessus des ailes est roux. Les pennes primaires sont brun-noir, et tachetées extérieurement de roux-clair. Les pennes secondaires, les scapulaires et les grandes couvertures sont piquetées de blanc, de roux, et tachetées de noir-velouté. Les pennes intermédiaires de la queue sont brunes, avec des zigzags noirs. Le bec est brun chez quelques individus, noir chez d'autres. Les

1 *Odontophorus rufus*, Vieill., Gall., pl. 211; *tetrao Guianensis*, Gm.; *perdix Guianensis*, Lath.; la *perdrix de la Guiane*, Sonnini; *perdix dentata*, Temm., Gall., 3, p. 418. (Cet auteur confond le *tocro* et l'*uru*.)

parties dénudées sont rouges; les tarses gris-de-plomb. Cet oiseau a 10 pouces de longueur totale. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite.

Les tocros ressemblent beaucoup aux perdrix, bien que par leurs habitudes ils montrent d'assez notables différences. Ils se perchent sur les branches les plus basses des arbres, comme tous les oiseaux terrestres, et même aquatiques, de la Guiane, afin d'éviter les serpents et les animaux féroces qui peuplent cette partie de l'Amérique équatoriale. Leur ponte est dit-on, de 12 à 15 œufs blancs. Ils vivent en compagnies, qui se rassemblent par un cri qui, euphoniquement, peut se rendre par *tocro* et *manis*. Leur chair est délicate.

Le TOCRO du Paraguay ou URU [1] a été confondu avec le précédent par M. Temminck, et distingué comme espèce par Sonnini et Lichsteinstein. Azara l'a décrit en ces termes : « *Uru* est le cri que cet oiseau prononce de 4 à 20 et jusqu'à 50 fois de suite sans interruption, ce qui lui a fait donner ce nom par les Guaranis. » Pour l'ordinaire le mâle et la femelle se font entendre en même temps et confondent leurs voix. Ils ne quittent point les forêts les plus vastes et les plus épaisses, mais ils ne se per-

[1] *Uru*, Azara, Apunt., 334; *perdix dentata*, Lichst. Cat., n° 666. *P. subtus schistacea, supra fusca nigro pallidoque varia, remigium nigris extus maculis quinque albis. Vertex fuscus, frons et supercilia rufa. Tomia maxillaria basi incrassata, rectus medium angulo obtuso dentem mentiente. Fœmina, paulo minor, cœterum mari simillima.*

chent pas sur les arbres. Ils marchent et courent comme les perdrix, et ils ne prennent leur volée que quand on les presse. Ils sont si brusques et si étourdis, qu'ils se tuent quelquefois contre les arbres en se sauvant au moindre bruit. Ils diffèrent principalement des ynambus par la présence du pouce, la forme, la longueur et la vigueur des ongles. La membrane qui unit une partie des doigts, les plumes dont l'articulation du tarse est couverte; un cercle nu autour des yeux; la conformation et la force du bec, la langue, la grosseur de la tête et du cou, le plumage plus fourni; la première penne moins courte, les tarses et les doigts moins charnus et le naturel moins stupide.

On assure, c'est toujours don Azara qui parle, que, bien que ces oiseaux se tiennent ordinairement par paires, ils se réunissent quelquefois en troupes, et que toutes les femelles pondent et couvent dans un nid qu'elles placent à terre sur une couche de feuilles. Les œufs sont d'un bleu-violet. Les petits suivent leurs père et mère aussitôt qu'ils sont éclos, et si quelqu'un les approche ils se mettent à crier d'une manière extraordinaire. Quand on surprend les urus dans un bois, ils s'envolent un moment avec bruit et en criant *gri-gri*, jusqu'à ce qu'ils se mettent à terre et prennent leur course. »

Tels sont les traits dont se compose l'histoire de cette espèce.

Les COLINS [1] sont des oiseaux qui vivent exclusi-

[1] *Ortyx*, Stephens; *perdix*, Briss.; *ortygia*, Boié

vement en Amérique. Par leurs habitudes et par leurs mœurs ils se rapprochent complétement des perdrix et des cailles, dont ils ont en outre plusieurs autres caractères communs. Les colins, en effet, semblent faire le passage des perdrix aux cailles. Leur bec est court, assez gros, bombé, plus élevé que large, à mandibule supérieure recourbée dès la base. Le pourtour des yeux n'est pas dénudé. Les tarses sont nus et sans éperons. Les ailes sont courtes, arrondies, à 3e et 4e rémiges les plus longues. La queue est formée de 12 rectrices. Deux tribus divisent les espèces de ce petit genre; la première a une queue alongée, des ongles foibles et courts; et la deuxième une queue très courte, cachée par les couvertures avec des ongles très longs et robustes.

Les colins sont monogames, craintifs. Leurs petits vivent en troupes jusqu'à l'âge adulte. Leur nourriture consiste principalement en graines, auxquelles ils ajoutent, aux époques de disette, des bourgeons de végétaux. Ils se perchent sur les buissons, et ont les mœurs des cailles, et voyagent comme elles.

1° Le COLIN BORÉAL [1] ou HOUI, a été décrit par Buffon sous le nom de caille de la Louisiane, enl. 149, et dans le texte sous ceux de *perdrix de la*

[1] *Ortyx borealis : perdix Virginiana*, Lath.; *P. borealis*, Temm., Gall., t. 3, p. 35; *tetrao coyolcos*, Gm.; *T. Marylandica*, L.; le colin-ho-oui, Vieill., Gall., pl. 214; *tetrao Mexicanus*, Gm.; Wilson, t. VI, pl. 47, fig. 2; Albin, pl. 28.

Nouvelle-Angleterre, et de *coyolcos*, et aussi sous celui de *colenicui* [1]. C'est un oiseau très commun dans toute l'Amérique du nord.

2° Le ZONÉCOLIN [2] ou la caille huppée du Mexique, est figuré pl. 126, fig. 1 des enluminures, et se trouve dans l'Amérique du sud.

3° Le COLIN ÉLÉGANT [3]. Cette gracieuse espèce est de la taille du colin de la Californie, et provient de la même portion de l'Amérique septentrionale, baignée par l'océan Pacifique, où elle a été découverte par M. le docteur Botta.

Le mâle a le plumage gris-ardoisé en dessus, les flancs roux-vif, avec des taches blanches qui se des-

1 *Mas. : corpore supra ex fusco castaneo, rufescente et nigro variegato, subtus albido, nigricante transversim undulato; superciliis gulaque albis; lunula, juguli nigra, rectricibus lateralibus cireneis.*

Fœmina : dilutiore, subtus temporibus et guli ochroleucis; lunulâ juguli rufescente. Hab. *Am. septentrionali.*

2 *Perdix cristata*, Latham.; *ortyx cristata. Mas : cristâ in fronte longâ, angustâ; fronte et gutture albescente-rufo; collo nigro maculato; caudâ flavescente striatâ; tegminibus alarum albescente rufo circumdatis; corpore subtùs albo, nigro et rufo maculato; medio ventre rufo.*

Fœmina : capite lævi; corpore suprà nigro maculato subtùs, nigro et albo fasciato. Hab. *in Mexico.*

3 *Ortyx elegans*, Less., Cent., Zool., pl. 61, p. 189. *Mas. : corpore caudâque plumbeis, alis rufis : fronte et gulâ albis nigro vermiculatis aut leviter striatis; collo insuper rufo maculis triangularibus notato; abdomine guttis rotundatis albescentibus variegato; laterum et hypochondrium plumis ferrugineis cùm guttis niveis; rostro et pedibus plumbeis; cristâ rectâ, cinnamomea.*

Fœmina : capite griseo aut recto, cristato; gulâ cinereâ; pectore griseo-brunneo; alis, uropygio brunnaceo; abdomine albo, cùm circulis nigris; caudæ tectricibus inferioribus rufis et brunneo flammatis. Hab. *Californiâ.*

sinent aussi sur le brun des ailes et de l'abdomen. Un plastron maillé de noir et de blanc occupe le devant du cou. Les joues et le front sont gris; l'occiput est d'un roux-vif, que surmontent en forme de huppe quatre ou cinq plumes droites, roides, colorées en roux-blond très doré.

La femelle a la tête grise, roussâtre, et surmontée par trois plumes comme le mâle. Son cou est un peu vermiculé sur sa partie postérieure. La gorge est grisâtre, le thorax d'un gris-cendré; les ailes, le dos, le croupion, d'un gris-brunâtre. Le ventre est blanc, avec des cercles bruns, et les couvertures inférieures de la queue sont rousses ou flammées de brun.

4° Le COLIN DE DOUGLAS [1] a été découvert en Californie par le voyageur anglois dont il porte le nom. Le mâle a le plumage plombé, une huppe droite, brun-foncé, ainsi que les ailes. Celles-ci sont striées de ferrugineux. La tête, les joues et la nuque sont striées de brun et de fauve-ocreux. La gorge est blanche, marquetée de brun. Le ventre est parsemé de gouttelettes blanches. Le corps est long de 10 pouces 3 lignes (angl.). Ce colin ne dépasse guère 42 degrés de latitude; il préfère les districts les plus échauffés.

[1] ORTYX DOUGLASII, Vig., Zool. Jour., t. IV, p. 490 et 354; Bull., XX, 330; XXI, 318; DOUGLAS, Trans. Soc. Linn., t. XVI, p. 243, *plumbeo-brunnea, cristâ erectâ, alisque superioribus saturatè brunneis, his flavo-ferrugineo striatis; capite, genis nuchâque brunneo et flavo-ferrugineo striatis; gulâ albâ brunneo notatâ: abdomine alboguttato:* Hab. California (Monterey).

5° Le COLIN ÉCAILLEUX [1] provient des environs de Mexico. Son plumage est gris-de-plomb, à teintes plus claires sur la poitrine, et chaque plume de cette partie se trouve être encadrée d'un mince cercle brun. Le sommet de la huppe, la gorge, le milieu du ventre, et les stries des flancs, sont d'un roussâtre passant au blanchâtre.

6° Le COLIN PEINT [2] habite la Californie. Le mâle est fauve, rayé en dessus de jaune-ferrugineux et de noir. La gorge est rouge-pourpré, entourée de blanc. Le thorax, le sommet de la tête et la queue sont gris-plombé. La huppe est très longue, formée de plumes linéaires et noires. Deux lignes blanches entourent les yeux. Les tectrices inférieures de la queue sont ferrugineuses.

La femelle a la huppe plus courte; la gorge et la poitrine fauve-ocreux, rayé de fauve.

Ce colin se réunit en compagnies nombreuses depuis le mois d'octobre jusqu'à mars. Les mâles

[1] ORTYX SQUAMATUS, Vig., Zool. Journ., *n°* 18, *p.* 275 (1830). *Corpore plumbescenti-cano, interscapulio pectoreque dilutioribus, horum plumis circulo gracili brunneo ad apicem cinctis; occipitalis apice, gulâ, abdomine medio, crisso, striisque abdominis laterum rufescenti-albis* : Hab. Mexico.

[2] ORTYX PICTA, Vig. Zool. Journ. t. IV, p. 490; DOUGLAS, Trans. Soc. Linn., t XVI, p. 267; Bull., XX, 329; XXI; Zool. Journ., I, 189.

Mas.: *Fusca subtus ferrugineo flava nigro fasciata; gulâ rubro purpureâ albo graciliter cinctâ; pectoris, vertice, caudâque plumbeis; cristâ nigrâ longissimâ lineari; lineis superciliaribus albis, caudæ tectricibus inferioribus ferrugineis.*

Fœmina : *Subcristatâ, gulâ pectoreque fusco ferrugineis, fusco fasciatis.* Hab. Californiâ.

sont querelleurs, et ne vivent point en paix entre eux; ils se battent quand ils se rencontrent jusqu'à ce que l'un des deux ait été tué. Son cri peut être exprimé par les syllabes *quick*, *quick*, *quick*, articulées lentement avec un temps de repos entre chacune d'elles. Les lieux qu'il préfère sont les tertres rocailleux ou sablonneux élevés au milieu des bois. Lorsque le sol se recouvre de neige, il émigre par grandes troupes vers les lieux moins refroidis sur les bords de la mer. Ils se nourrit d'insectes, de semences des *bromus altissimus* et *meadia satira*, des bourgeons de coudrier et des feuilles de fraisier. Le nid, fait d'herbes et de feuilles sèches, est ordinairement placé au pied des ronces, des nerpruns, des céanothes, ou au milieu des fougères et des aspidium. La femelle pond de 11 à 15 œufs blanc-jaunâtre, finement tachetés de brun, et assez volumineux par rapport à la taille de l'oiseau. L'accouplement se fait en mars.

Ce colin, très commun dans la Californie, surtout dans l'intérieur, s'avance dans l'été jusqu'au 45e degré de latitude, dans les vallées de la Colombia.

7° Le COLIN SPILOGASTRE [1] vit sur le territoire de Mexico; il a 11 pouces de longueur, la tête et la gorge

[1] ORTYX SPILOGASTER, Vigors, Proceed., II, 4. *Capite guttureque atris, illo strigis, hoc maculis, albis notatis; collo, pectore, nucha, dorso, alis, caudaque pallidè plumbeo cinereis; capitis cristá elongata recumbente; strigis colli superioris, scapularibus, abdominisque lateribus ferrugineis, his albo strigatis; pectore abdomineque medio albo oculateis guttatis; abdomine ima crissoque albescentibus illo obscure fusco fasciato, hoc intensius brunneo notato.*

noires, avec des stries et des gouttelettes blanches. Les parties supérieures sont bleuâtre. La huppe qui surmonte la tête est longue et ferrugineuse.

8° Le COLIN SONNINI [1], bien que mentionné par Barrère et Laborde, avoit été confondu avec le *zonécolin* jusqu'à Sonnini, qui le rencontra à la Guiane, le communiqua à M. Rozier, et celui-ci le figura en 1772. Ce colin vit en compagnie de sept à huit individus, ou même de quinze ou seize; et lorsque la troupe prend son vol, les vieux partent les premiers, et les lieux qu'ils aiment par prédilection sont la lisière des bois, les grandes herbes enlacées dans les broussailles, et surtout les petits fourrés formés par des touffes de petits palmiers épineux et bas. Ils ne redoutent pas le voisinage des habitations. Quand ils partent ils ne poussent pas de cris, et ils filent droit; leur vol s'effectue ras-terre ou à peine à 6 pieds de hauteur. Les jeunes, lorsqu'ils se sont éparpillés, ont un petit cri de rappel assez semblable à celui des jeunes perdreaux. Les femelles pondent à différentes époques et font deux couvées. Leur naturel est trop sauvage et trop farouche pour qu'on puisse espérer les élever en cage.

[1] ORTYX SONNINII. Mas : *Cristá in vertice longá, angustá, fucescente, flavá; gutture castaneo; corpore suprà, caudá et pectore rubescente-cinereis maculis nigris conspersis; subtus castaneum, maculis albis, nigro circumdatis.*

Fœmina : *Capite lœvi, colore dilutiore* : Hab. Guianâ.

Perdix Sonninii, Temm., Gall., t. III, p. 451 et 737; Rozier, Journ. de Physiq., 1772, t. II, pl. II, p. 217 ; la caille de Cayenne, Sonnini, Buff., t. VII, p. 133 ; Temm., pl. 75.

Bien que voisin du zonécolin par les formes, il s'en distingue par les couleurs. Sa longueur totale est de 7 pouces 3 à 4 lignes. Quatre à cinq plumes, longues d'un pouce, jaunâtres et lavées de brun-clair à leur milieu, sont implantées sur le haut de la tête entre les yeux. Le pourtour du bec est encadré de plumes teintes de ce même jaune. Un trait au-dessus des yeux et la gorge sont roux-ferrugineux. La tête, l'occiput, le cou en arrière et sur les côtés sont brun, maillé de noir et de gris-perlé. Le devant du cou et le haut de la poitrine sont roux-brun, vermiculé finement de traits noirs. Le dessus du corps est brun-roussâtre, mais chaque plume est brune au centre, et se trouve marqué de traits noirs et fins. Toutes les parties inférieures sont recouvertes de plumes arrondies, rousses, striées de noir, ayant au centre une gouttelette blanche, encadrée de noir-velours. La queue est assez longue, rousse, vermiculée de traits noirs.

La femelle, toujours un peu moins grande, n'a point de ces plumes alongées sur la tête. Les couleurs de son plumage sont plus pâles, mais les distributions sont les mêmes.

9° Le COLIN de la Californie [1] est de la taille de

[1] ORTYX CALIFORNICA. Mas. : *Corpore plumbeo; cristâ verticali erectâ; gulâ nigrâ, albo cinctâ; abdomine testaceo, cum lunulis nigris.*

Fœmina : *Coloribus dilitioribus, absque lunulâ gulari nigrâ* : Hab. *in Californiâ.*

Perdix californica, Lath., Ind. ; *tetrao Californicus,* Shaw., Nat. Misc., pl. 345.; la caille huppée de la Californie, La Pérouse, Atlas, pl. XXXVI, mâle et femelle; *ortyx Californicus,* Less , Cent. Zool., pl. VI, p. 188; *coturnix Californica,* Encycl., t. I, p. 367.

la caille de France. Le mâle a le plumage gris-brun-cendré en dessus; le ventre et les flancs maillés de noir et de bleu par lunules; une tache rousse au centre de l'abdomen, et les côtés du cou agréablement perlés. La gorge est noire, encadrée de blanc-pur, et le front est gris, légèrement strié de plus foncé. Trois plumes minces à leur base, plissées et dilatées à l'extrémité, d'un noir-intense, sont implantées dans l'occiput.

La femelle n'a point la huppe ni la tête noire du mâle, et sa livrée est à teintes plus ternes.

Ce colin a été rapporté de la Californie par M. Botta, et est devenu assez commun dans les collections de Paris.

10° Le COLIN NEOXÊNE [1] est peut-être le jeune âge du colin de Sonnini ou du zonécolin. Son plumage est brunâtre, varié et rayé en dessus de brun et de roux. Il est tacheté de roux-pâle en dessous. Sa taille est un peu plus petite que celle du colin de la Californie. Cet oiseau a vécu à Londres et a bravé les rigueurs du rude hiver de 1829 à 1830 sans aucune chaleur artificielle. Il provenoit du nord du continent américain.

11° Le COLIN AFFINIS [2] ressemble au précédent par

[1] ORTYX NEOXENUS, Vig., Proceed., I, 3.; O. *brunneus; suprà fusco rufoque undulatìm variegatus; subtus pallido-rufo maculatus; genis lateribusque colli rufescentibus; caudâ brunneo-fusco rufoque undulatìm fasciatâ; cristâ brevi, brunneâ.*

[2] ORTYX AFFINIS, Vig., Proceed., I, 3; O. *pallidi brunneus; dorso alisque fusco pallidoque rufo variegatis; caudâ pallescenti-brunneâ,*

les doutes qu'il fait naître sur son état adulte; il provenoit comme lui du nord de l'Amérique. Son plumage est d'un brun-clair, tacheté de roux et de brunâtre sur le dos et sur les ailes. La tête, le cou, le thorax et le ventre sont roux, et cette dernière partie est tachetée de blanc et de noir. Le front et le haut de la huppe, qui sont roux-brunâtre, tirent au blanchâtre.

12° Le colin Masséna [1]. Ce nouveau colin s'éloigne, par quelques-uns de ses caractères, des autres espèces du petit groupe qui porte ce nom. C'est ainsi que son bec est plus fort, sa huppe formée de plumes touffues, lâches, retombant sur l'occiput, que ses rectrices se trouvent entièrement cachées par les prolongements des couvertures de la queue, et que les tarses, plus robustes qu'à l'ordinaire, ont leurs doigts terminés par des ongles acérés et fortement alongés.

C'est dans la collection du prince d'Essling (*Masséna*), duc de Rivoli, que nous avons observé cette

fusco alboque undulatìm fasciatâ; capite, collo, pectore abdomineque rufescentibus, hoc albo guttato, illis albo nigroque variegatis; fronte apiceque cristæ elongatæ rufo brunnæ albescentibus.

1 Ortyx Massena. Mas. : *Occipitis plumæ latis, huppæ similibus, capite, dorso, et alis ferrugineis, plumis in medio striis badiis et ad latera faciis rufis et nigris notatis : fronte, gulâ, crisso, corporisque lateralibus atris, his albo guttatis; regione circumoculari, striâ utrinquè sub rictu, alterâ utrinquè ad frontem circuloque à supercilio ad pectus descendente, niveis, abdomine medio castaneo, rostro nigro et albo; pedibus plumbeis* : Hab Mexico. *Ortyx Massena*, Less., Cent. Zool., p. 189, juin 1830; et Illust., pl. LII; *ortyx Montezuma*, Vig., Zool. Journ., n° 18, p. 275, juin 1830.

curieuse espèce. Son nom rappellera celui du riche amateur qui a formé des collections aussi précieuses que belles. Elle provenoit des environs de Mexico, et étoit le résultat des recherches persévérantes des naturalistes modernes dans cette contrée si neuve en ornithologie, malgré les vieux documents transmis par Hernandez.

Le colin Masséna est à peu près de la taille de la caille de France, et a, au plus, six pouces de longueur totale. Sa tête est grosse et fournie de plumes alongées, serrées, et retombant sur l'occiput en une sorte de huppe lâche : ces plumes sont d'un roux-cannelle, plus clair à leur extrémité, et sont marquées de quelques stries blanches et de rayures transversales noires. Le front est noir, mais deux traits d'un blanc-pur remontent sur le front en partant des narines. Le pourtour de l'œil, les côtés du cou et les jugulaires sont d'un blanc-pur, que relèvent une tache et un trait d'un noir-profond, occupant le bas des joues et le milieu du cou en devant, à partir du menton, et aussi remarquable par un large prolongement évasé par en bas, d'un noir de velours. Un demi-collier noir encadre légèrement tout le blanc du cou. Ces deux couleurs forment donc une sorte de masque qui rend cette espèce très gracieuse. Le dos, le manteau et les grandes couvertures des ailes sont d'un fauve noisette; mais le milieu de chaque plume est traversé par une flammèche blanc-jaunâtre, tandis que les côtés sont striés de raies un peu plus foncées en fauve que bordées de

petits traits d'un noir-prononcé. Les épaules sont fauves, avec des points blancs; le milieu des ailes fauve-grisâtre, avec des points noirs, et les couvertures supérieures sont longues, fauve-brunâtre, rayé de noir-foncé. Les côtés du cou et tout le dessous du corps sont d'un noir-bleu, émaillé de taches rondes et albines; mais la ligne médiane du dessous du corps est, à partir du collier jusqu'à l'anus, d'un rouge ferrugineux très intense.

La mandibule supérieure est noire, l'inférieure est nacrée; les tarses sont plombés, et les ongles jaunâtres.

Il se pourroit que l'*ortyx de Montezuma*, décrit par M. Vigors, soit la femelle du *colin Masséna* [1]. Les *colins capistrate* [2] et à *grande queue* [3] nous sont inconnus.

Les CAILLES diffèrent [4] des perdrix par leur bec court, convexe, comprimé; leur très courte queue, les joues et le pourtour des yeux complétement emplumés. Leurs tarses sont lisses et nus; leurs ailes sont courtes, et la première rémige est la plus longue, ou du moins aussi longue que les autres pennes, ce qui est le contraire chez les vraies perdrix.

[1] *Capite posteriore, dorso, alisque brunneis, plumis in medio striis rufis ad latera fasciis nigris notatis : fronte, gulâ, crisso, corporisque lateralibus nigris, his albo-guttatis; regione circumoculari, striâ utrinque subrictu, alterâ utrinque ad frontem circuloque à supercilio ad pectus descendente, albis; abdomine medio castaneo. Magnitudo ortygis Californiani.* Hab. in Mexico.

[2] ORTYX CAPISTRATUS, W. Jard. and selby, Illust. of ornith.

[3] *O. macrourus*, ibid.

[4] *Coturnix*, Temm.; *tetrao*, L.

Elles semblent exclusivement vivre dans l'ancien monde, et ne pas se rencontrer dans l'Amérique. Seulement des espèces distinctes habitent les régions les plus australes du pôle sud, où elles paroissent être sédentaires.

1° La CAILLE DE FRANCE[1] est représentée pl. 170 des enluminures : elle habite pendant l'été l'Europe tempérée, d'où elle émigre par bandes nombreuses qui traversent la Méditerranée, et se répandent en Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Le Muséum en possède un individu atteint d'albinisme, tué par Louis XV. Le colonel Sykes l'a rencontrée dans le pays des Mahrattes, où on la nomme *lohah*. Elle y est rare, et y vit par paires dans des touffes d'herbes.

2° La CAILLE DES ÎLES MALOUINES[2] a été décrite par Buffon et figurée pl. 222 des enluminures. Cette caille, que nous n'avons pas retrouvée pendant le séjour que nous avons fait sur ces îles antarctiques, dépendantes du continent américain, ont été un sujet de doute pour les naturalistes, qui tous ont pensé qu'on devoit les ranger avec les colins. C'est évidemment une espèce de *coturnix*, et ce fait n'a rien qui puisse étonner, aujourd'hui que l'on connoît trois cailles réparties sur les terres du pôle sud, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, au cap de Bonne-Espérance, où la caille commune est très

[1] *Coturnix dactylisonans*, Temm., Gall., t. 3, p. 740; *perdix coturnix*, Lath. ; Proceed. II, 152.

[2] *Tetrao falklandicus*, Gm.

répandue, et aux îles Malouines, où Bougainville a tué l'individu qu'a décrit Buffon.

3° La caille australe[1] est commune à la Nouvelle-Galles du sud, aux environs de Port-Jackson notamment. Le mâle a le front, les joues et la gorge d'un blanc-terne : les plumes du sommet de la tête et de la nuque blanchâtres et noirâtres; celles des autres parties supérieures parsemées de bandes noires et de zigzags roux, avec du jaunâtre le long de leur tige. Le dessous du corps roussâtre et varié comme le dessus. Les pennes des ailes brunes et frangées de roussâtre à l'extérieur; celles de la queue brunes, avec des zigzags. La femelle a des couleurs ternes, avec des taches rousses irrégulières, et des lignes blanches sur le dessus du corps, dont le dessous est roux-cendré, avec des zigzags bruns.

4° La caille de la Nouvelle-Zélande[2] est plus grosse que la caille commune. Elle a le bec large, fort et bombé. Le dessus du corps est mélangé de roux et de noir-velouté, jeté par plaques sur le fond roux. La tige de chaque plume est fauve, ce qui forme une ligne étroite sur sa couleur. Les grandes

[1] *Coturnix australis*, Temm., Gall., t. 3, p. 740; Vieill., Gal., pl. CCXV; *perdix australis*, Lath., 47. Mas. : *C. suprà castaneo nebuloso, lineis angularibus nigris; subtus flavescens; gulâ pallidâ.* Fœmina : *Corpore suprà lineis albis, maculis rufis regularibus; subtus cinereo-rufo, fusco vario.* Vieill., Gall., t. II, p. 47.

[2] *Coturnix novæ Zelandiæ*, Quoy et Gaim., Ast. Zool., p. 242, et pl. XLIV, *fig.* I. C. *Corpore suprà fulvo nigro maculato, cum lineis albis; pectore abdomineque fulvis, lunulis brunneis sparsis; femoribus albidis; alis apice brunneis.*

pennes sont brunes en dessus et gris-de-lin en dessous. La gorge est fauve piqueté de noire. La poitrine et le ventre ont des lunules d'un brun-foncé sur un fond fauve. La tige de ces plumes est blanche. Les flancs ont de très longues plumes fauves, avec des lignes concentriques brunes, et leur rachis neigeux. Les plumes tibiales sont fauves nuancées de brun. Les pieds sont jaunes et le bec couleur de corne. Cette caille a 7 pouces. La femelle a les teintes plus grisâtres et les tiges des plumes abdominales d'un blanc moins net.

Cet oiseau a été tué sur les bords de la baie Chouraki, ou de la rivière Tamise de Cook.

5° La CAILLE PERLÉE[1] habite l'île de Madagascar, d'où elle émigre sur la côte orientale d'Afrique. Toutes ses parties supérieures sont rousses, avec une tache blanche alongée sur le milieu de chaque plume. Sur la nuque il y a des points noirs, et sur le dos des rayures transversales noires. La face est noir-mat. La poitrine en devant est rouge-vermillon, et lie-de-vin sur les épaules. Les parties inférieures sont noir-bleuâtre, mais couvertes de gouttes blanches. Sa taille est plus forte que celle de la caille vulgaire. Le bec est noir et les tarses sont jaunâtres.

6° La CAILLE A FRAISE[2] représentée pl. 126, fig. 2

[1] *Perdix striata*, Lath.; Temm., pl. 82 (mâle); *grande caille de Madagascar*, Sonnerat, It., pl. 98; Temm., Gall., t. 3, p. 470; *tetrao striatus*, L.

[2] *Tetrao sinensis* (mâle) et *manillensis* (fem.) L., Gm.; *coturnix exalfactoria*, Temm., Gall., t. 3, p. 742; Sonnerat, Voy. à la Nouvelle-Guinée, pl. 24.

des enluminures, paroît être commune à Timor, à Batavia, aux Philippines, dans plusieurs des îles Moluques, et même à la Chine. Le mâle a été décrit sous le nom de caille de la Chine, et la femelle sous celui de caille de Manille. Cet oiseau, brun sur le dos, plus foncé sur le ventre, a une fraise blanche qui tranche sous la gorge avec le noir-foncé dont elle est peinte.

7° La CAILLE NATTÉE [1], que les Hindous nomment *kâtet*, au dire du voyageur Leschenault, est très-commune aux environs de Pondichéry et sur toute la côte de Coromandel. Elle vit dans les lieux plantés de broussailles, et se nourrit de toutes sortes de graines. La femelle fait son nid à terre et y dépose ses œufs tachetés de noir. Sa ponte a lieu en mai. M. Sykes l'a communément rencontrée dans le pays des Mahrattes, appariée pendant la moisson, et ensuite dans le reste de l'année dans les champs de Sorgho.

Elle a les formes et les couleurs de notre caille. Le mâle a la gorge blanche, avec un double collier noir. Le sourcil est blanc, le dessus de la tête brun, varié de noir. Le dos est de la même couleur, mais flambé de blanc. Le dessous du ventre est blanc, avec de grandes taches noires. Les yeux sont rouge-foncé.

La femelle ne diffère du mâle que par son ventre blanc et sa poitrine plus rousse. Les autres teintes sont moins prononcées.

[1] *Coturnix textilis*, Steph. II, 365; *perdix textilis*, Temm., pl. 35 (m. et fem.); *petite caille de Gingi*, Sonnerat, It.; *perdix Coromandelica*, Lath., Ind., t. 2, p. 654; Proceed. II, 152; Les., Ornith., pl 90, fig. I.

8° La caille rousse [1] a aussi été envoyée de Pondichéry par Leschenault de Latour. Elle est plus rare que la caille nattée, et porte le nom de *kersa*. Elle a la tête noirâtre, piquetée de gris; le derrière du cou bistré; le dos gris-foncé, mêlé de noir. La poitrine grise, avec des taches noires.

9° La caille a bec rouge [2] a les yeux d'un jaune-ocreux-obscur, le bec rouge, et le corps long de 5 pouces. La queue 1 pouce 4 lignes. Elle est commune dans le pays des Mahrattes, dans les vallées de Karleh, où l'a découverte le colonel Sykes. Elle y vit en troupes qui se nourrissent de semences de gramens.

10° La caille pentah [3] habite les hauts plateaux des montagnes du Duhkun, dans le pays des Mahrattes, car le colonel Sykes en a tué des individus à plus de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle s'y tient dans les roseaux et les graminées. Ses yeux

1 *Perdix rubiginosa*, Valenc., Dict. Sc. nat., t. 38, p. 449.

2 *Coturnix erythrorhyncha*, Sykes, Proceed., II, 153 : *C. suprà saturatè brunnea, infrà dilutè castanea, nigro (prœter ventrem medium) undequaque guttata maculataque; scapularium maculis maximis, pectoris guttis minimis; scapularium tegminumque alarum superiorum albo fasciarum rachibus albis, crucem efformantibus; remigum pogoniis externis rufescenti fasciatis maculatisque; fronte nigro; strigâ frontali utrinque supra oculum productâ gulâque albis.* Fœmina : *Fronte, strigâ inde ad utrumque latus ductâ, gulâque dilutè castaneis.*

3 *Coturnix pentah*, Sykes, Proceed., II, 153. *C. suprà saturatè brunnea; infra rufescenti-albida nigro fasciata; ventre crissoque albido ferrugineis; interscapulio scapularibusque nigro maculatis, plumarum rachibus dilutè flavis; remigibus brunneis pallidè ferrugineo maculatis; strigâ superciliari sordidè albâ; mento rufescenti.* Fœmina : *Infrà rufescens, haud fasciatâ; plumarum rhachibus albis.*

sont brun-ocreux; le bec est brun-rougeâtre. Les pieds sont jaunes. Le corps a de longueur 5 pouces 3 lignes et la queue 1 pouce 6 lignes (anglois).

11° La CAILLE ARGONDA [1] vit en troupes, et ne fréquente que les endroits rocailleux au milieu des buissons rabougris, dans le pays des Mahrattes. Son vol est court et bas. Ses habitudes sont querelleuses, aussi les Indiens s'en servent-ils pour les combats de cailles, qu'ils aiment avec passion.

12° La CAILLE A GORGE BLANCHE [2] n'a été décrite que par Mauduit, d'après un individu dont la patrie étoit inconnue. Ce qui la caractérise est le blanc de la gorge encadré de noir.

13° La CAILLE GRISE [3] a été décrite par Sonnerat sous le nom de *caille brune de Madagascar*. Sa taille est celle de la caille d'Europe. Sa gorge est d'un gris-terreux.

14° La CAILLE DE LA NOUVELLE-GUINÉE [4] a été

[1] *Coturnix argoondah,* Sykes, Proceed., II, 153. *C. suprà rufescenti brunnea, fasciis angustis dilutè ferrugineis notatâ; infrà sordidè alba, fasciis equidistantibus nigris; fronte mentoque ferrugineis; strigâ superciliari rufescenti albidâ.* Fœmina : *Fasciis magis obscuris.*

[2] *Coturnix torquata,* Mauduit., Encycl.,Temm., Gall.,t.3, p. 521-744 : *Corpore suprà fusco, nigris lineis transversim striato; subtus albicante, æqualiter undulato; vertice nigricante; genis atris; gutture albo, nigro margine cincto. Rostro nigro; pedibus flavescentibus.*

[3] *Coturnix grisea,* Temm., Gall., t. 3, p. 523 et 744. *Corpore suprà dilutè griseo, nigro fasciato; subtus arcubus nigris, concentricis undulato; vertice nigro et rufo variegato; remigibus fuscis : perdix grisea,* Lath. ; *tetrao griseus*, Gm.

[4] *Coturnix Novæ-Guineæ,* Temm., Gall,, t. 3, p. 524 et 745 : Sonnerat, Voy. à la Nouvelle-Guinée, pl. 105; *perdix Novæ-Guineæ,* Lath. ; *tetrao Novæ-Guineæ,* Gm., Encycl., pl. 97, fig. 3.

nommée ainsi par Sonnerat, qui la dit d'un tiers moins grosse que celle d'Europe, et qui la décrit en ces termes : Son plumage est brun, plus foncé sur le dos et sur les ailes. Les petites plumes des ailes sont frangées de jaune-sale. Les yeux et les tarses sont grisâtres. Elle a été trouvée, non pas à la Nouvelle-Guinée, mais sur les îles Moluques, à Gilolo, car Sonnerat n'a jamais été à la Nouvelle-Guinée, et c'est par une erreur volontaire que son voyage porte ce titre.

Les TURNIX [1] ont été l'objet d'un article étendu dans le tome VI, p. 445 et suivantes de ce complément. Nous le compléterons par les espèces découvertes depuis l'impression de ce volume [2].

Le TURNIX TAIGOOR [3], qui vit dans le pays des Mahrattes, a de grands rapports avec la femelle du turnix combattant. Il a de longueur 4 pouces 7 lignes; la queue a 1 pouce 6 lignes. Les yeux sont jaunâtres, le bec est noirâtre. Les deux sexes ne diffèrent point entre eux.

Le TURNIX NEIGEUX [4] nous paroît être le *turnix*

1 *Ortygis*, Illig. ; *turnix*, Bonat. ; *tridactylus*, Lacépèd. ; *hemipodius*, Temm. ; *ortygodes*, Vieil. ; *perdix*, Lath. ; *tetrao*, L.

2 Notes sur les *hemipodius Pugnax* et *Dussumier*, Sykes, Proceed., II, 155.

3 *L. suprà castaneus, plumis stramineo marginatis, nigroque undulatim fasciatis; tegminibus alarum stramineis nigro fasciatis ; remigibus fuscis; mento guláque albis; pectore nigro alboque fasciato; ventre crissoque dilutè ferrugineis*, Sykes, Proceed., II, 155.

4 *Hemipodius nivosus*, Swains. in Tilloch's Phil. mag., t. 60, p. 353 ; Zoll. Illust., pl. 163 : *Suprà ferrugineo varius ; mento albescente ; jugulo pectoreque pallidè ferrugineis, maculis albis, nitidis, ornatis ; cor-*

Meiffren, décrit et figuré par M. Vieillot, pl. 300 de sa Galerie. L'individu décrit par M. Swains provenoit du Sénégal.

Les TINAMOUS ou YNAMBOUS [1] sont complétement décrits dans le sixième volume de cet ouvrage (pag. 454 et suivantes). Sous ce nom commun sont compris les *vrais tinamous*, les *nothures* et les *rhynchotes* des naturalistes modernes. M. Lichsteinstein, dans son Catalogue, a fourni quelques nouveaux renseignements sur les espèces connues [2].

Les EUDROMIES [3], par l'ensemble de leurs rapports, doivent prendre place entre les *pezus* et les *rhynchotes* du docteur Spix, mais ils n'ont que trois doigts, ce qui, sous ce rapport, les place dans les mêmes conditions que les tridactyles. Ils sont bien distincts des tinamous, qui ont un pouce rudimentaire. Mais comme ce nouveau groupe est des plus intéressants, nous transcrirons tous les détails que son auteur en a donnés. « L'eudromie formera, dans cette division des gallinacées, qui correspond aux *tetrao* de Linné, un genre très remarquable et distinct au premier aperçu. D'une part, en effet, ses pieds, terminés seulement par trois doigts, ne permettent pas de le confondre avec les tinamous, et d'un autre côté il n'offre pas des différences moins

pore albo; uropygio caudæque tectricibus superioribus rufis, immaculatis.

1 *Tinamus, rhynchotus, nothura, cryptura, pezus*, etc.

2 Catalog. n° 701 à 707, p. 67 et 68.

3 *Eudromia*, Isid.-Geoff. St.-Hilaire, Études Zool.; 2e cahier; Mag. de Guérin, t. 2, 1832; d'Εὐ, bien, δρόμων, course.

tranchées à l'égard des turnix, par son bec qui, loin d'être comprimé, est aussi large que haut, par ses tarses et ses doigts gros et courts, par ses ongles longs et forts, et par les pennes de ses ailes terminées par une pointe aiguë.

» Examiné avec soin, le bec de l'eudromie présente une grande analogie avec celui de plusieurs tinamous. Les narines, placées latéralement près de l'origine du bec et irrégulièrement ovoïdes, occupent le centre d'un enfoncement qui se continue en avant avec un sillon, et qui est borné inférieurement par le bord de la mandibule supérieure, bord qui est à peu près horizontal, et par lequel le bec se trouve ainsi élargi, principalement vers sa base. Dans son ensemble le bec, moins long que la tête, est gros, fort, courbé de haut en bas dans sa seconde moitié, et arrondi à son extrémité.

» Les ailes se terminent en arrière à peu près au niveau de l'origine de la queue, et sont par conséquent courtes. Les rémiges, étagées entre elles et pourvues de barbes assez fortes et résistantes, se terminent en pointe : leur bord interne est légèrement échancré. La queue est, comme chez les tinamous, presque nulle; mais les plumes de la partie postérieure du dos sont très prolongées, et simulent une queue très développée, ainsi que cela a lieu chez beaucoup de tinamous.

» La jambe est forte, entièrement revêtue de plumes. Le tarse, assez court, robuste, et à peu près carré, est réticulé sur les faces latérales et pos-

térieures. En avant il est recouvert d'écussons qui s'avancent aussi sur les doigts, qui sont courts, gros et bordés d'un étroit repli membraneux. Les ongles sont longs, très convexes en dessus, et assez pointus à leur extrémité quand ils ne sont pas par trop usés. Il n'existe à l'extérieur aucune trace de pouce. Le doigt médian est beaucoup plus long que les doigts latéraux, et de ceux-ci l'interne est plus court que l'externe.

» Ces derniers caractères, joints à la longueur du col, suffisent pour signaler au premier aspect, dans l'eudromie, un genre nouveau et très remarquable, qui, à quelques égards, représente les turnix en Amérique. »

L'eudromie élégante [1], la seule espèce du genre, a été découverte en Patagonie par M. Dessalines d'Orbigny. Par son système de coloration, cet oiseau rappelle, vu par le dos, le plumage des peintades, et par le ventre celui de quelques perdrix. Le fond du plumage est généralement d'un gris-cendré, la gorge, le ventre, les ailes et les cuisses exceptés, mais il est varié d'une grande quantité de lignes noires, et d'yeux blancs et aussi noirs. Ainsi, les plumes de la tête et du col sont toutes marquées à leur milieu d'une ligne noire longitudinale. En outre, au bas du cou et sur la poitrine, de petites lignes également noires, mais transversales, viennent s'ajouter aux précédentes. Sur les plumes du

[1] *Eudromia elegans*, d'Orbigny et Isid., *loc. cit.*, pl. I.

dos et des ailes, il existe plusieurs petites taches noires et blanchâtres ou fauves, entourées de noir, et imitant des yeux qui ornent et rendent très remarquable la livrée de cet oiseau.

« Les pennes des ailes présentent, dans leur portion interne, un grand nombre de raies blanches transversales sur un fond noir, et dans leur portion externe une série de petites taches quadrangulaires tour à tour noires et blanches. Le ventre, le croupion et les cuisses ont, sur leur fond fauve, un grand nombre de rayures noires. La gorge est blanche, et deux lignes de même couleur existent, l'une entre l'œil et le bec (ligne qui n'est pas toujours très distincte), et l'autre immédiatement au-dessus de l'œil. Celle-ci se prolonge ordinairement en arrière à quelque distance au-dessous de l'œil. Le bec est brun; les pieds sont bleuâtres et les yeux d'un gris-bleu. Les ongles sont noirs. Enfin, à tous ces caractères et couleurs, il faut y ajouter l'existence d'une huppe, située à la partie postérieure de la tête, et composée de plumes très étroites et comme lancéolées, noires sur leur ligne médiane et cendrées latéralement; quelques-unes d'entre elles, très alongées, ne sont pas tout-à-fait droites, mais se recourbent un peu en avant. Les individus adultes ont 1 pied de hauteur, et le bec est long de 11 lignes; les tarses ont 1 pouce 8 lignes; le doigt médian, y compris l'ongle, 1 pouce 3 lignes; les longues plumes de la huppe 2 pouces et demi.

» Les jeunes ressemblent aux vieux individus, à

cela près que leurs teintes sont plus claires, et que les taches ocellées sont moins nettes et moins tranchées. »

L'eudromie se trouve dans tous les terrains sablonneux et arides qui entourent le grand bassin des Pampas, mais non dans ce bassin lui-même. On la rencontre depuis le 38e degré de latitude sud jusqu'au 46e, et très probablement aussi depuis la mer jusqu'à la chaîne des Cordilières. Elle ne commence à être commune que dans les terrains déserts qui se trouvent au sud du Rio-Negro en Patagonie.

Cet oiseau semble fuir, non-seulement les lieux habités, mais encore les lieux habitables. La localité où M. d'Orbigny l'a vu répandu le plus abondamment, étoit un terrain sec, aride, presque sans végétaux, et éloigné de plus de dix lieues des points où l'on rencontre de l'eau douce. En un mot, il fuit les lieux humides, et recherche les terrains sablonneux les plus déserts et les plus arides.

Dans la saison des amours, les eudromies, qui ordinairement vivent par petites troupes, se divisent par couples. Elles construisent, dans une touffe d'herbes ou au pied d'un buisson, un nid composé de tiges de graminées, et y déposent une douzaine d'œufs d'un vert-tendre. Les jeunes suivent la mère pendant assez long-temps.

La nourriture de ces oiseaux consiste en petits fruits et surtout en graines. Ils courent avec une extrême agilité. Leur vol est au contraire assez lourd et bruyant. Ils ne volent jamais très loin, et il est

rare qu'ils s'élèvent à plus de trente pieds au-dessus du sol. Lorsqu'ils courent ou s'envolent, et aussi lorsqu'on les surprend, ils font entendre un sifflement aigu. Ils paroissent en général très craintifs, et évitent toutes les autres espèces.

La chair des eudromies est très délicate, aussi les chasse-t-on. On les élève quelquefois en domesticité, mais, quelqu'apprivoisées qu'elles soient, elles s'échappent dès qu'elles en trouvent les moyens. Outre l'homme, elles ont pour ennemis les renards, divers oiseaux de proie, et surtout les caracaras, qui en détruisent un grand nombre. Les Espagnols ont donné à cette espèce d'oiseau le nom de *perdix de Copeta*, et aussi celui de *martinete*. Les Araucanos du sud l'appellent *vuari* et les Patagons *cunio*. Dans quelques autres localités il est désigné par le terme *yulmis*.

LIVRE CINQUIÈME.

LES GALLINACÉES TETRAOCHORES OU PONTOGALLES.

Les gallinacées pontogalles forment une petite famille naturelle des plus intéressantes et des plus remarquables, dont les caractères se trouvent établis dans notre Traité d'ornithologie (p. 519). Elle se compose des *chionis*, des *attagis* et des *tincohores* [1].

Les *chionis*, rangés par presque tous les auteurs parmi les échassiers, ne peuvent appartenir à cet ordre d'oiseaux. Leur tête grosse, leur cou court, leur bec concave, leur corps ramassé, leurs ailes amples et convexes, leur queue rectiligne, leur pouce petit et surmonté, leur vol lourd et peu étendu, car lorsqu'ils s'avancent en mer, c'est poussé par les vents, en font de véritables gallinacées maritimes, d'où leur nom de pontogalles. Les chionis en effet vivent sur les rivages et y trouvent leur nourriture, qui se compose d'herbes et de goëmons, et aussi de vers marins et de petits mollusques. Leur aspect est tellement celui d'un oiseau gallinacée, que tous les navigateurs les désignent par les noms de *pigeon*, de *poule antarctique*. Les *attagis*, eux, tiennent des

[1] Lesson et Isid.-Geoff. St.-Hilaire, Cent. Zool., pl. 47 à 50. Les *vaginalis*, Cuv.; les *chionidées*, Less., Man.

colins d'une part, des *tinochores* de l'autre et aussi des *chionis*. Les *tinochores*, gallinacées par leur bec et même par leurs tarses, sont jusqu'à un certain point bécassines par le plumage et par la coupe des ailes, tandis que les *attagis* ont un plumage mollet, peint comme celui des *gangas*, avec des tarses de *chionis*. Delà le nom de TÉTRAOCHORES ou de perdrix de rivage, qu'il seroit peut-être plus convenable d'appliquer à ces oiseaux, puisque toutes les espèces vivent non loin de la mer, à l'extrémité méridionale de l'Amérique, ou sur les îles antarctiques de l'hémisphère austral.

Les caractères de cette famille seront : bec gros, bombé, voûté, très dur, subconique, obtus, garni à sa base d'une lame renflée. Ailes alongées, pointues. Queue médiocre, rectiligne ou cuniforme. Tarses médiocres, réticulés, dénudés au niveau de l'articulation, terminés par 4 doigts, les antérieurs libres, assez alongés, soudés à leur base par un repli membraneux. Le pouce rudimentaire surmonté, terminé par un très petit ongle.

Les CHIONIS, dont nous avons rapporté deux individus tués aux îles Malouines et déposés dans les galeries du Muséum, ont été décrits t. VI, p. 519 de ce complément.

Les ATTAGIS [1] ont pour caractères zoologiques un bec court, robuste, comprimé sur le côté, voûté et convexe en dessus, légèrement recourbé à la pointe,

[1] *Attagis*, Less. et Isid.-Geoff. St.-Hil., Cent. Zool., pl. 47.

qui est arrondie. Mandibule inférieure convexe en dessous, droite, relevée sur ses bords, et comme canaliculée, et à pointe arrondie et mousse. Bords du bec lisses, légèrement recourbés. Fosses nasales amples, demi-circulaires, en partie recouvertes par une lame membraneuse, arrondie et convexe à son bord, et en partie couverte elle-même par les plumes du front. Narines percées de part en part en fente large sous le rebord antérieur et inférieur de la lame membraneuse. Tête et joues enfoncées. Ailes courtes, pointues, à rémiges primaires étroites, à rémiges secondaires larges, molles, à moignon épais, aigu, à 18 lignes environ du coude de l'épaule; les première et deuxième rémiges à peu près égales les plus longues; la troisième plus notablement courte, et les suivantes graduées. Queue courte, large, arrondie, composée de 14 rectrices, roides, cachées par les tectrices supérieures et inférieures, qui sont aussi longues qu'elles. Jambes emplumées jusqu'au talon, tarses courts, moins longs que le doigt du milieu, forts, réticulés et granuleux, à plante de pieds très rugueuse, débordant les doigts; ceux-ci, les antérieurs, inégaux; le moyen le plus long, l'interne et l'externe presque égaux, scutellés en dessus, réunis à leur base par un repli membraneux. Pouce très court, surmonté. Ongles alongés, recourbés, assez forts, aplatis en dessous, comprimés sur les côtés, celui du milieu le plus grand et dilaté au côté interne.

Ce genre, ainsi constitué, renferme deux espèces

qui vivent au Chili. Leur plumage est doux, mollet, coloré en roux, cerclé de brun et de fauve, et soyeux comme celui de certaines gélinottes.

Nous ne possédons aucuns détails sur les mœurs et sur les habitudes de ces singuliers oiseaux, qui représentent fidèlement dans l'Amérique du sud et sur la côte occidentale les gangas de l'ancien continent. L'*attagis* est un oiseau qu'Aristote mentionne dans son Histoire des animaux, sans le décrire. Quelques auteurs ont pensé que c'étoit peut-être quelqu'espèce de ganga. Dans tous les cas, nous l'appliquerons à notre genre nouveau sans scrupule, car il indiquera les nombreux rapports de l'espèce qui le compose avec les *gangas*, nommés *pterocles* par les naturalistes modernes.

1° L'attagis de Gay [1], est de la taille et de la forme d'une perdrix grise. Cet oiseau a de longueur totale 11 pouces et 7 à 8 lignes. Son bec est noir, et ses tarses sont plombés. Le plumage est très épais et très fourni. Un épais duvet brun sert d'enveloppe à la peau, et les plumes sont de leur nature excessivement mollettes et soyeuses. Un gris-fauve linéolé de roux et de noir teint toutes les parties supérieures du corps, la tête, le cou, le dos, les ailes et le croupion. La coloration de chaque plume est difficile à décrire, parce que, d'abord grises à leur base, leur sommet est brun, avec des cercles étroits d'un gris-fauve-clair, et de stries d'un

[1] *Attagis Gayi*, Less. et Isid.-Geoff., Cent. Zool., pl. 47.

roux assez vif. Ces stries terminales, plus foncées sur les couvertures des ailes, sont plus nuancées de gris sur les couvertures supérieures de la queue, et prennent par l'harmonie de leurs nuances un ensemble agréable. Les rémiges sont brunâtres, et terminées à leur extrémité d'une légère bordure blanche; leurs tiges sont blanchâtres et roides. Les rectrices entièrement cachées par les couvertures, en dessus et en dessous sont d'un roux-carné assez clair, mais striées en travers de brun. La gorge, le haut du cou, sont d'un blond-roux, foiblement moucheté de brun. Tout le devant du cou et le thorax sont roux, mais chaque plume se trouve cerclée de noir. Le ventre, les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un blond-fauve, doux et agréable, sur lequel tranchent sur les flancs des ondes blanchâtres, et sur les cuisses des cercles brunâtres. Les ailes sont en dedans d'un blond-carné, marqué de brunâtre aux épaules. Les couvertures alaires sont molles, alongées et étagées.

Tel est le mâle adulte, figuré et décrit sur deux individus parfaitement conservés.

La femelle ne diffère point du mâle autrement que par une taille plus petite; elle n'a guère en effet que 10 pouces de longueur totale; cependant, les rémiges sont d'un brun plus franc, le dessous du corps est un peu plus blond-doré, avec des ondes blanches plus marquées; mais d'ailleurs la plus complète ressemblance existe entre les deux sexes; aussi avons-nous cru inutile de figurer cette dernière, que

nous avons pu étudier sur deux individus complétement adultes.

Les quatre individus de l'attagis de Gay, que possède le Muséum, ont été envoyés en juillet 1830 de Sant-Yago, capitale du Chili, par M. Gay, voyageur plein de zèle. Malheureusement nous ne possédons aucuns détails sur les habitudes ni sur les mœurs de ce genre intéressant.

Les attagis se distinguent donc des perdrix, des francolins, des gangas, par leur pouce plus court, leurs ailes pointues et coudées près de l'épaule, un bec et des ongles d'une autre forme; mais surtout par leurs narines à opercule. D'un autre côté, ils en ont la conformation générale, le port et la disposition des couleurs, et la nature du plumage. Ils conduisent aux thinocores sans saccade.

2° L'attagis de Latreille [1]. Cette espèce, bien distincte de l'attagis de Gay, figuré pl. 47 de notre Centurie zoologique, a tous les caractères que nous attribuons au genre.

L'attagis de Latreille, ainsi nommé en l'honneur du célèbre entomologiste de ce nom, est long de 10 à 12 pouces et demi. Son bec a 8 lignes; il est fort, convexe, brun-noirâtre. Les ailes sont amples, pointues, et atteignent la moitié de la queue : celle-ci

[1] *Attagis Latreillii*, Lesson, Illust. de Zool., pl. 41.

[1] *A. capite, collo, pectoreque badiis, nigro cinctis aut maculatis; alis brunneo-rufis, albo marginatis; dorso et uropygio cerculis brunneis et rufis variegatis; abdomine rufo, rostro plumbeo, pedibus carneis.* Hab. Chili. Less., Bull. des Sc. nat., t. XXV, p. 243.

est presque courte, élargie, arrondie à l'extrémité. Les tarses sont médiocres, assez gros, emplumés jusqu'à l'articulation, de même longueur que le doigt du milieu, l'ongle compris (13 lignes), revêtus de petites écailles hexagonales. Les doigts sont couverts en dessus de petites squammelles, et sont terminés par des ongles assez robustes. Un petit repli membraneux unit les doigts à leur base, surtout l'externe et le médius.

Le plumage de cette espèce est, comme celui de l'attagis de Gay, doux, mollet, et agréablement nuancé de teintes qui se font valoir par leur bariolage. Les plumes sont à leur base très duveteuses, et ce duvet est noirâtre.

Les rémiges primaires ont leurs tiges blanches, et les barbes brunâtres uniformes. Les secondaires sont brunâtres, mais frangées de petits liserés roux-blond sur leurs bords. Le dessus de la tête, du cou, du dos, des ailes, du croupion est noir-profond, vermiculé de demi-cercles fauves et jaune-blond. Chaque plume noire, à son extrémité, est cerclée par lignes assez larges, mais irrégulières, de fauve-vif, et est frangée sur le pourtour de fauve-blanchâtre. Les rectrices en dessus sont brunâtres, mais avec des chevrons irréguliers ou des points fauve-rougeâtre très rapprochés. Les joues, la gorge et le cou sont fauve varié de points noirâtres. Le bas du cou en devant et tout le thorax sont fauve-rougeâtre, couverts de cercles noir-profond. Le haut du ventre, jusqu'à la région anale, est d'un fauve-rou-

geâtre, ferrugineux, intense, et des cercles noirs apparoissent sur les flancs, de même que sur les couvertures inférieures de la queue, qui sont linéolées de noir, et cerclées de jaune-blanchâtre à leur extrémité.

Le bec est brunâtre et les tarses sont rougeâtres. Cette belle espèce, conservée dans la collection de M. Pesquet, et que M. Canivet nous a communiquée, provenoit d'une collection faite au Chili.

Les TINOCHORES [1], premièrement découverts par Eschscholtz, n'ont bien été étudiés que par nous. Avant de définir rigoureusement ce nouveau genre, nous croyons devoir fournir à son sujet quelques détails historiques.

En 1829 parut la première livraison, petit in-folio, de *Zoologischer atlas*, etc., du docteur F. Eschscholtz, où étoit représenté dans la planche n° 2 un oiseau nommé *thinochorus rumicivorus*, accompagné d'une indication très courte des caractères, du genre et d'une description assez complète de l'espèce type. La figure étoit dessinée de manière à ce qu'on ne pût s'en servir pour assigner à l'espèce, et même au genre, ses vrais rapports de famille. Sur ces entrefaites, M. d'Orbigny fit parvenir au Muséum de Paris un individu très bien conservé du *thinochorus rumicivorus* de M. Eschscholtz; et d'un autre côté M. Gay expédioit de Sant-Yago, la capitale du Chili, les deux sexes d'une espèce encore iné-

[1] *Thinochorus*, Eschsch.; Less. et Isid.-Geoff., Cent. Zool.

dite de ce genre singulier, ce qui nous a mis à même d'asseoir une opinion définitive sur les *thinochores*.

M. Eschscholtz a forgé le nom de *thinochorus*, du grec φινος, côte, rivage, et χορυς, alouette, ce qui veut dire alouette de rivage, nom qu'on ne pourroit ni traduire ainsi dans notre langage, car nous avons déjà une alouette de mer, petit échassier, nommé pélidne par M. Cuvier. Quoi qu'il en soit, voici les caractères assignés par le naturaliste au genre dont il est le créateur : « *Rostrum capite brevius, conicum, acutum ; maxilla superiori fornicata, grypanea; tomiis integerrimis; nares superæ, basales, lamina inflata fornicatæ; pedes vadantes, breves, fissi, hallux phalangem digiti antici æquans, apice insistens.* »

Les caractères que nous croyons devoir proposer pour le genre *thinochorus* sont les suivants :

Bec court, conique, élargi à la base, aminci à la pointe, convexe en dessus, à crête arrondie, voûtée, légèrement recourbée, et se terminant en pointe, à côtés dilatés à la base, comprimés vers la pointe, à bords lisses; mandibule inférieure droite, convexe en dessous, terminée en pointe arrondie, mousse. Fosses nasales amples, occupant le rebord du front et la base du bec, recouvertes par une lame cornée, voûtée, convolutée en dedans; narines percées sous cette lame, en fente ovalaire, basale et latérale, ouvertes de part en part. Les plumes du front s'avançant jusqu'à la base de la lamelle nasale. Tête et joues emplumées. Ailes alongées, pointues, à pre-

mières rémiges étroites, à rémiges secondaires étagées, pointues; la première penne primaire la plus longue, et les autres graduellement raccourcies, la flexion de l'épaule élargie, coudée et renflée sur son bord. Queue courte, pointue, à rectrices légèrement étagées, à 12 rectrices, les couvertures supérieures et inférieures aussi longues. Jambes emplumées jusqu'à l'articulation; tarses un peu plus courts que le doigt du milieu, minces, grêles, réticulés, à acrotarses garnis de scutelles étroites, régulières, recouvrant la surface supérieure des doigts; ceux-ci inégaux, le moyen le plus long, l'externe un peu plus alongé que l'interne, tous non bordés, mais soudés à leur base par un très léger repli membraneux; pouce grêle, interne, surmonté; les ongles recourbés, médiocres, concaves en dessous, pointus, comprimés; celui du milieu le plus grand, dilaté à son bord interne.

Ce genre se compose, dans l'état actuel de la science, de trois espèces, qui vivent exclusivement, à ce qu'il paroît, dans le sud de l'Amérique, non loin des côtes. Ces trois espèces sont de la taille d'une alouette cochevis et d'une petite bécassine; elles ont un bec tout-à-fait semblable à celui d'un attagis, et plusieurs des caractères généraux; mais leur plumage est celui d'une bécassine, et leurs tarses sont scutellés. Ces espèces ont donc le port et les habitudes de certains échassiers; cependant tout rappelle en elles l'attagis, qui simule d'une manière si frappante un ganga et un colin,

et qui conduit par ses tarses et par le bec à lame accessoire aux chionis. Ces trois genres composent donc dans les gallinacées une famille très distincte et très naturelle, confinée jusqu'à présent dans le sud de l'Amérique.

1° Le THINOCHORE D'ESCHSCHOLTZ[1] rappelle par ses formes et son plumage une alouette. C'est la première espèce connue; c'est celle que le naturaliste russe Eschscholtz a rencontrée au Chili lorsqu'il visita cette partie du monde, dans l'expédition de découvertes commandée par le capitaine de Kotzebue. C'est enfin l'oiseau qu'il nomme *rumicivore*, parce qu'il trouva des semences de polygonum et de rumex dans le gésier de l'individu qu'il disséqua. M. Eschscholtz découvrit cette espèce dans la province de la Conception, sur le littoral de l'océan Pacifique. L'individu que possède le Musée de Paris lui a été envoyé de Buénos-Ayres par M. Dessalines d'Orbigny, naturaliste, voyageur françois. Mais cependant, comme aucune désignation particulière n'indique la localité précise où cet individu a été trouvé, et qu'il est parvenu en Europe tout préparé, on doit croire que M. d'Orbigny se l'est procuré dans quelque collection particulière, et qu'il provenoit peut-être du Chili, au delà des Andes, sur les confins du Tucuman. Quoi qu'il en soit, le mâle du thinochore, que nous dédions à l'auteur de sa découverte, présente les caractères suivants :

[1] *Thinochorus Eschscholtzii*, Isid.-Geoff. et Less., Cent. zool., pl. 50. *T. rumicivorus*, Eschsch., Atlas, pl. 2 (mâle et fem.).

Long d'un peu moins de 7 pouces, cet oiseau a un bec court, conique, noir en dessus et à la pointe, corné dans le reste de son étendue. Ses ailes sont aussi longues que la queue, et celle-ci est mince, conique et pointue. Les tarses ont au plus 7 lignes, et sont minces et grêles. Le doigt du milieu, qui est le plus long, a 7 lignes, l'ongle compris; leur coloration est un jaune-pâle, tandis que les ongles sont noirs. Le dessus du corps, le dos, les ailes et la queue sont fauves variés de flammettes ou de cercles bruns et roussâtres, de sorte que la tête, le cou, la poitrine, sont d'un roux flammeté de brunâtre; le dos et les ailes se trouvent au contraire recouverts de plumes, à duvet épais et noir à leur base, puis brunâtres, avec des cercles bruns et des cercles fauve-vif, à la manière des plumes des bécassines. La gorge est d'un blanc-pur, encadré d'un cercle oblong noir-profond. Quelques taches noires se mêlent au roux de la poitrine. Tout le dessous du corps est d'un blanc assez pur. Les couvertures inférieures de la queue sont légèrement roussâtres, blanches, à flammèches brunâtres. Les grandes couvertures alaires sont étagées, pointues, brunes, cerclées de noirâtre et de fauve-vif. Les rémiges, obtusément pointues et rigides, sont brunes, excepté la plus externe, qui est blanche à son bord et sur sa tige. Les rectrices, arrondies à leur extrémité et rigides, sont brunes, terminées de blanc : en dessus comme en dessous les couvertures les cachent entièrement.

La femelle ne nous est point connue autrement que par la description qu'en a donnée M. Eschoscholtz. Elle se distingue du mâle par sa gorge grise, tachetée de fauve ; sa queue fauve, tachetée de fauve-clair.

Il est d'un intérêt majeur que l'attention des voyageurs futurs dans le sud de l'Amérique puisse se porter sur les genres *chionis*, *attagis* et *thinochorus*, et que par leurs recherches nous acquérions une connoissance exacte et précise, des mœurs, des habitudes, du genre de vie, des espèces qui composent la nouvelle et intéressante famille dont nous venons d'établir les caractères zoologiques.

2° Le THINOCHORE DE SWAINSON [1], espèce nouvelle d'un genre récemment établi, a quelques rapports avec le *thinochorus Orbignyanus* de la pl. 48 de la *Centurie zoologique*; mais elle s'en distingue par la coloration de son plumage et par sa taille.

Cet oiseau a 7 pouces 2 lignes de longueur totale ; son bec est court, conique, long à peine de 5 lignes et de couleur bleuâtre. Les bords de ses mandibules sont très rentrés, et leur extrémité est aiguë ; les ailes sont étroites, pointues, à première rémige la plus longue, et atteignent les deux tiers de la queue : celle-ci est médiocre, pointue; les tarses, un peu

[1] *Thinochorus Swainsonii*, Lesson, Illust. de Zool., pl. 16.
T. corpore insuper cerculis albidis, brunneis et badiis distincto, fronte collo lateralibus plumbeis ; gula alba, in nigro inclusa, inferius niveo. Hab. *America meridionalis, in republica dicta Buenos-Ayres :* Less., Bull. Sc. nat., t. XXV, p. 244.

nus au-dessus du talon, sont garnis de très légères scutelles en devant, réticulés en arrière. Des trois doigts antérieurs, le médian est le plus long (9 lignes), et le pouce est très court; les tarses sont jaunes et les ongles sont noirs.

Le front est gris-bleu ; la tête, le cou, le dos, le croupion et les grandes couvertures des ailes, qui sont longues et pointues, sont noirâtres émaillées de fauve-vif. Chaque plume de la tête et du manteau est brune, cerclée de roux-blond-doré; celles des couvertures sont émaillées de cercles bruns, puis fauve-roux entouré de noir, puis de fauve-blond. Le croupion est brunâtre, ondé de fauve à peine visible.

La gorge est recouverte par un plastron arrondi, blanc-de-neige, encadré de noir-profond; du milieu de cet entourage noir descend une large écharpe noire, qui s'arrête au haut du thorax en se bifurquant, de manière à envoyer une bandelette transversale sur chaque côté. Les côtés du cou sont d'un gris-bleu d'ardoise uni. Tout le dessous du corps est d'un blanc-pur, lavé de roux sur les côtés seulement.

La queue est brune, terminée de blanc, et ses couvertures, soit en dessus, soit en dessous, sont très longues, les premières grises, variées de roux, les secondes blanc-pur.

Cet oiseau est dans la collection de M. Pesquet, à Caen. Il nous a été communiqué par M. Canivet, et provenait d'un envoi de Buénos-Ayres.

3° Le THINOCHORE D'ORBIGNY [1] rappelle à la première vue, par son plumage, la forme de ses ailes et de sa queue, une bécassine. C'est en effet, par la nature des plumes, un véritable échassier de la famille des bécasses, et cependant c'est un bec d'*attagis*, des tarses emplumés jusqu'aux talons et anomaux.

Cet oiseau a 9 pouces et 3 à 4 lignes. Son bec assez fort, long de 6 à 7 lignes, est brun en dessus, rosé sur les côtés. Les tarses sont jaunes, les ongles noirs.

Une sorte de bandeau gris-cendré occupe le front; la tête, le dessus du corps, les ailes, les grandes couvertures alaires et caudales, le dos et le croupion, sont émaillés de fauve et de noir-brun, c'est-à-dire que chaque plume est brune ou fauve-doré au centre, et cerclée de roux-blond, de blond-doré et de blanchâtre, de sorte que l'ensemble du plumage rappelle celui d'une rhynchée, sans être aussi éclatant, ou plutôt celui d'une bécassine. Un duvet épais et brun recouvre la peau. Le devant du menton et du gosier est blanc, encadré de noir. Tout le devant du cou jusqu'au thorax est d'un gris-bleu-cendré, d'une agréable nuance, bien qu'il s'y mêle du roux vers le milieu et sur les côtés du cou. La poitrine, le ventre et le bas-ventre sont d'un roux-blond, que relèvent des ondes brunes sur les flancs, et qui passe au blanchâtre sur la région anale. Les couvertures inférieures sont fauves, flammées de brun. Les ailes

[1] *Thinochorus Orbignyianus*, Isid.-Geoff. et Lesson, Cent., pl. 48 (mâle) et 49 (femelle).

en dedans sont brunâtres, avec du blanc : les rémiges, légèrement coudées à leur extrémité, sont brunes, terminées de blanc, à tiges blanches, et roides. La plus externe est blanche au bord. Les rectrices sont brunes, échancrées de fauve sur les côtés, et terminées de fauve en dessus; en dessous ces couleurs sont blanches. Les grandes couvertures sont composées de plumes longues, pointues, étagées.

Nous n'avons eu à examiner qu'un seul individu du sexe mâle, envoyé de Sant-Yago, du Chili, par M. Gay. La femelle, découverte par le même naturaliste, a été figurée dans notre centurie.

La femelle du thinochore de d'Orbigny ne diffère point par la taille du mâle, décrit et figuré dans la planche 48. Sa longueur totale est de 9 pouces. Son plumage est le même sur le corps, seulement le front n'a point de bandeau cendré; mais le menton est blanc, encadré de noir, et toute la partie antérieure du cou est fauve, avec flammettes brunes. La poitrine, le ventre et le bas-ventre sont d'un blanc-roussâtre, ondé de roux-vif et de brun sur les flancs. La couleur du bec, des tarses, des ailes, des rémiges et de la queue ne diffère point de celle de ces mêmes parties chez le mâle.

Le seul individu que nous connoissions a été envoyé de Sant-Yago par M. Gay.

LIVRE SIXIÈME.

LES HIMANTOGALLES.

Les oiseaux de cette famille sont regardés comme des échassiers par la plupart des ornithologistes, et cependant ils se lient d'une manière assez intime aux gallinacées. Leur bec est court et bombé, convexe et recourbé. Leurs tarses sont dénudés au-dessus de l'articulation. Leurs habitudes et leurs mœurs sont celles du genre de la famille précédente.

Les OUTARDES[1], dit M. Cuvier[2], ont, avec le port massif des gallinacées, un cou et des pieds assez longs, un bec médiocre, à mandibule supérieure légèrement arquée et voûtée, et qui, aussi bien que les très petites palmures entre les bases de leurs doigts, rappelle encore les gallinacées. Mais la nudité du bas de leurs jambes, toute leur anatomie, et jusqu'au goût de leur chair, les placent parmi les échassiers, et comme elles n'ont point de pouce, leurs plus petites espèces se rapprochent infiniment des pluviers. Leurs tarses sont réticulés; leurs ailes courtes et concaves. Elles volent peu, ne se servent le plus souvent de leurs ailes que pour accélérer

1 *Otis*, L.

2 Règ. anim., t. I, p. 498.

leur course, et vivent également de grains, d'herbes, de vers et d'insectes.

Les outardes ont donc leurs ailes concaves, à 2e et 3e rémiges les plus longues. Leur queue est brève, étagée ou arrondie, formée de 18 à 20 rectrices. Leurs tarses sont recouverts de petites écailles en mosaïque. Ce sont des oiseaux farouches, peu faits pour se plier à la domesticité. On ne les trouve que dans l'ancien continent.

Buffon n'a connu que les espèces suivantes : 1° La CANE-PETIÈRE [1] (enlum. 10 et 25), commune en Barbarie, en Crimée, et qui n'est pas rare en France. 2° La GRANDE OUTARDE [2] (enlum. 245), commune à l'Europe et à l'Asie, et dont le mâle porte une touffe de plumes poilues au bec. 3° Le HOUBARA [3], qui vit dans les lieux les plus arides de la Barbarie et de l'Arabie, et qui se montre assez souvent dans le midi de l'Espagne, et plus fréquemment dans la Turquie. 4° L'OUTARDE HUPPÉE [4] qui vit au Sénégal, au Cap, en Arabie. 5° L'OUTARDE D'AFRIQUE [5] ou knorhan, le *knor-cock* de Koble, qui est du cap de Bonne-Espérance. 6° Le CHURGE [6] qui vit dans le Bengale, et que M. Gould a reproduit dans sa Cen-

1 *Otis tetrax*, L.

2 *Otis tarda*, L., Less., Ornith., pl. 93, fig. 1.

3 *Otis houbara*, L. ; le *houbara*, Desf., Ac. des Sc., 1787, pl. 10; *hubara*, Shaw, Voy. fig. 1, p. 252 ; Ménag. de Miger, in-folio et in-8°; Vieil., Gal., pl. 227 ; *psophia undulata*, Jacquin, Voy., pl. 9; Temm., Man., t. I, p. 511.

4 *Otis arabs*, L. ; Edw., pl. 12; Rupp., p. 16.

5 *Otis afra*, L.

6 *Otis bengalensis*, L., Edw. 250; *O. himalayanus*, Gould.

turie des oiseaux de l'Himalaya, pl. 73, 74 et 75 (Proceed. 1, 23).

Les espèces qui ont été découvertes depuis Buffon sont les suivantes :

7° L'OUTARDE SCOLOPACÉE [1] est un peu plus grande que les outardes plombée, torquéole et caffre, toutes les trois originaires du midi de l'Afrique. Le mâle porte sous le menton une ample bande longitudinale noire qui aboutit à un large collier noir, entourant tout le devant de la gorge, et formant une large écharpe au-dessous de l'occiput. Le reste du cou, la tête et la poitrine sont d'un gris-isabelle, couvert de zigzags bruns très fins. Toutes les autres parties inférieures sont d'un isabelle-brun-rougeâtre, marqué sur les scapulaires de grandes taches transversales noires, et de taches plus petites sur les grandes couvertures. Tout le plumage est couvert de nombreux zigzags noirâtres. La totalité du duvet sur tout le corps est rouge-pourpré. Les rémiges sont d'un isabelle-rougeâtre, et leur pointe est noire. La longueur de cet oiseau est de 21 à 22 pouces. La femelle manque de bande longitudinale au menton et de bande noire à l'occiput, seulement la gorge est noire comme chez le mâle.

Cette outarde provient de l'intérieur de l'Afrique, où M. Delalande l'a découverte.

8° L'OUTARDE DE DENHAM [2] a été découverte dans

[1] *Otis scolopacea*, Temm., pl. 576 (1836); *otis torquata*, Cuv., Gal. de Paris; in Less., Ornith., p. 528 (1830).

[2] *Otis Denhami*, Vig., Voy. de Denham, t. III, p. 238; Zool. Journ.,

l'intérieur du cap de Bonne-Espérance par Levaillant, et rapportée du royaume de Bournou par le capitaine Denham. Cette outarde y a été rencontrée dans la saison des pluies, près des grandes villes, mais non en grande quantité. Elle fréquente les lieux humides où il y a de l'herbe nouvelle. Les naturels la prennent dans des piéges et en mangent la chair. Ses mœurs sont solitaires, bien que Denham l'ait toujours rencontrée dans les lieux où se tiennent les gazelles. Elle porte le nom d'*oubara* chez les Arabes, nom qui paroît être générique pour désigner les outardes en Afrique, et, comme pour les gazelles, les poëtes comparent les yeux de leurs plus belles filles aux siens. Il est de fait que cette outarde a des yeux grands et brillants.

Cet oiseau est de la taille de la grande outarde d'Europe; le mâle adulte, dans sa parure de noces, diffère de la femelle par une fraise composée de plumes assez longues et déliées, qui s'étend de chaque côté de la partie inférieure du cou en forme de hausse-col. Le sommet de la tête est noir, avec une grande tache blanche sur l'occiput. Toutes les parties postérieures du cou sont d'un roux-ardent. Le menton et le devant du cou sont d'un beau gris-cendré. Le reste des parties inférieures est blanc. Les parures jugulaires sont grises-blanchâtres. Le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures de la queue sont brun-clair, abondamment couverts de

t. III, p. 458 ; *otis collei*, Ecklon (jeune âge), Temm., pl. col., texte; *otis ruficollis*. Gal. de Paris

zigzags très fins et serrés, d'un brun plus foncé. La majeure partie des couvertures des ailes est d'un noir parfait, marqué de grandes et de petites taches d'un blanc-pur. Les rectrices sont rayées de blanc et de noir. Le bec est de cette dernière couleur. Les tarses sont d'un jaune-livide, à face plantaire noire. La longueur de cette outarde est de 3 pieds 1 pouce.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point les parures du cou, et les teintes du plumage soint moins vives et moins pures.

Le jeune âge, dans sa première année, a été décrit par M. Ecklon comme espèce distincte, sous le nom d'*otis collei*. Il se l'étoit procuré dans le midi de l'Afrique. Le sommet de la tête est d'un brun-noirâtre, et l'espèce de calotte que forme cette couleur est bordée par une bande blanche marbrée de brun. La nuque est d'un roux-clair; le devant du cou est brun-noirâtre, tacheté de blanc, et fortement nuancé de cendré, teinte dominante du plumage de l'adulte. Les parties supérieures sont brunes, couvertes de nombreux zigzags très fins et rapprochés, d'un brun plus foncé, et marquées de taches ovoïdes de couleur d'ocre-clair. Ces taches œillées existent chez les jeunes du plus grand nombre des espèces connues. La queue est rayée de bandes d'un brun-noirâtre et de rubans jaune-ferrugineux, avec des lignes flexueuses noires. Ses dimensions totales, à cette époque de la vie, sont de 2 pieds 3 pouces.

Les individus du Musée de Paris ont été rapportés du Cap par le voyageur Delalande.

9° L'OUTARDE A TÊTE NOIRE [1] a été décrite en ces termes par M. Gould : « Ce magnifique oiseau est le plus grand et l'un des plus beaux du genre. Bien qu'il vive dans les chaînes élevées de l'Himalaya, l'espèce n'est nullement confinée dans ces régions, puisque le colonel Sykes, qui en a fait la découverte, assure qu'elle est très commune dans le pays des Mahrattes, où elle est très recherchée comme mets exquis et savoureux. L'espèce vit par troupes qui se réunissent dans les plaines désertes. Le mâle est pourvu d'une poche gutturale comme la grande outarde. Cet oiseau niche à terre et sans apprêts pour son nid. Ses œufs sont ovalaires, brun-olive, tachetés de brun plus foncé. La femelle ne diffère pas du mâle, excepté par la taille, car elle est plus petite.

Le sommet de la tête et une large huppe occipitale sont d'un noir-profond. Les joues, le cou et les parties inférieures sont d'un blanc-neigeux. Sur la poitrine se dessine une large écharpe qui va d'une aile à l'autre. Le dessus du corps, les pennes secondaires des ailes et les rectrices sont d'un brun strié de noir. Les grandes couvertures du rebord des ailes sont noires, à extrémités blanches. Le bec et les pieds sont jaunes. Sa longueur totale est 4 pieds 6 lignes.

10° L'OUTARDE A PALETTES [2], rapportée du Bengale

[1] *Otis nigriceps*, Gould, Cent. of Birds, pl. 72 ; Bull., XXV, 353 ; Proceed., I, 35 ; II, 155; Temm, texte des pl. col.

[2] *Otis aurita*, Lath.; Edw., pl. 250 ; outarde oreillard, Temm.,

par M. Bélanger, nous a prouvé d'une manière positive que les *otis gularis* et *bengalensis* du Musée de Paris et de quelques auteurs modernes n'étoient que l'*otis aurita* de Latham, en plumage incomplet, et sans les parures qui sont implantées sur la région auriculaire.

Ainsi l'*otis bengalensis* n'est évidemment que l'*otis aurita* sans ses palettes. Cette outarde est le *black florican* des Anglois établis aux Indes, et le *like* des Indous.

L'individu adulte a trois plumes roides à tiges simples, munies de barbules à leur sommet, disposées en palette cunéiforme, qui partent d'au milieu de quelques plumes alongées derrière l'ouverture du méat auditif. Sa tête et son cou sont noirs; un collier, placé au bas du cou, est blanc, ainsi que les épaules. Le dos est finement roux-vermiculé, avec flammèches brunes. Tout le dessous du corps est noir. Le bec est corné, les tarses sont jaunes.

L'outarde à palettes sera toujours facile à reconnoître de toutes les autres espèces d'outardes, quelle que soit sa livrée, par la forme des 10 rémiges primaires, dont les barbes internes sont larges à leur base, et se rétrécissent tout à coup vers le milieu pour former avec les rachis une lame étroite, pointue, taillée en lame d'épée. Or, toutes les outardes ont bien leurs rémiges plus ou moins acérées et pointues, mais aucunes n'ont le caractère aussi for-

pl. col. 533 (mâle); Lesson, Voy. de Bélanger, pl. X (mâle en mue).

tement prononcé que l'outarde qui nous occupe. La première rémige est la plus longue, et toutes les autres diminuent successivement de grandeur. Les rémiges secondaires sont plus longues que les primaires qu'elles recouvrent, et sont larges, amples, concaves, étagées. Le bec est alongé, presque droit, à narines transversales, larges, irrégulièrement ovalaires. Les bords de la base de la mandibule supérieure sont légèrement renflés et dilatés. La jambe est à moitié nue. Les tarses sont longs, minces, et ont plus de 3 pouces de l'articulation tibio-tarsienne à celle des phalanges. Leur épiderme est revêtu de plaques petites, hexagonales. Les doigts sont recouverts d'écailles imbriquées. Les ailes sont courtes, concaves, et la queue est conique, arrondie, en partie cachée par les couvertures, composée de 14 rectrices légèrement inégales.

L'individu que représente la pl. X du Voyage de Bélanger étoit en mue et sans parures. Le dessus de la tête, le cou et le dessous du corps sont noirs. La gorge est blanche, encadrée de noir, mais des plumes noires et blanches sont fréquemment mélangées.

Les joues et les côtés du cou sont garnis de plumes roux-blond-vif. Le manteau, le dos, les grandes couvertures des ailes, celles du dessus de la queue, sont brunes, mais finement et gracieusement vermiculées de roux-blanc fort vif, qu'encadrent des traits d'un noir-velouté, disposé en demi-cercle, en ovale irrégulier, etc. Les rectrices sont roux-blanc, vermiculées et treillisées de brun, avec des barres dis-

tantes et régulières noires. Quelques plumes blan ches apparoissent sur le bas du cou et sur les couvertures. Les ailes sont d'un blanc-pur sur les épaules, d'un blanc-doré taché de noir au milieu, puis d'un noir de velours sur le reste de leur partie externe. Toutefois, les couvertures les plus inférieures sont roux-blond, tachetées de noir, et les rectrices gladiées sont d'un brun roux-uniforme. Quant aux rémiges secondaires, elles sont brunes, vermiculées de blond-roux-doré fort vif, par petites lignes flexueuses et rapprochées. Les couvertures inférieures de la queue sont brunes à leur naissance, et rousses à leur sommet.

L'outarde à palettes est un des oiseaux les plus gracieux de la côte de Coromandel, où il ne paroît pas être très rare.

11° L'OUTARDE DE NUBIE [1] a 2 pieds 10 pouces et quelques lignes de longueur. Le sommet de la tête est roux, encadré de noir-profond. La gorge est également noire. Les joues sont d'un gris-blanc-clair. Tout le cou est gris-bleuâtre. Une ceinture orangée entoure le haut du thorax. Du grisâtre teint le milieu de la poitrine. Les parties inférieures sont blanchâtres : tout le dessus du corps est roux-ferrugineux, vermiculé de noir.

[1] *Otis Nuba*, Ruppell, pl. 1 ; Zool. Journ., t. 1, p. 392. *Fascia superciliari, gulaque nigris ; collo cinereo cœrulescenti, collari extante rufo ; corpore supra badio, striis nigris irregularibus multangulis conspersa, infrà albo ; pedibus flavis.* Cretzm. in Ruppell.

12° L'OUTARDE CAFFRE [1], ou le *corhan*, habite la Cafrerie, ainsi que l'indique son nom. Le mâle, d'un noir-intense, a l'occiput rayé de fauve, les joues blanches, le manteau roux, vermiculé de noir, les épaules et les côtés de la poitrine blancs; le corps en dessus et les ailes sont vermiculés de noir, de roux et de blanc. La femelle a le bas-ventre noir, le corps vermiculé de roux, de blanc et de brun-fauve. Sa taille est un peu plus petite. Sa gorge est noire, tandis qu'elle est ardoisée chez le mâle. Le corhan a 3 pieds 2 pouces de longueur.

13° L'OUTARDE PLOMBÉE [2] est de la taille de l'houbara. Son bec est plus court que la tête, et ressemble assez à celui de la cane-petière. Son plumage est presque entièrement coloré de deux seules teintes, un bleu couleur de plomb et un roux-ferrugineux. Sur la gorge et le cou existe une cravate blanche et noire. Le front est noirâtre. Le sommet de la tête est finement strié de noir et de roux, par traits étroits et très-rapprochés. Au-dessus des yeux se dessine en arc un large palpébral blanc pointillé de brun. Les plumes du méat auditif sont roux-clair. Sous la gorge est un croissant neigeux, au-dessous duquel en part un deux fois plus large, noir-profond. Tout le corps en dessous, le cou compris, est bleu-de-plomb. Le dessus est fauve-ferrugineux, vermiculé de noir. Les couvertures inférieures sont rousses,

[1] *Otis cafra*, Lichst.; Bechst. in trad. all. de Lath., Synops. pl. 79; Lichst., Cat., p. 69, nos 711 et 712.

[2] *Otis cœrulescens*, Temm., pl. col. 532 (mâle adulte).

frangées de gris. Les plumes tibiales sont liserées de blanc. Les tarses sont jaunes : les ongles noirs.

Découverte par Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique, elle vit dans le pays des Cafres.

14° L'OUTARDE DE VIGORS [1] habite les lieux les plus déserts et les plus stériles du cap de Bonne-Espérance, où les colons l'appellent *karor koran.* Ses couleurs dominantes sont en dessus un jaune-rougeâtre, ou une teinte tannée claire, et en dessous un gris-foncé, passant graduellement au blanc-pur qui colore le ventre. Le dos est tacheté d'une grande quantité de flammèches violettes et de maculatures blanches, et le dessous est zigzagué de fines bandelettes transversales noires.

15° L'OUTARDE FÉROCE [2] est en dessus le plus généralement d'un jaune-brun, et en dessous d'un gris-bleuâtre plein. Elle vit dans la province de Latakou, au cap de Bonne-Espérance.

16° L'OUTARDE AFRAOÏDE [3], plutôt mentionnée que décrite par M. Smith, est, ainsi que lés deux précédentes, très peu connue. Elle habite les rives de la rivière Orange, au cap de Bonne-Espérance, et porte le nom de *bushman koran* que lui donnent les colonistes. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*outarde africaine* aussi du cap, à l'exception d'une grande partie des rectrices qui sont blanches.

1 *Otis Vigòrsii,* Smith; Proceed., I, 11.
2 *Otis ferox,* Sm.; Proceed., I, 11.
3 *Otis afraoïdes,* Sm.; Proceed., I, 11.

17° L'OUTARDE BRUNE [1] semble avoir été établie sur des individus femelles de l'*outarde à palettes* ; mais à ce sujet M. Sykes s'est livré à de minutieuses comparaisons. Cet auteur signale toutefois que les rémiges sont fortement acuminées, et l'on sait que les plumes de l'*otis aurita* présentent la même particularité. De plus, les deux espèces auroient un estomac simple et un tube intestinal très-court, autre analogie fort remarquable, qui doit porter à attendre de nouveaux renseignements avant d'admettre définitivement l'outarde brune parmi les espèces réelles du genre.

Cette outarde est commune dans le pays des Mahrattes, et a les parties supérieures d'un brun-chocolat-éclatant. Les plumes du dos et les scapulaires portent à leur pointe un triangle brun, et ont à leur base une bande brune, piquetée de chocolat. La queue est rayée par quatre bandes distantes et brunes, dont les espaces sont linéolés de brun. Les pennes primaires sont acuminées, particulièrement chez le mâle, et se terminent en pointe aussi fine que celle d'une aiguille : elles le sont moins chez les femelles, et les ailes de celles-ci ont deux pouces de plus en

[1] *Otis fulva*, Sykes, Proceed., II, 155. *O. suprà cacaotico brunnea, plumis fulvo marginatis variegatisque, tegminibus alarum, collo, pectoreque fulvis, punctis lineisve brunneis parcè notatis ; ventre, uropygio, femoribus, tegminibusque caudæ inferioribus fulvo-albis ; tegminibus alarum inferioribus lateribusque cacaotico nigris ; caudâ fulvâ fasciis quatuor cacaotico-brunneis notatâ ; mento, guláque albis ; vertice brunneo, striga media longitudinali albâ. Irides rufescenti-lutescentes ; pedes flavescentes* (Sykes).

longueur que celle des mâles. M. Sykes dit que cette particularité est constante.

Les COUREURS [1] ont les mœurs et les habitudes des outardes. Comme elles, ils se tiennent dans les lieux secs, sablonneux et loin des eaux. Buffon en a figuré deux espèces :

1° Le COUREUR D'EUROPE [2] qui est commun au Sénégal, en Egypte et en Abyssinie, et qui se présente accidentellement en France; et 2° le COUREUR D'ASIE [3], de l'enl. 892, qui fréquente le Sénégal, le Cap, aussi bien que la côte de Coromandel. C'est le *kajoudi-pérali* des Hindous.

Les trois autres espèces de ce genre sont nouvelles.

3° Le COUREUR A DOUBLE COLLIER [4] a le sommet de la tête brun, varié de roussâtre. Les joues, le cou, la nuque de couleur isabelle, marquée de raies longitudinales brunes. Au bas du cou se dessine un collier noir étroit, et au-dessous un second de même couleur, mais du double plus large; tous les deux remontent sur le dos. Les parties inférieures sont de teinte isabelle. Le dos, les ailes, les rectrices, sont bruns. Toutes les plumes sont entourées par un rebord assez large, roux-clair. Les pennes secondaires

1 Court-vite, *cursorius*, Lath., Lacép.; *tachydromus*, Illig.; Temm., Man. II, p. 510; pl. col., texte.

2 *Cursorius isabellinus*, Meyer; *charadrius gallicus*, Gm.; Enl. 795; Temm., Man. II, 513.

3 *Cursorius Asiaticus*, Temm., M. t. II, p. 516; Vieill., pl. 232; Wils., pl. 22.

4 *Cursorius bicinctus*, Temm., Man., II, 515.

des ailes sont d'un roux-vif. Les rémiges sont noirâtres. Le bec est court, brun. Les pieds jaune-orangé ont le doigt interne très-court, et sont très longs. Cet oiseau a 10 pouces de longueur. Il a été tué par Levaillant dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Il se tenoit dans les lieux stériles, loin des eaux, et couroit avec une rare vitesse.

4° Le COUREUR AUX AILES VIOLETTES [1] habite le Sénégal. C'est une des belles espèces du genre, et dont le bec, assez semblable à celui des glaréoles, semble établir le passage d'un genre à l'autre. Ce coureur, à formes sveltes, est surtout remarquable par les plaques métallisées qui ornent son plumage, et dont les autres espèces sont privées. Long de 10 pouces et demi, cet oiseau a le front blanc lavé de roux, le dessus de la tête brun-roussâtre. Une bande marron-clair passe sur le lorum pour couvrir le méat auditif. Une tache marron-rougeâtre s'étend sur les côtés de l'occiput. Le menton est fauve, bordé de petites taches brunes. Le plumage du corps est généralement cendré couleur de terre d'ombre. Le bord interne des ailes et un demi-collier sont blancs; une petite écharpe noire ceint la poitrine. Les rémiges sont noires, terminées de lames violettes, bordées d'un encadrement vert, et chatoyantes. La queue, d'abord blanche, puis brune-noirâtre, est liserée de blanc. Le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres.

[1] *Cursorius chalcopterus*, Temm., pl. 298.

5° Le COUREUR DE TEMMINCK [1] provient de la côte occidentale d'Afrique, de Sierra-Léone. Il a 9 pouces anglois de longueur. Sa coloration est isabelle. Une calotte rouge recouvre la tête. Une bandelette blanche, encadrée de deux noires, part de l'œil et va joindre celle du côté opposé sur l'occiput. Une ceinture rousse entoure le thorax. Le milieu du ventre est noir, les côtés sont blancs. Les rémiges sont noires, ainsi que le bec. Les tarses sont jaunes.

Les AGAMIS [2] n'ont qu'une espèce, *l'oiseau-trompette*, enl. 169, à l'histoire de laquelle nous n'avons rien à ajouter.

Les KAMICHIS [3] ne comprennent qu'une espèce décrite avec soin par Buffon, d'après divers mémoires, et ceux de Bajon en particulier, le kamichi (*palamedea cornuta*, L.) représenté enl. 451, et qui vit dans les savanes de la Guiane et du Brésil.

Les CHAJAS OU CHAVARIAS [4] ne sont pas distingués des *kamichis* par la plupart des ornithologistes; cependant ils ont la tête surmontée d'une huppe et complétement couverte de plumes, tandis que les kamichis ont cette partie surmontée d'un appendice

1 *Cursorius Temminckii,* Swains., Zool. Illust., pl. 106. *Colore colombino; vertice pectoreque ferrugineis; torquibus nuchalibus duo; torque inferiore, remigibus, abdomineque medio nigris; torque superiore abdominisque lateribus albis.*

2 *Psophia*, L.

3 *Palamedea,* L.; Illig. Prod., no 98, p. 253.

4 *Chauna*, Illig., Prod. g. 99, p. 253; *opistholophus*, Vieill.; *palamedea,* Temm., pl. col.

vermiculaire, arrondi, mobile, corné, qui naît au devant du crâne. Chez les chajas, comme chez les kamichis, le pouce est inséré au niveau des autres doigts ; ce qui établit des rapports avec les oiseaux passérigalles, mais ils ont le dessus de l'articulation nu comme les échassiers, et les épaules armées d'un ou deux ergots comme les vanneaux.

Illiger le premier sépara des kamichis, sous le nom de *chauna*, le *chaja* de d'Azara, type de ce groupe. M. Vieillot admit cette séparation, mais en dénaturant les noms en celui de *chavaria* (*opisthologhus*)[1]. MM. Temminck et Cuvier ne firent de ces deux oiseaux qu'un même genre, celui des *kamichis* (*palamedea*), bien qu'on puisse les séparer par des caractères évidemment suffisants.

Les caractères zoologiques des chajas sont les suivants : le bec, moins long que la tête, est garni à sa base de plumes très courtes. Il est convexe, à mandibule supérieure voûtée et plus longue que l'inférieure. Les narines sont glabres et ouvertes. Le tour des yeux est nu. Les ailes sont longues, garnies de deux éperons robustes et un peu recourbés, à 3e, 4e, 5e rémige les plus longues. La queue se compose de 14 rectrices. Les tarses sont épais, réticulés, terminés par 4 doigts alongés. L'externe et celui du milieu sont réunis à la base par une membrane ; l'interne est libre, et le pouce ne porte à terre que par le bout.

[1] Gal., texte, t. II, p. 155.

Le CHAJA[1] décrit avec soin par d'Azara. «Cet oiseau jette assez souvent un cri très fort, aigu et clair, non-seulement pendant le jour, mais encore dans la nuit, pour peu qu'il entende quelque bruit; le cri du mâle est *chaja*, celui de la femelle *chajali*; ils se répondent alternativement. On les voit tantôt seuls, tantôt par paires, tantôt en troupes nombreuses. Il n'y a pas de différence entre l'un et l'autre; ils ne fréquentent que les marécages; et si quelquefois on les rencontre sur les bords des rivières, c'est dans les endroits où l'eau est basse et peu courante. Ils ne nagent point, mais entrent dans l'eau comme les hérons; ce n'est pas pour manger les poissons, les grenouilles, etc., car ils ne se nourrissent que des feuilles des plantes aquatiques et de quelques herbes. D'Azara a vu des chajas élevés, dès leur premier âge, dans des habitations champêtres; ils étoient aussi accoutumés à la domesticité que les poules. On assura au naturaliste espagnol qu'ils mangeoient de petits morceaux de viande crue; mais il les vit becqueter de l'herbe. Ils se perchent à la cime des plus grands arbres; à terre leur démarche est grave; la ponte, qui a lieu au commencement d'août, produit deux petits; quoique revêtus d'un simple duvet, ils suivent leurs père et mère. Les uns disent que ces oiseaux font un nid spacieux avec de petites branches, sur les buissons entourés d'eau, et d'autres qu'ils le placent

[1] *Parra chavaria*, L., Azara, Apunt., t III, 106; *opistholophus fidelis*, Vieill., pl. 262; *palamedea chavaria*, Temm., pl. 219.

dans les joncs au milieu des eaux. Leur ensemble paroît gros et arrondi. Ils ont le cou long, la tête petite et semblable à celle du kamichi, dont ils diffèrent seulement, sous ce rapport, par un bec moins long et par le manque de corne au front. Ces deux espèces sont aussi pourvues d'un duvet cotonneux qui garnit la base des plumes comme dans le cygne; tout le plumage du cou est un peu lâche et tenant de la nature du duvet. La peau du corps est séparée de la chair par un intervalle d'une ligne et demie, rempli par des téguments cellulaires où l'air s'introduit; on trouve cette même disposition lâche de la peau dans quelques espèces de fous et de cormorans.

» Le chaja a l'aile armée de la même manière que le kamichi; l'os du fouet se termine en alène, et sur le bord de la partie extérieure sont deux éperons pointus, très forts, osseux, un peu recourbés en haut et trigones; une touffe de plumes longues et effilées forme au-dessous de l'occiput une sorte de diadème immobile; la partie supérieure du cou, sur deux pouces de longueur, est revêtue de plumes duvetées; au-dessous on voit un espace ou collier à peu près nu, d'un blanc-rougeâtre, suivi d'un autre collier très pourvu de plumes d'un noir couleur d'ardoise; le sommet de la tête est cendré de même que les plumes longues implantées à l'occiput; les parties inférieures du cou et toutes celles du dessous du corps, ainsi que les cuisses, sont d'un cendré couleur de plomb marqué de longues mèches et de

bordures plus claires ; le corps et les ailes sont colorés d'une teinte plombée un peu plus foncée ; la base du tuyau des rémiges est blanche , le reste est noir, ainsi que toutes les pennes alaires et caudales; la queue est légèrement arrondie, et on voit du blanc sur le poignet des ailes et sur les pennes secondaires les plus rapprochées du corps; les tarses, les doigts et le haut de la jambe sont de couleur rose ou cendré-rougeâtre; le bec est noir; le tour de l'œil et la cire sont d'un rouge-sanguin , et l'iris brun-roussâtre.

» La longueur totale de l'adulte est de 30 à 32 pouces.

» Cet oiseau vit au Paraguay, sur les deux rives de la Plata , et au Brésil, dans les quartiers les plus isolés. »

LIVRE SEPTIÈME.

LES PASSÉRIGALLES.

Les oiseaux rangés sous ce nom forment une famille assez naturelle, composée de diverses tribus distinctes entre elles, qui tiennent des gallinacées et des passereaux, et dont le lien intermédiaire est la famille des *colombi-gallines* ou *pigeons*. Dans les passérigalles, le pouce est au niveau des autres doigts, et souvent il est versatile.

Les TALÉGALLES [1] ne se composent que d'une espèce que nous avons découverte dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. C'est un oiseau entièrement noir, de la taille d'une poule commune, et présentant quelques-unes des formes des talèves ou porphyrions unies à celles des gallinacées. Delà le mot hybride *talégalle*, que nous avons forgé pour peindre cette double analogie. Leurs caractères zoologiques, destinés à leur assigner leur rang dans les méthodes des naturalistes, sont les suivants : le bec est très robuste, épais, de la longueur de la tête, comprimé en dessus, à mandibule supérieure convexe, entamant les plumes du front. Les narines sont latérales, ova-

[1] *Talegallus*, Less., Man., t. II, p. 185; Zool. de la Coquille, t. I, part. 2, p. 715.

laires, oblongues, percées dans une membrane élargie. La mandibule inférieure est moins haute, mais plus large que la supérieure, presque droite en dessous, obliquement taillée en bec de flûte à sa pointe, à bords lisses, à branches écartées à la base, et dont l'écartement est rempli par une membrane couverte de petites plumes. Les joues sont entièrement nues. La tête et le cou sont garnis de plumes à barbules simples; les ailes sont arrondies, médiocres. La première penne est très courte, la deuxième un peu plus longue, la 3e la plus longue de toutes; les 4e et 5e diminuent de longueur après la 3e. La queue est assez longue, arrondie, composée de 12 rectrices. Les tarses sont assez robustes, médiocrement longs, garnis de larges scutelles en devant. Les doigts sont assez longs, mais celui du milieu est le plus alongé, l'externe est le plus court; les trois de devant sont garnis à leur naissance d'un repli membraneux, plus large entre le doigt externe et le médian. Les ongles sont convexes, aplatis en dessous, légèrement recourbés et médiocrement robustes. Le pouce est long, appuyant en entier sur le sol, et terminé par un ongle également robuste.

Le TALÉGALLE DE CUVIER[1] a 15 pouces de longueur totale, et dans ces dimensions la queue entre pour 5 pouces, et le bec pour 13 lignes. Les tarses ont, du genou à la première articulation du doigt du mi-

[1] *Talegallus Cuvieri*, Less., Zool. Coq., p. 715, pl. 38. *Rostro incarnato; pedibus subflavis; corpore toto nigro*. Le Sternum, Astrol., pl. 25, fig. 4; F. Cuv., suppl. à Buffon, t. 1, p. 100.

lieu, 2 pouces 5 lignes, et le doigt médius, qui est le plus long, a moins de 2 pouces. Les ailes, amples et concaves, dépassent à peine le croupion. Leurs rémiges, de même que les rectrices, sont larges, assez résistantes, à tiges minces, mais fermes et luisantes.

Le bec robuste et dur de cet oiseau, les joues dénudées, l'ouverture du conduit auditif non recouvert de plumes denses, le cou revêtu de petites plumes décomposées et comme poilues, prêtent au talégalle une physionomie particulière qui, sous ce rapport, lui donne la plus grande analogie avec les mégapodes. On sait d'ailleurs que les sternums chez ces deux genres ont la plus grande similitude. Les tarses sont forts, très réticulés, et terminés par des ongles robustes bien que médiocres. Ils sont colorés en jaune assez intense, et semblent indiquer que la vie de cet oiseau se passe aussi bien sur le sol et dans les broussailles, à la manière de nos gallinacées domestiques, qu'à voler d'arbre en arbre lorsque sa sécurité est compromise.

Le talégalle a le bec jaune-rosé assez vif, la peau nue des joues jaunâtre; les petites plumes, courtes et rares de la tête et du cou, plus épaisses sur l'occiput, où elles affectent une teinte brune, sont partout ailleurs d'un gris-brunâtre. Elles sont à barbes munies elles-mêmes de barbules d'une extrême finesse. Toutes les plumes sur le corps, aussi bien qu'en dessous, les rémiges et les rectrices, sont d'un noir brun assez uniforme.

Cet oiseau a été tué par un des officiers de l'expédition de la Coquille (M. Bérard), dans les forêts de la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour du havre de Doréy. Les Papous le nomment *mangoipe*.

Les MÉGAPODES OU TAVONS [1] ont été l'objet d'une description très détaillée, insérée tome VI, p. 472 et suiv. de ce complément, nous n'aurons que quelques légers détails à ajouter à notre article. MM. Quoy et Gaimard, en publiant les récoltes qu'ils ont faites dans l'expédition de l'Astrolabe, ont donné la figure d'un jeune oiseau qu'ils se sont procuré dans l'île de Célèbes, une des Moluques, et qu'ils ont supposé être le jeune âge du *mégapode aux pieds rouges* [2] de M. Temminck. Ainsi s'expriment ces voyageurs: « Pendant notre séjour à Célèbes, dans le district de Manado, nous reçûmes de M. le gouverneur Merkus [3] une couvée de jeunes mégapodes. Ils étoient au nombre de dix, tous semblables, et nous nous assurâmes que c'étoient des jeunes de l'individu adulte que nous possédions, nommé *maléo* à Célèbes, et qui nous a paru être le même que le mégapode à pieds rouges de la pl. 411 de M. Temminck. Il étoit facile de reconnoître que ces individus étoient tous jeunes à la non

[1] *Megapodius*, Quoy et Gaim.

[2] *Megapodius rubripes* ? Astrol., p. 239 et pl 25.

[3] M. Merkus était gouverneur d'Amboine lorsque nous visitâmes cette île avec la corvette la Coquille; ce fonctionnaire hollandois nous invita fréquemment à sa table, mais nous ne fûmes pas aussi heureux que nos collègues, et il ne nous procura aucun objet d'histoire naturelle.

apparence du sexe, à leur état ostéologique, et à leurs habitudes, semblables à celles des jeunes gallinacées. Nous nous sommes attachés à toutes ces circonstances, pour ne pas former une espèce nouvelle de ce qui n'est en effet que le jeune âge d'un mégapode. Nous le rapportons cependant avec quelques doutes à l'espèce à pieds rouges, malgré ce que nous ont dit les habitants de Célèbes; car le bec du nôtre, qui est très haut, comprimé et caréné supérieurement avec des narines basales, ne ressemble aucunement à celui du *rubripes*, qui est assez grêle, courbé à la pointe, arrondi en dessus, et dont l'ouverture des narines est bien plus antérieure. Quoi qu'il en soit, ces jeunes oiseaux avoient près de 8 pouces de hauteur dans leur attitude naturelle. Leurs jambes sont bien loin d'être aussi longues qu'elles doivent le devenir un jour. La tête, les joues, le dessous du cou, le ventre, les plumes des cuisses et les couvertures inférieures des ailes sont d'un fauve-vif. Les plumes de l'occiput, qui dans l'adulte se relèvent en huppe, sont courtes et grises. Tout le dessus du corps, les ailes et la poitrine sont d'un brun-foncé, tirant sur le verdâtre en dessus du cou. Quelques plumes du croupion ont leurs barbes très écartées, ce qui est un des caractères du jeune âge chez ces oiseaux. Le bec et les pieds sont jaunes; les ongles médiocres; les doigts antérieurs sont réunis à leur jonction par une assez large membrane. Le duvet du croupion est jaune. Quelques individus avoient des plumes blanches au

ventre. Ces mégapodes vécurent assez long-temps à bord de l'Astrolabe. On les nourrissoit avec du riz. De temps à autre ils faisoient entendre un petit et court roucoulement. Leur attitude la plus ordinaire est celle des cailles.

» Le sternum des mégapodes est celui des gallinacées en général, mais surtout du *pénélope à huppe blanche*. Il lui ressemble tellement, qu'il faut y regarder de près pour en saisir les différences. »

Les ALECTHÉLIES[1], qui tiennent des mégapodes par plusieurs caractères, conduisent aux *mégalonyx*. La seule espèce connue de ce genre a été l'objet d'amples détails au tome VI, p. 481 et suiv. de ce complément : c'est l'ALECTHÉLIE DE D'URVILLE, figurée pl. 37 de l'atlas zoologique du voyage autour du monde de la corvette la Coquille, et que nous prîmes dans les Moluques orientales.

Les MÉGALONYX [2], que nous avons le premier reconnu former un genre très caractérisé, ont un bec médiocre, convexe, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure légèrement recourbée à la pointe, qui est finement dentée. L'inférieure est un peu plus courte, légèrement renflée en dessous. Les fosses nasales sont entièrement recouvertes par une lamelle convexe, sur le bord inférieur de laquelle s'ouvrent en fente oblique les narines. La commissure oblique est très fendue, et les bords du bec sont

1 *Alecthelia*, Lesson.

1 *Megalonyx*, Less., Cent. Zool., pl. 66, p. 200, et Illust. de Zool., pl. 60.

lisses. L'espace en devant de l'œil est couvert de poils roides. Les ailes sont très courtes, concaves, dépassant à peine le croupion. Les rémiges sont foibles, la 1[re] très courte, la 2[e] moins longue que la 3[e], les 4[e], 5[e], 6[e] et 7[e] égales. La queue est moyenne, arrondie, formée de 12 rectrices foibles, dont les deux plus externes sont les plus courtes. Les tarses sont, proportionnellement au corps, robustes, garnis de larges scutelles, terminés en avant par trois doigts presque égaux. Le pouce très robuste, muni d'un ongle puissant; les ongles sont recourbés, pointus, et très comprimés sur les côtés.

Les trois espèces connues de ce genre habitent le sud de l'Amérique : on ignore quelles sont leurs mœurs.

1° Le MÉGALONYX BRUN [1] est le type du genre. C'est un oiseau des plus curieux, dont le principal caractère est d'avoir de grands ongles, d'où le nom de *megalonyx*. Il habite l'extrémité méridionale de l'Amérique, au Chili. Il doit appartenir à la famille des mégapodes; et à sa queue et à sa taille près, il rappelle par la forme de son bec, celle de ses ailes, ses tarses et la couleur de son plumage, le beau ménure qui vit relégué dans la zone tempérée australe de la Nouvelle-Hollande. Toutes ses plumes sont bibarbulées, c'est-à-dire que chaque barbe est elle-même frangée très finement par des barbules petites, molles, plus longues dans la partie duve-

1 *Megalonyx rufus*, Less., Cent. Zool., pl. 66, p. 200.

teuses, et se raccourcissant et donnant à l'extrémité de chaque barbe un aspect capillacé. Le plumage, par conséquent, est au toucher d'une grande souplesse et très-soyeux.

Le bec de cet oiseau est plus court que la tête, droit, conique, robuste. La mandibule supérieure est légèrement plus longue que l'inférieure, terminée en pointe obtuse, et munie d'une dent sur le côté. L'arête est droite à sa base, entamant les plumes du front, dilatée vers le milieu où elle se renfle légèrement pour se courber. La mandibule inférieure est droite, mince, à branches séparées par un intervalle membraneux jusqu'au delà du milieu. Sa face intérieure est légèrement renflée, et s'amincit en pointe aiguë. Ses côtés sont droits et ses bords lisses, mais recouverts par ceux de la supérieure qui sont arrondis; la commissure est fendue jusque sous l'œil, et se termine en s'obliquant vers en bas. Le tour de l'œil est dénudé. Des cils alongés, roides, bordent les paupières; ils sont cylindriques à leur base et filiformes aú sommet.

Les narines sont remarquables par leur conformation; elles sont amples, creusées sur les côtés du bec dont elles occupent la moitié supérieure. Les plumes du front avancent sur leur portion basale, et quelques-unes simulent des soies. Une plaque voûtée, convexe, recouvre en entier la fosse nasale, et la narine consiste en une simple fente très étroite, très peu discernable, ouverte sous le bord inférieur de la voûte cornée. Cette singulière disposition a la

plus grande analogie avec celle qu'on remarque chez les chionis, les attagis et les tinochores, et semble destinée à protéger le sens de l'odorat de certains oiseaux du sud de l'Amérique, que le climat ou leurs habitudes influenceroient défavorablement sans cette conformation.

Les ailes très courtes et la queue imparfaite du mégalonyx annoncent que cet oiseau vole très mal, tandis, au contraire, que les tarses d'une rare vigueur, terminés par des doigts robustes et par des ongles disproportionnés avec la taille de l'oiseau, indiquent que sa marche est des plus rapides, car sa plante du pied calleuse et ses ongles usés par le bout témoignent de sa fixité sur un sol caillouteux et desséché. Les ailes ne vont point jusqu'au croupion; elles sont très concaves, épaisses, et les rémiges secondaires sont aussi larges que les primaires. De ces dernières, la première est très courte, la deuxième moins longue que la troisième, celle-ci que la quatrième et la cinquième, les sixième, septième, huitième et neuvième sont égales et les plus longues; toutes les secondaires sont égales et seulement un peu plus courtes que les primaires. La queue est médiocre, pointue, composée de dix rectrices foibles, arrondies au sommet, et successivement étagées, c'est-à-dire que les latérales sont les plus courtes.

Les tarses sont puissants, très gros proportionnellement à la taille de l'oiseau, un peu plus longs que les doigts antérieurs. Ceux-ci sont presque égaux,

robustes, et l'externe est fortement soudé au médian à la base. Le pouce est aussi très robuste. Des squammelles solides revêtent circulairement le tarse et le dessus des doigts, tandis que la plante des pieds est très-rugueuse.

Le tarse a de longueur 18 lignes; les doigts antérieurs, les ongles compris, 15 à 16 lignes, et le pouce 14 lignes; mais les ongles, surtout celui du pouce (7 à 8 lignes) sont très grands, très peu recourbés, très forts, comprimés sur les côtés, convexes en dessus, concaves en dessous, et à pointe usée. De cette longueur inusitée des ongles, nous nous sommes servis pour en faire le principal caractère du genre *megalonyx*, bien que ce nom ait déjà été donné à un mammifère fossile, dont la plupart des auteurs n'ont point adopté la désignation générique.

Le mégalonyx brun a près de 9 pouces de longueur totale. Son bec, long de 8 lignes, et ses tarses sont noir-mat; le dessus de la tête, du cou, le manteau, les ailes et les rectrices sont brun-roux, uniforme, passant au roux-ferrugineux sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; mais de nombreuses raies blanchâtres traversent le croupion, et sont dues à ce que les plumes abondantes de cette partie sont frangées de blanc à leur sommet.

Un sourcil blanc surmonte l'œil. Le milieu de la joue est brunâtre. Le menton est blanc, et cette couleur s'étend sur les côtés du cou, en formant deux épaisses moustaches. Le reste du cou et devant

comme sur les côtés et le haut de la poitrine, sont roux-ferrugineux. Le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont rayés de brunâtre, de blanchâtre, par zones égales et souvent en chevron.

Le mégalonyx doit avoir des habitudes terrestres presque exclusives. Sa marche doit être rapide, et il doit gratter dans le sol pour y chercher sa nourriture. On ignore complétement quelles sont ses mœurs et son genre de vie. Il paroît habiter le sud du Chili, dans le pays des Araucans et des Puelches.

2° Le MÉGALONYX MOYEN [1] a 8 pouces et demi de longueur totale, en y comprenant la queue pour 2 pouces et demi. Le bec n'a que 7 lignes et demie, et les tarses 13 lignes. Le dessus de sa tête est rouge-cannelle. Le derrière du cou et le manteau brun-roussâtre uniforme. Le dos est brun-roussâtre; les plumes du croupion, épaisses et touffues, sont fauve ondé de noir. Les ailes sont de couleur cannelle; leurs couvertures ont quelques larmes fauves ou blanches, relevées d'un point noir. Les rémiges sont brunes en dedans et fauve-vif sur leurs barbes externes. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Un trait noir traverse la joue et va se perdre sur les côtés du cou. Le menton et le devant du cou sont

[1] *Megalonyx medius*, Less., Illust. de zool., p. 60. *M. corpore cinnamoneo; colli parte posteriori et dorso brunneis; uropygio rufo et nigrescenti undulato; mento thoraceque albo lutescenti, abdomine atque lateralibus nigro lineatis; superciliari albo* (Less., Journal de l'Institut, n° 72, 27 septembre 1834). Hab. Valparaiso, in re publicâ Chiliorum.

blancs. Tout le dessous du corps est de teinte claire, passant du blanc-sale au blanc lavé de jaunâtre, que relèvent sur les côtés du cou la poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures inférieures de la queue des bariolures brunes, plus foncées en noir, et relevées de fauve-doré sur le bas-ventre. Les rectrices sont uniformément cannelle et leur tige est noir lustré. Le bec, les tarses, les ongles compris, sont d'un noir-mat.

Nous avons vu quatre à cinq individus de cette espèce, que M. Bégué, chirurgien de la marine, a rencontré assez communément aux alentours de la ville de Valparaiso, au Chili.

3° Le MÉGALONYX ROUSSE-GORGE [1], figuré par M. d'Orbigny, est de la taille de notre M. moyen. Le front est gris-bleuâtre. Le dessus de la tête, du dos, est roussâtre-brunâtre. Un large plastron roux-vif part du front, encadre les yeux; il est interrompu par une touffe de plumes grises qui couvrent le méat auditif, et se continue sur les côtés du cou jusqu'au haut du thorax. Les jugulaires et les flancs sont de ce même gris-bleuâtre. Le bas-ventre est roux, ainsi que le croupion. Le milieu du ventre est blanc-pur, mais chaque plume est cerclée de brun. La queue est rousse ainsi que les ailes. Le bec et les tarses sont bruns. Le texte descriptif n'ayant pas encore paru, nous ignorons de quel point de l'Amérique méridionale provient cet oiseau.

[1] *Megalonyx rufo-gularis*, d'Orbigny (Voy., Ois., pl. 7, fig. 3 et 4, 9e livre.)

Les MOENURES OU PORTE-LYRES [1] sont une des belles acquisitions que l'ornithologie ait faites, par la découverte de la Nouvelle-Hollande. La seule espèce connue, bien qu'à plumage sombre, porte une queue qui est l'image fidèle, dans les solitudes australes, de la lyre harmonieuse de l'Hellénie, et qui fait de l'être qui la possède un des plus rares et des plus beaux parmi les plus rares et les plus somptueux oiseaux.

Les caractères de ce genre sont : un bec médiocre, à base plus large que haute, droit, grêle, convexe, incliné à la pointe qui est échancrée, et garni de plumes sétacées à sa naissance. La mandibule inférieure est plus courte que la supérieure. Les narines sont ovalaires, grandes, médianes, et recouvertes d'une membrane. Les tarses sont longs, couverts de cinq à six grandes écailles annelées. Ils sont terminés par des doigts alongés, grêles, au nombre de quatre; l'externe et le médian sont soudés jusqu'à la deuxième articulation; les ongles qui les terminent sont longs, peu crochus, aussi larges qu'épais, convexes en dessus et obtus. Celui du pouce est le plus grand. Les ailes sont courtes, concaves, à cinq premières rémiges étagées, à sixième, septième, huitième et neuvième égales et les plus longues. Le mâle a quatorze rectrices diversiformes; la femelle n'en a que douze cunéiformes.

La place que le mœnure doit occuper dans les

[1] *Mœnura*, Shaw; Lath.; *megapodius*, Wagler.

méthodes a été très-débattue. M. Cuvier le rangeoit parmi les passereaux, et dit à ce sujet : « La taille » du mœnure la fait rapporter aux gallinacées; mais » il appartient évidemment à l'ordre des passereaux, » par ses pieds à doigts séparés (excepté la première » articulation de l'externe et du moyen), par son » bec triangulaire à sa base, alongé, un peu com- » primé et échancré vers sa pointe; les narines mem- » braneuses y sont grandes, et en partie recouvertes » de plumes, comme dans les geais. On les distingue » à la grande queue du mâle, très remarquable par » les trois sortes de plumes qui la composent; sa- » voir, les douze ordinaires très-longues, à barbes » effilées et très écartées; deux de plus au milieu, » garnies d'un côté seulement de barbes serrées, » et de deux extérieures courbées en S, ou comme » les branches d'une lyre dont les barbes inter- » nes, grandes et serrées, représentent un large » ruban, et les externes, très courtes, ne s'élargis- » sent que vers le bout. La femelle n'a que douze » pennes de structure ordinaire. »

La mœnure-lyre a donc été rangé tantôt parmi les gallinacées, sous le nom de *faisan lyre* ou de *faisan des bois*, et tantôt à la suite des calaos et en avant des hoazins, ainsi que l'a fait M. Vieillot.

Le MOENURE PORTE-LYRE [1] vit presque exclusivement dans les forêts d'Eucalyptus et de Casuarinas,

[1] *Mœnura Novæ Hollandiæ*, Lath.; *M. lyra*, Shaw, Misc., pl. 577; le mœnure Parkinson, Vieill., Ois. dorés, pl. 14 et 15; Gal., pl. 192, p. 323; Lesson, Atlas, pl. 88 (Atlas, pl. 12).

qui couvrent la chaîne des montagnes Bleues à la Nouvelle-Galles du sud, et les ravins qui la coupent. Nommé *faisan des bois* par les colonistes, il chérit les cantons les plus rocailleux et les plus retirés. Il sort le soir et le matin, et reste paisible, perché sur les arbres, dans le milieu du jour. Nous restâmes des heures entières à la chasse de cet oiseau que nous ne pûmes atteindre, car il devient de jour en jour plus rare.

Le mâle a son plumage généralement gris, tirant au brun sur les parties supérieures, et au cendré sur les inférieures. La gorge, les couvertures supérieures et les pennes alaires sont toutefois de couleur rousse. Une petite huppe se fait remarquer sur la tête; mais ce qui distingue ce sexe est la coupe des rectrices : dix d'entre elles sont garnies à leur origine d'un épais duvet, et portent de très longues barbes, presque dénuées de barbules, et éloignées les unes des autres dans toute leur étendue. Les intermédiaires n'ont de barbes que d'un côté. Celles-ci sont courtes, serrées, excepté à leur extrémité, où elles s'écartent et sont privées de barbules. Ces deux pennes sont les plus longues de toutes, et se rencontrent en arc à leur extrémité. Les deux latérales ont, lorsqu'elles sont relevées, la convexité de leur extrémité du côté opposé à celles des précédentes. Leurs barbes sont courtes à l'extérieur, longues à l'intérieur, d'un gris-brun en dessus, blanches en dessous, serrées depuis la tige jusqu'au tiers de leur longueur; ensuite moins pressées, et finissent par

s'éloigner les unes des autres. Alors leur couleur se mélange de brun-foncé, de brun-roussâtre, dont une partie affecte la transparence du cristal. Seize bandes larges et alternatives indiquent ces deux teintes. Enfin ces plumes sont terminées de noir-velouté, frangé de blanc. L'iris est couleur de noisette; les orbites sont nus; les pieds noirs. Le mœnure a 37 à 38 pouces de longueur, dont 15 du bec à l'origine de la queue.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, et en ce que sa queue n'est composée que de douze pennes, toutes semblables et analogues à celle des autres oiseaux, c'est-à-dire à barbes égales sur le rachis. Les plumes de la tête sont plus courtes, et son plumage est généralement d'un brun-sale-foncé, à l'exception du ventre qui est cendré. Les plus longues des rectrices ont 17 pouces, tandis que les plus externes n'en ont que 10. Toutes sont étagées. Les jeunes mâles ne diffèrent pas des femelles la première année.

Les YACOUS OU PÉNÉLOPES [1] ont été l'objet d'un article spécial (t. VI, p. 427 et suiv.) Depuis, M. Wagler a publié une révision des oiseaux de ce genre (Isis, 1830, cah. XI, p. 1109), et il admet un grand nombre d'espèces.

1 *Penelope* et *ortalida* : car. de Wagler : PENELOPE, Lath., *remigum primarium pogonium internum versus apicem arcuato-excisum, strictissimum; tarsi validi, digiti intermedii longitudine, incluso ungue gulœ palear.*

2 *P. pipile; cumanensis; pileata; purpurascens; cristata; jacucata; superciliaris, marail; obscura; motmot; albiventris, ruficeps; garrula; vetula; poliocephala canicollis; guttata et araucuaw.*

Les HOAZINS ou SASAS [1] semblent être placés sur la limite des pénélopes, des tauracos et des pigeons. La seule espèce est le SASA ou HOAZIN décrit par Buffon, et figuré pl. 377, sous le nom de *faisan huppé de Cayenne* [2].

[1] *Opisthocomus*, Hoffm.; *orthocoris* puis *sasa*, Vieill.; *phasianus*, L.

[2] *Opisthocomus cristatus*, Vieill., Gal., pl. 193, p. 326.

LIVRE HUITIÈME.

LES MUSOPHAGÉES.

La plupart des auteurs n'admettent qu'un seul genre dans la famille des musophagées; M. Temminck, entre autres, la caractérise ainsi qu'il suit: Bec court, fort, large, à arête élevée, souvent très haute, toujours arquée, échancrée à la pointe; extrémité de la mandibule inférieure formant un angle; narines basales près de l'arête du bec, fermées en partie par la substance cornée, souvent couvertes et cachées par les plumes du front; pieds robustes; tarses de la longueur du doigt du milieu; les latéraux égaux, l'extérieur reversible, tous entourés d'un rudiment qui unit trois doigts à leur base, les quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

La place des musophages n'est point encore fixée: M. Cuvier les a rangés à la suite des grimpeurs, tout en les regardant comme des oiseaux qui seroient plus convenablement classés avec les gallinaces et près des hoccos. M. Temminck n'a point isolé son genre *musophaga* des oiseaux zygodactyles, et il l'a laissé avant les indicateurs et les autres coucous. M. Vieillot ne s'est pas beaucoup éloigné de

cette classification en le maintenant dans sa septième famille, *frugivores*, de la première tribu des zygodactyles, de son deuxième ordre des sylvains. M. de Blainville ayant eu occasion de disséquer un *touraco Pauline*, mort à Paris, a publié, dans le cahier de mars 1826, du Bulletin de la Société philomatique, une description anatomique, par laquelle il établit des points de comparaison de ces oiseaux avec les gallinacées, les pigeons, et dans lequel il conclut à leur éloignement de ces genres et à leur maintien parmi les grimpeurs.

Ces oiseaux vivent de fruits, surtout de ceux du bananier ou *musa*; ils se perchent sur les arbres des régions les plus chaudes de l'Afrique.

Les TOURACOS [1] sont, dit Levaillant, qui le premier les a le mieux fait connoître, des oiseaux qui volent d'une manière lourde, en battant des ailes, et qui se reposent à des distances très rapprochées, en sautant de branches en branches avec une grande agilité. Leur nourriture consiste principalement en fruits, et les femelles nichent dans les trous d'arbres. Les mâle et femelle restent appariés, et couvent alternativement leurs petits.

Buffon a connu, 1° le TOURACO LORI [2], qui est représenté enl. 601, qui vit au cap de Bonne-Espérance, et qu'il nomme *coucou huppé-vert* de Guinée.

[1] *Corythaix*, Illig., Cuv.; *opæthus*, Vieill.; *cuculus*, L.

[2] *Corythaix persa*, Vieill.; *cuculus persa*, L.

2° Le TOURACO A DOS POURPRE [1], du midi de l'Afrique, a le manteau et le dessous du corps vert-pré-doré ; les ailes et la queue d'un riche bleu-violet; le bas-ventre et le croupion pourprés, les rémiges rouges en dessus et marron en dessous. Sa huppe forme sur la tête une touffe relevée en houppe et inclinée sur l'occiput. Les plumes très effilées qui la composent n'ont pas de frange blanche comme celles de la huppe du lori; le bec est rouge et les pieds sont noirs.

Selon Buffon, ce touraco se trouvoit au cap de Bonne-Espérance; mais Levaillant dit ne l'avoir pas rencontré.

3° Le TOURACO PAULINE [2] a été vu vivant à Paris à diverses fois. M. Vieillot décrivit et fit peindre le premier l'individu qui a été conservé en vie dans la capitale, et que possédoit madame Pauline de Ranchoup. Après la mort de cet oiseau, sa dépouille a été déposée dans la galerie du baron Laugier de Chartrouse. Telle est la description de l'ornithologiste françois : « La huppe, dont quelques plumes sont terminées de blanc, est rouge, et présente la même forme que celle du touraco lori, c'est-à-dire qu'elle est composée d'un grand nombre de plumes effilées et très déliées, qui s'élèvent de chaque côté,

[1] *Corythaix purpureus*, Cuv.; *opæthus Buffoni*, Vieill.; Encycl. III, 1297; Levaill., pl 17.

[1] *Opæthus erythrolophus*, Vieill., Gall., pl. 94; Nouv. Dict. d'hist. nat., t. III, p. 306; Encycl., t. III, p. 1290; *musophaga paulina*, Temm., pl. 23.

s'appliquent les unes contre les autres, et se réunissant à leur sommet pour former une sorte de crête qui imite un casque antique. Ce casque s'étend jusque sur le haut du cou, dont les plumes présentent les mêmes formes et prennent la même direction que celles de la tête et de la nuque. Les plumes qui recouvrent les narines, le cou en entier, le dos, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, les plumes du dessus de la queue, ses pennes, la gorge et la poitrine, sont d'une couleur de cuivre très lisse et lustrée. Le ventre, d'un vert-de-cuivre un peu terne, a des reflets vert-bleuâtre. Les pennes primaires et les intermédiaires sont d'un beau rouge en dehors et d'un rouge très clair en dedans. Une grande plaque blanche entoure l'œil, s'étend d'un côté jusqu'au bec, de l'autre jusqu'aux sourcils, et remonte sur le front, où elle prend une légère teinte rouge. L'œil est grand, rougeâtre et très brillant. On remarque des petits points pourprés sur les paupières. La queue est arrondie à son extrémité.

Ce touraco habite la Sénégambie.

4° Le TOURACO GRIS [1] est une espèce fort commune au Sénégal, et qui n'a ni la grâce ni la beauté de plumage des espèces précédentes. Les plumes de l'occiput et de la partie supérieure du cou sont longues et étroites, et présentent la forme d'une huppe tombante sur la nuque. Le dessus de la tête, le cou,

[1] *Musophaga variegata*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1296; Gal., pl. 48; Levaill., pl. 20; *phasianus africanus*, Lath.

le dos et le croupion sont bruns. Les plumes du bas du cou ont leurs bords d'un gris-blanc, et celles du du dos d'un gris-cendré. Les pennes des ailes présentent le même fond de couleur, et leur bordure extérieure est ardoisée, de même que leurs couvertures supérieures. La gorge, la poitrine, le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont blancs, avec un trait longitudinal brun sur le milieu de chaque plume, dont les bords sont gris-cendré. La queue est semblable aux ailes.

Les MUSOPHAGES [1] ressemblent aux touracos, dont ils ont les mœurs, les habitudes, et les mêmes lieux pour patrie. Leur bec est robuste, conique, comprimé sur les côtés vers la pointe, à arête élargie vers la base, s'avançant sous forme de disque sur le front; les mandibules sont dentelées sur les bords; les narines, de forme ovalaire, sont ouvertes, basales ou médianes; le tour des yeux est nu. Les tarses sont garnis de scutelles en avant et sont réticulés en arrière. Les ailes courtes ont leurs première et deuxième rémiges brèves, mais les cinquième et sixième les plus longues. Leur queue, élargie et longue, est formée de dix rectrices.

Le musophage géant a la base de la mandibule supérieure qui n'entame point les plumes du capistrum, et les narines sont percées près du front.

Les deux espèces connues sont :

1° Le MUSOPHAGE VIOLET [2] habite la Guinée et la

[1] *Musophaga*, Isert; Lath.

[2] *Violet-plantain eater*, Erd. Isert, Voy.; *musophaga violacea*,

Sénégambie, notamment le district de Podor. Il fréquente les plaines et les bords des rivières de la province d'Acra, où il recherche principalement les fruits du bananier ou musa. La base de la mandibule supérieure s'avance au-dessus du front, et s'élève sur le sommet de la tête, de manière qu'elle cache sa liaison avec le crâne. Cette forme n'est point apparente sur les individus conservés dans les collections. Cette mandibule est terminée par un petit crochet, et une dentelure plus grande et plus profonde, dans laquelle s'emboîte l'extrémité de l'inférieure. Une peau nue et rouge, qui s'avance sur le côté de la mandibule inférieure, de 4 lignes environ, couvre les lorums, et s'étend un peu au delà du pourtour des yeux. L'iris est brun; les paupières sont pourpres. Des plumes courtes, duveteuses, revêtent la tête et la nuque. Elles sont, ainsi que tout le plumage, du violet à reflets pourprés le plus riche; cependant il y a du vert sur les ailes, et le rouge du dessous du corps est moins intense. Une bande blanche part des yeux et passe au-dessus des oreilles. La queue est cunéiforme et assez longue. Les pieds sont très robustes.

2° Le MUSOPHAGE GÉANT [1] est rare sur la côte d'Afrique, où il vit. Il a 25 pouces de longueur, et la taille d'un jeune faisan. Son bec est robuste, de

Lath., pl. 125; Levaill., pl. 18; Vieill., Encycl., III, 1295; Less., Atlas ornith.

[1] *Musophaga gigantea*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1295; Levaill., Guépiers, pl. 16 (Atlas, pl. 15); *M. cristata*, Vieil., An. d'Ornith.

couleur jaune, très comprimé sur les côtés, à arête un peu vive, et par suite bifurquée près de la base. Les tarses sont forts et bruns; une huppe, composée de plumes larges, bleu-indigo, surmonte la tête; un bandeau vert couvre le front; le cou, le dos, la poitrine, sont d'un vert-d'aigue-marine uniforme, qui s'étend également sur les rémiges, dont les tiges sont brunes et luisantes. Le dessous du corps est bleu-noir. Le ventre, à partir du thorax, les flancs, sont d'un vert-olive vif. Le bas-ventre, la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont roux-brun-foncé. La queue est longue, cunéiforme, à larges rectrices. Les moyennes, bleu-de-ciel à leur première moitié, puis d'un bleu indigo; les externes sont jaune-serin à leur moitié: toutes sont jaune-olive à leur portion supérieure, et brunes dans le reste de leur étendue.

Notre description a été faite sur un bel individu conservé dans la collection de M. le duc de Rivoli.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.